



Comment va la vie ? 2013

MESURER LE BIEN-ÊTRE



Comment va la vie ? 2013

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2014), *Comment va la vie ? 2013, Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE.

http://dx.doi.org/10.1787/how_life-2013-fr

ISBN 978-92-64-20325-9 (imprimé)

ISBN 978-92-64-20326-6 (PDF)

Annuel : Comment va la vie ? : Mesurer le bien-être

ISSN 2308-9687 (imprimé)

ISSN 2308-9695 (en ligne)

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/editions/corrigenda.

© OCDE 2014

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

Avant-propos

Chaque semestre, *Comment va la vie ?* évalue le bien-être des citoyens des pays de l'OCDE et de certains pays émergents. Cette évaluation s'appuie sur un cadre pluridimensionnel qui couvre 11 aspects du bien-être, ainsi que sur un large éventail d'indicateurs de résultats. Chaque édition comprend aussi plusieurs chapitres consacrés à des aspects plus spécifiques du bien-être. L'édition 2013 de *Comment va la vie ?* aborde quatre thématiques : les conséquences de la crise financière mondiale sur le bien-être ; les disparités hommes-femmes en matière de bien-être ; le bien-être au travail ; et la durabilité du bien-être.

Ce rapport a été préparé par la section Gestion du bien-être et du Progrès de la Direction des statistiques de l'OCDE : Carlotta Balestra (chapitres 2 et 4), Romina Boarini (chapitres 1, 2 et 3), Carrie Exton (chapitre 6), Mario Piacentini (chapitre 4), Anne Saint-Martin (chapitre 5) et Elena Tosetto (chapitres 1, 2 et 3), sous la supervision de Romina Boarini, Marco Mira d'Ercole et Martine Durand. Nous tenons à exprimer notre gratitude à Conal Smith et Paul Schreyer, pour leurs commentaires utiles sur les chapitres 5 et 6 respectivement, ainsi qu'à Laura Belli, Sue Kendall-Bilicki, Rachel Linden et Carine Viac pour leur contribution remarquable à la rédaction de ce rapport, et à Catherine Roch et Audrey Garrigoux pour leur aide précieuse en matière d'édition. Nous tenons également à remercier Eugénie Cornuet pour l'assistance apportée sur la traduction française. Ce rapport a bénéficié des contributions et commentaires du personnel des autres directions de l'OCDE et des délégués nationaux du Comité des statistiques de l'OCDE.

Table des matières

Éditorial : l'humain avant tout	11
Guide du lecteur	15
Résumé	17
Chapitre 1. L'initiative du vivre mieux de l'OCDE : concepts et définitions	21
L'Initiative du vivre mieux de l'OCDE et au-delà	22
Un cadre de mesure du bien-être	25
Choix des indicateurs	29
Évaluer le bien-être à l'aide d'un tableau de bord	30
Programme statistique de <i>Comment va la vie ?</i> : avancées réalisées depuis 2011 ..	32
Conclusions	37
Notes	37
Bibliographie	38
Annexe 1.A1. Résultats globaux en matière de bien-être : évaluer les forces et faiblesses en matière de bien-être des pays	39
Chapitre 2. Comment va la vie ? un regard d'ensemble	43
Revenu et patrimoine	44
Emplois et salaires	47
Conditions de logement	49
État de santé	54
Équilibre vie professionnelle-vie privée	56
Éducation et compétences	59
Liens sociaux	64
Engagement civique et gouvernance	65
Qualité de l'environnement	69
Sécurité des personnes	73
Bien-être subjectif	73
Conclusions	77
Bibliographie	78
Chapitre 3. Le bien-être et la crise financière mondiale	81
Introduction	82
Revenu et patrimoine	83
Emplois et salaires	91
État de santé	97
Bien-être subjectif	100
Engagement civique	102
Liens sociaux	104

Travail statistique à accomplir	106
Conclusions	107
Notes	107
Bibliographie	108
Annexe 3.A1. Données nationales	112
Chapitre 4. Différences entre les sexes et bien-être : les hommes et les femmes peuvent-ils tout avoir ?	117
Inégalités entre les sexes et bien-être	118
Mesurer les différences entre les sexes en matière de bien-être	120
Femmes et hommes de la naissance à la mort	121
Les hommes et les femmes et le travail rémunéré et non rémunéré	129
Les femmes et les hommes dans la société	141
Travail statistique à accomplir	150
Conclusions	153
Notes	153
Bibliographie	156
Annexe 4.A1. Déterminants du manque de temps libre	162
Annexe 4.A2. Déterminants de la violence conjugale	164
Chapitre 5. Bien-être au travail : mesurer la qualité de l'emploi	167
Introduction	168
Mesurer la qualité de l'emploi	168
Emplois et salaires dans des marchés du travail en mutation rapide	173
Au-delà de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée : mesurer la qualité de vie au travail	186
Travail statistique à accomplir	189
Conclusions	191
Notes	192
Bibliographie	192
Annexe 5.A1. Interactions entre exigences et ressources professionnelles	195
Chapitre 6. Mesurer la durabilité du bien-être	199
Introduction	200
Préserver le bien-être futur : l'approche fondée sur le capital	201
Capital économique et bien-être	203
Capital naturel et bien-être	205
Capital humain et bien-être	208
Capital social et bien-être	212
Considérations supplémentaires pour la mesure des stocks de capital	216
Propositions de mesures visant à préserver le bien-être dans le cadre de <i>Comment va la vie ?</i>	222
Futur programme statistique	225
Conclusions	227
Notes	228
Références	228
Glossaire	235

Tableaux

1.1. Panorama des indicateurs principaux du bien-être	33
4.A1.1. Déterminants du manque de temps libre	163
5.1. Principales dimensions de la qualité du travail et de l'emploi	170
5.2. Indicateurs relatifs aux exigences et ressources professionnelles	189
6.1. Classification des actifs naturels selon le cadre central du SCEE	206
6.2. Catégories de mesures proposées pour le suivi de la durabilité du bien-être .	224
6.3. Thèmes de mesure et exemples d'indicateurs proposés pour mesurer la durabilité du bien-être	224

Graphiques

1.1. L'Indicateur du vivre mieux – application en ligne de l'OCDE	23
1.2. Le cadre conceptuel de mesure du bien-être de l'OCDE	26
1.A1.1. Les pays ont des forces et des faiblesses différentes en matière de bien-être	40
1.A1.2. Dimensions qui influencent le plus les résultats globaux en matière de bien-être	41
1.A1.3. Corrélation entre les résultats en matière de bien-être et la dispersion des résultats entre les indicateurs	41
1.A1.4. Corrélation entre les résultats en matière de bien-être et les inégalités de bien-être entre catégories socio-économiques	42
2.1. Revenu disponible ajusté net des ménages par habitant	45
2.2. Patrimoine financier net des ménages par habitant	46
2.3. Inégalités de revenu	47
2.4. Taux d'emploi	49
2.5. Taux de chômage de longue durée	49
2.6. Gains annuels bruts moyens des salariés à temps plein dans l'ensemble de l'économie	50
2.7. Taux d'emploi par niveau d'instruction	50
2.8. Nombre de pièces par personne	51
2.9. Personnes vivant dans un logement dépourvu d'équipements sanitaires de base	53
2.10. Dépenses de logement	53
2.11. Espérance de vie à la naissance	55
2.12. État de santé autodéclaré	56
2.13. État de santé autodéclaré en fonction du revenu disponible	56
2.14. Salariés ayant une durée de travail longue	58
2.15. Temps consacré aux loisirs et aux activités personnelles	58
2.16. Niveau d'études	61
2.17. Espérance de scolarisation	61
2.18. Compétences cognitives des élèves de 15 ans	62
2.19. Compétences de la population adulte	63
2.20. Compétences cognitives des élèves de 15 ans en fonction de leur milieu socio-économique	63
2.21. Soutien du réseau social perçu	65
2.22. Soutien du réseau social en fonction du niveau d'instruction	65
2.23. Taux de participation électorale	68

2.24. Existence de procédures formelles de consultation lors du processus d'élaboration des lois et réglementations	69
2.25. Taux de participation électorale en fonction du revenu	69
2.26. Pollution de l'air	71
2.27. Satisfaction à l'égard de la qualité de l'eau	72
2.28. Satisfaction à l'égard de la qualité de l'eau en fonction du niveau d'instruction	72
2.29. Homicides volontaires	75
2.30. Victimisation autodéclarée	75
2.31. Satisfaction à l'égard de l'existence	77
2.32. Satisfaction à l'égard de l'existence en fonction du niveau d'instruction	77
3.1. Évolution du PIB réel et du revenu réel des ménages pendant la crise	84
3.2. Composantes du revenu disponible ajusté net des ménages	85
3.3. Inégalités de revenu marchand et de revenu disponible	86
3.4. Taux de pauvreté monétaire	87
3.5. Patrimoine financier et non financier des ménages	89
3.6. Le coût du logement en Europe	90
3.7. Taux d'emploi et de chômage de longue durée	91
3.8. Jeunes et travailleurs peu qualifiés	92
3.9. Travailleurs découragés et inactifs	93
3.10. Travailleurs à temps partiel subi	94
3.11. Emploi temporaire et permanent	95
3.12. Conflit vie professionnelle-vie privée perçu	96
3.13. Évolution des revenus d'activité annuels moyens	97
3.14. État de santé autodéclaré	99
3.15. Besoins médicaux non satisfaits	100
3.16. Le bien-être subjectif et la crise	101
3.17. Attentes en matière de bien-être subjectif	102
3.18. Évolution de la confiance dans le sillage de la crise	103
3.19. L'engagement civique en Europe	104
3.20. Capacité à aider autrui	105
3.21. Soutien informel	105
3.A1.1. PIB réel par habitant et revenu disponible ajusté net des ménages en termes réels	112
4.1. Écart d'espérance de vie à la naissance entre hommes et femmes	122
4.2. Écart entre hommes et femmes en matière d'état de santé autodéclaré et de limitations autodéclarées dans l'accomplissement des activités quotidiennes	124
4.3. Écart entre hommes et femmes en matière d'espérance de vie en bonne santé	126
4.4. Différences entre hommes et femmes au niveau des filières choisies dans l'enseignement supérieur	128
4.5. Écarts de taux d'emploi entre hommes et femmes diplômés de l'enseignement supérieur	130
4.6. Écart salarial entre hommes et femmes	131
4.7. Écarts entre hommes et femmes en matière de satisfaction professionnelle .	133
4.8. Taux de pauvreté relative par sexe	134

4.9. Taux de pauvreté relative parmi les ménages comptant un seul adulte	135
4.10. Écart entre hommes et femmes en matière de temps consacré au travail non rémunéré	137
4.11. Évolution du temps consacré au travail rémunéré et non rémunéré ces dix dernières années	138
4.12. Pourcentage d'hommes et de femmes manquant de temps libre, selon la présence ou l'absence d'enfants dans le ménage	140
4.13. Écart entre hommes et femmes sur le plan du soutien attendu du réseau social en matière de recherche d'emploi et d'aide psychologique, pays européens	142
4.14. Proportion de sièges détenus par des femmes dans les parlements nationaux	143
4.15. Taux d'homicides et écart entre hommes et femmes	145
4.16. Violence conjugale contre les femmes	146
4.17. Écart entre les sexes en matière de sentiment de sécurité	147
4.18. Écart entre les sexes en matière de satisfaction à l'égard de l'existence	149
4.19. Écart entre les sexes en matière de bilan des émotions	150
5.1. Satisfaction à l'égard de l'existence et situation au regard de l'emploi	175
5.2. Personnes ayant un lien marginal avec le marché du travail, Europe	177
5.3. Travail temporaire et ancienneté dans l'emploi	178
5.4. Ancienneté, travail temporaire et cycle économique	180
5.5. Instabilité des salaires d'une année sur l'autre	182
5.6. Prestations d'assurance chômage	183
5.7. Pauvreté dans l'emploi	185
5.8. Lien entre exigences professionnelles, ressources professionnelles et santé des travailleurs en Europe	190
5.A1.1. Exigences professionnelles, ressources professionnelles et santé des travailleurs	196
5.A1.2. Qualité de l'environnement professionnel dans quelques pays européens . .	197
6.1. Liens entre les stocks et flux de capital et les résultats en matière de bien-être dans le modèle du bien-être de l'OCDE	203
6.2. Décès prématurés, dans le monde, dus à certains risques environnementaux	209

Suivez les publications de l'OCDE sur :



http://twitter.com/OECD_Pubs



<http://www.facebook.com/OECDPublications>



<http://www.linkedin.com/groups/OECD-Publications-4645871>



<http://www.youtube.com/oecdlibrary>



<http://www.oecd.org/oecdirect/>

Ce livre contient des...

StatLinks 

Accédez aux fichiers Excel® à partir des livres imprimés !

En bas des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*. Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>, ou de cliquer sur le lien depuis la version PDF de l'ouvrage.

Éditorial : l'humain avant tout

Il est plus important que jamais de mesurer le bien-être

Cette seconde édition de *Comment va la vie ?* actualise les informations et approfondit les analyses présentées dans la première édition, lancée il y a deux ans dans le cadre de l'Initiative du vivre mieux de l'OCDE. Si la recherche et l'analyse des données statistiques jouent depuis toujours un rôle essentiel dans la mission de l'OCDE qui consiste à aider les pouvoirs publics à élaborer des *Politiques meilleures pour une vie meilleure*, la publication de *Comment va la vie ?* a marqué une étape clé dans la diffusion de nouvelles données portant sur divers aspects importants de la vie de chacun. Le rapport proposait en effet pour la première fois un cadre de mesure de l'amélioration du bien-être centré sur l'humain plutôt que sur les indicateurs économiques traditionnels. Ce cadre s'articule autour de onze dimensions du bien-être, notamment les revenus et le patrimoine, l'emploi, le logement, la santé, les compétences, le temps consacré à la famille et aux proches, les relations sociales, la confiance à l'égard des institutions, l'engagement civique, la qualité de l'environnement, la violence et la criminalité, et la satisfaction à l'égard de l'existence. Les performances des pays ne sont donc plus uniquement évaluées à l'aune de leur PIB. Au contraire, les nouvelles mesures utilisées dans *Comment va la vie ?* nous permettent de juger si les résultats en matière de bien-être dans chaque pays évoluent conformément aux aspirations des citoyens. Au cours des deux années écoulées depuis la parution de la première édition, les travaux de l'OCDE sur le bien-être ont profondément influencé la manière de mesurer le bien-être à travers le monde et le débat public consacré aux priorités des citoyens.

La mesure du bien-être revêt une importance encore plus particulière aujourd'hui, alors que nombre de nos économies et de nos sociétés subissent les effets de la crise financière mondiale. Pour comprendre les répercussions de cette crise sur la vie quotidienne et élaborer les stratégies les plus efficaces pour venir en aide aux personnes les plus durement touchées, il ne faut pas analyser uniquement son impact sur la production économique et les marchés financiers. C'est pourquoi il est capital de disposer d'informations aussi précises que possible sur l'évolution du bien-être économique et non économique pendant la crise.

La crise financière mondiale a eu de graves effets sur le bien-être économique

Beaucoup de travailleurs ont perdu leur emploi depuis que la crise a éclaté en 2007 et nombre de ménages ont vu leurs revenus et leur patrimoine stagner, voire diminuer. On dénombre aujourd'hui près de 16 millions de chômeurs supplémentaires dans la zone OCDE par rapport au niveau observé avant la crise et le nombre de personnes au chômage depuis plus d'un an s'élève à 16.5 millions. Parallèlement, entre 2007 et 2010, le taux de pauvreté monétaire relative a augmenté dans la plupart des pays de l'OCDE, surtout parmi les enfants et les jeunes. L'insécurité économique et les difficultés financières croissantes touchent plus particulièrement les ménages ayant des revenus et un niveau d'instruction peu élevés.

La confiance à l'égard des institutions se dégrade

D'autres aspects du bien-être des personnes se sont également dégradés durant la crise. La satisfaction à l'égard de l'existence a considérablement diminué dans certains des pays les plus durement touchés par la crise, comme l'Espagne, la Grèce ou l'Italie, et dans ces pays, les individus sont plus nombreux à se déclarer très stressés et inquiets. La confiance dans les institutions s'est aussi nettement détériorée, signe que les citoyens n'ont plus confiance dans les pouvoirs publics pour trouver des solutions efficaces à leurs problèmes. La perception des acteurs de la vie politique s'est sensiblement dégradée dans les pays, puisque 40 % seulement des citoyens des pays de l'OCDE déclarent aujourd'hui avoir confiance dans leurs gouvernements nationaux, soit le plus bas niveau enregistré depuis 2006. Dans les pays les plus touchés, entre 1 et 3 citoyens seulement sur 10 ont confiance dans leur gouvernement, une proportion qui a été plus que divisée par deux depuis le début de la crise.

De nouvelles formes de solidarité et de mobilisation émergent

Dans certains pays, les réponses à la crise ont été non seulement nationales mais aussi locales, sous la forme d'une plus grande solidarité et de différentes modalités d'engagement civique. Malgré une plus grande difficulté à procurer de l'aide financière, un nombre croissant de personnes déclarent apporter d'autres formes de soutien aux autres et offrir de leur temps pour aider des personnes dans le besoin au sein de leur communauté. Les familles sont également des sources de soutien à la fois financier et en nature, et fournissent un filet de sécurité important, par exemple pour les jeunes qui ont du mal à trouver un emploi. De nombreuses personnes qui ont été contraintes de quitter leur logement faute de moyens déclarent également être hébergées par des membres de leur famille. En Europe, les femmes ont aussi contribué à renforcer la solidarité au sein des ménages, puisqu'elles ont été moins nombreuses que les hommes à perdre leur emploi. Résultat : une plus forte proportion de couples à deux revenus où la femme assume la charge de soutien de famille.

Les indicateurs du bien-être ouvrent de nouvelles perspectives pour la formulation des politiques publiques

Les indicateurs du bien-être peuvent apporter aux responsables de l'action publique un éclairage nouveau sur les dimensions qui comptent le plus pour les citoyens. Certaines de ces dimensions, comme l'emploi, la santé ou l'éducation, figurent de longue date parmi les priorités des décideurs. Mais la série plus complète d'indicateurs de résultats à l'échelon individuel ou des ménages proposée dans *Comment va la vie ?*, ainsi que leur distribution entre les catégories de population, peuvent apporter un éclairage inédit sur les conditions de vie de chacun. Cette série étendue d'indicateurs peut aussi ouvrir de nouveaux horizons dans des domaines traditionnels de l'action publique en fournissant un nouveau type d'informations, notamment sur la manière dont les gens se comportent et sur leur sentiment à l'égard de leur existence. Elle aborde également de nouvelles dimensions qui avaient pu échapper jusqu'à présent à l'attention des responsables des politiques publiques, simplement parce qu'aucune information pertinente n'était auparavant disponible dans ces domaines. Cette nouvelle édition de *Comment va la vie ?* analyse en détail trois problématiques de la mesure du bien-être qui peuvent ouvrir de nouveaux horizons en matière d'élaboration de l'action publique : inégalités hommes-femmes en matière de bien-être ; bien-être au travail ; et durabilité du bien-être.

Les hommes et les femmes peuvent-ils tout avoir ?

Comprendre dans quelle mesure le bien-être varie au sein de la population, et pourquoi, est essentiel pour élaborer des politiques plus ciblées et plus efficaces. Si des progrès importants ont été accomplis ces dernières décennies en matière d'égalité hommes-femmes, dans plusieurs pays, les indicateurs du bien-être tout au long de la vie (scolarité, entrée sur le marché du travail, fondation d'une famille, retraite et vieillesse) montrent que la problématique hommes-femmes reste un déterminant clé des inégalités observées dans la population en termes de bien-être. Mais contrairement à ce que donne à penser une analyse uniquement axée sur la situation économique, les disparités entre hommes et femmes ne sont pas uniquement induites par la situation des femmes. Par exemple, les femmes vivent en moyenne plus longtemps que les hommes dans la zone OCDE et elles ont souvent un niveau d'études plus élevé. Néanmoins, elles déclarent un état de santé moins bon que celui des hommes et elles ont des perspectives professionnelles plus limitées et moins de contacts sur lesquels s'appuyer lorsqu'elles cherchent un emploi. Si elles sont globalement un peu plus satisfaites de leur vie, elles ressentent aussi plus fréquemment des émotions négatives, comme le stress, l'inquiétude ou la tristesse.

Bien-être au travail : la qualité de l'emploi est essentielle

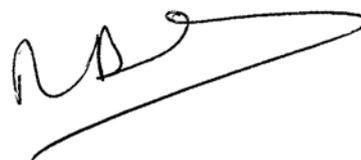
Pendant de nombreuses années, l'action publique a eu pour principales priorités d'améliorer l'offre d'emplois et de veiller à ce que les personnes désireuses de travailler puissent trouver un emploi. Pourtant, la plupart des individus passent une grande partie de leur vie à travailler et leurs conditions de travail exercent à ce titre une influence cruciale sur leur bien-être global. La qualité de l'emploi ne se mesure pas uniquement par rapport au niveau de la rémunération ou aux perspectives de carrière : elle passe également par un environnement de travail propice à l'épanouissement personnel et l'implication de chacun. La mobilisation des travailleurs et leur sentiment de bien-être au travail dépend en grande partie de l'autonomie dont ils bénéficient, des possibilités de formation qui leur sont offertes et des objectifs bien définis qui leur sont assignés. Un encadrement respectueux et encourageant et le soutien des collègues jouent également un rôle clé. Lorsque tous ces facteurs sont réunis, les personnes sont mieux à même de faire face à la pression et aux fonctions exigeantes sur le plan émotionnel, et elles sont aussi généralement en meilleure santé et plus productives. Ainsi, en Europe, 50 % des personnes confrontées à des situations difficiles en termes d'organisation du travail et de relations professionnelles déclarent que leur travail a des répercussions négatives sur leur santé, contre 15 % seulement pour celles dont les conditions de travail sont bonnes.

Préserver la durabilité du bien-être

La mesure de la durabilité du bien-être est essentielle pour veiller à ce que les mesures prises pour améliorer le bien-être actuel ne compromettent pas le bien-être futur. Il s'agit toutefois d'une tâche particulièrement ardue, étant donné que beaucoup de choses nous échappent sur le futur. Mais même si on ne peut pas prédire l'avenir, il est possible de mesurer certains des facteurs susceptibles de contribuer à l'amélioration du bien-être à long terme. On peut ainsi commencer par suivre les ressources nécessaires au bien-être à long terme et qui se transmettent d'une génération à l'autre. Elles peuvent être classées en quatre grandes catégories : ressources économiques, ressources environnementales, ressources humaines et ressources sociales. Des efforts considérables devront être déployés pour élaborer une série d'indicateurs comparables à l'échelon international pour

chaque type de capital, même si des mesures existent déjà pour certains (capital économique) ou sont en cours d'élaboration pour d'autres (capital environnemental, capital humain). Pour évaluer la durabilité du bien-être, il faut également évaluer la distribution de ces ressources au sein de la population et déterminer si leur gestion est efficiente, en mettant plus particulièrement l'accent sur les menaces qui pourraient les mettre en péril. Cette nouvelle édition de *Comment va la vie ?* définit le programme d'action à mettre en œuvre sur le plan statistique pour avancer sur ces questions.

C'est en mettant l'accent sur les aspects les plus importants de l'existence et en améliorant les indicateurs actuels du bien-être et du progrès ou en élaborant de nouvelles mesures que l'on pourra permettre aux individus de vivre mieux, aujourd'hui et demain.



Martine Durand,
Chef statisticien,

Directrice de la Direction des statistiques de l'OCDE

Guide du lecteur

Conventions

- Les valeurs indiquées pour l'OCDE et l'OCDE UE sont les moyennes simples des valeurs mesurées dans les zones correspondantes.
- La période à laquelle se rapportent les données présentées dans les graphiques est indiquée. La mention « XXXX ou dernière année disponible » (où XXXX est une année ou une période) signifie que les données d'années plus récentes ne sont pas prises en compte.
- Les données relatives aux pays en voie d'adhésion et aux partenaires clés sont présentées en blanc plutôt qu'en bleu ou en gris plus foncé que pour les pays membres de l'OCDE.

Les codes ISO sont utilisés dans tous les graphiques

AUS	Australie	GBR	Royaume-Uni	NOR	Norvège
AUT	Autriche	GRC	Grèce	NZL	Nouvelle-Zélande
BEL	Belgique	HUN	Hongrie	OCDE	Moyenne des pays membres de l'OCDE
BRA	Brésil	IDN	Indonésie	OCDE UE	Moyenne des pays membres de l'OCDE et de l'Union européenne
CAN	Canada	IND	Inde	POL	Pologne
CHE	Suisse	IRL	Irlande	PRT	Portugal
CHL	Chili	ISL	Islande	RUS	Fédération de Russie
CHN	Chine	ISR	Israël	SVK	République slovaque
CZE	République tchèque	ITA	Italie	SVN	Slovénie
DEU	Allemagne	JPN	Japon	SWE	Suède
DNK	Danemark	KOR	Corée	TUR	Turquie
ESP	Espagne	LUX	Luxembourg	USA	États-Unis
EST	Estonie	MEX	Mexique	ZAF	Afrique du Sud
FIN	Finlande	NLD	Pays-Bas		

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre ne préjugent en rien du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Résumé

Quels sont les aspects les plus importants du bien-être ? *L'Initiative du vivre mieux* de l'OCDE s'efforce de répondre à cette question en dressant un tableau complet du bien-être de la population à l'aune de 11 dimensions considérées comme essentielles. Ces dimensions prennent en compte des éléments traditionnels tels que le revenu et l'emploi, la santé, l'éducation et l'environnement, mais également des aspects nouveaux, comme par exemple la sécurité des personnes et la satisfaction globale à l'égard de l'existence.

Cependant, les niveaux de bien-être varient entre individus et ne peuvent donc pas être uniquement appréhendés à partir de moyennes nationales. C'est pourquoi l'OCDE s'est également intéressée aux inégalités de bien-être entre les différents groupes de la population. Ces travaux montrent comment des niveaux de revenus, d'éducation, de santé ou de satisfaction générale à l'égard de l'existence sont répartis au sein de la société, par exemple entre les hommes et les femmes.

Le large éventail d'indicateurs comparables qui est développé dans *Comment va la vie ?* permet d'identifier les forces et les faiblesses des pays au regard des différentes dimensions du bien-être. Ces informations peuvent étayer l'élaboration des programmes d'action des pouvoirs publics. Toutefois, aucun pays de l'OCDE ne peut prétendre au titre de champion au regard de l'ensemble des dimensions du bien-être, et les priorités de l'action publique en matière de bien-être varient entre les différents pays de l'OCDE.

Comment va la vie ? dans l'ensemble

Ces vingt dernières années environ, les pays de l'OCDE ont enregistré des progrès considérables dans de nombreux domaines du bien-être. Toutefois, cette tendance ne se vérifie pas pour les emplois ou la participation électorale et, surtout, elle masque de grandes disparités entre et au sein même des pays.

Par exemple, les pays à faible revenu au sein de la zone OCDE enregistrent globalement de bons résultats en termes de bien-être subjectif et d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. *A contrario*, les pays à haut revenu semblent avoir plus de mal à trouver le juste équilibre entre la sphère privée et la sphère professionnelle. Par ailleurs, les individus les moins instruits et à faible revenu sont également ceux qui cumulent les désavantages dans les autres dimensions du bien-être : ils sont, par exemple, en moins bonne santé, tissent moins de liens sociaux et témoignent d'un niveau de satisfaction moindre à l'égard de l'existence.

Si des avancées significatives ont été réalisées dans la mesure du revenu, de l'éducation, de la qualité de l'environnement ou encore du bien-être subjectif au cours des dernières années, il reste encore beaucoup à faire pour améliorer les mesures des autres dimensions du bien-être.

Le bien-être et la crise financière mondiale

La crise a eu de graves répercussions sur le bien-être économique des ménages à en juger par la hausse du chômage, du travail temporaire, du temps partiel non choisi, de l'insécurité financière et de la pauvreté. Toutefois, les effets de la crise sur les aspects non économiques du bien-être varient selon les domaines. La satisfaction à l'égard de l'existence et la confiance dans les institutions ont diminué considérablement dans les pays les plus sévèrement touchés par la crise alors que les niveaux de stress tels que constatés par les individus ont augmenté de manière significative. Cependant, il n'y a eu que peu ou pas de changement s'agissant de l'état de santé de la population dans son ensemble.

Ces résultats peuvent en partie s'expliquer par le fait que certains effets de la crise n'apparaîtront qu'à long terme, par exemple sous forme de problèmes de santé futurs ou de répercussions spécifiques sur des groupes de la population, qui ne sont aujourd'hui pas visibles dans les statistiques nationales. Il est aussi possible que certaines des conséquences à court terme de la crise ne soient pas correctement prises en considération par les outils de mesure existants. Cela souligne la nécessité de disposer d'indicateurs statistiques plus rapides, plus fréquents et plus spécifiques en fonction des groupes de la population, capables de suivre les tendances de court terme en matière de bien-être. Une meilleure connaissance des variations du bien-être à court terme est en effet essentielle pour éclairer les actions des décideurs politiques pendant et après les périodes de récession.

Lutter contre les inégalités hommes-femmes

Les décideurs politiques ont également besoin de savoir si leurs politiques doivent cibler des groupes spécifiques au sein de la population. Les disparités entre hommes et femmes en offrent un bon exemple.

Bien que l'écart entre les hommes et les femmes en termes de bien-être se soit considérablement réduit au cours des dernières décennies, les hommes continuent d'enregistrer de meilleurs résultats dans un certain nombre de domaines. Les femmes vivent plus longtemps que les hommes mais sont également plus souvent malades. Les filles ont aujourd'hui de meilleurs résultats scolaires que les garçons mais restent sous-représentées dans les filières qui offrent les meilleurs débouchés professionnels. De la même manière, les femmes sont de plus en plus nombreuses sur le marché du travail. Mais elles continuent d'être moins payées que les hommes, elles consacrent plus d'heures aux tâches ménagères et ont plus de difficultés pour atteindre les fonctions hiérarchiques les plus élevées ou pour créer leur propre entreprise. Les hommes sont plus souvent cibles d'agressions et d'homicides, tandis que les femmes sont les premières victimes de violence conjugale. Enfin, si les femmes expriment un sentiment plus positif à l'égard de la vie en général, elles sont plus susceptibles de ressentir des émotions négatives.

Toutefois, l'égalité entre les sexes n'est pas une problématique qui concerne uniquement les femmes. Si elles restent désavantagées par rapport aux hommes dans de nombreux pays, les hommes sont également de plus en plus exposés à des perspectives d'emploi incertaines et doivent s'adapter à l'évolution des rôles et des attentes sociales. Ainsi, mesurer les inégalités de bien-être entre les sexes nécessite de se positionner au-delà des indicateurs traditionnels, qui mesurent les écarts entre hommes et femmes, pour évaluer plus largement les vulnérabilités, les opportunités et les inégalités propres à chaque sexe.

Des emplois de qualité pour un meilleur bien-être

La qualité de l'emploi et le bien-être au travail sont des questions de plus en plus centrales dans de nombreux pays de l'OCDE.

Mais mesurer la qualité de l'emploi est une entreprise délicate puisque cette notion recouvre de multiples aspects, allant des revenus aux relations sociales. Ces différents aspects interagissent de manière complexe pour déterminer la qualité générale d'un emploi. Le degré d'autonomie au travail, des objectifs de travail bien définis et des collègues sur lesquels s'appuyer sont autant d'éléments qui influent sur la qualité de l'emploi. Le défi consiste à développer une série d'indicateurs capables de prendre en compte cette large diversité de critères.

Le bien-être futur

Les décideurs politiques et les citoyens ont besoin de savoir comment les actions d'aujourd'hui sont susceptibles d'affecter le bien-être futur. La mesure de la durabilité du bien-être est un défi de taille qui implique une connaissance approfondie des déterminants futurs du bien-être. Dans ce rapport, l'OCDE commence par recenser l'ensemble des informations sur les ressources nécessaires au bien-être à long terme, pour réfléchir ensuite à la façon dont elles peuvent être mesurées.

Le rapport propose de s'appuyer, comme point de départ, sur les récents travaux du Groupe de travail CEE-ONU/Eurostat/OCDE sur les statistiques du développement durable. Ces travaux se concentrent sur les différents stocks de capital naturel, humain, social et économique qui concourent à la durabilité du bien-être, et mettent en avant les types d'indicateurs qui seraient nécessaires pour suivre efficacement l'évolution de ces stocks. Il est également important de prendre en compte la distribution et la gestion de ces stocks de capitaux à différents niveaux (local, national, régional et mondial). La prochaine étape dans le programme d'action statistique sera de sélectionner une batterie d'indicateurs spécifiques et de commencer à tenir un tableau de bord avec des données pertinentes.

Chapitre 1

L'Initiative du vivre mieux de l'OCDE : concepts et définitions

Quels sont les moteurs du bien-être des populations et des nations ? Dans quels domaines les pays doivent-ils s'améliorer pour permettre plus de progrès pour tous ? Telles sont les questions auxquelles tente de répondre l'Initiative du vivre mieux, qui a été lancée en 2011 par l'OCDE après plus de 10 années de travaux sur la mesure du progrès et qui fournit des informations sur 11 dimensions du bien-être. Le cadre d'évaluation du bien-être défini par l'OCDE fait la différence entre le bien-être actuel et le bien-être futur. Le bien-être actuel est mesuré en termes de conditions de vie matérielles d'une part et de qualité de vie d'autre part. Ce chapitre contient également une description des progrès statistiques réalisés dans le domaine de la mesure de bien-être depuis la précédente édition de Comment va la vie ?. Ainsi, des avancées non négligeables ont été accomplies dans certains domaines, tels que le revenu et le patrimoine, l'éducation, la qualité de l'environnement et le bien-être subjectif. Ces progrès doivent cependant se poursuivre. En outre, il reste des obstacles statistiques à surmonter dans d'autres domaines du bien-être.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

L'Initiative du vivre mieux de l'OCDE et au-delà

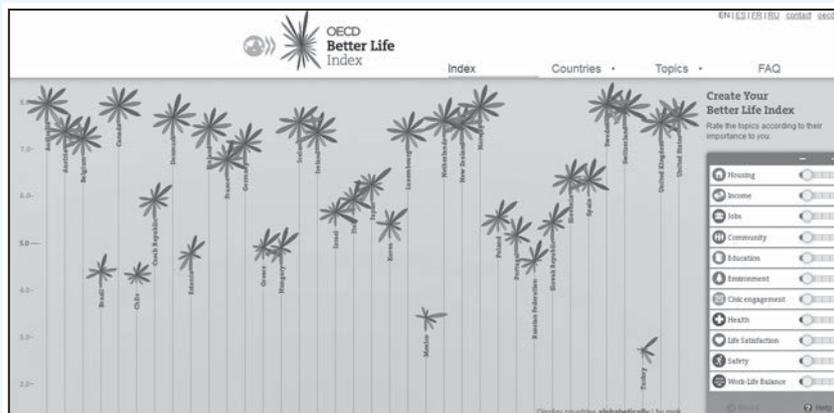
Vivons-nous mieux et, dans l'affirmative, comment le savons-nous ? Comment mesurer les progrès en matière de bien-être en ne se fondant pas seulement sur la croissance économique ? Le bien-être est-il équitablement réparti entre les différents groupes sociaux, par exemple entre les jeunes et les personnes âgées ou entre les hommes et les femmes ? Comment s'assurer un plus haut niveau de bien-être aujourd'hui, sans compromettre le bien-être des générations futures ? L'OCDE s'intéresse à la question de la mesure du bien-être et du progrès social depuis plus de 10 ans et ses travaux se sont concrétisés par le lancement, en 2011, de l'*Initiative du vivre mieux*. L'*Initiative du vivre mieux* porte sur les aspects de l'existence qui sont importants pour la population et qui, ensemble, déterminent leur vie. Elle comprend une batterie d'indicateurs du bien-être actualisés régulièrement, une analyse publiée dans le rapport *Comment va la vie ?*, ainsi qu'une application en ligne interactive, l'*Indicateur du vivre mieux* (encadré 1.1).

Elle comprend également des projets méthodologiques et de recherche qui visent à enrichir les ressources disponibles afin de permettre de mieux comprendre les évolutions en matière de bien-être et les facteurs qui les déterminent¹.

Bien que les premiers travaux sur le bien-être et le progrès aient été lancés à l'initiative des chercheurs et des responsables publics, la mesure du bien-être occupe désormais une place importante dans les activités de beaucoup d'instituts statistiques. La raison en est qu'il est maintenant largement admis que les responsables de l'action publique ont impérativement besoin, pour prendre des décisions éclairées, de statistiques sur le bien-être établies de manière régulière et systématique et portant sur divers aspects importants pour la vie des citoyens.

Encadré 1.1. L'Indicateur du vivre mieux

L'*Indicateur du vivre mieux* est conçu pour que les individus participent à la réflexion sur le bien-être et permet ainsi de déterminer ce qui leur importe le plus. Il se présente sous forme d'un outil interactif (graphique 1.1) qui permet aux utilisateurs d'accorder eux-mêmes l'importance qu'ils souhaitent aux 11 dimensions du cadre d'évaluation du bien-être défini par l'OCDE (graphique 1.2). L'application en ligne permet à l'utilisateur de comparer les scores moyens des différents pays en fonction de ce qui compte le plus pour lui et de faire connaître le résultat qu'il a obtenu et l'importance qu'il accorde aux différentes dimensions aux membres de son réseau et à l'OCDE. Depuis son lancement (mai 2011), plus de 2.6 millions de personnes originaires du monde entier ont visité l'*Indicateur du vivre mieux*. Quelque 44 000 indicateurs ont été communiqués à l'OCDE. Ils montrent qu'en moyenne, la satisfaction à l'égard de l'existence, la santé et l'éducation sont les dimensions qui comptent le plus pour les utilisateurs qui ont partagé ces informations.

Encadré 1.1. **L'Indicateur du vivre mieux** (suite)Graphique 1.1. **L'Indicateur du vivre mieux – application en ligne de l'OCDE**

Note : La capture d'écran montre l'Indicateur du vivre mieux. Les pays sont symbolisés par une fleur dont les onze pétales représentent les différentes dimensions du bien-être (graphique 1.2). Les utilisateurs indiquent l'importance qu'ils accordent à chacune de ces dimensions à l'aide du tableau de commande qui se situe dans la partie droite de l'écran. Une fois que ces pondérations sont attribuées, les fleurs changent de taille en fonction de l'importance accordée à chaque critère par l'utilisateur. Parallèlement, les pays se déplacent vers le haut ou vers le bas selon qu'ils obtiennent un bon ou un mauvais score dans la dimension du bien-être que l'utilisateur juge la plus importante pour lui.

Source : L'Indicateur du vivre mieux de l'OCDE, www.betterlifeindex.org.

Ces dernières années, beaucoup de pays ont lancé leurs propres projets de mesure du bien-être (voir www.wikiprogress.org pour un inventaire actualisé en permanence des initiatives existantes). Plusieurs de ces projets ont été présentés à l'occasion d'une série de conférences régionales organisées par l'OCDE et du 4^e Forum mondial de l'OCDE consacrés aux statistiques, connaissance et politique (4th OECD World Forum on Statistics, Knowledge and Policy), qui a eu lieu à New Delhi en octobre 2012. Le nombre élevé et croissant d'initiatives de ce type témoigne de l'intérêt que suscitent, à l'échelle mondiale, les indicateurs et analyses qui vont au-delà du PIB. Ces initiatives révèlent également une forte convergence des cadres conceptuels et indicateurs utilisés (encadré 1.2).

Encadré 1.2. **Initiatives nationales récentes en matière de mesure du bien-être et du progrès**

Si les premiers travaux sur le bien-être et le progrès ont été lancés à l'initiative de chercheurs ou de responsables de l'action publique (Club de Rome, Projet mondial de l'OCDE, etc.), la question du bien-être occupe désormais une place importante parmi les activités de nombre d'offices nationaux de la statistique. Quelques exemples de projets récemment lancés par ces derniers ou par les pouvoirs publics sont présentés ci-après¹.

- **Australie** : l'Australian Bureau of Statistics (ABS) a publié la première édition de son rapport *Measures of Australia's Progress* (MAP) en 2002, puis des versions actualisées en 2010 et 2012. En 2011, l'ABS a conduit une vaste enquête auprès de la population (MAP 2.0) pour améliorer les indicateurs du MAP. La consultation a été menée auprès d'individus, de personnalités locales et d'experts, qui ont été invités à donner des indications sur les objectifs et les aspirations des Australiens. Les informations, recueillies par l'intermédiaire d'une série de conférences, de consultations en ligne et de groupes d'experts, ont permis d'identifier certaines des lacunes des indicateurs existants du MAP et conduit à ajouter la « gouvernance » aux dimensions du progrès mesurées. Par la suite, l'ABS a exploité les résultats de cette consultation pour améliorer le cadre statistique utilisé pour mesurer le progrès. La nouvelle édition du MAP paraîtra en novembre 2013.

Encadré 1.2. Initiatives nationales récentes en matière de mesure du bien-être et du progrès (suite)

- **Autriche** : en 2012, Statistik Austria a créé une nouvelle série de données (*Comment va l'Autriche ?*), composée de 30 indicateurs principaux portant sur trois domaines : prospérité matérielle, qualité de vie et viabilité écologique. La même année, le ministère de l'économie et l'institut de recherche autrichien WIFO ont publié, sous le titre *Mehr als Wachstum* (« plus que la croissance »), une étude qui complète les indicateurs du cadre *Comment va la vie ?* de l'OCDE par des indicateurs sur des dimensions jugées particulièrement importantes pour la population autrichienne. Les Autrichiens ont été invités, dans le cadre d'entretiens, à indiquer l'importance de certains indicateurs et de certaines dimensions pour leur propre bien-être. Les indicateurs ont ensuite été agrégés en fonction des réponses, ce qui a permis d'obtenir un indicateur composite du bien-être pour les Autrichiens.
- **France** : depuis la publication du rapport *Stiglitz-Sen-Fitoussi*², l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) a inclus des variables relatives à la qualité de vie dans les enquêtes auprès des ménages et a introduit une enquête multimode spécifique sur la qualité de vie. Cette enquête a permis, pour la première fois, de mesurer ensemble toutes les dimensions objectives et subjectives de la qualité de vie recommandées dans le rapport *Stiglitz-Sen-Fitoussi* (Stiglitz et al., 2009).
- **Italie** : en 2011, l'Office italien de la statistique (Istituto nazionale di statistica, ISTAT) et le Conseil national de l'économie et du travail (CNEL) ont créé ensemble le « groupe de pilotage sur la mesure du progrès dans la société italienne », qui regroupe des représentants des entreprises, des organisations syndicales et de la société civile. Ce groupe a mis au point un cadre multidimensionnel de mesure du « bien-être équitable et durable » (*BES – benessere equo e sostenibile*) en s'appuyant sur une consultation ouverte lancée (au moyen d'enquêtes et d'une consultation en ligne) auprès d'experts, de la société civile et des citoyens, pour identifier les dimensions du bien-être les plus importantes pour la société italienne. Ce groupe a publié son rapport en 2013 et les indicateurs seront actualisés de manière systématique par ISTAT.
- **Mexique** : l'Office mexicain de la statistique (Instituto Nacional de Estadística Geografía e Informática, INEGI) a mis au point une série de statistiques sur le bien-être dans le cadre d'un processus en trois étapes. La première étape a consisté à favoriser des débats et discussions sur ce sujet à travers des séminaires et conférences auxquels ont participé des experts nationaux, régionaux et internationaux compétents. La deuxième étape a consisté à recueillir et à publier des statistiques existantes sur le bien-être par l'intermédiaire d'un espace spécifique du site Internet de l'INEGI et à mettre au point de nouveaux indicateurs sur le bien-être subjectif sur la base de questions ajoutées aux enquêtes existantes (enquête sur le revenu et les dépenses des ménages, enquête sur l'emploi du temps, enquête sur la confiance des citoyens et la perception du public). La troisième étape a consisté à faire en sorte que cette nouvelle série d'indicateurs sur le bien-être éclaire l'élaboration des politiques publiques.
- **Portugal** : l'Office portugais de la statistique (Instituto Nacional de Estatística) a récemment commencé à élaborer un indicateur de bien-être, qui sera rendu public fin 2013. En outre, depuis 2012, il actualise annuellement ses 80 indicateurs du développement durable.
- **Royaume-Uni** : en 2010, le Premier ministre a invité l'autorité de la statistique du Royaume-Uni (National Statistician) à lancer un « débat national » invitant les citoyens à répondre à la question « Qu'est-ce qui est important pour vous ? ». Cette initiative a été mise en œuvre dans le cadre du programme de mesure du bien-être national de l'Office national de la statistique (Office of National Statistics, ONS), qui prévoyait la mise en place de plateformes en ligne et hors ligne avec lesquelles les citoyens et les organisations pouvaient interagir au sujet des questions susceptibles de faciliter la mesure du progrès national. Plus de 34 000 contributions ont été enregistrées et les premières conclusions du débat national et de la consultation ont été publiées en juin 2011. En juillet 2012, l'ONS a publié la première édition annuelle des estimations du bien-être subjectif, ainsi qu'une version révisée de la liste de domaines et d'indicateurs. En novembre 2012, le premier rapport annuel intitulé « *Life in the UK, 2012* » et la « roue » regroupant l'ensemble des indicateurs du bien-être national ont été publiés. Couplés aux indicateurs du développement durable mis au point par le Department for Environment, Food and Rural Affairs (DEFRA),

Encadré 1.2. Initiatives nationales récentes en matière de mesure du bien-être et du progrès (suite)

ces indicateurs du bien-être montrent ce qui est important pour les citoyens du Royaume-Uni en tant que nation et le type de société qu'ils souhaitent léguer aux générations futures. Par ailleurs, le cadre Scotland Performs permet d'évaluer dans quelle mesure l'administration écossaise parvient à créer un pays plus prospère, dans lequel chacun a la possibilité de s'épanouir grâce à une croissance économique durable. Scotland Performs rend compte des résultats obtenus par rapport aux priorités nationales énoncées dans le cadre de mesure des performances (National Performance Framework).

Par ailleurs, de nombreuses initiatives ont été mises en œuvre à l'échelon international. Ainsi :

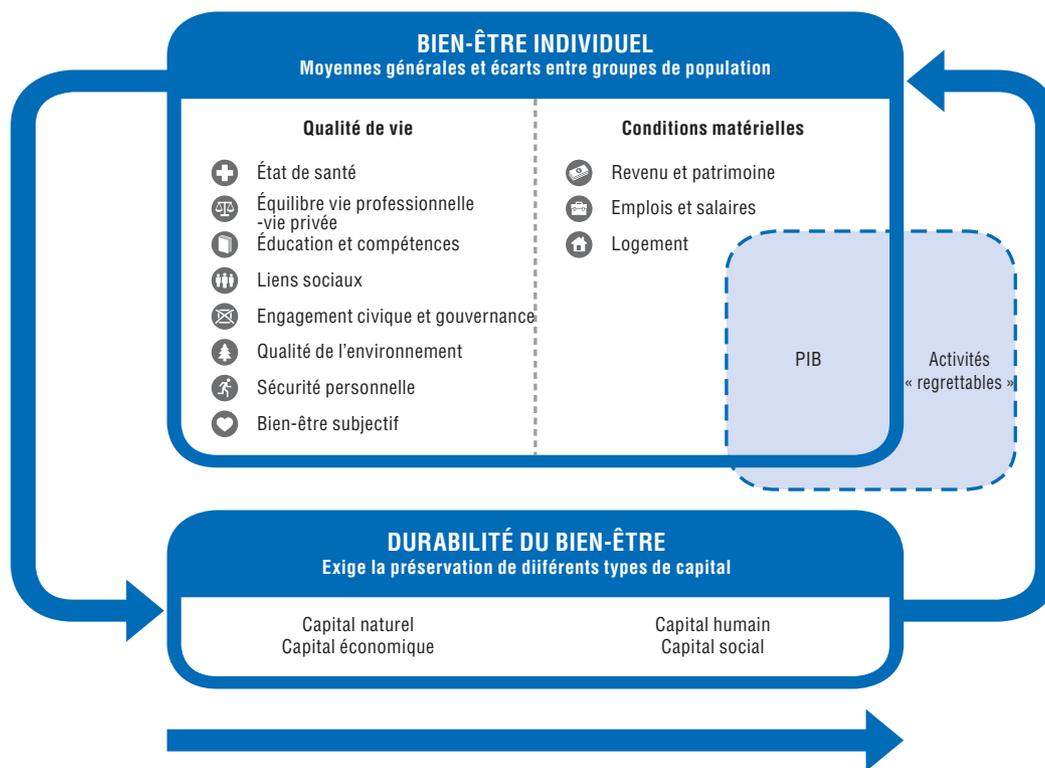
- Au niveau européen, le **Comité du système statistique européen** (CSSE) a créé un groupe de parrainage sur la mesure du progrès, du bien-être et du développement durable, chargé de donner suite aux recommandations de la communication « PIB et au-delà » et au rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi. S'appuyant sur certaines des recommandations de ce groupe, le CSSE a mis au point une série d'indicateurs sur la qualité de vie applicables à l'Union européenne. La construction de ces indicateurs est considérée comme la première tentative effectuée pour mesurer la qualité de vie dans l'Union européenne à partir de données issues de plusieurs sources. Cette mesure sera améliorée et complétée par des indicateurs supplémentaires lorsque les données obtenues par l'intermédiaire de modules *ad hoc* introduits dans des enquêtes existantes seront connues (par exemple le modèle sur le bien-être subjectif introduit dans la vague 2013 de l'enquête européenne sur le revenu et les conditions de vie, EU-SILC) et que d'autres travaux méthodologiques auront été effectués.
- Au **niveau européen**, la **stratégie Europe 2020 de l'Union européenne** définit elle aussi des objectifs en termes d'emploi et de croissance intelligente, durable et inclusive. Des indicateurs principaux spécifiques permettent d'effectuer un suivi des progrès accomplis vers la réalisation de ces objectifs.
- **L'Organisation mondiale de la santé/Europe** a mis sur pied un groupe d'experts sur la mesure du bien-être en Europe et la définition d'objectifs en la matière. Ce groupe a principalement vocation à fournir des conseils pour la définition d'objectifs en matière de bien-être, dans le cadre des objectifs de la stratégie européenne Santé 2020.

1. Pour les pays européens, voir également http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/quality_life/links#5.

2. En 2008, l'ex-président français Nicolas Sarkozy a créé la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, présidée et coordonnée par Joseph Stiglitz, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi. En septembre 2009, la Commission a publié un rapport qui contenait environ 30 recommandations sur la manière d'améliorer la mesure du bien-être et du progrès (Stiglitz et al., 2009). *Comment va la vie ?* s'appuie en grande partie sur ces recommandations.

Un cadre de mesure du bien-être

Le graphique 1.2 présente le cadre conceptuel qu'utilise l'OCDE dans son *Initiative du vivre mieux* pour mesurer et définir le bien-être (voir l'encadré 1.3). Ce cadre fait la différence entre le bien-être actuel et le bien-être futur. Le bien-être actuel est mesuré sur la base des résultats obtenus dans deux grands domaines : les conditions de vie matérielles (revenu et patrimoine, emplois et salaires, logement) et la qualité de vie (état de santé, équilibre vie professionnelle-vie privée, éducation et compétences, liens sociaux, engagement civique et gouvernance, qualité de l'environnement, sécurité personnelle et bien-être subjectif). Le bien-être futur est évalué sur la base de ressources fondamentales qui ont une influence sur l'évolution du bien-être au fil du temps et qui sont systématiquement affectées par les actes accomplis aujourd'hui : ces ressources peuvent être mesurées à l'aide d'indicateurs relatifs à différents types de « capital ». Le chapitre 6 présente de manière plus précise la méthode employée par *Comment va la vie ?* pour mesurer la durabilité du bien-être.

Graphique 1.2. **Le cadre conceptuel de mesure du bien-être de l'OCDE**

Source : OCDE (2011), *Comment va la vie ? : Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264121195-fr>.

Établi à partir de bonnes pratiques en matière de mesure du bien-être et du progrès, des recommandations du rapport *Stiglitz-Sen-Fitoussi*, ainsi que de consultations menées auprès d'experts internationaux et des offices nationaux de la statistique représentés au sein du Comité des statistiques de l'OCDE, le cadre d'évaluation du bien-être actuel comporte quatre spécificités :

- Premièrement, il est axé sur les **personnes** (individus et ménages) ainsi que sur leur situation et les liens qu'elles entretiennent avec les autres là où elles vivent et travaillent. Le fait que le cadre soit axé sur les personnes plutôt que sur l'économie est important parce qu'il peut exister des différences entre la situation économique générale d'un pays et le bien-être ressenti par les individus et les ménages.
- Deuxièmement, il est axé sur les **résultats** en matière de bien-être, plutôt que sur les « inputs » et les « outputs », les résultats fournissant des informations directes sur la vie des individus. Ainsi, il mesure la satisfaction des individus à l'égard de l'eau plutôt que le montant des ressources investies et la longueur de canalisation qu'il a fallu poser pour fournir de l'eau potable.
- Troisièmement, il porte non seulement sur les résultats moyens, mais aussi sur la **répartition** du bien-être au sein de la population, en particulier sur les différences individuelles en fonction de l'âge, du sexe et du milieu socio-économique.
- Enfin, il mesure à la fois les aspects **objectifs** et **subjectifs** du bien-être, ce que les individus ressentent et le jugement qu'ils portent sur leurs conditions de vie, car ce ressenti fournit des informations importantes en complément des indicateurs objectifs sur les conditions de vie.

Encadré 1.3. **Fondements conceptuels du cadre d'évaluation du bien-être défini par l'OCDE**

D'un point de vue normatif, le cadre d'évaluation du bien-être défini par l'OCDE repose sur l'approche fondée sur les capacités proposée par Sen, 1985 (voir également Alkire et Sarwar, 2009 ; Anand et al., 2009 ; Anand et al., 2011). Cette approche s'appuie sur une définition multidimensionnelle du bien-être qui accorde de l'importance à la fois à ce que font les individus – avoir un emploi de qualité, s'exprimer sur le plan politique (leur fonctionnement) – et à la latitude dont ils disposent pour choisir ce fonctionnement (leurs capacités). Cette approche fondée sur les capacités se distingue des conceptions dites « welfaristes », qui tiennent exclusivement compte des résultats en matière de bien-être, quelles que soient les conditions dans lesquelles ces résultats sont obtenus (en d'autres termes, ces conceptions ne tiennent pas compte des possibilités offertes à chacun pour obtenir ces résultats).

Le cadre d'évaluation défini par l'OCDE repose sur l'idée que les capacités comptent autant que les fonctionnements, reconnaissant ainsi l'importance de la responsabilité individuelle et de la possibilité, pour les individus, de choisir la vie qu'ils veulent mener. Ainsi, le cadre englobe des dimensions telles que l'éducation, la santé et le bien-être parce qu'elles sont essentielles pour pouvoir choisir une vie satisfaisante. De ce point de vue, accroître le bien-être signifie augmenter les possibilités dont disposent les individus pour leur permettre de mener une vie correspondant à leurs objectifs et à leurs valeurs.

Le cadre défini par l'OCDE tente d'appliquer concrètement l'approche fondée sur les capacités et de rendre les fonctionnements et les capacités mesurables à l'aide d'indicateurs qui peuvent être recueillis et utilisés par les pouvoirs publics et les offices nationaux de la statistique pour réaliser un suivi du bien-être de la population et de son évolution dans le temps. Pour appliquer ce cadre concrètement, il faut d'abord sélectionner une liste de fonctionnements et capacités élémentaires et universels, puis définir des indicateurs pour mesurer chaque fonctionnement et chaque capacité. Ainsi, l'OCDE définit le bien-être du point de vue des conditions de vie matérielles et de la qualité de vie, comme le font de nombreuses études (voir, par exemple, Stiglitz et al., 2009 pour une étude récapitulative ; Sen, 1998 ; Nussbaum, 2011). Les 11 dimensions du bien-être retenues dans le cadre défini par l'OCDE peuvent être analysées à la fois comme des fonctionnements et comme des capacités. Par exemple, être en bonne santé constitue à la fois un « fonctionnement » en soi et une « capacité » qui permet de choisir parmi divers fonctionnements (par exemple le type d'emploi, le type de loisir, etc.). Plus cet éventail de choix est large, plus l'espace des capacités est grand.

Sur le plan conceptuel, l'approche de l'OCDE est analogue à la méthode mise au point par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour construire son indicateur du développement humain (IDH). Le cadre défini par l'OCDE a cependant un champ d'application plus vaste que l'IDH parce qu'il englobe d'autres dimensions en plus des trois composantes retenues par le PNUD (le revenu, la santé et l'éducation), qui a toujours axé son action sur les pays en voie de développement.

Source : D'après Boarini, R. et Mira d'Ercole (2013), « Going Beyond GDP: An OECD Perspective », *Fiscal Studies Special Issue on Well-Being*, à paraître.

Comme indiqué *supra*, les conditions de vie matérielles et la qualité de vie se déclinent en 11 dimensions au total : le revenu et le patrimoine ; les emplois et les salaires ; le logement ; l'état de santé ; l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée ; l'éducation et les compétences ; les liens sociaux ; l'engagement civique et la gouvernance ; la qualité de

l'environnement ; la sécurité personnelle ; et le bien-être subjectif. Ces dimensions ont été retenues pour les raisons suivantes :

- La dimension **revenu et patrimoine** mesure les ressources économiques que les individus peuvent ou pourront utiliser pour satisfaire divers besoins et diverses aspirations et qui les protègent de la précarité et de divers types de risques.
- L'**existence d'emplois et leur qualité** influencent le bien-être parce que des emplois de qualité, en plus de permettre aux individus de disposer de plus de ressources économiques, leur offrent la possibilité de réaliser leurs ambitions personnelles, d'acquérir des compétences et des aptitudes, de se sentir utiles à la société et d'avoir une meilleure image d'eux-mêmes.
- L'accès au **logement** et la qualité du logement répondent à des besoins élémentaires. En plus d'avoir une valeur intrinsèque, le fait d'avoir un logement de qualité est déterminant pour la santé et le bien-être subjectif, les liens sociaux, l'accès à l'emploi et aux services publics.
- Outre le fait qu'elle est en elle-même importante pour le bien-être, la **santé** physique et mentale permet aux individus d'accomplir certaines activités personnelles et sociales qui concourent à leur bien-être.
- L'**éducation et les compétences** peuvent être considérées à la fois comme un besoin élémentaire et une aspiration de tous les êtres humains et comme un élément indispensable à de nombreux autres résultats en matière de bien-être économique et non économique.
- L'**équilibre vie professionnelle-vie privée** joue un rôle important pour le bien-être sur le plan de la vie familiale. Plus généralement, le temps que les individus peuvent consacrer à leurs loisirs, à leurs activités d'hygiène personnelle et à d'autres activités extraprofessionnelles les aide à rester productifs et en bonne santé.
- L'**engagement civique** a de l'importance parce que la possibilité de s'exprimer sur le plan politique dans la société dans laquelle ils vivent permet aux citoyens de prendre part aux décisions politiques qui ont une incidence sur leur vie et aux discussions qui déterminent le bien-être de la collectivité ; de même, la **bonne gouvernance** est indispensable pour que les avis qu'expriment les individus donnent naissance à des politiques susceptibles de les aider à réaliser leurs aspirations.
- Les **liens sociaux** sont importants en eux-mêmes, nombre d'individus déclarant que les activités les plus agréables sont celles partagées avec d'autres ; ils sont aussi indispensables à la réalisation d'autres objectifs importants, comme trouver un emploi ou avoir quelqu'un vers qui se tourner en cas de besoin.
- En plus d'être importante en elle-même, la **qualité** de l'environnement naturel dans lequel les individus vivent et travaillent influence également la santé et la capacité à exercer certaines activités (élever des enfants dans un cadre sain, avoir une vie sociale, etc.).
- Pour les mêmes raisons, vivre dans un **environnement sûr**, c'est-à-dire où le risque d'être victime d'un vol ou d'une agression est faible, est important pour le bien-être.
- Enfin, il est essentiel de tenir compte, non seulement des dimensions objectives des conditions de vie et de la qualité de vie, mais aussi de ce que ressentent les individus au sujet de leur existence et de ce qu'ils vivent – en d'autres termes, de leur **bien-être subjectif**.

Ces 11 dimensions peuvent être considérées comme universelles, en ce sens qu'elles s'appliquent à tout individu, quelle que soit la société dans laquelle il vit. Cependant, leur importance relative varie selon les personnes et selon les pays. Les personnes qui vivent dans différents pays ou différentes sociétés peuvent, en fonction de leurs propres priorités, ne pas accorder la même importance aux mêmes dimensions. De surcroît, les pays ont la possibilité de modifier ce cadre d'évaluation pour qu'il rende mieux compte du bien-être de leur population (il est possible de regrouper ou de renommer certaines dimensions, ou d'ajouter des dimensions spécifiques au pays – par exemple, en Italie, la culture fait partie des 12 dimensions qui composent l'indicateur du bien-être national BES (*Benessere Equo sostenibile*) (www.misuredelbenessere.it)).

Enfin et surtout, les indicateurs retenus pour évaluer les résultats obtenus dans ces différentes dimensions peuvent varier selon la situation de chaque pays, son histoire et aux situations spécifiques auxquelles il est confronté. En d'autres termes, le cadre d'évaluation du bien-être proposé *supra* ne doit pas constituer une contrainte pour les pays qui souhaitent mettre en œuvre leurs propres stratégies nationales en matière d'évaluation du bien-être. Il est plutôt conçu comme un cadre susceptible d'avoir valeur de référentiel pour la réalisation de comparaisons internationales significatives.

Choix des indicateurs

Les indicateurs principaux retenus dans *Comment va la vie ?* sont, à des degrés divers, conformes à certains critères de qualité, comme l'intérêt conceptuel et pratique, la qualité des données sous-jacentes, la comparabilité des concepts et des questions posées dans les enquêtes et la fréquence de la mesure (voir l'encadré 1.4 pour de plus amples informations sur les indicateurs et sur la logique qui préside à leur sélection). Le choix a été effectué en concertation avec des experts de l'OCDE et les offices nationaux de la statistique des pays de l'OCDE à l'occasion de la rédaction de la première édition de *Comment va la vie ?*. La présente édition repose sur la même série d'indicateurs, qui, par souci de cohérence par rapport à la précédente édition, n'a été que très peu enrichie.

Bien que les indicateurs retenus constituent, selon l'OCDE, les meilleurs indicateurs indirects dont on dispose actuellement pour mesurer les résultats dans les 11 dimensions du bien-être définies, ils ne satisfont pas nécessairement à l'ensemble des critères précités. En particulier, lorsque les données officielles existantes ne sont pas jugées suffisamment comparables entre pays, *Comment va la vie ?* fait appel à des données provenant de sources non officielles. Or, celles-ci présentent des limites bien connues, liées à la taille des échantillons, aux bases de sondage, au mode de collecte des données, etc. Elles présentent néanmoins l'avantage de porter sur un grand nombre de pays et de reposer sur un questionnaire harmonisé utilisé dans beaucoup de pays². Les indicateurs qui reposent sur des sources de données non officielles doivent être considérés comme des indicateurs provisoires, adoptés jusqu'à ce que des statistiques officielles de meilleure qualité et se prêtant mieux aux comparaisons soient mises au point. Les résultats obtenus sur la base de ces données non officielles doivent être interprétés avec prudence. La prudence est également de rigueur s'agissant de l'interprétation des indicateurs subjectifs, qui peuvent être influencés par des facteurs socioculturels susceptibles de nuire à la pertinence des comparaisons entre pays.

Les indicateurs de *Comment va la vie ?* doivent être analysés comme expérimentaux et évolutifs. Ils évolueront à mesure que de nouveaux indicateurs seront mis au point et que les pays s'entendront sur des outils de mesure plus susceptibles de rendre compte des diverses dimensions du bien-être.

Évaluer le bien-être à l'aide d'un tableau de bord

La définition du bien-être adoptée par l'OCDE est multidimensionnelle. Or, pour évaluer des concepts multidimensionnels, on fait habituellement appel soit à une série d'indicateurs (tableau de bord) soit à un indicateur composite ou synthétique. Les indicateurs synthétiques sont cependant souvent critiqués pour la déperdition d'informations qu'ils entraînent et pour le caractère arbitraire des hypothèses retenues pour pondérer leurs différentes dimensions et composantes et parvenir à un indicateur unique (voir Stiglitz et al., 2009 ; Fleurbaey, 2009 pour une étude récapitulative). S'agissant de l'*Indicateur du vivre mieux*, pour remédier au caractère arbitraire de la pondération, on permet aux utilisateurs de créer leur propre indicateur synthétique en pondérant les diverses dimensions du bien-être en fonction de ce qu'ils jugent le plus important pour leur bien-être (encadré 1.1).

L'autre inconvénient des indicateurs synthétiques ou composites tient au niveau auquel ils sont agrégés. Ainsi, sur le plan conceptuel, les indicateurs synthétiques des résultats en matière de bien-être sont de meilleure qualité lorsqu'ils sont agrégés au niveau individuel que lorsqu'ils s'obtiennent en additionnant des moyennes nationales parce qu'ils permettent alors de prendre en compte la distribution conjointe des résultats au niveau individuel (par exemple de déterminer si les individus qui se situent en bas de l'échelle des revenus obtiennent également de moins bons résultats que les autres sur les plans de la santé, des compétences, etc.) et d'appliquer des coefficients de pondération reposant sur les préférences des individus (voir Schokkaert et Decanq, 2013 pour une réflexion sur cette question). Toutefois, il n'est possible de construire des indices synthétiques de ce type que si les données au niveau des individus comme les données au niveau des pays sont issues d'une même enquête. Etant donné que la plupart des pays ne disposent pas de ce type d'informations, *Comment va la vie ?* fait appel, non pas à un indicateur synthétique ou composite, mais à un tableau de bord composé de 25 indicateurs principaux³.

Encadré 1.4. Les indicateurs principaux de *Comment va la vie ?* en 2011 et dans la présente édition

Pour sélectionner les indicateurs, l'OCDE s'est appuyé sur le cadre d'évaluation du bien-être représenté sur le graphique 1.2. Les principaux critères de sélection retenus sont les suivants : i) les indicateurs doivent rendre compte des résultats en matière de bien-être au niveau individuel ou au niveau des ménages ; ii) ils doivent mesurer les résultats en matière de bien-être, non les moyens mis en œuvre pour les obtenir ; iii) ils doivent pouvoir être décomposés, c'est-à-dire permettre d'évaluer le bien-être de différents groupes de la population ; et iv) ils doivent mesurer la distribution conjointe des résultats, en d'autres termes évaluer si une personne défavorisée dans une dimension obtient également de mauvais résultats dans une autre. Par ailleurs, les indicateurs principaux doivent aussi satisfaire aux exigences statistiques habituelles, par exemple présenter une validité apparente (permettre une évaluation intuitive du concept considéré) ; porter sur des résultats synthétiques (plutôt que sur des composantes précises) ; être susceptibles d'évoluer et être sensibles aux interventions publiques ; permettre des comparaisons entre pays ; être couramment utilisés comme outils de mesure du bien-être et acceptés comme tels par les statisticiens et les chercheurs ; couvrir un grand nombre de pays et reposer sur des données collectées relativement régulièrement et récemment (pour des précisions complémentaires sur ces critères, voir OCDE, 2011). Bien que les indicateurs retenus soient globalement conformes à ces critères, la sélection est appelée à s'améliorer à mesure que l'on disposera de statistiques de meilleure qualité.

Encadré 1.4. Les indicateurs principaux de *Comment va la vie ?* en 2011 et dans la présente édition (suite)

La première édition de *Comment va la vie ?*, parue en 2011, distinguait les indicateurs principaux – indicateurs dont la qualité est jugée suffisante et qui peuvent être utilisés à des fins de suivi du bien-être dans le temps et de comparaison entre les pays – et les indicateurs secondaires – qui, comparativement aux indicateurs principaux, se rapportent à des aspects plus précis de la dimension considérée et couvrent un plus petit nombre de pays ou reposent sur des sources jugées moins fiables. La plupart des indicateurs sont calculés sur la base de statistiques officielles (SO), tandis qu'un petit nombre d'indicateurs reposent sur des statistiques non officielles (SNO). Les indicateurs principaux retenus en 2011 pour les différentes dimensions sont les suivants :

- **Revenu et patrimoine** : revenu disponible ajusté net des ménages par personne ; patrimoine financier net des ménages par personne (SO).
- **Emplois et salaires** : taux d'emploi (SO) ; taux de chômage de longue durée (SO) ; salaire annuel brut moyen des travailleurs à plein-temps (SO).
- **Conditions de logement** : nombre de pièces par personne (SO) ; logement dépourvu des équipements sanitaires de base (SO).
- **État de santé** : espérance de vie à la naissance (SO) ; état de santé autodéclaré (SO).
- **Équilibre vie professionnelle-vie privée** : salariés ayant une durée de travail longue (SO) ; temps consacré aux loisirs et occupations personnelles (SO).
- **Éducation et compétences** : niveau d'études (SO) ; compétences cognitives des élèves (SO).
- **Liens sociaux** : soutien du réseau social (SNO).
- **Engagement civique et gouvernance** : participation électorale (SO) ; consultation sur les projets de réglementation (SO).
- **Qualité de l'environnement** : qualité de l'air (SO).
- **Sécurité des personnes** : homicides volontaires (SO) ; victimisation autodéclarée (SNO).
- **Bien-être subjectif** : satisfaction à l'égard de l'existence (SNO).

À l'issue d'une nouvelle série de consultations des offices nationaux de la statistique, cinq nouveaux indicateurs principaux ont été introduits dans la présente édition de *Comment va la vie ?*. Ils complètent ou améliorent les indicateurs de l'édition 2011.

- *Les coûts de logement* (SO), qui mesurent l'accessibilité financière du logement.
- *L'espérance de scolarisation* (SO), qui mesure les chances de suivre des études d'un enfant scolarisé aujourd'hui.
- *La satisfaction à l'égard de la qualité de l'eau* (SNO), qui mesure la satisfaction à l'égard d'un aspect de l'environnement (l'eau) dont l'indicateur principal, qui porte sur la qualité de l'air, ne rend pas compte.
- *La faiblesse de l'ancienneté dans l'emploi* (SO), qui mesure la précarité de l'emploi et l'instabilité dans l'emploi.
- *Les compétences des adultes* (SO), qui mesurent les compétences cognitives de la population adulte.

Voir le chapitre 2 pour la définition exacte des indicateurs et pour des informations sur les sources sur lesquelles ils reposent. Voir également OCDE, 2011 pour une analyse approfondie des forces et faiblesses des divers indicateurs et de leur interprétation.

Si la méthode reposant sur le tableau de bord présente l'avantage de donner des informations distinctes sur chaque dimension du bien être et de permettre ainsi de déterminer les dimensions qui influencent le plus les résultats des pays en matière de bien-être, elle n'en présente pas moins certains inconvénients, à savoir qu'elle aboutit à

des résultats d'ensemble plus complexes et ne donne pas d'informations sur les relations entre les différents résultats en matière de bien-être.

Pour tenter de remédier en partie à ces limites, *Comment va la vie ?* synthétise les informations issues des 25 indicateurs principaux (qui mesurent les résultats moyens au sein de la population⁴) à l'aide de la méthode dite des « feux tricolores » (tableau 1.1). Les feux tricolores permettent de comparer les pays en fonction des résultats obtenus dans les 11 dimensions (non pondérées) du bien-être. Les 20 % de pays qui occupent le haut du classement dans le tableau 1.1 sont représentés par des cercles (qui symbolisent le feu vert), les 60 % qui occupent le milieu du classement par des triangles (feu orange) et les 20 % qui occupent le bas du classement par des losanges (feu rouge).

Il en ressort que globalement :

- La Suisse, l'Australie, les pays d'Europe du Nord, ainsi que le Canada, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni font partie des pays qui obtiennent les meilleurs résultats.
- Les États-Unis, l'Irlande, le Luxembourg, l'Autriche, la Belgique, la Finlande, l'Allemagne, la France, le Japon, la Corée, l'Espagne, la République tchèque, l'Italie, la République slovaque, Israël, la Pologne et le Portugal affichent des résultats moyens.
- La Turquie, le Brésil, le Mexique, l'Estonie, la Hongrie, la Grèce et le Chili font partie des pays dont les résultats sont relativement mauvais.

La méthode des feux tricolores présente cependant des limites. Par exemple, comme elle repose sur les performances relatives des différents pays, elle ne permet pas d'analyser les progrès de ces derniers dans le temps. De surcroît, elle regroupe les pays d'après les seuils habituels au lieu de faire appel à des techniques d'analyse des données (comme l'analyse par grappe). Il n'en reste pas moins que les tendances analysées pour les besoins de *Comment va la vie ?* permettent d'effectuer des comparaisons entre les pays à un moment donné et sont généralement bien corrélées avec les résultats obtenus sur la base d'autres classements ou méthodes d'agrégation.

Les résultats en matière de bien-être peuvent être le fruit de facteurs divers, souvent liés les uns aux autres, si bien qu'en général, les pays ont différentes forces et faiblesses dans les diverses dimensions du bien-être (voir les graphiques 1.A1.1 à 1.A1.3 en annexe 1.A1). Bien que des travaux supplémentaires soient nécessaires pour identifier les facteurs qui déterminent le bien-être, l'annexe 1.A1 présente les résultats d'une analyse exploratoire simple qui apporte un éclairage sur cette question.

Programme statistique de *Comment va la vie ?* : avancées réalisées depuis 2011

Comment va la vie ? doit, entre autres objectifs importants, permettre de définir des priorités pour les travaux statistiques à venir et de suivre la progression de ces travaux. La première édition avait mis en évidence certains des obstacles à surmonter pour mettre au point des indicateurs de meilleure qualité dans chacune des dimensions du bien-être.

Si nombre de ces obstacles existent encore, des avancées non négligeables ont été accomplies concernant certains d'entre eux. Ainsi :

- **Revenu et patrimoine** : en juin 2013, l'OCDE a publié un rapport intitulé *Guidelines for Micro Statistics on Household Wealth* (<http://dx.doi.org/10.1787/9789264194878-en>). Ces lignes directrices en matière de microstatistiques sur le patrimoine des ménages tentent d'apporter des réponses aux problèmes auxquels se heurtent couramment les pays sur le plan des concepts, des définitions et de l'application pratique lorsqu'ils veulent

Tableau 1.1. **Panorama des indicateurs principaux du bien-être**

Un cercle est attribué aux pays qui se situent dans les deux déciles supérieurs, un losange à ceux qui se situent dans les deux déciles inférieurs et un triangle à ceux qui se situent dans les six déciles intermédiaires

Années	Conditions de vie matérielles									Qualité de vie			
	Revenu et patrimoine		Emplois et salaires				Logement			Équilibre vie professionnelle - vie privée		État de santé	
	Revenu disponible ajusté net	Patrimoine financier net	Taux d'emploi	Salaires individuel	Ancienneté dans l'emploi	Taux de chômage de longue durée	Nombre de pièces par personne	Coûts de logement	Logement dépourvu d'équipements sanitaires de base	Salariés ayant une longue durée de travail	Temps libre	Espérance de vie à la naissance	État de santé autodéclaré
2010	2010	2011	2011	2011	2011	2011	2011	2011	2011	2000 environ	2011	2011	
Australie	●	▲	●	▲	▲	●	▲	▲	▲	◆	▲	●	●
Autriche	●	▲	▲	▲	▲	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Belgique	▲	●	▲	▲	▲	▲	●	▲	▲	▲	●	▲	▲
Brésil	▲	▲	▲	▲	◆	▲	▲	▲	▲	◆	▲	◆	▲
Canada	▲	▲	▲	▲	▲	●	●	▲	▲	▲	◆	▲	●
Chili	◆	▲	▲	◆	▲	▲	▲	●	▲	◆	▲	▲	▲
République tchèque	▲	▲	▲	◆	●	▲	▲	◆	▲	▲	▲	▲	▲
Danemark	▲	▲	●	●	◆	▲	●	◆	▲	●	●	▲	▲
Estonie	▲	◆	▲	◆	▲	◆	●	▲	▲	◆	▲	◆	◆
Finlande	▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲
France	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	▲
Allemagne	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Grèce	▲	◆	◆	▲	●	◆	▲	◆	▲	▲	▲	▲	▲
Hongrie	◆	◆	◆	◆	▲	◆	◆	▲	◆	●	◆	◆	◆
Islande	▲	▲	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	▲	▲
Irlande	▲	▲	◆	●	▲	◆	●	●	▲	▲	▲	●	●
Israël	▲	▲	▲	▲	▲	▲	◆	▲	▲	▲	▲	●	●
Italie	▲	▲	◆	▲	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	▲
Japon	▲	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	◆	▲	●	◆
Corée	▲	▲	▲	▲	◆	●	▲	●	▲	▲	▲	▲	◆
Luxembourg	▲	●	▲	●	●	▲	●	◆	●	●	▲	▲	▲
Mexique	◆	▲	▲	◆	◆	●	◆	●	▲	◆	◆	◆	▲
Pays-Bas	▲	●	●	●	▲	▲	●	▲	●	●	▲	▲	▲
Nouvelle-Zélande	▲	▲	●	▲	▲	●	●	▲	▲	▲	▲	▲	●
Norvège	●	◆	●	▲	▲	▲	●	●	▲	●	●	▲	▲
Pologne	◆	◆	▲	▲	▲	▲	◆	◆	▲	▲	◆	▲	◆
Portugal	▲	▲	▲	▲	▲	◆	▲	●	▲	▲	▲	◆	◆
Fédération de Russie	◆	▲	▲	▲	▲	▲	◆	●	▲	●	◆	◆	◆
République slovaque	▲	◆	◆	◆	●	◆	▲	◆	▲	▲	▲	◆	▲
Slovénie	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Espagne	▲	▲	●	▲	▲	◆	▲	▲	●	●	●	●	▲
Suède	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	▲
Suisse	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	●	▲	▲	●	●
Turquie	▲	▲	◆	◆	◆	▲	◆	▲	◆	▲	◆	◆	▲
Royaume-Uni	▲	▲	▲	●	●	▲	▲	▲	●	▲	▲	▲	▲
États-Unis	●	●	▲	●	▲	▲	▲	▲	●	▲	▲	▲	●

Tableau 1.1. **Panorama des indicateurs principaux du bien-être (suite)**

Un cercle est attribué aux pays qui se situent dans les deux déciles supérieurs, un losange à ceux qui se situent dans les deux déciles inférieurs et un triangle à ceux qui se situent dans les six déciles intermédiaires

Années	Qualité de vie											
	Éducation et compétences				Liens sociaux	Engagement civique et gouvernance		Qualité de l'environnement		Sécurité des personnes		Bien-être subjectif
	Niveau d'études	Espérance de scolarisation	Compétences cognitives des élèves	Compétences des adultes	Soutien du réseau social	Consultation sur les projets de réglementation	Participation électorale	Satisfaction à l'égard de la qualité de l'eau	Pollution de l'air	Homicides	Victimisation autodéclarée	Satisfaction à l'égard de l'existence
	2010	2010	2009	2009	2012	2008	2011 environ	2012	2009	2010	2010	2012
Australie	▲	●	●	▲	▲	●	●	▲	▲	▲	●	▲
Autriche	▲	▲	▲	▲	●	▲	▲	●	◆	●	▲	▲
Belgique	◆	◆	◆	▲	▲	◆	▲	▲	▲	◆	◆	▲
Brésil	◆	◆	◆	▲	▲	◆	▲	▲	▲	◆	◆	▲
Canada	●	▲	●	▲	●	●	◆	▲	▲	▲	●	●
Chili	▲	◆	◆	▲	◆	◆	●	▲	◆	◆	◆	▲
République tchèque	●	▲	▲	▲	▲	▲	◆	▲	▲	▲	▲	▲
Danemark	▲	●	▲	▲	●	▲	●	●	▲	▲	▲	●
Estonie	●	▲	▲	▲	▲	◆	▲	◆	●	◆	◆	◆
Finlande	▲	◆	●	●	▲	▲	▲	▲	●	▲	▲	●
France	▲	▲	▲	▲	▲	◆	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Allemagne	▲	▲	▲	▲	▲	◆	▲	●	▲	●	▲	▲
Grèce	◆	●	◆	▲	◆	▲	◆	◆	◆	▲	▲	◆
Hongrie	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	◆
Islande	▲	●	▲	▲	●	▲	●	●	▲	●	▲	●
Irlande	▲	▲	▲	◆	●	▲	▲	▲	●	▲	▲	▲
Israël	▲	◆	◆	▲	▲	◆	▲	◆	▲	▲	◆	▲
Italie	◆	▲	▲	◆	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	◆
Japon	▲	▲	●	●	▲	▲	▲	▲	▲	●	●	▲
Corée	▲	▲	●	▲	◆	●	▲	▲	◆	◆	●	▲
Luxembourg	▲	◆	▲	▲	▲	▲	●	▲	▲	▲	▲	▲
Mexique	◆	◆	◆	▲	◆	▲	▲	▲	▲	◆	◆	▲
Pays-Bas	▲	▲	●	●	●	▲	▲	▲	◆	▲	▲	●
Nouvelle-Zélande	▲	▲	●	▲	▲	●	▲	▲	●	▲	▲	▲
Norvège	▲	▲	▲	●	▲	▲	▲	●	▲	●	▲	●
Pologne	●	▲	▲	▲	▲	●	▲	▲	◆	▲	●	▲
Portugal	◆	▲	▲	▲	◆	▲	◆	▲	▲	▲	◆	▲
Fédération de Russie	●	▲	◆	▲	▲	▲	▲	◆	▲	◆	▲	◆
République slovaque	●	▲	▲	▲	▲	▲	◆	▲	●	▲	▲	▲
Slovénie	▲	▲	▲	▲	▲	●	▲	▲	▲	●	▲	▲
Espagne	◆	▲	▲	◆	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Suède	▲	●	▲	●	▲	●	●	●	●	▲	◆	●
Suisse	▲	▲	●	▲	●	▲	◆	▲	▲	●	▲	◆
Turquie	◆	◆	◆	▲	◆	▲	●	◆	◆	▲	▲	◆
Royaume-Uni	▲	▲	▲	▲	●	●	▲	●	●	▲	●	▲
États-Unis	●	▲	▲	◆	▲	▲	▲	▲	▲	◆	●	▲

Source : Calculs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933150227>

produire des statistiques sur le patrimoine, et visent à améliorer la comparabilité des données qui existent actuellement au niveau des pays. Publié en parallèle, le rapport intitulé *OECD Framework for Statistics on the Distribution of Household Income, Consumption and Wealth* (<http://dx.doi.org/10.1787/9789264194830-en>), ou Cadre pour les statistiques sur la distribution du revenu, de la consommation et du patrimoine des ménages, propose un cadre permettant d'analyser conjointement les microstatistiques sur le revenu, la consommation et le patrimoine des ménages, qui constituent trois dimensions distinctes mais étroitement liées du bien-être économique. De surcroît, afin de mesurer les disparités dans la structure des comptes nationaux, le Groupe d'experts OCDE-Eurostat sur les disparités dans le cadre des comptes nationaux, instauré en 2011, vient d'achever un travail de comparaison en profondeur des microdonnées et des macrodonnées sur diverses composantes du revenu, de la consommation et du patrimoine des ménages et a mis au point, à titre expérimental, un ensemble de comptes des ménages qui fournit des informations compatibles avec les agrégats des comptes nationaux sur la distribution du revenu, de la consommation et de l'épargne des ménages. En outre, la Banque centrale européenne a conduit la première enquête sur les finances et la consommation des ménages, qui contient de nombreuses questions sur le patrimoine et la situation financière des ménages vivant dans les pays de la zone euro.

- **Emplois et salaires** : la récente publication, par l'Organisation internationale du travail (OIT), d'un manuel qui regroupe des concepts et définitions relatifs aux indicateurs du travail décent (OIT, 2012) constitue une avancée remarquable dans les travaux statistiques en matière de qualité de l'emploi. Ce manuel fournit une description précise des indicateurs à construire pour effectuer un suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Agenda du travail décent de l'OIT, et comprend des directives méthodologiques et pratiques pour la production et l'utilisation de ces indicateurs. De même, la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) travaille, en coopération avec Eurostat et l'OIT, à la mise au point de directives opérationnelles pour la mesure des diverses dimensions de son cadre de mesure de la qualité de l'emploi (CEE-ONU). Néanmoins, malgré ces avancées conceptuelles et méthodologiques, il n'existe pas pour l'heure de base de données comparables à l'échelle internationale sur la qualité de l'emploi. Le chapitre 5 décrit les problèmes que pose la mesure de la qualité de l'emploi et recense les lacunes statistiques qui subsistent en la matière. Enfin, la révision des normes sur les statistiques de l'emploi et du chômage formulées par la Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) qu'a lancée l'OIT constitue une autre initiative importante dans le domaine de l'emploi et des salaires. Cette révision, qui devrait s'achever fin 2013, permettra de disposer de statistiques de meilleure qualité sur le travail non rémunéré et les personnes qui ont des liens marginaux avec le marché du travail.
- **État de santé** : l'équipe spéciale CEE-ONU/OMS/Eurostat pour la mesure de l'état de santé (également connue sous le nom d'Initiative de Budapest) et le Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités se sont entendus sur un petit nombre de questions (six) destinées à mesurer les « capacités fonctionnelles ». Il est possible que ces questions finissent par servir de référence pour effectuer des comparaisons internationales de la morbidité et permettent d'étudier les liens entre la morbidité et d'autres dimensions de la qualité de vie en général. La Commission de statistique des Nations Unies a recommandé l'inclusion de ces questions dans les recensements de la population qui seront effectués en 2020. Toutefois, ces questions ne serviront de base commune à la

mise au point d'indicateurs comparables sur l'état de santé que si leur utilisation est encouragée et fait l'objet d'un suivi. Enfin, en 2014, une enquête européenne par entretien sur la santé sera réalisée dans l'Union européenne. Elle permettra d'obtenir des données d'enquête harmonisées au niveau national et au niveau de l'Union européenne sur l'état de santé et le handicap perçus, les déterminants de la santé et les soins (y compris les besoins de soins non satisfaits).

- **Éducation et compétences** : dans le cadre de son nouveau Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC), l'OCDE recueille des données comparables qui aideront les pouvoirs publics à évaluer, suivre et analyser les compétences de la population adulte et leur répartition au sein de cette population, ainsi que l'utilisation des compétences dans différents contextes. En plus de constituer un progrès majeur en matière d'évaluation des compétences, cette nouvelle enquête apportera un éclairage sur les facteurs à l'origine de l'acquisition de compétences et sur l'influence des compétences sur le bien-être en général.
- **Équilibre vie professionnelle-vie privée** : en novembre 2010, la Conférence des statisticiens européens a institué un groupe de travail sur les enquêtes sur l'emploi du temps chargé de formuler des directives et d'établir de bonnes pratiques pour aider les pays à conduire des enquêtes sur l'emploi du temps et à obtenir des résultats se prêtant mieux à des comparaisons internationales. Publiées en juin 2013, ces directives portent sur les domaines dans lesquels les statisticiens avaient indiqué avoir particulièrement besoin d'orientations supplémentaires, notamment : i) l'intérêt pratique des enquêtes sur l'emploi du temps ; ii) l'existence et la comparabilité d'indicateurs statistiques essentiels sur l'emploi du temps ; iii) la périodicité des enquêtes sur l'emploi du temps ; iv) les journaux « simplifiés » et complets sur l'emploi du temps ; et v) la classification des activités.
- **Qualité de l'environnement** : en 2012, la Commission de statistique des Nations Unies a reconnu comme norme statistique internationale le Système de comptabilité économique et environnementale intégrée (SCEE) mis au point par un groupe de travail international composé de représentants de la Division de statistique des Nations Unies, d'Eurostat, de l'OCDE, du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et de plusieurs offices nationaux de la statistique. Le SCEE propose une méthode systémique pour tenir compte des liens entre environnement et économie et analyser certains de leurs aspects socio-économiques⁵.
- **Bien-être subjectif** : en mars 2013, l'OCDE a publié sous le titre *OECD Guidelines on Measuring Subjective Well-Being* un ensemble de lignes directrices sur la mesure du bien-être subjectif (www.oecd.org/statistics/guidelines-on-measuring-subjective-well-being.htm). Ces lignes directrices fournissent des recommandations en matière de recueil, de publication et d'analyse de données sur le bien-être subjectif. Elles insistent également sur l'intérêt que peuvent revêtir les indicateurs de bien-être subjectif pour l'élaboration des politiques publiques et sur le fait que les organismes statistiques nationaux ont un rôle important à jouer parce qu'ils peuvent renforcer l'utilité des indicateurs existants. En outre, elles fournissent des prototypes de modules d'enquêtes sur le bien-être subjectif que les organismes nationaux et internationaux peuvent inclure dans leurs enquêtes auprès des ménages. Par ailleurs, la vague 2013 de l'enquête européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) conduite dans l'Union européenne comportait un module *ad hoc* sur le bien-être subjectif. Ce module permettra d'obtenir des données d'enquête harmonisées au niveau de l'UE et au niveau de chaque pays de l'UE (ainsi que, pour la

plupart des pays, au niveau infranational) sur diverses variables subjectives relatives à la manière dont les individus ressentent leur vie. Ces variables sur le bien-être subjectif seront recueillies en même temps que des informations sur la gouvernance et les droits élémentaires, les conditions de vie matérielles, la santé mentale, les activités productrices et l'appréciation des activités, les loisirs et les rapports sociaux, l'environnement naturel et le cadre de vie, et la sécurité économique et physique, ce qui permettra d'analyser la distribution conjointe des résultats dans ces diverses dimensions.

Conclusions

Ce chapitre était consacré à la présentation du cadre d'évaluation du bien-être qui a été défini par l'OCDE et sur lequel repose *Comment va la vie ?*, cadre qui a été établi en concertation avec les pays de l'OCDE et des experts internationaux. Il comportait également une présentation des indicateurs de bien-être accompagné d'une description des critères appliqués pour les sélectionner ainsi que et l'évolution de ces indicateurs par rapport à l'édition précédente du rapport. Les indicateurs sont présentés sous forme de « feux tricolores » qui représentent les résultats globaux des pays en matière de bien-être, mesurés par les indicateurs principaux de *Comment va la vie ?*.

Ce chapitre a également mis en lumière certaines des principales avancées réalisées dans le domaine de la mesure du bien-être depuis 2011, date de publication de la précédente édition de *Comment va la vie ?*. Des progrès non négligeables ont en effet été accomplis, en particulier dans les domaines du revenu et du patrimoine, de l'éducation, de la qualité de l'environnement et du bien-être subjectif. Dans ces domaines, il importe de poursuivre les efforts, en particulier s'agissant de la mise en œuvre des nouveaux cadres de mesure qui devraient aboutir au recueil systématique de statistiques comparables. Dans les autres domaines, il reste de nombreux obstacles statistiques à surmonter.

Notes

1. Pour de plus amples informations sur ces projets, voir : www.oecd.org/progress.
2. Parmi ces sources figurent par exemple l'enquête *Gallup World Poll* et l'*Enquête sociale européenne*.
3. C'est également pour cette raison et parce qu'on l'obtient en agrégeant les résultats en matière de bien-être au niveau des pays que l'on ne tient pas compte des informations sur la distribution conjointe des résultats pour calculer l'*Indicateur du vivre mieux*.
4. Par souci de simplicité, le tableau est établi à partir des indicateurs principaux de *Comment va la vie ?* pour la population totale (niveau d'études, par exemple) ou exprimés en termes moyens (revenu des ménages moyen, par exemple). Le feu tricolore rend donc très peu compte de la distribution des résultats au sein de la population. Le chapitre 2 présente des informations sur la distribution des résultats pour certains des indicateurs de *Comment va la vie ?* qui peuvent être ventilés par groupe de la population.
5. Le cadre central du SCEE comprend quatre catégories de comptes : i) les comptes de flux ; ii) les comptes des actifs ; iii) comptes des activités environnementales ; et iv) les comptes qui corrigent les comptes économiques du Système de comptabilité nationale pour tenir compte de l'impact de l'activité économique sur l'environnement. Voir également le chapitre 6, « Mesurer la durabilité du bien-être ».

Bibliographie

- Alkire, S. et M.B. Sarwar (2009), *Multidimensional Measures of Poverty and Well-being*, Oxford Poverty and Human Development Initiative, Oxford Department of International Development, University of Oxford.
- Anand, P., M. Durand et J. Heckman (2011), « Editorial: The Measurement of Progress – some achievements and challenges », *Journal of the Royal Statistical Society*, vol. 174, pp. 851-855.
- Anand, P., G. Hunter, I. Carter, K. Dowding, F. Guala et M. van Hees (2009), « The Development of Capability Indicators », *Journal of Human Development Capabilities*, n° 10, pp. 125-152, BES (Benessere Equo Sostenibile), www.misuredelbenessere.it/index.php?id=38.
- Boarini, R. et Mira d'Ercole (2013), « Going Beyond GDP: An OECD Perspective », *Fiscal Studies Special Issue on Well-Being*, à paraître.
- Commission européenne (2013), *Beyond GDP: Measuring progress, true wealth, and the well-being of nations*, www.beyond-gdp.eu/ (consulté le 22 juillet 2013).
- Eurostat (2013), *Indicateurs de la qualité de vie*, http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/quality_life/introduction (consulté le 22 juillet 2013).
- Fleurbaey, M. (2009), « Beyond GDP – The Quest for a Measure of Social Welfare », *Journal of Economic Literature*, vol. 47(4).
- Fleurbaey, M. (2006), « Capabilities, Functionings and Refined Functionings », *Journal of Human Development*, vol. 7/3, pp. 299-310.
- ISTAT (2011) (Office italien de la statistique), Steering Group on the Measurement of Progress in Italian Society, http://en.istat.it/salastampa/comunicati/non_calendario/20101227_00/Cnel_EN.pdf. Nussbaum, M. (2011), *Creating Capabilities: The Human Development Approach*, Harvard University Press.
- OCDE (2013a), *OECD Framework for Statistics on the Distribution of Household Income, Consumption and Wealth*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264194830-en>.
- OCDE (2013b), *OECD Guidelines for Micro Statistics on Household Wealth*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264194878-en>.
- OCDE (2012), *Highlights and Conclusions*, 4th OECD World Forum on Statistics, Knowledge and Policy: Measuring Well-Being for Development and Policy Making, www.oecd.org/site/worldforumindia/OECD-World-Forum-2012-India-proceedings.pdf.
- OCDE (2011), *Comment va la vie ? Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264121164-en>.
- OCDE (2009), *Assurer le bien-être des enfants*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264059344-en>.
- Journal officiel de l'Union européenne* (2012), Règlement (UE) n° 62/2012 du 24 janvier 2012 mettant en œuvre le Règlement (CE) n° 1177/2003 du Parlement européen et du Conseil relatif aux statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) en ce qui concerne la liste 2013 des variables cibles secondaires relatives au bien-être, <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ%3AL%3A2012%3A022%3A0009%3A0015%3AFR%3APDF>.
- Schokkaert, E. et K. Decancq (2013), *Beyond GDP: Measuring Social Progress in Europe*, www.kuleuven.be/euroforum/viewpic.php?LAN=E&TABLE=DOCS&ID=857.
- Sen, A. (1998), *Development as Freedom*, Oxford University Press, Oxford.
- Sen, A. (1985), *Commodities and Capabilities*, North-Holland Publishing, Amsterdam.
- Stiglitz, J.E., A. Sen et J.P. Fitoussi (2009), *Mismeasuring Our Lives: Why GDP Doesn't Add Up*, rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, The New Press.

ANNEXE 1.A1

Résultats globaux en matière de bien-être : évaluer les forces et faiblesses en matière de bien-être des pays

Comme le montre le graphique 1.A1.1, les pays peuvent fort bien obtenir de bons résultats globaux en matière de bien-être en ayant (ou non) de bons résultats dans des dimensions différentes. Par exemple, l'Australie et le Canada affichent de très bons résultats globalement, mais l'Australie fait mieux que le Canada dans le domaine de l'engagement civique et de la gouvernance, tandis qu'elle se positionne moins bien sur le plan du revenu et du patrimoine ainsi que de l'équilibre vie professionnelle-vie privée. De façon similaire, les pays d'Europe du Nord se classent en tête en matière d'équilibre vie professionnelle-vie privée et de santé mais sont devancés par la Suisse et le Canada dans le domaine du revenu et du patrimoine. De même, des pays qui affichent les mêmes résultats globaux en matière de bien-être (qui obtiennent un triangle – feu orange – dans plus d'un tiers des dimensions) peuvent afficher des résultats différents dans les diverses dimensions du bien-être. Ainsi, l'Allemagne devance la France en matière d'éducation et de compétences mais est moins bien classée dans le domaine de la santé.

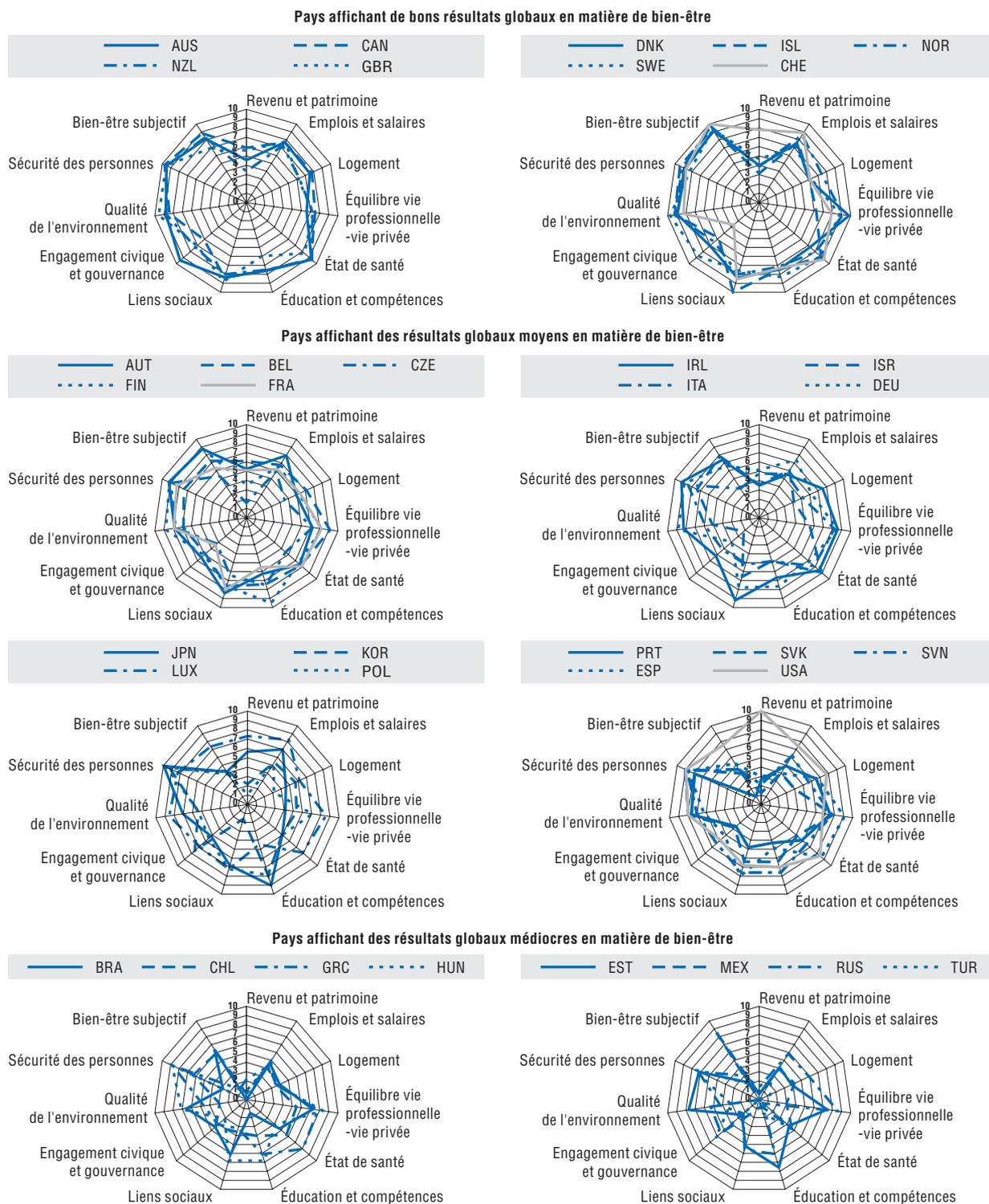
Une analyse réalisée à titre d'exemple révèle que la diversité des résultats pourrait cependant masquer des tendances communes :

- Les pays qui obtiennent de meilleurs résultats que les autres en matière de santé, de bien-être subjectif, d'engagement civique et de gouvernance, d'emplois et de salaires et d'éducation font également mieux que les autres en termes de bien-être global (graphique 1.A1.2).
- Des résultats équilibrés en matière de bien-être sont souvent associés à de meilleurs résultats globaux (graphique 1.A1.3). En d'autres termes, les pays qui ont des résultats identiques dans les onze dimensions ont également une probabilité plus forte d'afficher un meilleur résultat global.
- Enfin, il existe une corrélation positive entre le bien-être global et de faibles écarts socio-économiques en matière de bien-être, mesurés d'après les inégalités de revenu et de niveau d'instruction (graphique 1.A1.4).

On observe une corrélation similaire entre handicap social et résultats moyens en matière de bien-être, y compris après neutralisation des effets du PIB par habitant, quand on examine le lien entre résultats moyens dans le domaine du bien-être et pauvreté des enfants. Il a été constaté que la pauvreté parmi les enfants avait des retombées négatives et durables sur la progression et le bien-être des enfants, exerçant une influence sur leur situation à long terme et sur les générations futures (voir OCDE, 2009 pour une synthèse)*.

* En outre, de plus en plus d'études montrent que les résultats en matière de bien-être des jeunes enfants élevés dans un milieu socio-économique défavorisé perdurent dans le temps et se retrouvent parfois à l'âge adulte.

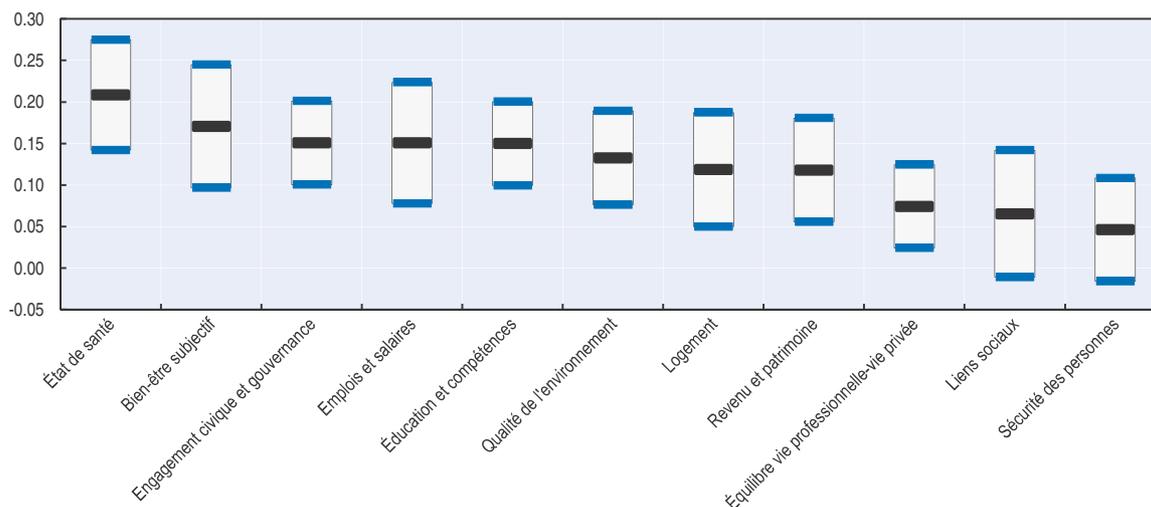
Graphique 1.A1.1. **Les pays ont des forces et des faiblesses différentes en matière de bien-être**



Note : Ces graphiques représentent les résultats normalisés obtenus dans les onze dimensions du bien-être définies par Comment va la vie ? Les résultats s'obtiennent en calculant la moyenne simple des indicateurs principaux de chaque dimension récapitulés dans le tableau 1.1 puis en normalisant les valeurs obtenues par conversion sur une échelle de rapport pour les exprimer sur une échelle graduée de 0 à 10.

Source : Calculs de l'OCDE.

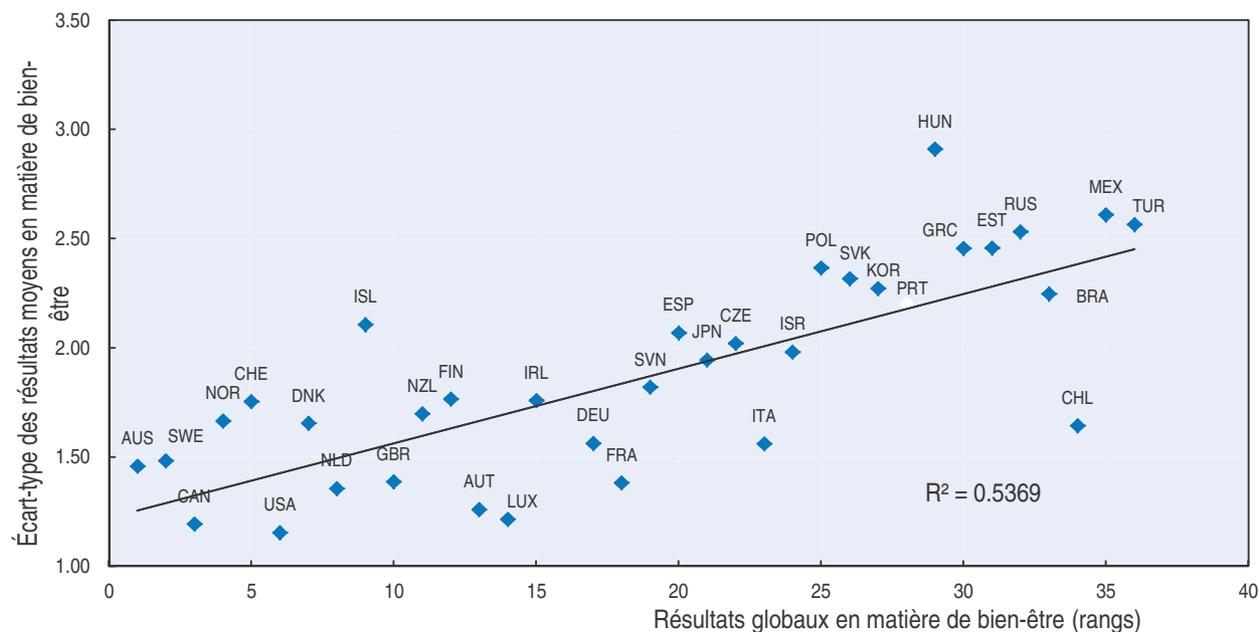
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933149349>

Graphique 1.A1.2. **Dimensions qui influencent le plus les résultats globaux en matière de bien-être**

Note : Le graphique met en évidence l'élasticité des résultats globaux en matière de bien-être aux onze dimensions. Cette élasticité s'obtient en régressant le rang des pays dans le classement selon l'*Indicateur du vivre mieux* (étant entendu qu'une même pondération est affectée à toutes les dimensions) sur les dimensions du bien-être (scores normalisés). Le choix d'affecter la même pondération à toutes les dimensions pour calculer l'*Indicateur du vivre mieux* n'a été fait qu'à titre d'exemple. Le graphique présente des estimations ponctuelles (traits sombres) et leur intervalle de confiance à 95 % (traits bleus).

Source : Calculs de l'OCDE.

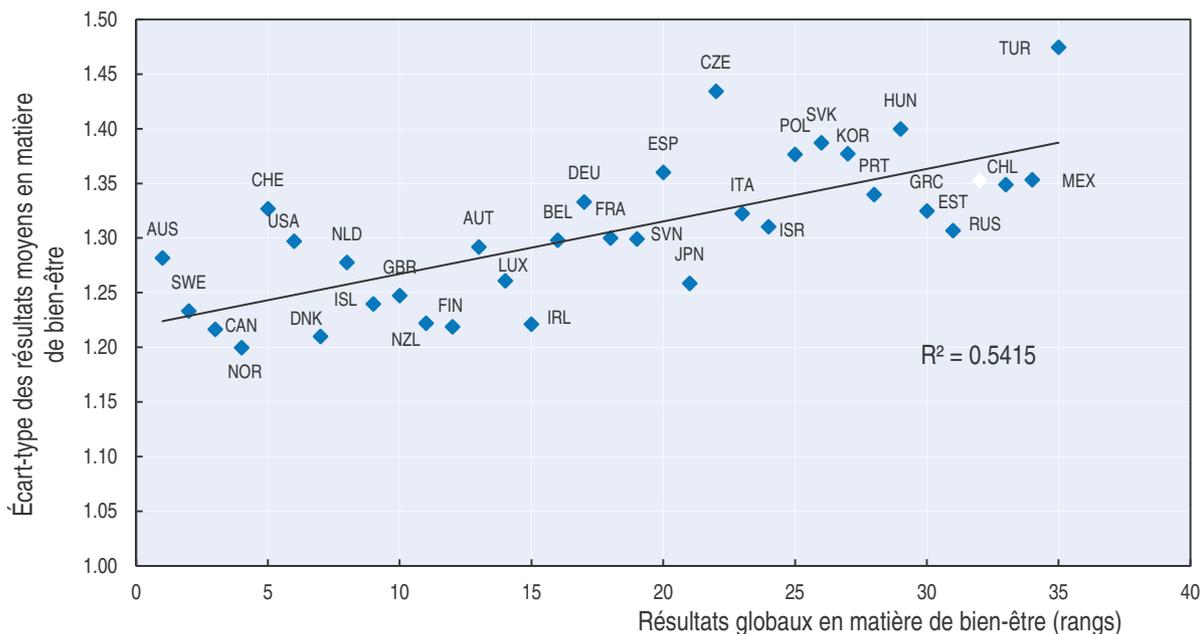
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933149353>

Graphique 1.A1.3. **Corrélation entre les résultats en matière de bien-être et la dispersion des résultats entre les indicateurs**

Note : Les rangs sont établis à l'aide de la méthodologie utilisée pour calculer l'*Indicateur du vivre mieux* (une même pondération est affectée à toutes les dimensions). Cette règle de pondération a été choisie à titre d'exemple.

Source : Calculs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933149364>

Graphique 1.A1.4. **Corrélation entre les résultats en matière de bien-être et les inégalités de bien-être entre catégories socio-économiques**

Note : Le graphique met en évidence la corrélation entre un indicateur des résultats globaux en matière de bien-être (classement des pays selon l'Indicateur du vivre mieux calculé en appliquant une même pondération à toutes les dimensions) et un indicateur moyen des inégalités socio-économiques (valeur de l'indicateur pour les personnes issues d'un milieu socio-économique favorisé rapportée à la valeur obtenue pour les personnes issues d'un milieu défavorisé) au niveau des résultats en matière de bien-être dans les différentes dimensions de *Comment va la vie ?* pour lesquelles des données sur les caractéristiques socio-économiques des individus sont disponibles. Pour de plus amples informations sur ce dernier point, voir <http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=BLI>.

Source : Calculs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933149376>

Chapitre 2

Comment va la vie ? un regard d'ensemble

Comment va la vie aujourd'hui dans les pays de l'OCDE et au-delà ? Ce chapitre, s'appuie sur le cadre d'évaluation du bien-être défini par l'OCDE pour établir un diagnostic des forces et faiblesses des pays en matière de bien-être. Ce diagnostic montre que les pays de l'OCDE ont accompli des progrès considérables dans de nombreuses dimensions du bien-être ces quelque 20 dernières années, même si ces progrès n'ont pas été identiques dans toutes les dimensions mesurées par le cadre d'évaluation de l'OCDE. De même, les tendances varient fortement selon les pays et, au sein d'un même pays, entre les différents groupes sociaux.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

En s'appuyant sur les indicateurs principaux de *Comment va la vie ?*, ce chapitre présente, une analyse détaillée des différences entre les pays et, si possible, les différences dans le temps, des résultats en matière de bien-être. Il fournit des informations sur les tendances moyennes en matière de bien-être et certaines données sur la répartition du bien-être au sein de la population. Il comporte plusieurs sections thématiques, correspondant aux 11 dimensions du cadre d'évaluation du bien-être défini par l'OCDE, du point de vue des conditions matérielles et de la qualité de vie (voir le chapitre 1).

Revenu et patrimoine

Le revenu et le patrimoine des ménages sont deux composantes essentielles du bien-être individuel. Disposer de ressources permet aux individus de satisfaire leurs besoins essentiels et de poursuivre bon nombre d'autres objectifs qu'ils jugent importants pour leur vie. Les ressources économiques rendent les individus plus libres de choisir la vie qu'ils veulent mener et les protègent contre les aléas économiques et personnels.

Le revenu disponible ajusté net par habitant, indicateur principal de revenu de *Comment va la vie ?* (voir la définition dans l'encadré 2.1), varie fortement selon les pays (graphique 2.1). En 2011, il était près de quatre fois plus élevé aux États-Unis, pays où il était le plus haut, qu'au Chili, pays de l'OCDE où il affichait le niveau le plus faible. Le revenu disponible ajusté net par habitant a augmenté ces quelque dix dernières années dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE. Les pays qui ont enregistré la progression la plus forte sont les États-Unis, l'Australie, la Suède, la Norvège, la Slovénie, la République slovaque et l'Estonie. En revanche, depuis 1995, le revenu par habitant a diminué en Grèce tandis qu'il est resté globalement stable au Chili, au Mexique et en Italie.

Encadré 2.1. Mesurer le revenu et le patrimoine

Les deux indicateurs principaux présentés dans cette section sont définis comme suit :

- **Le revenu disponible ajusté net des ménages** par habitant mesure le montant maximum que tout membre d'un ménage peut se permettre de dépenser sans réduire le patrimoine du ménage ni augmenter ses dettes. Il s'obtient en ajoutant au revenu brut (salaires, revenus des professions indépendantes et revenus du capital, transferts monétaires en provenance d'autres sources) les transferts sociaux en nature que les ménages perçoivent de l'État (éducation et services de santé), puis en retranchant l'impôt sur le revenu et le patrimoine, les cotisations de sécurité sociale versées par les ménages et l'amortissement des biens d'équipement consommés par les ménages.
- **Le patrimoine financier net** par habitant englobe l'or, les devises et dépôts, les titres autres que des actions, les prêts, les actions et autres participations (y compris les titres émis par les fonds d'investissement), les réserves techniques des compagnies d'assurance et les autres montants à recevoir ou à payer par les ménages, nets des passifs financiers, conformément à la définition fournie par le Système de comptabilité nationale (SCN).

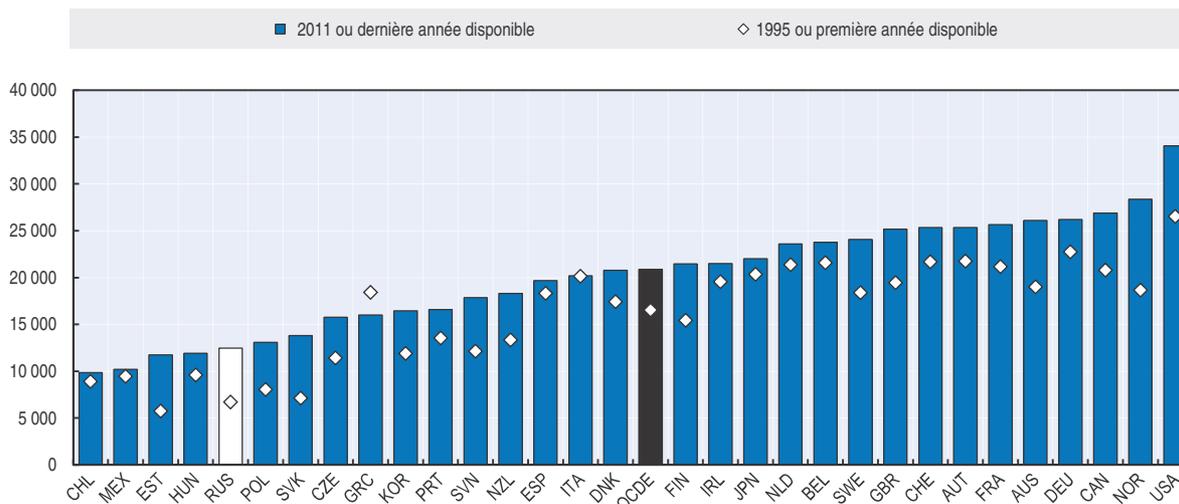
Encadré 2.1. Mesurer le revenu et le patrimoine (suite)

Pour les deux indicateurs, les données renvoient à l'ensemble constitué par les ménages et les institutions à but non lucratif fournissant des services aux ménages. Elles reposent sur les statistiques de comptes nationaux collectées par l'OCDE et sont exprimées après conversion au moyen du taux de conversion applicable (les parités de pouvoir d'achat). Les indicateurs présentés ici sont compatibles avec les indicateurs nationaux, comme le PIB et la productivité. L'indicateur de revenu retenu est l'indicateur des possibilités de consommation le plus large existant dans le SCN. En revanche, l'indicateur de patrimoine exclut divers actifs essentiels au bien-être matériel des ménages, comme le logement ou les terrains et les actifs qui contribuent à la production économique des quasi-sociétés. Actuellement les données sur ces actifs non financiers sont disponibles que pour un petit nombre de pays

Les données présentées ici ont des limites. Premièrement, un petit nombre seulement de systèmes de comptabilité nationale fournissent des données excluant les institutions à but non lucratif fournissant des services aux ménages, si bien que l'indicateur de revenu présenté ici est plus large que celui habituellement utilisé dans les enquêtes auprès des ménages. Deuxièmement, pour mieux rendre compte des différences de structure et des besoins des ménages, les données devraient, dans l'idéal, être exprimées par unité de consommation plutôt que par habitant. Troisièmement, les données issues de la comptabilité nationale ne donnent pas d'informations sur la répartition des ressources économiques. Pour garantir la compatibilité des microdonnées et des macrodonnées sur les ménages, l'OCDE et Eurostat ont mené des travaux communs afin de mesurer, dans le cadre de la comptabilité nationale, les disparités entre les ménages. En outre, l'OCDE a récemment publié les rapports intitulés *Framework for statistics on the distribution of household income, consumption and wealth* (Cadre pour les statistiques sur la distribution du revenu, de la consommation et du patrimoine des ménages) et *Guidelines for Micro Statistics on Household Wealth* (Lignes directrices en matière de microstatistiques sur le patrimoine des ménages).

Graphique 2.1. Revenu disponible ajusté net des ménages par habitant

USD, PPA 2005



Note : Les ménages englobent les institutions à but non lucratif fournissant des services aux ménages. Les parités de pouvoir d'achat (PPA) sont les PPA de la consommation individuelle effective des ménages. La première année disponible est 2000 pour l'Espagne, 2002 pour l'Irlande et la Fédération de Russie, 2003 pour le Mexique et 2008 pour le Chili. La dernière année disponible est 2010 pour le Canada, le Chili, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Pologne, la Suisse, les États-Unis et la Fédération de Russie.

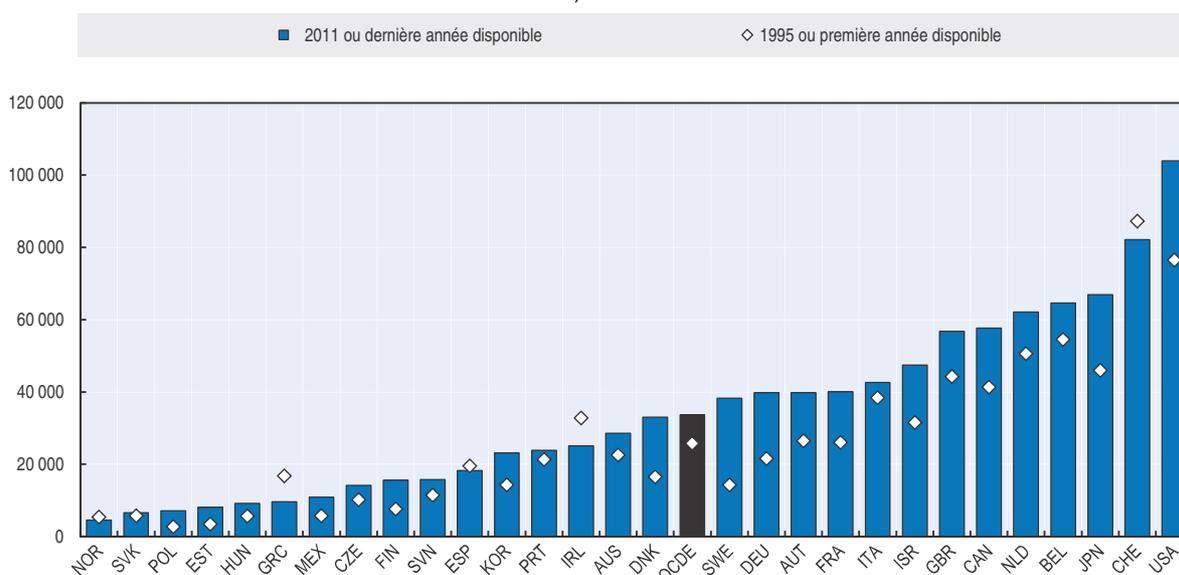
Source : OCDE (2013a), Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux, <http://dx.doi.org/10.1787/na-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933149385>

Le patrimoine financier net par habitant (voir la définition dans l'encadré 2.1) varie encore plus fortement d'un pays à l'autre que le revenu disponible ajusté net (graphique 2.2). En 2009, c'est aux États-Unis qu'il était le plus élevé (avec un patrimoine financier moyen environ trois fois supérieur au revenu), et en Norvège et dans les pays d'Europe orientale qu'il était le plus faible. Depuis le milieu des années 90, il a progressé dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE, notamment, en Suède, au Danemark, en Allemagne et en Israël, même s'il a diminué en Irlande, en Suisse et en Grèce. Il convient cependant d'interpréter ces résultats avec prudence, le patrimoine financier net n'englobant pas les actifs non financiers des ménages (biens fonciers et immobiliers), qui, dans la majorité des pays de l'OCDE, constituent l'essentiel du patrimoine total net des ménages.

Graphique 2.2. **Patrimoine financier net des ménages par habitant**

USD, PPA 2005



Note : Les ménages englobent les institutions à but non lucratif fournissant des services aux ménages. Les parités de pouvoir d'achat (PPA) sont les PPA de la consommation individuelle effective des ménages. La première année disponible est 1997 pour le Mexique, 1999 pour la Suisse, 2001 pour l'Irlande, Israël et la Slovénie et 2002 pour la Corée. La dernière année disponible est 2010 pour Israël et le Japon et 2009 pour le Mexique.

Source : OCDE (2013a), *Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux*, <http://dx.doi.org/10.1787/na-data-fr>.

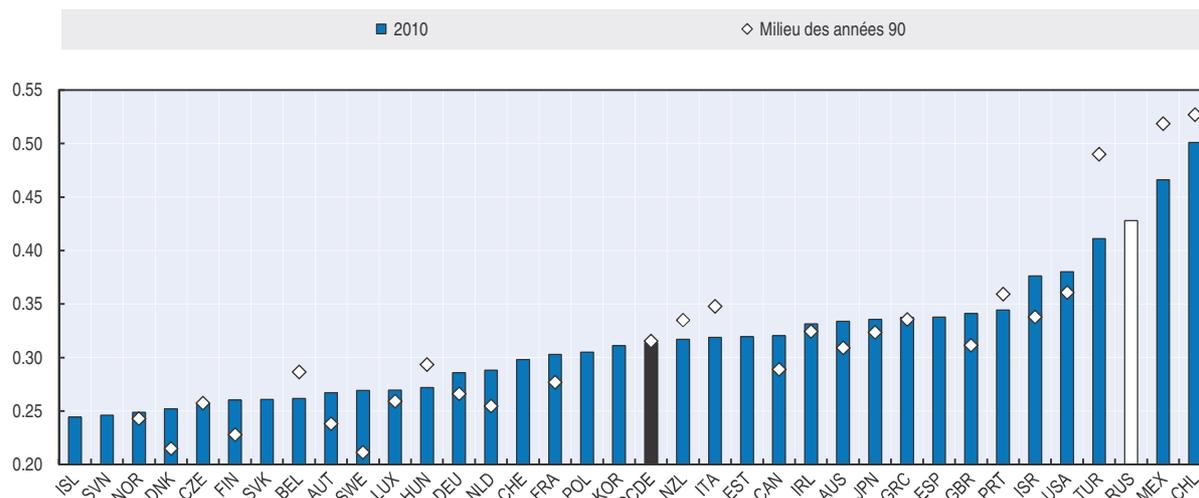
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933149396>

Les données sur le revenu et le patrimoine présentées ici donnent un bon aperçu du niveau de vie moyen observé dans un pays. Il existe cependant des différences importantes dans la répartition du revenu disponible des ménages à l'intérieur des pays (graphique 2.3). Le Chili, le Mexique et la Fédération de Russie sont les pays où les inégalités de revenu sont les plus fortes, tandis que les pays d'Europe orientale et les pays nordiques sont ceux où elles sont les plus faibles. C'est toutefois dans ce dernier groupe de pays qu'elles se sont le plus creusées ces 15 dernières années.

Cette tendance à l'accroissement des inégalités a également été observée, quoique dans une moindre mesure, dans beaucoup d'autres pays d'Europe (par exemple au Royaume-Uni, en France depuis le milieu des années 90), de même qu'en Israël, au Canada, en Australie et aux États-Unis. Les inégalités de revenu ont en revanche beaucoup régressé au Mexique et en Turquie, et, dans une moindre mesure, en Belgique, en Hongrie, en Nouvelle-Zélande et en Italie.

Graphique 2.3. **Inégalités de revenu**

Indice de Gini



Note : Pour la Fédération de Russie, la dernière année disponible est 2008.

Source : OCDE (2013d), « Distribution des revenus », *Statistiques de l'OCDE sur les prestations et questions sociales*, <http://dx.doi.org/10.1787/data-00654-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933149403>

Emplois et salaires

Dans le monde entier, les individus aspirent à trouver un emploi correspondant à leurs ambitions et à leurs compétences et offrant une rémunération convenable. Le travail contribue à l'acquisition de nouvelles compétences et aptitudes et permet de nouer des liens sociaux et professionnels. De surcroît, le chômage a des effets délétères sur la santé physique et mentale ainsi que sur le bien-être subjectif.

Le taux d'emploi est le principal indicateur utilisé pour mesurer l'accès à l'emploi (voir la définition dans l'encadré 2.2). Il est relativement faible dans les pays d'Europe méridionale, tandis qu'il est élevé en Suisse et dans les pays nordiques (graphique 2.4). Depuis le milieu des années 90, les taux d'emploi ont globalement tendance à augmenter, mais il existe de fortes disparités entre les pays membres de l'OCDE. C'est en Espagne et aux Pays-Bas que le taux d'emploi a le plus progressé depuis 1995. Il a également beaucoup augmenté au Brésil et dans la Fédération de Russie. En revanche, il a nettement reculé depuis 1995 en Turquie, aux États-Unis et en République tchèque.

En 2011, le taux de chômage de longue durée (voir la définition dans l'encadré 2.2) était faible en moyenne dans la plupart des pays de l'OCDE (graphique 2.5). Quasiment nul en Corée et au Mexique, il était en revanche supérieur à 8 % en Irlande, en République slovaque, en Grèce et en Espagne. Il a diminué dans bon nombre de pays de l'OCDE depuis le milieu des années 90, en particulier en Finlande, en Belgique et en Italie. Les États-Unis, le Portugal, la République tchèque et la Grèce font cependant exception à cette tendance.

Les gains annuels bruts moyens par salarié à plein-temps (voir la définition dans l'encadré 2.2) sont très variables d'un pays de l'OCDE à l'autre (graphique 2.6). En 2011, ils étaient plus de cinq fois plus élevés aux États-Unis et au Luxembourg qu'au Mexique et plus de deux fois plus élevés dans ces deux pays que dans les pays d'Europe orientale. Depuis 1995, les gains individuels moyens ont augmenté dans la zone OCDE dans son ensemble, en particulier dans les pays d'Europe orientale et dans les pays nordiques (OCDE, 2012).

Encadré 2.2. Mesurer les emplois et les salaires

Les trois indicateurs principaux présentés dans cette section sont définis comme suit :

- Le **taux d'emploi** correspond à la part de la population en âge de travailler (définie dans la plupart des pays de l'OCDE comme la population âgée de 15 à 64 ans) qui déclare avoir travaillé en contrepartie d'une rémunération pendant au moins une heure au cours de la semaine précédente. Sont également prises en compte les personnes qui ont déjà travaillé dans le cadre de leur emploi actuel, avec lequel elles sont encore formellement liées, mais qui sont temporairement absentes de leur travail au cours de la période de référence (congé parental, congé de maladie, congé annuel). Les données relatives au taux d'emploi sont issues des enquêtes nationales sur la population active et sont conformes aux recommandations du Bureau international du travail (BIT).
- Le **taux de chômage de longue durée** correspond au pourcentage de la population active (somme des actifs occupés et des personnes en recherche d'emploi) au chômage depuis au moins un an. Les chômeurs englobent les personnes qui ne travaillent pas mais qui souhaitent travailler et recherchent activement un emploi. Les données sont issues des enquêtes nationales sur la population active.
- Les **gains annuels bruts moyens par salarié à plein-temps** correspondent aux gains annuels moyens par salarié à temps plein, quels que soient le secteur d'activité et le type d'emploi salarié. Ils englobent la rémunération brute des salariés, c'est-à-dire la rémunération avant retenues au titre des impôts, de la part salariale des cotisations de sécurité sociale et des cotisations à un régime de retraite, des primes d'assurance-vie, des cotisations syndicales et autres sommes dues par les salariés. Les données sont issues des comptes nationaux de l'OCDE. L'indicateur s'obtient en divisant la masse salariale totale par le nombre total de salariés en équivalent temps plein dans l'économie. Le nombre de salariés en équivalent temps plein s'obtient en multipliant le nombre de salariés par le rapport entre le nombre total d'heures travaillées et le nombre d'heures travaillées par les salariés à temps plein, ce qui permet de prendre en compte la fréquence du travail à temps partiel, très variable d'un pays à l'autre.

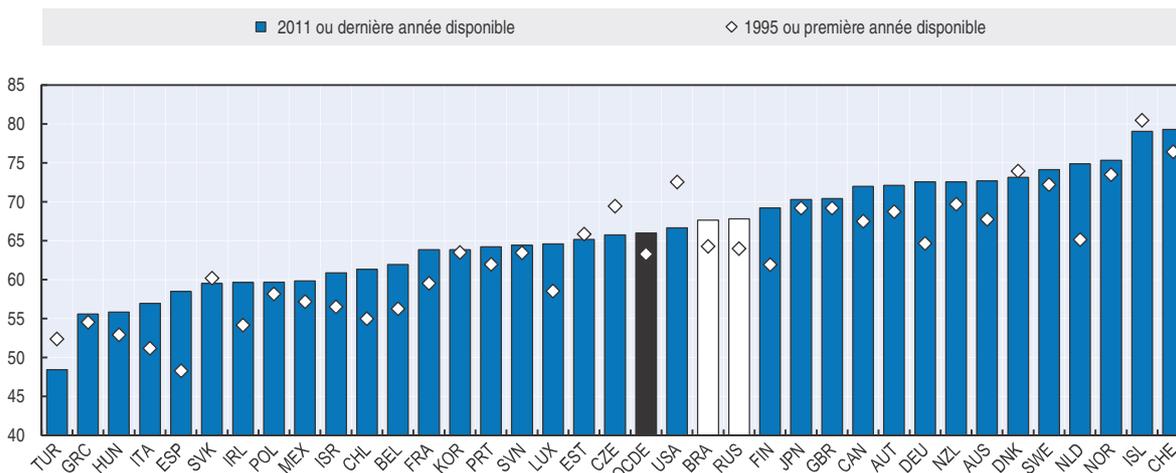
Les deux premiers indicateurs informent respectivement sur la quantité d'emplois disponibles et sur le chômage. Les données sont de bonne qualité, bien que les comparaisons entre pays de l'évolution des taux d'emploi et de chômage de longue durée puissent pâtir de la différence de position des pays dans le cycle économique.

Le taux d'emploi est plus faible parmi les jeunes, les femmes et les personnes âgées. Il est plus élevé parmi les individus en bonne santé que parmi les personnes souffrant d'une maladie chronique ou d'un handicap. Par ailleurs, il augmente avec le niveau d'instruction (graphique 2.7). De même, l'écart de taux d'emploi entre les sexes tend à se resserrer à mesure que le niveau d'instruction augmente (voir chapitre 4). Depuis 2000, l'écart de taux d'emploi entre les personnes qui ont suivi des études supérieures et celles qui ont arrêté leur scolarité avant la fin du second cycle de l'enseignement secondaire est resté stable en moyenne dans les pays de l'OCDE. Il s'est fortement resserré en Estonie et en Suisse et s'est sensiblement accru en Slovaquie, au Royaume-Uni, en Suède, en Islande et en Corée (OCDE, 2013c).

Dans les pays de l'OCDE, le chômage de longue durée est généralement élevé parmi les jeunes, les femmes et les personnes qui ont un niveau d'instruction faible, même s'il existe des disparités entre pays. En outre, il est également nettement plus élevé parmi les immigrés qu'au sein de la population née dans le pays. Les écarts de revenu d'activité entre hommes et femmes sont, eux aussi, importants, mais il existe également de fortes disparités au sein des populations féminine et masculine. Les revenus d'activité varient fortement selon la profession, le niveau d'instruction, l'expérience et autres caractéristiques individuelles.

Graphique 2.4. **Taux d'emploi**

Salariés de 15 à 64 ans en pourcentage de la population du même âge



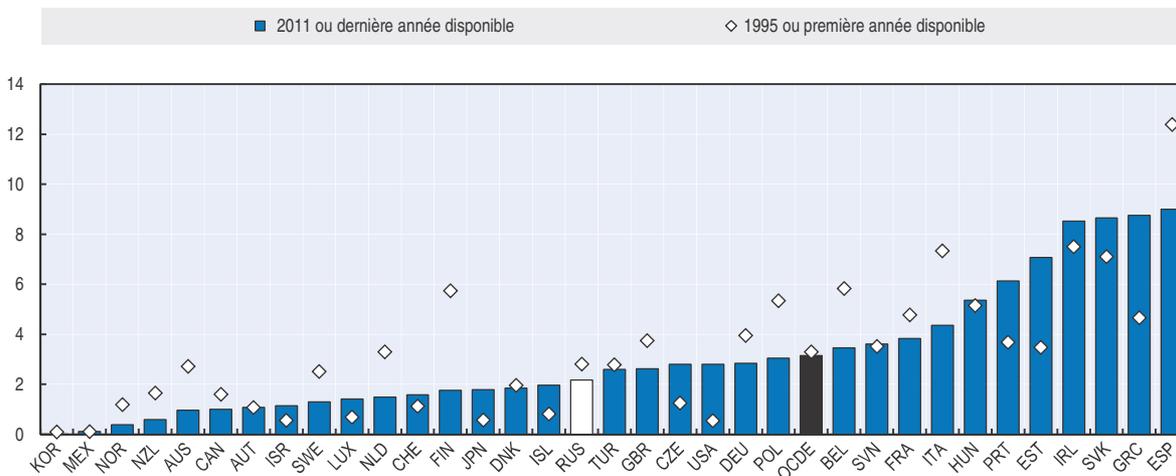
Note : La première année disponible est 1996 pour le Chili, 2001 pour le Brésil et 2002 pour la Slovaquie. La dernière année disponible est 2009 pour le Brésil.

Source : OCDE (2013e), Statistiques de l'OCDE sur l'emploi et le marché du travail, <http://dx.doi.org/10.1787/lfs-lfs-data-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933149413>

Graphique 2.5. **Taux de chômage de longue durée**

Pourcentage de la population active



Note : Pour la Slovaquie, la première année disponible est 2002.

Source : OCDE (2013e), Statistiques de l'OCDE sur l'emploi et le marché du travail, <http://dx.doi.org/10.1787/lfs-lfs-data-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933149428>

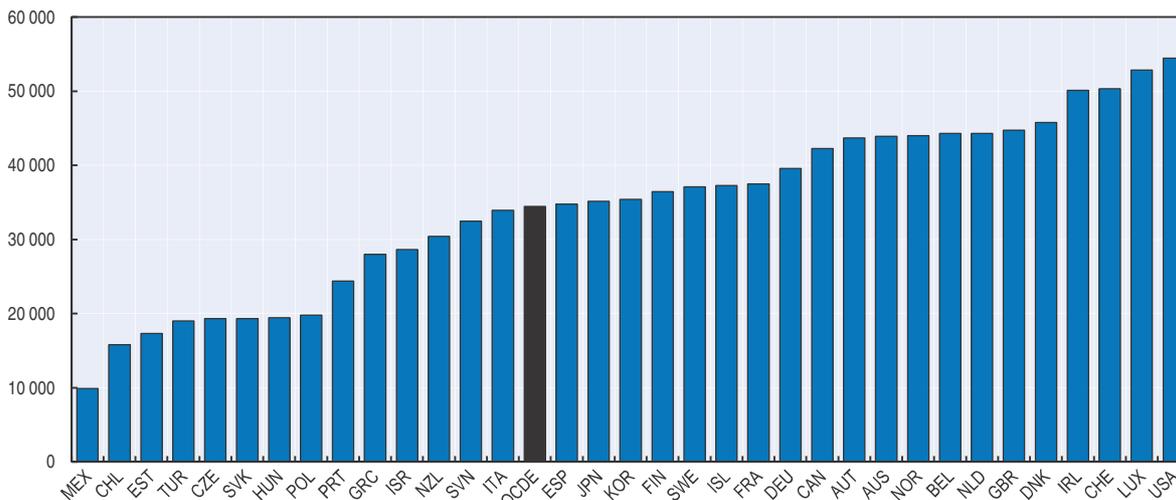
Conditions de logement

Le logement est un aspect essentiel des conditions de vie matérielles. Il doit à la fois répondre aux besoins fondamentaux, en offrant notamment un abri contre les intempéries, et donner aux individus un sentiment de sécurité et un espace d'intimité. Il permet également de répondre à d'autres aspirations importantes, comme l'envie de fonder une famille et de mener des activités qui ont une valeur intrinsèque, comme le fait de rencontrer ses amis.

Les conditions de logement (voir la définition dans l'encadré 2.3) sont très variables d'un pays à l'autre. Ainsi, il existe de fortes disparités entre les pays de l'OCDE s'agissant

Graphique 2.6. Gains annuels bruts moyens des salariés à temps plein dans l'ensemble de l'économie

USD à PPA 2011, 2011 ou dernière année disponible



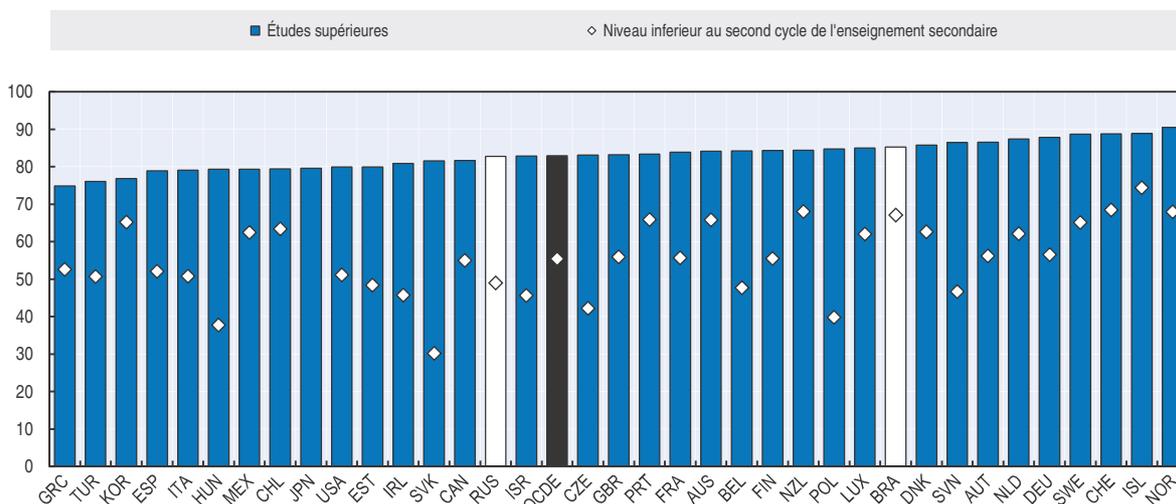
Note : Les données se rapportent à 2010 pour l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, Israël, l'Italie, la République slovaque et la Suisse, à 2009 pour la République tchèque, l'Allemagne et la Suède, à 2008 pour la Pologne, le Portugal et l'Espagne et à 2005 pour les Pays-Bas.

Source : Calculs de l'OCDE d'après le tableau G de OCDE (2012), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2012*, Éditions OCDE, http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2012-fr.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933149439>

Graphique 2.7. Taux d'emploi par niveau d'instruction

Pourcentage de salariés au sein de la population de 15 à 64 ans, 2011



Note : Les données relatives à la République tchèque, au Danemark, à l'Estonie, à la Finlande, à l'Italie, au Luxembourg, à la Pologne, à la République slovaque, à la Slovaquie et aux États-Unis doivent être interprétées avec prudence parce qu'elles reposent sur un échantillon de petite taille.

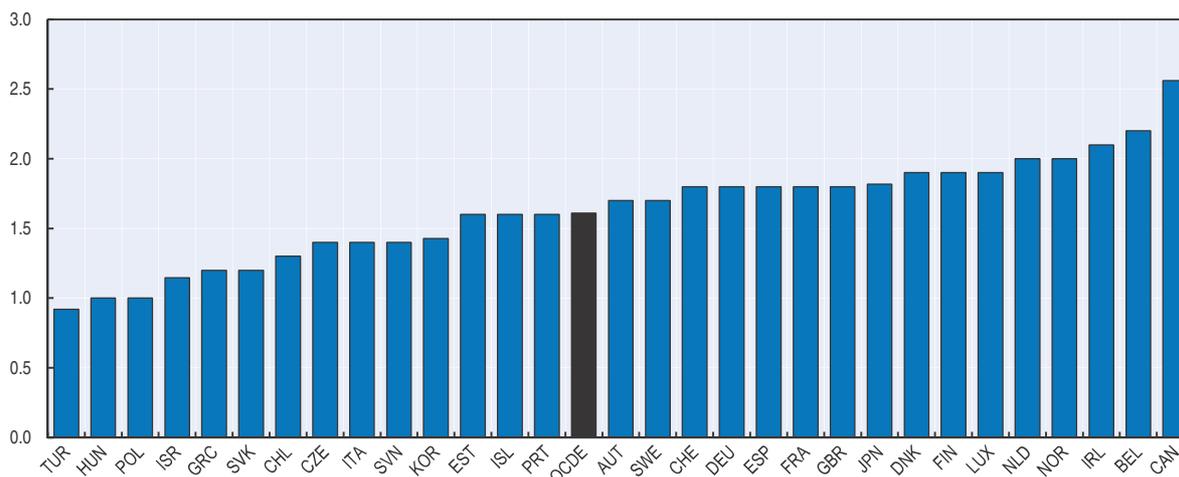
Source : OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*, Paris.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933149443>

du nombre pièces par personne. Au Canada, en Belgique, en Irlande, en Norvège et aux Pays-Bas, les ménages disposent d'au moins deux pièces par personne en moyenne, tandis qu'en Turquie, en Hongrie et en Pologne, la population vit dans des logements plus petits et dispose d'une pièce au plus par personne (graphique 2.8).

Graphique 2.8. **Nombre de pièces par personne**

Nombre moyen, 2011 ou dernière année disponible



Note : Les données se rapportent à 2010 pour l'Irlande, Israël, la Corée, le Mexique et la Turquie, et à 2006 pour le Canada.

Source : Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) ; Offices nationaux de la statistique ; calculs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933149454>

La proportion de la population vivant dans un logement doté d'équipements sanitaires de base (voir la définition dans l'encadré 2.3) est forte dans tous les pays de l'OCDE (seulement 1 % à 2 % des personnes interrogées indiquant ne pas disposer de wc intérieurs), même s'il existe d'importantes disparités entre les pays (graphique 2.9). C'est au Brésil, au Chili et au Mexique, ainsi que dans certains pays d'Europe orientale (Estonie, Hongrie et Pologne), en Asie (Japon et Corée) et surtout en Turquie, où près de 13 % de la population vivent dans des logements ne disposant pas de wc intérieurs, que les conditions de logement sont les plus mauvaises.

Encadré 2.3. **Mesurer les conditions de logement**

Les trois indicateurs principaux présentés dans cette section sont définis comme suit :

- Le **nombre de pièces par personne** indique s'il y a ou non surpeuplement du logement. Il s'obtient en divisant le nombre de pièces du logement (hors cuisine, arrière-cuisine/buanderie, toilettes, garage, pièces affectées à des consultations, bureau et boutique) par le nombre de personnes y résidant.
- Le **pourcentage de personnes résidant dans un logement dépourvu d'équipements sanitaires de base** fournit une évaluation de certaines carences ou insuffisances au niveau des conditions de logement. Il se concentre sur l'absence de wc intérieurs, préjudiciable sur le plan de l'hygiène personnelle. Il correspond au pourcentage de la population vivant dans un logement dépourvu de wc intérieurs destinés au seul usage du ménage. Les wc extérieurs ne sont pas pris en compte. En revanche, les wc intérieurs installés dans une salle de douche ou de bain le sont.

Encadré 2.3. **Mesurer les conditions de logement** (suite)

- La **part du revenu disponible ajusté consacré au logement et à son entretien**, au sens du SCN, tient compte du loyer effectif et du loyer imputé, des dépenses d'entretien et de réparation du logement (y compris les services divers), des factures d'eau, d'électricité, de gaz et autres sources d'énergie, ainsi que des dépenses d'ameublement et d'équipement et du budget consacré aux biens et services nécessaires à l'entretien courant du logement. Ces diverses dépenses sont additionnées, puis exprimées en pourcentage du revenu disponible ajusté net du ménage. Les données se rapportent aux ménages et aux institutions à but non lucratif fournissant des services aux ménages.

Les deux premiers indicateurs sont calculés au moyen de données issues des statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) s'agissant des pays européens et d'enquêtes nationales comparables pour les autres pays. Les données employées pour calculer le troisième indicateur sont issues des statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux. L'indicateur de surpeuplement comporte plusieurs limites. Tout d'abord, il ne tient pas compte de l'arbitrage qu'effectuent parfois les ménages entre la taille du logement et sa situation géographique : certains ménages peuvent choisir de vivre dans un logement plus petit, situé dans un environnement mieux pourvu en services, plutôt que dans un logement plus grand implanté dans un quartier plus défavorisé. En second lieu, dans l'idéal, l'indicateur de l'espace disponible par personne devrait tenir compte, non seulement du nombre de pièces, mais aussi de la superficie totale du logement (nombre de mètres carré par personne, par exemple). Ainsi, la superficie des logements est généralement plus petite en milieu urbain qu'en milieu rural, ce qui peut faire obstacle aux comparaisons internationales. En outre, les indicateurs de surpeuplement devraient être complétés par des données sur le manque d'espace perçu, exprimé dans les enquêtes auprès des ménages.

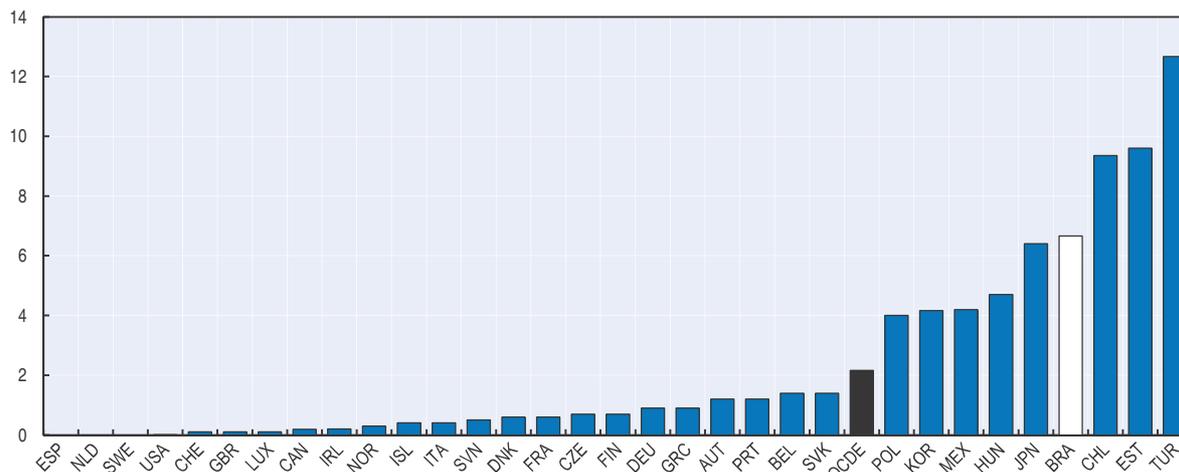
Le deuxième indicateur fournit une évaluation indirecte de la notion de « logement décent ». Toutefois, dans l'idéal, un indicateur qui évalue cette dimension devrait également tenir compte d'autres aspects élémentaires des conditions de logement, comme le fait de disposer d'installations électriques et de plomberie adaptées, la qualité des planchers et des portes, l'état de la structure du logement et le fait de disposer d'un moyen de chauffage convenable.

Pour être complète, une batterie d'indicateurs sur le logement devrait également renseigner sur le statut d'occupation du logement, sur le poids perçu des dépenses de logement dans le budget des ménages, y compris de dépenses liées au logement non prises en compte par l'indicateur utilisé ici (par exemple les charges d'emprunt immobilier). Elle devrait également inclure des indicateurs relatifs aux caractéristiques de l'environnement dans lequel est situé le logement (exposition au bruit, pollution extérieure, proximité des services publics, par exemple). Dans la pratique, les conditions de logement sont difficiles à mesurer parce qu'il existe peu d'indicateurs comparables à l'échelle internationale et qu'il n'existe pas d'enquêtes sur le logement harmonisées entre les différents pays.

Dans la majorité des pays, les dépenses de logement représentent le plus gros poste de dépenses des ménages. En 2011, les ménages consacraient en moyenne 21 % de leur revenu au logement et à l'entretien de leur logement (graphique 2.10). En Corée et au Portugal, ils consacraient moins d'un sixième de leur revenu au logement (16 % et 17 %, respectivement), tandis qu'en Grèce et en Nouvelle-Zélande ce pourcentage était, en moyenne, supérieur à 25 % (27 % et 26 %, respectivement).

Graphique 2.9. Personnes vivant dans un logement dépourvu d'équipements sanitaires de base

Pourcentage de la population, 2011 ou dernière année disponible



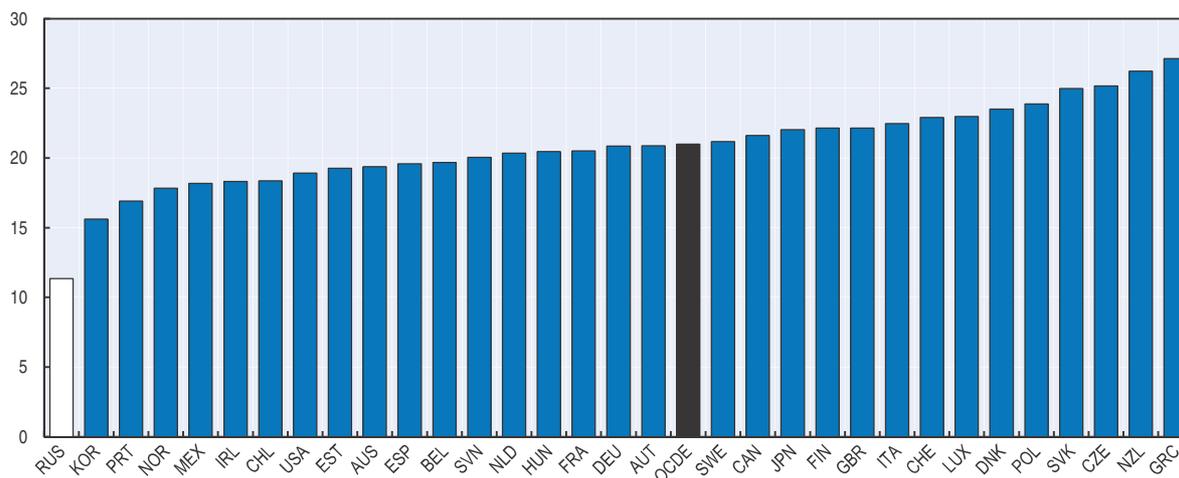
Note : Les données se rapportent à 2010 pour le Brésil, l'Irlande, la Corée, le Mexique et la Suisse, à 2009 pour les États-Unis, à 2008 pour le Japon et à 1997 pour le Canada. L'indicateur renvoie à l'absence de wc intérieurs dans le logement pour le Chili, dans les logements privés habités pour le Mexique, dans le logement pour la Turquie. Dans le cas des États-Unis, il renvoie aux logements occupés dépourvus de wc intérieurs.

Source : Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/microdata/eu_silc ; et Offices nationaux de la statistique du Chili, du Japon, du Mexique, de la Turquie et des États-Unis.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933149468>

Graphique 2.10. Dépenses de logement

En pourcentage du revenu disponible ajusté brut des ménages, 2011 ou dernière année disponible



Note : Les données se rapportent à 2010 pour l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Chili, le Japon, le Mexique, la Norvège, la Suisse, les États-Unis et la Fédération de Russie et à 2009 pour le Luxembourg.

Source : Calculs de l'OCDE d'après OCDE (2013a), Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux, <http://dx.doi.org/10.1787/na-data-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933149479>

Dans les pays d'Europe, le nombre moyen de pièces par personne augmente avec l'âge des individus, même si les personnes âgées représentent la catégorie de la population la plus susceptible d'occuper un logement dépourvu de wc intérieurs, probablement parce qu'elles vivent dans des logements plus anciens (OCDE, 2011). Les ménages plus modestes ont une plus forte probabilité que les autres d'être confrontés à de mauvaises conditions de logement (OCDE, 2011 ; Eurostat, 2013).

État de santé

La santé et la possibilité de vivre vieux sans souffrir de maladies ou de handicaps font parties des aspects auxquels les individus accordent le plus d'importance. La santé a une incidence sur la probabilité d'occuper un emploi, de percevoir un revenu convenable et de participer à diverses activités sociales appréciées.

L'espérance de vie à la naissance (voir la définition dans l'encadré 2.4) est très variable selon les pays, qu'il s'agisse des pays membres de l'OCDE ou des autres grandes économies. La Suisse se classe en tête d'un groupe composé de nombreux pays (plus de la moitié des pays de l'OCDE) dans lesquels l'espérance de vie à la naissance est actuellement supérieure à 80 ans.

Encadré 2.4. Mesurer l'état de santé

Les deux indicateurs principaux présentés dans cette section sont définis comme suit :

- **L'espérance de vie à la naissance** indique le nombre d'années moyen pendant lequel une personne née aujourd'hui peut espérer vivre compte tenu des taux de mortalité par âge prévalant au moment de la mesure. Elle correspond à la moyenne pondérée de l'espérance de vie des hommes et de l'espérance de vie des femmes. Les données sont issues de statistiques nationales officielles recueillies par l'OCDE.
- **L'état de santé autodéclaré** correspond au pourcentage de la population de 16 ans et plus déclarant être en « bonne » ou en « très bonne santé ». L'indicateur est obtenu à partir de la question « Quel est votre état de santé en général ? », les ménages interrogés ayant, dans la plupart des pays, le choix entre des réponses de type : « très bon/bon/moyen/mauvais/très mauvais ». Les données sont recueillies dans le cadre d'enquêtes générales auprès des ménages ou d'entretiens plus précis sur la santé réalisés dans le cadre d'enquêtes nationales officielles dans divers pays.

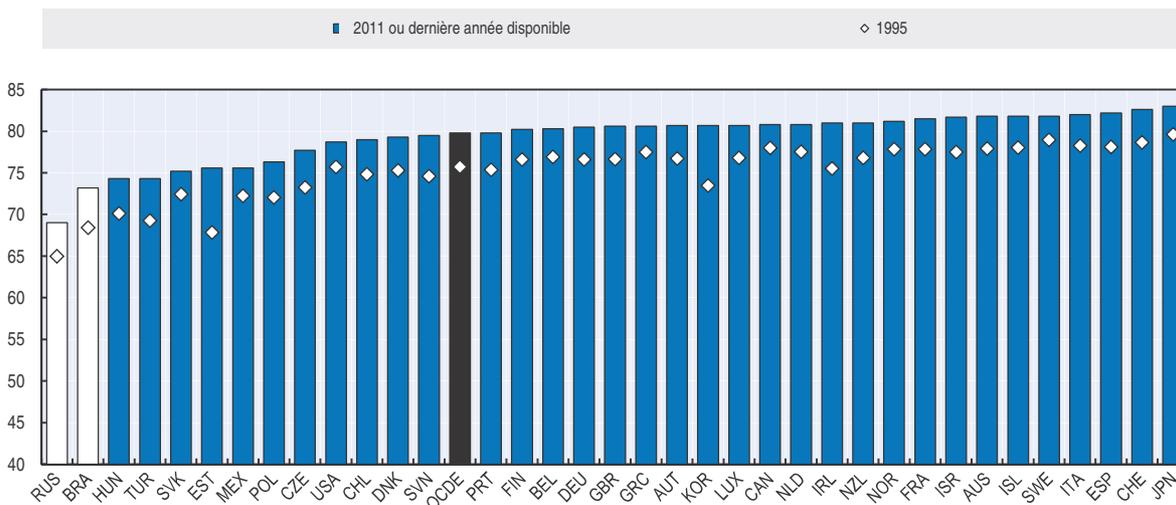
L'espérance de vie à la naissance n'est qu'une estimation de la durée pendant laquelle une génération donnée peut *espérer* vivre, parce qu'il n'est pas possible de connaître à l'avance les taux de mortalité par âge effectifs d'une génération, quelle qu'elle soit. Dans tous les pays de l'OCDE, la mesure de l'espérance de vie repose sur des données de bonne qualité. Toutefois, les estimations se prêtant à des comparaisons internationales ne peuvent être ventilées que par sexe, et peu de pays sont en mesure de fournir des données sur l'espérance de vie en fonction du niveau d'instruction et du revenu du fait qu'il faudrait, pour calculer ce type d'indicateur, relier les taux de mortalité aux données issues des recensements de la population ou d'enquêtes ponctuelles.

La morbidité (le fait de ne pas être en bonne santé) est un concept difficile à mesurer parce qu'il est multidimensionnel, et qu'il peut être nécessaire d'effectuer un suivi longitudinal pour déterminer si les problèmes de santé sont temporaires ou chroniques. Le système statistique actuellement utilisé pour recueillir des données sur la morbidité est inégalement développé dans les différents pays de l'OCDE. Divers cadres de mesure ont cependant été proposés et certains d'entre eux sont proches de la phase de mise en œuvre (chapitre 1).

Les indicateurs de l'état général perçu sont au nombre des rares indicateurs de morbidité qui existent dans tous les pays de l'OCDE et qui sont globalement comparables. Ils présentent l'avantage de regrouper en un indicateur unique de multiples dimensions de la morbidité, du fait qu'ils se rapportent à l'état de santé général de la personne interrogée. Ils ne constituent cependant qu'un indicateur indirect imparfait de la morbidité parce qu'ils rendent compte de la perception subjective des personnes interrogées et peuvent être faussés par des biais culturels et autres facteurs liés au contexte. De surcroît, des différences au niveau des échelles de réponse proposées peuvent également nuire aux comparaisons entre pays (dans le cas de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, du Canada et des États-Unis). Les indicateurs synthétiques de morbidité tels que les maladies de longue durée autodéclarées et les limitations autodéclarées dans l'accomplissement des activités quotidiennes ne sont connus que pour les pays d'Europe.

Un autre groupe de pays, notamment composé des États-Unis, de la Turquie et de certains pays d'Europe centrale et orientale, affiche une espérance de vie à la naissance comprise entre 74 et 80 ans. L'espérance de vie est plus courte au Brésil et surtout dans la Fédération de Russie, où elle est inférieure de 10 années à la moyenne de l'OCDE (graphique 2.11). Depuis 1995, l'espérance de vie à la naissance a sensiblement augmenté dans tous les pays de l'OCDE. L'Estonie et la Corée sont les pays où cette progression a été la plus forte.

Graphique 2.11. **Espérance de vie à la naissance**
Nombre d'années



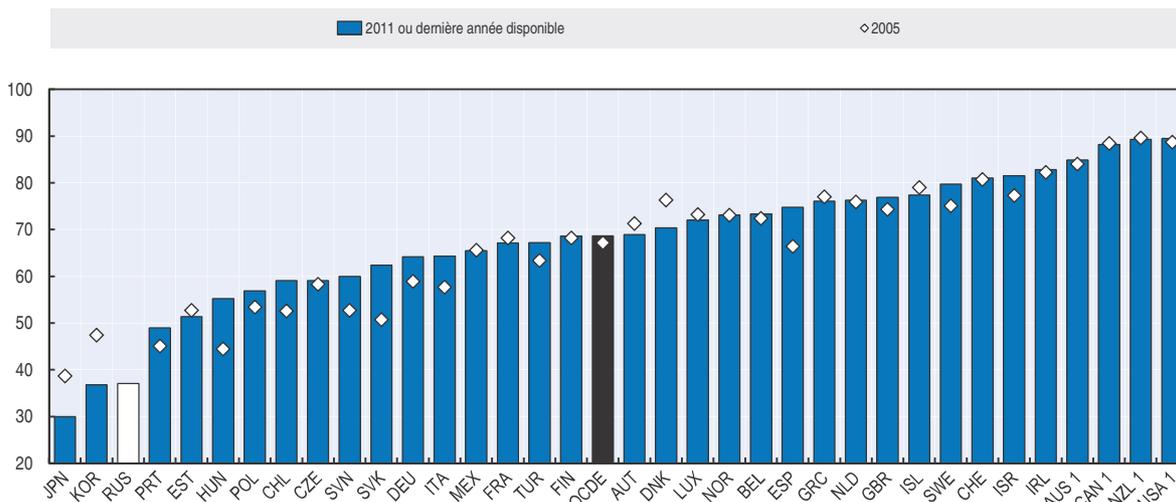
Note : La dernière année disponible est 2012 pour le Mexique et la Turquie et 2009 pour le Canada. Dans le cas de la République tchèque, de l'Irlande, d'Israël, de la Pologne, du Portugal, de la République slovaque et de la Suisse, les données relatives à 1995 et celles se rapportant à la dernière année disponible ne sont pas parfaitement comparables en raison d'une rupture dans les séries. Les données relatives à l'Australie, à la Belgique, au Chili, à l'Italie, au Mexique, à la Turquie et aux États-Unis correspondent à des valeurs estimées.
Source : OCDE (2013f), Statistiques de l'OCDE sur la santé : État de santé, <http://dx.doi.org/10.1787/health-data-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933149481>

En 2011, le pourcentage d'adultes se déclarant en bonne ou très bonne santé (voir la définition dans l'encadré 2.4) était supérieur ou égal à 85 % en Suisse, en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Canada et aux États-Unis, tandis qu'il était deux fois plus faible en Corée et au Portugal. Au Japon, une personne interrogée sur trois seulement a indiqué être en « bonne » ou « très bonne santé ». L'état de santé autodéclaré s'est fortement dégradé au Japon et en Corée, tandis qu'il s'est nettement amélioré en Turquie et dans les pays d'Europe orientale (graphique 2.12). Ces évolutions pourraient s'expliquer en partie par la modification des structures démographiques, les personnes âgées déclarant plus souvent être en mauvaise santé que les autres catégories de la population.

Les femmes vivent plus longtemps que les hommes mais déclarent plus souvent être en mauvaise santé et rencontrent davantage de problèmes de santé (chapitre 4). Les indicateurs de morbidité autodéclarée se dégradent de manière constante avec l'âge, et les personnes âgées sont plus nombreuses à souffrir de problèmes de santé qui les gênent dans leurs activités quotidiennes (OCDE, 2011). Le milieu socio-économique a également une forte influence sur l'état de santé, les personnes défavorisées qui ont des conditions de vie et de travail plus difficiles ayant souvent un mode de vie mauvais pour la santé (par exemple elles sont davantage touchées par le tabagisme et l'obésité) et rencontrant plus de difficultés pour accéder à des soins de santé adaptés.

Graphique 2.12. **État de santé autodéclaré**
Pourcentage d'individus se déclarant en bonne ou très bonne santé



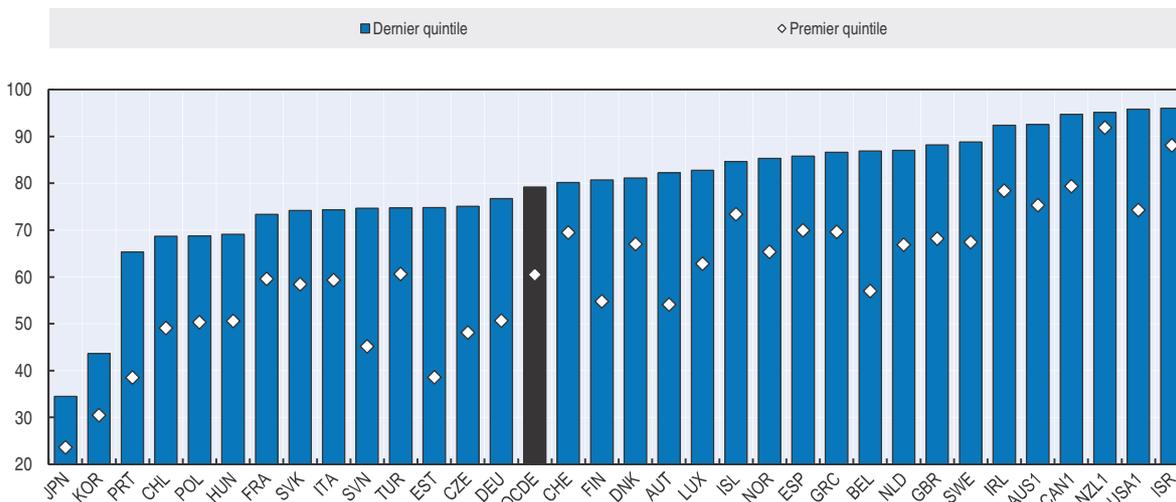
Note : La dernière année disponible est 2012 pour la Nouvelle-Zélande, 2010 pour l'Irlande et le Japon, 2009 pour le Chili et 2006 pour le Mexique.

1. Les résultats obtenus pour les pays signalés par « 1 » ne sont pas directement comparables avec ceux obtenus pour les autres pays parce que des différences au niveau des échelles de réponse peuvent entraîner un biais par excès des estimations.

Source : OCDE (2013f), *Statistiques de l'OCDE sur la santé : État de santé*, <http://dx.doi.org/10.1787/health-data-fr> ; et Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933149498>

Graphique 2.13. **État de santé autodéclaré en fonction du revenu disponible**
Pourcentage d'individus se déclarant en bonne ou très bonne santé, 2011



Note : La dernière année disponible est 2012 pour la Nouvelle-Zélande, 2010 pour l'Irlande et le Japon, 2009 pour le Chili et 2006 pour le Mexique. La valeur indiquée pour l'OCDE correspond à la moyenne simple des valeurs mesurées dans les pays figurant sur le graphique.

1. Les résultats obtenus pour les pays signalés par « 1 » ne sont pas directement comparables avec ceux obtenus pour les autres pays parce que des différences au niveau des échelles de réponse peuvent entraîner un biais par excès des estimations.

Source : OCDE (2013f), *Statistiques de l'OCDE sur la santé : État de santé*, <http://dx.doi.org/10.1787/health-data-fr> ; et Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933149505>

Les estimations de l'espérance de vie en fonction du niveau d'instruction en Europe montrent que les personnes – hommes et femmes – qui ont un niveau d'instruction élevé vivent plus longtemps que les autres (OCDE, 2013c). Les différences d'espérance de vie en

fonction de l'instruction sont particulièrement marquées dans les pays d'Europe orientale, et sont plus fortes parmi les hommes que parmi les femmes.

Il existe également un gradient social évident au niveau de l'état de santé autodéclaré : dans tous les pays de l'OCDE, la proportion de personnes se déclarant en bonne ou très bonne santé est plus élevée parmi les personnes aisées que parmi les personnes modestes (graphique 2.13). Cette différence est particulièrement marquée en Estonie et au Portugal, tandis qu'Israël et la Nouvelle-Zélande sont les pays où elle est la plus faible.

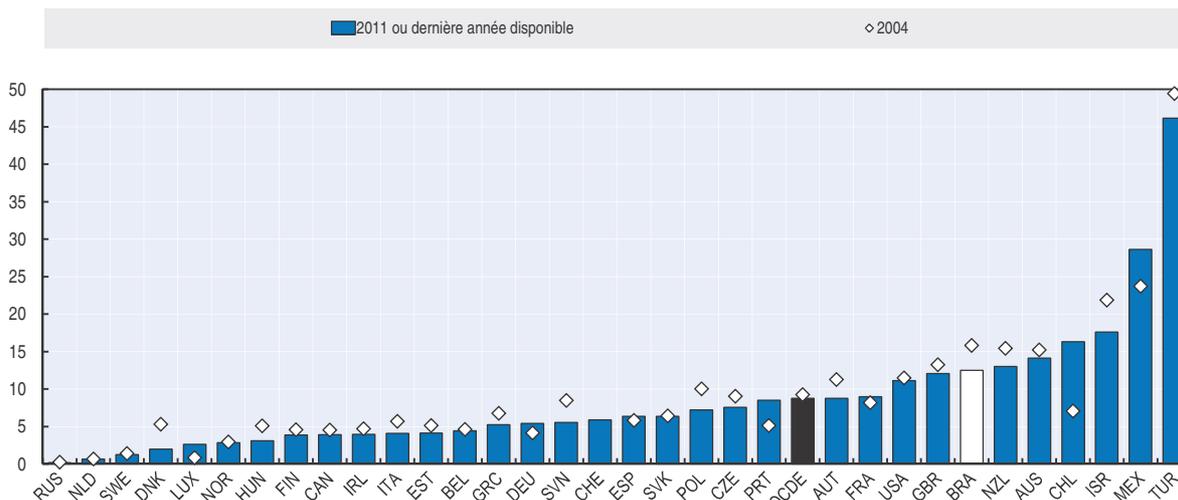
Équilibre vie professionnelle-vie privée

La possibilité de concilier vie privée et vie professionnelle constitue une composante fondamentale du bien-être individuel : le manque de travail peut priver une personne du revenu dont elle a besoin pour atteindre le niveau de vie auquel elle aspire mais l'excès de travail peut avoir des répercussions négatives sur son bien-être si sa santé et sa vie privée en pâtissent. L'équilibre entre vie professionnelle et vie privée est important pour le bien-être individuel, mais aussi pour celui de l'ensemble de la famille, le bien-être des enfants, en particulier, dépendant dans une large mesure de la capacité de leurs parents à travailler tout en s'occupant d'eux. Une répartition équilibrée du temps entre vie professionnelle et vie personnelle est également importante pour la société dans son ensemble, parce qu'elle permet à la population de disposer de suffisamment de temps pour entretenir des liens sociaux et participer à la vie de la collectivité.

En moyenne dans les pays de l'OCDE, seule une petite proportion de salariés travaillent plus de 50 heures par semaine (voir la définition dans l'encadré 2.5), mais il existe de fortes disparités entre les pays (graphique 2.14). La Turquie est, de loin, le pays où la proportion de salariés ayant une durée de travail très longue est la plus forte, près de 50 % d'entre eux travaillant régulièrement plus de 50 heures par semaine. Viennent ensuite le Mexique et Israël, où près d'un cinquième des salariés ont une durée de travail longue. À l'inverse, aux Pays-Bas, en Suède et au Danemark, les salariés qui ont une durée de travail très longue sont très peu nombreux, seulement 1 à 2 % d'entre eux travaillant régulièrement plus de 50 heures par semaine. On observe une tendance similaire dans la Fédération de Russie, seule économie émergente pour laquelle on dispose de données. Ces dix dernières années, le nombre de salariés déclarant avoir une durée de travail longue est resté globalement stable dans la zone OCDE dans son ensemble. Il a diminué au Danemark, en Slovaquie, en Pologne, au Brésil, en Israël et en Turquie, et a augmenté au Luxembourg, au Portugal, au Chili et au Mexique.

Le temps qui n'est pas passé au travail peut être consacré aux loisirs, à la famille et aux activités personnelles. En moyenne dans les pays de l'OCDE, les salariés à plein-temps consacrent 14.9 heures par jour aux loisirs et activités personnelles – y compris à dormir, manger, se laver, consulter le médecin, etc. – (graphique 2.15 ; voir également l'encadré 2.5 pour les définitions). Ce sont les salariés japonais qui consacrent le moins de temps aux loisirs et aux activités personnelles, y compris au sommeil, avec 14 heures par jour au total. À l'autre extrémité du spectre, on trouve la Belgique, l'Espagne et le Danemark, où la population consacre environ 16 heures quotidiennement à ces activités. Le temps consacré aux loisirs varie aussi quelque peu selon les pays de l'OCDE : c'est en Norvège et au Danemark qu'il est le plus long (entre cinq et six heures) et en France et au Japon qu'il est le plus court (moins de trois heures trente).

Graphique 2.14. Salariés ayant une durée de travail longue
Pourcentage de salariés travaillant au moins 50 heures par semaine

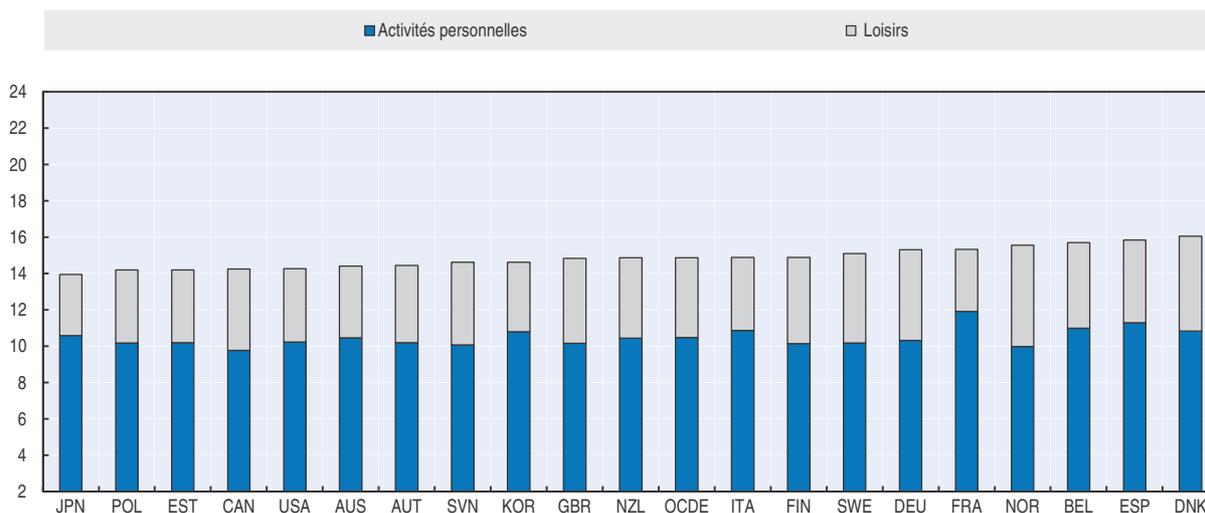


Note : Les données se rapportent au nombre d'heures habituellement travaillées dans le cadre de l'emploi principal en Autriche, au Canada, en République tchèque, en Finlande, en Hongrie, au Mexique, en Pologne, en République slovaque, en Suède, en Turquie et aux États-Unis et tous emplois confondus dans tous les autres pays. La première année disponible est 1996 pour le Chili, 1998 pour la Hongrie, 2001 pour l'Autriche, 2002 pour l'Estonie, la Norvège, la Pologne, la Slovaquie et la Suède, et 2004 pour la République tchèque et la Finlande. La dernière année disponible est 2009 pour le Brésil.

Source : OCDE (2010), « Tableaux résumés », *Statistiques de l'OCDE sur l'emploi et le marché du travail*, <http://dx.doi.org/10.1787/data-00286-fr>; Office fédéral de la statistique suisse.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933149511>

Graphique 2.15. Temps consacré aux loisirs et aux activités personnelles
Nombre d'heures par jour, salariés à temps plein, dernière année disponible



Note : Les données se rapportent à 1998-99 pour la France, 1999 pour le Portugal, 1999-2000 pour l'Estonie, 2000-01 pour la Norvège, la Slovaquie, la Suède et le Royaume-Uni, 2001 pour le Danemark, 2001-02 pour l'Allemagne, 2002-03 pour l'Italie, 2003-04 pour la Pologne, 2005 pour la Belgique, 2006 pour l'Australie et le Japon, 2008-09 pour l'Autriche, 2009 pour la Corée, 2009-10 pour la Finlande, la Nouvelle-Zélande et l'Espagne et 2010 pour le Canada et les États-Unis. Les données ont été normalisées à 1 440 minutes par jour : en d'autres termes, s'agissant des pays pour lesquels la somme des différentes utilisations du temps n'était pas égale à 1 440 minutes, les minutes manquantes ou les minutes excédentaires (environ 30-40 minutes en général) ont été réparties uniformément sur l'ensemble des activités. Les données relatives à la Hongrie, à l'Irlande, au Portugal, à la Turquie et à l'Afrique du Sud ont été exclues parce qu'elles tiennent également compte des salariés à temps partiel. Les données se rapportent à la population de 15 ans et plus, sauf pour l'Autriche, où aucun seuil d'âge n'est défini.

Source : Base de données de l'OCDE sur les enquêtes sur l'emploi du temps.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933149523>

Encadré 2.5. Mesurer l'équilibre vie professionnelle-vie privée

Les deux indicateurs principaux présentés *supra* sont définis comme suit :

- **Proportion de salariés travaillant habituellement 50 heures par semaine ou plus.** Les données ne tiennent pas compte des travailleurs indépendants, qui peuvent avoir une durée du travail longue par choix. Le seuil de 50 heures par semaine a été retenu parce que si l'on tient également compte du temps de trajet entre le domicile et le lieu de travail, du travail non rémunéré et du temps consacré aux besoins élémentaires (dormir et manger par exemple), les travailleurs qui accomplissent habituellement plus de 50 heures par semaine risquent de n'avoir que quelques heures (une ou deux heures par jour) à consacrer à d'autres activités. De surcroît, dans les pays dotés d'une réglementation qui fixe une durée de travail maximale, cette durée est généralement limitée à 48 heures par semaine. Les données sont issues des enquêtes nationales sur les forces de travail et sont globalement comparables entre pays.
- **Temps consacré par un travailleur à plein-temps à ses loisirs et activités personnelles au cours d'une journée type.** Les données sont recueillies via des enquêtes nationales sur l'emploi du temps, dans le cadre desquelles les personnes interrogées sont invitées à tenir un journal de leurs activités pendant une ou plusieurs journées représentatives au cours d'une période donnée. Dans le cas de certains pays et de certains types d'activités, ces enquêtes peuvent poser des problèmes de comparabilité ; les données présentées ici ont été harmonisées *a posteriori* par le Secrétariat de l'OCDE et sont considérées comme globalement comparables.

Les indicateurs principaux utilisés ici permettent de mesurer à la fois indirectement et directement le temps qui peut être consacré à des activités non professionnelles susceptibles de favoriser le bien-être individuel et familial. Mesurer l'équilibre vie professionnelle-vie privée n'est pas une tâche aisée. La première raison en est que la manière dont les individus répartissent leur temps dépend de leurs obligations mais aussi, de leurs préférences individuelles et du contexte dans lequel ils vivent sur les plans culturel, social et de l'action publique. Il convient de tenir compte de ces différences pour interpréter les comparaisons entre pays dans ce domaine. En deuxième lieu, s'ils donnent des informations sur la répartition du temps, la majorité des indicateurs relatifs à l'équilibre vie professionnelle-vie privée n'apportent pas d'éclairage sur la qualité du temps consacré à d'autres activités que le travail, en d'autres termes sur le plaisir qu'en retirent les individus ou sur leur impression de manquer de temps. Enfin, dans la plupart des pays de l'OCDE, les enquêtes sur l'emploi du temps ne sont pas réalisées souvent (tous les cinq à dix ans), si bien que les estimations ne sont pas d'actualité.

Le sexe joue un rôle fondamental dans les inégalités en matière d'équilibre vie professionnelle-vie privée (OCDE, 2011 ; chapitre 4, graphique 4.10). Si les hommes consacrent plus de temps à l'exercice d'une activité rémunérée et aux trajets entre leur domicile et leur lieu de travail, les femmes disposent de moins de temps pour leurs loisirs et activités personnelles parce qu'elles passent plus de temps à accomplir des activités non rémunérées chez elles (tâches ménagères, prise en charge des enfants ou de proches âgés). De surcroît, selon des enquêtes sur l'emploi du temps conduites aux États-Unis et en France et recueillant des informations sur l'utilisation du temps et le plaisir que les individus en retirent, les activités non rémunérées assumées par les femmes sont parfois moins agréables que celles accomplies par les hommes. Les mères isolées éprouvent souvent encore plus de difficultés à concilier obligations professionnelles et familiales et sont particulièrement exposées au risque de manquer de temps.

Éducation et compétences

L'éducation et les compétences sont des composantes fondamentales du bien-être individuel. L'acquisition de compétences a une valeur intrinsèque pour l'être humain car

elle répond à l'une de ses aspirations les plus profondes – le besoin fondamental d'apprendre – et à la nécessité de s'adapter à un environnement en constante évolution. L'éducation a également une forte incidence positive sur les conditions de vie matérielles, un niveau d'études plus élevé allant de pair avec des revenus plus élevés et une plus grande aptitude au travail. En outre, les personnes plus instruites sont souvent en meilleure santé, et l'éducation favorise également le sens civique et la participation à la vie politique.

Encadré 2.6. Mesurer l'éducation et les compétences

Les quatre indicateurs principaux en matière d'éducation présentés dans cette section sont définis comme suit :

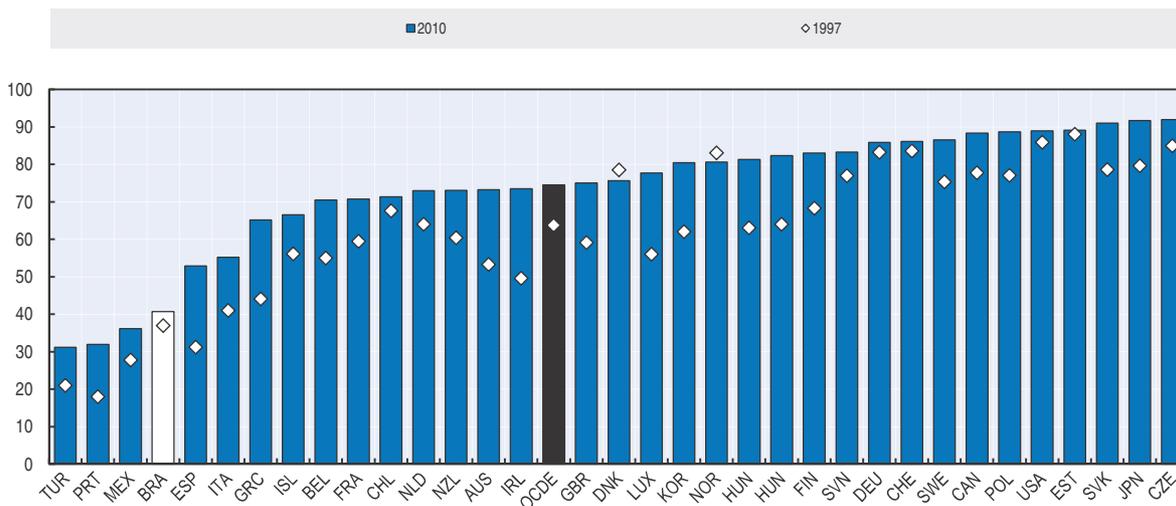
- Le **niveau d'études de la population adulte** rapporte le nombre d'adultes âgés de 25 à 64 ans titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire au moins (au sens de la classification internationale type de l'enseignement, CITE) à la population du même âge. Les données utilisées pour calculer cet indicateur sont recueillies dans le cadre du questionnaire annuel de l'OCDE sur les catégories nationales des niveaux de formation (CNNF), qui utilise les données des enquêtes nationales sur la population active.
- L'**espérance de scolarisation** est la durée moyenne pendant laquelle un enfant de 5 ans peut espérer être scolarisé avant son 39^e anniversaire. Cet indicateur est calculé en fonction des conditions de scolarisation et s'obtient en additionnant les taux de scolarisation net de chaque année à compter du 5^e anniversaire. Les données utilisées pour le calculer sont recueillies dans le cadre de la campagne annuelle de collecte de l'OCDE sur la transition entre la scolarité et la vie active, qui fait principalement appel aux enquêtes sur la population active.
- Le **score moyen des élèves en écriture, mathématiques et sciences** est calculé à partir des données recueillies dans le cadre du programme PISA coordonné par l'OCDE et se rapporte aux élèves de 15 ans.
- La **compétence moyenne des adultes en numératie et en littératie** est calculée d'après les données recueillies par l'intermédiaire de l'évaluation des compétences des adultes, réalisée par l'OCDE dans le cadre du PIAAC. Cet indicateur se rapporte aux adultes de 16 à 64 ans.

Dans l'idéal, une batterie d'indicateurs du niveau d'instruction et des compétences doit permettre d'évaluer à la fois les compétences cognitives et non cognitives de l'ensemble de la population à partir de scores harmonisés tenant compte du large éventail de tâches qu'il faut savoir accomplir pour vivre dans les sociétés contemporaines. Les indicateurs présentés ici sont des indicateurs indirects, reflétant l'état actuel des connaissances, de cette batterie d'indicateurs idéale. Ils présentent cependant des limites : premièrement, la plupart d'entre eux mesurent les aptitudes acquises mais ne donnent pas d'informations sur l'utilisation effective de ces aptitudes dans la vie ; deuxièmement, ils mesurent les compétences cognitives mais ne rendent compte ni des compétences non cognitives ni des compétences sociales. Des indicateurs indirects de ces dernières compétences sont actuellement mis au point dans le cadre du projet de l'OCDE sur l'éducation et le progrès social.

Dans les pays de l'OCDE, la grande majorité de la population âgée de 25 à 64 ans possède au minimum un diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire (voir la définition dans l'encadré 2.6), seuls quelques pays, comme le Portugal, la Turquie et le Mexique faisant exception avec un pourcentage inférieur à 40 % (graphique 2.16). Exception faite du Danemark, où la part de la population titulaire d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire au minimum a légèrement diminué ces quelque 10 dernières années, le niveau d'études moyen a progressé dans la zone OCDE et au Brésil, et on observe, dans ce domaine, une forte convergence entre les pays.

Graphique 2.16. Niveau d'études

Pourcentage d'adultes de 25 à 64 ans titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire au minimum



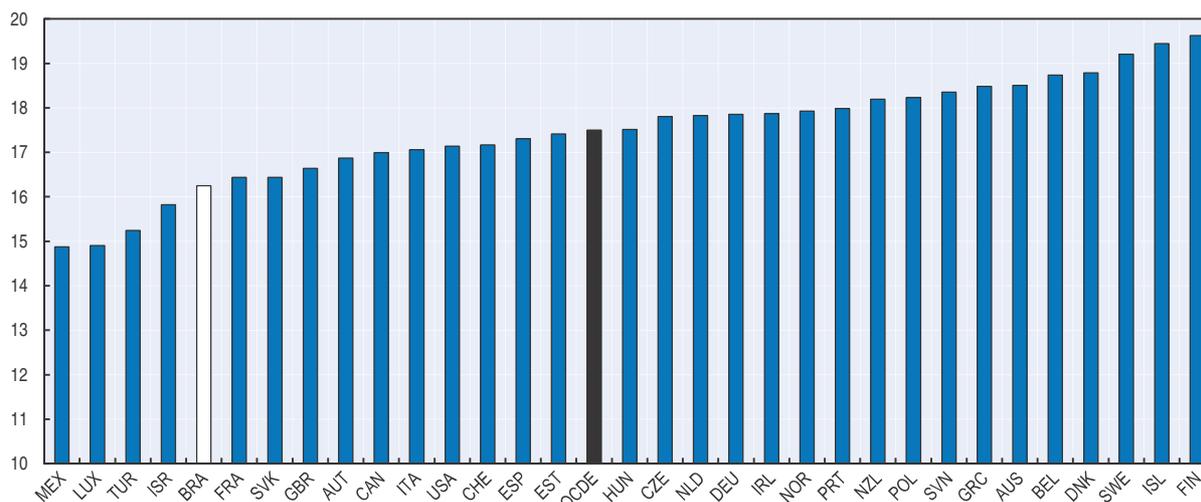
Note : La première année disponible est 1998 pour le Danemark, l'Italie, les Pays-Bas et le Portugal, 1999 pour le Luxembourg, 2002 pour l'Estonie, Israël et la Slovaquie et 2007 pour le Chili et le Brésil. Dans le cas de la Norvège et de la Suisse, les données relatives à 1997 et celles relatives à 2008 ne sont pas parfaitement comparables du fait de modifications dans la classification. La dernière année disponible est 2009 pour le Brésil. Pour le Japon, la valeur indiquée pour 2010 est une estimation de l'OCDE.

Source : OCDE (2012a), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2012-fr> et calculs de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933149532>

Graphique 2.17. Espérance de scolarisation

Années supplémentaires qu'un enfant de 5 ans peut espérer passer dans le système éducatif avant 39 ans, 2011



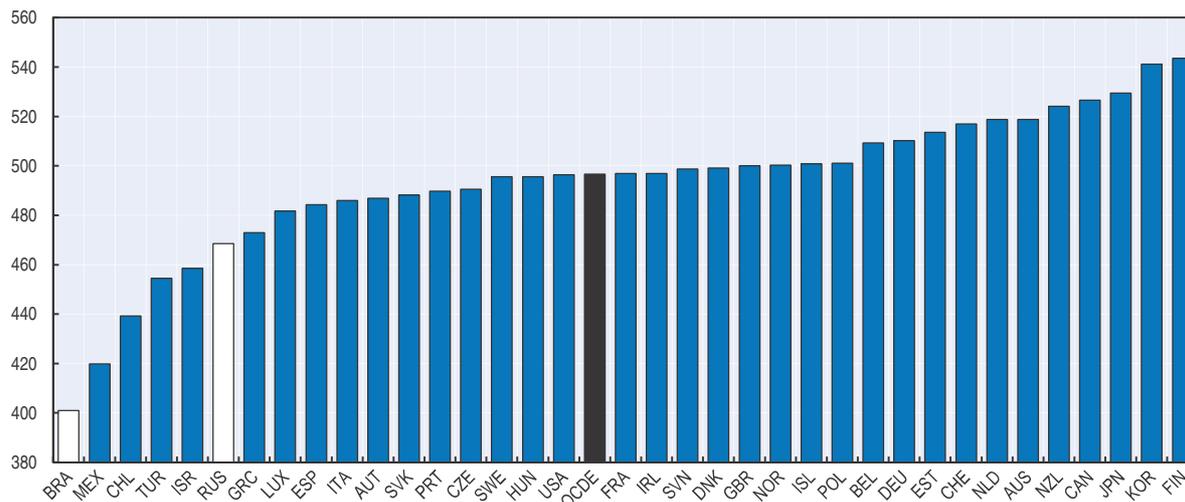
Note : Les données se rapportent à 2009 pour le Canada et à 2008 pour la Fédération de Russie.

Source : OCDE (2012a), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2012-en>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933149549>

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les enfants aujourd'hui âgés de 5 ans peuvent espérer poursuivre des études pendant encore 17 ans au moins (voir la définition dans l'encadré 2.6). Ils peuvent espérer, en moyenne, suivre des études pendant encore 19 ans au moins en Finlande, en Islande et en Suède, mais pendant 15 ans seulement au Mexique et en Turquie (graphique 2.17).

Graphique 2.18. **Compétences cognitives des élèves de 15 ans**
Scores PISA moyens en lecture, mathématiques et sciences



Note : Les scores PISA sont mesurés sur une échelle normalisée de telle manière que la moyenne de l'OCDE soit égale à 500.

Source : Calculs réalisés d'après OCDE (2011), *Panorama du PISA 2009*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264095298-fr>.

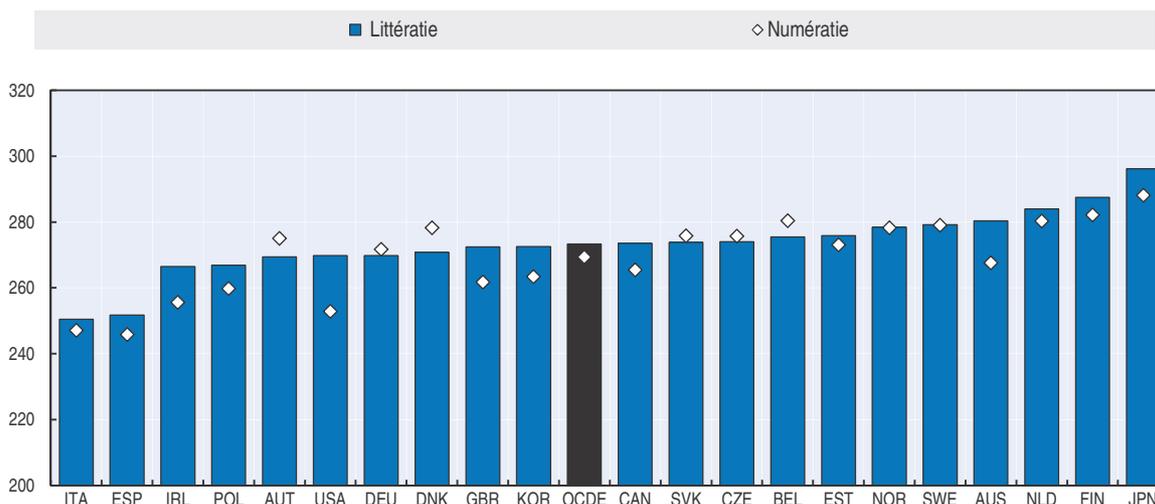
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933149559>

Les compétences cognitives, mesurées d'après les scores moyens des élèves de 15 ans en lecture, mathématiques et sciences (voir la définition dans l'encadré 2.6), varient selon les pays (graphique 2.18). Nettement inférieures à la moyenne de l'OCDE au Brésil, au Mexique et au Chili, elles sont nettement plus élevées que cette moyenne en Finlande, en Corée et au Japon. L'écart entre les pays de l'OCDE qui affichent les meilleures performances et ceux qui affichent les performances les plus médiocres est important (123 points sur l'échelle du Programme international pour le suivi des acquis des élèves ou PISA), ce qui correspond approximativement aux compétences acquises pendant plus de deux années scolaires.

Si les compétences cognitives des élèves de 15 ans peuvent fournir des informations sur les compétences dont sera à l'avenir dotée la population, elles ne rendent pas compte des aptitudes de la population adulte d'aujourd'hui. L'évaluation des compétences des adultes récemment lancée par l'OCDE dans le cadre du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC) évalue les compétences des adultes dans les domaines de la littératie, de la numératie et de la résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique. Selon cette étude, les compétences des adultes varient fortement d'un pays de l'OCDE à l'autre (graphique 2.19), en particulier s'agissant de la numératie. Le Japon et la Finlande sont les pays qui affichent les compétences les plus élevées en numératie comme en littératie, tandis que l'Italie et l'Espagne obtiennent de mauvais résultats dans l'un et l'autre domaines. Il existe une certaine corrélation entre les compétences des adultes mesurées dans le cadre du PIAAC et les scores obtenus dans le cadre de PISA.

Les résultats en matière d'éducation varient fortement d'un groupe social à l'autre. Ils sont meilleurs parmi les jeunes et les femmes jeunes (OCDE, 2013c). Les garçons de 15 ans obtiennent des résultats nettement inférieurs à ceux des filles en lecture (voir le chapitre 4 et OCDE, 2011) et sont beaucoup plus susceptibles d'être classés parmi les personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux. Les filles de 15 ans ont des résultats un peu inférieurs à ceux des garçons en mathématiques, mais l'écart observé dans cette discipline est

Graphique 2.19. **Compétences de la population adulte**
Compétences moyennes en littératie et numératie des adultes de 16 à 64 ans, 2012

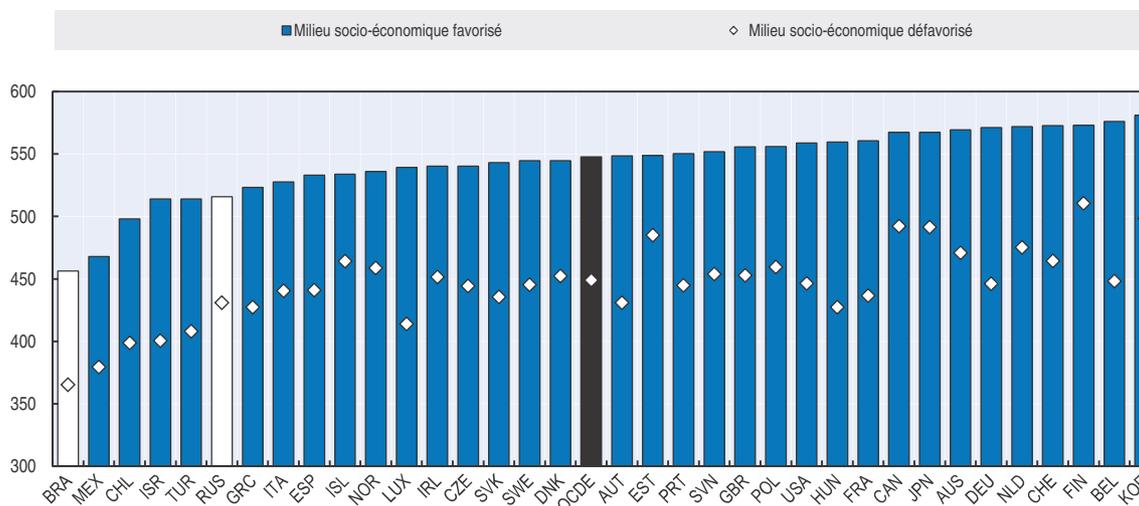


Note : Les données relatives à Belgique se rapportent à la Flandre, celles relatives au Royaume-Uni à l'Angleterre et à l'Irlande du Nord.
Source : OCDE (2013h), *OECD Skills Outlook 2013: First Results from the Survey of Adult Skills*, Éditions OCDE, Paris.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933149565>

inférieur à celui constaté en lecture. Les enfants issus de l'immigration ont souvent des résultats moins bons que les élèves nés dans le pays où ils sont scolarisés (OCDE, 2011). De surcroît, les résultats éducatifs individuels sont fortement corrélés au milieu socio-économique (graphique 2.20), notamment en Hongrie, en Belgique et au Luxembourg. En général, à l'âge adulte, les hommes ont davantage de compétences que les femmes, en particulier dans le domaine de la numératie (OCDE, 2013d).

Graphique 2.20. **Compétences cognitives des élèves de 15 ans en fonction de leur milieu socio-économique**
Scores PISA moyens en lecture, mathématiques et sciences



Note : Les chiffres correspondent aux scores PISA moyens en écriture, mathématiques et sciences des élèves issus d'un milieu socio-économique favorisé (appartenant au quintile supérieur de l'indice PISA de statut économique, social et culturel) et défavorisé (appartenant au quintile inférieur de cet indice).

Source : Calculs réalisés d'après OCDE (2010), *Panorama du PISA 2009*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264095298-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933149574>

Liens sociaux

Outre le plaisir intrinsèque que procure le fait de passer du temps avec les autres, les liens sociaux ont des retombées positives sur le bien-être individuel et collectif. Les personnes qui peuvent s'appuyer sur un réseau étendu et aidant sont généralement en meilleure santé, vivent plus longtemps et sont plus susceptibles d'occuper un emploi. À l'échelle de la société, les liens sociaux peuvent donner naissance à des valeurs communes – confiance envers autrui et normes de réciprocité, par exemple – qui influencent divers facteurs comme la croissance économique, la participation démocratique et une réduction de la délinquance.

Environ 90 % des habitants de la zone OCDE déclarent avoir quelqu'un sur qui compter en cas de besoin (graphique 2.21). C'est en Turquie, au Mexique, en Corée et en Grèce que les réseaux de soutien social (voir la définition dans l'encadré 2.7) sont les plus faibles, et en Islande, en Irlande, au Royaume-Uni et en Suisse qu'ils sont les plus forts. En Turquie et au Mexique, la proportion de personnes interrogées déclarant n'avoir ni famille ni amis vers qui se tourner en cas de besoin est plus de quatre fois plus élevée qu'en Irlande et en Islande.

Encadré 2.7. Mesurer les liens sociaux

L'indicateur principal des liens sociaux présenté *supra* mesure le **soutien du réseau social tel qu'il est perçu**. Il mesure la proportion de personnes répondant par l'affirmative à la question « Si vous étiez en difficulté, avez-vous ou non des proches ou des amis sur lesquels vous savez pouvoir compter à chaque fois que vous avez besoin d'eux ? ». Bien qu'elle ne demande pas de détails sur la nature de l'aide qui peut être attendue, cette question permet d'apprécier de façon générale le soutien du réseau social tel qu'il est perçu par les individus. Les données utilisées pour évaluer cet indicateur sont issues de l'enquête *Gallup World Poll*. Elles sont recueillies à partir du même questionnaire et reposent sur des questions bien rodées, mais la petite taille de l'échantillon utilisé dans cette enquête invite à faire preuve d'une prudence particulière lorsque l'on effectue des comparaisons entre pays.

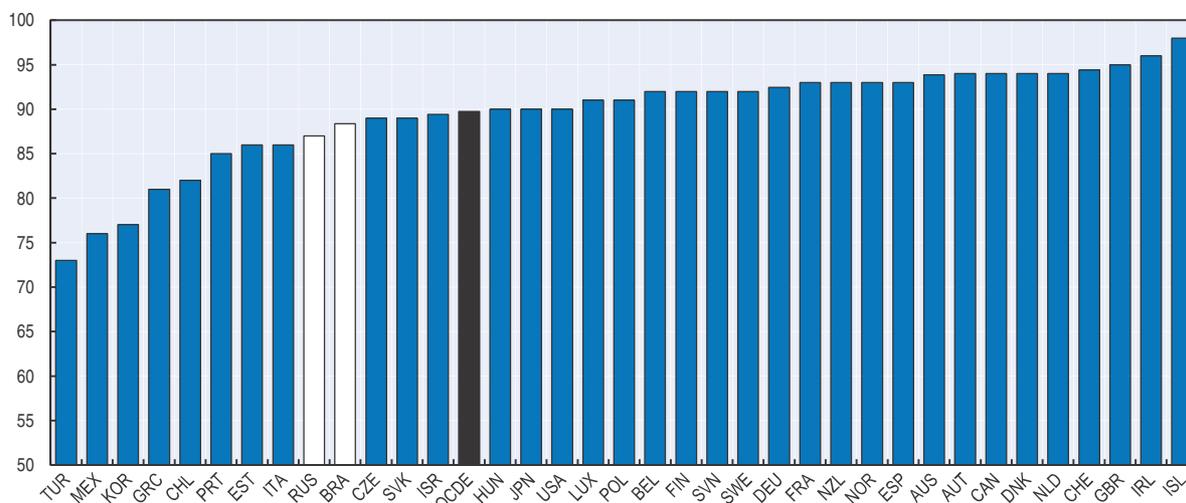
Dans l'idéal, une batterie d'indicateurs des liens sociaux devrait rendre compte de différentes relations, de la qualité de ces relations et de leurs retombées, pour l'individu concerné (soutien affectif et financier, débouchés professionnels, isolement social) et pour la société dans son ensemble (confiance envers autrui, tolérance, participation démocratique, engagement civique). Certaines des méthodes les plus couramment employées pour mesurer ces liens font appel à des indicateurs indirects, comme les statistiques sur l'adhésion à des associations (clubs sportifs, organisations religieuses ou professionnelles par exemple) ou sur la densité des organisations sans but lucratif dans une région donnée. Ces indicateurs ont toutefois été critiqués parce qu'ils ne rendent compte que de la participation à des réseaux formels et n'informent pas sur les relations informelles, comme celles entretenues avec des amis ou des proches. L'adhésion formelle à des associations et son importance pour le bien-être peuvent évoluer dans le temps et varier selon les pays, ce qui rend les comparaisons internationales difficiles.

Diverses enquêtes officielles, par exemple les enquêtes sociales générales menées en Australie, au Canada et en Nouvelle-Zélande, recueillent des informations sur les réseaux sociaux et les relations interpersonnelles. Toutefois, la plupart des statistiques officielles sur les liens sociaux ne se prêtent pas à des comparaisons internationales (Scrivens et Smith, 2013).

Les réseaux de soutien social tendent à s'affaiblir à mesure que les individus vieillissent jusqu'à la fin de la vie active, puis à se renforcer de nouveau au-delà de 65 ans. Ce profil en « U » pourrait être lié au rôle de soutien joué par les parents à l'égard des jeunes et par les enfants adultes et le conjoint à l'égard des personnes âgées. Le niveau d'instruction et le statut socio-économique ont également une influence sur le soutien apporté par le réseau social, les personnes qui ont un niveau d'instruction faible étant moins nombreuses à déclarer qu'elles ont quelqu'un sur qui compter en cas de besoin (graphique 2.22). Une comparaison des quintiles de revenu supérieur et inférieur révèle également des différences.

Graphique 2.21. **Soutien du réseau social perçu**

Pourcentage de personnes déclarant avoir des proches ou des amis sur qui compter, 2012



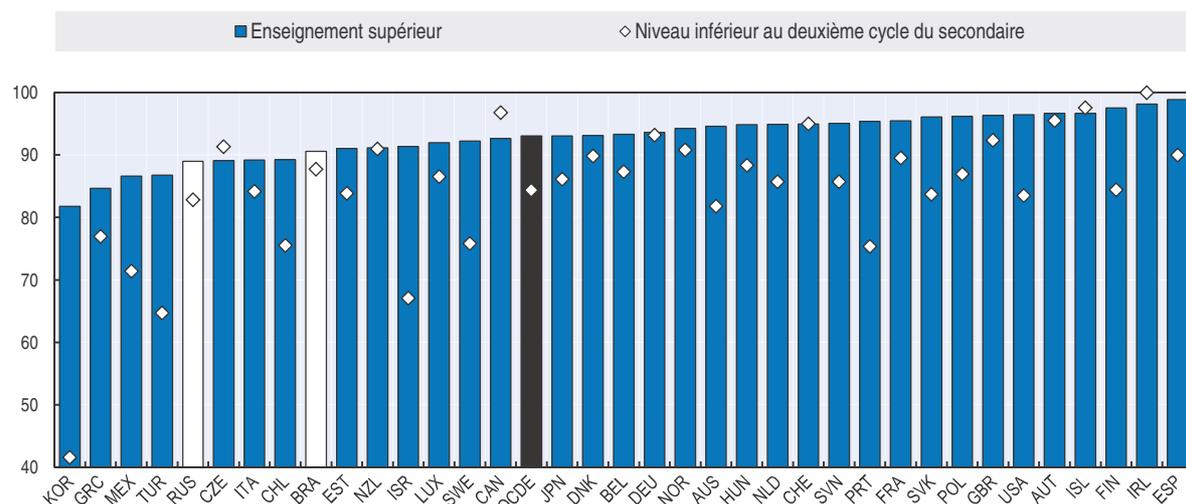
Note : La dernière année disponible est 2011 pour le Chili et le Royaume-Uni.

Source : Gallup World Poll, www.gallup.com/strategicconsulting/en-us/worldpoll.aspx.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933149584>

Graphique 2.22. **Soutien du réseau social en fonction du niveau d'instruction**

Pourcentage de personnes déclarant avoir des proches ou des amis sur qui compter, 2012



Note : La dernière année disponible est 2011 pour le Chili et le Royaume-Uni.

Source : Gallup World Poll, www.gallup.com/strategicconsulting/en-us/worldpoll.aspx.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933149598>

Engagement civique et gouvernance

L'engagement civique permet aux citoyens de s'exprimer sur le plan politique et de participer au fonctionnement de la société. Il peut aussi accroître le sentiment d'efficacité personnelle et de maîtrise de sa propre vie. Enfin, il permet aux individus de cultiver un sentiment d'appartenance à leur communauté, une confiance envers les autres et un sentiment d'intégration dans la société.

La participation électorale (voir la définition dans l'encadré 2.8) varie fortement d'un pays de l'OCDE à l'autre (graphique 2.23, partie A), notamment parce que les systèmes électoraux diffèrent les uns des autres. L'Australie est le pays de l'OCDE où le taux de participation est le plus élevé, ce qui s'explique en partie par le fait que le vote y est obligatoire.

La Suisse affiche l'un des taux de participation les plus faibles parce que les élections y sont très fréquentes. De manière générale, la participation électorale est élevée dans les pays nordiques et faible dans les pays d'Europe orientale. Le nombre d'étrangers ou de personnes qui n'ont pas le droit de vote peut également avoir une incidence sur la participation (graphique 2.23, partie B).

Beaucoup de pays ont vu la participation électorale s'effriter ces trente dernières années, alors qu'elle avait été durablement orientée à la hausse au cours des décennies précédentes. Ce recul est moins évident dans d'autres grandes économies. Ainsi, dans la Fédération de Russie, la participation électorale a fortement augmenté à partir du milieu des années 90 (graphique 2.23, partie A).

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les consultations publiques sur les projets de réglementation (voir la définition dans l'encadré 2.8) sont devenues plus formelles et sont organisées plus souvent, mais les pratiques demeurent disparates selon les pays (graphique 2.24). Les consultations sont devenues nettement plus ouvertes en Australie, en République tchèque, au Mexique et en Hongrie, et légèrement moins en Finlande, aux Pays-Bas, en République slovaque et en Suisse. Cet indicateur rend compte des efforts déployés par les institutions pour associer les citoyens au processus d'élaboration de la réglementation, mais n'apprécie pas nécessairement la participation effective et ne permet pas de savoir si ces consultations exercent une influence sur les mesures finalement adoptées.

Bien que le droit de vote soit universel dans tous les pays de l'OCDE, tous les citoyens ne l'exercent pas. En général, les jeunes votent moins que les personnes de 65 ans et plus (OCDE, 2011). On constate également d'importantes différences en fonction du niveau d'instruction. Ainsi, dans les pays de l'OCDE, les personnes qui ont suivi des études supérieures ont un taux de participation électorale supérieur de 12 points de pourcentage à celui des personnes qui ont un niveau inférieur à l'enseignement secondaire. Enfin, la participation électorale augmente avec le revenu individuel (graphique 2.25). Les écarts entre riches et pauvres sont particulièrement grands au Royaume-Uni, en Pologne, en Suisse, aux États-Unis et en Corée, tandis qu'ils sont inexistantes ou négligeables au Brésil et au Chili, de même qu'au Japon et en Irlande.

Encadré 2.8. Mesurer l'engagement civique et la gouvernance

Les deux indicateurs principaux d'engagement civique et de gouvernance présentés dans cette section sont définis comme suit :

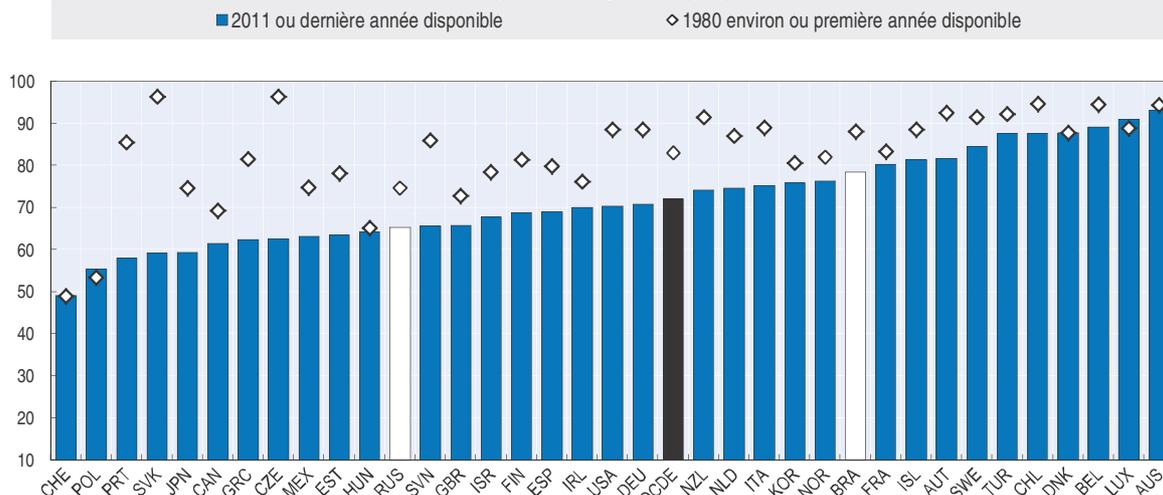
- Le **taux de participation électorale** mesure l'ampleur de la participation aux principaux scrutins nationaux. Il correspond au nombre de personnes qui votent (que ce vote soit ou non valide) à une élection par rapport au nombre d'inscrits sur les listes électorales. Les caractéristiques institutionnelles des systèmes électoraux étant très différentes selon les pays et le type d'élection, l'indicateur présenté ici se rapporte aux élections (législatives ou présidentielles) qui ont attiré le plus grand nombre de votants dans chaque pays. Le taux de participation peut également être calculé en fonction de la population en âge de voter (en général la population de 18 ans ou plus), ce qui conduit à un classement des pays différent. Le nombre de votants est obtenu auprès des offices nationaux de la statistique ou des organismes nationaux chargés de l'organisation des élections. Le taux de participation est établi par l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA).
- L'indicateur relatif aux **processus formels de consultation sur l'élaboration de la réglementation** permet d'apprécier dans quelle mesure les citoyens sont consultés aux principales étapes de la formulation de projets de réglementation, et d'évaluer s'il existe des mécanismes pour que le résultat de ces consultations soit pris en compte lors de la préparation des projets de législation primaire et de textes d'application. Cet indicateur a été calculé d'après les réponses à l'enquête de l'OCDE sur les systèmes de gestion de la réglementation, lesquelles sont fournies par des représentants des gouvernements des pays membres de l'OCDE. Il repose sur des questions portant sur le point de savoir s'il existe des procédures formelles permettant au grand public, aux entreprises et aux organisations qui représentent la société civile d'exercer une influence sur la réglementation et l'action publique, et si les vues exprimées par les citoyens lors de ces consultations sont rendues publiques. Les données employées pour le calculer sont issues de l'enquête de l'OCDE sur la gestion des systèmes de réglementation et sont compilées par l'OCDE.

Dans l'idéal, un bon indicateur de l'engagement civique doit permettre de mesurer si les citoyens sont impliqués dans diverses activités civiques et politiques et exercent ainsi une influence effective sur la société dans laquelle ils vivent. De même, les indicateurs de la qualité de la gouvernance doivent permettre de mesurer si les politiques publiques atteignent effectivement et de façon transparente leurs objectifs officiels et si les individus font confiance aux pouvoirs publics et aux institutions du pays dans lequel ils vivent. Le taux de participation électorale est un indicateur indirect de certaines de ces activités. Les différences entre pays au niveau des caractéristiques institutionnelles des systèmes électoraux ont une incidence sur les comparaisons entre pays des indicateurs de participation électorale.

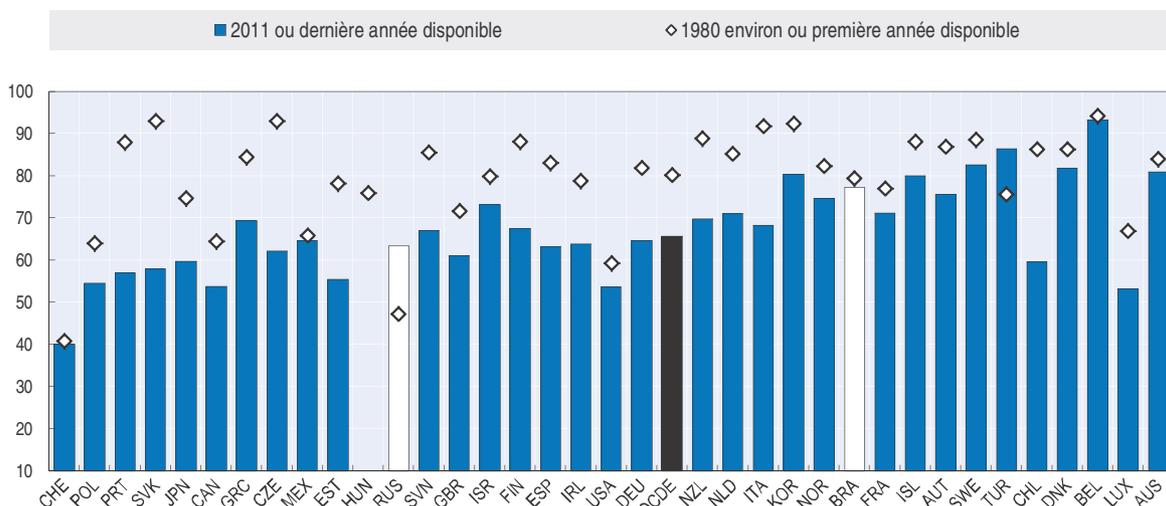
L'indicateur relatif à la consultation sur les propositions de réglementation mesure les efforts déployés par les pouvoirs publics pour faire participer les citoyens à la vie politique et rend compte des possibilités offertes aux citoyens de s'exprimer lors de l'élaboration de nouvelles mesures. Il ne mesure cependant qu'un aspect de la transparence des consultations et pâtit de plusieurs limites de nature à rendre difficiles les comparaisons entre pays. Premièrement, l'indicateur se rapportant à la consultation du grand public, les pays qui consultent largement les organisations représentatives – syndicats, organisations patronales et associations de consommateurs – n'obtiennent pas nécessairement un bon score. Deuxièmement, l'indicateur ne permet pas d'apprécier si le système de consultation fonctionne bien, du fait que ce bon fonctionnement dépend du contexte de chaque pays et que son évaluation nécessiterait une analyse plus approfondie. Enfin, différentes méthodes de consultation peuvent être plus ou moins adaptées selon les pays, en fonction des caractéristiques culturelles, institutionnelles et historiques de chaque pays.

Graphique 2.23. Taux de participation électorale

Partie A. Nombre de votants en pourcentage de la population inscrite sur les listes électorales



Partie B. Pourcentage des votes exprimés sur la population en âge de voter



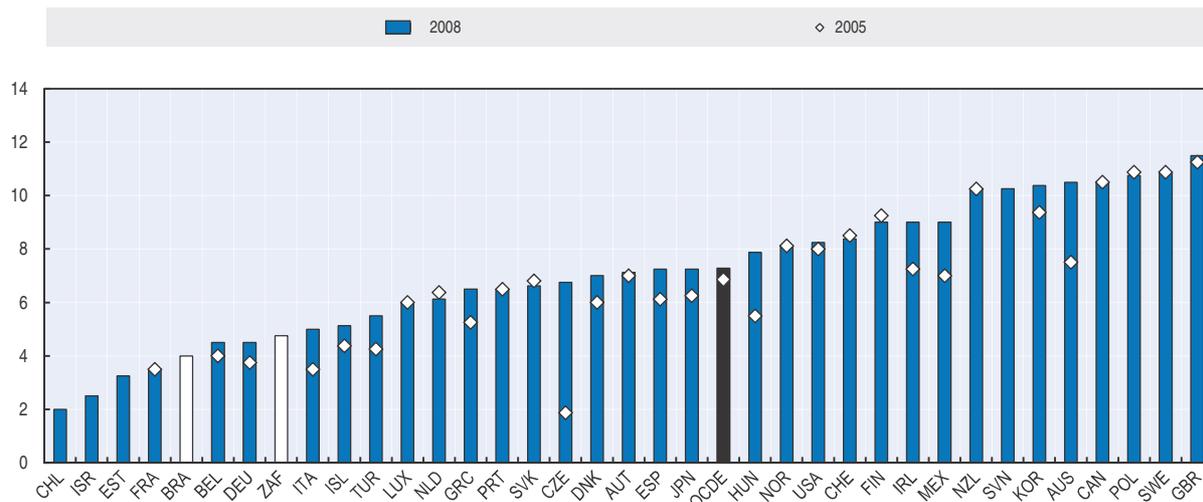
Note : La première année disponible est 1980 pour l'Australie, le Canada, l'Allemagne, le Japon, le Portugal et les États-Unis, 1981 pour la Belgique, le Danemark, la France, la Grèce, l'Irlande, Israël, les Pays-Bas et la Nouvelle-Zélande, 1982 pour la Finlande, le Mexique, l'Espagne et la Suède, 1983 pour l'Autriche, l'Islande, l'Italie, la Suisse, la Turquie et le Royaume-Uni, 1984 pour le Luxembourg, 1989 pour le Chili, la Pologne et le Brésil, 1990 pour la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie et la République slovaque, 1992 pour la Slovaquie, 1993 pour la Fédération de Russie et 1997 pour la Corée. La dernière année disponible est 2013 pour l'Islande et l'Italie, 2012 pour la Finlande, la France, la Grèce, Israël, le Japon, la Corée, le Mexique, les Pays-Bas, la République slovaque et la Fédération de Russie, 2010 pour l'Australie, la Belgique, la République tchèque, la Hongrie, la Pologne, la Suède, le Royaume-Uni et le Brésil, 2009 pour le Chili, l'Allemagne, le Japon, le Luxembourg et la Norvège et 2008 pour l'Autriche, l'Italie et les États-Unis. Les élections prises en compte sont les élections présidentielles, et non législatives, en Finlande, en France, en Corée, au Mexique, en Pologne, aux États-Unis, au Brésil et dans la Fédération de Russie.

Source : Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA), www.idea.int.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933149603>

Graphique 2.24. Existence de procédures formelles de consultation lors du processus d'élaboration des lois et réglementations

Indicateur composite, 2005 et 2008/09



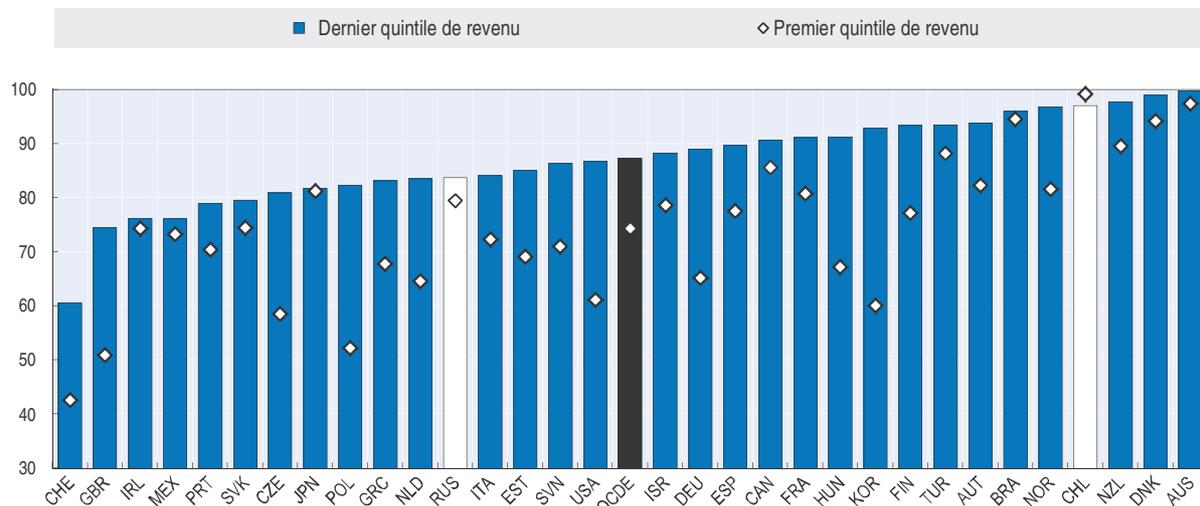
Note : L'indicateur composite augmente à mesure que le nombre de composantes d'une procédure ouverte et formelle de consultation utilisées par les pays augmente. Toutefois, il n'apprécie pas l'efficacité de ces procédures.

Source : OCDE (2009), *Indicators of regulatory management systems: 2009 report*, www.oecd.org/gov/regulatory-policy/44294427.pdf.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933149610>

Graphique 2.25. Taux de participation électorale en fonction du revenu

Nombre de votants en pourcentage de la population inscrite sur les listes électorales, 2009 ou dernière année disponible



Note : Les données se rapportent à 2011 pour l'Estonie, la Finlande et la Turquie, 2010 pour le Brésil, la République tchèque, les Pays-Bas et la République slovaque, 2008 pour l'Autriche, le Canada, la Corée, la Nouvelle-Zélande, la Slovaquie, l'Espagne et les États-Unis, 2007 pour l'Australie, la France, l'Irlande, le Japon, la Pologne et la Suède, 2006 pour Israël, l'Italie et la Suède, 2005 pour le Royaume-Uni, 2004 pour la Fédération de Russie, 2003 pour la Belgique, 2002 pour la Hongrie et 2001 pour le Danemark.

Source : Comparative Study of Electoral System (CSES), modules 2 et 4.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933149627>

Qualité de l'environnement

La salubrité de l'environnement a une grande influence sur la qualité de vie des individus. L'impact sur la santé humaine des polluants présents dans l'environnement, des substances dangereuses et du bruit est considérable. En outre, l'environnement possède

une valeur intrinsèque en ce sens que de nombreuses personnes attachent de l'importance à la beauté et à la salubrité du lieu où elles vivent et sont préoccupées par la dégradation de la planète et l'appauvrissement des ressources naturelles.

Ces vingt dernières années, les concentrations de particules fines (PM_{10}) dans l'air que l'on respire (voir la définition dans l'encadré 2.9) ont sensiblement diminué dans tous les

Encadré 2.9. Mesurer la qualité de l'environnement

Les deux indicateurs principaux présentés *supra* sont définis comme suit :

- La **qualité de l'air** est mesurée en termes de concentration annuelle moyenne pondérée par la population urbaine de particules de moins de 10 microns de diamètre (PM_{10}) dans l'air des zones résidentielles des villes de plus de 100 000 habitants. Les particules en suspension sont de petites particules solides ou liquides en suspension dans l'air, composées de sulfates, de nitrates, de carbone élémentaire et organique et d'ions sodium et ammonium, présents dans des concentrations variables. Les PM_{10} comprennent également des particules encore plus fines, comme les $PM_{2,5}$, considérées comme les plus nocives. Les données présentées ici reposent sur des statistiques de la Banque mondiale.
- La **satisfaction à l'égard de la qualité de l'eau** rend compte de l'appréciation subjective que portent les individus sur l'environnement dans lequel ils vivent, plus précisément sur la qualité de l'eau. Cet indicateur dépend du nombre de personnes qui répondent par l'affirmative à la question : « Êtes-vous satisfait de la qualité de l'eau dans la ville ou le quartier où vous résidez ? ». Les données sont issues de l'enquête *Gallup World Poll*.

La notion de « qualité de l'environnement » étant large, les indicateurs élaborés pour la mesurer devraient, dans l'idéal, renseigner sur un certain nombre de milieux naturels (les sols, l'eau et l'air), sur l'accès des individus aux services environnementaux et aménités environnementales, ainsi que sur l'impact sur la santé humaine des sources de danger présentes dans l'environnement. Malheureusement, les données disponibles sont dispersées et ne sont pas comparables d'un pays à l'autre.

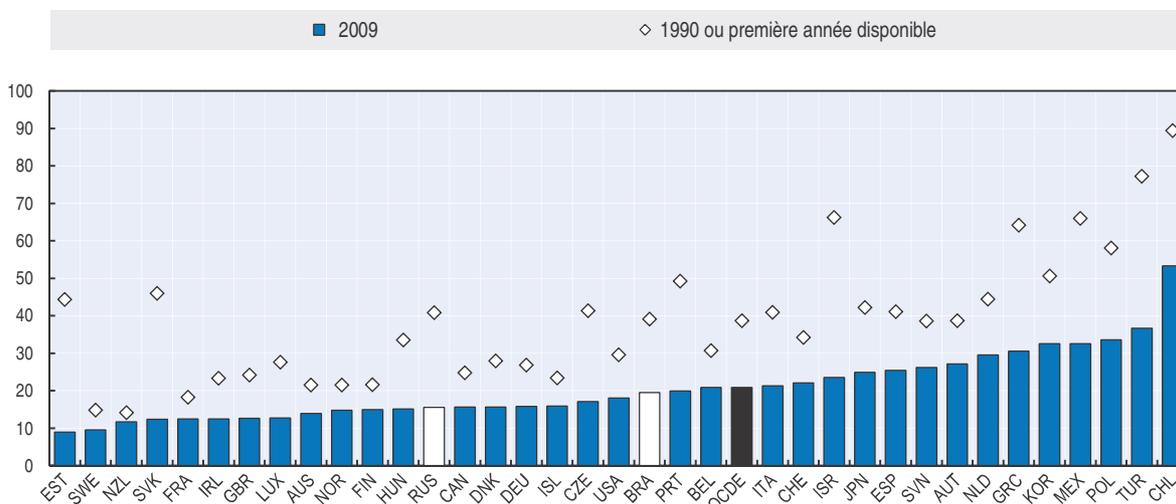
Mesurer la qualité de l'air est également une démarche malaisée, cette qualité dépendant d'un ensemble complexe de polluants qui peuvent évoluer dans le temps et dans l'espace et changer de forme. L'indicateur de la qualité de l'air présenté ici repose sur des séries chronologiques de bonne qualité se prêtant à des comparaisons entre pays et entre différentes périodes. Les progrès accomplis dans le domaine de la surveillance de la pollution et des techniques statistiques ces dernières décennies permettent de mieux mesurer la pollution atmosphérique et d'obtenir une image globale des effets de la pollution sur les populations qui vivent en milieu urbain. Toutefois, ces données comportent plusieurs limites. Premièrement, elles mesurent des niveaux annuels et, de ce fait, ne tiennent pas compte des variations importantes qui peuvent survenir sur des laps de temps plus courts (heure ou mois par exemple). Deuxièmement, les données sur la pollution atmosphérique reposent sur l'hypothèse selon laquelle l'exposition à la pollution est identique pour tous les habitants de la zone urbaine considérée ; or, dans la pratique, l'exposition individuelle à la pollution est très variable, puisqu'elle dépend du lieu de travail et du lieu d'habitation, de la profession exercée, du mode de vie et des comportements.

Les données subjectives sur la qualité de l'environnement fournissent des informations précieuses sur le jugement que les individus portent sur l'environnement dans lequel ils vivent. L'indicateur de satisfaction à l'égard de la qualité de l'eau est calculé à partir de données issues de l'enquête *Gallup World Poll*, une enquête non officielle caractérisée par la petite taille de l'échantillon sur lequel elle repose ; cet indicateur doit donc être interprété avec prudence.

pays de l'OCDE (graphique 2.26), mais restent, dans nombre de pays, nettement supérieures à la limite annuelle de 20 µg/m³ recommandée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). C'est au Chili qu'elles sont les plus élevées et en Estonie et en Suède qu'elles sont les plus faibles. Elles ont considérablement diminué dans la Fédération de Russie, en Israël et dans les pays d'Europe orientale (notamment en Estonie, en République tchèque et en République slovaque), où cette baisse s'explique principalement par des transformations structurelles de l'économie et par l'introduction de technologies permettant de concevoir des moteurs plus propres.

Graphique 2.26. Pollution de l'air

Concentrations de PM₁₀, microgrammes par mètre cube



Note : Les données correspondent aux concentrations de PM₁₀ pondérées par la population urbaine dans les zones résidentielles des villes de plus de 100 000 habitants en 2013. Pour la Slovaquie, la première année disponible est 1994.

Source : Banque mondiale, Données : PM₁₀, au niveau du pays (microgrammes par mètres cube), <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/EN.ATM.PM10.MC.M3>.

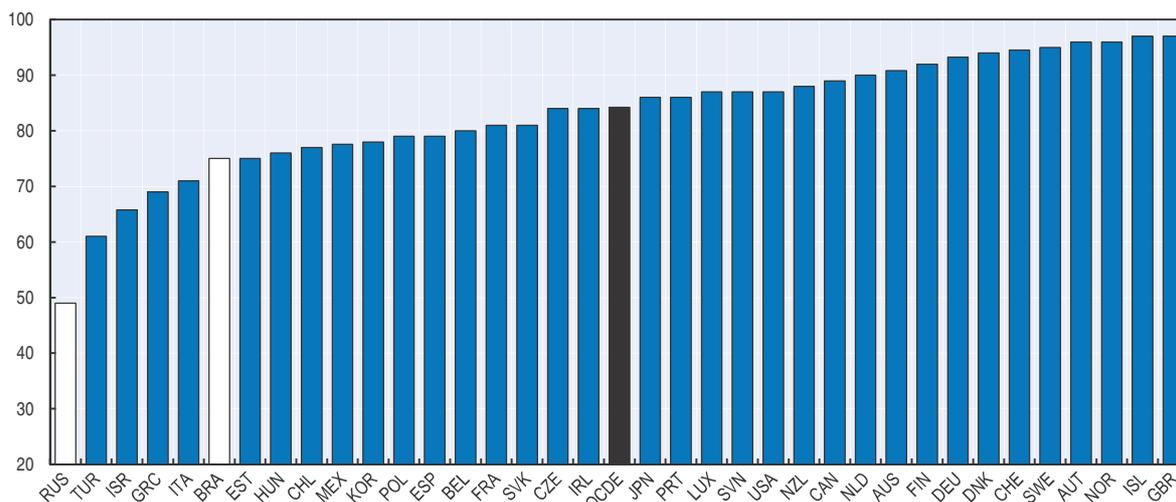
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933149635>

En 2012, dans les pays de l'OCDE, une grande majorité des personnes interrogées indiquaient être satisfaites de la qualité de l'eau locale (voir la définition dans l'encadré 2.9). En Australie, en Norvège, en Islande et au Royaume-Uni, plus de 90 % de la population se sont déclarés satisfaits de la qualité de l'eau. En revanche, dans certains autres pays, par exemple en Turquie, en Israël et en Grèce, cette proportion est beaucoup plus faible. Dans la Fédération de Russie, une personne sur deux seulement s'est déclarée satisfaite de la qualité de l'eau (graphique 2.27).

Le lien entre pollution de l'air par les particules fines et maladies cardiovasculaires et respiratoires est influencé par divers facteurs, dont la profession, l'âge, le sexe, les maladies préexistantes, le tabagisme, les comportements en matière de santé, la masse corporelle, le niveau d'instruction et le revenu. Les études nationales et locales consacrées aux conséquences de la pollution de l'air sur la santé montrent que certaines catégories de la population sont particulièrement sensibles aux risques liés à la pollution de l'air et autres nuisances environnementales. Ainsi, les très jeunes enfants et les personnes très âgées sont plus exposés que le reste de la population (OCDE, 2011). De même, les personnes qui souffrent de pathologies cardiovasculaires et respiratoires préexistantes sont plus sensibles aux particules ambiantes.

Graphique 2.27. **Satisfaction à l'égard de la qualité de l'eau**

Personnes satisfaites en pourcentage de la population totale, 2012 ou dernière année disponible



Note : Les données se rapportent à 2011 pour le Chili, le Japon, la Corée, le Royaume-Uni et le Brésil.

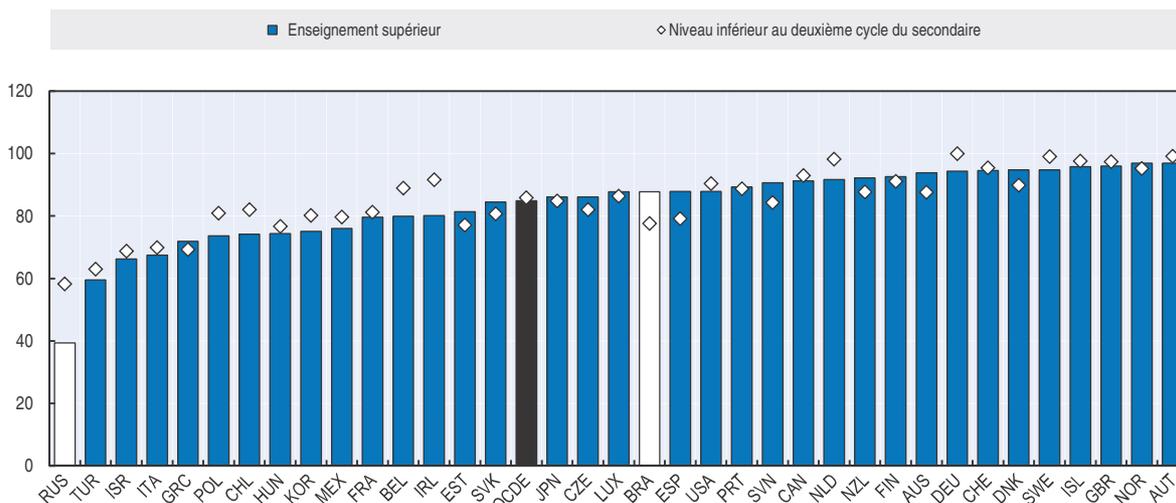
Source : Gallup World Poll, www.gallup.com/strategicconsulting/en-us/worldpoll.aspx.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933149641>

Les conséquences à court terme de concentrations de PM_{10} élevées concernent essentiellement les personnes qui se trouvent en bas de l'échelle socio-économique, parce qu'elles sont à la fois plus sensibles et plus exposées. De surcroît, les caractéristiques qui vont de pair avec un faible niveau d'instruction (état nutritionnel, exposition accrue, difficultés d'accès à des soins de qualité, par exemple) peuvent avoir une incidence sur la sensibilité des individus à la pollution par les particules fines. En revanche, l'impact du niveau d'instruction sur la satisfaction à l'égard de la qualité de l'environnement est contrasté (graphique 2.28).

Graphique 2.28. **Satisfaction à l'égard de la qualité de l'eau en fonction du niveau d'instruction**

Pourcentage de satisfaits parmi les individus qui ont un niveau d'instruction élevé et parmi ceux qui ont un niveau d'instruction faible, 2012 ou dernière année disponible



Note : Les données se rapportent à 2011 pour le Chili, le Japon, la Corée, le Royaume-Uni et le Brésil.

Source : Gallup World Poll, www.gallup.com/strategicconsulting/en-us/worldpoll.aspx.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933149659>

Sécurité des personnes

La sécurité physique renvoie à diverses menaces auxquelles sont exposés les individus, à commencer par la délinquance. Certains actes de délinquance peuvent entraîner la mort et d'autres sont lourds de conséquences pour la santé psychique et physique des victimes, à court comme à long terme. La délinquance a également de fortes incidences sur le bien-être des personnes qui n'en sont pas victimes, parce qu'elle est source d'inquiétude et d'anxiété.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les taux d'homicides (voir la définition dans l'encadré 2.10) sont faibles et nettement inférieurs à la moyenne de l'OCDE, qui s'établit à 2.23 homicides pour 100 000 individus. Ce taux est toutefois plus de deux fois plus élevé aux États-Unis et encore plus élevé au Mexique, au Brésil et dans la Fédération de Russie. Ces quelque dix dernières années, les taux d'homicides ont reculé ou sont restés stables dans tous les pays de l'OCDE, sauf au Luxembourg, en Corée et surtout au Mexique, où le taux d'homicides national a presque doublé. Le taux d'homicides a fortement diminué au Brésil, dans la Fédération de Russie et en Estonie (graphique 2.29).

En 2012, seule une petite proportion de la population des pays de l'OCDE (4 %) déclarait avoir été la cible d'une agression (voir la définition dans l'encadré 2.10) au cours des 12 mois précédents (graphiques 2.30). Le taux de victimisation autodéclarée est inférieur à 2 % au Canada, en Islande, aux Pays-Bas, aux États-Unis et en Turquie. Il est en revanche deux fois plus élevé au Brésil et au Chili, et beaucoup plus élevé encore au Mexique (13 %).

Les taux d'homicides sont en général beaucoup plus élevés parmi les hommes que parmi les femmes (chapitre 4). Ce sont les hommes jeunes, âgés de 15 à 29 ans, qui risquent le plus d'être victimes d'homicides (OCDE, 2011). Ces taux d'homicides élevés parmi les jeunes sont la résultante de certaines formes de délinquance, par exemple la délinquance en bande ou le trafic de stupéfiants. Les femmes sont en revanche les principales victimes de la violence conjugale, et ont généralement plus peur de la délinquance que les hommes. Dans le cas des actes violents impliquant un contact avec la victime et des atteintes aux biens, les inégalités semblent jouer un rôle central, les personnes défavorisées ayant plus de probabilités de commettre des actes de délinquance et d'en être victimes.

Bien-être subjectif

La notion de bien-être subjectif renvoie à l'idée que la manière dont les individus ressentent certains aspects de leur existence est aussi importante que ces aspects eux-mêmes et que l'intéressé lui-même est la personne la mieux placée pour porter un jugement sur sa qualité de vie.

Dans les pays de l'OCDE, il existe un écart d'environ 3 points sur une échelle de 11 entre les pays où la satisfaction à l'égard de l'existence (voir la définition dans l'encadré 2.11) est la plus grande et ceux où elle est la plus faible (graphique 2.31). C'est en Suisse, en Norvège, en Islande, en Suède, au Danemark et aux Pays-Bas que cette satisfaction est la plus forte, et en Hongrie, au Portugal et en Grèce qu'elle est la plus faible. En moyenne au sein de la zone euro, cet indicateur s'établit à 6.2. La population des pays d'Asie de l'Est (comme le Japon et la Corée) exprime une satisfaction à l'égard de l'existence inférieure à celle que l'on pourrait attendre compte tenu du niveau de développement économique de ces pays, tandis qu'à l'inverse, les habitants des pays d'Amérique latine (comme le Chili, le Brésil et le Mexique) expriment une satisfaction

Encadré 2.10. Mesurer la sécurité des personnes

Les deux indicateurs de sécurité des personnes présentés dans cette section sont définis comme suit :

- Le **taux d'homicides déclarés** mesure le nombre annuel d'homicides volontaires signalés à la police, pour 100 000 habitants. Les données proviennent de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et reposent sur des données nationales recueillies auprès des autorités chargées de l'application de la loi, des parquets, des ministères chargés de l'intérieur et de la justice, ainsi que sur des données fournies par Interpol, Eurostat et par des observatoires régionaux de la prévention de la délinquance.
- Le **taux de victimisation autodéclaré** correspond au pourcentage de personnes déclarant avoir été victimes d'agression au cours des 12 derniers mois. Les données présentées ici sont issues de l'enquête *Gallup World Poll*.

Dans l'idéal, une batterie d'indicateurs de la sécurité des personnes devrait renseigner sur les divers crimes et délits, après pondération en fonction de leur gravité. Or, il arrive que les statistiques officielles relatives à ces actes ne soient pas comparables à l'échelle internationale du fait que tous les pays ne comptabilisent pas les mêmes actes parmi les actes de délinquance et que les pratiques en matière de signalement évoluent. De surcroît, les statistiques officielles établies à partir des données des services de police ne fournissent qu'une image partielle de la délinquance parce qu'une forte proportion des actes de délinquance ne sont ni signalés, ni répertoriés (le « chiffre noir » de la délinquance). Toutefois, les homicides sont les infractions les moins touchées par ces problèmes de comparabilité, de sous-déclaration et d'idiosyncrasie des classifications. La majorité des homicides avec violence impliquant l'utilisation d'une arme quelconque, les statistiques sur les homicides volontaires fournissent également des données indirectes sur l'ampleur de la violence armée. Toutefois, les homicides ne sont que la forme la plus violente de crime impliquant un contact avec la victime.

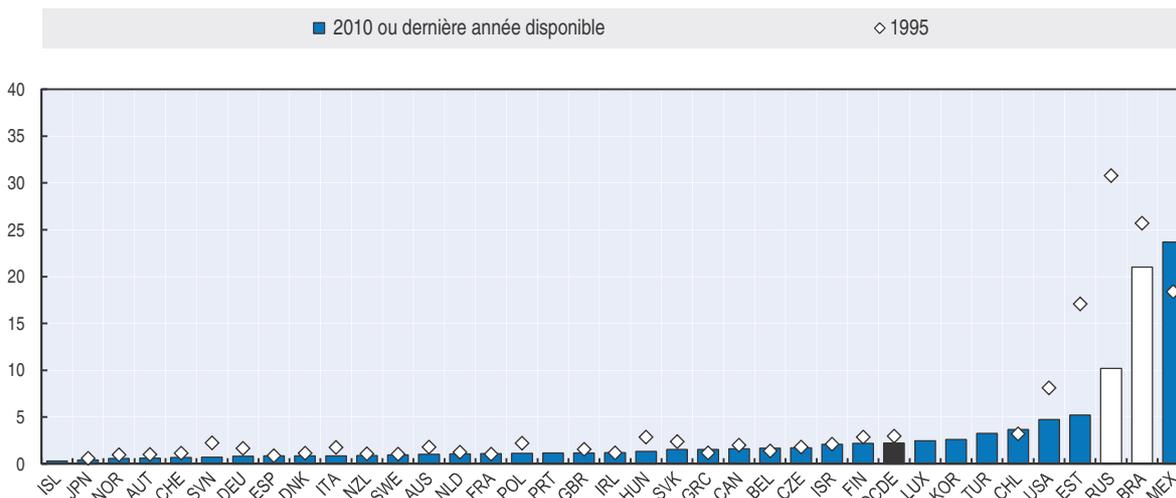
Les enquêtes de victimisation sont des outils précieux pour mesurer les infractions autres que les homicides dont est victime la population. L'indicateur présenté ici porte sur les agressions, excluant donc les atteintes aux biens n'impliquant pas de contact entre la victime et l'auteur de l'infraction. Il est calculé à partir de données issues d'une enquête non officielle (la *Gallup World Poll*) reposant sur un échantillon de petite taille, ce qui constitue une limite particulièrement importante quand on mesure des événements qui ne concernent en général qu'une petite proportion de la population. Certains pays conduisent des enquêtes de victimisation nationales, mais celles-ci ne reposent pas sur des normes et méthodes harmonisées. Quant aux enquêtes internationales sur cette question (comme l'*International Crime Victim Survey* ou ICVS), elles se rapportent au milieu des années 2000 et reposent elles aussi sur de petits échantillons.

Les enquêtes de victimisation permettent d'évaluer l'ampleur des problèmes de délinquance auxquels les citoyens ordinaires sont confrontés le plus souvent et – si elles sont conduites à intervalle régulier sur la base d'une même méthodologie – d'apprécier l'évolution de la délinquance dans le temps. Toutefois, du fait de limites méthodologiques, les données disponibles ne fournissent qu'une indication indirecte du nombre d'actes illicites commis dans la société. Premièrement, il peut y avoir sous-estimation ou surestimation de l'ampleur de certaines formes de délinquance parce que les personnes interrogées ont une interprétation subjective de ce qui constitue un acte de délinquance. De surcroît, certaines personnes peuvent être réticentes à révéler des informations sensibles, par exemple dans le cas des agressions sexuelles ou de la violence conjugale. Deuxièmement, la fiabilité des enquêtes de victimisation dépend de la capacité des individus à se souvenir d'actes de délinquance passés : plus le temps écoulé depuis l'événement est long, moins il est probable que la victime s'en souvienne avec exactitude. Enfin, il peut être difficile de rendre compte de la délinquance non conventionnelle, comme la corruption, à travers des enquêtes auprès des ménages.

Un récent rapport de l'Institut national de statistique et de géographie du Mexique (INEGI) et de l'ONUDC établit une feuille de route visant à améliorer la disponibilité et la qualité des statistiques sur la délinquance aux niveaux national et international (<http://unstats.un.org/unsd/statcom/doc13/2013-11-CrimeStats-F.pdf>).

Graphique 2.29. **Homicides volontaires**

Nombre d'homicides pour 100 000 personnes



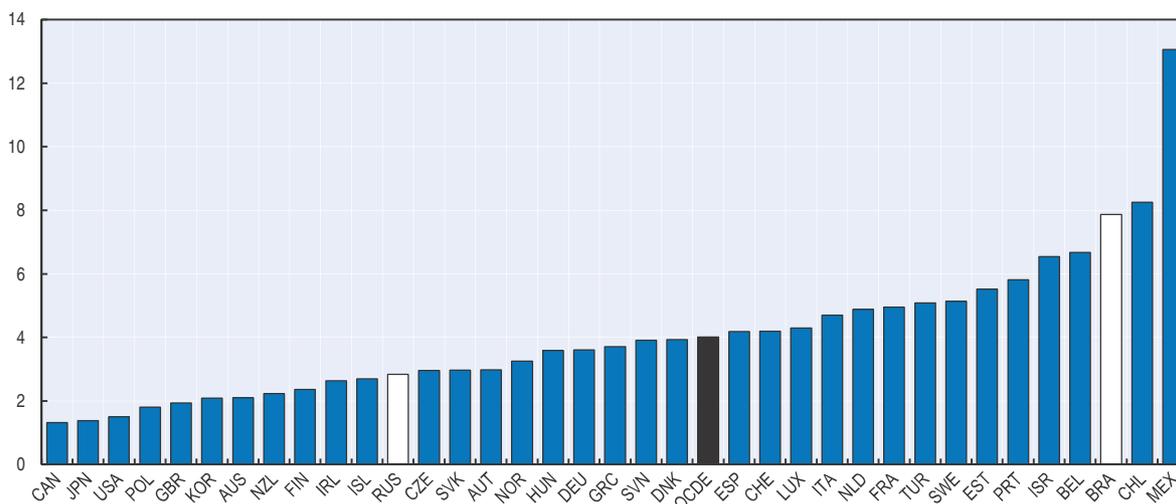
Note : La dernière année disponible est 2011 pour le Chili, Israël, le Mexique et la Nouvelle-Zélande, 2009 pour la République tchèque, le Danemark, la France, l'Islande, le Japon, les Pays-Bas, la République slovaque et le Royaume-Uni, 2008 pour le Luxembourg et la Turquie. Les données relatives au Royaume-Uni ont été recueillies par trois juridictions différentes (Angleterre et pays de Galles, Écosse et Irlande du Nord), et la valeur indiquée ici est une moyenne non pondérée des valeurs calculées dans chacune des trois juridictions.

Source : Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), www.unodc.org ; pour l'Autriche, le Danemark, l'Irlande et les Pays-Bas, les données sont issues de Eurostat 2011, *Crime et justice pénale*, <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/crime/introduction>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933149667>

Graphique 2.30. **Victimisation autodéclarée**

Pourcentage de personnes déclarant avoir été victimes d'une agression au cours des 12 derniers mois, 2010



Note : Les données se rapportent à 2012 pour le Mexique, 2011 pour le Chili, 2009 pour l'Estonie et la Suisse et 2008 pour l'Islande et la Norvège.

Source : Gallup World Poll, www.gallup.com/strategicconsulting/en-us/worldpoll.aspx.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933149678>

supérieure à celle qui pourrait être attendue. Cette situation pourrait s'expliquer par des différences culturelles s'agissant de ce que la population exprime au sujet de la satisfaction à l'égard de l'existence, mais aussi par le rôle de facteurs non liés au revenu dans la qualité de vie.

Encadré 2.11. Mesurer le bien-être subjectif

La **satisfaction à l'égard de l'existence**, indicateur principal du bien-être subjectif, correspond au jugement que les individus portent sur leur existence en général. Cet indicateur repose sur l'échelle de Cantril (également connue sous le nom de « *Self-Anchoring Striving Scale* »), sur laquelle les individus évaluent leur vie actuelle, de la meilleure vie possible (10) à la pire vie possible (0) pour eux. Le score correspond à la somme pondérée des scores obtenus dans les différentes catégories de réponse dans la population. Les données présentées sont issues de l'enquête *Gallup World Poll*, enquête non officielle qui fait appel à des échantillons de petite taille. L'indicateur doit donc être interprété avec prudence.

Dans l'idéal, un indicateur de satisfaction à l'égard de l'existence devrait permettre d'apprécier l'incidence du contexte dans lequel les individus vivent sur le jugement qu'ils portent sur leur existence et d'évaluer les résultats de différents pays et groupes sociaux. Dans la pratique, si elle constitue le meilleur outil existant pour mesurer la satisfaction à l'égard de l'existence, l'échelle de Cantril n'en présente pas moins certaines limites parce que les réponses des individus peuvent être influencées par leur personnalité, leur humeur, par des normes culturelles et des jugements relatifs. Si certains de ces aspects, comme la personnalité et l'humeur, s'annulent lorsque l'échantillon est suffisamment grand et peuvent donc dans une large mesure être ignorés, d'autres, comme l'impact de facteurs culturels sur la nature des réponses, peuvent avoir une incidence plus forte et inciter à faire preuve de prudence lorsque l'on fait des comparaisons internationales.

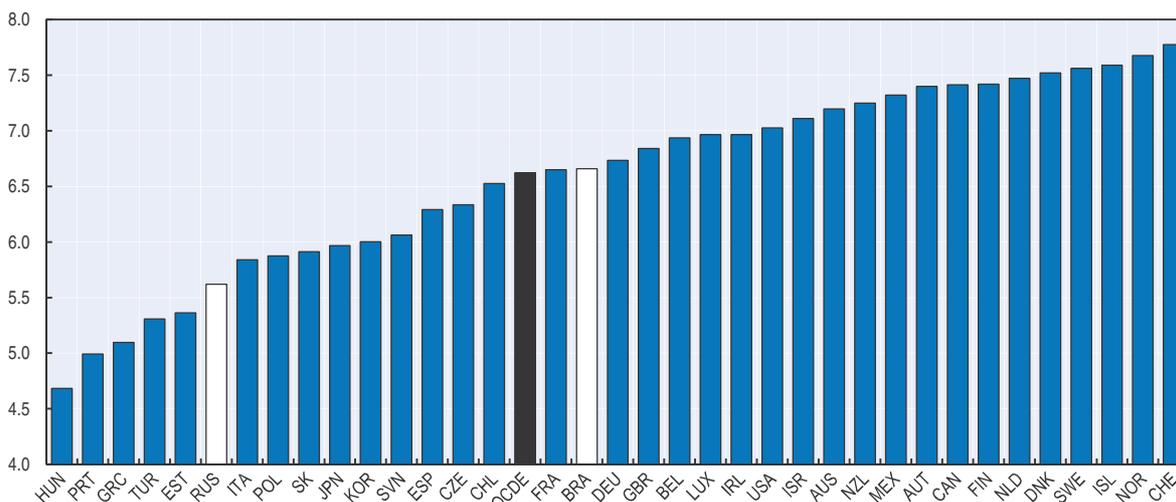
Pour que les données sur le bien-être subjectif puissent éclairer l'élaboration des politiques publiques, elles doivent être recueillies auprès d'échantillons suffisamment grands et représentatifs et selon des modalités harmonisées entre les différents pays et les différentes périodes. Les lignes directrices de l'OCDE sur la mesure du bien-être subjectif fournissent des recommandations internationales pour le recueil, la publication et l'analyse des données sur le bien-être subjectif. Elles donnent des orientations pour le recueil d'informations sur le jugement que les individus portent sur leur vie et sur la manière dont ils ressentent cette dernière, ainsi que pour la mesure des aspects « eudaimoniques » du bien-être psychologique. Elles contiennent également des prototypes de modules d'enquête sur le bien-être subjectif que les organismes nationaux et internationaux peuvent utiliser pour réaliser leurs enquêtes.

Alors que dans certains pays de l'OCDE (par exemple dans la majorité des pays d'Europe occidentale, en Israël, au Japon et en Nouvelle-Zélande), la satisfaction à l'égard de l'existence est répartie de manière relativement égale, dans d'autres (comme la Slovaquie, le Portugal, le Chili et le Brésil), l'éventail des niveaux de satisfaction est beaucoup plus large. En général, les pays où cette satisfaction est répartie de manière plus inégalitaire affichent également un degré moyen de satisfaction plus faible. Certains pays font toutefois exception à cette règle : ainsi, le Mexique, le Chili et le Brésil affichent à la fois une grande dispersion des niveaux de satisfaction et des niveaux de satisfaction moyens très différents.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, il existe une corrélation entre un niveau d'instruction bas et un degré de satisfaction à l'égard de l'existence faible (graphique 2.32). Cette corrélation est forte au Portugal, en Corée, en Grèce et en Hongrie. Cette corrélation directe tend cependant à s'affaiblir dès lors que l'on tient également compte du revenu et de l'état de santé dans l'analyse (voir Boarini et al., 2012), ce qui laisse penser que

Graphique 2.31. **Satisfaction à l'égard de l'existence**

Échelle de Cantril, valeur moyenne en 2012



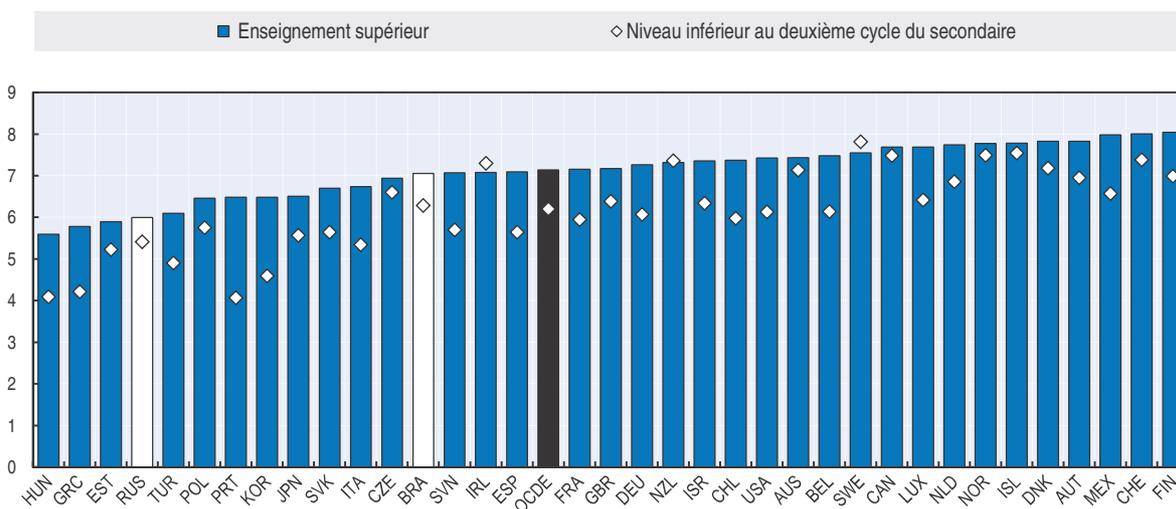
Note : L'échelle de Cantril est graduée de 0 à 10 (voir la définition dans l'encadré 2.11). La dernière année disponible est 2011 pour le Chili.
Source : Gallup World Poll, www.gallup.com/strategicconsulting/en-us/worldpoll.aspx.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933149687>

l'incidence du niveau d'instruction sur le bien-être subjectif s'explique principalement par son impact sur d'autres aspects de l'existence.

Graphique 2.32. **Satisfaction à l'égard de l'existence en fonction du niveau d'instruction**

Échelle de Cantril, valeur moyenne en 2012



Note : L'échelle de Cantril est graduée de 0 à 10 (voir la définition dans l'encadré 2.11). La dernière année disponible est 2011 pour le Chili.
Source : Gallup World Poll, www.gallup.com/strategicconsulting/en-us/worldpoll.aspx.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933149687>

Conclusions

Ce chapitre a présenté une comparaison entre pays et entre périodes des résultats en matière de bien-être pour 11 dimensions du bien-être, ainsi qu'une analyse de certaines données sur la distribution de ces résultats, lorsque ces données existent. Quelle que soit la dimension considérée, les résultats moyens en matière de bien-être varient

considérablement d'un pays de l'OCDE à l'autre. Au sein de la zone OCDE dans son ensemble, des progrès remarquables ont été accomplis sur bon nombre d'aspects du bien-être ces quelque vingt dernières années. Il s'agit cependant là d'une tendance moyenne, à laquelle certaines dimensions du bien-être font exception (emploi et participation électorale, par exemple) et, surtout, qui dissimule de fortes disparités entre les pays. D'importantes différences subsistent au sein de la population pour toutes les dimensions du bien-être mesurées par *Comment va la vie ?*

Bibliographie

- Antoni, C.A. et Matthew O. Jackson (2005), « Like father, like son: Social networks, human capital investment, and social mobility », *Working Papers*, n° 1242, California Institute of Technology.
- Banque mondiale, *Données : PM₁₀, au niveau du pays (microgrammes par mètres cube)*, <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/EN.ATM.PM10.MC.M3>.
- Boarini, R. et al. (2012), « What Makes for a Better Life?: The Determinants of Subjective Well-Being in OECD Countries – Evidence from the Gallup World Poll », *Documents de travail statistiques de l'OCDE*, n° 2012/03, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k9b9ltjm937-en>.
- Gallup World Poll, www.gallup.com/strategicconsulting/en-us/worldpoll.aspx.
- IDEA (2013), Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, www.idea.int (consulté le 23 juillet 2013).
- Ioannides, Y.M. et L. Datcher Loury (2004). « Job Information Networks, Neighborhood Effects, and Inequality », *Journal of Economic Literature*, vol. 42, n° 4, pp. 1056-1093, décembre, American Economic Association.
- Nations Unies (2012), *Rapport de l'Institut national de statistique et de géographie du Mexique et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sur une feuille de route visant à améliorer la qualité et la disponibilité des statistiques de la criminalité aux niveaux national et international*, <http://unstats.un.org/unsd/statcom/doc13/2013-11-CrimeStats-F.pdf>.
- OCDE (2013a), *Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux*, <http://dx.doi.org/10.1787/na-data-fr>.
- OCDE (2013b), *OECD Framework for Statistics on the Distribution of Household Income, Consumption and Wealth*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264194830-en>.
- OCDE (2013c), *OECD Guidelines for Micro Statistics on Household Wealth*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264194878-en>.
- OCDE (2013d), « Distribution des revenus », *Statistiques de l'OCDE sur les prestations et questions sociales*, <http://dx.doi.org/10.1787/data-00654-fr> (consulté le 23 juillet 2013).
- OCDE (2013e), « Statistiques de la population active », [doi: 10.1787/lfs-lfs-data-fr](http://dx.doi.org/10.1787/lfs-lfs-data-fr).
- OCDE (2013f), « État de santé », *Statistiques de l'OCDE sur la santé*, <http://dx.doi.org/10.1787/health-data-fr>.
- OCDE (2013g), *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2013-fr>.
- OCDE (2013h), *OECD Skills Outlook 2013: First Results from the Survey of Adult Skills*, Éditions OCDE, Paris, à paraître.
- OCDE (2013i), *OECD Guidelines on Measuring Subjective Well-Being*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264191655-en>.
- OCDE (2012a), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2012-fr>.
- OCDE (2012b), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2012*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2012-fr.
- OCDE (2011), *Comment va la vie ? Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264121164-fr>.
- OCDE (2010a), « Tableaux résumés », *Statistiques de l'OCDE sur l'emploi et le marché du travail*, <http://dx.doi.org/10.1787/23data-00286-fr>.

- OCDE (2010b), *Panorama du PISA 2009*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264200579-fr>.
- OCDE (2009), *Indicators of regulatory management systems: 2009 report*, www.oecd.org/gov/regulatory-policy/44294427.pdf.
- ONU DC (Office des Nations Unies contre la drogue et la criminalité), www.unodc.org.
- Scrivens, K. et C. Smith (2013), « *Four Interpretations of Social Capital: An Agenda for Measurement* », *Documents de travail statistiques de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, à paraître.
- UE (2013), *Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne*, <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/microdata/lfs>.
- UE (2011), *Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie*, http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/microdata/eu_silc.
- UE (2011), *Statistiques sur la criminalité et la justice pénale*, <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/crime/introduction>.

Chapitre 3

Le bien-être et la crise financière mondiale

Comment la vie de la population a-t-elle évolué pendant la crise économique et financière mondiale ? Le revenu et le patrimoine des ménages, l'emploi et les conditions de logement se sont dégradés dans le sillage de la crise, et nombre de pays de l'OCDE n'ont pas encore retrouvé leur niveau antérieur. Cette situation a accru la pauvreté et les inégalités, en particulier parmi les jeunes et les travailleurs peu qualifiés. Le nombre de travailleurs découragés et d'inactifs a augmenté, et les travailleurs occupés ont eu le sentiment que les difficultés à concilier vie professionnelle et vie privée s'intensifiaient. La crise a également indéniablement eu un impact négatif sur le bien-être subjectif et l'engagement civique : le stress a augmenté, tandis que la satisfaction à l'égard de l'existence et la confiance envers les pouvoirs publics nationaux ont reculé. S'agissant des autres dimensions du bien-être, par exemple de la santé et des liens sociaux, les tendances observées sont plus équivoques. Les informations dont on dispose sur l'évolution à court terme du bien-être restent cependant peu nombreuses. Il conviendrait donc d'améliorer la fréquence de collecte et l'actualité des données statistiques utilisées pour éclairer les choix de politique publique à court terme, afin qu'elles tiennent mieux compte du point de vue des ménages.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Introduction

Ce chapitre s'appuie sur le cadre d'évaluation du bien-être *Comment va la vie ?* présenté dans le chapitre 1 pour évaluer la manière dont divers résultats en matière de bien-être économique et non économique ont évolué depuis le début de la crise financière et économique mondiale¹ survenue fin 2007. Il porte sur celles, parmi les dimensions définies dans *Comment va la vie ?*, qui sont susceptibles d'avoir connu les évolutions à court terme les plus visibles entre 2007 et 2012, à savoir le revenu et le patrimoine, les emplois et les salaires, l'état de santé, l'engagement civique, le bien-être subjectif et les liens sociaux. Des travaux ont également été consacrés aux conséquences potentielles de la crise sur des dimensions du bien-être non examinées dans ce chapitre, comme l'éducation et les compétences ou la sécurité des personnes (Dao et Loungani, 2010 ; Chowdury et al., 2013 ; OCDE, 2013), mais ces conséquences ne se manifestent en général qu'à moyen et long terme. Elles ne sont donc pas étudiées ici, les données nécessaires pour établir des conclusions statistiques n'étant pas encore disponibles. Dans ce chapitre, on ne cherche pas à déduire ou analyser de manière systématique les effets de « causalité » de la crise sur les résultats en matière de bien-être (en d'autres termes à distinguer les effets imputables à la crise de ceux dus à d'autres facteurs), le principal objectif étant de présenter des données sur les évolutions les plus récentes du bien-être.

Les éléments présentés dans ce chapitre reposent essentiellement sur les indicateurs principaux de *Comment va la vie ?* qui mesurent les dimensions précitées, ces indicateurs constituant les meilleures données existantes pour effectuer des comparaisons internationales du bien-être. Il est cependant possible qu'ils ne soient pas suffisamment fins pour rendre compte de toutes les conséquences de la crise sur le bien-être, parce qu'ils sont calculés trop peu souvent, ne sont pas suffisamment actuels et se rapportent essentiellement à la population dans son ensemble plutôt qu'aux catégories qui ont potentiellement été les plus exposées à la crise (comme les chômeurs). On a donc également fait appel, pour fournir des informations complémentaires sur les tendances récentes en matière de bien-être, à des indicateurs supplémentaires, de même qu'à des indicateurs ventilés en fonction du sexe et de la catégorie socio-économique, ainsi qu'à des données issues des travaux de recherche existants. Le chapitre porte sur la majorité des pays de l'OCDE, mais l'évolution des résultats en matière de bien-être est examinée plus précisément pour l'Europe et les États-Unis, qui ont été les deux régions les plus touchées par la crise financière et économique mondiale.

Le chapitre ne porte que sur la crise financière mondiale, sans analyser les autres crises économiques et financières et les caractéristiques propres à la crise de la dette souveraine à laquelle sont confrontés certains pays. Enfin, ce chapitre, n'a pas pour but de prendre position afin de savoir si les résultats en matière de bien-être observés avant la crise étaient, ou non, pérennes. Par conséquent, il ne s'agit pas de se prononcer sur la question de savoir si, dans certains pays, les évolutions observées au niveau des indicateurs de bien-être peuvent, ou non, être interprétés comme constituant un « retour à une forme d'équilibre ».

Revenu et patrimoine

Après avoir diminué de près de 2.5 % par an dans la zone OCDE dans son ensemble entre 2007 et 2009, le PIB réel par habitant renoue lentement avec la croissance depuis 2010. Il a progressé de 1 % entre 2010 et 2011, avant de stagner en 2012. En 2012, il était encore, pour la zone OCDE dans son ensemble, inférieur de 1 % par rapport au niveau d'avant la crise. En revanche, le revenu disponible réel (ajusté) des ménages par habitant, tel que mesuré par le système des comptes nationaux (l'indicateur revenu disponible ajusté net des ménages par habitant de *Comment va la vie ?*) a mieux résisté, connaissant une croissance modeste mais continue (graphique 3.1).

Le revenu disponible net réel (ajusté) a ainsi progressé de 1 % en 2009, année pendant laquelle le PIB réel par habitant a connu sa plus forte décre (4 %).

L'évolution du revenu disponible réel ajusté par habitant a toutefois eu une ampleur très variable selon les pays de l'OCDE et ne s'est pas produite au même moment dans tous les pays. Ainsi, dans la zone euro, les conséquences de la crise sur le revenu réel des ménages se sont manifestées plus tardivement qu'ailleurs et ont été globalement plus profondes : le revenu disponible des ménages par habitant a continué de progresser jusqu'en 2009 avant de diminuer à partir de 2010. Entre 2009 et 2012, il a chuté de plus de 1 % par an. Après avoir connu sa diminution la plus forte en 2011, il a amorcé un redressement. En 2012, le PIB réel et le revenu disponible net par habitant ont recommencé à diminuer. Globalement, les plus fortes baisses du revenu disponible réel des ménages observées en Europe se sont produites en Grèce (plus de 10 % en 2010 et en 2011), en Irlande (près de 3 % en 2010 et plus de 4 % en 2011), en Hongrie (4 % en 2009 et 3 % en 2010), en Italie (3 % en 2009 et environ 1 % en 2010 et en 2011), au Portugal (5 % en 2011) et en Espagne (plus de 4 % en 2010 et 3 % en 2011). *A contrario*, en Norvège, en Pologne et en Suisse, le revenu disponible réel des ménages a sensiblement progressé (de 2 % par an au moins).

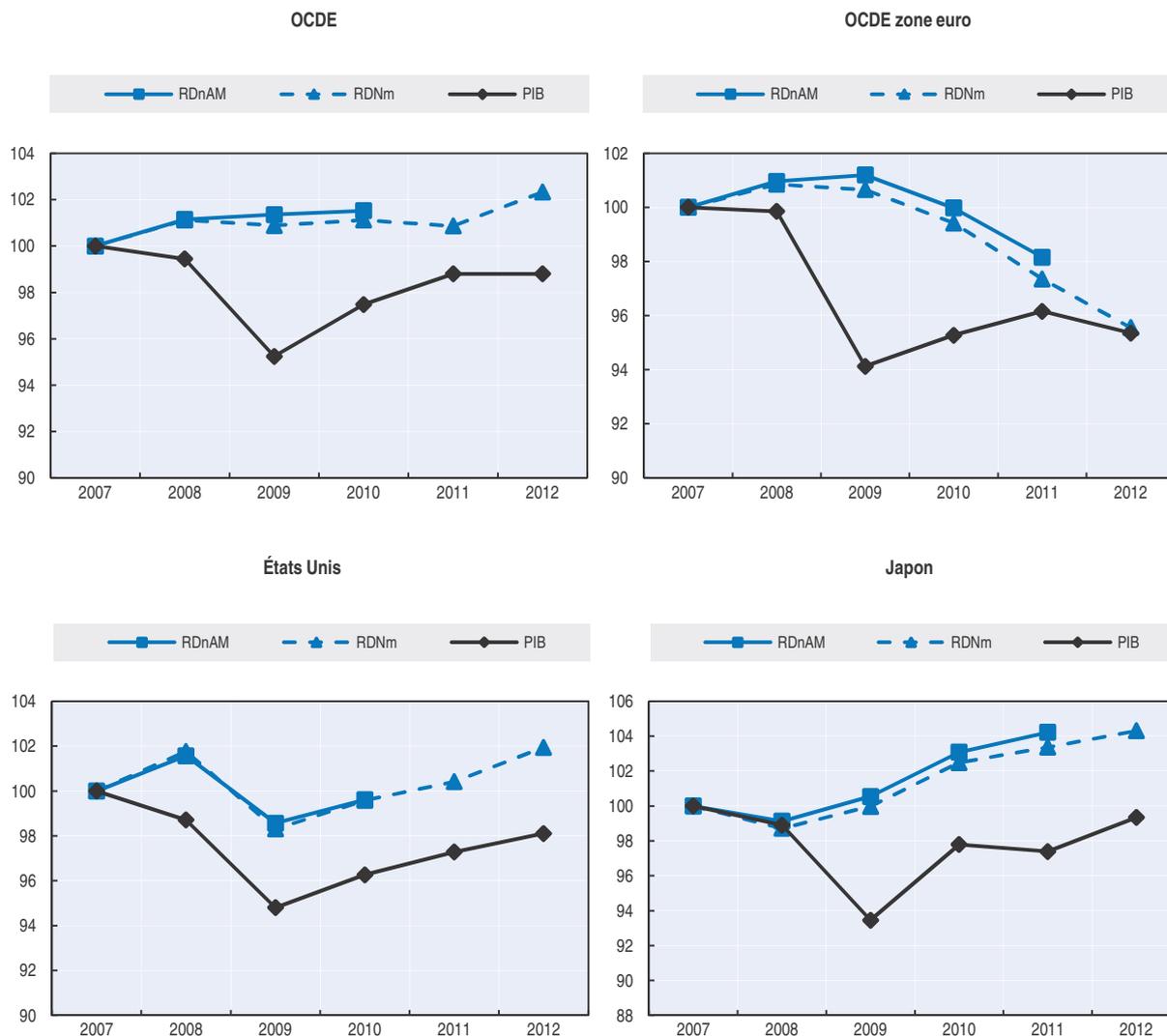
Aux États-Unis, l'évolution du revenu disponible ajusté net des ménages a suivi plus étroitement celle du PIB, tant en termes de calendrier que d'ampleur : le revenu disponible réel des ménages par habitant et le PIB réel par habitant ont reculé d'environ 4 % en 2009, avant de renouer avec la croissance à compter de 2010. Fin 2012, le PIB réel par habitant avait quasiment retrouvé son niveau antérieur à la crise et le revenu disponible net était supérieur de 2 % à son niveau de 2007. Dans les autres pays (non européens) de l'OCDE, le revenu disponible net réel (ajusté) a globalement mieux résisté à la crise que le PIB réel par habitant, en particulier en Corée et au Japon (graphique 3.1), de même qu'au Canada et en Australie (graphique 3.A1.1, annexe 3.A1).

Ces trajectoires différentes de l'évolution du revenu disponible net réel des ménages par habitant dans la zone OCDE reflètent des évolutions différentes du revenu primaire (qui correspond à la somme de la rémunération des salariés, des revenus de la propriété et de l'excédent d'exploitation) et du revenu secondaire (composé des transferts sociaux en nature reçus, des transferts monétaires du secteur public, des impôts et cotisations sociales versés par les ménages), qui sont les deux grandes composantes du revenu disponible ajusté des ménages.

Dans la zone OCDE dans son ensemble, le revenu primaire des ménages par habitant n'a reculé qu'en 2009 (de 2.6 %), avant de repartir à la hausse à partir de 2010 (il a progressé de plus de 1 % par an, graphique 3.2). La diminution du revenu primaire par habitant était essentiellement imputable à un recul de l'excédent d'exploitation (qui a perdu 4 % en 2009) et du revenu de la propriété (en recul de 9 % en 2009), tandis que la rémunération des

Graphique 3.1. Évolution du PIB réel et du revenu réel des ménages pendant la crise

Par habitant, USD à PPA 2005, 2007 = 100



Note : Les ménages englobent les institutions à but non lucratif fournissant des services aux ménages, sauf en Nouvelle-Zélande. La consommation privée des ménages est utilisée comme déflateur du revenu disponible net des ménages (RDM), tandis que la consommation individuelle effective est utilisée comme déflateur du revenu disponible ajusté net des ménages (RDnAM). La moyenne de l'OCDE ne tient pas compte du Chili, d'Israël, de l'Islande et de la Turquie. Les données relatives au PIB réel par habitant de la zone OCDE dans son ensemble reposent sur des estimations de l'OCDE pour la Nouvelle-Zélande en 2010 et pour l'Australie, le Canada, Israël, le Japon, le Mexique et la Nouvelle-Zélande en 2011. Les données sur le revenu disponible réel net ajusté dans la zone OCDE dans son ensemble reposent aussi sur des estimations de l'OCDE pour l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande et la Suisse en 2011. Toutes les valeurs relatives à 2012 sont des estimations calculées d'après *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 93. Le revenu disponible net des ménages de la zone OCDE pour 2012 a été estimé sans tenir compte de la Grèce.

Source : OCDE (2013a), *Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux*, <http://dx.doi.org/10.1787/na-data-fr> ; Bureau des statistiques en Nouvelle-Zélande (Statistics New Zealand) ; OCDE (2013), *Perspectives économiques de l'OCDE : statistiques et projections* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/16097408> ; OCDE (2013), *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2013/1, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_outlook-v2013-1-fr ; calculs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933149709>

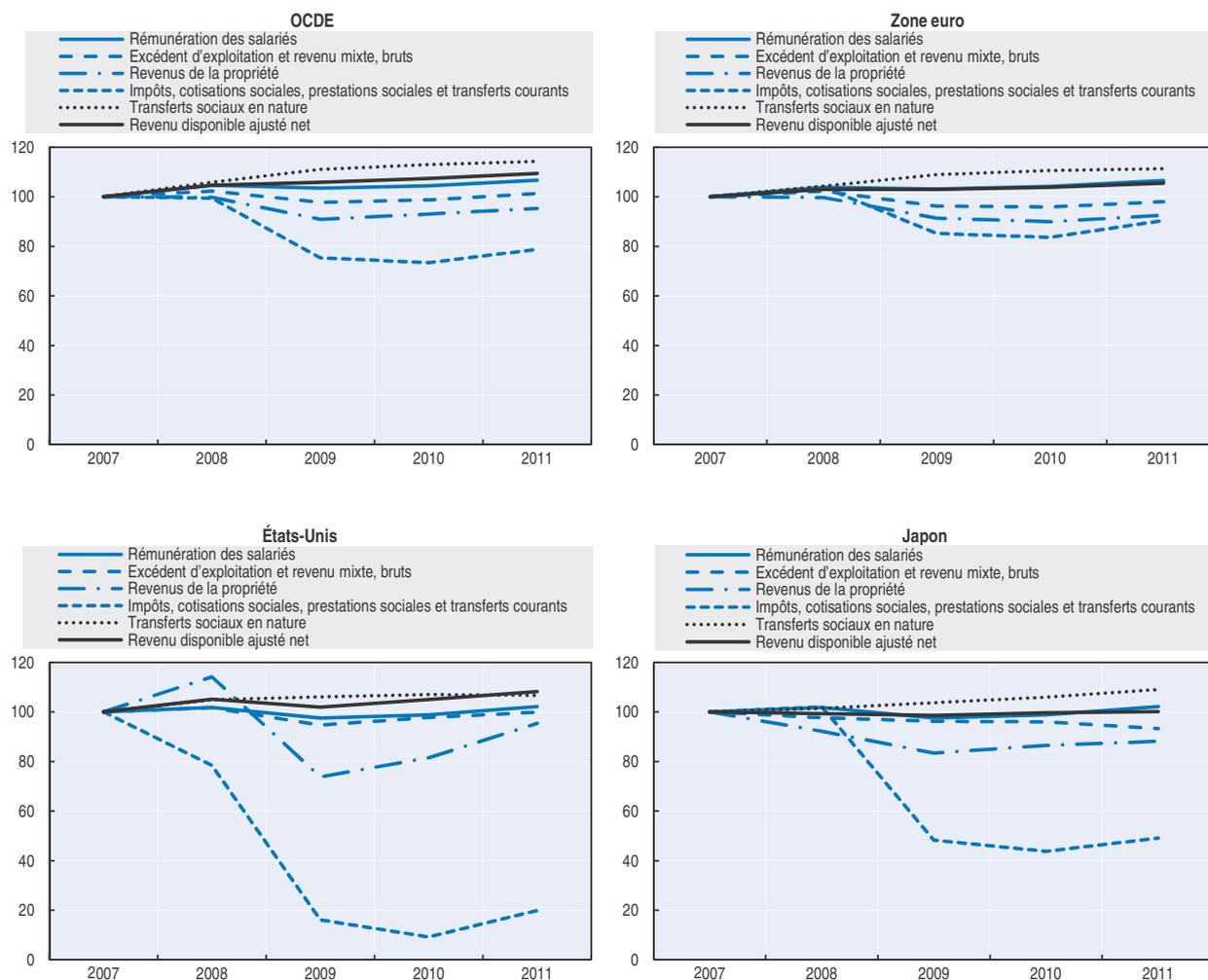
salariés a connu une baisse plus modérée (1 % en 2009). Entre 2007 et 2011, les transferts nets versés par les ménages ont diminué de 20 %, tandis que les transferts sociaux en nature ont augmenté de 10 %.

Dans la zone euro, la diminution du revenu primaire par habitant a suivi la même trajectoire que dans la zone OCDE dans son ensemble, même si les revenus de la propriété

et l'excédent d'exploitation ont continué de reculer en 2010 (graphique 3.2). En revanche, contrairement à ce qui a été observé dans la zone OCDE dans son ensemble, la redistribution du revenu en faveur des ménages à travers le système d'imposition et de transferts n'a soutenu le revenu primaire que jusqu'en 2009 ; à compter de 2010, les transferts net versés par les ménages ont recommencé à augmenter, tandis que les transferts sociaux en nature ont stagné.

Graphique 3.2. Composantes du revenu disponible ajusté net des ménages

2007 = 100



Note : Les valeurs pour l'OCDE ne tiennent pas compte de l'Australie, du Canada, du Chili, d'Israël, de l'Islande, de la Suisse et de la Turquie.

Source : Calculs réalisés d'après OCDE (2013a), *Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux*, <http://dx.doi.org/10.1787/na-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933149717>

Aux États-Unis, la forte chute du revenu primaire des ménages observée en 2009 (en baisse de 8 %) s'explique par un effondrement des revenus de la propriété (en baisse de 40 %), une forte diminution du revenu d'activité indépendante et des revenus du logement (en baisse de 7 %) et par une baisse plus modérée de la rémunération des salariés (en baisse de 4 %). À l'inverse, le revenu secondaire (en d'autres termes le revenu redistribué aux ménages par la puissance publique) a sensiblement augmenté juste après la crise

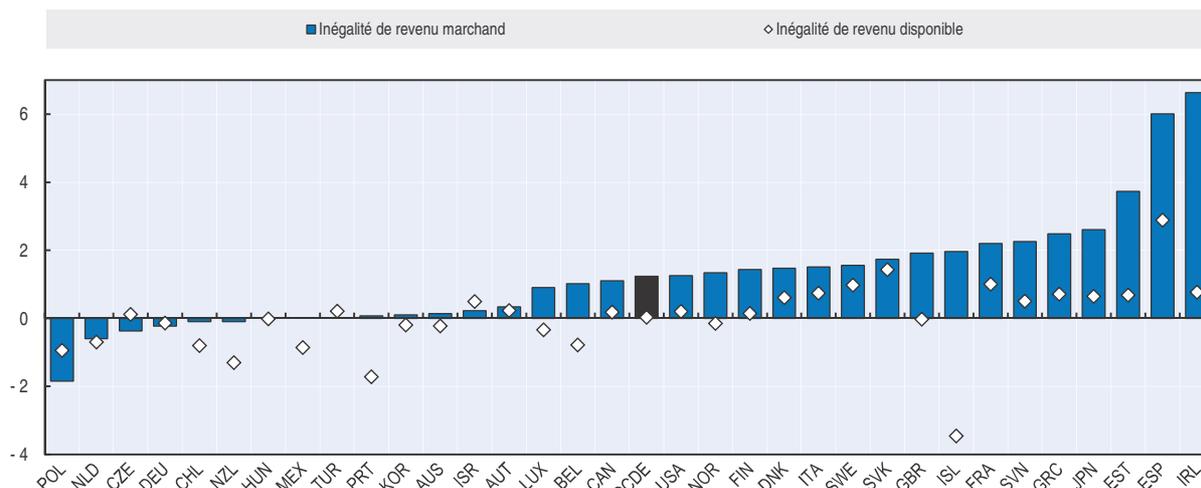
(graphique 3.2). Une tendance similaire est observée au Japon, où le revenu primaire a fortement diminué en 2009 en raison d'une importante baisse de la rémunération des salariés (4 %) et du revenu de la propriété (9 %) tandis que le revenu secondaire a connu une hausse sensible en raison d'une forte réduction des transferts nets versés par les ménages.

L'évolution du revenu secondaire par habitant s'explique à la fois par le jeu des stabilisateurs automatiques et par des mesures budgétaires exceptionnelles. Ces deux éléments ont soutenu le revenu des ménages au début de la crise et jusqu'en 2009. À partir de 2010, les déficits publics ont commencé à diminuer, l'assainissement budgétaire étant devenu une priorité de l'action publique et l'économie renouant timidement avec la croissance dans certains pays. C'est dans la zone euro que la baisse du déficit primaire structurel des administrations publiques a été la plus forte, s'accompagnant d'une chute du revenu disponible réel des ménages par habitant.

Quelle a été l'incidence de l'évolution de ces agrégats macroéconomiques relatifs au revenu des ménages sur des ménages aux caractéristiques différentes ? D'après les microdonnées sur les ménages², le revenu moyen des ménages a reculé de 2 % par an en termes réels entre 2007 et 2010 (dernière année pour laquelle on disposait de données à la date de rédaction du présent document). Cette baisse a davantage touché les ménages modestes que ceux situés en haut de l'échelle des revenus (OCDE, 2013d). Les inégalités de revenu disponible des ménages mesurées par le coefficient de Gini, indicateur couramment utilisé pour évaluer la dispersion du revenu, ont augmenté entre 2007 et 2010 dans la majorité des pays de l'OCDE, mais sont restées quasiment stables si l'on considère la zone OCDE dans son ensemble (graphique 3.3). Toutefois, les inégalités de revenu marchand, autrement dit avant impôt, ont évolué de manière beaucoup plus marquée, le

Graphique 3.3. Inégalités de revenu marchand et de revenu disponible

Evolution du coefficient de Gini en points de pourcentage entre 2007 et 2010



Note : Les données 2007 se rapportent à 2006 dans le cas du Chili et du Japon, à 2008 dans le cas de l'Australie, de la Finlande, de la France, de l'Allemagne, d'Israël, de l'Italie, du Mexique, de la Nouvelle-Zélande, de la Norvège, de la Suède et des États-Unis. Les données 2010 sont provisoires dans le cas de l'Autriche, de la Belgique, de la République tchèque, de l'Estonie, de la Finlande, de la Grèce, de l'Islande, de l'Irlande, de l'Italie, du Luxembourg, de la Pologne, du Portugal, de l'Espagne, de la République slovaque et de la Slovaquie. Le revenu des ménages est ajusté en fonction de la taille du ménage. Le revenu marchand est indiqué net d'impôt en Hongrie, au Mexique et en Turquie.

Source : OCDE (2013b), « Distribution des revenus », *Statistiques de l'OCDE sur les prestations et questions sociales*, <http://dx.doi.org/10.1787/data-00654-fr>.

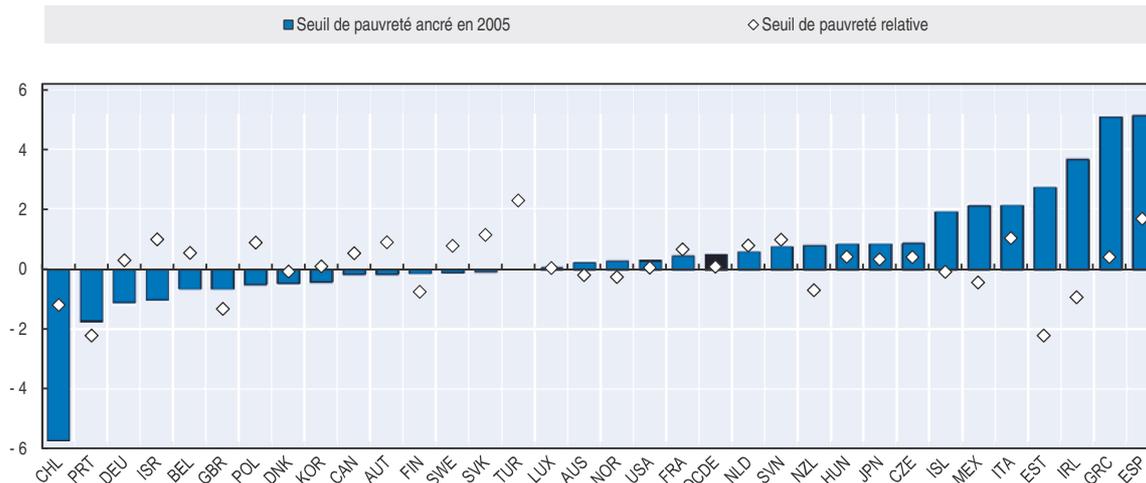
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933149724>

coefficient de Gini ayant augmenté de 1.4 point de pourcentage entre 2007 et 2010, soit une hausse supérieure à celle enregistrée au cours des douze années précédentes. Cet accroissement des inégalités de revenu marchand a été particulièrement important en Irlande (8 %) et en Espagne (6 %) et a également été prononcé en Estonie, en Hongrie, au Japon, en Grèce, en Slovénie et en France. Le fait que les inégalités de revenu marchand et de revenu disponible n'aient pas connu la même évolution s'explique par le rôle d'amortisseur joué par les systèmes de protection sociale, le système d'imposition et de transferts et les plans de relance mis en œuvre au début de la crise ayant compensé l'essentiel des effets négatifs de la crise au cours de cette période (OCDE, 2013d).

Des tendances similaires peuvent être observées au bas de l'échelle des revenus (graphique 3.4). La pauvreté monétaire relative calculée en fonction d'un seuil de pauvreté égal à 50 % du revenu médian des ménages, est, en moyenne, restée stable dans la zone OCDE entre 2007 et 2010. Elle a connu une forte hausse en Turquie et en Espagne et une forte baisse en Estonie et au Portugal³. En moyenne, elle a progressé parmi les enfants et les jeunes et reculé parmi les personnes âgées (OCDE, 2013d). Toutefois, mesurée en fonction d'un seuil ancré à 50 % du revenu médian de 2005 (revalorisé pour tenir compte de l'inflation des années suivantes), elle a connu une hausse plus marquée au sein de la zone OCDE entre 2007 et 2010, ayant progressé de 5 points au moins en Irlande, en Espagne et en Grèce. S'agissant de la zone euro, l'essentiel de la chute du revenu disponible au sens des comptes nationaux ayant eu lieu après 2010, il apparaîtra très certainement, lorsque des données actualisées seront disponibles, que la hausse du taux de pauvreté « ancré » a été plus élevée après 2010⁴.

Graphique 3.4. Taux de pauvreté monétaire

Évolution en points de pourcentage du taux de pauvreté relative et du taux de pauvreté ancré dans le temps entre 2007 et 2010



Note : Les données 2007 se rapportent à 2006 dans le cas du Chili et du Japon et à 2008 dans le cas de l'Australie, de la Finlande, de la France, de l'Allemagne, d'Israël, de l'Italie, du Mexique, de la Nouvelle-Zélande, de la Norvège, de la Suède et des États-Unis. Les données 2010 se rapportent à 2009 dans le cas de la Hongrie, du Japon et de la Turquie, et à 2011 dans le cas du Chili. Les données 2010 sont provisoires pour l'Autriche, la Belgique, la République tchèque, l'Estonie, la Finlande, la Grèce, l'Islande, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, la Pologne, le Portugal, l'Espagne, la République slovaque et la Slovénie. Le revenu des ménages est ajusté en fonction de la taille du ménage. Le revenu marchand est indiqué net d'impôt en Hongrie, au Mexique et en Turquie. L'évolution de la pauvreté relative est mesurée par rapport à un seuil fixé à 50 % du revenu médian de chaque année. L'évolution de la pauvreté « ancrée dans le temps » est évaluée sur la base d'un seuil de pauvreté ancré à 50 % du revenu médian de 2005, qui reste inchangé en termes réels au cours des années ultérieures. On ne dispose pas d'estimations de la pauvreté ancrée pour la Suisse et la Turquie.

Source : OCDE (2013b), « Distribution des revenus », *Statistiques de l'OCDE sur les prestations et questions sociales*, <http://dx.doi.org/10.1787/data-00654-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933149734>

Durant la crise, les ménages ont également subi de lourdes pertes financières, comme en témoigne la forte hausse du nombre de situations d'insolvabilité et de faillites personnelles. Ainsi le nombre de faillites personnelles a augmenté de 50 % par an au cours de la période 2008-11 en Espagne, et de 20 % en France et aux Pays-Bas. Il a également progressé, quoique dans une moindre mesure, dans d'autres pays, comme l'Autriche, le Royaume-Uni, la Finlande et la Suède (Creditreform, 2012). D'après les estimations, le nombre de faillites personnelles aurait progressé de plus de 10 % entre 2009 et 2011 aux États-Unis (Liu et Rosemberg, 2011), et a également fortement augmenté au Canada (Allen et Damar, 2012).

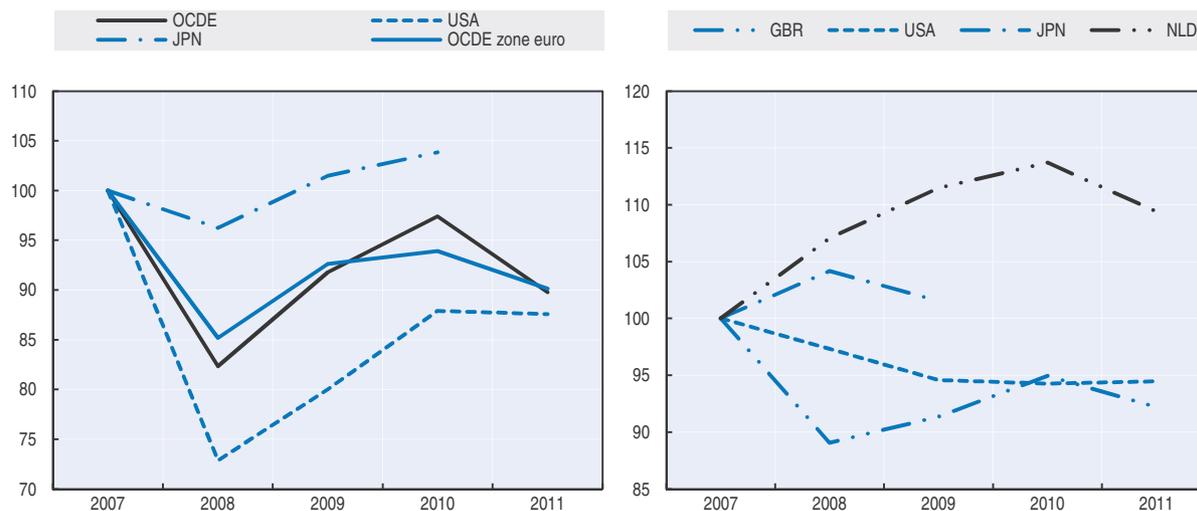
Dans la zone OCDE dans son ensemble, le patrimoine financier net par habitant (indicateur principal de *Comment va la vie ?*) a diminué de près de 20 % en 2008 (graphique 3.5, partie de gauche), avant de progresser de 7.5 % par an entre 2008 et 2010, puis de chuter à nouveau de 7 % en 2011. Le rebond des marchés financiers a ensuite permis au patrimoine financier net de recommencer à augmenter en 2012⁵. Cette tendance d'ensemble masque toutefois des différences de trajectoire entre les pays de l'OCDE, s'agissant tant de l'impact initial de la crise, en 2008, que du redressement ultérieur de la situation patrimoniale des ménages. C'est en Grèce, en Irlande et en Pologne que les ménages ont été les plus durement touchés par la crise, leur patrimoine financier net ayant perdu plus de 30 % en 2008. Dans l'ensemble, les ménages résidant à l'extérieur de la zone euro ont subi des pertes financières moins importantes au cours de la période 2008-10, mais en 2011, leur patrimoine financier net demeurait nettement inférieur à ce qu'il était avant la crise. Le Japon et le Luxembourg sont les deux seuls pays de l'OCDE où le patrimoine financier net des ménages n'a pas diminué dans le sillage de la crise.

Pour réaliser une estimation exhaustive de la situation patrimoniale des ménages il faut cependant examiner, outre le patrimoine financier, le patrimoine non financier, qui, dans la plupart des pays de l'OCDE constitue l'essentiel du patrimoine des ménages. Bien que les données relatives au patrimoine non financier soient moins nombreuses et se prêtent moins aux comparaisons⁶, il apparaît que dans les pays pour lesquels des données sont disponibles, la valeur du patrimoine immobilier des ménages par habitant, au sens des comptes nationaux, a connu une forte baisse depuis 2007 au Royaume-Uni et aux États-Unis (jusqu'en 2011) (graphique 3.5, partie de droite). *A contrario*, ce patrimoine est demeuré supérieur à son niveau de 2007 dans les autres pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données⁷. Les prix de l'immobilier fournissent d'autres informations sur l'évolution du patrimoine non financier des ménages pendant la crise. Entre 2007 et 2012, les prix immobiliers en termes réels ont perdu plus de 15 % dans la zone OCDE, et les chutes les plus importantes ont touché l'Irlande, l'Espagne et les États-Unis. Aux États-Unis, ce sont les ménages percevant un revenu égal au revenu médian qui ont été les plus affectés, l'essentiel de leur patrimoine étant constitué de biens immobiliers résidentiels (Smeeding, 2012).

Si l'on dispose de données montrant que la crise a été particulièrement lourde de conséquences pour le patrimoine des ménages les plus pauvres (voir, par exemple, Fondeville et al., 2010), on a peu d'informations sur la répartition du patrimoine des ménages parce qu'il existe peu de données comparables dans ce domaine. D'après les données relatives aux différents pays, la distribution du patrimoine a parfois suivi une évolution très différente de celle du revenu des ménages. Aux États-Unis par exemple, le patrimoine net moyen des ménages a diminué d'environ 15 % entre 2007 et 2010, tandis que le patrimoine net médian a chuté de 40 % (ce qui signifie que les inégalités de patrimoine, telles que mesurées par l'enquête *Survey of Consumer Finances* se sont creusées au cours de cette période). L'enquête *Survey of Consumer Finances* conduite aux États-Unis

Graphique 3.5. **Patrimoine financier et non financier des ménages**

2007 = 100



Note : Le patrimoine financier net des ménages est exprimé en USD à PPA de 2005 par habitant.

Source : Calculs réalisés d'après OCDE (2013a), Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux, <http://dx.doi.org/10.1787/na-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933149741>

montre que ce sont les familles de la classe moyenne qui ont vu leur patrimoine diminuer proportionnellement le plus, alors qu'en 2010, les familles les plus aisées avaient regagné l'intégralité de la richesse perdue pendant la récession. Cette situation s'explique par le fait que les classes moyennes ont subi des pertes substantielles et durables sur le marché immobilier. De fait, la valeur de leur patrimoine immobilier (qui constitue l'essentiel de leur patrimoine) a perdu 30 % en moyenne à l'échelle du pays par rapport au niveau maximum atteint en 2006 et il n'y a guère de signes de reprise (Smeeding, 2012). Au Canada, les ménages situés en bas de l'échelle des revenus ont affiché des taux de défaillance supérieurs à ceux constatés parmi les autres ménages durant la crise (Allen et Damar, 2012). Outre ses effets sur le bilan des ménages, la crise a également réduit la capacité de ces derniers à faire face à leurs dépenses de logement (encadré 3.1), accentuant ainsi leur précarité financière⁸.

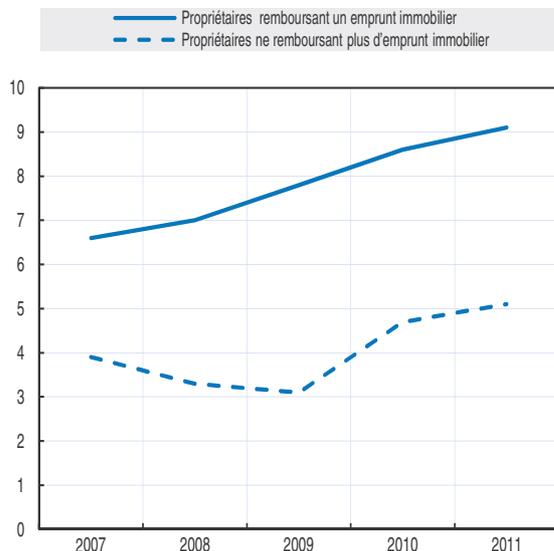
Encadré 3.1. **Les effets de la crise sur les conditions de logement en Europe et aux États-Unis**

Outre ses conséquences sur la situation financière des ménages, la crise a également eu un impact sur les conditions de logement. L'évolution la plus évidente a trait à la capacité des ménages à faire face aux dépenses de logement. En Europe, le pourcentage de la population vivant dans des ménages pour qui le coût total du logement (net des aides au logement) représentait plus de 40 % du revenu disponible a légèrement augmenté entre 2007 et 2011, avec des hausses plus marquées en Espagne, en Estonie et en Irlande (de 7 % à 9 %) pour les propriétaires n'ayant pas soldé leur emprunt immobilier (graphique 3.6). Le pourcentage de personnes déclarant que le coût total du logement représente une lourde charge a également augmenté depuis 2007, en particulier dans les pays où le revenu disponible des ménages a le plus régressé, comme la Grèce, la Hongrie, l'Irlande et l'Espagne (graphique 3.6, partie B). De même, selon l'Enquête européenne sur la qualité de vie de 2012, le pourcentage d'Européens déclarant qu'ils vont probablement ou très probablement devoir quitter leur logement au cours des six prochains mois parce qu'ils ne peuvent plus en assumer le coût, est passé de 4 % en 2007 à près de 6 % en 2011.

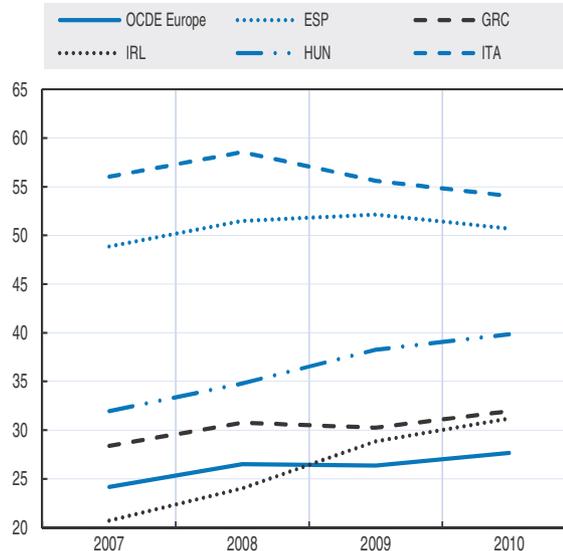
Encadré 3.1. Les effets de la crise sur les conditions de logement en Europe et aux États-Unis (suite)

Graphique 3.6. Le coût du logement en Europe

Partie A. Taux de surcharge des coûts de logement, zone euro



Partie B. Coût total du logement représentant une charge lourde



Note : La partie A présente, pour la zone euro, le pourcentage de personnes vivant dans des ménages pour qui les coûts de logement (nets des aides au logement) représentent au moins 40 % du revenu disponible équivalent. La partie B présente le pourcentage de personnes déclarant que le total des coûts de logement représente une lourde charge.

Source : Calculs de l'OCDE d'après les statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/microdata/eu_silc.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933149759>

En Europe, l'accessibilité financière autodéclarée du logement s'est elle aussi plus sensiblement dégradée pour les ménages du quintile inférieur, en particulier dans les pays les plus fortement touchés par une chute du marché immobilier et du PIB réel (Espagne, Irlande). La proportion de ménages pauvres confrontés à de mauvaises conditions de logement (manque d'étanchéité de la toiture, humidité des murs, des sols ou des fondations, moisissures dans l'encadrement des fenêtres ou sur les sols) a également progressé entre 2007 et 2010 (Eurostat, 2013). En Europe, la crise s'est aussi répercutée sur les conditions de logement par l'intermédiaire de la baisse des budgets publics alloués au logement social et de l'allongement des listes d'attente pour obtenir un logement social (CECODHAS, 2012a et 2012b).

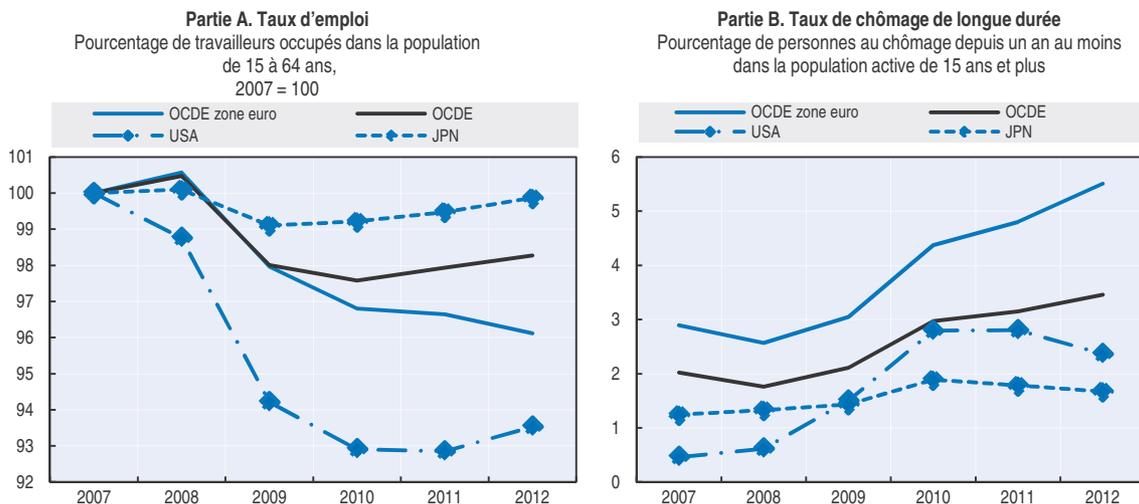
Aux États-Unis, certains éléments montrent que les conséquences de la crise sur les conditions de logement n'ont pas été limitées à des conséquences financières et se sont notamment manifestées par :

- Une augmentation du nombre d'installations en cohabitation, c'est-à-dire de situations dans lesquelles une famille emménage avec une autre, formant ainsi un ménage plurifamilial. Aux États-Unis, 20 % des ménages environ étaient concernés par ce phénomène, soit parce qu'ils avaient « emménagé » chez un autre ménage, soit parce qu'ils avaient « reçu » un autre ménage. Ce phénomène s'est accru au cours de la période 2008-11 par rapport à la période 2004-07 (Collins et Smeeding, 2012 ; Seltzer et al., 2012).
- Une augmentation du nombre de situations de « précarisation » sur le plan du logement. Ces situations surviennent lorsque la perte d'un emploi ou un autre aléa entraîne de graves difficultés de logement (saisie immobilière, expulsion, par exemple), qui contraignent le ménage à devenir locataire alors qu'il était propriétaire ou à se tourner vers un hébergement gratuit. En 2010, environ 18.5 % de l'ensemble des ménages américains qui ont emménagé avec un autre ménage ont également subi une précarisation (Berger et al., 2012).

Emplois et salaires

La situation de l'emploi et du marché du travail s'est nettement dégradée depuis le début de la crise financière mondiale. Entre 2007 et 2011, le taux d'emploi (qui fait partie des indicateurs principaux de *Comment va la vie ?*) a perdu 4 à 10 points de pourcentage en Islande, en Slovaquie, au Portugal, aux États-Unis, en Estonie et au Danemark, et plus de 10 points de pourcentage en Irlande, en Grèce et en Espagne (graphique 3.7, partie A). Depuis 2011, il a commencé à se redresser aux États-Unis, tandis qu'il continue de baisser dans la zone euro, suivant, dans un cas comme dans l'autre, une trajectoire parallèle à celle du PIB réel par habitant. Tout au long de la crise, la durée des épisodes de chômage s'est allongée dans la zone OCDE, le taux de chômage de longue durée ayant doublé entre 2008 et 2012. Cette hausse a été particulièrement forte dans la zone euro (où le taux de chômage de longue durée est passé de 2.6% à 5.5% entre 2008 et 2012) tandis qu'elle a été plus modérée au Japon (où le taux de chômage de longue durée est passé de 1.3 % en 2008 à 1.7 % en 2012). Aux États-Unis, le chômage de longue durée a fortement augmenté entre 2008 et 2010, avant de se stabiliser en 2010 puis de reculer en 2012.

Graphique 3.7. Taux d'emploi et de chômage de longue durée

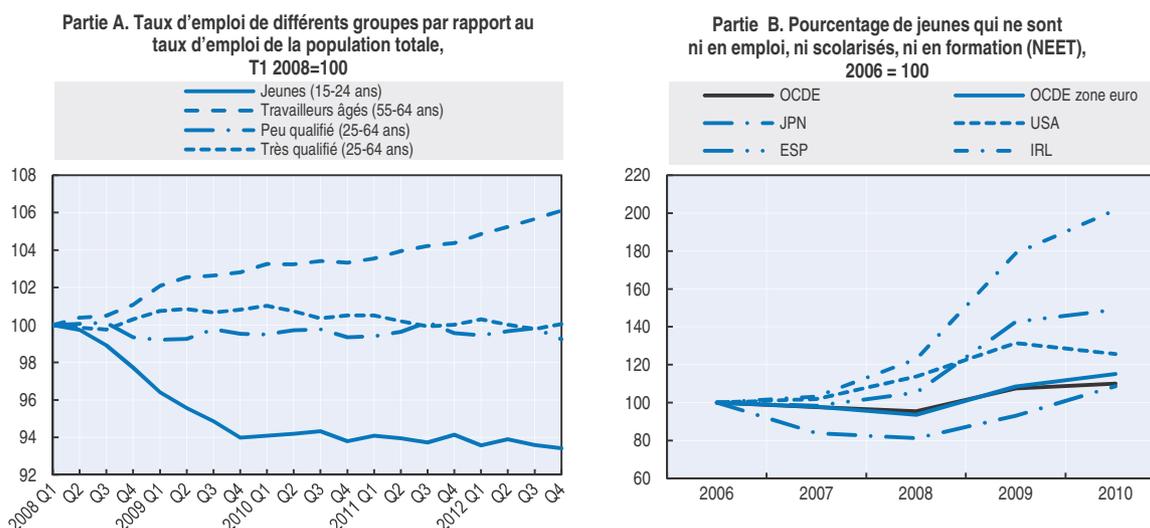


Source : OCDE (2013c), Statistiques de l'OCDE sur l'emploi et le marché du travail, <http://dx.doi.org/10.1787/lfs-lfs-data-fr> ; calculs de l'OCDE. StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933149760>

Les jeunes et les travailleurs non qualifiés sont les deux groupes qui ont été les plus touchés par le recul du taux d'emploi (graphique 3.8, partie A). De surcroît, entre 2007 et 2010, la part des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation (les NEET, pour *not in employment, education or training*) a augmenté de 1 point de pourcentage dans la zone OCDE (graphique 3.8, partie B), les hausses les plus fortes ayant été observées en Irlande (7 points de pourcentage) et en Espagne (6 points de pourcentage), pays où le pourcentage de NEET était déjà élevé avant la crise. Cette augmentation s'explique essentiellement par la hausse du chômage des jeunes, même si, en Belgique, en Irlande, en Italie et au Luxembourg, le pourcentage de jeunes inactifs ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation a également fortement progressé (OCDE, 2012a).

Les taux de chômage ont suivi une trajectoire inverse de celle des taux d'emploi. Dans la zone OCDE dans son ensemble, le taux de chômage a commencé à augmenter vers la fin de l'année 2008 et a poursuivi sa hausse jusqu'en 2012. Les jeunes ont été la catégorie de la

Graphique 3.8. Jeunes et travailleurs peu qualifiés



Note : Dans la partie A, les valeurs retenues pour l'OCDE correspondent à la moyenne pondérée pour 34 pays dans le cas du taux d'emploi en fonction de l'âge et pour 30 pays dans le cas du taux d'emploi en fonction du niveau d'instruction (l'Australie, le Chili, le Japon et la Nouvelle-Zélande sont exclus).

Source : OCDE (2012a), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2012*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2013-fr (partie A) ; OCDE (2012b), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2012-fr> (partie B).

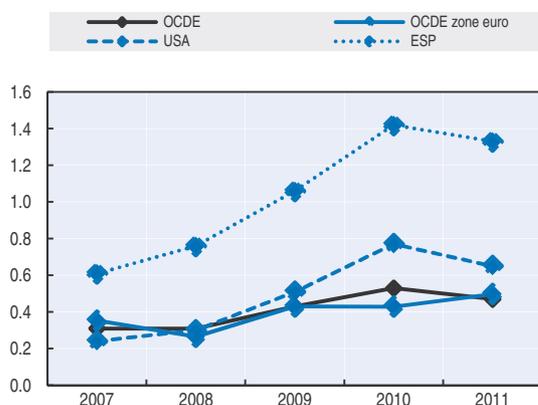
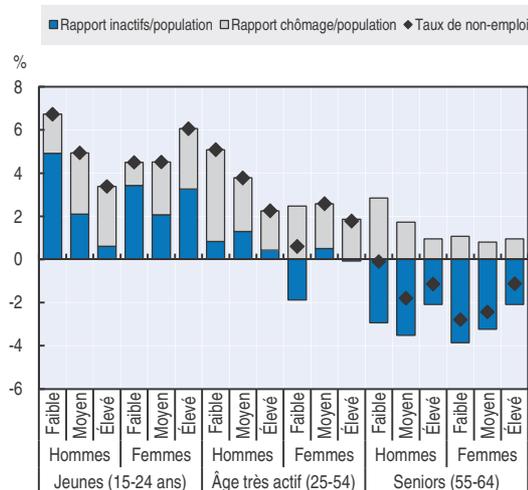
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933149771>

population la plus touchée dans la zone OCDE, où le taux de chômage des jeunes est passé de 12 % avant la crise à plus de 16 % en 2012.

En 2012, le taux de chômage des jeunes s'établissait à environ 30 % ou plus en Italie, en Irlande, au Portugal et en République slovaque, et était supérieur à 45 % en Espagne et en Grèce. En général, la durée moyenne du chômage a également augmenté durant la crise, la probabilité de sortir du chômage diminuant à mesure de l'allongement de la durée de l'épisode de chômage (OCDE, 2012a)⁹. Cette dégradation de la probabilité de sortir du chômage s'est traduite par une hausse du taux de chômage de longue durée (pourcentage de personnes au chômage depuis 12 mois ou plus, qui est le deuxième indicateur de *Comment va la vie ?*) dans beaucoup de pays de l'OCDE (graphique 3.7, partie B). Le taux de chômage de longue durée a notamment augmenté en Islande, en Irlande, en Estonie, en Grèce, en Espagne et aux États-Unis.

Outre le chômage, la proportion de travailleurs découragés (personnes inactives qui souhaitent travailler et sont disponibles pour occuper un emploi mais qui n'effectuent pas de démarches de recherche d'emploi parce qu'elles sont convaincues qu'il n'y a pas de postes disponibles) a également progressé dans beaucoup de pays de l'OCDE. La définition nationale de la notion de travailleur découragé diffère quelque peu selon les pays, mais quoi qu'il en soit, entre 2007 et 2011, la part de ces travailleurs a augmenté d'environ 0.4 % en Espagne et aux États-Unis, où elle a commencé à décroître courant 2012 (graphique 3.9, partie A). En revanche, au sein de la zone euro, cette part continue de progresser. Dans la zone euro dans son ensemble, l'inactivité a augmenté, en particulier parmi les jeunes et les travailleurs d'âge mûr peu ou moyennement qualifiés et explique l'essentiel de la hausse du non-emploi parmi ces catégories de travailleurs (graphique 3.9, partie B).

Par ailleurs, les travailleurs qui ont conservé un emploi ont vu leurs conditions de travail se dégrader pendant la crise. Dans la plupart des pays de l'OCDE, la proportion de

Graphique 3.9. **Travailleurs découragés et inactifs****Partie A. Travailleurs découragés en pourcentage de la population active****Partie B. Évolution en points de pourcentage de la part des personnes dans certaines situations au regard de l'emploi au sein de la population active, moyenne de l'OCDE, T4 2007-T4 2012**

Note : Dans la partie A, les travailleurs découragés sont les personnes qui ne font pas partie de la population active : ils souhaitent un emploi, sont disponibles pour l'occuper et ont déjà cherché du travail au cours des 12 derniers mois (ou depuis la fin de leur dernier emploi s'ils en ont eu un au cours des 12 mois écoulés), mais ils n'en cherchent pas au moment de l'enquête parce qu'ils pensent qu'il n'y a pas de postes disponibles ou de postes correspondant à leur profil. La catégorie OCDE zone euro regroupe 12 pays, faute de données relatives à l'Estonie, à l'Italie et à la République slovaque.

Dans la partie B, la moyenne de l'OCDE est une moyenne pondérée calculée pour les 28 pays suivants : Autriche, Belgique, Canada, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, République slovaque, Slovaquie, Espagne, Suède, Suisse, Turquie, Royaume-Uni et États-Unis.

Source : Statistiques de l'OCDE sur l'emploi et le marché du travail <http://dx.doi.org/10.1787/lfs-lfs-data-fr> ; OCDE (2013), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, Éditions OCDE, http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2013-fr.

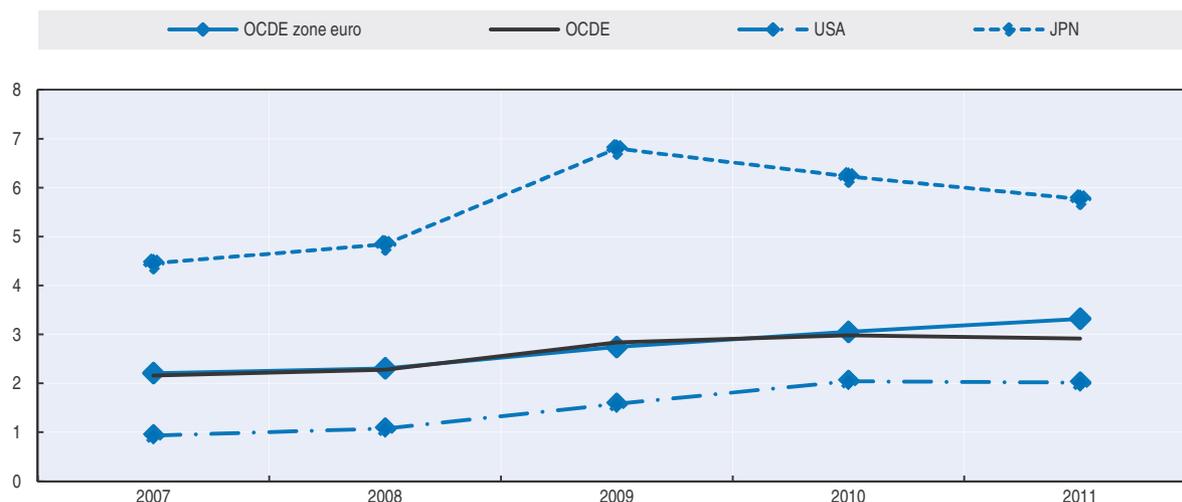
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933149789>

personnes employées à temps partiel parce qu'elles ne trouvent pas d'emploi à plein-temps (temps partiel subi) a enregistré une hausse d'un point de pourcentage dans la zone OCDE dans son ensemble entre 2007 et 2011 (progressant quatre fois plus qu'au cours des cinq années qui ont précédé la crise, graphique 3.10).

Les travailleurs temporaires ont été frappés de plein fouet par la crise de l'emploi parce qu'ils ont été les premiers à se faire licencier (graphique 3.11, partie A). L'emploi temporaire a fortement reculé en Espagne, en Islande, dans la Fédération de Russie et en République slovaque, tandis qu'il a progressé au Luxembourg, en Grèce et en Hongrie. Toutefois, lorsque l'activité économique a redémarré, en 2010, il a recommencé à augmenter dans la zone OCDE (graphique 3.11, partie B), ce qui témoigne de la réticence des employeurs à recruter dans le cadre de contrats à durée indéterminée dans un contexte où les perspectives économiques restent incertaines (OCDE, 2012). Le travail temporaire a augmenté de manière particulièrement remarquable en Estonie et en République slovaque.

En Europe, la crise a entraîné une augmentation de l'intensité de travail perçue, mais a eu des conséquences contrastées sur la perception de la qualité de l'emploi (Gallie et al., 2013). Sur le versant optimiste, l'*Enquête sociale européenne* témoigne d'une amélioration de la qualité de l'emploi (à savoir une évolution vers des tâches plus qualifiées) pour les personnes qui travaillent (Talhin, 2013) ainsi que d'une amélioration de la capacité perçue

Graphique 3.10. **Travailleurs à temps partiel subi**
En pourcentage de l'emploi total



Source : OCDE (2013c), *Statistiques de l'OCDE sur l'emploi et le marché du travail*, <http://dx.doi.org/10.1787/lfs-lfs-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933149797>

des salariés à influencer le processus décisionnel (qui pourrait être la résultante d'efforts déployés par les employeurs pour renforcer l'implication de leurs salariés).

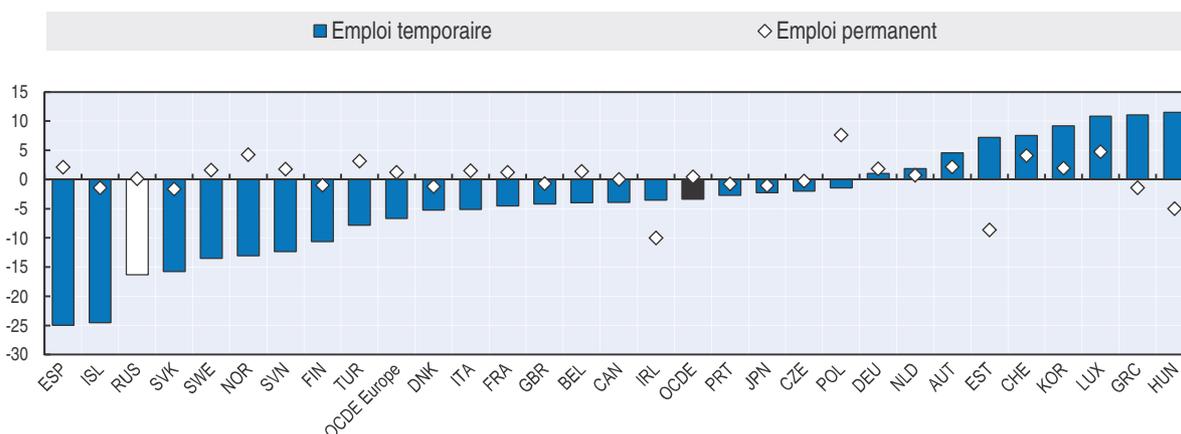
En revanche, on constate une réduction globale de la formation fournie par l'employeur, réduction qui a été plus marquée dans les pays les plus durement frappés par la crise. De surcroît, les résultats de la même enquête témoignent d'un accroissement de la polarisation de l'emploi (voir également Goos et al., 2013, qui corroborent cette constatation) et des pressions professionnelles, en particulier dans les entreprises qui sont confrontées à des difficultés financières et compriment leurs effectifs. L'augmentation de l'intensité de travail a elle-même eu une incidence négative sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée (encadré 3.2).

Dans la zone OCDE dans son ensemble, les revenus d'activité réels ont continué d'augmenter pendant la crise, quoiqu'à un rythme plus lent qu'au cours de la décennie précédente (ils ont progressé à raison de 0,5 % par an entre 2007 et 2011, contre 1 % par an entre 2000 et 2007, graphique 3.13, partie supérieure gauche). Au sein de la zone euro, comme dans les pays européens membres de l'OCDE, cette hausse peut être constatée à différents échelons de la distribution des revenus (partie supérieure droite). En revanche, aux États-Unis, les revenus d'activité moyens des travailleurs situés en bas et au milieu de l'échelle des revenus ont régressé dans le sillage de la crise, tandis que ceux des travailleurs les plus aisés continuaient d'augmenter (graphique 3.13, partie inférieure gauche). À l'inverse, au Japon, ce sont les travailleurs les plus aisés qui ont été frappés le plus durement par la crise et les salariés peu rémunérés qui ont été les moins touchés (graphique 3.13, partie inférieure droite). Ces constatations doivent cependant être interprétées avec prudence parce qu'elles pourraient masquer des effets de composition (par exemple, l'accroissement de l'emploi temporaire au début de la crise mentionné *supra*).

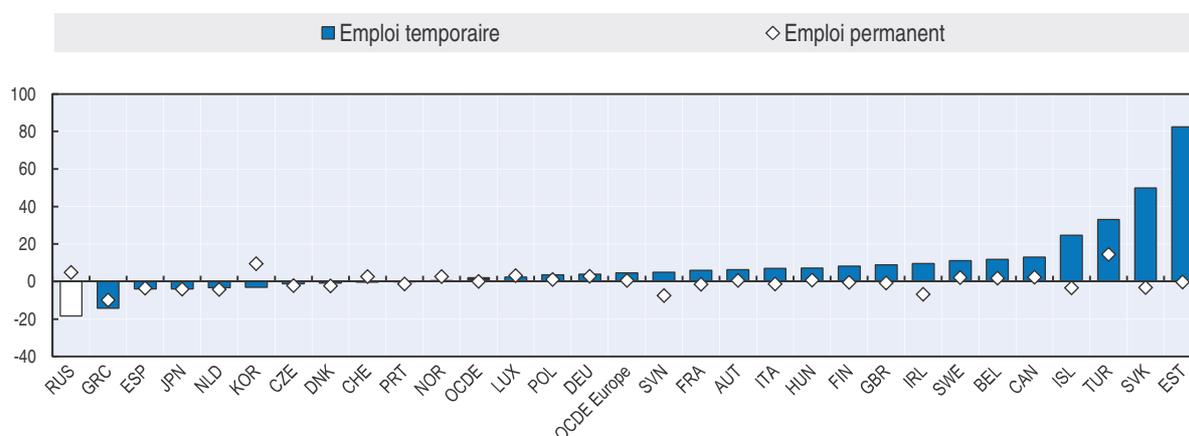
Au-delà de ses effets immédiats, il est possible que la crise ait des effets à plus long terme sur les revenus d'activité. En général, les travailleurs licenciés subissent une perte de salaire par rapport à la rémunération qu'ils percevaient dans leur emploi antérieur et à

Graphique 3.11. **Emploi temporaire et permanent**

Partie A. Évolution en pourcentage de l'emploi temporaire et permanent au cours de la période 2007-09



Partie B. Évolution en pourcentage de l'emploi temporaire et permanent au cours de la période 2009-11



Source : OCDE (2010), « Emploi temporaire et permanent : fréquence », *Statistiques de l'OCDE sur l'emploi et le marché du travail*, <http://dx.doi.org/10.1787/data-00296-fr> ; OCDE (2013c), *Statistiques de l'OCDE sur l'emploi et le marché du travail*, <http://dx.doi.org/10.1787/lfs-lfs-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933149804>

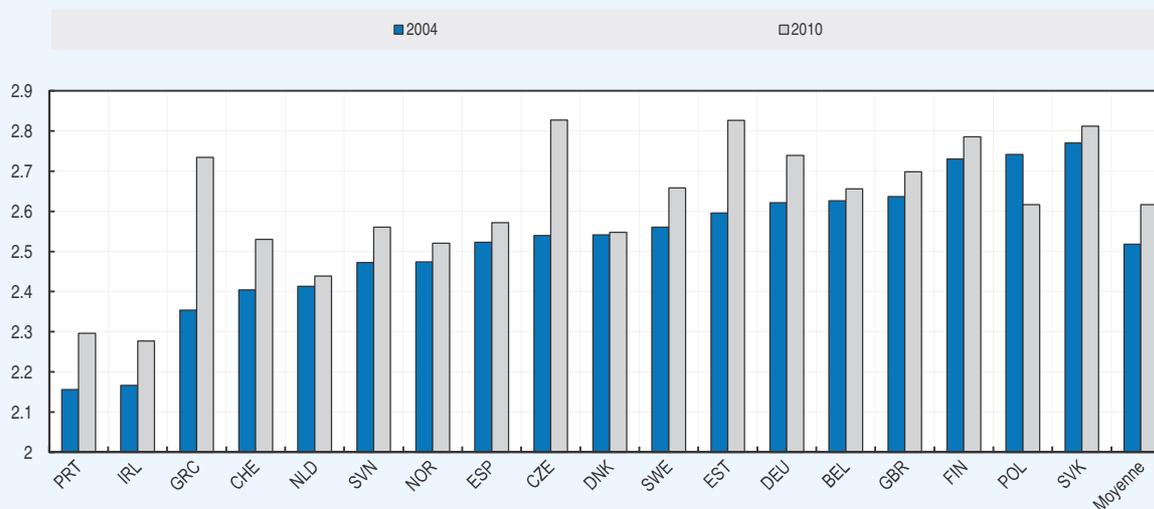
celle perçue par des travailleurs similaires qui n'ont pas été licenciés (Dao et Loungani, 2010 ; von Watcher et al., 2009). Le « déclassement conjoncturel » (à savoir le fait que des travailleurs acceptent des emplois moins qualifiés que ceux qu'ils auraient occupés en temps normal) et la dépréciation des compétences propres à un secteur d'activité peuvent entraîner une diminution durable du revenu d'activité. En général, les conséquences d'une récession sur les revenus d'activité individuels sont plus marquées pour les jeunes qui ont subi un épisode de chômage, y compris dans les pays dotés de systèmes de protection sociale généreux (Kahn, 2010 ; Schmieder et al., 2009), et certains de ces effets persistent à l'âge adulte.

Encadré 3.2. L'équilibre entre vie professionnelle et vie privée en Europe

La difficulté à concilier vie professionnelle et vie privée, telle que la perçoivent les travailleurs européens, semble s'être intensifiée dans les années qui ont suivi le début de la crise (graphique 3.12) en raison de la conjugaison de plusieurs facteurs : des pressions professionnelles perçues plus fortes, une plus grande fréquence des horaires de travail atypiques et un accroissement de la précarité de l'emploi perçue (McGinnity et Russell, 2013). Les pressions professionnelles perçues peuvent être mesurées dans l'Enquête sociale européenne d'après les réponses suivantes : « Mon poste de travail m'oblige à beaucoup travailler » et « Je n'ai jamais l'impression d'avoir suffisamment de temps pour faire tout ce que j'ai à faire à mon poste de travail ». Les pressions professionnelles mesurées d'après cette définition se sont accrues dans plusieurs pays européens au cours de la période comprise entre 2004 (dernière année antérieure à la crise pour laquelle des données sont disponibles) et 2011 (dernière année postérieure à la crise pour laquelle des données sont disponibles). La hausse a été particulièrement forte dans les pays d'Europe du Sud, en France et dans d'autres pays d'Europe continentale. Elle peut s'expliquer par les restructurations d'entreprises qui ont suivi le début de la crise mais aussi par l'aggravation des difficultés financières auxquelles ont été confrontés les ménages frappés par le chômage ou les baisses de salaire (Gallie et Zhou, 2013). À cette intensification des pressions professionnelles s'est ajoutée une augmentation de la fréquence des horaires atypiques, en particulier dans certains pays durement touchés par la crise, comme la Grèce, l'Espagne et l'Estonie. Les horaires de travail atypiques sont particulièrement lourds de conséquences sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, notamment pour les personnes qui ont des obligations familiales (Barnes et al., 2006).

Graphique 3.12. **Conflit vie professionnelle-vie privée perçue**

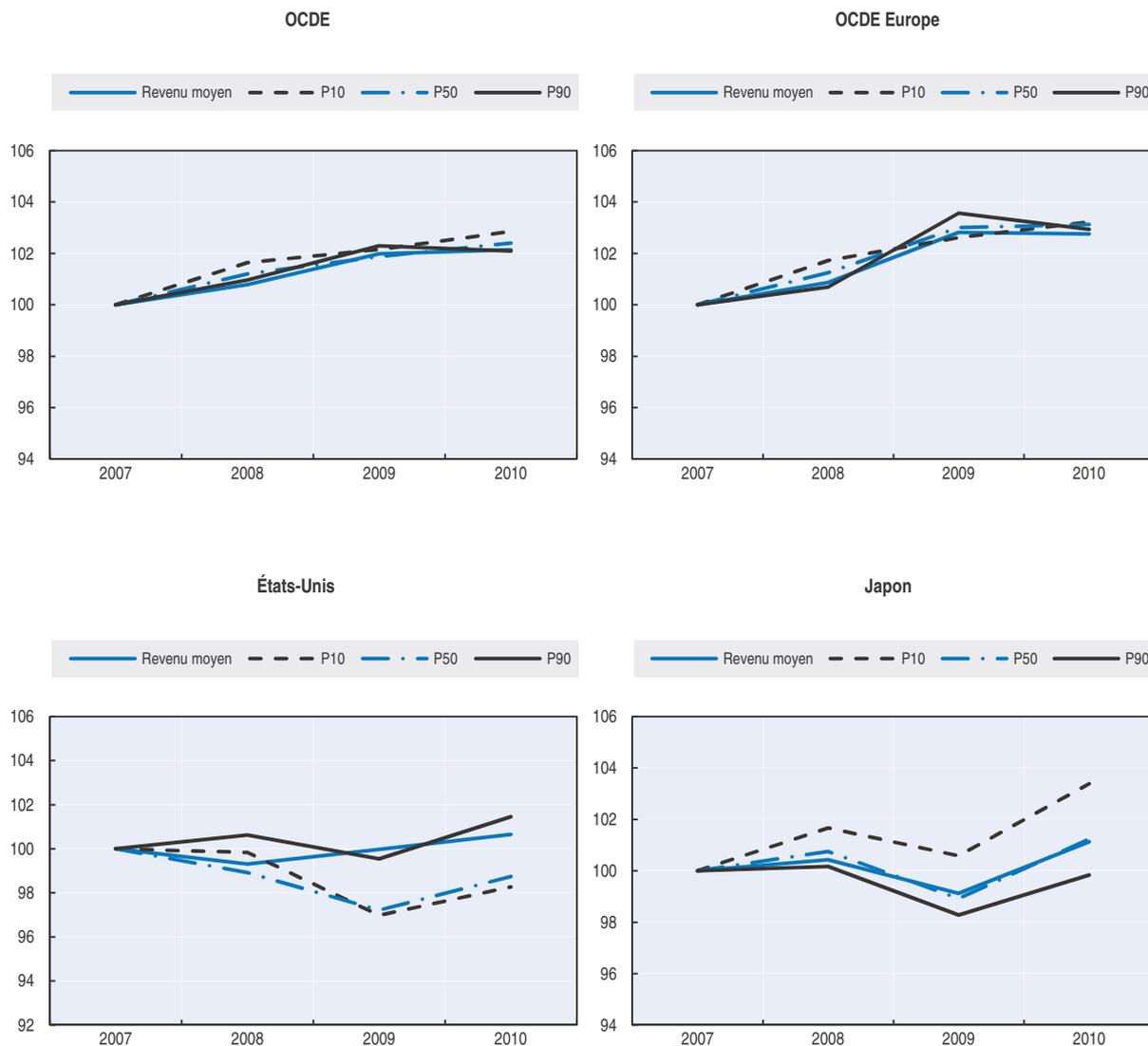
Échelle 0-5, score moyen, 2004 et 2010



Note : Le graphique présente le score moyen calculé à partir des réponses à quatre questions : « Avec quelle fréquence pensez-vous à vos problèmes professionnels lorsque vous ne travaillez pas ? », « Avec quelle fréquence vous sentez-vous trop fatigué après le travail pour apprécier les choses que vous aimeriez faire chez vous ? », « Avec quelle fréquence vous dites-vous que votre travail vous empêche de consacrer à votre conjoint ou à votre famille le temps que vous aimeriez leur consacrer ? » et « Avec quelle fréquence remarquez-vous que votre conjoint ou votre famille est las de la pression que votre travail exerce sur vous ? ». L'échelle de réponse à chaque question est graduée de 0 à 5, 0 correspondant à « jamais » et 5 à « constamment ». Les données sont des moyennes par pays aux réponses individuelles apportées à ces questions par des salariés vivant en couple et âgés de 20 à 64 ans. Source : Calculs réalisés par l'OCDE à partir des données de l'Enquête sociale européenne, telles que rapportées dans McGinnity et Russell (2013) ; Gallie, D. et Y. Zhou (2013), « Job Control, Work Intensity and Work Stress », in D. Gallie (éd.), *Economic Crisis, Quality of Work and Social Integration, The European Experience*, Oxford University.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933149815>

Graphique 3.13. **Évolution des revenus d'activité annuels moyens**
Salariés à plein-temps et en équivalent plein-temps dans l'économie totale, 2007 = 100



Note : La moyenne de l'OCDE tient compte de l'Australie, de l'Autriche, de la Belgique, du Canada, de l'Allemagne, du Danemark, de l'Espagne, de la Finlande, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Irlande, d'Israël, du Japon, de la Corée, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, de la République slovaque, de la Suède, du Royaume-Uni et des États-Unis. Le groupe OCDE Europe comprend l'Autriche, la Belgique, l'Allemagne, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, la Norvège, la République slovaque, la Suède et le Royaume-Uni.

Source : OCDE (2010), « Gains : rapport interdécile des gains bruts », *Statistiques de l'OCDE sur l'emploi et le marché du travail*, <http://dx.doi.org/10.1787/data-00302-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933149825>

État de santé

Bon nombre d'études montrent que les crises économiques ont souvent des effets importants et durables sur l'état de santé des individus, la perte d'un emploi comme les difficultés financières ayant une forte incidence négative sur la santé physique et mentale (encadré 3.3). Il a également été constaté qu'à court terme, la perte d'emploi allait de pair avec une augmentation du risque d'infarctus du myocarde et d'autres pathologies liées au stress (Bulgard et al., 2007), et qu'à long terme, le taux de mortalité des travailleurs qui ont

Encadré 3.3. Résultats sanitaires et crise économique

L'expérience montre que la nature des conséquences des crises financières sur la santé dépend de divers facteurs, variant notamment selon les catégories de la population et les maladies considérées et, de manière plus générale, le niveau de développement du pays (Stuckler et Suhrcke, 2012). La pauvreté, un endettement lourd, le chômage, la précarité de l'emploi et les tensions professionnelles sont autant de facteurs de risque pour la santé de la population (OMS, 2011). Par conséquent, tout changement de conjoncture économique exposant davantage d'individus à ces facteurs constitue une menace pour leur santé.

Il a également été démontré qu'être au chômage pouvait aller de pair avec une augmentation du risque de faire une dépression ou de souffrir de troubles mentaux par la suite (Barnes et al., 2009 ; Browning et Heinesen, 2012), ainsi que du risque d'hospitalisation et de décès en raison de maladies liées à la consommation d'alcool, d'accidents de la circulation et d'actes de violence dirigés contre soi-même (Eliason et Storrie, 2009 ; Browning et Heinesen, 2012). Par ailleurs, il a été constaté que les hommes et les femmes d'âge actif ayant un faible niveau d'instruction étaient davantage exposés au risque de décès pendant une crise financière (Edwards, 2008), et qu'il existait une corrélation entre le risque de précarité de l'emploi, en particulier lorsqu'il est chronique, avec un mauvais état de santé autodéclaré et l'existence d'une morbidité psychiatrique mineure (Ferrie et al., 2002).

Certaines causes de morbidité ou de mortalité semblent effectivement monter en puissance en temps de crise financière, tandis que d'autres ne paraissent pas touchées. Par exemple, Crombie (1990) et Ruhm (2000) montrent que les suicides sont plus nombreux en période de récession, et Kentikelenis et al. (2011) et Stuckler et al. (2011) font la même constatation pour certains pays européens durant la crise actuelle. Stuckler et al. (2009) étudient 26 pays d'Europe entre 1970 et 2007 et montrent qu'une hausse du chômage de 1 % va de pair avec une augmentation de 0.8 % du nombre de suicides parmi les personnes âgées de moins de 65 ans et avec une hausse similaire du nombre d'homicides. Cette étude montre également que lorsque le chômage augmente de 3 points de pourcentage au moins, le nombre de décès liés à l'alcoolisme augmente. L'existence d'un système de protection sociale efficace peut atténuer les effets négatifs d'une crise sur l'espérance de vie de la population et sur les taux de mortalité toutes causes confondues (Gertham et Ruhm, 2006 ; Stuckler et Suhrcke, 2012), y compris durant les récessions graves. Dans l'ensemble, les travaux de recherche indiquent qu'il faudrait assurer un suivi plus étroit des résultats en matière de santé pour les catégories de personnes particulièrement fragiles en période de difficultés financières (Stuckler, Basu et McKee, 2010), à savoir les chômeurs, les personnes qui ont un faible niveau d'instruction ou encore celles qui sont confrontées à la pauvreté ou sont très endettées.

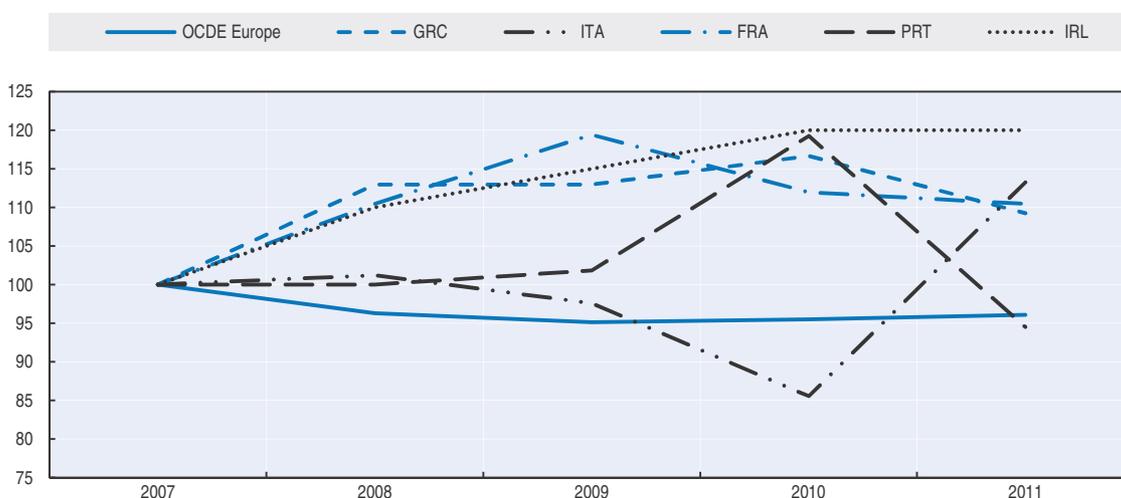
connu des épisodes de chômage est supérieur à celui de travailleurs comparables qui n'ont pas perdu leur emploi (Sullivan et von Watcher, 2009).

En revanche, les conséquences des crises économiques sur la situation sanitaire de la population dans son ensemble sont beaucoup moins évidentes. Ainsi, il apparaît que les récessions ont une incidence négative sur la santé mentale, mais aussi qu'elles vont de pair avec une diminution des blessures par accident – la perte de revenu ou la peur de voir leur revenu diminuer conduisant les ménages à moins utiliser leur véhicule et à consommer moins d'alcool (Catalano, 2009). Ce phénomène pourrait expliquer en partie

pourquoi les indicateurs principaux de l'état de santé de *Comment va la vie ?* (espérance de vie et état de santé autodéclaré) ne révèlent aucune évolution claire de l'état de santé de la population dans son ensemble. Ainsi, la tendance à la hausse de l'espérance de vie à la naissance n'a ralenti dans aucun pays de l'OCDE depuis 2007 et si l'état de santé autodéclaré s'est dégradé dans certains des pays européens les plus touchés par la crise (par exemple en Grèce entre 2007 et 2010, au Portugal en 2010, en Italie en 2011 et en Irlande tout au long de la période 2007-11, graphique 3.14), cette constatation ne peut pas être généralisée à la zone OCDE dans son ensemble.

Graphique 3.14. **État de santé autodéclaré**

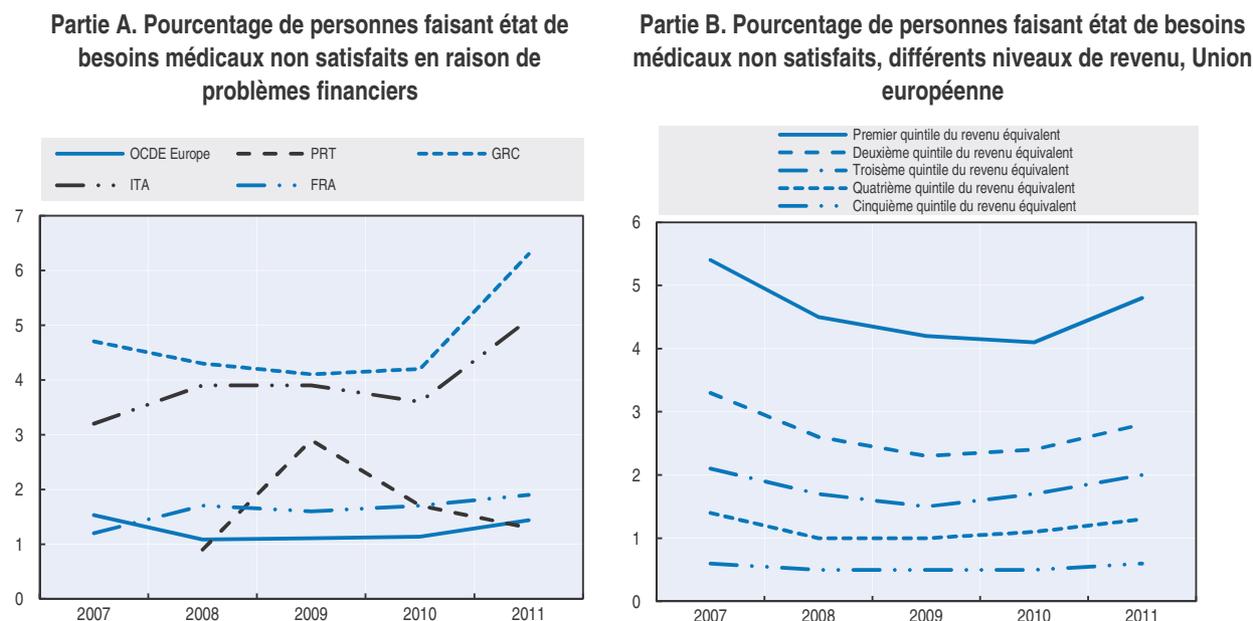
Pourcentage de personnes se déclarant en mauvaise santé, 2007 = 100



Source : Calculs réalisés par l'OCDE à partir des Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/microdata/eu_silc.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933149833>

Il est cependant avéré que certains effets négatifs d'une crise économique grave sur la santé peuvent s'étaler dans le temps et se manifester après plusieurs générations, n'étant alors visibles qu'à long terme (encadré 3.3). C'est pourquoi il importe de tenir compte d'autres indicateurs, susceptibles d'alerter précocement sur les problèmes de santé qui risquent de se manifester à l'avenir. L'un de ces indicateurs mesure les besoins médicaux non satisfaits pour des raisons financières. Ces besoins, tels que rapportés par les patients eux-mêmes, ont augmenté dans plusieurs pays d'Europe (graphique 3.15, partie A), et de manière plus marquée en Grèce, en Italie et en Islande. Cette augmentation est particulièrement remarquable dans les quintiles de revenu inférieurs (graphique 3.15, partie B), ce qui corrobore d'autres données montrant que les personnes aux ressources modestes pourraient différer le recours aux soins lorsqu'elles sont confrontées à des difficultés financières (Sumner et Wolcott, 2009). À cet égard, il sera nécessaire d'effectuer un suivi des conséquences des stratégies d'assainissement budgétaire sur les dépenses de santé, notamment d'examiner dans quelle mesure elles pourraient se répercuter sur l'état de santé de différentes catégories de la population¹⁰.

Graphique 3.15. **Besoins médicaux non satisfaits**

Source : Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/microdata/eu_silc

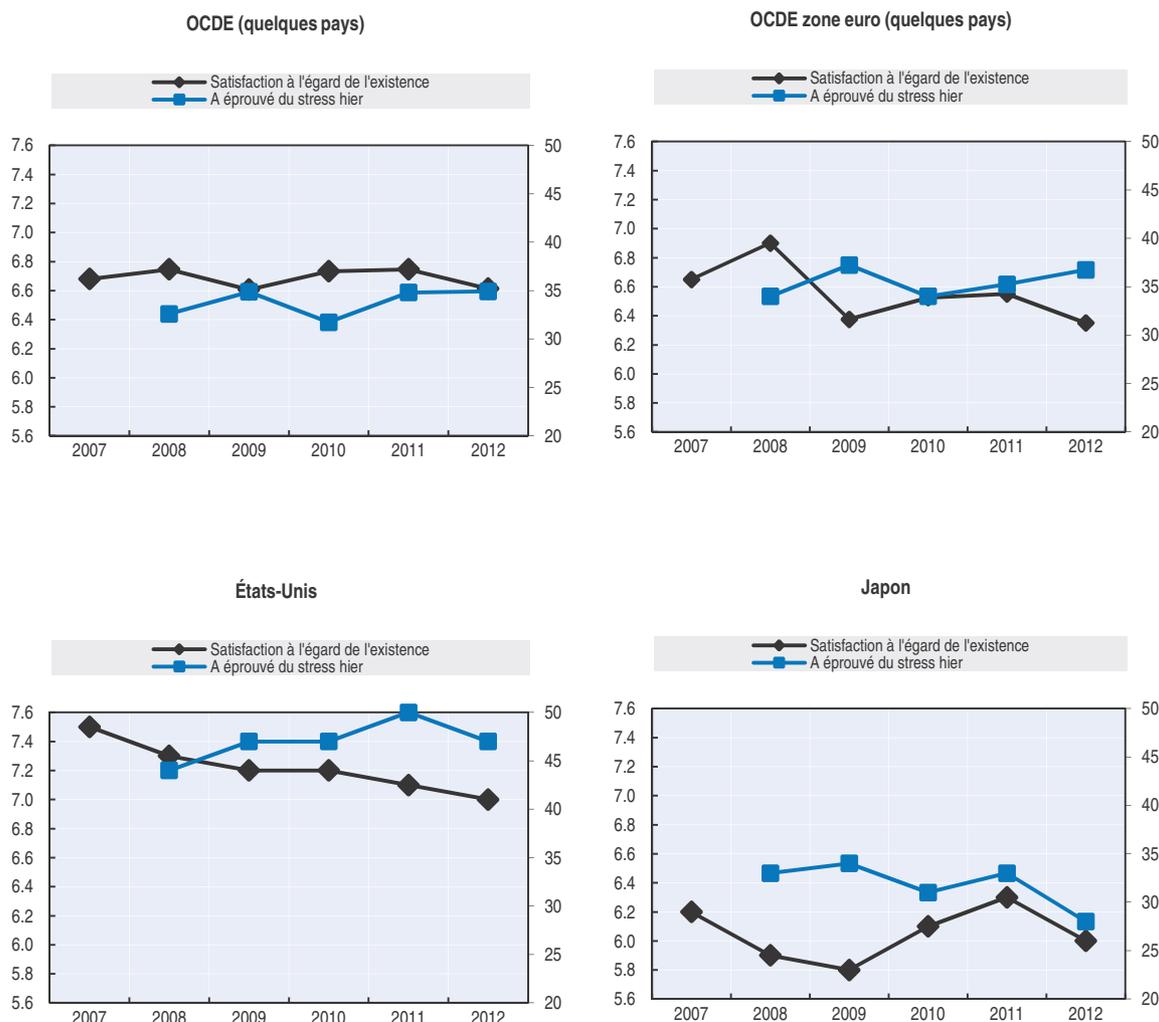
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933149843>

Bien-être subjectif

Le bien-être subjectif s'est, lui aussi, dégradé pendant la crise. Dans la zone OCDE dans son ensemble, la satisfaction à l'égard de l'existence (indicateur principal de *Comment va la vie ?*) s'est dégradée en 2009, avant de s'améliorer en 2010, lorsque l'activité économique s'est redressée, puis de se détériorer à nouveau en 2011 (graphique 3.16). Cette dégradation a été particulièrement visible dans la zone euro, notamment dans les pays les plus durement touchés par la crise. Ainsi, entre 2006 et 2012, la satisfaction à l'égard de l'existence a en moyenne diminué de plus de 20 % en Grèce, d'environ 12 % en Italie et de 10 % en Espagne. Elle s'est également dégradée en Hongrie (6 %), aux États-Unis (7 %), en Turquie (5 %), en Nouvelle-Zélande (5 %), en Belgique (4 %) et au Danemark (4 %). En revanche, elle s'est améliorée de plus de 4 % en Allemagne et en Israël et de plus de 5 % au Mexique, dans la Fédération de Russie et en Suède¹¹. Par ailleurs, certains éléments témoignent d'une montée de la colère, du stress et de l'inquiétude (affects négatifs) et d'un recul des sentiments de joie et de satisfaction (affects positifs) dans bon nombre de pays de l'OCDE¹². En Grèce, par exemple, les personnes déclarant avoir éprouvé du stress au cours de la journée précédente étaient presque trois fois plus nombreuses en 2011 qu'en 2009. La part de la population déclarant souffrir de stress a également beaucoup augmenté (de plus de 10 points de pourcentage) en Finlande, en Hongrie et en Turquie, tandis qu'elle a diminué en Allemagne et en Corée. Dans certains pays, il est possible que ces tendances ne soient pas uniquement imputables à la crise et s'expliquent par d'autres facteurs concomitants, comme le séisme qui a ébranlé la Nouvelle-Zélande.

L'incidence de la crise sur le bien-être subjectif s'explique principalement par la hausse du chômage. Le chômage exerce sur le bien-être subjectif une influence directe, parce qu'il touche les travailleurs qui perdent leur emploi, et indirecte, parce qu'il touche

Graphique 3.16. Le bien-être subjectif et la crise



Note : La satisfaction à l'égard de l'existence est mesurée sur l'échelle de Cantril (échelle des ordonnées de gauche) ; le stress correspond au pourcentage d'individus déclarant avoir éprouvé du stress la veille (axe de droite). La moyenne de l'OCDE ne tient compte que des pays pour lesquels une série chronologique complète était disponible, à savoir : le Canada, le Danemark, la France, l'Allemagne, Israël, l'Italie, le Japon, la Corée, le Mexique, la Pologne, l'Espagne, la Suède, la Turquie, le Royaume-Uni et les États-Unis. Les quelques pays du groupe OCDE zone euro retenus sont ceux pour lesquels des séries chronologiques complètes étaient disponibles, à savoir la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne.

Source : Calculs réalisés par l'OCDE sur la base de l'enquête Gallup World Poll, www.gallup.com/strategicconsulting/en-us/worldpoll.aspx.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933149856>

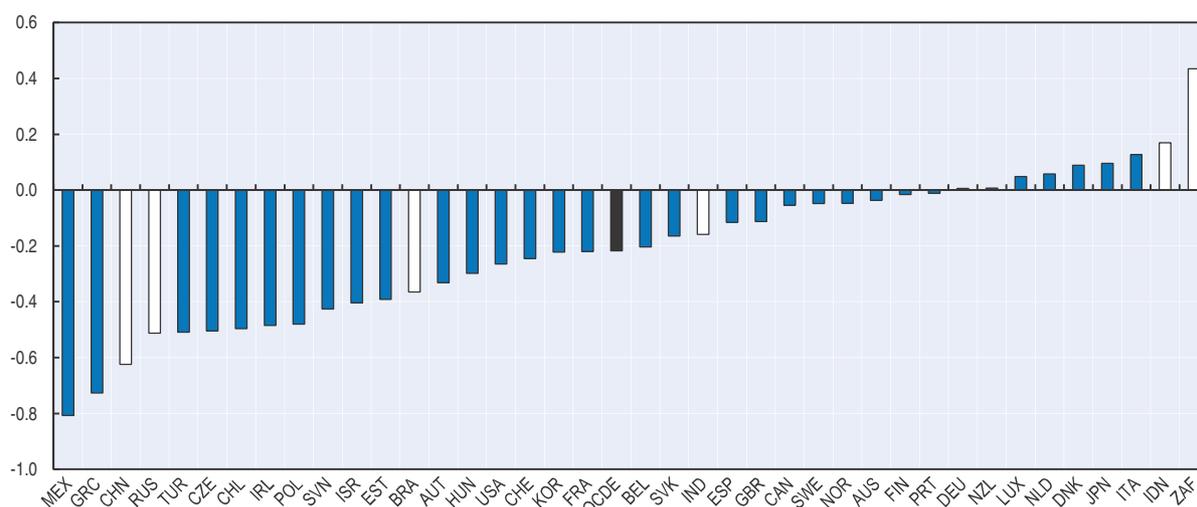
aussi les personnes dont le conjoint est au chômage. D'après l'Enquête sociale européenne, dans les pays d'Europe, les difficultés financières expliquent plus de 50 % de l'impact de la hausse du chômage sur la satisfaction à l'égard de l'existence et la totalité du lien entre la moindre satisfaction à l'égard de l'existence des personnes qui ont répondu à l'enquête et le chômage de leur conjoint (Russell et al., 2013). Par ailleurs, alors que le soutien social et les liens sociaux jouent, de manière générale, un rôle important dans la satisfaction à l'égard de l'existence, leur rôle dans la diminution du bien-être subjectif des chômeurs semble beaucoup plus marginal. Les problèmes financiers et autres difficultés imputables à la crise sont aussi une cause importante de la diminution de la satisfaction à l'égard de l'existence des ménages qui ne sont pas directement touchés par le chômage. Plus globalement, les chocs économiques durables semblent entraîner une diminution du bien-être subjectif

(Stevenson et Wolfers, 2008). En outre, la diminution de la confiance envers autrui et envers les institutions, la dégradation de l'état de santé et l'affaiblissement des liens sociaux expliquent aussi la dégradation du bien-être subjectif (Gallie et al., 2013 ; Eurofund, 2012).

Par ailleurs, les attentes des individus concernant leur bien-être subjectif futur se sont, elles aussi, dégradées pendant la crise. Selon le graphique 3.17, en moyenne, les anticipations des individus sur ce que sera leur existence dans cinq ans se sont détériorées dans la plupart des pays de l'OCDE durant les années qui ont suivi le début de la crise. Cette tendance confirme d'autres données témoignant d'un pessimisme de plus en plus grand de la population au sujet de son avenir (Eurofund, 2012).

Graphique 3.17. Attentes en matière de bien-être subjectif

Différence entre la satisfaction à l'égard de l'existence attendue dans 5 ans et la satisfaction à l'égard de l'existence actuelle, en 2012, par rapport à la même différence mesurée en 2005



Note : Une valeur positive pour cette variable (qui mesure l'optimisme vis-à-vis de l'avenir) signifie que les personnes interrogées sont plus optimistes en 2012 qu'elles ne l'étaient en 2005, à savoir qu'elles sont récemment devenues plus optimistes. Une valeur négative signifie que la différence était plus grande en 2005 qu'en 2012, ce qui témoigne d'une diminution récente de l'optimisme. Cet indicateur étant calculé sous forme de différence, les effets culturels propres aux différents pays qui pourraient fausser les attentes au sujet de l'avenir sont automatiquement gommés.

Source : Calculs réalisés par l'OCDE sur la base de l'enquête Gallup World Poll, www.gallup.com/strategicconsulting/en-us/worldpoll.aspx.

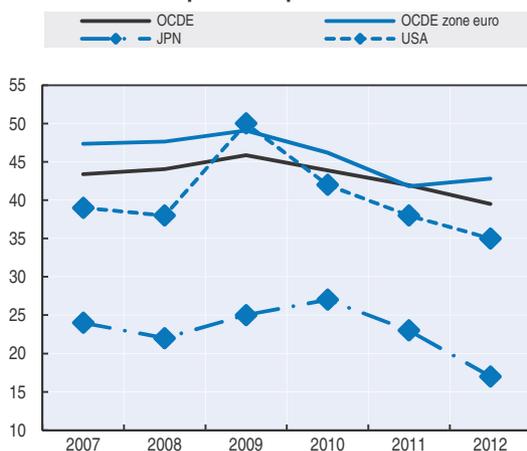
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933149865>

Engagement civique

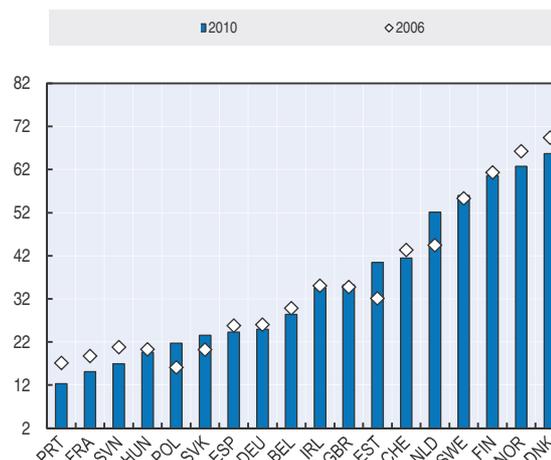
La confiance des individus à l'égard des institutions et leur satisfaction vis-à-vis du fonctionnement de la démocratie se sont nettement dégradées durant la crise. De plus en plus de travaux indiquent que la crise entraîne une érosion du capital politique et institutionnel dans beaucoup de pays (Roth, 2009 ; Stevenson et Wolfers, 2011 ; Eurofund, 2013), en particulier dans ceux qui ont été le plus durement touchés par la crise (Polavieja, 2013 ; Eurofund, 2013). La confiance à l'égard des pouvoirs publics nationaux (indicateur secondaire de *Comment va la vie ?*) s'est érodée dans la plupart des pays de l'OCDE (graphique 3.18, partie A), de même que la confiance dans d'autres institutions (comme les institutions financières, le système judiciaire et les médias) et, tout au moins en Europe, la confiance envers autrui (graphique 3.18, partie B ; Eurofund, 2013). Si la confiance de l'opinion envers les institutions dépend d'une multitude de facteurs (orientation politique, niveau d'instruction et situation économique), les travaux consacrés aux pays européens montrent que le fait de devoir affronter des difficultés économiques, qu'elles soient

Graphique 3.18. Évolution de la confiance dans le sillage de la crise

Partie A. Pourcentage de personnes faisant confiance aux pouvoirs publics nationaux



Partie B. Pourcentage de personnes faisant confiance à autrui



Note : La partie A présente un indicateur de la confiance envers les pouvoirs publics nationaux reposant sur une base de 100 % de la population en 2006. La partie B présente le pourcentage de personnes déclarant souscrire à l'affirmation selon laquelle « la plupart des individus sont dignes de confiance » (répondant par 7 au moins sur une échelle graduée de 0 à 10).

Source : Calcul réalisés par l'OCDE sur la base de l'enquête Gallup World Poll, www.gallup.com/strategicconsulting/en-us/worldpoll.aspx (partie A) ; Enquête sociale européenne, www.europeansocialsurvey.org (partie B).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933149877>

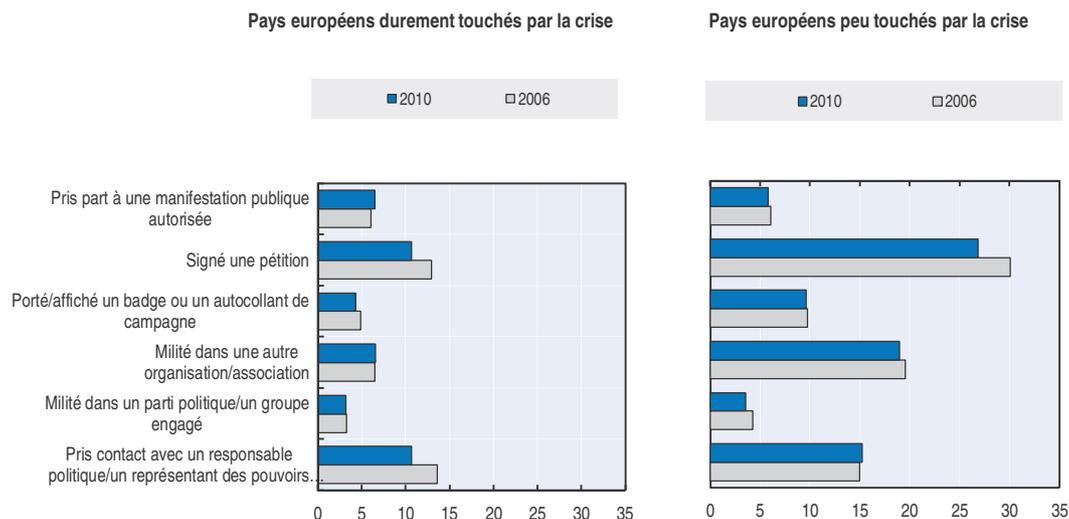
durables ou transitoires, entraîne une érosion de la satisfaction à l'égard des institutions politiques, y compris chez les personnes qui ne sont pas directement touchées par la crise.

S'appuyant sur les données de la dernière vague de l'Enquête sociale européenne, Polavieja (2013) montre que les personnes qui connaissent ou ont connu un épisode de chômage, de même que celles confrontées à des difficultés financières, font moins confiance et sont moins satisfaites de la démocratie que les autres. De surcroît, l'étude laisse penser qu'il existe un lien non négligeable entre le fort recul de la légitimité politique observé durant la crise d'une part, et l'opinion de la population au sujet de la situation économique de leur pays et de l'ampleur de la contraction du PIB d'autre part.

Alors que la confiance envers les institutions joue un rôle important dans l'engagement civique et la participation à la vie politique (OCDE, 2011), les tendances observées dans ces deux domaines dans le sillage de la crise sont plus contrastées. Les mouvements sociaux et manifestations d'envergure qui ont eu lieu en 2011 et 2012 dans beaucoup de pays durement frappés par la crise et dans d'autres pays peuvent être analysés comme le signe d'une intensification de l'engagement politique. Cette interprétation est confortée par les résultats de l'Enquête sociale européenne qui montrent que les personnes interrogées déclarent s'être engagées davantage sur le plan civique sous diverses formes en 2012 que par le passé (graphique 3.19). De plus, d'autres études indiquent également que la population s'est investie davantage dans le bénévolat et d'autres activités non rémunérées (CESE, 2012 ; voir la partie suivante). Néanmoins, les tendances en matière d'engagement civique varient fortement d'un pays européen à l'autre, les pays les plus touchés par la crise se caractérisant également par un recul de la participation électorale et d'autres formes de participation à la vie politique (par exemple, une diminution du nombre de personnes qui prennent contact avec des représentants des pouvoirs publics par rapport à la période antérieure à la crise).

Graphique 3.19. **L'engagement civique en Europe**

Pourcentage de la population déclarant avoir participé à des activités civiques au cours des 12 derniers mois



Note : La partie de droite présente la valeur moyenne de la part de la population déclarant avoir participé aux diverses activités citées dans certains des pays d'Europe les plus durement touchés par la crise (Estonie, Grèce, Hongrie, Irlande, Portugal, Espagne et Slovaquie). La partie de gauche présente cette valeur pour certains des pays moins touchés par la crise (Belgique, République tchèque, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Suède, Suisse et République slovaque).

Source : Calculs réalisés par l'OCDE sur la base de l'Enquête sociale européenne, www.europeansocialsurvey.org/.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933149882>

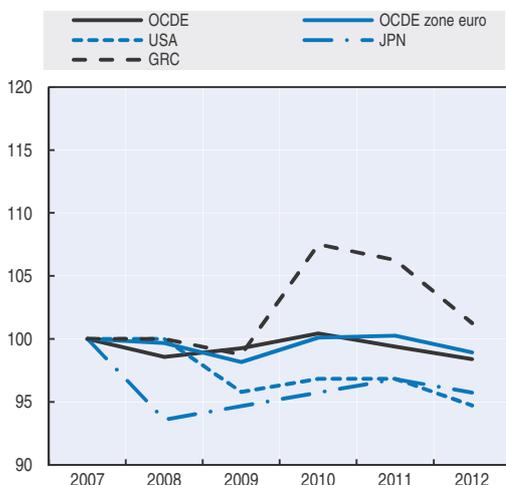
Liens sociaux

Depuis 2007, le soutien du réseau social (indicateur principal de *Comment va la vie ?*) a fortement chuté dans la majorité des pays de l'OCDE (graphique 3.20, partie A). Ce recul, plus important aux États-Unis et au Japon que dans la zone euro, n'est guère surprenant dans la mesure où il pourrait s'expliquer par les inquiétudes des individus au sujet de la crise et de ses effets négatifs sur l'aide qu'ils peuvent espérer recevoir de leurs amis et des membres de leur famille. Dans la zone OCDE dans son ensemble, l'indicateur relatif à la capacité des individus de pouvoir compter sur quelqu'un en cas de besoin s'est amélioré en 2010 avant de se stabiliser en 2011 et de se dégrader de nouveau en 2012. À première vue, il semble donc que le soutien du réseau social tel qu'il est perçu évolue selon la même trajectoire que la situation économique des pays, la perception de pouvoir recevoir de l'aide pouvant être limitée dans le temps. On observe une tendance un peu différente au Japon, où la perception de pouvoir recevoir de l'aide a progressé entre 2009 et 2011, année du séisme et de l'accident nucléaire. Par ailleurs, le pourcentage de personnes qui déclarent avoir effectué des dons d'argent est indéniablement orienté à la baisse depuis 2006 dans la zone OCDE dans son ensemble (graphique 3.20, partie B). Ce recul est plus marqué dans la zone euro, en particulier en Grèce.

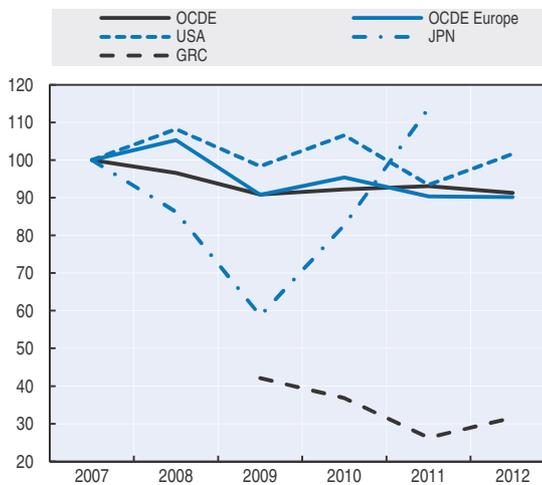
En revanche, le nombre de personnes qui déclarent avoir apporté leur aide à une personne qu'elles ne connaissaient pas (graphique 3.21, partie A) a fortement progressé. De même, la proportion d'individus déclarant avoir consacré du temps à une activité bénévole a augmenté dans certains pays de l'OCDE (graphique 3.21, partie B), même si la tendance est plus équivoque dans la zone OCDE dans son ensemble. Par ailleurs, dans certains pays d'Europe (en particulier en Europe du Sud et en Europe orientale), les personnes ont indiqué s'être tournées plus volontiers vers la famille et les amis plutôt que

Graphique 3.20. **Capacité à aider les autres**

Partie A. Pourcentage de personnes ayant quelqu'un sur qui compter en cas de besoin, 2007 = 100



Partie B. Nombre de personnes déclarant avoir effectué un don d'argent, 2007 = 100



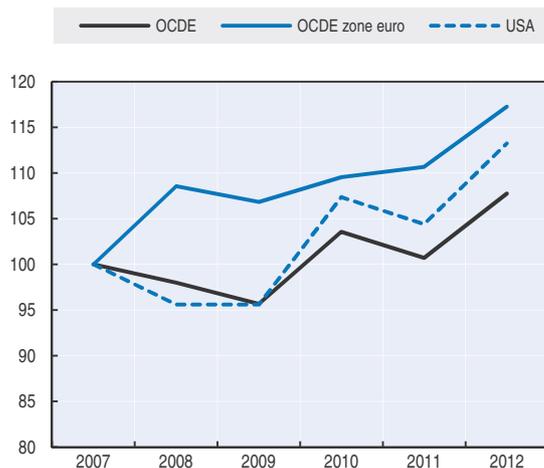
Note : On ne dispose pas de séries chronologiques pour l'Australie (partie B uniquement), l'Islande, le Luxembourg, la Norvège, la République slovaque et la Suisse.

Source : Calculs réalisés par l'OCDE sur la base de l'enquête Gallup World Poll, www.gallup.com/strategicconsulting/en-us/worldpoll.aspx.

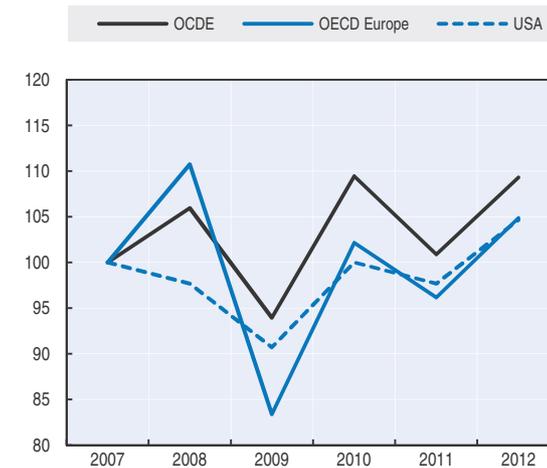
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933149892>

Graphique 3.21. **Soutien informel**

Partie A. Pourcentage de personnes déclarant avoir aidé un inconnu, 2007 = 100



Partie B. Pourcentage de personnes déclarant avoir consacré du temps à une activité bénévole, 2007 = 100



Note : On ne dispose pas de séries chronologiques pour l'Australie, l'Islande, le Luxembourg, la Norvège, la République slovaque et la Suisse.

Source : Calculs réalisés par l'OCDE sur la base de l'enquête Gallup World Poll, www.gallup.com/strategicconsulting/en-us/worldpoll.aspx.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933149909>

vers les institutions officielles en cas de besoin (Eurofund, 2013). S'agissant des États-Unis, il semble que pendant la crise, les chômeurs aient largement eu recours aux méthodes de recherche d'emploi informelles (amis et membres de la famille), ce qui a eu un effet positif

sur la durée de leur épisode de chômage, mais un effet négatif sur le salaire perçu dans le nouvel emploi (Bentolila et al., 2010)¹³.

Au final, les divers éléments évoqués ici semblent indiquer que pour une grande partie de la population, les réseaux personnels ont constitué une solution de « dernier recours » en cas de difficultés économiques.

Travail statistique à accomplir

Les quelques éléments fournis dans ce chapitre sur les tendances à court terme de certains indicateurs de bien-être témoignent de l'importance du chemin qui reste à parcourir pour créer une base statistique robuste, permettant d'effectuer un suivi de l'évolution à court terme du bien-être de la population. S'il s'agit là d'un véritable défi à l'heure où les ressources budgétaires sont limitées tandis que la demande de statistiques officielles ne cesse de croître, il est important de chercher à le relever pour que les décisions de politique publique de court terme reposent, non seulement sur des informations relatives à la conjoncture économique globale, mais aussi sur des données relatives aux conséquences de cette conjoncture sur le bien-être des individus et de leur famille.

Les principaux obstacles statistiques à surmonter ont trait aux aspects suivants :

- **Fréquence de la collecte de données.** En général, les données relatives au bien-être de la population sont collectées annuellement ou plus fréquemment. En dehors des statistiques sur la population active et (dans certains pays) des données trimestrielles des comptes nationaux sur le revenu des ménages, il n'existe pas de statistiques trimestrielles sur les autres dimensions du bien-être. Les enquêtes conduites mensuellement auprès des consommateurs comportent des questions qualitatives sur la situation financière du ménage qui peuvent fournir des informations sur la manière dont les ménages perçoivent leur situation financière et leurs conditions de vie. Ces enquêtes devront certainement, à l'avenir, être davantage exploitées en tant qu'outils de recueil de données à court terme sur le bien-être économique des ménages, mais elles présentent néanmoins des limites (elles ne permettent pas de mesurer le bien-être non économique et reposent sur des échantillons de petite taille). Il s'ensuit donc que l'appareil statistique disponible pour le suivi de l'évolution à court terme de la situation des ménages est, pour l'heure, très insuffisamment développé. Son amélioration suppose la création d'enquêtes spécifiques conduites très régulièrement ou l'introduction de questions spécifiques dans les enquêtes mensuelles et trimestrielles existantes.
- **Actualité des statistiques existantes.** Même lorsque des campagnes annuelles de collecte sont en place, les données qui en résultent ne sont parfois disponibles, pour diverses raisons, que longtemps après. Cette difficulté se pose avec une acuité particulière s'agissant des données sur la distribution des ressources économiques des ménages, ainsi que dans les pays ou régions dans lesquels des objectifs précis ont été définis en matière de lutte contre la pauvreté et les inégalités. Pour réussir à produire des indicateurs plus actuels des différentes dimensions du bien-être, il faudrait à la fois publier de premières estimations, introduire des questions complémentaires dans les enquêtes ou utiliser d'autres outils pour obtenir des estimations du phénomène étudié (modèles de microsimulation, par exemple). Le plan d'action récemment adopté par Eurostat pour améliorer l'actualité des statistiques EU-SILC, qui prévoit, entre autres, la publication d'indicateurs provisoires sur la pauvreté en termes de conditions de vie à la fin de l'année de référence, constitue un pas prometteur dans cette direction.

- **Taille des échantillons.** Les effets de la crise et autres changements affectant la conjoncture économique concernent souvent certaines catégories de la population, plutôt que la population dans son ensemble. Il s'agit là d'une difficulté lorsque les données sont issues d'enquêtes qui, comme bon nombre d'enquêtes non officielles, reposent sur des échantillons de petite taille et composés de manière non aléatoire. Pour surmonter cet écueil, il faudrait investir pour augmenter la taille des échantillons et permettre aux organismes qui produisent des données non officielles d'accéder à des bases de sondage plus complètes.
- **Propriétés temporelles des données.** Il arrive que les statistiques les plus adaptées à des fins d'analyse comparative des performances des pays ne soient pas les données les plus appropriées pour évaluer une évolution sur un court laps de temps. Pour surmonter cette difficulté, il faudrait recourir à des enquêtes et questions spécifiquement conçues pour fournir des informations précoces aux responsables de l'action publique et à la population dans son ensemble (par exemple, des enquêtes sur les stratégies mises en œuvre par les individus et les ménages pour faire face à des difficultés économiques).

Conclusions

Ce chapitre était consacré à l'analyse de l'évolution de certains aspects du bien-être de la population durant la crise financière et économique mondiale qui a commencé fin 2007. Cette analyse était axée sur les dimensions du bien-être susceptibles d'avoir subi les changements les plus visibles à court terme. Le chapitre a mis en évidence des évolutions négatives en matière de revenu et de patrimoine, de conditions de logement, de bien-être subjectif et d'engagement civique, en particulier dans la zone euro. Les conséquences de la crise sur les autres dimensions du bien-être étudiées, par exemple la santé et les liens sociaux, sont plus équivoques. Les effets de la crise sur les dimensions du bien-être pour lesquelles il existe peu de données comparatives – par exemple la sécurité des personnes – n'ont pas été examinés ici¹⁴, et pourraient faire l'objet de travaux ultérieurs. Enfin, le chapitre présente les domaines dans lesquels l'appareil statistique pourrait être amélioré afin de permettre un meilleur suivi des évolutions à court terme du bien-être des individus.

Notes

1. La crise économique et financière mondiale est également souvent dénommée « Grande récession ».
2. Le revenu utilisé lorsque l'on fait appel à des microstatistiques est le revenu disponible des ménages par personne ajusté (au moyen de la racine carrée de la taille du ménage) pour tenir compte du fait que les membres d'un même ménage réalisent des économies d'échelle en matière de consommation et peuvent partager leurs ressources. Du fait d'un certain nombre de différences au niveau des concepts et de la mesure, les indicateurs du revenu disponible moyen des ménages calculés sur la base de macrodonnées (agrégats des comptes nationaux) et ceux calculés d'après des microdonnées (issues d'enquêtes ou de sources administratives) n'ont pas connu la même évolution entre 2007 et 2010 : en règle générale, l'augmentation du revenu moyen des ménages calculée à partir de microdonnées a été supérieure à celle obtenue à partir des données des comptes nationaux, même si les résultats diffèrent selon l'ampleur de cette augmentation.
3. Ces taux de pauvreté sont estimés à l'aide d'une échelle d'équivalence du revenu disponible. Ils peuvent donc être différents des estimations de la pauvreté reposant sur un revenu disponible ajusté à l'aide d'une autre échelle d'équivalence.
4. Selon les données des comptes nationaux, moins d'un quart de la diminution totale du revenu disponible des ménages constatée dans la zone euro entre 2007 et 2012 a eu lieu au cours de la période 2007-10.
5. Voir OCDE *Quarterly Financial Accounts Database*, <http://dotstat.oecd.org/Index.aspx>.

6. Les données (des comptes nationaux) relatives au patrimoine immobilier des ménages ne sont disponibles que pour 19 pays de l'OCDE et les données relatives au patrimoine foncier pour 9 pays. Dans la plupart des pays de l'OCDE, la valeur du patrimoine immobilier selon les comptes nationaux ne prend pas en considération l'évolution du prix du terrain sur lequel le logement est construit, si bien qu'elle ne rend pas pleinement compte de l'impact de l'envolée puis de l'effondrement du marché immobilier. Par ailleurs, bien que des enquêtes sur la distribution du patrimoine des ménages soient conduites dans plusieurs pays de l'OCDE, il n'existe pour l'heure pas de dispositif permettant d'obtenir des données comparables.
7. Ces pays sont l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la République tchèque, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, la Slovénie, la République slovaque et la Suède.
8. À noter qu'aucun des indicateurs de logement de *Comment va la vie ?* n'a connu, entre 2007 et 2011, une évolution forte susceptible d'être imputée à la propagation de la crise économique.
9. La probabilité (annuelle) de sortie du chômage a diminué, tant pour les chômeurs de courte durée (au chômage depuis moins de 12 mois) que pour les chômeurs de longue durée (au chômage depuis au moins 12 mois), même si les dynamiques à l'œuvre ont été diverses (OCDE, 2012a).
10. L'un des effets les plus immédiats de la crise a été son impact sur les dépenses de santé. Alors que les dépenses de santé par habitant augmentaient à raison de 4.6 % par an au sein de l'Union européenne entre 2000 et 2009, elles se sont contractées de 0.6 % en 2010, ce qui constitue le premier recul des dépenses en valeur absolue depuis 1975 (OCDE, 2012c). Les baisses les plus importantes ont été enregistrées en Irlande (7.9 %), en Estonie (7.3 %) et en Grèce (6.7 %), mais le recul a concerné la quasi-totalité des pays européens. Dans la zone OCDE dans son ensemble, les dépenses de santé sont restées stables en 2010 comme en 2011 (OCDE, 2012c). La volonté de préserver le financement des soins aigus a conduit à faire porter les baisses de dépenses sur la prévention (OCDE, 2012c), ce qui est préoccupant s'agissant des effets à long terme de la crise sur l'état de santé de la population. Par ailleurs, la crise a conduit à un rééquilibrage entre financement public et financement privé de la santé, qui s'est traduit par une forte hausse de la participation des patients au coût des soins entre 2000 et 2010 dans plusieurs pays de l'OCDE (OCDE, 2012c).
11. Cette dégradation est comparable à celle du revenu disponible des ménages constatée au cours de la même période, mais nettement plus marquée que ce qui aurait pu être attendu d'après l'ampleur des corrélations entre le jugement que les individus portent sur leur vie et leur propre revenu. Il est permis d'en déduire que la crise influence le jugement que les individus portent sur leur vie à travers d'autres facteurs que les seules conditions matérielles.
12. Données mesurées d'après l'enquête *Gallup World Poll*.
13. Bentolila et al. (2010) constatent que le recours à des contacts informels réduit la durée de chômage de 1 à 3 mois en moyenne mais est associé à une diminution de salaire d'au moins 2.5 %.
14. S'il n'existe pas de données sur les tendances récentes en matière de sécurité des personnes, de nombreux travaux ont été consacrés au lien entre situation économique d'une part, et délinquance et violence d'autre part. Lorsque la croissance économique est faible ou négative et le chômage élevé, beaucoup d'individus voient leur revenu diminuer fortement et brutalement, ce qui peut se traduire par une hausse de la part de la population recherchant des solutions illicites à leurs difficultés économiques. De surcroît, l'augmentation du stress en temps de crise économique peut se traduire par une aggravation de la délinquance avec violence. Plusieurs études font état de l'existence d'une corrélation entre le chômage et le nombre d'atteintes aux biens, et d'une corrélation plus faible entre chômage et atteintes aux biens avec violence, même si la force de la corrélation est très variable d'une étude à l'autre. ONUDC (2012) montre que les atteintes aux biens, par exemple les vols, sont les actes de délinquance sur lesquels les crises ont la plus forte incidence, leur nombre pouvant doubler dans certains pays en période de crise ; une hausse du nombre d'homicides et de vols de véhicules a également été observée ; en revanche, aucune diminution de la délinquance n'a été constatée, quelle que soit le pays.

Bibliographie

- Allen, J. et E. Damar (2012), « L'insolvabilité des ménages au Canada », *Revue de la Banque du Canada*, Ottawa. Barnes.
- Barnes, M., A. Mansour, W. Tomaszewski et P. Oroyemi (2009), « Social Impacts of Recession: The Impact of Job Loss and Job Insecurity on Social Disadvantage », *ISER Report*, The Social Exclusion Task Force, Cabinet Office, Londres.

- Bentolila, S., C. Michelacci et J. Suarez (2010), « Social Contacts and Occupational Choice », *Economica*, n° 77, pp. 20-45.
- Berger, L.N., J.M. Collins et T.M. Smeeding (2012), « Exiting Homeownership: A First Look at Potential Influences of the Housing Crisis and Great Recession on Exits from Owner-Occupied Housing in the United States », Institute for Research on Poverty, Université de Wisconsin-Madison, communication présentée lors du séminaire de l'OCDE, 12 mars, Paris.
- Browning, M. et E. Heinesen (2012), « Effect of job loss due to plant closure on mortality and hospitalization », *Journal of Health Economics*, vol. 31, pp. 599-616.
- Catalano, R. (2009), « Health, Medical Care, and Economic Crisis », *The New England Journal of Medicine*, n° 360, p. 8.
- CECODHAS (2012a), « Housing affordability in the EU: Current situation and recent trends », *ECODHAS Housing Europe's Observatory Research Briefing*, année 5, n° 1.
- CECODHAS (2012b), « Impact of the crisis and austerity measures on the social housing sector », *CECODHAS Housing Europe's Observatory Research Briefing*, année 5, n° 2.
- CESE (2012), *Study on the Impact of the Crisis on Civil Society Organizations in the EU – Risks and Opportunities*, Comité économique et social européen, Bruxelles.
- Chowdury, A., I. Islam et D. Lee (2013), « The Great Recession, jobs and social crises: policies matter », *International Journal of Social Economics*, vol. 40, n° 3.
- Collins, J.M. et T.M. Smeeding (2012), « Doubling Up and Moving Down: Residential Change and the Great Recession », *Working Paper*, Université de Wisconsin-Madison.
- Crombie, I.K. (1990), « Can Changes in the Unemployment Rates Explain the Recent Changes in Suicide Rates in Developed Countries? », *International Journal of Epidemiology*, vol. 19(2), pp. 412-416.
- Dao, M. et P. Loungani (2010), « The Human Cost of Recessions: Assessing it, Reducing it, *Note de position des services du FMI*, n° SPN/10/17, Washington, DC.
- Edwards, R. (2008), « Who is hurt by procyclical mortality? », *Social Science and Medicine*, vol. 67, pp. 2051-2058.
- Eliason, M. et D. Storrie (2009), « Job loss is bad for your health – Swedish evidence on cause-specific hospitalization following involuntary job loss », *Social Science and Medicine*, vol. 68, pp. 1396-1406.
- Eurofound (2012), *Third European Quality of Life Survey – Quality of life in Europe: Impacts of the crisis*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.
- Ferrie, J.E., M. Shipley, S. Stansfield et M.G. Marmot (2002), « Effects of chronic job insecurity and change in job security on self reported health, minor psychiatric morbidity, physiological measures, and health related behaviours in British civil servants: the Whitehall II study », *Journal of Epidemiology and Community Health*, vol. 56, pp. 450-454.
- Fondeville, N., E. Ozdemir et T. Ward (2010), « Over-indebtedness: New evidence from the EU-SILC special module », *Research Note*, n° 4/2010, Applica, Bruxelles.
- Gallie, D. et Y. Zhou (2013), « Job Control, Work Intensity and Work Stress », in D. Gallie (éd.), *Economic Crisis, Quality of Work and Social Integration, The European Experience*, Oxford University.
- Gallup World Poll, www.gallup.com/strategicconsulting/en-us/worldpoll.aspx.
- Gerdtham, X. et C.J. Ruhm (2006), « Deaths rise in good economic times: Evidence from the OECD », *Economics and Human Biology*, vol. 4(3), pp. 298-316.
- Goos, M., A. Salomons et M. Vandeweyer (2013), « Job Polarization During the Great Recession and Beyond », *EuroForum KU Leuven Policy Paper Series*, Leuven.
- Kahn, L. (2010), « The Long-Term Labour Market Consequences of Graduating from College in a Bad Economy », *Labour Economics*, vol. 17(2), avril.
- Kentikelenis, A., M. Karanikolos, I. Papanikolas, S. Basu, M. McKee et D. Stuckler (2011), « Health effects of financial crisis: omens of a Greek tragedy », *The Lancet*, vol. 378(9801), pp. 1457-1458, [http://dx.doi.org/10.1016/S0140-6736\(11\)61556-0](http://dx.doi.org/10.1016/S0140-6736(11)61556-0).
- Liu, Y. et C. Rosemberg (2011), « Dealing with Private Debt Distress in the Wake of the European Financial Crisis, A Review of Economics and Legal Toolbox », *Documents de travail du FMI*, n° 13/44, Washington, DC.

- McGuinness, F. et H. Russell (2013), « Work-Family Conflict and Economic Change », in D. Gallie (éd.), *Economic Crisis, Quality of Work and Social Integration, The European Experience*, Oxford University, Oxford.
- OCDE (2013a), *Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux*, <http://dx.doi.org/10.1787/na-data-fr>.
- OCDE (2013b), « Distribution des revenus », *Statistiques de l'OCDE sur les prestations et questions sociales*, <http://dx.doi.org/10.1787/data-00654-fr>.
- OCDE (2013c), *Statistiques de l'OCDE sur l'emploi et le marché du travail*, <http://dx.doi.org/10.1787/lfs-lfs-data-fr>.
- OCDE (2013d), « La crise amoindrit les revenus et retentit sur les inégalités et la pauvreté », Synthèses, OCDE, Paris, www.oecd.org/els/soc/OECD2013-Inequality-and-Poverty-8p.pdf.
- OCDE (2013e), *OECD Guidelines on Measuring Subjective Well-Being*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264191655-en>.
- OCDE (2013f), *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2013-fr>.
- OCDE (2012a), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2012*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_outlook-v2013-1-fr.
- OCDE (2012b), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2012-fr>.
- OCDE (2012c), *Health at a Glance: Europe 2012*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264183896-en>.
- OCDE (2012d), « L'augmentation des dépenses de santé marque le pas », *Base de données de l'OCDE sur la santé*, www.oecd.org/fr/sante/laugmentationdesdepensesdesantemarquelepas.htm (consulté le 28 mars 2013).
- OCDE (2011), *Comment va la vie ? : Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264121164-fr>.
- ONU DC (2012), *Monitoring the Impact of Economic Crisis on Crime*, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Vienne.
- Polavieja, J. (2013), « Economic Crisis, Political Legitimacy, and Social Cohesion », in D. Gallie (éd.), *Economic Crisis, Quality of Work and Social Integration, The European Experience*, Oxford University Press, Oxford.
- Roth, F. (2009), « The Effects of the Financial Crisis on Systemic Trust », *CEPS Working Document*, n° 316, juillet.
- Ruhm, C.J. (2000), « Are Recessions Good for Your Health? », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 115(2), pp. 617-650, <http://dx.doi.org/10.1162/003355300554872>.
- Russell, H., D. Watson et F. McGuinness (2013), « Unemployment and Subjective Well-Being », in D. Gallie (éd.), *Economic Crisis, Quality of Work and Social Integration, The European Experience*, Oxford University Press, Oxford.
- Seltzer, J.A., Q.L. Charles et S.M. Bianchi (2012), « Doubling Up When Times are Tough: A Study of Obligations to Share a Home in Response to Economic Hardship », *Social Science Research*, vol. 41, pp. 1307-1319.
- Smeeding, T. (2012), « Income, Wealth and Debt and the Great Recession », *Stanford Center on Poverty and Inequality*, Stanford, CA.
- Stevenson, B. et J. Wolfers (2011), « Trust in Public Institutions over the Business Cycle », *American Economic Review: Papers and Proceedings*, vol. 101:3, pp. 281-287.
- Stuckler, D. et M. Suhrcke (2012), « Will the recession be bad for our health? It depends », *Social Science and Medicine*, vol. 74, pp. 647-653.
- Stuckler, D., S. Basu, M. Suhrcke, A. Coutts et M. McKee (2011), « Effects of the 2008 recession on health: a first look at European data », *The Lancet (Correspondence)*, vol. 378, pp. 124-125.
- Stuckler, D., S. Basu, M. Suhrcke, A. Coutts et M. McKee (2009), « The public health effect of economic crises and alternative policy responses in Europe: an empirical analysis », *The Lancet*, vol. 374, pp. 315-323.

Sumner, A. et S. Wolcott (2009), « What is the Likely Poverty Impact of the Global Financial Crisis? », *Institute of Development Studies Bulletin*, vol. 5, septembre.

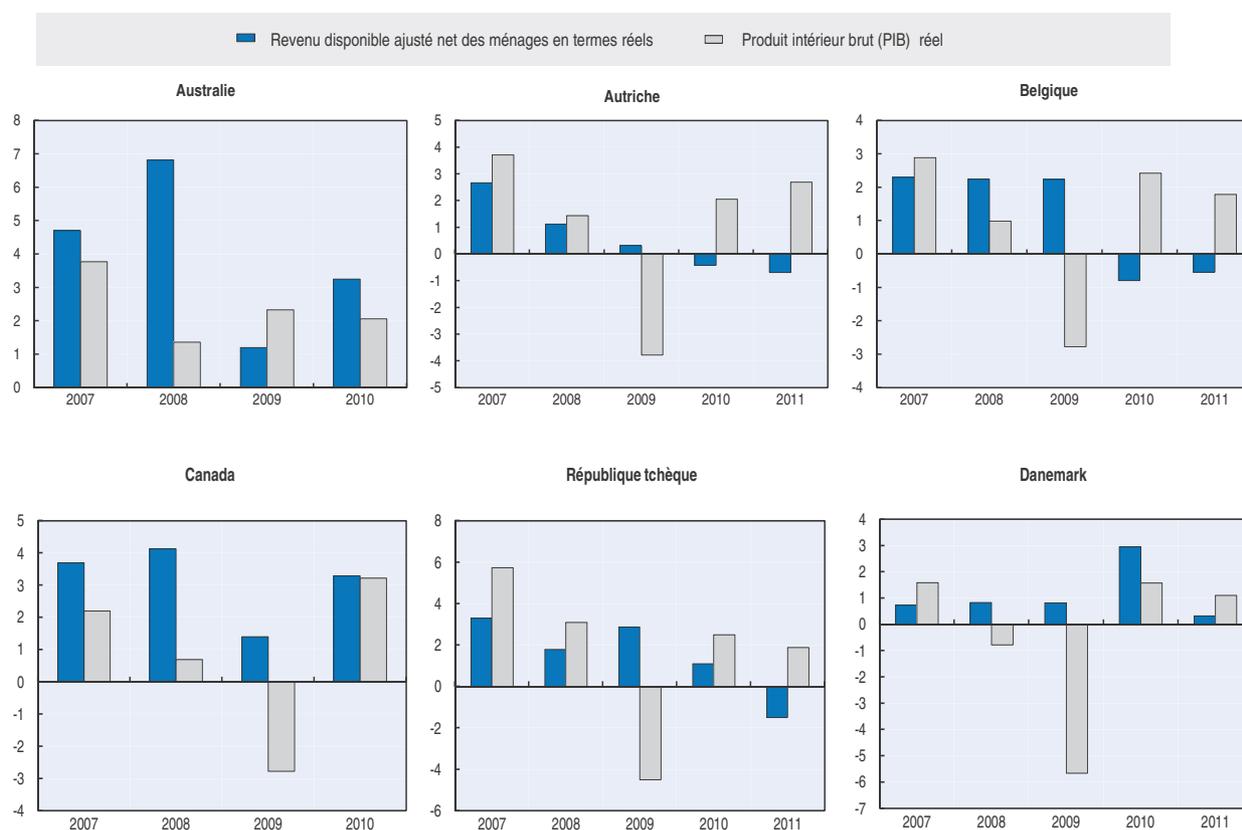
von Wachter, T., J. Song et J. Manchester (2009), « Long-Term Earning Losses due to Mass-Layoffs During the 1982 Recession: An Analysis Using Longitudinal Administrative Data from 1974 to 2004 », document à usage interne, Université Columbia, New York.

ANNEXE 3.A1

Données nationales

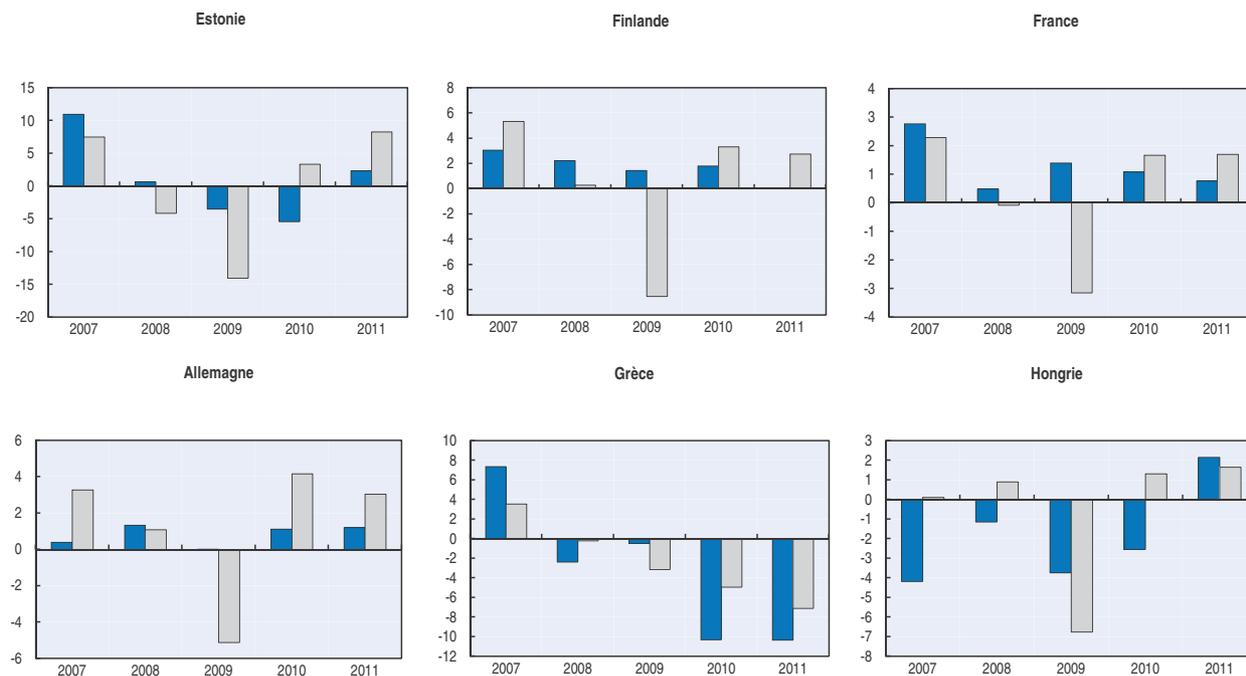
Graphique 3.A1.1. **PIB réel par habitant et revenu disponible ajusté net des ménages en termes réels**

Taux de croissance annuel moyen entre 2007 et 2011, évolution en pourcentage



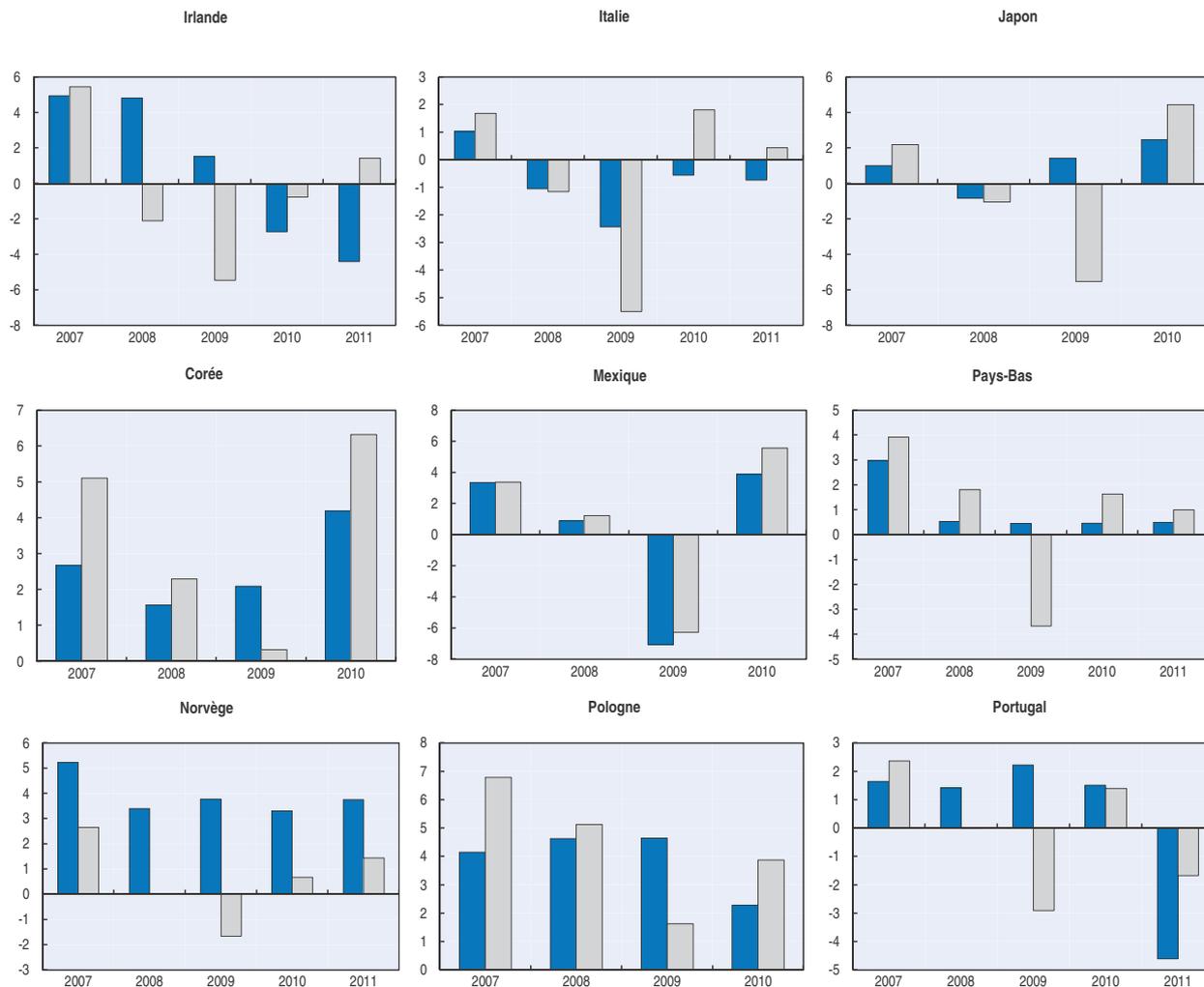
Graphique 3.A1.1. PIB réel par habitant et revenu disponible ajusté net des ménages en termes réels (suite)

Taux de croissance annuel moyen entre 2007 et 2011, évolution en pourcentage



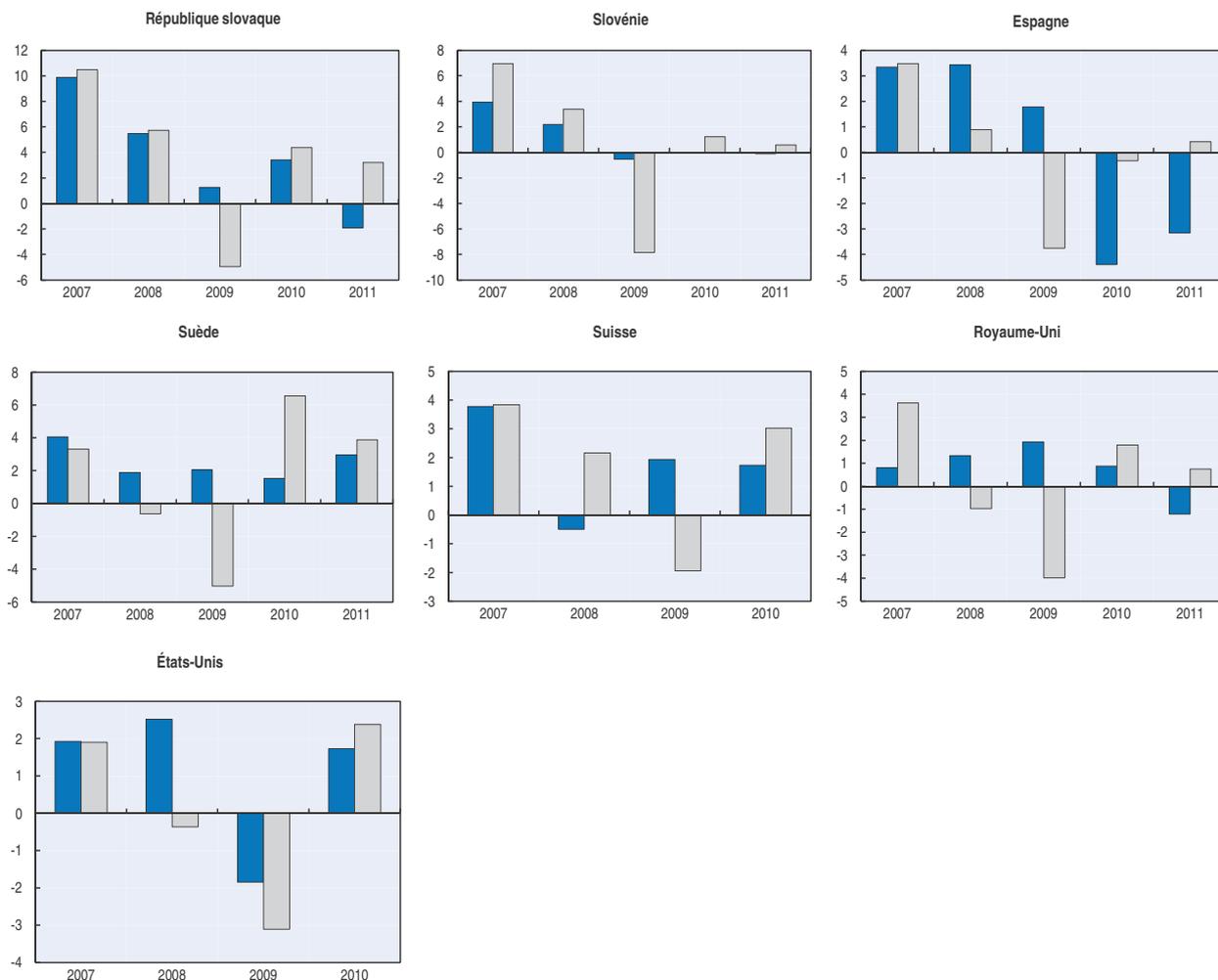
Graphique 3.A1.1. PIB réel par habitant et revenu disponible ajusté net des ménages en termes réels (suite)

Taux de croissance annuel moyen entre 2007 et 2011, évolution en pourcentage



Graphique 3.A1.1. PIB réel par habitant et revenu disponible ajusté net des ménages en termes réels (suite)

Taux de croissance annuel moyen entre 2007 et 2011, évolution en pourcentage



Source : OCDE (2013a), Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux, <http://dx.doi.org/10.1787/na-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933149912>

Chapitre 4

Différences entre les sexes et bien-être : les hommes et les femmes peuvent-ils tout avoir ?

L'inégalité des sexes en matière de bien-être n'est pas une problématique exclusivement féminine. Si les femmes demeurent moins bien loties que les hommes dans la majorité des pays, les hommes sont de plus en plus exposés à des perspectives d'emploi incertaines et doivent s'adapter à l'évolution des rôles et des attentes de la société. Bien que les hommes continuent d'afficher de meilleurs résultats que les femmes dans plusieurs domaines, aucun des deux sexes ne fait systématiquement mieux que l'autre et les écarts entre hommes et femmes en matière de bien-être se sont resserrés ces dernières décennies. Les femmes vivent plus longtemps que les hommes mais sont aussi malades plus souvent. Les filles obtiennent désormais de meilleurs résultats scolaires que les garçons, mais restent sous-représentées dans les filières qui offrent de meilleurs débouchés professionnels. De même, les femmes sont de plus en plus présentes sur le marché du travail mais continuent de percevoir un salaire inférieur à celui des hommes, de consacrer plus de temps au travail non rémunéré et de rencontrer plus d'obstacles pour gravir les échelons hiérarchiques ou créer leur propre entreprise. Les hommes sont plus souvent victimes d'homicides et d'agressions, mais les femmes sont les premières cibles de la violence conjugale. Enfin, les femmes portent en général un regard plus positif sur leur existence que les hommes, mais elles sont aussi plus susceptibles qu'eux de ressentir des émotions négatives. Bien que les inégalités entre les sexes soient désormais davantage prises en compte dans la collecte et la diffusion des statistiques nationales, les données et indicateurs par sexe restent insuffisants ou insuffisamment comparables entre pays dans plusieurs domaines importants du bien-être.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Inégalités entre les sexes et bien-être

Bien que la situation des femmes se soit remarquablement améliorée au cours du siècle dernier, ces progrès n'ont été ni uniformes, ni universels, et l'égalité entre les sexes n'est pas encore devenue une réalité. Les inégalités entre hommes et femmes se traduisent par une inégalité des chances en matière de participation à la vie politique et aux décisions économiques, des difficultés d'accès au marché du travail, des taux de pauvreté plus élevés parmi les ménages dont le chef est une femme et par une hausse des violences conjugales graves, pour ne citer que quelques exemples¹.

Il s'ensuit que dans beaucoup de dimensions du bien-être, les différences entre hommes et femmes peuvent être non négligeables. Ces différences se rencontrent partout, mais ne sont pas les mêmes dans tous les pays et régions du monde. Ainsi, alors que dans les pays moins développés les filles et les femmes souffrent d'une inégalité d'accès aux biens économiques, à l'éducation et aux soins de santé élémentaires, dans la plupart des pays développés, des croyances et des institutions sociales discriminatoires au sujet des rôles dévolus aux hommes et aux femmes limitent les chances qui s'offrent à elles, les empêchent de participer pleinement à la vie économique, sociale et politique et, par conséquent, nuisent à leur qualité de vie.

Le renforcement de l'autonomie et du bien-être des femmes est indispensable à la santé et au développement de la famille et, plus globalement, de la société. Dans les pays en développement, il existe une forte corrélation entre la situation sanitaire des enfants et l'accès des femmes aux ressources : dans les pays où les femmes n'ont pas le droit de posséder des terres, le taux de malnutrition des enfants est supérieur de 60 % en moyenne à celui des autres pays ; de même, lorsque les femmes n'ont pas accès au crédit, le nombre d'enfants victimes de malnutrition est supérieur de 85 % à la moyenne (OCDE, 2010a). Dans les pays à revenu élevé, il est démontré que le niveau d'instruction des femmes a une incidence sur les résultats scolaires de leurs enfants (OCDE, 2012b). De même, le mariage et la maternité précoces ont des répercussions négatives sur plusieurs indicateurs au début de l'âge adulte (par exemple, l'accumulation de capital humain, les revenus, la santé), tant pour la mère que pour les enfants, et peuvent être à l'origine d'une transmission des handicaps socio-économiques de génération en génération. Lorsqu'ils entrent dans l'âge adulte, les enfants de mères adolescentes ont un niveau scolaire plus faible, sont plus susceptibles d'avoir un comportement perturbateur, d'être inactifs sur le plan économique et, pour les filles, de devenir mères adolescentes elles-mêmes (D'Onofrio et al., 2009 ; Leigh et Gong, 2010). Cette situation pourrait s'expliquer par la structure familiale connue dans l'enfance, par le niveau de vie relativement faible de beaucoup de mères adolescentes, ainsi que par le faible niveau de revenu qui caractérise souvent le conjoint avec lequel elles s'unissent (Francesconi, 2008). Enfin, les inégalités entre hommes et femmes constituent fréquemment un frein à la croissance économique parce qu'elles réduisent la contribution des femmes à la vie économique, sociale et politique (Bandiera et Natraj, 2013).

Encadré 4.1. Initiatives mises en œuvre pour élaborer des statistiques

Les pouvoirs publics savent depuis longtemps qu'il est important de disposer de statistiques rendant compte des inégalités entre hommes et femmes. En 1985, les participants à la troisième Conférence mondiale sur les femmes, organisée à Nairobi, ont convenu de créer des systèmes d'information nationaux ou de renforcer les systèmes existants afin de pouvoir établir et diffuser des statistiques sur les femmes et les hommes et d'être ainsi mieux armés pour remédier aux inégalités. Nombre d'offices nationaux de la statistique et d'organismes internationaux ont alors commencé à publier des brochures accessibles à tous, présentant des statistiques qui comparaient la situation des hommes et celle des femmes dans divers domaines de la vie. La plateforme d'action de Pékin adoptée en 1995 lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes appelait les organismes statistiques nationaux, régionaux et internationaux à veiller à ce que les statistiques relatives aux individus soient recueillies, analysées et ventilées par sexe et par âge, et rendent compte de la problématique hommes-femmes existante dans la société. Plus récemment, les participants au quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide organisé à Busan par l'OCDE et les autorités coréennes se sont entendus pour accélérer et renforcer les efforts déployés pour collecter, diffuser, harmoniser et exploiter des données ventilées par sexe susceptibles d'éclairer les décisions des pouvoirs publics et les choix d'investissement, afin que les dépenses publiques profitent aux femmes comme aux hommes.

Pour faciliter la mise en œuvre des engagements en faveur de l'égalité hommes-femmes souscrits à Busan, l'initiative intitulée Faits et données sur l'égalité hommes-femmes (Evidence and Data for Gender Equality, EDGE) a été lancée. Pilotée par ONU Femmes et la Division de statistique des Nations Unies, l'initiative EDGE revêt la forme d'un partenariat dynamique réunissant des pays membres des Nations Unies, les commissions régionales des Nations Unies, la Banque mondiale, l'OCDE et d'autres partenaires. EDGE vise à renforcer les capacités et les systèmes dont disposent les différents pays pour permettre le recueil de données sur des aspects fondamentaux de l'accès des femmes à l'autonomie. Les domaines privilégiés dans un premier temps sont l'éducation, l'emploi, l'entrepreneuriat et les droits de propriété. Parmi les activités mises en œuvre dans le cadre de EDGE figurent la création d'une base de données internationales permettant de calculer des indicateurs élémentaires sur l'éducation et l'emploi, la formulation de normes et directives pour la mise au point d'indicateurs sur l'entrepreneuriat et la propriété, et le lancement à titre pilote de campagnes de collecte des données nécessaires dans dix pays en développement.

Pour faciliter encore la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les statistiques et remédier au manque de statistiques relatives aux inégalités entre les sexes dont l'évaluation et le suivi restent insuffisants, l'OCDE a lancé, fin 2012, son portail de données sur l'égalité hommes-femmes (« OECD Gender Data Portal »), qui centralise sur un seul site des données relatives aux inégalités hommes femmes dans les trois « E » (éducation, emploi, entrepreneuriat) dans la zone OCDE et dans les principaux pays partenaires. Le portail fait partie du nouveau site « égalité hommes-femmes » de l'OCDE (www.oecd.org/gender), qui présente également la publication intitulée *Inégalités hommes-femmes : il est temps d'agir*, dans laquelle se trouve une analyse inédite des inégalités entre les sexes et des propositions de solutions que pourraient adopter les pouvoirs publics pour remédier à ces inégalités.

Source : D'après CEE-ONU (2010) et OCDE (2012a).

Garantir l'égalité entre les sexes signifie faire en sorte que les hommes et les femmes jouissent des mêmes droits, aient les mêmes chances de réaliser leurs aspirations et bénéficient des mêmes soutiens pour y parvenir. Une analyse réalisée sous l'angle de l'égalité entre les sexes doit tenir compte des points de vue des hommes comme des femmes et du fait que les politiques publiques peuvent affecter différemment les hommes et les femmes.

Disposer d'indicateurs rendant compte des disparités entre les sexes est indispensable pour évaluer l'ampleur des inégalités entre hommes et femmes, pour améliorer la planification et la mise en œuvre des actions visant à réduire ces inégalités et pour que les institutions soient responsables de leurs actes. Or, bien que certaines initiatives aient été prises pour élaborer des statistiques sur les disparités entre hommes et femmes ou intégrer cette dimension aux statistiques (encadré 4.1), les outils de mesure et les données qui rendent compte des inégalités entre les sexes restent relativement peu nombreux et sont peu utilisés, si bien qu'il est difficile d'apprécier si des progrès en termes d'égalité hommes-femmes ont été accomplis. Par exemple, disposer d'outils de mesure du bien-être en termes de ressources économiques qui rendent compte des inégalités entre les sexes, constitue un enjeu important. Or, dans la plupart des pays, ces ressources ne sont mesurées qu'au niveau du ménage et l'indicateur ne donne aucune information sur le partage des ressources au sein du ménage. De surcroît, on assimile généralement les caractéristiques du ménage aux caractéristiques du « chef » de ménage, qui est souvent le membre le plus âgé ou celui qui perçoit le revenu le plus élevé, c'est-à-dire, en général, un homme (CEE-ONU, 2011)².

Ce chapitre présente, des données sur les inégalités entre hommes et femmes dans certaines dimensions du bien-être du cadre conceptuel de l'OCDE, à savoir la santé, l'éducation, les emplois et les salaires, le revenu, l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, les liens sociaux, la sécurité des personnes et le bien-être subjectif, et il examine les facteurs économiques, sociaux et culturels qui pourraient être à l'origine de ces inégalités. Il recense ensuite les lacunes statistiques qu'il faudrait combler pour mieux évaluer les progrès en matière d'égalité hommes-femmes. Enfin, la dernière partie résume les principales conclusions du chapitre.

Mesurer les différences entre les sexes en matière de bien-être

Ce chapitre fournit, à partir du cadre théorique défini par l'OCDE, des données sur les inégalités entre hommes et femmes au niveau de dimensions importantes du bien-être dans lesquelles ces inégalités existent. Comme les autres indicateurs de *Comment va la vie ?*, ceux qui mesurent les différences entre les sexes ont été sélectionnés sur la base de critères prédéfinis : ils doivent notamment se prêter à des comparaisons entre pays, être pertinents pour l'action publique et permettre une mesure fiable des inégalités hommes-femmes. Bien que la plupart des indicateurs principaux de *Comment va la vie ?* puissent, en principe, être ventilés par sexe, ils ne constituent pas nécessairement des indicateurs idéaux pour mesurer les disparités entre les sexes en matière de bien-être. C'est pourquoi ce chapitre fait appel à quelques indicateurs supplémentaires permettant d'apprécier ces disparités.

Disposer d'indicateurs qui rendent compte des inégalités hommes-femmes est une première étape indispensable à la définition de politiques publiques plus performantes pour les femmes et pour les hommes, la deuxième étape consistant à comprendre

pourquoi ces inégalités existent et comment les réduire ou les éliminer. Si certaines différences entre les sexes sont inévitables – seules les femmes font l'expérience de la grossesse et de l'accouchement, par exemple –, beaucoup d'autres sont dues à des facteurs institutionnels, culturels et sociaux, tels que l'idée selon laquelle les femmes sont beaucoup plus aptes que les hommes à s'occuper des enfants ou que le travail des femmes en dehors du foyer est préjudiciable à la famille. Dans ce chapitre, la persistance d'inégalités entre les sexes au niveau des résultats en matière de bien-être est également analysée, le cas échéant, sous l'angle économique et sociologique.

Les stéréotypes sur les rôles assignés aux hommes et aux femmes sont souvent inculqués par la famille et l'école durant l'enfance, persistent à l'adolescence et au début de l'âge adulte, et sont renforcés par la suite dans le cadre du travail et de la vie sociale (Ridgeway, 2011). Dans cette section, l'analyse de la problématique hommes-femmes porte sur l'ensemble de l'existence – de la période scolaire à la fondation d'une famille en passant par l'entrée dans la vie active et les différentes phases ultérieures de la vie – et sur les résultats économiques (revenu, salaires, profession) et sociaux (santé, éducation, liens sociaux).

La population féminine et la population masculine ne constituent pas des groupes homogènes, et les différences sont parfois plus grandes entre femmes ou entre hommes qu'entre les deux sexes. Il est donc important d'appréhender la manière dont le genre interagit avec d'autres caractéristiques sociodémographiques et économiques (comme l'âge, l'état de santé, le pays d'origine, le revenu, etc.) pour influencer les résultats en matière de bien-être. Il peut arriver, par exemple, qu'il interagisse avec d'autres causes de désavantage social ou économique, renforçant ainsi la probabilité d'afficher de mauvais résultats en matière de bien-être. Dans l'idéal, toute analyse du bien-être sous l'angle des différences hommes-femmes devrait porter sur les inégalités au sein des populations masculine et féminine et entre ces populations. Dans la pratique, l'analyse présentée dans ce chapitre a une portée limitée parce que l'on manque de données sur les inégalités au sein de chacune de ces deux populations.

Les données relatives aux différences de bien-être entre les sexes présentées dans ce chapitre proviennent de publications (par exemple *Inégalités hommes-femmes : il est temps d'agir*) et initiatives récentes de l'OCDE (comme l'initiative de l'OCDE pour la parité et le portail de données sur l'égalité hommes-femmes), ainsi que de publications phares d'autres organisations internationales (l'édition 2012 du *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale et le rapport des Nations Unies intitulé *The World's Women 2010: Trends and Statistics*).

Femmes et hommes de la naissance à la mort

Les femmes vivent plus longtemps que les hommes

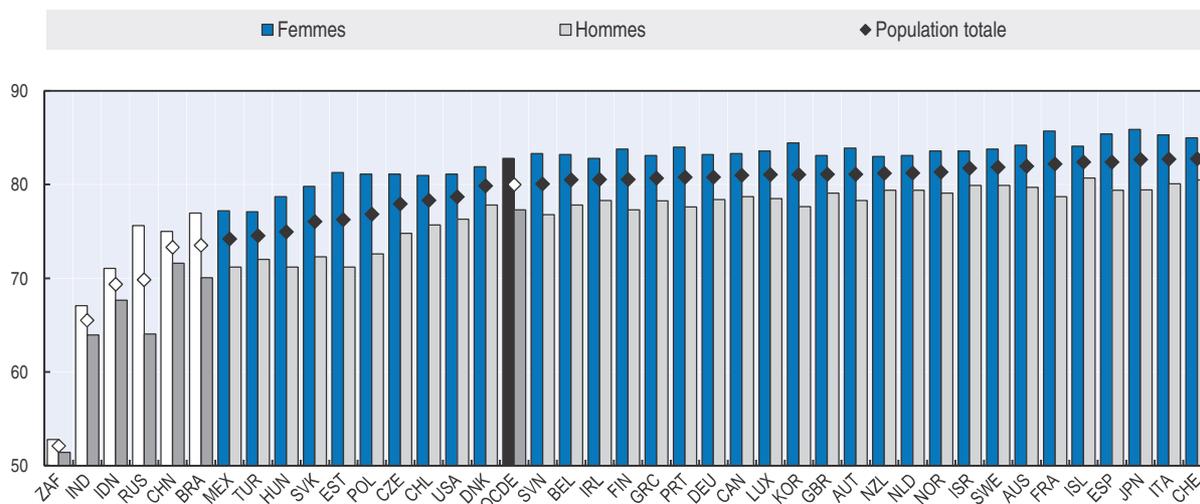
L'espérance de vie à la naissance s'est allongée de manière remarquable dans tous les pays de l'OCDE³. En 2011, dans un pays type de l'OCDE, un nouveau-né de sexe féminin pouvait espérer vivre plus de 82 ans, soit 10 ans de plus qu'un nouveau-né venu au monde en 1960. De même, en 2011, un nouveau-né de sexe masculin pouvait espérer vivre jusqu'à 77 ans, soit plus de dix ans de plus que s'il était né en 1960. L'allongement de l'espérance de vie a été particulièrement important en Corée, au Mexique et en Turquie (28.7, 16.7 et 26.3 ans respectivement), le Mexique et la Turquie rattrapant rapidement la moyenne de l'OCDE et la Corée la dépassant déjà. Ces gains rapides s'expliquent en partie par une

diminution sensible de la mortalité infantile, une amélioration du système public de santé et la mise en œuvre de politiques visant à accroître le niveau d'instruction et à améliorer la situation économique de la population. L'ampleur de l'écart entre hommes et femmes a évolué au fil du temps et diffère selon les pays : après avoir augmenté sensiblement durant les années 60 et 70 pour atteindre un maximum de 6.8 ans au milieu des années 80, l'avantage en faveur des femmes s'est réduit au cours des 25 dernières années pour s'établir à environ 5.5 ans en moyenne dans les pays de l'OCDE. Cette évolution s'explique en partie par le fait que, pendant cette même période, le pourcentage de fumeurs a diminué parmi les hommes et augmenté parmi les femmes (Flandorfer et al., 2010), et par une diminution de la mortalité masculine imputable aux maladies cardiovasculaires.

Malgré un allongement généralisé de l'espérance de vie dans la zone OCDE, la longévité continue de varier selon les pays (graphique 4.1). En 2011, alors que dans les pays de l'OCDE l'espérance de vie des femmes à la naissance était comprise entre 77.1 ans en Turquie et 85.9 ans au Japon, elle était nettement plus courte en Afrique du Sud et en Inde (52.8 et 67.1 ans). Les fillettes nées en Suisse, en Italie, en Espagne et en France avaient une espérance de vie particulièrement longue (supérieure à 85 ans). L'espérance de vie à la naissance des hommes était comprise entre un minimum de 71.2 ans en Estonie, en Hongrie et au Mexique et un maximum de 80.7 ans en Islande, suivi de très près par la Suisse, l'Italie, la Suède et Israël. Elle s'établissait à 51.4 ans en Afrique du Sud et à 64 ans en Inde et dans la Fédération de Russie. L'écart d'espérance de vie entre les sexes était faible (inférieur à 4 ans) en Islande, en Israël, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et en Suède, mais était supérieur à 7 ans en France, en Hongrie, en République slovaque et en Pologne. Il était encore plus grand en Estonie (10.1 ans) et dans la Fédération de Russie (11.6 ans).

Graphique 4.1. Écart d'espérance de vie à la naissance entre hommes et femmes

Années, par sexe, 2011 ou dernière année disponible



Note : Les pays sont classés dans l'ordre croissant de l'espérance de vie à la naissance de la population totale. Les données se rapportent à 2010 pour la Chine et l'Afrique du Sud et à 2009 pour le Canada.

Source : OCDE (2013c), « État de santé », Statistiques de l'OCDE sur la santé, <http://dx.doi.org/10.1787/health-data-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933149922>

La longévité n'est pas nécessairement synonyme de vie en bonne santé

L'espérance de vie ne rend pas pleinement compte de l'état de santé de la population parce que les années de vie supplémentaires ne sont pas toujours des années de vie en bonne santé. Les travaux sur les différences entre hommes et femmes dans le domaine de la santé ont mis en évidence le paradoxe entre surmortalité masculine et surmorbidité féminine (Case et Paxson, 2005) : alors qu'elles ont systématiquement une espérance de vie à tous les âges plus longue que les hommes, les femmes sont en général plus nombreuses à se déclarer en mauvaise santé et affichent, à l'aune de nombreux indicateurs, des taux de morbidité plus élevés (Jagger et al., 2008). En d'autres termes, « les femmes sont plus souvent malades, tandis que les hommes meurent plus rapidement » (Tolleson-Rinehart, 2005).

Les données issues des enquêtes nationales sur la santé, de l'enquête de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) et de l'enquête *Gallup World Poll* montrent que les femmes sont moins susceptibles que les hommes de se déclarer en bonne santé et plus susceptibles de faire état de limitations qui les gênent pour accomplir les activités courantes (graphique 4.2). L'état de santé autodéclaré, qui repose sur un seul paramètre et est fortement corrélé à des indicateurs objectifs de la santé physique et mentale, est un indicateur de morbidité couramment utilisé dans les études transversales (Smith et al., 2010). Les indicateurs de l'état de santé autodéclaré ne rendent pas seulement compte de l'absence de problèmes de santé : ils couvrent l'ensemble du continuum maladie-santé et font office d'indicateurs de « l'optimisme en matière de santé », qui suppose une bonne condition physique, un comportement bon pour la santé, un réseau de soutien social plus étendu et un état moins dépressif⁴.

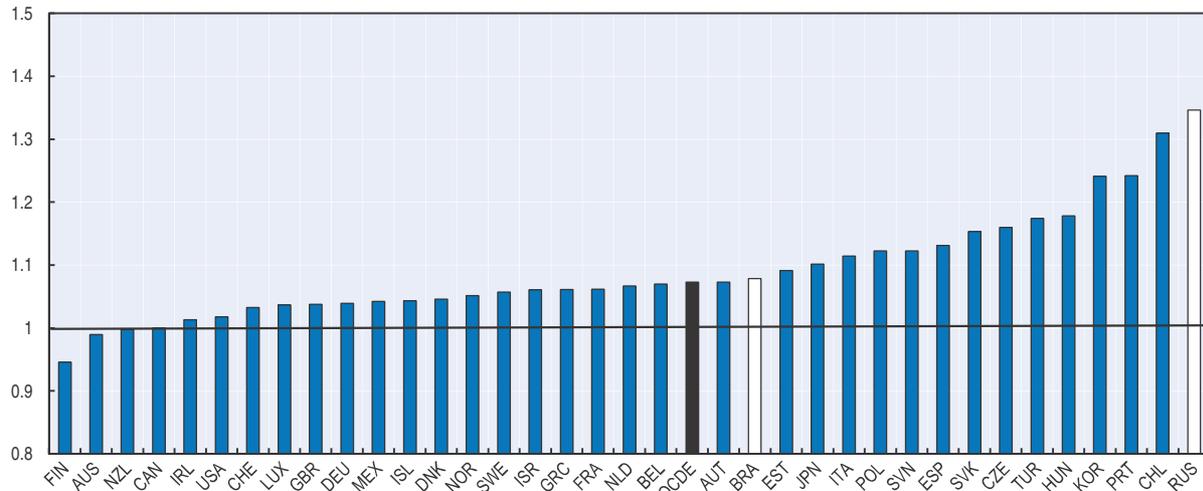
En 2011, dans la zone OCDE dans son ensemble, 67 % des femmes, contre 72 % des hommes, déclaraient être en bonne ou très bonne santé. Il existait cependant de fortes disparités entre les pays (graphique 4.2, partie A)⁵. Alors que dans la Fédération de Russie, au Chili, au Portugal et en Corée, les hommes avaient une probabilité beaucoup plus forte que les femmes de se déclarer en bonne santé, aux États-Unis, au Canada, en Irlande, en Nouvelle-Zélande et en Australie, les hommes et les femmes avaient une probabilité identique ou pratiquement identique de s'estimer en bonne ou très bonne santé. En Finlande, les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à se dire en bonne ou très bonne santé. Dans la plupart des pays de l'OCDE, elles étaient également plus susceptibles d'indiquer que des problèmes de santé les limitaient dans leurs activités (graphique 4.2, partie B). En 2012, les Italiennes étaient deux fois plus susceptibles que les Italiens de signaler des limitations les gênant dans l'accomplissement des activités de la vie quotidienne. Des écarts similaires étaient constatés en Suède, en Espagne et aux Pays-Bas. À l'inverse, en Australie, en Corée, au Japon et en Irlande, les hommes étaient plus nombreux à déclarer que des problèmes de santé les gênaient pour accomplir les activités de la vie quotidienne.

Parmi les facteurs communément cités pour expliquer les écarts entre les sexes en matière de santé et de mortalité figurent des facteurs biologiques, des différences de mode de vie et de comportement vis-à-vis de la santé (Verbrugge et Wingard, 1987 ; Case et Paxson, 2005). Les principales explications biologiques avancées sont des causes hormonales, auto-immunes (les hommes seraient plus sensibles aux infections) et génétiques (Waldron, 1995 ; Crimmins et Finch, 2006).

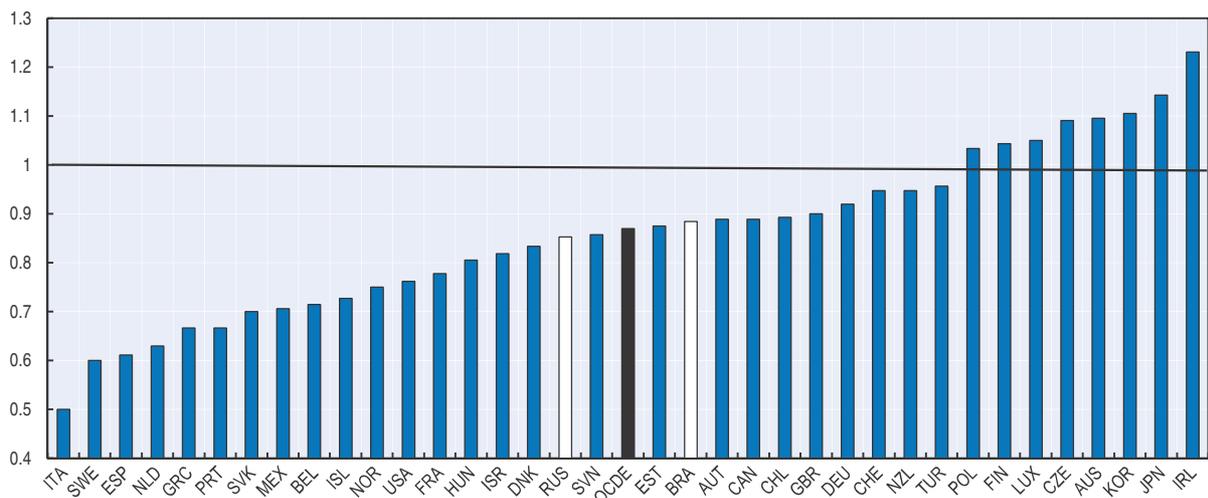
Des différences de comportement vis-à-vis de la santé font également partie des hypothèses avancées pour expliquer les différences de mortalité et de morbidité entre

Graphique 4.2. Écart entre hommes et femmes en matière d'état de santé autodéclaré et de limitations autodéclarées dans l'accomplissement des activités quotidiennes

Partie A. Hommes se déclarant en bonne ou très bonne santé par rapport aux femmes se déclarant en bonne ou très bonne santé, 2011 ou dernière année disponible



Partie B. Hommes faisant état de limitations dans leurs activités quotidiennes par rapport aux femmes faisant état de limitations, 2012 ou dernière année disponible



Note : Les pays figurant dans la partie A sont classés dans l'ordre croissant du ratio qui rapporte le pourcentage d'hommes se déclarant en bonne ou très bonne santé au pourcentage de femmes s'estimant en bonne ou très bonne santé. Les données se rapportent à 2012 pour la Nouvelle-Zélande, à 2010 pour l'Irlande et le Japon, à 2009 pour le Chili et à 2006 pour le Mexique. Les pays qui figurent dans la partie B sont classés dans l'ordre croissant du ratio qui rapporte le pourcentage d'hommes déclarant être limités dans leurs activités quotidiennes en raison de problèmes de santé au pourcentage de femmes signalant ces limitations. Les données se rapportent à 2011 pour l'Australie, le Brésil, le Chili et Israël et à 2009 pour la Suisse.

Source : UE (2011), Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/microdata/eu_silc pour la plupart des pays européens ; OCDE (2013c), « État de santé », Statistiques de l'OCDE sur la santé, <http://dx.doi.org/10.1787/health-data-fr> (partie A) ; calculs réalisés par l'OCDE sur la base de données de l'enquête Gallup World Poll, www.gallup.com/strategicconsulting/en-us/worldpoll.aspx (partie B).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933149934>

hommes et femmes. Il a été constaté que les femmes s'intéressent davantage à leur santé (Green et Pope, 1999), sont plus susceptibles de signaler leurs symptômes à un praticien (Kroenke et Spitzer, 1998) et de recourir aux soins de santé que les hommes (Bertakis et al., 2000), lesquels ont tendance à attendre, pour consulter un médecin, que leur maladie se soit aggravée (Galdas et al., 2005 ; Juel et Christensen, 2007).

Une grande partie de la charge de morbidité est liée au mode de vie, notamment au tabagisme, à l'obésité, à l'alimentation et au manque d'exercice physique. Le tabagisme est plus répandu parmi les hommes que parmi les femmes dans tous les pays de l'OCDE sauf en Suède et au Canada. Le pourcentage de fumeurs est identique ou quasi identique parmi les hommes et les femmes au Danemark, en Islande, en Norvège et au Royaume-Uni. L'écart entre les sexes à cet égard est particulièrement grand au Japon, en Corée et en Turquie, de même que dans la Fédération de Russie, en Indonésie et en Chine. Ces dix dernières années, le tabagisme chez les femmes a reculé dans la plupart des pays de l'OCDE, souvent à un rythme plus rapide que le tabagisme chez les hommes. Toutefois, le pourcentage de fumeuses n'a pas ou quasiment pas reculé depuis 2000 en République tchèque, en France et en Italie (OCDE, 2013d).

Aucune tendance uniforme ne se dégage dans les différents pays de l'OCDE s'agissant de la situation des hommes par rapport à celle des femmes en matière d'obésité. Le taux d'obésité est, en moyenne, plus élevé parmi les femmes que parmi les hommes, mais il n'en va pas ainsi dans tous les pays. Ainsi, il est plus élevé parmi les hommes en Grèce, en Irlande, en Norvège, en Allemagne et en Corée. Dans tous les pays de l'OCDE sauf au Danemark, au Canada et en Italie, le taux d'obésité des hommes a augmenté plus rapidement que celui des femmes (OCDE, 2010b).

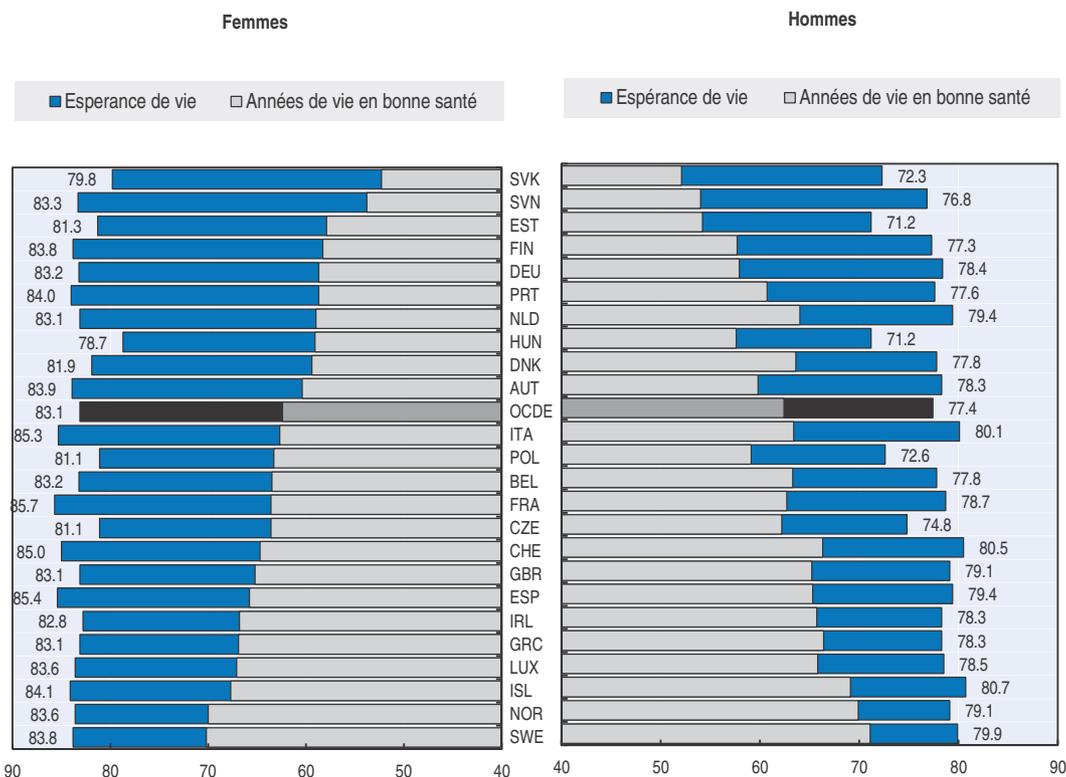
Des taux de morbidité physique plus élevés vont souvent de pair avec des troubles psychiques durables⁶. Dans les pays à revenu élevé, la dépression est la première cause d'invalidité et la démence se classe également parmi les dix premières causes. La prévalence globale des troubles mentaux est la même parmi les hommes et parmi les femmes, même si la dépression touche plus souvent les femmes tandis que les troubles addictifs se rencontrent davantage chez les hommes (OCDE, 2008). Le taux de suicide est couramment utilisé comme indicateur de problèmes de santé mentale graves. En général, dans les pays de l'OCDE, la mortalité due au suicide est trois à quatre fois plus élevée parmi les hommes que parmi les femmes, et cet écart est relativement stable dans le temps. La Corée se démarque cependant, les femmes y étant beaucoup plus exposées au risque de suicide que dans les autres pays de l'OCDE. En outre, l'écart entre les sexes se resserre si l'on examine les tentatives de suicide parce que les femmes utilisent généralement des moyens moins définitifs que les hommes et ont donc plus de chances de survivre (OCDE, 2011a ; OCDE, 2012c).

Les données sur les principales dimensions du fonctionnement psychique et mental issues des enquêtes nationales sur la santé et d'autres sources sont utilisées pour construire des indicateurs d'espérance de vie qui tiennent compte d'informations quantitatives et qualitatives sur la durée de la vie passée dans différents états de santé (Sullivan, 1971). En Europe, le nombre d'années de vie en bonne santé (AVBS) est un indicateur très utilisé pour évaluer si les années de vie supplémentaires sont vécues sans incapacité. L'indicateur AVBS mesure le nombre d'années pendant lequel un individu d'un certain âge peut encore espérer vivre sans incapacité. Il est calculé à partir de taux de mortalité issus de tables de mortalité et d'estimations de la prévalence de l'incapacité dans différents groupes de la population ; ces estimations sont établies à partir de données sur les limitations fonctionnelles autoévaluées issues de l'enquête annuelle EU-SILC (OCDE, 2011b ; OCDE, 2012d)⁷.

Dans la plupart des pays européens membres de l'OCDE, il y a peu de différence entre les hommes et les femmes s'agissant du nombre d'années durant lesquelles les uns et les autres peuvent espérer vivre sans limitations dues à des problèmes de santé : en 2011, cette durée s'établissait, en Europe, à 62.4 ans en moyenne pour les hommes comme pour les femmes (graphique 4.3). Par conséquent, les femmes vivent plus longtemps que les

Graphique 4.3. Écart entre hommes et femmes en matière d'espérance de vie en bonne santé

Espérance de vie à la naissance et années de vie en bonne santé (AVBS) à la naissance, années, 2011 ou dernière année disponible



Note : Les pays sont classés dans l'ordre croissant de l'espérance de vie en bonne santé des femmes. Les données relatives à l'espérance de vie en bonne santé se rapportent à 2010 pour l'Irlande et la Norvège. Celles relatives à la Belgique et à l'Italie sont des estimations.

Source : OCDE (2013c), « État de santé », *Statistiques de l'OCDE sur la santé*, <http://dx.doi.org/10.1787/health-data-fr> ; et Eurostat (2013), « Années de vie en bonne santé en 2011 », Communiqué de presse d'Eurostat, n° 35, http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/3-05032013-BP/FR/3-05032013-BP-FR.PDF.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933149947>

hommes, la proportion de leur existence pendant laquelle elles sont limitées dans leurs activités par la maladie et l'invalidité est plus forte (25 % de leur vie contre 19 % pour les hommes). Les femmes pouvaient espérer vivre plus longtemps en bonne santé que les hommes en Pologne et en Estonie, tandis que l'inverse était vrai au Danemark et aux Pays-Bas. C'est en Suède et en Norvège que le nombre d'années de vie en bonne santé était le plus élevé, pour les hommes comme pour les femmes.

Les filles ont rattrapé les garçons sur le plan scolaire et obtiennent de meilleurs scores aux tests de lecture

L'éducation est un autre domaine dans lequel les filles et les femmes font, à première vue, mieux que leurs homologues de sexe masculin. Comme souligné dans la publication de l'OCDE parue en 2012 sous le titre *Inégalités hommes-femmes : il est temps d'agir*, le pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur est désormais plus élevé parmi les filles que parmi les garçons. Lorsque l'on mesure la réussite à l'aune des résultats plutôt que des taux de scolarisation et de poursuite des études, les garçons arrivent loin derrière

les filles en lecture et ont une probabilité beaucoup plus forte d'être considérés comme ayant des besoins éducatifs spéciaux (Hibel et al., 2010). Les filles obtiennent des résultats légèrement inférieurs à ceux des garçons en mathématiques, mais l'écart entre les sexes est nettement plus faible dans cette discipline qu'en lecture. D'après le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), il n'y a que peu, voire pas, de différence entre filles et garçons s'agissant des scores moyens obtenus en sciences. En effet, les filles faisant mieux que les garçons dans 12 pays tandis que les garçons obtiennent des résultats légèrement supérieurs à ceux des filles dans 8 pays (OCDE, 2009).

L'écart entre les sexes est très différent selon qu'il est mesuré parmi les élèves qui obtiennent de bons résultats ou parmi ceux qui obtiennent des résultats médiocres, ce qui pourrait laisser penser que le milieu socio-économique n'a pas la même incidence sur les filles et sur les garçons. En lecture, l'écart entre les sexes est beaucoup plus grand parmi les élèves qui obtiennent des résultats médiocres, beaucoup de garçons n'ayant pas les acquis élémentaires tandis qu'un petit nombre de filles seulement ne sont pas capables de lire et de comprendre ce qu'elles lisent. En revanche, en mathématiques, l'écart est négligeable parmi les élèves qui obtiennent les résultats les plus médiocres mais beaucoup plus élevé parmi ceux qui obtiennent les meilleurs résultats. En sciences, domaine dans lequel l'écart entre les sexes est globalement faible, les filles font mieux que les garçons au sein du groupe composé des moins bons élèves, tandis que l'on compte davantage de garçons que de filles parmi les élèves qui obtiennent les meilleurs résultats (OCDE, 2012a).

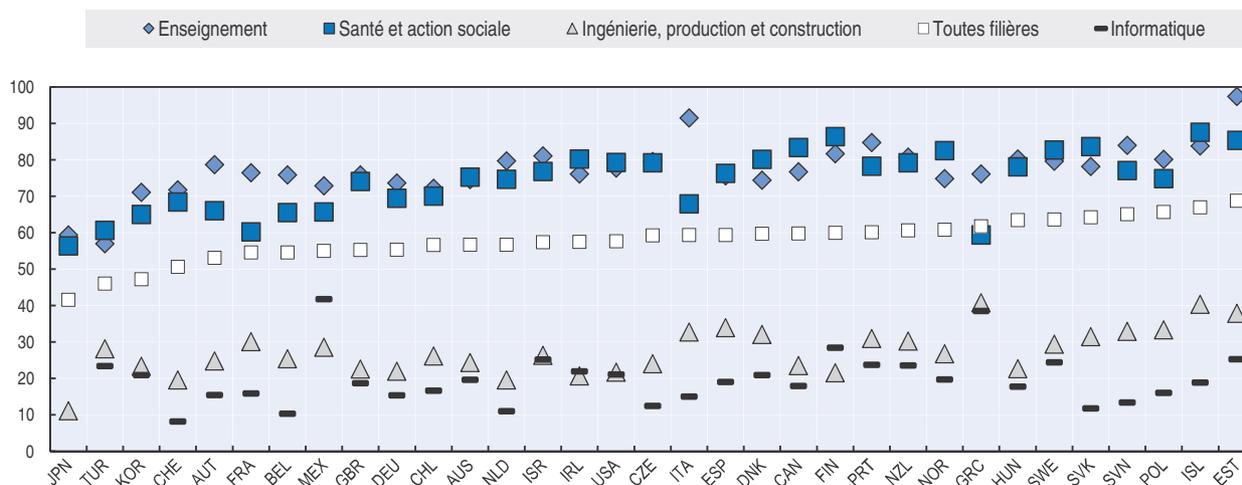
Les garçons ont une probabilité beaucoup plus forte que les filles de s'orienter vers des études supérieures scientifiques

Malgré leurs bons résultats scolaires, il est fréquent que les filles ne s'orientent pas vers des études qui offrent de meilleurs débouchés professionnels. Ainsi, les jeunes femmes sont beaucoup moins nombreuses que leurs homologues de sexe masculin à s'orienter vers des études supérieures en sciences, technologie, ingénierie ou mathématiques (STIM) (graphique 4.4). Cette différence s'agissant de la filière choisie risque de se traduire par une ségrégation entre les sexes au sein de la population active, elle-même lourde de conséquences économiques pour les femmes. Dans tous les pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles, les femmes sont plus nombreuses parmi les diplômés des filières de l'éducation, de la santé et de l'action sociale – où elles représentent au moins 70 % des diplômés de l'enseignement supérieur –, tandis qu'elles ne représentent que 30 % au plus des diplômés dans les domaines de l'ingénierie, de la production et de la construction. Bien que la répartition des hommes et des femmes par discipline varie selon les pays, le fait que les hommes et les femmes fassent des choix différents est une constante dans tous les pays de l'OCDE. De surcroît, bien que de nombreuses initiatives aient été prises pour éliminer l'écart entre les sexes dans le domaine de l'enseignement supérieur, la situation n'a que peu évolué au cours des dix dernières années (OCDE, 2012b).

La répartition des diplômés par discipline dépend de différents facteurs, y compris du fait que certaines disciplines et certains domaines sont considérés comme « féminins » et d'autres comme « masculins ». Il s'ensuit que les normes dominantes relatives à ce qui constitue l'identité masculine et féminine idéale continuent d'exercer une forte influence sur les choix effectués sur le plan des études (Connell, 2005). Bien que des évolutions aient été constatées, les femmes restent exclues de certaines disciplines traditionnellement considérées comme masculines. En outre, de récents travaux démontrent que les

Graphique 4.4. Différences entre hommes et femmes au niveau des filières choisies dans l'enseignement supérieur

Pourcentage de diplômés délivrés aux femmes dans l'enseignement tertiaire de type A et dans les programmes de recherche supérieure, par filière, 2010 ou dernière année disponible



Note : Les pays sont classés dans l'ordre croissant du pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur délivrés à des femmes. La dernière année disponible est 2009 pour l'Australie, le Canada et la France.

Source : OCDE (2012b), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2012-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933149952>

comportements et attentes stéréotypés des enseignants et des parents peuvent conduire les filles à douter de leurs aptitudes en mathématiques et les décourager de s'orienter vers des études dans cette discipline (Turner et al., 2004 ; Frenzel et al., 2010).

Le passage de l'école à la vie active est plus facile pour les garçons

L'éducation ne se résume pas à la scolarisation et à l'acquisition de connaissances spécifiques. Elle a également vocation à préparer les jeunes à la vie adulte en leur donnant des chances de trouver un travail décent, de gagner un salaire, de contribuer à la vie de la collectivité et de la société dans lesquelles ils vivent et d'exploiter leur potentiel. Les jeunes ne suivent pas tous la même trajectoire lorsqu'ils passent de l'école à la vie active. En 2010, dans les pays de l'OCDE, 16 % des personnes âgées de 15 à 29 ans n'étaient ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation (appartenant ainsi à la catégorie des NEET)⁸. Le pourcentage de NEET parmi les jeunes femmes était supérieur de 4 points de pourcentage en moyenne à la part des NEET parmi les hommes, mais il existait de fortes disparités entre les pays.

Au Canada, en Finlande, au Japon, au Luxembourg, en Nouvelle-Zélande et dans les pays nordiques, on trouve quasiment autant de NEET parmi les hommes que parmi les femmes. En Islande, en Irlande, en Israël et en Espagne, les jeunes de sexe masculin sont plus susceptibles que leurs homologues de sexe féminin de n'être ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation, même si l'écart est faible. À l'inverse, la Turquie, le Mexique et le Brésil sont les pays où l'écart entre les sexes est le plus grand et où la part de NEET au sein de la population féminine est la plus élevée. Un pourcentage élevé de NEET peut notamment s'expliquer par une forte présence des jeunes dans le secteur informel, par des expériences négatives à l'école, ainsi que par des problèmes sociaux et comportementaux. Dans certains pays, la forte proportion de jeunes femmes qui ne sont ni en emploi, ni scolarisées, ni en formation s'explique par des phénomènes tels que les grossesses à l'adolescence ou les mariages et obligations familiales précoces⁹.

Les hommes et les femmes avec le travail rémunéré et non rémunéré

L'écart de taux d'emploi entre hommes et femmes se resserre lentement

L'amélioration du niveau d'instruction a concouru à faire progresser le taux d'emploi des femmes dans beaucoup de pays, membres de l'OCDE ou non. Dans les pays de l'OCDE, les jeunes femmes qui arrivent sur le marché du travail ont souvent un niveau d'études comparable voire supérieur à celui des hommes. Néanmoins, les taux d'activité et d'emploi des femmes demeurent nettement inférieurs à ceux des hommes. Dans la zone OCDE, l'écart de taux d'emploi s'est resserré dans les années 90, le taux d'emploi des femmes ayant augmenté plus vite que celui des hommes, puis est resté stable au cours de la période 2000-07. Durant les premières années de la crise économique mondiale, il a diminué, principalement parce que des secteurs dans lesquels les hommes sont très nombreux ont subi des pertes d'emploi massives. Dans beaucoup de pays, les femmes, en particulier celles qui exerçaient à temps partiel, ont pu augmenter leur durée de travail. L'hypothèse traditionnelle selon laquelle les femmes joueraient un rôle de « tampon » sur le marché du travail, parce que l'on ferait appel à elles lorsque la demande augmente avant de s'en séparer lorsqu'elle se contracte, a été invalidée par la crise. En Europe, les femmes apportent en effet un soutien financier effectif au ménage lorsque leur conjoint est licencié et le nombre de couples au sein desquels la femme est le principal apporteur de revenu a augmenté pour s'établir à près de 10 % (Commission européenne, 2013).

Le taux de chômage des femmes et celui des hommes se sont rapprochés depuis le début de la crise. Le taux de chômage masculin est passé de 5,5 % en 2007 à environ 9 % en 2009. Au cours de la même période, le taux de chômage féminin est passé de 6 % à 8 %, le secteur des services – au sein duquel travaillent la majorité des femmes – ayant été moins touché par la crise. Toutefois, à compter de 2009, le chômage a décru parmi les hommes mais n'a pas diminué parmi les femmes : au dernier trimestre 2012, il s'établissait à 8 % environ pour les hommes comme pour les femmes au sein de la zone OCDE (OIT, 2012 ; OCDE, 2013b).

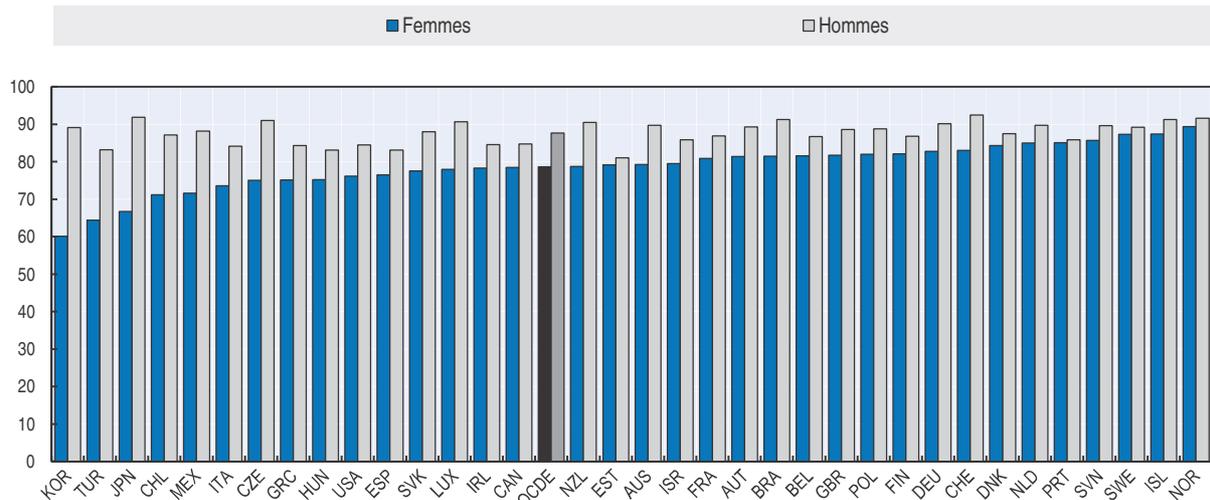
Dans les pays de l'OCDE, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à exercer une activité rémunérée, avec une différence de 14 % (OCDE, 2012a). Bien que l'écart de taux d'emploi entre les sexes se resserre fortement à mesure que le niveau d'instruction s'élève, le taux d'emploi des femmes diplômées de l'enseignement supérieur reste, en moyenne, inférieur de 9 points de pourcentage à celui de leurs homologues de sexe masculin (graphique 4.5). Cet écart de taux d'emploi entre hommes et femmes diplômés de l'enseignement supérieur est particulièrement grand au Chili, en République tchèque, au Japon, en Corée, au Mexique et en Turquie, où il atteint 29 points de pourcentage. À l'inverse, les pays qui se classent en tête en termes de taux d'emploi total parmi les personnes de 25 à 64 ans – Islande, Norvège, Suède et Suisse – font également partie de ceux qui affichent le taux d'emploi féminin le plus élevé.

Les femmes sont confrontées à une ségrégation professionnelle et sectorielle généralisée et perçoivent une rémunération inférieure à celle des hommes

Il est fréquent que les femmes soient surreprésentées ou sous-représentées dans certaines professions, selon un schéma qui reproduit en partie la ségrégation décrite *supra* au niveau des filières d'études. On ne dispose de données comparables sur les professions que pour les pays européens et les États-Unis. Dans ces pays, 50 % au moins des femmes qui travaillent sont concentrées dans 11 des 110 professions de la classification établie par l'Organisation internationale du Travail (OIT), alors que l'on trouve 50 % des hommes dans 20 de ces professions. Au sein de la zone OCDE, la féminisation (définie comme la présence

Graphique 4.5. Écarts de taux d'emploi entre hommes et femmes diplômés de l'enseignement supérieur

Taux d'emploi des personnes de 25 à 64 ans titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, par sexe, 2010



Note : Les pays sont classés dans l'ordre croissant du taux d'emploi des femmes diplômées de l'enseignement supérieur.

Source : OCDE (2012b), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2012-en>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933149960>

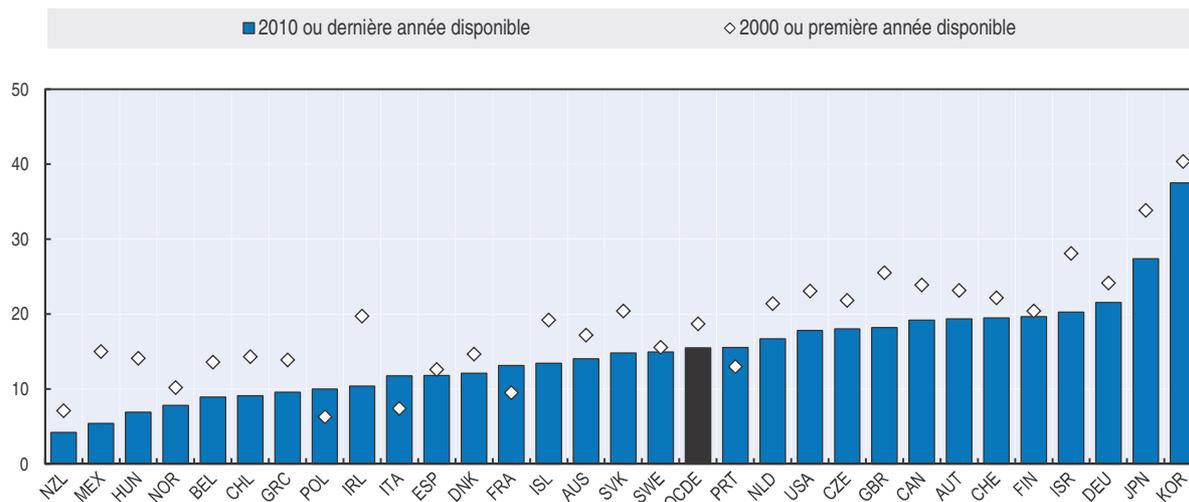
d'une forte proportion de femmes parmi les travailleurs d'un secteur d'activité donné) du secteur des services est forte : ce secteur représente en moyenne plus de 80 % de l'emploi féminin, contre 60 % de l'emploi masculin. À l'inverse, les femmes représentent moins de 25 % de la population active travaillant dans les domaines des sciences, des technologies et de l'ingénierie, et cette sous-représentation est restée globalement stable au cours de la décennie écoulée (OCDE, 2012a). De surcroît, le secteur public emploie généralement plus de femmes que le secteur privé et celles-ci exercent souvent des activités peu rémunérées dans des secteurs à vocation sociale tels que la santé et l'éducation.

La surreprésentation des femmes dans des professions peu rémunérées constitue l'une des principales causes de l'écart salarial entre hommes et femmes (Blau et Kahn, 2000 ; Flabbi et Tejada, 2012). Le salaire des femmes est inférieur à celui des hommes dans tous les pays de l'OCDE (graphique 4.6). Parmi les salariés à plein-temps, l'écart est compris entre moins de 10 % au Mexique, en Hongrie et en Nouvelle-Zélande et 30 % au moins au Japon et en Corée. Ces dix dernières années, il a diminué dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE pour lesquels les données sont disponibles, sauf en Italie et en France, où cet écart s'est creusé.

D'autres facteurs concourent à expliquer l'écart salarial entre les sexes, notamment le fait que les femmes sont susceptibles de différer la progression de leur carrière pour élever leurs enfants, ont une durée de travail plus courte et sont plus nombreuses à occuper un emploi temporaire ou à temps partiel. Les femmes travaillent souvent à temps partiel pour concilier vie professionnelle et obligations familiales. Ainsi, la prise en compte du travail à temps partiel multiplie l'écart salarial entre les sexes par deux dans bon nombre de pays européens pour lesquels on dispose de données et par trois en Irlande et aux Pays-Bas. Par ailleurs, les femmes voient cet écart augmenter brutalement pendant la grossesse et les périodes consacrées à l'éducation des enfants (« pénalité due à la maternité »). Ainsi, parmi les femmes en âge de procréer exerçant une activité professionnelle à plein-temps, celles qui ont des enfants subissent un écart salarial nettement plus élevé que celles qui n'en ont

Graphique 4.6. **Écart salarial entre hommes et femmes**

Salariés à plein-temps, en pourcentage



Note : L'écart salarial correspond à la différence entre le salaire médian des hommes et celui des femmes divisée par le salaire médian des hommes. Les calculs sont effectués sur la base du salaire brut des salariés à plein-temps, à l'exclusion du revenu des professions indépendantes et des travailleurs familiaux non rémunérés. Cette définition peut cependant varier légèrement selon les pays. Pour de plus amples informations sur les sources de données nationales et les définitions du revenu retenues dans les calculs : www.oecd.org/employment/outlook. Les pays sont classés dans l'ordre croissant de l'écart salarial entre les sexes en 2010. La première année disponible est 2005 pour la Pologne, 2004 pour la Grèce, l'Islande, l'Espagne et le Portugal, 2002 pour la République slovaque et 2001 pour Israël. La dernière année disponible est 2011 pour le Canada, la Hongrie, le Japon, la Corée, la Norvège, le Royaume-Uni et les États-Unis et 2005 pour les Pays-Bas. La valeur indiquée pour l'OCDE correspond à la moyenne simple des valeurs mesurées dans les pays figurant sur le graphique, à l'exception du Mexique et du Chili.

Source : OCDE (2013f), Base de données de l'OCDE sur l'emploi, www.oecd.org/employment/database ; et OCDE (2013b), Portail de données hommes-femmes de l'OCDE, www.oecd.org/gender/data/.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933149973>

pas. Cette pénalité liée à la maternité s'établit à 14 % en moyenne ; c'est en Corée que la différence de salaire entre les femmes qui ont des enfants et celle qui n'en n'ont pas est la plus élevée, tandis qu'elle est quasi inexistante en Italie et en Espagne (OCDE, 2012a).

Dans beaucoup de pays de l'OCDE, l'écart salarial entre les sexes est plus élevé en haut qu'en bas de l'échelle des salaires¹⁰. Ainsi, les femmes les mieux rémunérées perçoivent un salaire inférieur de 21 % en moyenne à celui de leurs homologues de sexe masculin, ce qui laisse penser que le « plafond de verre » n'a rien d'une légende – en d'autres termes que les femmes ont moins de chances de progresser jusqu'au sommet de l'échelle des salaires. Le plafond de verre reste épais, même après neutralisation des différences imputables à la profession et au secteur d'activité (OCDE, 2012a).

Selon de récentes données, la polarisation de la croissance des salaires et de l'emploi est plus marquée pour les hommes que pour les femmes. Acemoglu et Autor (2011) et Autor et Dorn (2013) montrent qu'aux États-Unis, les salaires et les taux d'emploi diminuent dans les secteurs traditionnels moyennement qualifiés, et que ce phénomène n'a pas les mêmes conséquences pour les hommes et pour les femmes. Pour les femmes, la transition s'est principalement faite en faveur de postes très qualifiés et très rémunérateurs tandis que l'emploi non qualifié n'a pratiquement pas progressé. Au contraire, les hommes se sont orientés vers les deux extrémités de l'éventail des professions et l'emploi peu qualifié a progressé légèrement plus que l'emploi très qualifié. Des tendances similaires quoique légèrement différentes sont également observées au sein de l'Union européenne (Goos et al., 2009).

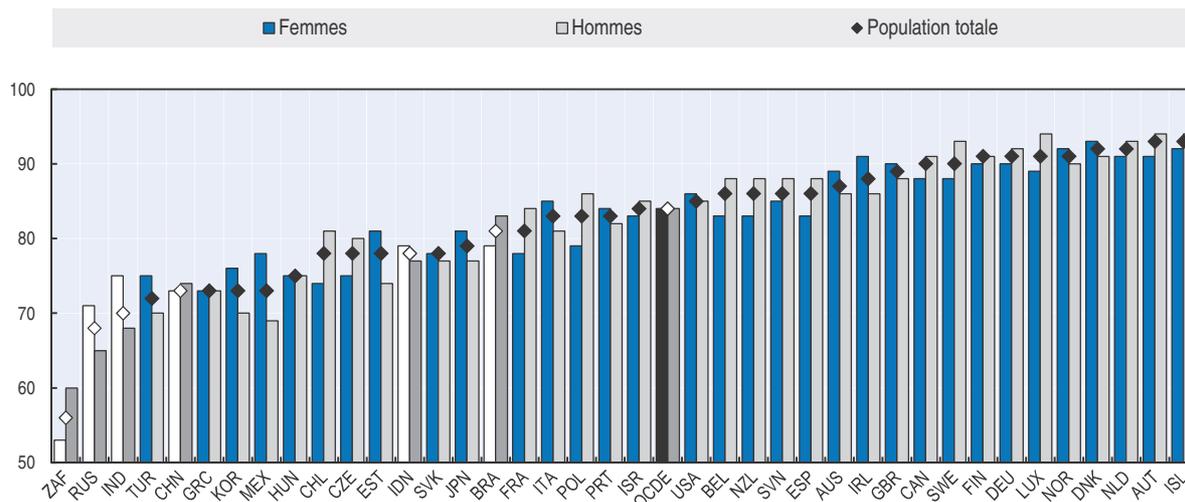
La faible représentation des femmes parmi les chefs d'entreprise constitue un autre aspect important des inégalités entre hommes et femmes sur le marché du travail. Dans les pays de l'OCDE, les hommes sont trois fois plus nombreux à posséder une entreprise employant du personnel que les femmes. Souvent, les entreprises qui appartiennent à une femme se caractérisent par leur petite taille et le faible montant de leur capital (OCDE, 2012c). Dans les pays de l'OCDE, le revenu moyen des professions indépendantes perçu par les femmes peut être inférieur de 60 % à celui perçu par les hommes, et il n'y a quasiment pas de femmes parmi les propriétaires des plus grandes entreprises (OCDE, 2012a). Les femmes chefs d'entreprise sont, en moyennes, moins bien dotées en ressources essentielles telles que l'accès à des réseaux professionnels et l'expérience en matière de gestion. Les stéréotypes – comme l'idée que diriger une entreprise est un métier masculin – et le fait qu'il existe moins de figures emblématiques susceptibles de servir de modèle aux femmes concourent peut-être à expliquer que les femmes manifestent moins d'intérêt pour la carrière de chef d'entreprise et pensent souvent ne pas être capables de devenir des chefs d'entreprise qui réussissent (Coleman et Robb, 2012). À ces obstacles culturels s'ajoute le fait que les femmes chefs d'entreprise se heurtent à des défaillances de marché spécifiques, notamment l'insuffisance de l'offre de crédit en faveur des chefs d'entreprise peu fortunés ou peu expérimentés.

Hommes et femmes éprouvent une égale satisfaction à l'égard de leur travail, mais pour des raisons différentes

À l'intérêt que suscite de longue date la mesure de l'écart salarial entre les sexes est récemment venu s'ajouter un intérêt similaire pour la mesure et la compréhension des différences entre les sexes en matière de satisfaction professionnelle. Le graphique 4.7 présente ces différences dans les différents pays de l'OCDE¹¹. Dans une petite majorité de pays, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de se déclarer satisfaites de leur emploi. Il en va ainsi au Mexique, en Estonie, en Corée, en Turquie, en Irlande, en Italie, au Japon et aux États-Unis. À l'inverse, les hommes sont plus souvent satisfaits de leur emploi que les femmes en Pologne, au Chili, au Luxembourg, en France, en Nouvelle-Zélande et en Espagne.

Les auteurs qualifient le fait que les femmes sont généralement plus satisfaites de leur emploi que les hommes de « paradoxe de la satisfaction des femmes au travail » (Agassi, 1982). Il semble en effet y avoir une contradiction entre d'une part cette plus grande satisfaction professionnelle, et d'autre part le niveau plus faible de la rémunération des femmes, la discrimination à l'embauche et la ségrégation professionnelle dont elles peuvent être victimes sur le marché du travail. Il a cependant été démontré à de multiples reprises que les hommes et les femmes n'accordent pas de la valeur aux mêmes caractéristiques de l'emploi¹². Plus précisément, la plus grande satisfaction exprimée par les femmes pourrait être liée à des caractéristiques de l'emploi que les statistiques classiques sur le revenu et l'emploi n'évaluent pas. Des travaux conduits dans plusieurs pays de l'OCDE montrent que de manière générale, les femmes sont moins susceptibles que les hommes de citer le salaire comme l'aspect le plus important d'un emploi (Clark, 1997) et qu'un salaire plus élevé renforce davantage la satisfaction professionnelle des hommes que celle des femmes (Sloane et Williams, 2000 ; Donohue et Heywood, 2004). En revanche, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de citer, parmi les aspects importants d'un emploi, la souplesse des horaires de travail, les relations sociales au travail et l'intérêt des tâches accomplies (Bender et al., 2005; Skalli et al., 2008). Ces différences de préférences en matière d'emploi pourraient s'expliquer par la volonté des femmes de concilier vie professionnelle et vie familiale (Garey, 1999).

Graphique 4.7. **Écart entre hommes et femmes en matière de satisfaction professionnelle**
 Pourcentage de personnes se déclarant satisfaites de leur emploi, par sexe, 2012 ou dernière année disponible



Note : Les pays sont classés dans l'ordre croissant de la satisfaction professionnelle de la population totale. Les données se rapportent à 2011 pour l'Australie, le Brésil, le Chili et Israël. Les données relatives à la Suisse ne sont pas disponibles.
 Source : Gallup World Poll, www.gallup.com/strategicconsulting/en-us/worldpoll.aspx.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933149982>

Les mères isolées et les femmes âgées sont surreprésentées parmi les ménages pauvres

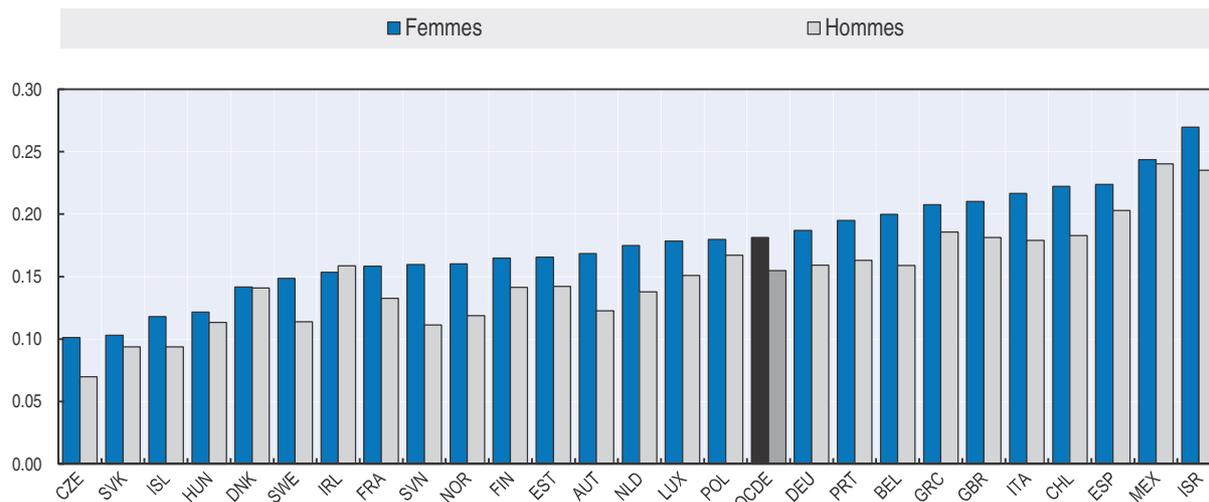
Les salaires constituant l'essentiel du revenu d'un ménage, il est probable que l'écart salarial entre hommes et femmes se traduise par une inégalité de revenu entre les sexes. Les données recueillies au niveau des ménages renseignent sur le revenu total que les hommes et les femmes ont la possibilité de consacrer à la consommation. La comparaison de la proportion d'hommes et de la proportion de femmes vivant dans des ménages pauvres (graphique 4.8) donne une idée des inégalités de revenu des ménages entre les sexes. Pour les besoins de ce graphique, sont considérés comme pauvres les ménages dont le revenu équivalent total (avant retenues au titre des impôts et cotisations) est inférieur à 60 % du salaire médian national¹³. On constate que les femmes sont surreprésentées parmi les ménages pauvres dans la quasi-totalité des pays. La différence entre les sexes n'est négligeable qu'au Danemark, en Irlande et au Mexique, tandis qu'elle est importante en Autriche, en Slovaquie, en Italie, au Chili et aux États-Unis, par exemple.

L'une des limites du taux de pauvreté présenté sur le graphique 4.8 tient au fait qu'il repose sur l'hypothèse selon laquelle tous les revenus sont mis en commun au sein du ménage si bien que tous les membres du ménage bénéficient du même niveau de bien-être matériel, indépendamment de leurs préférences, besoins et sources de revenu¹⁴. Or, de plus en plus de travaux montrent que les ressources ne sont pas toujours réparties en fonction des besoins au sein des ménages (Lise et Seitz, 2011). Méconnaître l'existence d'inégalités au sein même du ménage peut conduire à sous-estimer considérablement l'ampleur réelle des inégalités entre les individus (Haddad et Kanbur, 1990), et nécessiter une réévaluation des conclusions relatives aux tendances en matière d'inégalités globales¹⁵.

Il n'existe pas de directives internationales sur les modalités de mesure des inégalités de ressources économiques entre les membres d'un même ménage. L'enquête EU-SILC

Graphique 4.8. **Taux de pauvreté relative par sexe**

Pourcentage d'hommes et de femmes vivant dans des ménages pauvres, 2010 ou dernière année disponible



Note : Sont considérés comme pauvres les ménages dont le revenu par unité de consommation total est inférieur à 60 % du revenu national médian. Le revenu total est égal à la somme, au niveau des ménages, des composantes suivantes : 1) traitements et salaires et revenu d'activité indépendante des membres du ménage ; 2) revenu du capital et de la propriété, pensions privées, pensions professionnelles privées et transferts privés de toutes natures ; 3) transferts de la sécurité sociale provenant de sources publiques. Il est exprimé en termes de revenu « équivalent », après division par la racine carrée de la taille du ménage. Il est possible que la définition des deuxième et troisième composantes du revenu varie légèrement entre pays européens et pays non européens, en raison de différences au niveau des informations contenues dans les fichiers de microdonnées accessibles au public, en particulier s'agissant du caractère brut ou net des revenus déclarés. Les données relatives au Chili se rapportent à 2009. Les pays sont classés dans l'ordre croissant du pourcentage de femmes vivant dans un ménage pauvre.

Source : Calculs de l'OCDE d'après les statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/microdata/eu_silc et des microdonnées accessibles au public.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933149999>

contient désormais des questions relatives au partage des ressources et à la prise de décisions financières au sein du ménage. Elle montre qu'en Europe, 30 % du revenu des ménages composés d'au moins deux adultes sont traités en tout ou en partie comme des ressources privées de l'apporteur de revenu¹⁶. Il n'existe pas de différence importante entre le pourcentage d'hommes et le pourcentage de femmes déclarant ne pas intégrer leur revenu personnel aux ressources communes du ménage. Néanmoins, le revenu d'activité des hommes étant nettement supérieur à celui des femmes (de 15 % en moyenne, OCDE, 2012a), le fait que le revenu ne soit que partiellement partagé peut constituer un indice d'inégalités de consommation entre les membres du ménage. L'ampleur de ces inégalités dépend vraisemblablement des attitudes culturelles à l'égard de la valeur du travail non rémunéré. De fait, il existe de fortes disparités s'agissant de la liberté d'affecter de l'argent aux loisirs et autres passe-temps entre les femmes qui exercent une activité rémunérée et celles qui n'ont pas d'emploi. Quelque 60 % des femmes qui vivent en couple et exercent une activité rémunérée se sentent libres de dépenser de l'argent pour leur propre plaisir, tandis que cette proportion n'est que de 47 % parmi les femmes qui n'occupent pas d'emploi rémunéré. Les ménages pauvres, les couples mariés et les couples âgés ont une plus forte propension que les autres à mettre en commun l'ensemble du revenu (Pontieux, 2012).

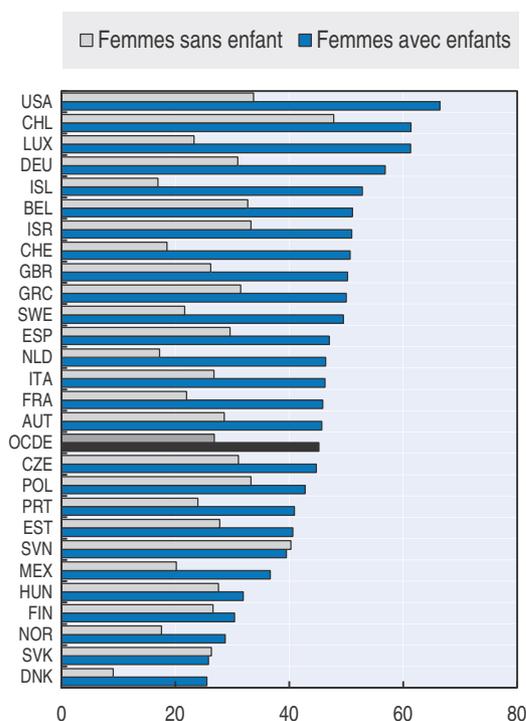
La plus forte exposition des femmes adultes au risque de pauvreté est fortement corrélée au fait qu'elles sont plus nombreuses que les hommes à faire partie de ménages vulnérables (graphique 4.9). Elles constituent notamment la grande majorité des parents isolés (89 % en moyenne dans 28 pays de l'OCDE). Or, le taux de pauvreté relative s'établit à

20 % en moyenne si l'on considère tous les types de familles, mais si l'on ne prend en considération que les ménages qui ne comptent qu'un adulte, il est de 31 % lorsque cet adulte est un homme et de 39 % lorsque cet adulte est une femme. En outre, le taux de pauvreté relative est beaucoup plus élevé parmi les femmes isolées qui ont un enfant à charge que parmi celles qui n'en ont pas (graphique 4.9, partie A), même s'il existe de fortes disparités entre les pays. Les femmes sont également plus susceptibles de vivre seules lorsqu'elles sont âgées et de devoir, à terme, vivre avec un revenu relativement modeste (graphique 4.9, partie B) du fait qu'elles acquièrent moins de droits à la retraite et perçoivent une retraite plus faible (OCDE, 2012a).

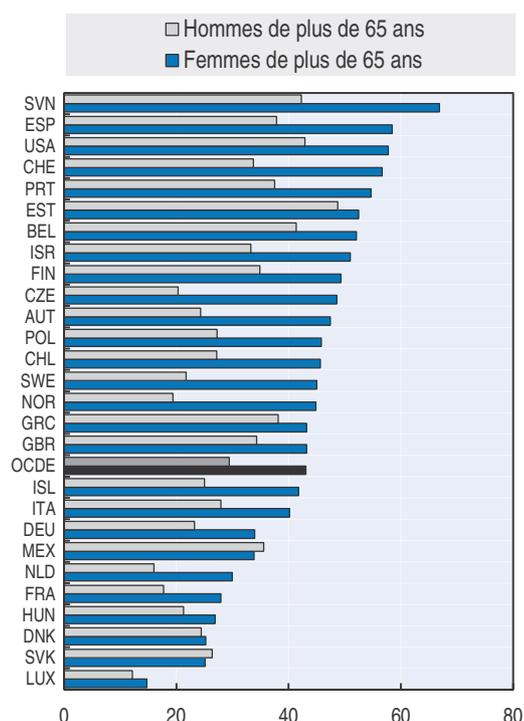
Graphique 4.9. Taux de pauvreté relative parmi les ménages comptant un seul adulte

Selon la présence ou l'absence d'enfants et l'âge de l'adulte, 2010 ou dernière année disponible

Partie A : Pourcentage de ménages pauvres dirigés par une femme, selon la présence d'enfants



Partie B : Pourcentage de ménages pauvres composés d'un seul adulte âgé de plus de 65 ans



Note : Pourcentage de ménages composés d'un seul adulte et disposant d'un revenu par unité de consommation après transferts sociaux en nature inférieur à 60 % du revenu national médian, selon le sexe et l'âge de l'adulte et selon la présence ou l'absence d'enfants. Le revenu total est égal à la somme, au niveau des ménages, des composantes suivantes : 1) traitements et salaires et revenu d'activité indépendante des membres du ménage ; 2) revenu du capital et de la propriété, pensions privées, pensions professionnelles privées et transferts privés de toutes natures ; 3) transferts de la sécurité sociale provenant de sources publiques. Il est exprimé en termes de revenu « équivalent », après division par la racine carrée de la taille du ménage. Il est possible que la définition des deuxième et troisième composantes du revenu varie légèrement entre pays européens et pays non européens, en raison de différences au niveau des informations contenues dans les fichiers de microdonnées accessibles au public. Les données relatives au Chili se rapportent à 2009.

Source : Calculs de l'OCDE d'après les statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/microdata/eu_silc et des microdonnées accessibles au public.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933150003>

Les femmes risquent plus que les hommes d'être confrontées à des difficultés économiques

D'autres indicateurs des conditions de vie matérielles, se rapportant par exemple à la possession d'actifs et à l'endettement, pourraient fournir des informations complémentaires précieuses sur la situation relative des hommes et des femmes face au risque de difficultés économiques. Ainsi, d'après une étude portant sur les États-Unis (Schmidt et Sevak, 2006), le patrimoine médian des couples mariés est égal à plus de quatre fois celui des ménages ne comptant qu'un adulte. Les ménages dont le chef est une femme isolée sont dans une situation plus difficile que les couples mariés, en particulier en bas de l'échelle du patrimoine. Toutefois, il n'existe pas pour l'heure de données sur le patrimoine qui se prêtent à une comparaison entre pays sur les inégalités hommes-femmes.

En l'absence de données de ce type, l'autoévaluation des conditions de vie matérielles peut fournir des informations utiles. Ainsi, les données provenant de l'enquête européenne EU-SILC montrent que les femmes seules avec enfants sont très exposées au risque de dénuement matériel mais qu'il existe de fortes disparités entre les pays. En 2010, seulement 10 % des femmes isolées (avec ou sans enfants) en Finlande déclaraient avoir des difficultés pour faire face à leurs charges, contre 69 % en Grèce.

Les femmes assument une plus grande part du travail non rémunéré accompli au foyer

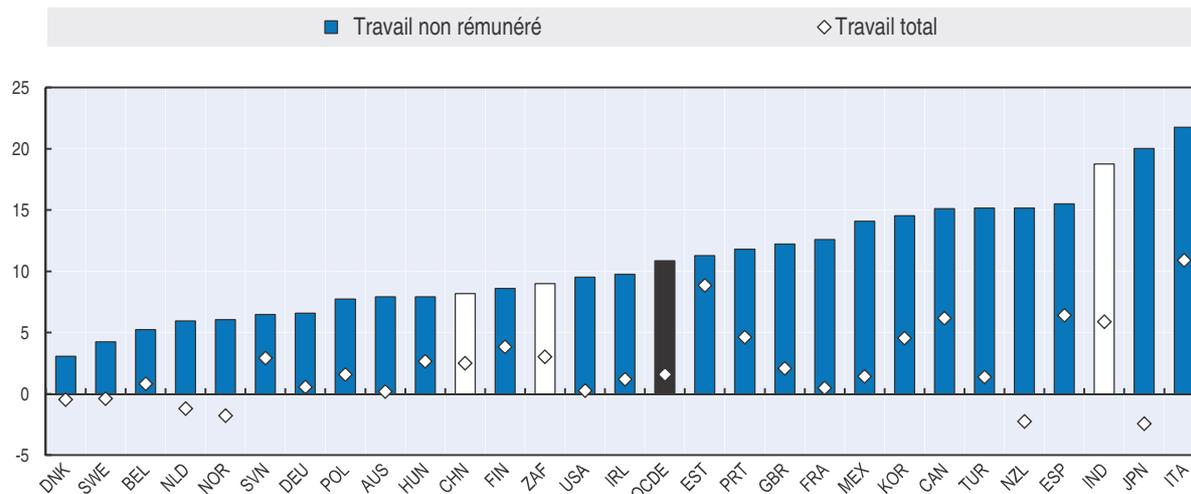
Les inégalités entre hommes et femmes en matière d'emploi du temps sont fortes et persistantes. Bien que les femmes soient de plus en plus nombreuses à exercer une activité rémunérée, elles continuent d'assumer l'essentiel des tâches domestiques. Or, le temps étant une ressource rare, consacrer plus d'heures aux tâches non rémunérées signifie souvent moins de loisirs, avec les conséquences négatives qui s'ensuivent pour le bien-être. La réalisation de plus en plus fréquente d'enquêtes sur l'emploi du temps permet de disposer de plus d'informations que par le passé sur les inégalités entre les sexes en matière d'emploi du temps (Miranda, 2011). Les journaux tenus pour les besoins de ces enquêtes sont aussi très utiles pour construire des comptes « satellites » quantifiant la valeur économique du travail non rémunéré.

Dans la zone OCDE, les femmes effectuent en moyenne 24.5 heures de travail rémunéré par semaine et 31.5 heures de travail non rémunéré, tandis que les hommes accomplissent 33.7 heures de travail rémunéré (soit 30 % de plus que les femmes) et 21 heures de travail non rémunéré (50 % de moins que les femmes) (graphique 4.10). En comptant le travail rémunéré et non rémunéré, les femmes accomplissent un nombre total d'heures de travail plus élevé que les hommes, même si la différence n'est pas grande (2.3 heures par semaine en moyenne dans les pays de l'OCDE). Il existe cependant de fortes disparités entre les pays : en Italie, les femmes travaillent 11 heures de plus par semaine que les hommes, tandis qu'au Japon, les hommes travaillent 2.4 heures de plus que les femmes.

Les différences entre les sexes en termes de temps de travail total sont plus grandes lorsque l'on prend en considération les « activités secondaires ». Le graphique 4.10 ne tient compte que de l'activité principale ou « primaire » indiquée par les femmes et les hommes dans les journaux renseignés pour les besoins des enquêtes sur l'emploi du temps, sans prendre en considération les autres tâches accomplies simultanément. Les femmes effectuent simultanément plusieurs tâches plus souvent que les hommes dans la sphère domestique (Sullivan et Gershuny, 2012). Ainsi, dans 16 pays de l'OCDE, elles consacrent en

Graphique 4.10. Écart entre hommes et femmes en matière de temps consacré au travail non rémunéré

Différence entre le nombre hebdomadaire d'heures travaillées par les hommes et par les femmes



Note : Les pays sont classés dans l'ordre croissant de l'écart entre les sexes en matière de travail non rémunéré. Les données se rapportent à 2011 pour le Japon et les États-Unis, 2010 pour le Canada et la Norvège et 2009-10 pour l'Estonie, la Finlande, la France, la Nouvelle-Zélande et l'Espagne. Elles se rapportent à 2009 pour la Corée et le Mexique, 2008-09 pour l'Autriche et l'Italie et 2008 pour la Turquie. Elles se rapportent à 2006 pour l'Australie, la Chine, les Pays-Bas et la Turquie et 2005 pour la Belgique, l'Irlande et le Royaume-Uni, à 2003-04 pour la Pologne et 2001-02 pour l'Allemagne. Elles se rapportent à 2001 pour le Danemark, 2000-01 pour la Slovaquie et la Suède, 2000 pour l'Afrique du Sud, 1999-2000 pour la Hongrie et 1999 pour l'Inde et le Portugal. Pour de plus amples informations sur la définition du travail non rémunéré et du travail total, voir Miranda, V. (2011), « Cooking, Caring and Volunteering: Unpaid Work around the World », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 116, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5kghrjm8s142-en>.

Source : Calculs réalisés par l'OCDE sur la base d'enquêtes nationales sur l'emploi du temps.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933150015>

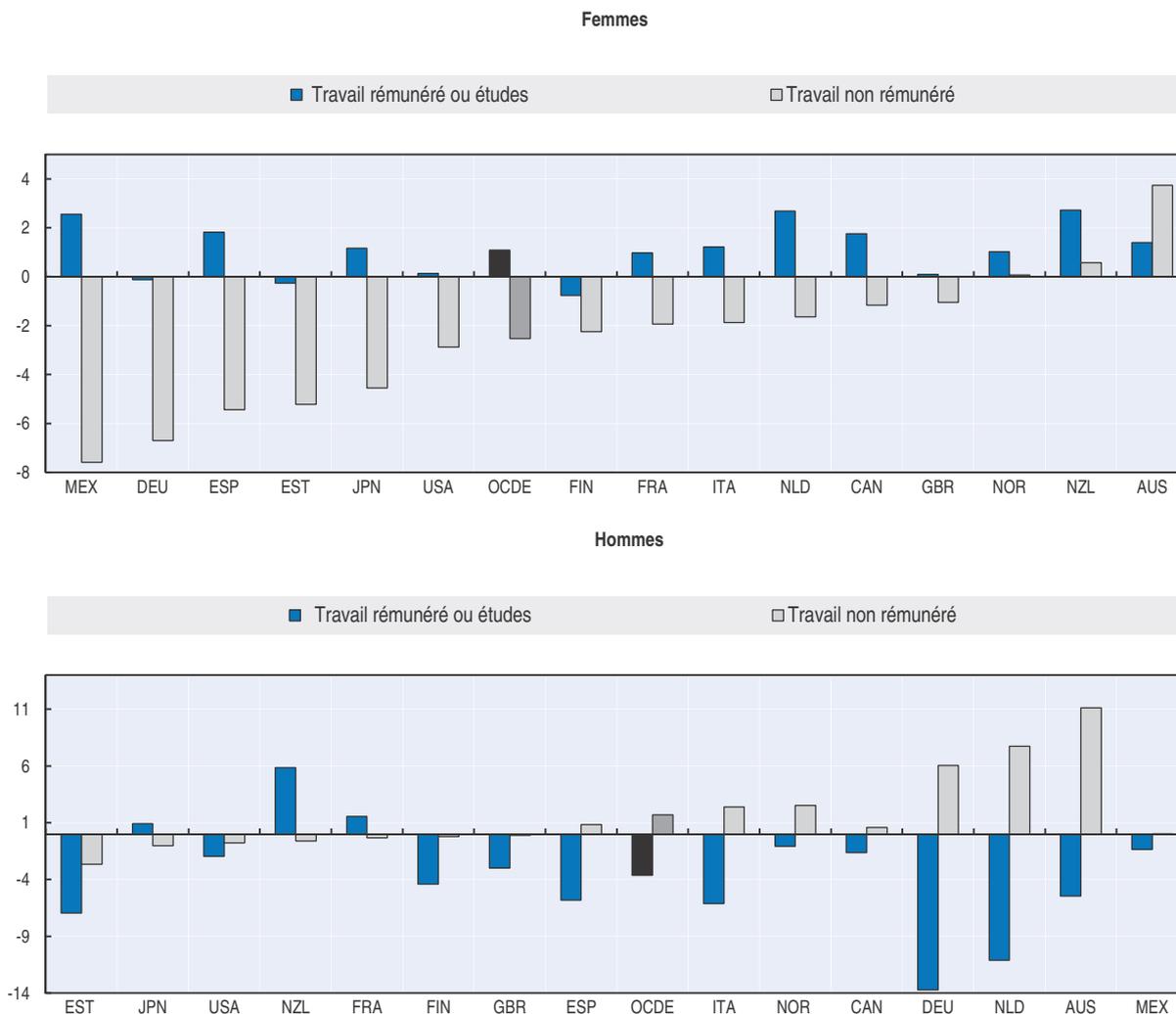
moyenne 18 % de temps de plus que les hommes à des activités secondaires (25.6 heures par semaine, contre 21 heures pour les hommes). La prise en charge des enfants, notamment, est souvent une activité accomplie en même temps que d'autres tâches, si bien qu'elle n'est pas nécessairement répertoriée parmi les activités principales. Par ailleurs, les tâches secondaires assumées par les femmes ne sont pas les mêmes que celles accomplies par les hommes. Par exemple, les femmes sont plus susceptibles de réaliser simultanément deux types de tâches domestiques non rémunérées (par exemple s'occuper des enfants et cuisiner), tandis que les hommes sont plus nombreux à cumuler une tâche non rémunérée et une activité de loisir (par exemple surveiller les enfants tout en lisant le journal, voir Sayer, 2007 ; Sullivan et Gershuny, 2012). De ce fait, les hommes associent plus souvent que les femmes des impressions positives au cumul des tâches (Offer et Schneider, 2011).

Le temps consacré aux tâches domestiques et à la prise en charge des enfants est partagé de manière plus équilibrée que par le passé

La manière dont les femmes et les hommes utilisent leur temps a évolué ces dernières décennies, quoique lentement (graphique 4.11). S'agissant des femmes, des tendances claires se dégagent : dans la majorité des pays, le temps consacré à l'exercice d'une activité rémunérée augmente tandis que celui passé à accomplir des tâches non rémunérées diminue. Ainsi, les femmes consacrent en moyenne chaque semaine une heure de plus à l'exercice d'un travail rémunéré et 2.6 heures de moins à des tâches non rémunérées qu'il y a dix ans. Les hommes consacrent en moyenne 4.5 heures de moins qu'auparavant à

Graphique 4.11. Évolution du temps consacré au travail rémunéré et non rémunéré ces dix dernières années

Évolution en nombre d'heures par semaine pour les femmes et pour les hommes



Note : Les pays sont classés dans l'ordre croissant de l'évolution du temps hebdomadaire consacré au travail non rémunéré. Les données se rapportent à 2003-11 pour les États-Unis, 2001-11 pour le Japon, 1999-2011 pour la Nouvelle-Zélande, 2003-10 pour l'Espagne, 2002-10 pour l'Italie et 2001-10 pour la Norvège. Elles se rapportent à 2000-10 pour l'Estonie et la Finlande, 1999-2010 pour la France, 2002-09 pour le Mexique, 1997-2006 pour l'Australie, 1995-2006 pour les Pays-Bas, 1995-2005 pour le Royaume-Uni et 1992-2002 pour l'Allemagne. Pour de plus amples informations sur la définition du travail non rémunéré et du travail total, voir Miranda, V. (2011), « Cooking, Caring and Volunteering: Unpaid Work around the World », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 116, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5kghrjm8s142-en>.

Source : Calculs réalisés par l'OCDE sur la base de microdonnées issues de l'enquête *Multinational Time Use Study (MTUS)* (www.timeuse.org/), de microdonnées accessibles au public provenant d'enquêtes nationales sur l'emploi du temps et de tableaux des offices nationaux de la statistique.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933150024>

l'exercice d'une activité rémunérée et 2 heures de plus à des tâches non rémunérées. Cette augmentation moyenne du temps consacré par les hommes à des tâches non rémunérées n'est cependant pas constatée dans tous les pays, ce qui s'explique en partie par le fait que dans certains pays, le temps de travail des hommes hors du foyer a augmenté. Au Japon par exemple, les hommes ont vu leur temps de travail augmenter encore et s'établir à 52 heures par semaine en 2011. Ces évolutions du temps consacré par les hommes et par

les femmes au travail rémunéré et non rémunéré viennent confirmer des constatations antérieures (par exemple, Aguiar et Hurst, 2007 ; Gimenez-Nadal et Sevilla-Sanz, 2012).

La diminution du temps que les femmes consacrent aux tâches non rémunérées s'explique, entre autres, par une plus grande externalisation des tâches domestiques (prise des repas à l'extérieur ou achat de plats préparés, recours à des services de garde d'enfant ou d'aide à l'accomplissement des tâches ménagères comme le nettoyage, par exemple). Alors que l'apparition d'appareils permettant d'alléger les tâches et leur adoption massive par les ménages auraient aussi dû contribuer à la diminution du temps consacré aux travaux domestiques, les données montrent que ces équipements ont en réalité eu peu d'effet (Bittman et al., 2004). Les différences de tendance entre les pays s'expliquent par des évolutions différentes des rôles traditionnellement assignés aux hommes et aux femmes et des politiques qui ont une incidence sur le taux d'activité des femmes, comme les mesures relatives au congé parental (OCDE, 2012a).

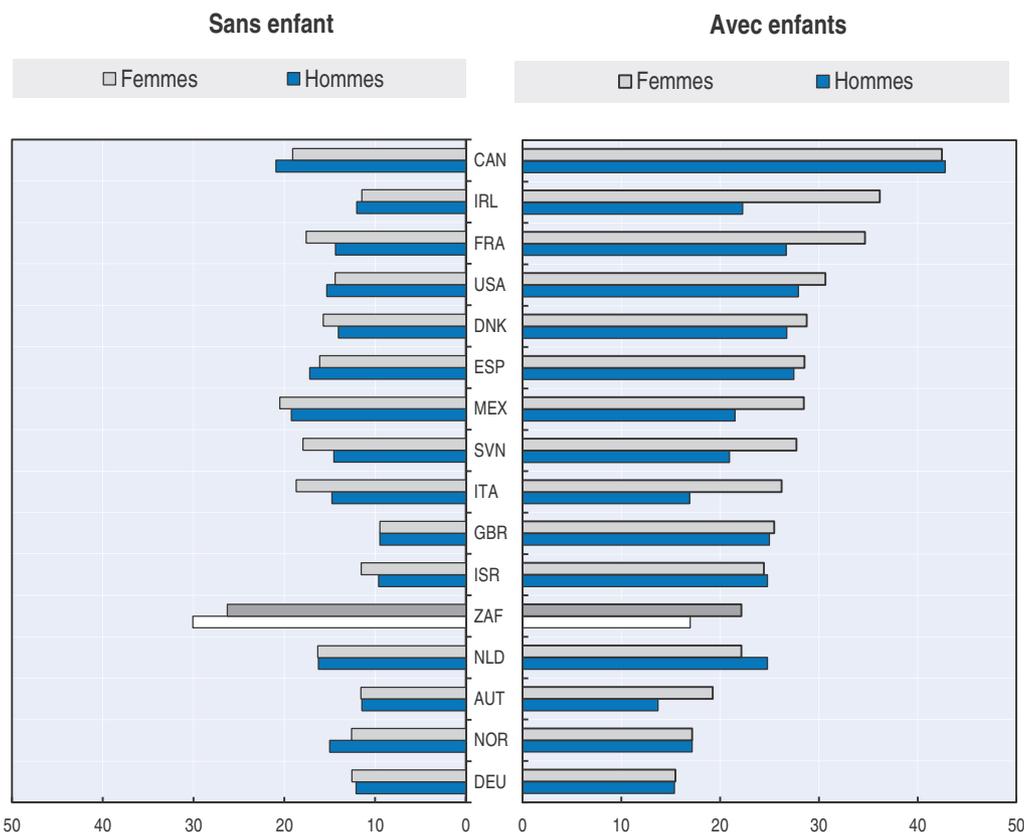
Le fait que les femmes consacrent plus de temps au travail non rémunéré ne signifie pas nécessairement qu'elles occupent leur temps de manière moins agréable que les hommes, le travail rémunéré étant généralement jugé moins gratifiant que le travail domestique ou la prise en charge des enfants (Krueger et al., 2009). De surcroît, les hommes effectuent des heures supplémentaires ou ont des horaires de travail atypiques plus souvent que les femmes, si bien qu'ils ont moins de temps de qualité à consacrer à leur famille ou à leurs amis (Presser et al., 2008). Il n'en reste pas moins que le partage inégal du travail domestique peut avoir des conséquences négatives sur le bien-être des femmes, et ce pour deux raisons. Premièrement, la prise en charge d'une grande part du travail domestique influence directement la décision des femmes de travailler ou non, le nombre d'heures qu'elles peuvent consacrer au travail et leur investissement dans l'acquisition de capital humain, ce qui renforce les inégalités d'accès aux débouchés et ressources économiques entre hommes et femmes (OCDE, 2012a ; Banque mondiale, 2012). Deuxièmement, les femmes qui doivent assumer une « double charge », à savoir à la fois des obligations professionnelles et familiales, sont confrontées à une surcharge de travail qui peut entraîner un manque de temps et du stress, avec les effets négatifs qui s'ensuivent sur la satisfaction à l'égard de l'existence et sur la santé.

Les femmes sont légèrement plus susceptibles que les hommes de manquer de temps libre. Le manque de temps libre renvoie au fait que compte tenu des heures qu'ils passent à travailler, que ce soit dans le cadre de leur emploi et au foyer, certains individus n'ont plus suffisamment de temps à consacrer au repos et aux loisirs. Dans la présente publication, sont considérés comme manquant de temps libre les individus dont le temps libre ou de loisir (temps restant en retranchant du temps total celui consacré à l'hygiène personnelle et au travail rémunéré et non rémunéré) est inférieur à 60 % de la médiane nationale (Kalenkoski et al., 2011)¹⁷. Les hommes manquent davantage de temps libre que les femmes dans seulement 3 des 15 pays pour lesquels des données sont disponibles (Norvège, Pays-Bas et Espagne). Le problème du manque de temps se pose avec une acuité particulière dans les familles avec enfants. Ainsi, comme le montre le graphique 4.12, dans de nombreux cas, le manque de temps libre double en présence d'enfants et cette augmentation est plus forte pour les femmes que pour les hommes.

L'exposition au risque de manquer de temps libre dépend des choix en matière familiale et professionnelle. Elle varie également selon les pays en raison de l'influence des politiques du marché du travail et des pratiques favorables à la famille mises en œuvre sur

Graphique 4.12. Pourcentage d'hommes et de femmes manquant de temps libre, selon la présence ou l'absence d'enfants dans le ménage

Pourcentage de personnes manquant de temps au sein de la population de 15 à 64 ans, selon le sexe et la présence ou l'absence d'enfants, 2009 ou dernière année disponible



Note : Un individu est considéré comme manquant de temps libre si son temps libre est inférieur à 60 % du temps libre médian de la population de 15 à 64 ans. Les données se rapportent à 2009 pour le Mexique, 2005 pour l'Irlande, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, 2003 pour l'Espagne et les États-Unis, 2002 pour l'Italie, 2001 pour le Danemark et l'Allemagne, 2000 pour la Norvège, la Slovénie et l'Afrique du Sud, 1998 pour la France, 1992 pour l'Autriche et 1991 pour Israël.

Source : Calculs réalisés par l'OCDE sur la base des microdonnées de la *Multinational Time Use Study (MTUS)* et de microdonnées accessibles au public issues d'enquêtes sur l'emploi du temps.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933150035>

le lieu de travail. Une analyse multivariée montre, après neutralisation de caractéristiques individuelles autres que le sexe (âge, situation d'emploi, niveau d'études, situation professionnelle du conjoint), qu'un enfant supplémentaire réduit le temps libre des femmes de 2.3 heures par semaine (contre 1.7 heure pour les hommes) et accroît de 3.5 % leur probabilité de manquer de temps (2.6 % pour les hommes, voir annexe 4.A1 pour le détail des résultats). Les individus à faible revenu sont moins nombreux à manquer de temps libre, mais cette corrélation est ambiguë : d'un côté, le revenu croît avec le travail rémunéré, mais de l'autre, les parents plus aisés peuvent être en mesure d'obtenir du temps contre de l'argent (par exemple en faisant appel à des assistantes maternelles ou à des employés de maison). Le lien entre niveau d'instruction et manque de temps libre varie selon les pays : les femmes qui ont un niveau d'instruction élevé externalisent davantage les tâches domestiques mais s'occupent autant de leurs enfants que celles qui ont un niveau d'instruction plus faible.

Les indicateurs subjectifs relatifs au sentiment de manquer de temps complètent utilement les indicateurs objectifs du manque de temps libre. Dans une enquête de 2007 dans laquelle les personnes interrogées étaient invitées à indiquer si elles estimaient consacrer trop de temps, trop peu de temps ou juste le temps nécessaire au travail rémunéré, aux contacts avec la famille, aux autres relations sociales et aux loisirs, les femmes apparaissaient, dans tous les pays d'Europe, moins satisfaites que les hommes de la manière dont elles répartissaient leur temps. Ces différences dans la perception du déséquilibre et du stress pourraient s'expliquer par le fait que les femmes restent globalement chargées du fonctionnement du ménage. Il est possible que cette charge (qui n'est pas mesurée dans les journaux des enquêtes sur l'emploi du temps) renforce le sentiment qu'ont les femmes d'avoir « trop peu » de temps¹⁸.

Les femmes et les hommes dans la société

Les femmes et les hommes ont la même probabilité de pouvoir compter sur le soutien d'un réseau social, même si la nature de leurs interactions avec ce réseau diffère beaucoup

Il y a peu de temps encore, les femmes, qui étaient au foyer, étaient plus isolées que les hommes, tandis que ces derniers bénéficiaient du réseau social que procure le lieu de travail. En moyenne, une proportion quasi identique de femmes et d'hommes déclare avoir quelqu'un sur qui compter en cas de besoin (90 % pour les femmes et 89 % pour les hommes)¹⁹.

Si le sexe semble avoir peu d'incidence sur le soutien du réseau social mesuré à l'aune de l'indicateur ci-dessus, certaines études mettent en lumière des différences entre hommes et femmes s'agissant de la manière dont ils apportent et reçoivent du soutien (Wood, 1996 ; Verhofstadt et al., 2007). En général, comparativement aux hommes, les femmes peuvent s'appuyer sur des réseaux plus étendus et plus diversifiés, déclarent avoir plus d'amis, apportent davantage de soutien aux membres de leur réseau et en reçoivent plus aussi. Elles sont également plus susceptibles que les hommes d'avoir pour confident une autre personne que leur conjoint. À l'inverse, les hommes n'entretiennent généralement des relations étroites qu'avec un petit nombre de personnes, en principe leur conjointe. De surcroît, les interactions des femmes avec leur réseau passent souvent par des comportements plus expressifs, plus sociables et plus empathiques, tandis que celles des hommes ont plus souvent un but utilitaire (Hanasono et al., 2011). En général, les femmes font reposer leurs relations amicales sur l'intimité et la confiance, notamment lorsqu'elles échangent au sujet d'événements négatifs ou de sujets personnels, alors que les hommes axent plus leurs relations sur la pratique d'activités communes et sur un objectif pragmatique (Prentice et Carranza, 2002 ; Ridgeway, 2009).

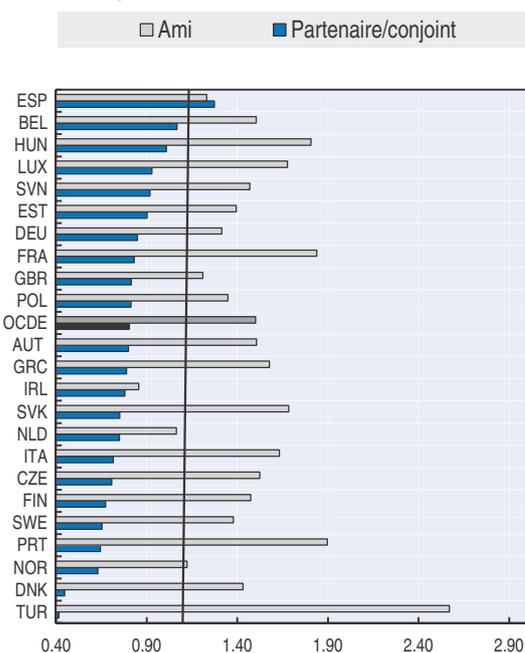
Les données issues de l'*Enquête européenne sur la qualité de vie* corroborent certaines des différences entre hommes et femmes décrites *supra*²⁰. En matière d'aide pour trouver un emploi, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à déclarer se tourner vers leur conjoint (graphique 4.13, partie A). En moyenne dans les pays sur lesquels porte l'enquête, 19 % des femmes (contre 14 % des hommes) ont déclaré avoir été soutenues par leur conjoint dans leur recherche d'emploi tandis que 14 % (contre 21 % des hommes) ont indiqué compter sur un ami (contre 21 % pour les hommes). Il existe cependant de fortes disparités entre les pays. En France, en Finlande, en Irlande et en Italie, les femmes se tournent autant vers leur conjoint que vers des amis, tandis qu'en Autriche, en Allemagne, en Hongrie, aux Pays-Bas, en Suède et au Royaume-Uni, elles comptent beaucoup plus sur

leur conjoint que sur des amis. Quant aux hommes, ils se tournent systématiquement plus vers leurs amis que vers leur conjointe (sauf en Hongrie, où ils comptent autant sur l'aide de leurs amis que sur celle de leur conjointe, ainsi qu'en Autriche, en Belgique et au Royaume-Uni, où ils déclarent compter davantage sur leur conjointe). C'est en Turquie, en Slovénie et dans des pays d'Europe orientale comme l'Estonie, la Pologne et la République slovaque que l'écart entre l'aide attendue du conjoint et celle attendue des amis est le plus grand.

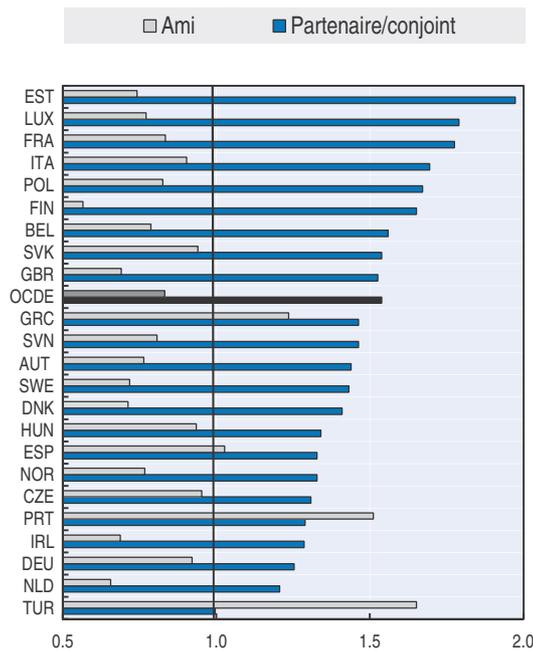
Graphique 4.13. **Écart entre hommes et femmes sur le plan du soutien attendu du réseau social en matière de recherche d'emploi et d'aide psychologique, pays européens**

2007

Partie A. Personnes déclarant se tourner vers leur partenaire/conjoint ou leurs amis lorsqu'elles ont besoin d'aide pour trouver un emploi : ratio hommes/femmes



Partie B. Personnes déclarant se tourner vers leur partenaire/conjoint ou leurs amis lorsqu'elles sont un peu déprimées ou ont besoin de parler : ratio hommes/femmes



Note : Dans la partie A, les pays sont classés dans l'ordre décroissant du ratio rapportant le pourcentage d'hommes au pourcentage de femmes qui déclarent compter sur l'aide de leur conjoint ou partenaire pour trouver un emploi. L'écart entre les sexes est statistiquement significatif dans tous les pays, s'agissant du soutien attendu des amis, sauf en Irlande et en Espagne, et au Luxembourg et en Slovénie s'agissant du soutien attendu du conjoint ou partenaire. Dans la partie B, les pays sont classés dans l'ordre décroissant du ratio rapportant le pourcentage d'hommes au pourcentage de femmes qui déclarent se tourner vers leur conjoint ou partenaire pour obtenir une aide psychologique. L'écart entre les sexes est statistiquement significatif dans tous les pays.

Source : Calculs réalisés par l'OCDE d'après UE (2007), *European Quality of Life Survey* (base de données), www.eurofound.europa.eu/surveys/eqls/2007/index.htm.

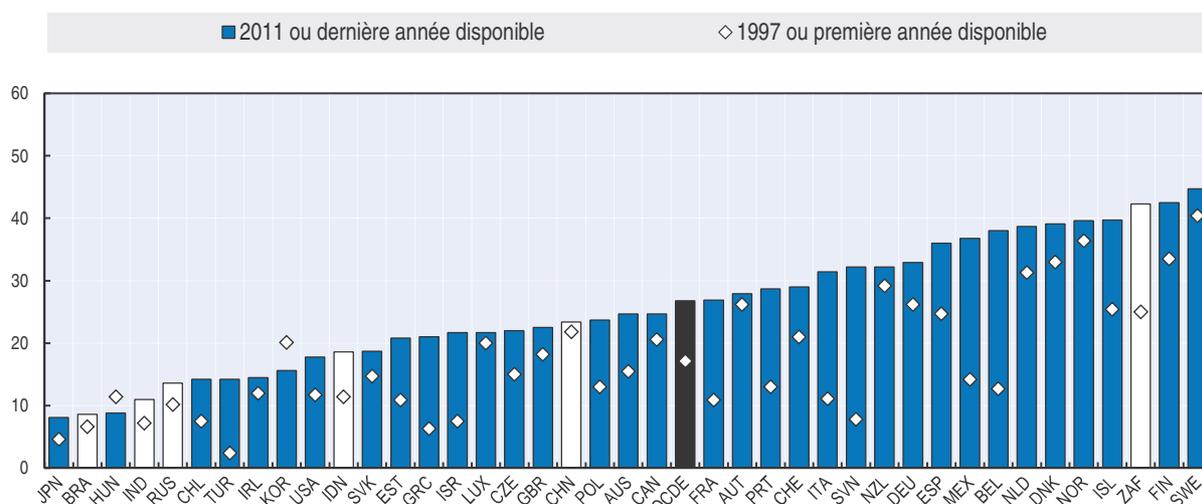
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933150043>

Les tendances inverses se dégagent s'agissant de l'aide psychologique (graphique 4.13, partie B). Dans tous les pays sur lesquels portent l'enquête, les hommes déclarent systématiquement se tourner dans une mesure beaucoup plus large vers leur partenaire que vers leurs amis. C'est en Autriche, en Grèce, aux Pays-Bas et en Pologne que l'écart entre l'aide attendue du partenaire et celle attendue des amis est le plus grand (35 points de pourcentage ou plus).

Les femmes demeurent sous représentées dans la vie politique

Bien que les femmes aient désormais le droit de vote dans la majorité des pays du monde, il subsiste un écart important entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes qui participent activement à la vie politique (graphique 4.14). En moyenne dans les pays de l'OCDE, 27 % des sièges parlementaires sont occupés par des femmes, contre 17 % il y a quinze ans. La proportion de sièges parlementaires détenus par des femmes a connu une hausse remarquable de la fin des années 90 au milieu des années 2000, avant d'augmenter à un rythme plus lent voire de reculer à partir de 2005. C'est dans les pays nordiques et en Afrique du Sud que la proportion de femmes siégeant au Parlement (chambre unique ou chambre basse) est la plus forte, à 42 %. Viennent ensuite l'Espagne, le Mexique et la Belgique, où les femmes occupent 36 à 38 % du total des sièges environ. Les autres pays sont à la traîne, la proportion de femmes parlementaires y étant inférieure à 20 %.

Graphique 4.14. **Proportion de sièges détenus par des femmes dans les parlements nationaux**
Pourcentage de sièges parlementaires (chambre unique ou chambre basse) détenus par des femmes



Note : La dernière année disponible est 2013 pour la Chine, l'Islande, Israël et l'Italie, 2012 pour la France, la Grèce, le Japon, le Mexique, les Pays-Bas, la République slovaque et les États-Unis, 2010 pour l'Australie, la Belgique, le Brésil, la République tchèque, la Hongrie, la Suède et le Royaume-Uni, 2009 pour le Chili, l'Allemagne, l'Inde, l'Indonésie, la Corée, le Luxembourg, la Norvège et l'Afrique du Sud et 2008 pour l'Autriche. La première année disponible est 1996 pour l'Australie, la République tchèque, la Grèce, l'Inde, Israël, l'Italie, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Slovaquie, l'Espagne et les États-Unis, 1995 pour l'Autriche, la Belgique, l'Estonie, la Finlande, l'Islande, Portugal, la Fédération du Russie et la Suisse, 1994 pour le Brésil, le Danemark, l'Allemagne, la Hongrie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la République slovaque, l'Afrique du Sud et la Suède, 1993 pour le Chili et 1990 pour la Corée. Les données relatives aux États-Unis renvoient à l'ensemble des membres de la Chambre des représentants disposant d'un droit de vote et celles relatives à l'Afrique du Sud ne tiennent pas compte des 36 représentants spéciaux désignés sur une base *ad hoc*.

Source : OCDE (2013b), *Portail de données hommes-femmes de l'OCDE*, www.oecd.org/gender/data/ et UIP (2013) ; Union interparlementaire (base de données), www.ipu.org/wmn-f/classif.htm.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933150050>

Des caractéristiques institutionnelles (système électoral, quotas, par exemple), des facteurs culturels (religion, normes relatives aux rôles assignés à l'homme et à la femme) et socio-économiques (développement économique, proportion de femmes suivant des études supérieures) exercent une influence sur la représentation des femmes dans la vie politique. Ainsi, les différences d'attitudes vis-à-vis du rôle des femmes dans la société constituent un important facteur d'explication des variations entre pays s'agissant du pourcentage de femmes parlementaires (Ruedin, 2012). Selon de récents travaux, il y aurait une corrélation positive entre le travail des femmes et leur représentation dans la vie

politique, à savoir, par exemple, que lorsque les femmes sont plus nombreuses au sein de la population active, les partis disposent d'un vivier plus important dans lequel puiser (Stockemer et Byrne, 2012).

Les hommes sont plus susceptibles que les femmes d'être victimes d'homicides

Pour pouvoir participer pleinement à la vie économique et sociale, les hommes comme les femmes doivent vivre à l'abri de la violence. La violence sous toutes ses formes – qu'elle soit physique, sexuelle ou affective, qu'elle soit vécue dans l'enfance ou plus tard – a des conséquences négatives sur le bien-être. Toutefois, les hommes et les femmes ne sont pas égaux en termes d'exposition au risque de délinquance, de sentiment de sécurité et de conséquences de la violence sur la vie²¹.

Une forte proportion des actes de délinquance ne sont ni signalés ni enregistrés, ce qui nuit aux comparaisons entre pays. L'homicide est l'un des rares actes de délinquance dont les fichiers de la police rendent compte de manière relativement exacte et comparable. Les homicides sont certes des actes rarement commis, en particulier comparativement à d'autres atteintes aux personnes et aux biens, mais des études montrent qu'il existe un lien entre les homicides et de nombreuses infractions moins graves (ONUUDC, 2011).

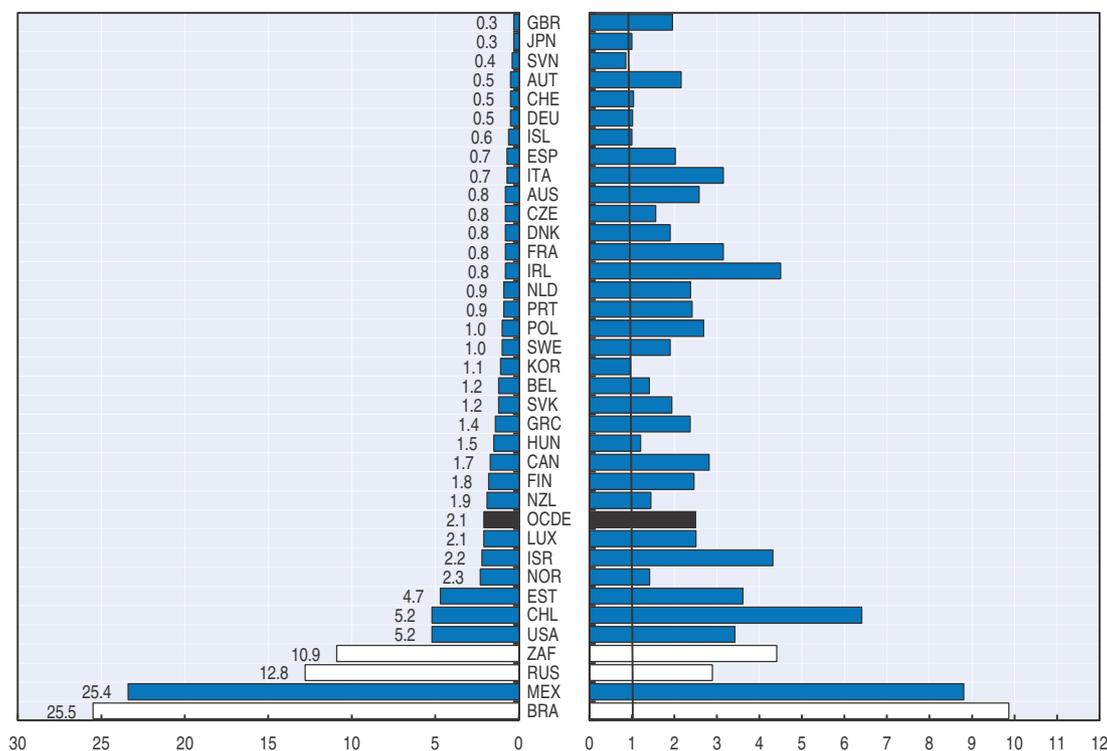
Le graphique 4.15 présente les taux d'homicides volontaires – le fait de donner illégalement et intentionnellement la mort à une personne – (partie A), ainsi que la distribution moyenne des victimes par sexe (partie B). Il apparaît que le taux d'homicides est faible dans la majorité des pays de l'OCDE (inférieur à 2.5 homicides pour 100 000 habitants)²². Il est cependant plus de deux fois plus élevé que la moyenne aux États-Unis, en Estonie et au Chili et est encore plus élevé au Mexique et au Brésil. La majorité des victimes d'homicides volontaires sont des hommes (sauf en Corée et en Slovaquie, où le taux d'homicides est légèrement plus élevé parmi les femmes que parmi les hommes). Cette tendance générale dissimule cependant de fortes disparités entre pays s'agissant de la distribution par sexe des victimes d'homicides. Au Brésil et au Mexique, où le taux d'homicides est relativement élevé, les femmes ne représentent que 10 % des victimes. *A contrario*, en Europe, où les taux d'homicides sont relativement faibles, les femmes représentent en moyenne 35 % des victimes²³. Ces distributions par sexe reflètent une typologie des homicides différente en fonction des régions du monde, une proportion plus forte de victimes de sexe masculin étant associée à une proportion plus forte de décès par armes à feu ou liés à la criminalité organisée.

Les femmes sont les premières victimes de violences familiales et conjugales

Alors que les femmes représentent une proportion plus faible que les hommes des victimes d'homicides, elles sont la principale cible des violences conjugales ou familiales. Or, cette forme de violence est probablement plus destructrice que les violences subies à l'extérieur du domicile parce qu'elle risque de priver les victimes d'un lieu où elles peuvent vivre en sécurité, de les laisser sans personne à qui faire confiance et d'être source d'inquiétudes au sujet de la sécurité de leurs enfants (Robeyns, 2003). D'après les données disponibles pour l'Europe, en 2008, 50 % des femmes victimes d'un homicide ont été assassinées par un membre de leur famille (35 % par leur conjoint ou ex-conjoint et 17 % par un autre membre de leur famille), alors que seulement 5 % des hommes victimes d'un homicide ont été tués par leur conjointe ou ex-conjointe et 10 % par un autre membre de leur famille. Des études réalisées en Australie, au Canada, en Israël, en Afrique du Sud et aux États-Unis aboutissent à des conclusions similaires, à savoir que 40 % à 70 % des

Graphique 4.15. **Taux d'homicides et écart entre hommes et femmes**

2011 ou dernière année disponible

Partie A. Taux standardisés d'homicides volontaires pour 100 000 habitants**Partie B. Victimes d'homicides : ratio hommes-femmes**

Note : Les données se rapportent à 2010 pour le Brésil, la Grèce, l'Irlande, Israël, l'Italie, le Luxembourg, le Mexique, les Pays-Bas, la Fédération de Russie, la République slovaque, la Slovaquie, la Suisse, la Suède, le Royaume-Uni et les États-Unis. Elles se rapportent à 2009 pour la Belgique, le Canada, le Chili, la République tchèque, la France, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud, à 2008 pour l'Islande. On ne dispose d'aucune donnée relative à la Turquie.

Source : Calculs réalisés par l'OCDE sur la base de OCDE (2013c), « État de santé », *Statistiques de l'OCDE sur la santé*, <http://dx.doi.org/10.1787/health-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933150060>

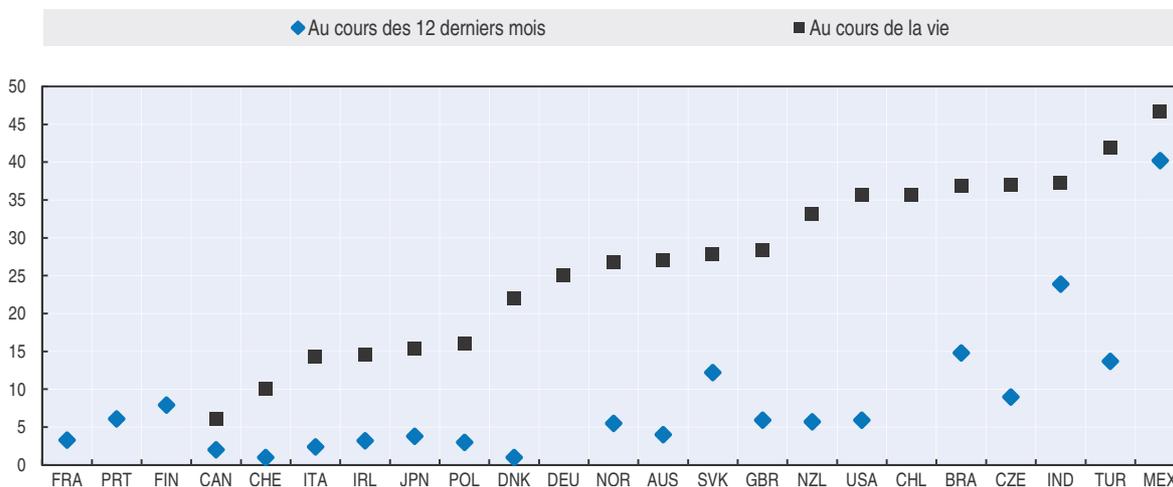
femmes victimes d'homicides sont mortes des suites de violence conjugales ou familiales (ONUDD, 2011 ; Nations Unies, 2010)²⁴.

Les homicides ne constituent que la partie visible des violences conjugales et des violences faites aux femmes en raison de leur sexe (Nations Unies, 2010). Ainsi, pour une femme victime d'homicide, de nombreuses autres sont victimes de violences physiques, de harcèlement sexuel et de sévices psychologiques. Bien qu'il reste un long chemin à parcourir pour mesurer l'ampleur réelle de la violence conjugale et familiale et comprendre l'ensemble de ses conséquences sur les victimes, leur entourage et la société dans son ensemble, les données issues d'enquêtes de victimisation fournissent une idée de l'ampleur et de la fréquence de ces violences. Le graphique 4.16 présente, pour quelques pays, la prévalence et la fréquence des actes de violence conjugale perpétrés à l'encontre des femmes au cours de leur existence et dans les 12 mois précédant le recueil des données.

Bien qu'il faille faire preuve de prudence pour les interpréter et les comparer (en raison de différences au niveau des méthodologies, des définitions et des méthodes de collecte employées), ces statistiques laissent penser qu'une forte proportion de femmes ont déjà été agressées physiquement ou sexuellement par leur conjoint au moins une fois dans leur vie. Le pourcentage de femmes qui ont déjà été victimes de violences physiques et/ou sexuelles dans leur vie est compris entre 6 % au Canada, 43 % en Turquie et 37 % en Inde. Ce pourcentage s'élève à 47 % pour le Mexique mais comprend également les violences psychologiques.

Graphique 4.16. Violence conjugale contre les femmes

Pourcentage de femmes déclarant avoir été victimes de violence conjugale physique et/ou sexuelle, 2010 ou dernière année disponible



Note : Les données se rapportent à 2010 pour les États-Unis, 2009 pour le Canada, 2008 pour la Norvège, la République slovaque et la Turquie, 2007 pour la France et le Portugal et 2006 pour l'Italie et le Mexique. Elles se rapportent à 2005-06 pour la Finlande et l'Inde, 2005 pour le Royaume-Uni et 2004 pour le Chili et la Pologne. Elles se rapportent à 2003 pour la République tchèque, le Danemark, l'Allemagne, l'Irlande et la Suisse, 2002-03 pour l'Australie, 2002 pour la Nouvelle-Zélande et 2000-03 pour le Japon. Les données se rapportent à 2001 pour le Brésil (Province). Les données relatives aux violences subies au cours des 12 mois précédant la collecte des données ne sont pas disponibles pour le Chili et l'Allemagne. Les données relatives aux violences subies au cours de l'existence ne sont pas disponibles pour la Finlande, la France et le Portugal. Concernant le Canada, les données relatives à l'étude de la violence conjugale contre les femmes « au cours de leur existence » ont été récoltées sur une période de 5 ans. Les données relatives à la Finlande, à l'Irlande, au Mexique, au Portugal et aux États-Unis tiennent compte, en plus des violences physiques et/ou sexuelles, des violences psychologiques.

Source : Calculs de l'OCDE sur la base de données de ONU Femmes (2013), « Données sur la prévalence de la violence contre les femmes : études par pays (compilation réalisée par ONU Femmes, décembre 2012) », Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, www.endvawnow.org/uploads/browser/files/vawprevalence_matrix_june_2013-fre.pdf et Enquête sociale générale sur la victimisation.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933150077>

Par ailleurs, plus d'une femme sur 10 a déclaré avoir été victime de violences au cours des 12 mois précédant l'enquête en République slovaque (12 %) et en Turquie (14 %), et cette proportion est encore plus forte en Inde (24 %) et au Mexique (40 %), bien que dans ce dernier pays ce chiffre comprend aussi les violences psychologiques. La violence conjugale existe dans toutes les cultures, tous les pays et tous les groupes d'âge. Elle touche les individus indépendamment de leur milieu socio-économique, de leur niveau d'instruction et de leurs convictions religieuses, même s'il existe des facteurs de risque. Ainsi, les personnes défavorisées sur les plans social, économique et juridique risquent davantage d'être victimes ou auteurs d'actes de violence conjugale (annexe 4.A2).

Il ressort cependant de travaux récents qu'aussi bien les hommes que les femmes pourraient être victimes de certaines formes spécifiques de violence conjugale (Kelly et

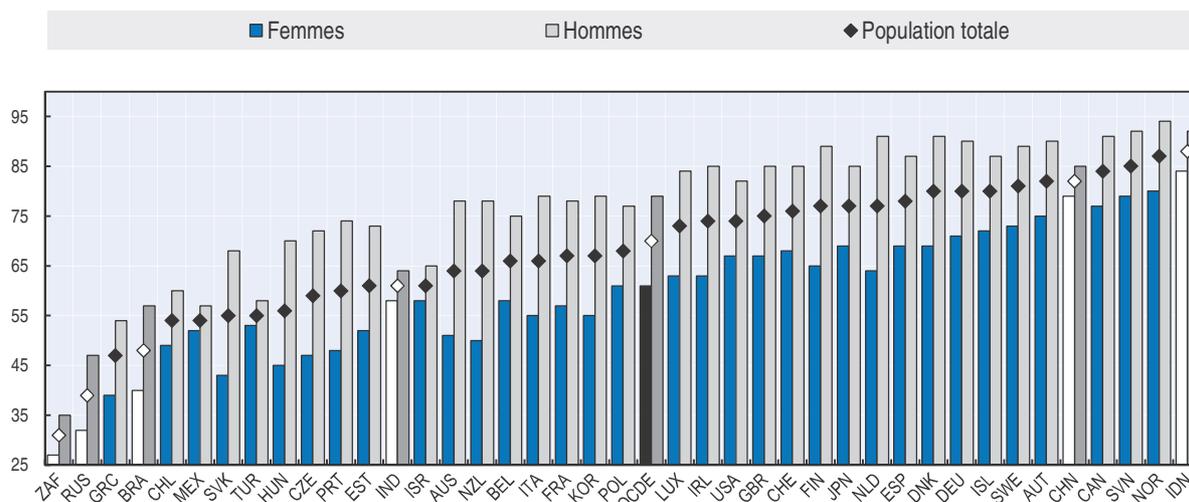
Johnson, 2008). L'ampleur de la symétrie entre les sexes en termes de gravité des conséquences des violences et d'intensité de la peur reste toutefois controversée (Holtzworth-Munroe, 2005).

Les femmes ont davantage peur de la délinquance que les hommes

La forte exposition des femmes au risque de violence conjugale et d'agression sexuelle concourt à expliquer qu'elles se sentent moins en sécurité que les hommes (Ferraro, 1996). Le graphique 4.17 présente le pourcentage de personnes qui déclarent se sentir en sécurité lorsqu'elles marchent seules la nuit dans leur ville ou leur quartier²⁵. Dans les pays de l'OCDE, la majorité des individus se sentent en sécurité lorsqu'ils marchent seuls la nuit, mais il existe des différences sensibles entre les pays et selon le sexe. En Norvège, 90 % de la population se sent en sécurité, contre près de 50 % en Grèce, au Chili et au Mexique. En Afrique du Sud, une personne sur trois seulement se sent en sécurité lorsqu'elle marche seule la nuit dans son quartier. Les femmes font systématiquement état d'un sentiment de sécurité plus faible que les hommes. C'est au Mexique, en Turquie, en Inde et en Chine que cet écart entre les sexes est le plus faible et aux Pays-Bas, en Australie et en Nouvelle-Zélande qu'il est le plus grand.

Graphique 4.17. **Écart entre les sexes concernant le sentiment de sécurité**

Pourcentage de personnes déclarant se sentir en sécurité lorsqu'elles marchent seules la nuit dans leur ville ou leur quartier, par sexe, 2012 ou dernière année disponible



Note : Les pays sont classés dans l'ordre croissant du sentiment de sécurité de la population totale. Les données se rapportent à 2011 pour l'Australie, le Brésil, le Chili et Israël et à 2009 pour la Suisse.

Source : Gallup World Poll, www.gallup.com/strategicconsulting/en-us/worldpoll.aspx.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933150084>

Être un homme ou une femme n'a pas une influence déterminante sur la satisfaction à l'égard de l'existence

L'une des questions qui vient naturellement à l'esprit porte sur le point de savoir dans quelle mesure les différences entre les sexes au niveau des indicateurs objectifs déjà décrites dans ce chapitre se traduisent par des différences sur le plan du bien-être subjectif et comment le bien-être subjectif des femmes et des hommes a évolué au fil du temps. Comme il existe malheureusement peu de séries chronologiques comparables sur la satisfaction à l'égard de l'existence, la présente partie porte sur les différences observées à

cet égard à un moment donné et s'appuie sur des études nationales pour offrir un aperçu de l'évolution dans le temps des tendances en matière de satisfaction à l'égard de l'existence (encadré 4.2).

Encadré 4.2. **Tendances en matière de satisfaction des hommes et des femmes à l'égard de l'existence**

L'enquête *Gallup World Poll* ne fournit des données sur la satisfaction à l'égard de l'existence qu'à compter de 2005, ce qui est insuffisant pour dégager des évolutions qui ne se produisent probablement que lentement. De récents travaux ont démontré que la satisfaction des femmes à l'égard de l'existence était en baisse aux États-Unis et dans divers pays européens (sauf en Allemagne de l'Ouest). Par exemple, Stevenson et Wolfers (2009) utilisent des données issues de la *General Social Survey* aux États-Unis, et remontant au début des années 70, ils constatent que les femmes sont devenues un peu moins « heureuses » au fil du temps, tant dans l'absolu que par rapport aux hommes.

Plusieurs hypothèses ont été avancées pour expliquer cette baisse. L'une d'elles est que cette tendance pourrait être due à la transformation de la structure familiale ces 40 dernières années, transformation qui se manifeste par exemple par une augmentation de la proportion de mères isolées, en particulier parmi les femmes dont le niveau d'instruction est faible. La diminution du bien-être subjectif des femmes pourrait également s'expliquer par le fait que ces dernières doivent aujourd'hui gérer des vies plus compliquées et un plus grand nombre d'objectifs qu'avant. Elles ressentent peut-être davantage que par le passé le besoin, pour s'accomplir, d'être de bonnes épouses et des mères dévouées tout en faisant carrière, autant d'objectifs qui mobilisent leur temps et leurs ressources. De surcroît, il est possible que les femmes, à mesure qu'elles réduisent l'écart qui les sépare des hommes sur le marché du travail, fassent désormais dépendre leur satisfaction de leurs performances par rapport à celles des hommes (alors qu'auparavant, elles se comparaient principalement aux autres femmes) ou aient des ambitions plus grandes quant à ce que doit être leur vie.

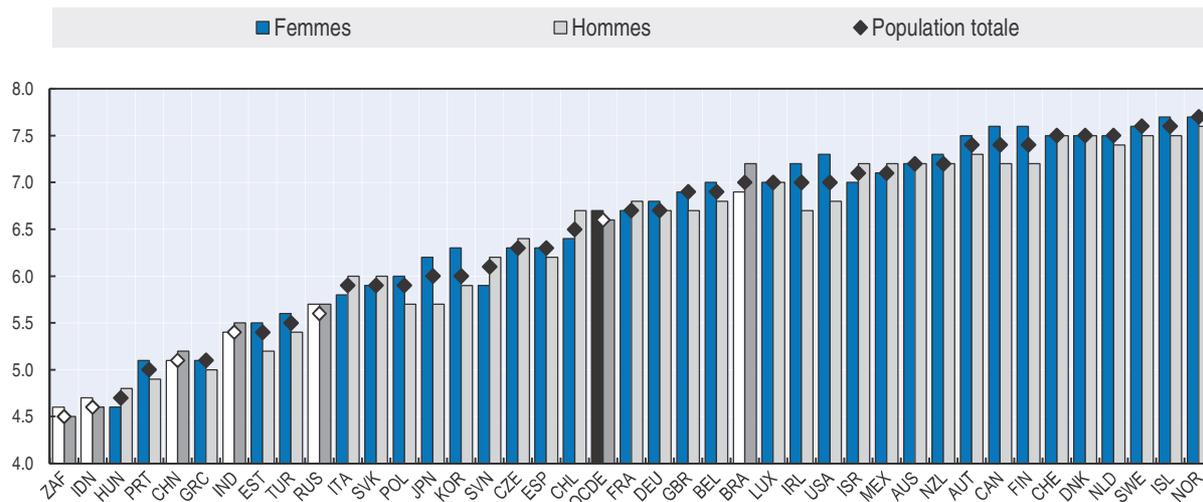
Comme il est difficile d'interpréter les tendances observées en matière de satisfaction autodéclarée, d'autres sources de données ont été utilisées pour compléter la description de l'évolution dans le temps du bonheur des individus. Krueger et al. (2007) ont associé des données sur l'emploi du temps et des informations sur la manière dont les individus vivent, sur le plan affectif, diverses activités. Leurs travaux révèlent notamment que le temps consacré à des activités désagréables a diminué pour les hommes tandis qu'il est resté plutôt stable pour les femmes malgré une diminution du temps consacré aux tâches ménagères.

Source : D'après Stevenson, Wolfers (2009) et Bertrand (2011).

Le graphique 4.18 présente le degré de satisfaction à l'égard de l'existence dans les pays de l'OCDE et dans certaines économies émergentes en 2012 à partir de l'échelle de Cantril, une échelle graduée de 0 à 10 sur laquelle les personnes interrogées sont invitées à évaluer leur satisfaction générale à l'égard de l'existence, 10 correspondant à la satisfaction maximale²⁶. En dépit de fortes variations entre les pays – l'écart entre les pays où la satisfaction est la plus forte et ceux où elle est la plus faible étant d'environ 3 points sur l'échelle –, le sexe ne semble pas exercer une influence majeure sur le jugement que les individus portent sur leur existence²⁷. Dans une petite majorité de pays, les femmes affichent une satisfaction légèrement supérieure à celle des hommes. C'est au Canada, en

Graphique 4.18. Écart entre les sexes en matière de satisfaction à l'égard de l'existence

Échelle de Cantril, valeur moyenne selon le sexe, 2012 ou dernière année disponible



Note : Les pays sont classés dans l'ordre croissant selon la satisfaction à l'égard de l'existence de la population totale. L'échelle de Cantril est graduée de 0 à 10, 10 correspondant à la satisfaction maximale. Les données se rapportent à 2011 pour le Brésil et le Chili et à 2009 pour la Suisse.

Source : Gallup World Poll, www.gallup.com/strategicconsulting/en-us/worldpoll.aspx.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933150096>

Finlande, en Corée, au Japon, en Irlande et aux États-Unis que cet écart en faveur des femmes est le plus grand. Cette tendance est globalement conforme à celle mise en lumière par des travaux antérieurs, qui ne constataient que de petites différences entre les sexes dans tous les groupes d'âge (Diener et al., 1999).

Il ressort également des études que les déterminants de la satisfaction à l'égard de l'existence sont, dans une large mesure, identiques pour les hommes et pour les femmes (à savoir le revenu et le patrimoine, les emplois et les salaires, les liens sociaux). On ne constate des différences selon le sexe qu'en matière d'emploi et d'état de santé, facteurs qui jouent un rôle plus déterminant dans la satisfaction à l'égard de l'existence pour les femmes que pour les hommes (Boarini et al., 2012).

Les hommes sont plus susceptibles que les femmes d'exprimer des sentiments positifs

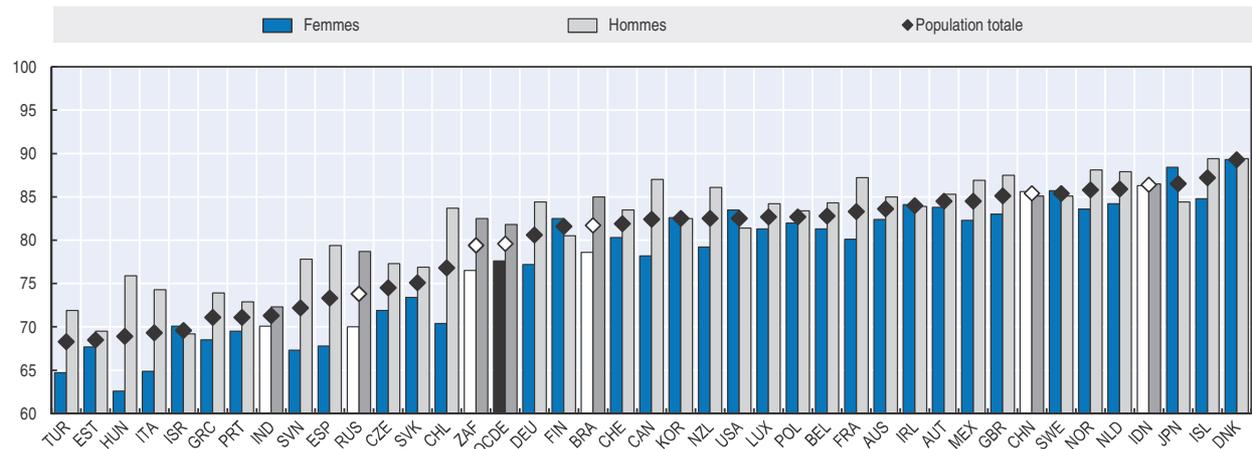
Ce que les individus ressentent à un instant donné est aussi important que le jugement qu'ils portent sur leur existence dans son ensemble (Kahneman et Krueger, 2006 ; OCDE, 2013e). Les indicateurs qui mesurent les émotions positives rendent compte de sentiments positifs tels que le bonheur, la joie et la satisfaction, tandis que ceux qui mesurent les émotions négatives rendent compte de sentiments ou d'émotions tels que l'inquiétude, la tristesse ou la dépression. Emotions positives et négatives sont parfois synthétisées en un indicateur dénommé « bilan des émotions », qui indique dans quelle mesure les émotions positives l'emportent sur les émotions négatives chez une personne à un moment donné (voir par exemple Diener et al., 2010 ; Boarini et al., 2012 ; OCDE, 2013e).

Dans plus de deux tiers des pays de l'OCDE et autres grandes économies, les hommes sont plus susceptibles que les femmes d'avoir un bilan des émotions positif (graphique 4.19)²⁸. C'est au Chili, en Hongrie, en Slovaquie et en Espagne, de même qu'au

Brésil et dans la Fédération de Russie, que cet écart entre les sexes est le plus grand (10 points de pourcentage ou plus). Ces constatations corroborent les conclusions de travaux récents, qui montrent que les femmes expriment systématiquement davantage d'émotions négatives que les hommes (voir par exemple Costa et al., 2001 ; Tesch-Romer et al., 2008).

Graphique 4.19. Écart entre les sexes en matière de bilan des émotions

Pourcentage de personnes ayant un bilan des émotions positif, selon le sexe, 2010 ou dernière année disponible



Note : Les pays sont classés dans l'ordre croissant selon le bilan des émotions positif de la population totale. Les données se rapportent à 2009 pour l'Estonie, Israël, la Suisse et l'Afrique du Sud et à 2008 pour l'Islande et la Norvège.

Source : Calculs réalisés par l'OCDE sur la base de l'enquête Gallup World Poll, www.gallup.com/strategicconsulting/en-us/worldpoll.aspx.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933150101>

Les tendances décrites ci-dessus en matière de satisfaction à l'égard de l'existence et de bilan des émotions – à savoir que les femmes affichent un degré de satisfaction à l'égard de l'existence légèrement plus élevé et un bilan des émotions nettement plus négatif – conduit à chercher à comprendre pourquoi les hommes et les femmes réagissent différemment aux indicateurs de bien-être subjectif. Il est par exemple possible que les femmes soient plus enclines à exprimer des réponses plus radicales que les hommes, ce qui expliquerait à la fois leur satisfaction à l'égard de l'existence plus élevée et leur bilan des émotions plus négatif (Boarini et al., 2012). Il convient cependant de garder à l'esprit que la satisfaction à l'égard de l'existence et le bilan des émotions ne rendent pas compte des mêmes dimensions du bien-être. La satisfaction à l'égard de l'existence correspond à une évaluation globale de l'existence tandis que le bilan des émotions rend compte des sentiments éprouvés à un instant donné. Il n'est donc pas inconcevable qu'au quotidien, les femmes accomplissent parfois des tâches plus éprouvantes et moins agréables que celles accomplies par les hommes (OCDE, 2011b).

Travail statistique à accomplir

Bien que les systèmes statistiques nationaux tiennent généralement compte de la problématique hommes-femmes, la production et compilation systématique d'indicateurs ventilés par sexe ne concernent encore que des domaines traditionnels²⁹. Il subsiste donc de nombreux domaines dans lesquels la dimension hommes-femmes, bien que constituant une préoccupation importante, n'est pas prise en compte voire passe inaperçue, si bien qu'il n'est pas possible d'appréhender pleinement la contribution des

hommes et des femmes à la société, ni les différentes situations et contraintes auxquelles ils font face au quotidien. Parmi les domaines auxquels il faudrait s'intéresser en priorité figurent³⁰ :

- **Les statistiques sur l'emploi.** L'analyse des écarts salariaux entre les sexes nécessite des données comparables et fiables sur le revenu d'activité. L'OIT et l'OCDE ont déployé des efforts considérables pour recueillir des données sur les salaires à l'échelle mondiale et les harmoniser. Toutefois, dans beaucoup de pays, le recueil d'informations par l'intermédiaire d'enquêtes est difficile et les fichiers administratifs ne couvrent que certaines parties de la population active. De surcroît, il reste du travail à accomplir pour parvenir à une harmonisation parfaite de concepts tels que les heures supplémentaires rémunérées et non rémunérées, les prestations et les avantages non financiers.
- **L'inégalité entre les sexes en matière d'allocation des ressources au sein du ménage.** Les indicateurs relatifs à l'allocation du revenu et des ressources au sein des ménages sont peu nombreux et n'existent que pour quelques pays. Il pourrait être envisagé, pour obtenir des données plus exactes sur la manière dont les ressources sont réparties entre les membres des ménages, de compléter les questions posées au chef de ménage par des questions plus explicites sur le point de savoir qui apporte le revenu et qui décide de la manière dont il est utilisé, ainsi que sur la perception subjective du niveau, suffisant ou non, de ce revenu. Dans l'idéal, il faudrait que ces questions soient posées à tous les membres du ménage présents au moment de l'entretien, les perceptions pouvant diverger en ce qui concerne l'identification de la personne qui a réellement le pouvoir de décision.
- **Le travail non rémunéré.** Les femmes accomplissent l'essentiel du travail non rémunéré, qu'il s'agisse du travail de prise en charge des enfants ou de proches dépendants ou des tâches ménagères. Or, ces activités sont exclues des statistiques sur l'économie et l'emploi parce qu'elles n'entrent pas dans le champ des activités de production du système de comptabilité nationale. De ce fait, une part importante du travail féminin demeure invisible et la contribution des femmes à l'économie reste sous-évaluée par les comptes nationaux. Seules les données sur l'emploi du temps permettent de mesurer de manière exhaustive les différentes activités des hommes et des femmes. Cependant, les enquêtes sur l'emploi du temps mobilisant des ressources relativement importantes, elles ne sont généralement conduites que tous les cinq ans environ (sauf aux États-Unis). Pour les années comprises entre deux vagues ou lorsque ces enquêtes ne peuvent pas être conduites, il est possible de recueillir des informations sur le travail non rémunéré et l'emploi du temps en faisant appel à des enquêtes comportant moins de contraintes en termes de collecte et de réponses, par exemple des journaux « simplifiés » comportant des catégories d'activités précodées (CEE-ONU, 2013).
- **La violence sexiste et la violence exercée contre les femmes.** Les organismes statistiques nationaux et les organisations internationales ont lancé diverses initiatives pour sensibiliser davantage à la question de la violence sexiste. En font par exemple partie l'étude multipays sur la santé des femmes et la violence domestique (*WHO Multi-Country Study on Women's Health and Domestic Violence*) lancée par l'OMS, le rapport *Femmes dans le monde* des Nations Unies et l'*Enquête internationale sur la violence envers les femmes*. Malgré cet intérêt croissant, les données relatives à la violence sexiste restent cependant peu nombreuses et difficiles à comparer en raison de différences au niveau des méthodologies, définitions et questionnaires utilisés pour les recueillir. Les *Directives des Nations Unies pour la production de statistiques sur la violence contre les femmes*, qui seront

finalisées et publiées en 2013, devraient concourir à améliorer la comparabilité entre pays. L'enquête conduite par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, dont les résultats devraient être connus avant la fin de l'année, fournira des données comparables sur la violence sexiste dans les 27 membres de l'Union européenne. Il est indispensable de disposer d'indicateurs fiables et comparables, mais aussi de mieux comprendre les déterminants et les conséquences de la violence conjugale. Il faut, à cette fin, effectuer un travail en profondeur pour déterminer *dans quelle mesure différents facteurs de risque et de protection à l'œuvre aux niveaux de l'individu, du ménage et de la collectivité accentuent ou réduisent le risque d'être victime ou auteur de violence sexiste*. Il est également nécessaire de conduire des travaux pour apprécier l'ensemble des effets de la violence conjugale sur la santé physique, génésique et mentale des femmes (estimations du nombre de décès, de maladies et d'années de vie corrigées de l'invalidité perdues en raison d'actes de violence), ainsi que sur des aspects de la vie des femmes autres que la santé – la possibilité de travailler à l'extérieur de leur domicile et de détenir des actifs, par exemple. En l'absence de données officielles sur les violences envers les femmes, le secteur de la santé pourrait constituer une source de statistiques, de même que les organisations non gouvernementales qui œuvrent en faveur de la protection des femmes victimes de violence, même si des problèmes de fiabilité et de comparabilité des données peuvent se poser. Il convient de conduire d'autres travaux méthodologiques pour définir le contenu, les contours et les modalités de mise en œuvre des indicateurs relatifs aux *formes non conventionnelles de violence sexiste*, comme le harcèlement, les sévices psychologiques, la discrimination et la violence au travail.

- **La distribution conjointe des résultats en matière de bien-être.** La discrimination représentant souvent un problème plus aigu pour les femmes qui cumulent plusieurs handicaps – origine ethnique, âge, invalidité, par exemple – il est important d'examiner la corrélation conjointe des inégalités entre les sexes et de s'intéresser à un éventail plus large de causes d'inégalités au niveau de différentes dimensions du bien-être. Dans le même ordre d'idées, il faudrait élaborer des indicateurs spécifiques pour les femmes qui cumulent plusieurs handicaps – être une mère isolée, avoir un faible revenu, etc. Pour faciliter cette analyse multidimensionnelle, il pourrait être envisagé de regrouper plusieurs enquêtes et d'introduire des *modules spécifiques* sur le bien-être des hommes et des femmes dans les instruments statistiques classiques (enquêtes sociales ou enquêtes générales auprès des ménages, par exemple).

Dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour que les statistiques nationales rendent pleinement compte des inégalités hommes-femmes et pour que les données soient plus comparables, la Commission de statistique des Nations Unies a récemment publié un manuel sur les statistiques ventilées par sexe. Ce manuel vise à aider les acteurs de la statistique à mettre au point un plan d'action complet pour la production de statistiques rendant compte des inégalités entre les sexes et à garantir que les enquêtes et recensements soient conçus de telle manière que les questions liées aux inégalités hommes-femmes soient prises en considération et que les indicateurs ne comportent par de biais liés au sexe. En mai 2013, les pays membres de l'OCDE ont adopté la Recommandation de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes en matière d'éducation, d'emploi et d'entrepreneuriat, qui invite les pays à favoriser la collecte, la production et l'élaboration de données et d'indicateurs par sexe récents et comparables au plan international en veillant à ce que des ressources adéquates soient allouées à ces activités et en facilitant la diffusion de ces données via le *Portail de données hommes-femmes de l'OCDE*.

Conclusions

De la ségrégation par sexe dans le domaine de l'emploi ou au niveau des filières d'étude, aux différences entre hommes et femmes en matière de travail rémunéré et non rémunéré, l'appartenance sexuelle est un principe fondamental qui influe sur les relations et rôles sociaux dans pratiquement toutes les sphères de la vie. Ce chapitre a brossé un tableau général des inégalités entre les sexes en matière de bien-être afin de permettre de mieux appréhender la situation actuelle des femmes et des hommes à cet égard et d'identifier des domaines du bien-être dans lesquels il convient d'améliorer les statistiques existantes pour obtenir une image exhaustive de la qualité de vie des hommes et des femmes.

Aucun des deux sexes ne fait systématiquement mieux que l'autre et les écarts entre hommes et femmes se sont resserrés ces dernières décennies, même si les hommes continuent d'afficher de meilleurs résultats que les femmes dans plusieurs domaines. Les femmes vivent plus longtemps que les hommes mais sont aussi malades plus souvent. Sur le front de l'éducation, les filles obtiennent désormais de meilleurs résultats scolaires que les garçons, mais restent sous-représentées dans les filières qui offrent de meilleurs débouchés professionnels et perspectives de carrière. De même, les femmes sont de plus en plus présentes sur le marché du travail mais continuent de percevoir un salaire inférieur à celui des hommes, de consacrer plus de temps au travail non rémunéré et de rencontrer plus d'obstacles pour gravir les échelons hiérarchiques ou créer leur propre entreprise. Les hommes sont plus souvent victimes d'homicides et d'agressions, mais les femmes sont les premières cibles de la violence conjugale. Enfin, bien que les femmes portent en général un regard plus positif sur leur existence que les hommes, elles sont aussi plus susceptibles qu'eux de ressentir des émotions négatives.

Bien que les inégalités entre les sexes soient désormais davantage prises en compte dans la collecte et la diffusion des statistiques nationales, il reste beaucoup de progrès à accomplir. Les données et indicateurs par sexe restent insuffisants ou insuffisamment comparables entre pays dans plusieurs domaines qui revêtent un intérêt crucial pour les pouvoirs publics. Il convient donc d'encourager la conduite de travaux visant à mettre au point des indicateurs par sexe fiables dans le domaine des statistiques sur l'emploi, l'entrepreneuriat et le travail non rémunéré, sur l'allocation des ressources au sein des ménages ainsi que sur la violence sexiste.

Notes

1. Les termes « sexe » et « genre » sont souvent utilisés de manière interchangeable, même s'ils ont des significations différentes dans la recherche sur le genre. Le sexe renvoie aux différences biologiques entre hommes et femmes (différences au niveau des chromosomes ou des organes sexuels internes ou externes, des caractéristiques hormonales et autres caractères sexuels secondaires). Au contraire, le terme « genre » renvoie aux « attributs et perspectives économiques, sociaux et culturels associés au fait d'être un homme ou une femme » (UNFPA, 2009). Le genre est « en permanence construit et reconstruit par les interactions humaines et la vie en société et constitue le tissu de cette vie sociale et de l'ordre selon lequel elle s'organise » (Lorber, 2001, p. 83). Le genre est une « construction sociale » qui évolue au fil du temps et peut différer d'une société à l'autre (Connell, 1985).
2. En revanche, dans d'autres domaines, comme les préférences en matière de fécondité, la situation familiale, les pratiques contraceptives et la fécondité effective, les statistiques sont faussées en défaveur des hommes parce que les données sont surtout recueillies auprès des femmes.

3. L'espérance de vie à la naissance correspond au nombre moyen d'années pendant lequel un nouveau-né peut espérer vivre compte tenu du taux de mortalité par âge de l'année considérée.
4. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande de faire de l'état de santé autodéclaré une composante des enquêtes sur la santé en libellant la question comme suit : « Quel est votre état de santé en général ? », et en proposant les réponses suivantes : « très bon/bon/moyen/mauvais/très mauvais » (de Bruin et al., 1996).
5. L'indicateur présenté par le graphique 4.2, partie A, repose sur des données issues des statistiques de l'OCDE sur la santé et obtenues à partir de la question « Quel est votre état de santé en général ? », à laquelle les ménages interrogés sont invités à répondre par « très bon/bon/moyen/mauvais/très mauvais ». L'indicateur présenté par le graphique 4.2, partie B, est calculé à partir de la question de l'enquête *Gallup World Poll* « Avez-vous des problèmes qui vous empêchent de faire certaines choses que les personnes de votre âge font habituellement ? », à laquelle les personnes interrogées sont invitées à répondre par oui ou par non.
6. L'OMS définit la santé mentale comme « un état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler de manière productive et fructueuse et d'apporter une contribution à la collectivité dans laquelle il vit ».
7. L'indicateur AVBS est calculé annuellement par Eurostat et European Joint Action on Healthy Life Years (EHLEIS) pour chaque pays de l'Union européenne à l'aide de la méthode de Sullivan (1971). Il est calculé à l'aide de statistiques sur la mortalité et de données sur l'invalidité autoévaluée. Les statistiques sur la mortalité sont issues de la base de données démographiques d'Eurostat, tandis que les données sur l'invalidité autoévaluée proviennent d'un module minimum européen sur la santé inclus dans l'enquête EU-SILC. La question de l'enquête EU-SILC est libellée ainsi : « Au cours des six derniers mois, dans quelle mesure un problème de santé vous a-t-il limité dans l'accomplissement d'activités que les autres accomplissent habituellement ? Diriez-vous que vous avez été très limité, assez limité ou que vous n'avez pas été limité ? »
8. Les NEET, pour « *neither in employment nor in any education nor training* », sont les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation. Cette définition englobe : i) les jeunes chômeurs (au sens de l'Organisation internationale du travail, OIT) qui ne sont ni scolarisés ni en formation et ii) les inactifs (au sens de l'OIT) qui ne sont ni scolarisés ni en formation.
9. La grossesse à l'adolescence est définie comme une grossesse survenant chez une femme âgée de moins de 20 ans (au terme de la grossesse). Au sein de la zone OCDE, c'est au Mexique, au Chili et en Turquie que le taux de grossesses à l'adolescence est le plus élevé. Il est également élevé dans les pays anglophones. Ainsi, il est supérieur à 20 naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans en Nouvelle-Zélande (où il est de 22.1) et au Royaume-Uni (23.6). Il est encore plus élevé aux États-Unis, où il s'établit à 35 naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans. C'est aux Pays-Bas, en Slovaquie, en Italie, au Japon et en Suisse, où il est inférieur ou égal à 5 naissances pour 1 000 jeunes femmes, qu'il est le plus faible (UNICEF, 2007 ; OCDE, 2013a).
10. Le fait que l'écart salarial soit plus faible en bas de l'échelle des salaires s'explique en partie par des facteurs institutionnels, comme l'influence du salaire minimum et le champ d'application des négociations collectives (OIT, 2006). Toutefois, dans certains pays, cet écart en défaveur des femmes est plus grand parmi les personnes qui perçoivent un faible salaire, ce qui laisse penser que le phénomène du « plancher collant » est à l'œuvre, en d'autres termes que les femmes rencontrent des obstacles pour accéder à des emplois d'un meilleur niveau (Christofides et al., 2013).
11. L'indicateur présenté par le graphique 4.7 est calculé d'après des données issues de l'enquête *Gallup World Poll* et correspond à la réponse à la question « êtes-vous satisfait de votre emploi ou de l'activité que vous exercez ? », à laquelle les personnes interrogées sont invitées à répondre par oui ou par non.
12. La satisfaction professionnelle globale peut s'analyser comme la somme des différents degrés de satisfaction à l'égard des diverses caractéristiques d'un emploi. Par conséquent, une même satisfaction globale peut être la résultante de différentes combinaisons des diverses facettes d'un emploi, reflétant la satisfaction à l'égard des caractéristiques intrinsèques et extrinsèques de cet emploi.
13. Le revenu par unité de consommation s'obtient en divisant le revenu total du ménage, toutes sources confondues, par la taille équivalente du ménage, laquelle est calculée à l'aide de l'échelle d'équivalence de l'OCDE (OCDE, 2011b).
14. Dans le même ordre d'idées, en utilisant la même échelle d'équivalence dans tous les pays on ne tient pas compte du fait que le coût de l'éducation varie d'un pays à l'autre (Quisumbing et al., 2001).

15. Lise et Seitz (2011) estiment que l'utilisation d'échelles d'équivalence conduit à fortement sous-estimer les inégalités de consommation du fait qu'un écart important entre le revenu de l'époux et celui de l'épouse se traduit par de fortes inégalités au niveau de la répartition de la consommation au sein du ménage. Alors que les inégalités de consommation entre les ménages ont progressé ces dernières décennies, les inégalités au sein des ménages ont régressé du fait de la hausse du taux d'activité des femmes.
16. La question posée dans le module de l'enquête consacré au partage des ressources au sein du ménage porte sur le point de savoir si les revenus sont traités comme des « ressources communes » ou comme des « ressources privées ». Les « ressources communes » correspondent à la part du revenu commun du ménage que l'un des deux adultes (apporteur de revenu ou non) qui le composent peut utiliser librement pour sa consommation. Une analyse des données recueillies dans le cadre de ce module lors de la vague 2010 de l'EU-SILC révèle certaines incohérences dans les réponses, probablement liées à un problème d'interprétation des questions (Pontieux, 2012).
17. Il est préférable de définir le seuil à partir duquel on manque de temps libre en termes relatifs parce qu'il est difficile de fixer des règles *ad hoc* sur le temps nécessaire, en valeur absolue, pour accomplir des activités telles que les activités d'hygiène personnelle ou d'entretien du logement. En outre, les seuils relatifs prennent en compte les différences culturelles entre les pays.
18. Cet indicateur est calculé à partir des réponses à la question « Consacrez-vous trop de temps, trop peu de temps ou juste le temps nécessaire » aux quatre activités suivantes : i) travail rémunéré ; ii) relations avec les membres de la famille ; iii) autres relations sociales ; iv) loisirs personnels (voir OCDE, 2011b).
19. Les données sont issues de l'enquête *Gallup World Poll* et reposent sur les réponses à la question « Si vous étiez en difficulté, avez-vous ou non des proches ou des amis sur lesquels vous savez pouvoir compter à chaque fois que vous avez besoin d'eux ? », à laquelle les personnes interrogées sont invitées à répondre par oui ou par non.
20. L'indicateur présenté par le graphique 4.13, partie A, est calculé d'après des données issues de l'Enquête européenne sur la qualité de vie et reposant sur la question suivante : « Vers qui vous tourneriez-vous si vous aviez besoin d'aide pour trouver un emploi ? » Le graphique 4.13, partie B, a été construit à partir des réponses à la question suivante, posée dans la même enquête : « Vers qui vous tourneriez-vous si vous étiez un peu déprimé ou aviez besoin de parler à quelqu'un ? »
21. La question de savoir si un sexe est plus sensible que l'autre aux effets de la violence n'a été que peu explorée (Romito et Grassi, 2007). De surcroît, les rares résultats dont on dispose pour l'heure ne sont guère probants. Certaines études indiquent que les femmes sont plus sensibles à la violence que les hommes, tout au moins à certaines formes de violence ou à l'aune de certains indicateurs en matière de santé, comme la survenue d'un syndrome de stress post-traumatique. D'autres aboutissent cependant à des conclusions différentes. Ainsi, Pimlott-Kubiak et Cortina (2003) ont analysé plusieurs formes de violence et divers indicateurs en matière de santé et n'ont pas constaté, après prise en compte des antécédents en matière de violence, que la violence avait des conséquences différentes sur les hommes et sur les femmes.
22. Les données présentées sur le graphique 4.15 se rapportent au nombre de décès classés dans la catégorie « décès par agression » de la classification internationale des maladies (CIM).
23. La proportion plus faible de victimes de sexe féminin parmi les victimes d'homicides observée dans certains pays d'Amérique latine ne signifie cependant pas que les taux d'homicides féminins soient plus faibles que dans d'autres pays ou régions. Dans ces pays, les taux d'homicides féminins sont en réalité élevés, leur part dans le total des homicides n'étant faible qu'en raison du nombre extrêmement élevé d'homicides visant les hommes.
24. Les femmes sont également les premières victimes de la traite des êtres humains, en particulier à des fins d'exploitation sexuelle. Entre 2007 et 2010, les femmes et les filles ont représenté environ 75 % de l'ensemble des victimes de la traite recensées dans le monde. Les auteurs de la traite sont généralement des hommes adultes, même si l'on rencontre plus de femmes parmi les auteurs que dans d'autres formes de criminalité (ONUDC, 2012).
25. L'indicateur présenté par le graphique 4.17 est calculé à partir des réponses à la question de l'enquête *Gallup World Poll* « Vous sentez-vous en sécurité lorsque vous marchez seul(e) la nuit dans votre ville ou votre quartier ? », à laquelle les personnes interrogées sont invitées à répondre par oui ou par non.
26. L'indicateur présenté par le graphique 4.18 est calculé à partir des réponses à la question suivante de l'enquête *Gallup World Poll* : « Imaginez une échelle dont les barreaux sont numérotés de zéro à dix en partant du bas. Imaginez que le sommet de l'échelle représente la meilleure vie que vous

puissiez avoir tandis que le bas de l'échelle représente la pire vie que vous puissiez avoir. Sur quel barreau de l'échelle estimez-vous vous situer actuellement, en supposant que plus le barreau est élevé plus vous jugez votre vie positive, et plus il est bas plus vous la jugez négative ? Quel est le barreau le plus proche de ce que vous ressentez ? »

27. Bien que l'écart entre les sexes en matière de satisfaction à l'égard de l'existence soit faible, d'autres sources de données semblent indiquer que les femmes expriment une satisfaction légèrement supérieure à celle exprimée par les hommes. Au Royaume-Uni, par exemple, la vague 2011-12 de l'*Annual Population Survey* (enquête à grande échelle portant sur 160 000 adultes de 16 ans et plus) montre que la satisfaction des hommes à l'égard de l'existence est, en moyenne, légèrement inférieure à celle des femmes.
28. Le bilan des émotions présentés sur le graphique 4.19 correspond au bilan de trois sentiments positifs (joie, plaisir, détente) et trois sentiments négatifs (inquiétude, tristesse, dépression).
29. Les participants à la 6^e réunion du Groupe d'experts interinstitutions sur les statistiques ventilées par sexe, qui s'est tenue à la mer Morte en mars 2012, ont analysé les résultats d'un examen mondial des programmes nationaux de statistiques ventilées par sexe en place dans les pays membres des Nations Unies. Cet examen a été conçu par la Division de statistique des Nations Unies en concertation avec les commissions régionales, puis finalisé par une équipe spéciale constituée au sein du Groupe d'experts interinstitutions sur les statistiques ventilées par sexe. Il montre que dans 68 % des 128 pays qui ont répondu, il existe déjà, au sein de l'office national de la statistique, un service qui centralise les statistiques ventilées par sexe, et que 37 % de ces 128 pays disposent d'un organisme chargé de coordonner les statistiques ventilées par sexe au niveau national. En outre, dans une très grande majorité de pays (86 %), ces statistiques sont régies par des lois, réglementations ou plans d'action nationaux relatifs aux statistiques ou aux questions liées à l'égalité hommes-femmes ; toutefois, 15 % de ces pays seulement ont adopté une législation spécifique pour contraindre le système statistique national à conduire des enquêtes portant uniquement sur les questions d'égalité hommes-femmes.
30. La liste de domaines ci-après est loin d'être exhaustive mais, compte tenu des restrictions de ressources croissantes auxquelles sont confrontés nombre d'instituts statistiques officiels, elle rassemble les domaines statistiques dans lesquels il serait particulièrement pertinent de tenir compte de la problématique hommes-femmes.

Bibliographie

- Abramsky, T. et al. (2011), « What factors are associated with recent intimate partner violence? Findings from the WHO multi-country study on women's health and domestic violence », *BMC Public Health*, vol. 11/109.
- Acemoglu, D. et D. Autor (2011), « Skills, tasks and Technologies: Implications for Employment and Earnings », in *Handbook of Labor Economics*, Ashenfelter, O. et D. Card (éd.), vol. 4, Amsterdam, Elsevier.
- Agassi, J.B. (1982), *Comparing the Work Attitudes of Women and Men*, Lexington Books, Lexington, MA.
- Aguiar, M. et E. Hurst (2007), « Measuring Trends in Leisure: The Allocation of Time over Five Decades », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 122/3, pp. 969-1006.
- Autor, D.H. et D. Dorn (2013), « The Growth of Low Skill Service Jobs and the Polarization of the US Labor Market », *American Economic Review*, à paraître.
- Bandiera, O. et A. Natraj (2013), « Does Gender Inequality Hinder Development and Economic Growth? Evidence and Policy Implications », *Document de travail consacré à la recherche sur les politiques*, n° 6369, Banque mondiale, pp. 1-30.
- Banque mondiale (2012), *Rapport sur le développement dans le monde 2012 : égalité des genres et développement*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Bender, K.A., S.M. Donohue et J.S. Heywood (2005), « Job satisfaction and gender segregation », *Oxford Economic Papers*, vol. 57, pp. 479-496.
- Bertakis, K.D. et al. (2000), « Gender differences in the utilization of health care services », *Journal of Family Practice*, vol. 49/2, pp. 147-152.
- Bertrand, M. (2011), « New Perspectives on Gender », in *Handbook of Labor Economics*, Ashenfelter, O. et D. Card (éd.), vol. 4, Amsterdam: Elsevier, pp. 1546-1592.

- Bittman, M., M. Rice et J. Wajcman (2004), « Appliances and their impact: the ownership of domestic technology and time spent on household work », *The British Journal of Sociology*, vol. 55/3, pp. 401-423.
- Blau, F.D. et L.M. Kahn (2000), « Gender differences in pay », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 14, pp. 75-99.
- Boarini, R. et al. (2012), « What Makes for a Better Life?: The Determinants of Subjective Well-Being in OECD Countries – Evidence from the Gallup World Poll », *Documents de travail statistiques de l'OCDE*, n° 2012/03, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k9b9ltjm937-en>.
- Case, A. et C. Paxson (2005), « Sex differences in morbidity and mortality », *Demography*, vol. 42/2, pp. 189-214.
- Christofides, L.N., A. Polycarpou et K. Vrachimis (2013), « Gender Wage Gaps, “Sticky Floors” and “Glass Ceilings” in Europe », *Labour Economics*, vol. 21, pp. 86-102.
- Clark, A. (1997), « Why are women so happy at work? », *Labour Economics*, vol. 4, pp. 341-72.
- Coleman, S. et A.M. Robb (2012), *A Rising Tide, Financing Strategies for Women-owned Firms*, Stanford University Press.
- Connell, R.W. (2005), « Growing up masculine: rethinking the significance of adolescence in the making of masculinities », *Irish Journal of Sociology*, vol. 14/2, pp. 11-28.
- Connell, R.W. (1985), « Theorizing Gender », *Sociology*, vol. 19/2, pp. 260-272.
- Costa, P.T.J., A. Terracciano et R.R. McCrae (2001), « Gender differences in personality traits across cultures: Robust and surprising findings », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 81, pp. 322-331.
- Crimmis, E.M. et C.E. Finch (2006), « Infection, inflammation, height, and longevity », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 103/2, pp. 498-503.
- D'Onofrio, B.M. et al. (2009), « Maternal age at childbirth and offspring disruptive behaviors: testing the causal hypothesis », *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, vol. 50/8, pp. 1018-1028.
- de Bruin, A., H.S.J. Picavet et A. Nossikov (1996), *Health interview surveys: Towards international harmonization of methods and instruments*, Bureau régional Europe de l'OMS, Copenhague, Statistics Netherland.
- Diener, E. et al. (2010), « New well-being measures: Short scales to assess flourishing and positive and negative feelings », *Social Indicators Research*, vol. 97, pp. 143-156.
- Diener, E. et al. (1999), « Subjective well-being: Three decades of progress », *Psychological Bulletin*, vol. 125, pp. 276-301.
- Donohue, S. et J. Heywood (2004), « Job satisfaction, comparison income and gender: Evidence from the NLSY », *International Journal of Manpower*, vol. 25, pp. 211-34.
- CEE-ONU (2013), *Guidelines for harmonising time use surveys*, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, 13 mars 2013, ECE/CES/2013/6/Add.2, www.unecce.org/stats/documents/2013.06.ces.html.
- CEE-ONU (2011), *Canberra Group Handbook on Household Income Statistics (Second Edition)*, Nations Unies, Genève.
- CEE-ONU (2010), *Developing Gender Statistics: A Practical Tool*, manuel de référence établi par l'Équipe spéciale chargée de la formation destinée à sensibiliser les statisticiens aux spécificités sexuelles, Nations Unies, Genève.
- Commission européenne (2013), *The impact of the economic crisis on the situation of women and men and on gender equality policies*, Luxembourg, http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/files/documents/130410_crisis_report_en.pdf.
- Eurostat (2013), « Années de vie en bonne santé en 2011 », *Communiqué de presse d'Eurostat*, n° 35, http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/3-05032013-BP/FR/3-05032013-BP-FR.PDF.
- Ferraro, K.F. (1996), « Women's fear of victimization: Shadow of sexual assault », *Social Forces*, vol. 75, pp. 667-690.
- Flabbi, L. et M. Tejada (2012), « Fields of Study Choices, Occupational Choices and Gender Differentials », *Document de référence rédigé pour les besoins de l'Initiative de l'OCDE pour la parité*.

- Flabbi, L. (2011), « Gender Differences in Education, Career Choices and Labour Market Outcomes on a Sample of OECD Countries », *Document de référence établi pour les besoins du Rapport sur le développement dans le monde 2012*.
- Flandorfer, P., C. Wegner et I. Buber (2010), « Gender Roles and Smoking Behaviour », *Vienna Institute of Demography Working Papers*, n° 7.
- Francesconi, M. (2008), « Adult Outcomes for Children of Teenage Mothers », *The Scandinavian Journal of Economics*, vol. 110/1, pp. 93-117.
- Frenzel, A.C., T. Goetz, R. Pekrun et H.M.G. Watt (2010), « Development of Mathematics Interest in Adolescence: Influences of Gender, Family and School Context », *Journal of Research on Adolescence*, vol. 20/2, pp. 507-537.
- Galdas, P.M., F. Cheater et P. Marshall (2005), « Men and health help-seeking behaviour: literature review », *Journal of Advanced Nursing*, vol. 49/6, pp. 616-623.
- Gallup World Poll, www.gallup.com/strategicconsulting/en-us/worldpoll.aspx.
- Garey, A. (1999), *Weaving Work and Motherhood*, Temple University, Philadelphie, PA.
- Gimenez-Nadal, J.I. et A. Sevilla-Sanz (2012), « Trends in time allocation: A cross-country analysis », *European Economic Review*, vol. 56/6, pp. 1338-1359.
- Goos, M., A. Manning et A. Salomons (2009), « Job Polarization in Europe », *The American Economic Review*, vol. 99/2, pp. 58-63.
- Green, C.A. et C.R. Pope (1999), « Gender, psychosocial factors and the use of medical services: A longitudinal analysis », *Social Science and Medicine*, vol. 48, pp. 1363-1372.
- Haddad, L. et R. Kanbur (1990), « How serious is the neglect of intra-household inequality? », *The Economic Journal*, vol. 100, pp. 866-881.
- Hamermesh, D.S. et J. Lee (2007), « Stressed Out on Four Continents: Time Crunch or Yuppie Kvetch? », *The Review of Economics and Statistics*, vol. 89/2, pp. 374-383.
- Hanasono, L.K. et al. (2011), « Explaining Gender Differences in the Perception of Support Availability: The Mediating Effects of Construct Availability and Accessibility », *Communication Research Reports*, vol. 28/3, pp. 254-265.
- Hibel, J., G. Farkas et P.L. Morgan (2010), « Who Is Placed into Special Education? », *Sociology of Education*, vol. 83/4, pp. 312-332.
- Holtzworth-Munroe, A. (2005), « Male versus female intimate partner violence: Putting controversial findings into context », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 67, pp. 1120-1125.
- Idler, E.L. (2003), « Discussion: Gender Differences in Self-Rated Health, in Mortality, and in the Relationship between the Two », *The Gerontologist*, vol. 43/3, pp. 372-375.
- Juel, K. et K. Christensen (2007), « Are men seeking medical advice too late? Contacts to general practitioners, hospital admissions in Denmark 2005 », *Journal of Public Health*, vol. 30/1, pp. 111-113.
- Kalenkoski, C.M., K.S. Hamrick et M. Andrews (2011), « Time Poverty Thresholds and Rates for the US Population », *Social Indicators Research*, vol. 104/1, pp. 129-155.
- Kahneman, D. et A. Krueger (2006), « Developments in the measurement of subjective well-being », *The Journal of Economic Perspectives*, vol. 20, pp. 3-24.
- Kelly, J.B. and M.P. Johnson (2008), « Differentiation among types of intimate partner violence: research update and implications for interventions », *Family Court Review*, vol. 46/3, pp. 476-499.
- Kroenke, K. et R.L. Spitzer (1998), « Gender differences in the reporting of physical and somatoform symptoms », *Psychosomatic Medicine*, vol. 60, pp. 150-155.
- Krueger, A.B. et al. (2007), « National Time Accounting: The Currency of Life », *Princeton University Working Paper*, n° 1034, Department of Economics, Center for Economic Policy Studies.
- Lacour, M. et L.D. Tissington (2011), « The effects of poverty on academic achievement », *Educational Research and Reviews*, vol. 6/7, pp. 522-527.
- Leigh, A. et X. Gong (2011), « Does Maternal Age Affect Children's Test Scores? », *Australian Economic Review*, vol. 43/1, pp. 12-27.
- Lise, J. et S. Seitz, (2011), « Consumption Inequality and Intra-household Allocations », *Review of Economic Studies*, vol. 78/1, pp. 328-355, Oxford University Press.

- Lorber, J. (2000), « Using Gender to Undo Gender: A Feminist Degendering Movement », *Feminist Theory*, vol. 1, pp. 101-118.
- Miranda, V. (2011), « Cooking, Caring and Volunteering: Unpaid Work Around the World », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 116, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5kghrjm8s142-en>.
- National Center for Health Statistics (2001), tableau 72 de *Health: United States*, Hyattsville, MD: US Public Health Service, pp. 4-5.
- Nations Unies (2010), *The World's Women 2010: Trends and Statistics*, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Nations Unies, New York.
- OCDE (2013a), « Proportion de naissances hors mariage », *Base de données de l'OCDE sur la famille*, <http://www.oecd.org/fr/social/soc/labasededonneesdelocdesurlafamille.htm> (consulté le 13 juin 2013).
- OCDE (2013b), Portail de données hommes-femmes de l'OCDE, www.oecd.org/gender/data/ (consulté le 4 juin 2013).
- OCDE (2013c), « État de santé », *Statistiques de l'OCDE sur la santé*, <http://dx.doi.org/10.1787/health-data-fr> (consulté le 20 juin 2013).
- OCDE (2013d), *Panorama des statistiques de l'OCDE 2013 : économie, environnement et société*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/factbook-2013-fr>.
- OCDE (2013e), *OECD Guidelines on Measuring Subjective Well-being*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264191655-en>.
- OCDE (2013f), *Base de données de l'OCDE sur l'emploi*, www.oecd.org/fr/emploi/emp/basededonneesdelocdesurlemploi.htm (consulté le 10 juin 2013).
- OCDE (2013g), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2013*, http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2013-fr.
- OCDE (2012a), *Inégalités hommes-femmes : il est temps d'agir*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264179660-fr>.
- OCDE (2012b), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2012-fr>.
- OCDE (2012c), *OECD Factbook 2011-2012: Economic, Environmental and Social Statistics*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/factbook-2011-en>.
- OCDE (2012d), *Health at a Glance: Europe 2012*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264183896-en>.
- OCDE (2011a), *Panorama de la santé 2011 : les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/health_glance-2011-fr.
- OCDE (2011b), *Comment va la vie ? Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264121164-fr>.
- OCDE (2010a), « Gender Inequality and the MDGs: What are the Missing Dimensions? », *Exposé de position du Centre de développement de l'OCDE*, n° 2, Éditions OCDE, Paris, www.oecd.org/dev/poverty/45987065.pdf.
- OCDE (2010b), *L'obésité et l'économie de la prévention : objectif santé*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264084865-fr>.
- OCDE (2009), *Panorama du PISA 2009*, Éditions OCDE, Paris, DOI: 10.1787/9789264200579-fr.
- OCDE (2008), « La santé mentale dans les pays de l'OCDE », *Synthèses*, novembre 2008, Éditions OCDE, Paris, www.oecd.org/els/health-systems/41686440.pdf.
- Offer, S. et B. Schneider (2011), « Revisiting the Gender Gap in Time-Use Patterns Multitasking and Well-Being among Mothers and Fathers in Dual-Earner Families », *American Sociological Review*, vol. 76/6, pp. 809-833.
- OIT (2012), *Global Employment Trends for Women*, Organisation internationale du travail, Genève.
- OIT (2008), *Rapport mondial sur les salaires 2008/09, Salaire minimum et négociation collective : vers une politique salariale cohérente*, Organisation internationale du travail, Genève.
- Oksuzyan, A., H. Brønnum-Hansen et B. Jeune (2010), « Gender gap in health expectancy », *European Journal of Ageing*, vol. 7, pp. 213-218.

- OMS (2010), *Prévenir la violence exercée par des partenaires intimes et la violence sexuelle contre les femmes : intervenir et produire des données*, Organisation mondiale de la santé, Genève.
- ONU Femmes (2013), « Données sur la prévalence de la violence contre les femmes : Études par pays (Compilation réalisée par ONU Femmes, décembre 2012) », Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, www.endvawnow.org/uploads/browser/files/vawprevalence_matrix_june_2013-fre.pdf (consulté le 25 juillet 2013).
- ONUDC (2012), *Global Report on Trafficking in Persons*, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Vienna.
- ONUDC (2011), *Étude mondiale sur l'homicide : tendances, contextes données*, ONUDOC, Vienne.
- Pimlott-Kubiak, S. et L. Cortina (2003), « Gender, Victimization, and Outcomes: Reconceptualising Risk », *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, vol. 71/3, pp. 528-539.
- Pontieux, S. (2012), « Intra-household sharing of resources: An exploration of the "black box" with the 2010 EU-SILC module », communication présentée à la Conférence internationale 2012 EU-SILC, Vienne, 6- décembre 2012.
- Prentice, D.A. et E. Carranza (2002), « What women and men should be, shouldn't be, are allowed to be, and don't have to be: The contents of prescriptive gender stereotypes », *Psychology of Women Quarterly*, vol. 26, pp. 269-281.
- Quisumbing, A.R., L. Haddad et C. Peña (2001), « Are Women Overrepresented Among The Poor? An Analysis of Poverty in ten Developing Countries », *Fcmd Discussion Paper*, n° 115, International Food Policy Institute.
- Ridgeway, C.L. (2011), *Framed by Gender: How Gender Inequality Persists in the Modern World*, Oxford University Press, Oxford.
- Ridgeway, C.L. (2009), « Framed Before We Know It: How Gender Shapes Social Relations », *Gender and Society*, vol. 23/2, pp. 145-160.
- Robeyns, I. (2003), « Sen's capability approach and gender inequality: Selecting relevant capabilities », *Feminist Economics*, vol. 9/2-3, pp. 61-92.
- Romito, P. et M. Grassi (2007), « Does violence affect one gender more than the other? The mental health impact of violence among male and female university students », *Social Science and Medicine*, vol. 65/6, pp. 1222-1234.
- Ruedin, D. (2012), « The Representation of Women in National Parliaments: A Cross-national Comparison », *European Sociological Review*, vol. 28/1, pp. 96-109.
- Sayer, L.C. (2007), « More Work for Mothers? Trends and Gender Differences in Multitasking », in *Competing Claims in Work and Family Life*, sous la direction de T. van der Lippe et P. Peters, Cheltenham, UK: Edward Elger, pp. 41-55.
- Schmidt, L. et P. Sevak, (2006), « Gender, Marriage, and Asset Accumulation In the United States », *Feminist Economics*, vol. 12/1-2, pp. 139-166.
- Skalli, A., I. Theodossiou et E. Vasileiou (2008), « Jobs as Lancaster goods: Facets of job satisfaction and overall job satisfaction », *The Journal of Socio-Economics*, n° 37, pp. 1906-1920.
- Sloane, P.J. et H. Williams (2000), « Job satisfaction, comparison earnings and gender », *Labour*, vol. 14, pp. 473-502.
- Smith, P.M., R.H. Glazier et L.M. Sybley (2010), « The predictors of self-rated health and the relationship between self-rated health and health service needs are similar across socioeconomic groups in Canada », *Journal of Clinical Epidemiology*, vol. 63/4, pp. 412-421.
- Stevenson, B. et J. Wolfers (2009), « The Paradox of Declining Female Happiness », *American Economic Journal: Economic Policy*, vol. 1/2, pp. 190-225.
- Stockemer, D. et M. Byrne (2012), « Women's Representation around the World: The Importance of Women's Participation in the Workforce », *Parliamentary Affairs*, vol. 65, pp. 802-821.
- Sullivan, D.F. (1971), « A single index of mortality and morbidity », *HSMHA Health Reports*, vol. 86, pp. 347-354.
- Sullivan, O. et J. Gershuny (2012), « Domestic outsourcing and multitasking: how much do they really contribute? », *Sociology Working Papers*, n° 2012-05, University of Oxford, www.sociology.ox.ac.uk/documents/working-papers/2012/2012-05.pdf.

- Tesch-Romer, C., A. Motel-Klingebiel et M.J. Tomasik (2008), « Gender Differences in Subjective Well-Being: Comparing Societies with Respect to Gender Equality », *Social Indicators Research*, vol. 85/2, pp. 329-349.
- Tolleson-Rinehart, S. (2005), « Women Get Sicker; Men Die Quicker: Gender, Health Politics and Health Policy », in *Gender and American Politics: Women, Men and the Political Process*, Tolleson-Rinehart, S. et J.J. Josephson (éd.), Armonk, NY: M.E. Sharpe.
- Turner, S.L., J.C. Steward et R.T. Lapan (2004), « Family Factors associated with sixth-grade adolescents' math and science career interests », *Career Development Quarterly*, vol. 53/1, pp. 41-52.
- UE (2011), Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie, http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/microdata/eu_silc.
- UE (2007), *Enquête européenne sur la qualité de vie* (base de données), www.eurofound.europa.eu/surveys/eqls/2007/index.htm.
- UIP (2013), *Union interparlementaire* (base de données, www.ipu.org/wmn-f/classif.htm (consulté le 9 juillet 2013)). Jagger, C. et al. (2008), « Inequalities in healthy life years in the 25 countries of the European Union in 2005: a cross-national meta-regression analysis », *The Lancet*, vol. 372/9656, pp. 2124-2131.
- UNFPA (2009), *Gender equality: A cornerstone of development*, Fonds des Nations Unies pour la population, www.unfpa.org/gender/ (consulté le 14 mars 2013).
- UNICEF (2007), *La pauvreté des enfants en perspective : vue d'ensemble du bien-être des enfants dans les pays riches*, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Centre de recherche Innocenti, Bilan Innocenti 7.
- Verbrugge, L. et D.L. Wingard (1987), « Sex differentials in health and mortality », *Women and Health*, vol. 12/2, pp. 103-145.
- Verhofstadt, L.L., A. Buysse and W. Ickes (2007), « Social Support in Couples: An Examination of Gender Differences Using Self-report and Observational Methods », *Sex Roles*, vol. 57, pp. 267-282.
- Waldron, I. (1995), « The role of genetic and biological factors in sex differences in mortality », in *Sex Differentials in Mortality: Trends, Determinants and Consequences*, Lopez, A.D. et L. Ruzicka (éd.).
- Wood, J.T. (1996), « She says/he says: communication, caring, and conflict in heterosexual relationships », in *Gendered relationships*, Wood, J.T. (dir. pub.), Mountain View, CA: Mayfield, pp. 149-164.

ANNEXE 4.A1

Déterminants du manque de temps libre

La présente annexe décrit les résultats d'une analyse multivariée des déterminants du manque de temps libre. L'analyse repose sur une série de données harmonisées sur l'emploi du temps issues de la version 5.3 de l'enquête *Multinational Time Use Study (MTUS)*, associées à des microdonnées traitées par l'OCDE.

Les régressions sont effectuées sur des données groupées pour les pays et années ci-après : 2005 pour le Canada et les Pays-Bas, 2003 pour les États-Unis, 2002 pour l'Espagne, 2001 pour le Danemark et l'Allemagne, 2000 pour la Norvège et la Slovaquie, 1998 pour la France, 1992 pour l'Autriche et 1991 pour Israël.

Dans la régression par les moindres carrés ordinaires, la variable dépendante est la durée du temps libre en minutes par jour. Le temps libre correspond au temps obtenu en retranchant du temps total (1 440 minutes par jour) le temps consacré au travail rémunéré, au travail non rémunéré et aux activités liées à l'hygiène personnelle. Dans la régression de type probit, la variable dépendante est le fait de manquer de temps. Sont considérés comme manquant de temps les individus dont le temps libre (en minutes) est inférieur à 60 % du temps libre médian de la population d'âge actif à l'échelon national.

Le *nombre d'enfants* est défini comme le nombre d'enfants de moins de 18 ans vivant sous le même toit que la personne qui tient le journal.

La variable *emploi* prend la valeur 1 si la personne qui tient le journal est salariée (quel que soit le nombre d'heures de travail) et de 0 si elle n'est pas salariée.

La variable *études supérieures* prend la valeur 1 si la personne a suivi des études au-delà de l'enseignement secondaire (niveau 5 et plus de la Classification internationale type de l'enseignement). La variable *conjoint salarié* prend la valeur 1 si le conjoint de la personne travaille (quel que soit le nombre d'heures de travail) et 0 s'il ne travaille pas. La variable *quartile de revenu inférieur* prend la valeur 1 si le revenu de la personne fait partie du quart inférieur de la distribution nationale du revenu et 0 s'il est supérieur. Les *variables dichotomiques d'âge* sont égales à 1 si l'individu appartient à la tranche d'âge correspondante (variable 0/1). La tranche d'âge 15-24 ans constitue le groupe de référence par rapport auquel les résultats obtenus dans l'autre tranche d'âge doivent être interprétés.

Des coefficients de pondération individuels sont appliqués pour que les échantillons nationaux soient représentatifs de la distribution par âge et par sexe de la population étudiée et pour que l'échantillon soit réparti de manière égale entre tous les jours de la semaine. Ces coefficients sont en outre majorés par un facteur qui reflète la proportion de réponses de bonne qualité que contient la série de données. Un journal est jugé de bonne

qualité dès lors qu'il remplit les critères suivants : il ne doit pas manquer plus de 91 minutes dans le temps déclaré ; le journal doit contenir au moins 7 épisodes d'activité différents et relater au moins 3 des 4 activités quotidiennes élémentaires (manger, dormir, se laver et faire de l'exercice ou se déplacer) ; il ne doit pas manquer d'informations sur l'âge et le sexe de la personne qui a renseigné le journal ou la date à laquelle il a été renseigné.

Tableau 4.A1.1. Déterminants du manque de temps libre

Variables dépendantes	Temps libre (minutes)			Manque de temps libre (probabilité)		
	Moindres carrés ordinaires			Probit (effets marginaux)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Sexe	-53.731*** (1.095)			0.055*** (0.003)		
Nombre d'enfants	-19.430*** (0.567)	-15.75*** ¹ (0.838)	-20.61*** ¹ (0.755)	0.034*** (0.001)	0.029*** ¹ (0.002)	0.037*** ¹ (0.002)
Emploi	-117.749*** (1.341)	-168.48*** ¹ (2.505)	-89.82*** ¹ (1.569)	0.227*** (0.003)	0.259*** ¹ (0.005)	0.220*** ¹ (0.004)
Études supérieures	1.09 (1.194)	-1.232 (1.753)	2.35 (1.59)	0 (0.003)	0 (0.005)	-0.001 (0.005)
Conjoint salarié	-8.658*** (1.364)	-5.59*** ³ (1.841)	-11.70*** ³ (2.03)	0.015*** (0.004)	0.006 (0.005)	0.025*** (0.006)
Quartile de revenu inférieur	2.41 (1.594)	0.892 (2.543)	-0.793 (1.993)	-0.011** (0.005)	-0.005 (0.008)	-0.009 (0.006)
Âge (15-24)	-26.771*** (3.505)	-26.023*** (6.056)	-23.569*** (4.186)	0.047*** (0.01)	0.043*** (0.016)	0.048*** (0.012)
Âge (25-44)	-8.964*** (3.446)	-9.58 (5.909)	-6.23 (4.14)	-0.002 (0.009)	-0.003 (0.016)	-0.001 (0.012)
Âge (45-64)	34.689*** (3.728)	21.96*** ² (6.166)	26.33*** ² (4.629)	-0.096*** (0.017)	-0.069*** ³ (0.026)	-0.116*** ³ (0.023)
Effets fixes pays	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
R-carré	0.159	0.189	0.125	0.0619	0.0609	0.0674
Observations	141 265	68 005	73 260	122 048	57 247	64 801

Note : Écart-type robuste entre parenthèses : *** significatif au seuil de 1 %, ** significatif au seuil de 5 %, * significatif au seuil de 10 %.

1. Égalité des coefficients entre hommes et femmes rejetée au seuil de 1 %.
2. Égalité des coefficients entre hommes et femmes rejetée au seuil de 5 %.
3. Égalité des coefficients entre hommes et femmes rejetée au seuil de 10 %.

Source : Calculs réalisés par l'OCDE sur la base des microdonnées de la *Multinational Time Use Study (MTUS)* (www.timeuse.org/) et de microdonnées accessibles au public issues des enquêtes sur l'emploi du temps.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933150239>

ANNEXE 4.A2

Déterminants de la violence conjugale

Il est impératif, pour concevoir des mesures et programmes de nature à prévenir de nouvelles violences et à faciliter la réadaptation, d'identifier les circonstances et les facteurs de risque et de protection qui jouent un rôle dans la violence conjugale. Les études longitudinales de victimes constituent le meilleur outil existant pour analyser les causes de la violence conjugale et sexuelle. Ces études suivent les victimes au fil du temps pour obtenir des informations sur la violence qu'elles ont subie et sur les liens entre cette violence et d'autres facteurs à différentes périodes de leur vie. Elles sont malheureusement peu nombreuses parce que la mesure des facteurs sociaux et culturels qui constituent *a priori* des facteurs de risque (situation de la femme et normes relatives aux rôles sociaux de l'homme et de la femme) est particulièrement complexe, *a fortiori* si l'on veut effectuer des comparaisons entre plusieurs cultures et pays. Parmi les déterminants de la violence conjugale analysés par les chercheurs figurent :

- La *pauvreté* : la pauvreté et les tensions qu'elle engendre jouent un rôle déterminant dans la violence conjugale. Bien que cette forme de violence se rencontre dans tous les milieux socio-économiques, elle touche de manière disproportionnée les femmes pauvres. Les tensions pourraient constituer le vecteur expliquant le lien entre pauvreté et violence conjugale. La pauvreté étant par nature source de tensions, la violence conjugale pourrait s'expliquer par une moindre capacité des hommes pauvres à gérer ces tensions. Le lien entre pauvreté et violence conjugale pourrait également s'expliquer par une crise d'identité masculine. Les hommes en situation de pauvreté pourraient ne pas être en mesure d'être à la hauteur de l'image qu'ils se font de la « réussite masculine », ce qui pourrait les conduire à frapper les femmes.
- *Différences de situation* : bien que l'indépendance financière protège généralement les femmes de la violence conjugale, les situations dans lesquelles la femme travaille tandis que son conjoint n'exerce pas d'activité pourraient constituer un facteur de risque. Il est possible qu'en pareil cas l'homme recoure à la violence pour prendre l'ascendant sur la femme lorsque celle-ci a un statut socio-économique plus élevé que lui. Il est permis d'en déduire que l'inégalité des ressources entre les membres d'un ménage pourrait jouer un rôle plus important que le montant du revenu en valeur absolue ou l'accès de l'homme ou de la femme à l'autonomie.
- *Antécédents de violence* : les hommes qui ont déjà eu un comportement agressif ou violent sont plus susceptibles de faire usage de violence dans leurs relations intimes ultérieures. De même, les femmes qui ont déjà été victimes de violence, conjugale ou non, à l'âge

adulte sont plus susceptibles d'accepter et de subir des violences conjugales par la suite que celles qui n'ont pas ces antécédents.

- *Mauvais traitements dans l'enfance* : la maltraitance d'enfant est un facteur de risque, tant pour la victime que pour l'auteur de violences conjugales. Il ressort de plusieurs études que les hommes victimes de mauvais traitements dans leur enfance ont un risque 3 à 4 fois plus élevé de commettre des violences conjugales que ceux qui n'ont pas été maltraités.
- *Qualité des relations* : les actes de violence peuvent être commis pour gérer un conflit ou mettre fin à un désaccord. L'insatisfaction conjugale, des disputes fréquentes et une mésentente profonde sont autant de facteurs qui peuvent conduire à la violence conjugale et sont fortement corrélés avec le fait de commettre ou de subir des violences dans le cadre d'une relation intime. Les types de conflits associés à la violence sont souvent liés à la transgression, par la femme, des rôles traditionnellement assignés à l'homme et à la femme, à la remise en cause du privilège masculin ou encore à des questions financières.
- *Niveau d'instruction* : un niveau d'instruction faible joue un rôle déterminant dans le risque de commettre ou de subir des violences conjugales et des violences sexuelles. Le fait, pour une femme, d'avoir un niveau d'instruction plus faible limite l'accès aux ressources, accroît la tolérance à la violence et perpétue les normes inégalitaires relatives aux rôles sociaux de l'homme et de la femme. Les femmes qui indiquent avoir un niveau d'instruction faible (niveau primaire, voire inférieur) sont deux à cinq fois plus exposées au risque de subir des violences conjugales que celles qui ont un niveau d'instruction plus élevé.
- *Âge* : le jeune âge accroît la probabilité qu'un homme commette des actes de violence conjugale et qu'une femme en soit victime. De surcroît, certaines formes de violence sexuelle sont très fortement corrélées au jeune âge, notamment les violences commises dans les écoles et autres établissements d'enseignement ainsi que la traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle.
- *Consommation d'alcool* : il existe un lien étroit entre une consommation importante d'alcool chez les hommes (et souvent chez les femmes) et la violence conjugale. L'alcool lève les inhibitions, altère le jugement et limite la capacité à interpréter les signaux sociaux. Certains chercheurs avancent également que l'alcool pourrait conduire à une « mise entre parenthèses des contraintes culturelles » et autoriser ainsi un comportement antisocial : les hommes risquent alors davantage de commettre des violences lorsqu'ils sont ivres parce qu'ils n'ont pas l'impression qu'ils auront à rendre compte de leur comportement.
- *Normes sociales* : le risque de violence conjugale dépend de la mesure dans laquelle l'idée d'une supériorité masculine est ancrée dans une société. Il dépend également de la tolérance de la collectivité à l'égard de cette violence ainsi que de la sévérité des sanctions qui peuvent être prises contre les agresseurs. Dans beaucoup de cultures, la violence des hommes à l'égard des femmes est, dans certaines limites, tolérée. Cette tolérance peut déboucher sur l'insistance de certaines familles ou communautés à préserver à tout prix une union entre un homme et une femme, sur une banalisation par la police des violences domestiques qui lui sont signalées et sur une absence de législation visant à protéger les femmes.

Source : D'après Abramsky et al. (2011) et OMS (2010).

Chapitre 5

Bien-être au travail : mesurer la qualité de l'emploi

Le travail est un déterminant fort de la satisfaction à l'égard de l'existence. Avoir un emploi ne suffit cependant pas : la nature de cet emploi joue également un rôle. La qualité de l'emploi n'est pas facile à mesurer parce qu'elle a de multiples facettes, du contenu du travail à l'autonomie de décision en passant par les relations avec les collègues et le soutien apporté par la hiérarchie, ainsi que par des dimensions plus classiques comme la rémunération et la sécurité de l'emploi. Pour analyser la qualité de l'emploi, on a rapproché différents cadres de mesure et analysé un ensemble d'indicateurs. Une attention particulière a été accordée au bien-être subjectif sur le lieu de travail, qui dépend des diverses exigences auxquels les travailleurs sont soumis et des ressources à leur disposition. Être autonome dans son travail, avoir des objectifs bien définis, avoir un retour d'informations sur le travail effectué et pouvoir compter sur les collègues sont autant de ressources propres à favoriser l'épanouissement personnel. En revanche, associées à une mauvaise ambiance de travail et à une mauvaise organisation du travail, la lourdeur de la charge de travail et les contraintes de temps peuvent nuire à la santé mentale. Ces différents aspects de la qualité de l'emploi sont cependant difficiles à exprimer sous forme d'indicateurs comparables entre pays parce que leur mesure repose en partie sur le jugement subjectif que les individus portent sur leur travail. D'autres travaux sont donc nécessaires pour que ces indicateurs puissent être utilisés dans un contexte international.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Introduction

L'emploi est l'un des principaux déterminants, non seulement des conditions de vie matérielles mais aussi de la qualité de vie. La plupart des personnes passant une importante partie de leurs journées au travail et travaillant pendant une grande partie de leur vie, l'emploi ne procure pas seulement un salaire : il donne aussi la possibilité de progresser, d'acquérir de nouvelles compétences et de nourrir de nouvelles ambitions, ainsi que de se sentir utile dans la société. Avoir un emploi n'est cependant pas suffisant : encore faut-il que ce dernier soit de qualité. Qu'est-ce, cependant, qu'un emploi de qualité ? Quel rôle jouent, par exemple, les relations avec les collègues et la hiérarchie, la lourdeur excessive ou l'insuffisance de la charge de travail, la durée du travail et la sécurité (ou l'insécurité) de l'emploi ?

Schématiquement, la qualité de l'emploi recouvre les aspects qui contribuent au bien-être à travers leur incidence sur les conditions de vie matérielles ou la qualité de vie au travail. La qualité de l'emploi est une thématique qui suscite de plus en plus d'intérêt parmi les chercheurs et les spécialistes de la statistique depuis quelques années, et des avancées remarquables ont été accomplies sur la voie de la mise au point d'un cadre de mesure au cours de la décennie écoulée. En particulier, plusieurs dimensions de la qualité de l'emploi ont été définies. Il reste cependant des travaux à accomplir pour aller au-delà de la phase théorique et construire un cadre opérationnel d'analyse de la qualité de l'emploi.

Comme l'édition 2011 de *Comment va la vie ?* n'examinait que quelques dimensions de la qualité de l'emploi, le présent chapitre vise à combler, dans la mesure du possible, ces lacunes et à recenser les domaines dans lesquels d'autres travaux de recherche sont nécessaires. La première partie passe brièvement en revue les outils internationaux déjà en place en matière de définition et de mesure de la qualité de l'emploi, tandis que les deux parties suivantes présentent des indicateurs susceptibles de compléter ceux utilisés pour mesurer les deux dimensions du cadre de l'OCDE les plus directement liées à la qualité de l'emploi, à savoir « les emplois et les salaires » et « l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée ». Certains des indicateurs proposés pourraient, à l'avenir, être intégrés au cadre de mesure du bien-être défini par l'OCDE, mais nombre d'entre eux posent des problèmes méthodologiques et opérationnels. Les indicateurs relatifs à l'organisation du travail et aux relations professionnelles, en particulier, devront faire l'objet de travaux complémentaires pour pouvoir être utilisés à l'échelle internationale.

Mesurer la qualité de l'emploi

L'impact du travail et de l'emploi sur le bien-être a été étudié sous de nombreux angles et à l'aide de diverses méthodes (voir Muños de Bustillo et al., 2011 pour un recensement complet de ces études). Psychologues, sociologues et économistes ont mis au point des théories et recherché des éléments empiriques établissant des liens entre le bien-être des travailleurs et certains aspects de leur travail afin de déterminer les caractéristiques de

l'emploi qui revêtent le plus d'importance pour celui qui l'exerce. Sur cette base, des cadres de mesure de la qualité de l'emploi ont été mis au point. Bien que d'envergure variable, ces cadres se rejoignent dans une large mesure s'agissant des principales dimensions retenues pour définir ce qu'est un emploi de qualité. Ensemble, ils permettent de recenser les dimensions à examiner pour construire des indicateurs relatifs à la qualité du travail et de l'emploi.

Rapide tour d'horizon des cadres de mesure internationaux

Plusieurs projets ambitieux visant à établir des lignes directrices en matière de mesure de la qualité de l'emploi et à recueillir des données se prêtant à des comparaisons internationales ont été lancés au niveau international. Ces travaux ne sont toutefois pas achevés, si bien qu'il n'existe à l'heure actuelle pas de base de données sur la qualité de l'emploi permettant d'effectuer des comparaisons entre pays. Les acteurs internationaux de la recherche et de la statistique restent actifs dans ce domaine, comme en témoigne la récente publication, par l'Organisation internationale du travail (OIT), d'un manuel qui regroupe des concepts et définitions relatifs aux indicateurs du travail décent (OIT, 2012). Ce manuel décrit précisément les indicateurs à construire pour effectuer un suivi des avancées de la mise en œuvre de l'Agenda du travail décent de l'OIT et formule des directives méthodologiques et pratiques pour la production et l'utilisation de ces indicateurs. Il représente un pas non négligeable vers une approche opérationnelle et pragmatique du concept de « travail décent ». De même, la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) travaille, en coopération avec Eurostat et l'OIT, à la formulation de directives opérationnelles pour la mesure des diverses dimensions du bien-être qui composent son cadre de mesure de la qualité de l'emploi (CEE-ONU). Au niveau européen, la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound) a récemment publié un rapport complet qui propose et applique un cadre pour mesurer la qualité de l'emploi dans 33 pays européens au cours de la période 1995-2010 (Eurofound, 2012)¹.

Les indicateurs envisagés dans ces projets peuvent être répartis dans deux grandes catégories, étant entendu que certains des cadres proposés sont axés de manière plus précise sur la qualité des emplois tandis que d'autres reposent sur une approche plus large (voir tableau 5.1). Les indicateurs rangés dans la première catégorie ont trait aux caractéristiques de l'emploi et de l'environnement professionnel au sens large dont dépend la qualité de l'emploi au niveau *individuel*. Il est possible de distinguer trois grands aspects :

- Premièrement, les clauses et conditions du contrat de travail, par exemple en matière de rémunération, d'horaires de travail, de durée du contrat, etc. Ces dispositions contractuelles forment la base de tous les cadres de mesure de la qualité de l'emploi qui existent actuellement.
- Deuxièmement, l'environnement professionnel joue un très grand rôle dans le bien-être des travailleurs. Ainsi, une récente étude de l'OCDE sur la santé mentale au travail montre que les relations professionnelles et l'organisation du travail sont importantes pour le bien-être et la santé mentale (OCDE, 2012). Par conséquent, les indicateurs qui portent sur l'organisation de l'environnement professionnel (contenu du travail, autonomie dans le travail, possibilités d'apprentissage, sécurité au travail) et ceux qui concernent les relations professionnelles avec les collègues et la hiérarchie doivent être

Tableau 5.1. **Principales dimensions de la qualité du travail et de l'emploi**
Quelques cadres internationaux

Dimensions	Exemple d'indicateurs proposés	OIT (2012)	CEE-ONU (2010)	Eurofound (2012)	Comment va la vie ? (2011)
Qualité du travail et de l'emploi au niveau individuel					
Rémunération	Salaire moyen, part des travailleurs à faible salaire, pauvreté dans l'emploi	X	X	X	X
Durée du travail et aménagement du temps de travail	Durée hebdomadaire ou annuelle effective ou habituelle moyenne, part du temps partiel subi, part des travailleurs ayant une durée de travail longue ou des horaires atypiques, flexibilité à court terme sur le temps de travail	X	X	X	X
Sécurité de l'emploi	Part des travailleurs temporaires, part des travailleurs ayant peu d'ancienneté, part des travailleurs indépendants	X	X	X	X
Apprentissage tout au long de la vie	Part de la population d'âge actif ou des salariés suivant des études ou une formation, part des salariés ayant un niveau d'études inférieur/supérieur à ce qui est normalement exigé dans leur profession	X	X	X	X
Sécurité et santé au travail	Taux d'accidents du travail, taux de maladies professionnelles, stress au travail, part des travailleurs très exposés à des facteurs de risque pour la santé physique	X	X	X	X
Contenu et organisation du travail	Indicateurs subjectifs de l'autonomie dans le travail, de l'intensité du travail, auto-évaluation par les travailleurs de l'utilité de leur travail, satisfaction à l'égard de la nature du travail accompli dans le cadre de l'emploi actuel		X	X	
Relations professionnelles	Indicateurs subjectifs relatifs aux relations avec les collègues et la hiérarchie, à la discrimination et au harcèlement		X	X	
Système de sécurité sociale					
Indemnités d'assurance chômage et autres prestations en espèces	Couverture de l'assurance chômage, taux de remplacement, bénéficiaires de prestations en espèces	X	X		
Mesures en faveur de la conciliation vie familiale-vie professionnelle	Congé de maternité/parental, congé annuel, structures de garde d'enfants, situation professionnelle des mères de jeunes enfants	X	X		X
Retraite	Couverture des régimes de retraite	X	X		
Assurance-maladie	Couverture de l'assurance-maladie, salariés bénéficiant d'une assurance-maladie complémentaire, part des salariés ayant accès à un congé maladie	X	X		
Qualité du travail et de l'emploi au niveau collectif					
Contexte économique et social général		X			
Situation du marché du travail	Taux de chômage, taux d'emploi, taux d'activité	X			X
Dialogue social	Taux de syndicalisation, taux de couverture conventionnelle, proportion d'entreprises membres d'une organisation patronale	X	X		
Situation sociale	Inégalité de revenu, niveau d'instruction de la population adulte	X			X
Situation macroéconomique	Taux de croissance du PIB, productivité du travail, taux d'inflation	X			
Inégalités et éthique en matière d'emploi					
Égalité de traitement	Écart salarial et de taux d'emploi entre les sexes, ségrégation professionnelle, situation au regard de l'emploi des travailleurs handicapés, des minorités ethniques et des travailleurs immigrés	X	X		X
Formes de travail à éliminer	Travail des enfants, travail forcé	X	X		

Note : Organisation internationale du travail (OIT), Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound).

Source : OIT (2012), *Decent work indicators: Concepts and definitions*, ILO manual, première édition, Genève ; CEE-ONU (2010), *Measuring Quality of Employment – Country Pilot Reports*, Genève ; Eurofound (2012), *Trends in job quality in Europe*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

pris en compte quand on mesure la qualité de l'emploi. Ces aspects importants figurent dans les cadres définis par la CEE-ONU et par Eurofound.

- Troisièmement, les institutions et la politique du marché du travail exercent également une influence sur la qualité du travail au niveau individuel. Les emplois ne sont pas

détachés de tout contexte : les politiques sociales et les politiques de l'emploi qui sont en place permettent aux travailleurs de bénéficier d'avantages liés à l'emploi – prestations liées à l'exercice d'un emploi en faveur des familles modestes, indemnités de chômage et d'assurance-maladie, congés payés, droits à pension, etc. Il est particulièrement important de tenir compte de cet aspect quand on effectue des comparaisons internationales de la qualité de l'emploi parce qu'il existe de fortes disparités entre pays s'agissant des avantages liés à l'emploi et des droits auxquels les politiques sociales et de l'emploi permettent aux travailleurs d'accéder. Cet aspect est pris en compte par l'OIT dans son cadre de mesure relatif au travail décent et par la CEE-ONU dans son cadre de mesure de la qualité de l'emploi.

La deuxième grande catégorie regroupe des indicateurs portant sur les éléments du contexte économique et social général qui influencent la qualité de l'emploi au niveau collectif. Bien que ces indicateurs ne renseignent pas sur la qualité des emplois existants à proprement parler, ils fournissent des indications utiles pour tirer des conclusions de comparaisons de la qualité de l'emploi entre pays ou entre périodes. Par exemple, certains éléments contextuels – comme le taux de chômage – peuvent renforcer la crainte des salariés de perdre leur emploi ou entraîner une dégradation des relations professionnelles et exercer ainsi une influence sur le bien-être. De manière plus générale, face au chômage massif que connaissent actuellement beaucoup de pays de l'OCDE, il n'est guère possible de voir l'amélioration de la qualité de l'emploi comme un objectif autonome. Au-delà de cette qualité proprement dite, il importe de tenir compte d'éventuels arbitrages entre qualité de l'emploi et quantité d'emplois qui peuvent améliorer la qualité de la vie professionnelle.

Quels sont les indicateurs de la qualité de l'emploi qui mesurent le bien-être ?

Les cadres qui existent pour mesurer la qualité de l'emploi recourent dans une large mesure le cadre d'évaluation du bien-être *Comment va la vie ?* parce qu'ils visent en général à mesurer à la fois les conditions matérielles liées au travail et la qualité de vie au travail, qui sont les deux grands domaines retenus par *Comment va la vie ?* pour décrire le bien-être actuel. La coïncidence entre les cadres en place pour mesurer la qualité de l'emploi et celui défini par l'OCDE pour évaluer le bien-être n'est cependant pas parfaite. Il y a principalement deux raisons à cela.

Premièrement, plus qu'une dimension autonome du bien-être, la qualité de l'emploi est une thématique transversale, qui concerne plusieurs dimensions du cadre d'évaluation du bien-être défini par l'OCDE. Sur les 11 dimensions que comprend ce cadre, deux seulement – « emplois et salaires » et « équilibre vie professionnelle-vie privée » – concernent expressément la qualité de l'emploi. La première de ces deux dimensions porte certes sur les aspects des conditions de vie matérielle qui sont liés au travail mais elle ne concerne pas uniquement la qualité des emplois existants. Elle englobe également des indicateurs larges des performances du marché du travail, comme les taux d'emploi et de chômage. La deuxième dimension décrit certains des aspects liés au travail qui ont une incidence sur le bien être. Elle ne les décrit cependant pas tous, d'autres éléments étant pris en compte dans d'autres dimensions de *Comment va la vie ?* C'est notamment le cas de l'apprentissage tout au long de la vie, qui est non seulement une facette importante de la qualité de l'emploi, mais aussi une composante essentielle des systèmes d'enseignement et de formation. De ce fait, l'apprentissage tout au long de la vie fait partie de la dimension « éducation et compétences » de *Comment va la vie ?* En outre, pour que la qualité de

l'emploi soit mieux prise en compte dans l'évaluation du bien-être, il conviendrait d'ajouter deux grands types d'indicateurs au cadre défini par l'OCDE :

- Le premier type d'indicateurs mesure l'instabilité des revenus liée aux risques inhérents au marché du travail, comme le risque de perte d'emploi et/ou de baisse importante du revenu d'activité. Or, l'impact des crises du marché du travail sur le revenu individuel dépend, dans une large mesure, du soutien que l'action publique apporte aux travailleurs (indemnités de chômage, prestations d'aide sociale, par exemple). Cet aspect pourrait être intégré à la dimension « emplois et salaires » du cadre d'évaluation ou être mesuré plus directement par un indicateur de précarité économique de la population active occupée (par exemple le taux de pauvreté dans l'emploi).
- Le deuxième type d'indicateurs a trait à l'organisation de l'environnement professionnel et aux caractéristiques sociales de cet environnement. Il s'agit là d'aspects importants de la qualité de l'emploi qui pourraient compléter les indicateurs de la dimension « équilibre vie professionnelle-vie privée » du cadre d'évaluation du bien-être défini par l'OCDE.

Deuxièmement, parce qu'il est conçu comme un cadre *opérationnel* de mesure du bien-être, *Comment va la vie ?* est axé sur les *résultats* en matière de bien-être, et non sur les *déterminants* exprimés par des indicateurs de ressources ou de production. Or, les cadres de mesure de la qualité de l'emploi qui existent actuellement ne font pas cette distinction et comportent à la fois des indicateurs qui mesurent les résultats, en termes de bien-être, de la plus ou moins bonne qualité de l'emploi, et des indicateurs qui portent sur des facteurs généraux influant sur la qualité de l'emploi, comme les caractéristiques des systèmes de relations du travail ou les dépenses de sécurité sociale.

L'orientation opérationnelle du cadre d'évaluation du bien-être défini par l'OCDE a plusieurs implications pour les deux parties qui suivent, qui visent à combler certaines des lacunes identifiées dans la première édition de *Comment va la vie ?* Ce chapitre propose notamment quelques indicateurs supplémentaires de la qualité de l'emploi et présente une analyse exploratoire qui pourrait faciliter la définition de nouveaux indicateurs à l'avenir. Le choix des indicateurs supplémentaires a été guidé par les critères suivants :

- Premièrement, les indicateurs doivent mesurer les *résultats*, en termes de bien-être, de la qualité de l'emploi. *A priori*, cette approche devrait exclure tous les indicateurs des politiques publiques, qui sont en principe axés sur les déterminants plutôt que sur les résultats. Cependant, la distinction entre déterminants et résultats n'est pas toujours nette. Les revenus de remplacement versés aux chômeurs par les régimes d'assurance ou d'assistance chômage en constituent une illustration, parce qu'ils représentent, dans un contexte marqué par le niveau élevé du chômage, une source de revenu importante pour de nombreux ménages actifs. Plus généralement, la question posée ici porte sur le point de savoir comment tenir compte, au sein du cadre d'évaluation du bien-être défini par l'OCDE, du fait que les frontières entre emploi, chômage et inactivité sont de plus en plus perméables, avec les conséquences qui peuvent s'ensuivre pour le bien-être des individus de différents pays lorsqu'ils passent d'une catégorie à l'autre. Ces questions seront traitées dans la partie suivante du chapitre.
- Deuxièmement, ces indicateurs supplémentaires doivent satisfaire aux exigences statistiques habituelles. Plus précisément, comme tous les indicateurs principaux utilisés dans ce rapport (voir le chapitre 1), ils doivent présenter une validité apparente, être couramment utilisés et communément acceptés, se prêter à des comparaisons

entre pays et dans le temps et, dans la mesure du possible, reposer sur des sources officielles. Cependant, plusieurs dimensions importantes de la qualité de l'emploi posent des problèmes de mesure complexes et les indicateurs dont on dispose pour les évaluer ne remplissent pas intégralement les critères précités. Ces indicateurs ne pourront donc être intégrés au cadre d'évaluation du bien-être défini par l'OCDE que lorsque d'autres travaux méthodologiques et statistiques auront été conduits. Des aspects tels que l'organisation du travail et les relations professionnelles constituent une bonne illustration de ces problèmes parce qu'ils renvoient à de multiples caractéristiques d'un emploi, qui interagissent les unes avec les autres et déterminent la qualité globale de l'environnement professionnel. D'un point de vue méthodologique, il faut disposer d'un cadre conceptuel solide pour définir quels aspects de l'environnement professionnel sont les plus pertinents et quelles interactions doivent être prises en compte. D'un point de vue statistique, la mesure de ces dimensions de la qualité de l'emploi repose en grande partie sur des données autodéclarées, ce qui peut poser des problèmes de comparabilité à prendre en compte. Ces diverses questions seront évoquées plus loin dans ce chapitre.

- Troisièmement, les indicateurs doivent apporter *suffisamment d'informations supplémentaires pour que leur intégration au cadre soit justifiée*. L'ajout d'un indicateur résulte toujours d'un compromis entre, d'une part, la volonté de fournir une image plus exhaustive du bien-être à l'aide du cadre défini par l'OCDE et, d'autre part, la volonté de limiter le nombre d'indicateurs inclus dans ce cadre. Il importe par conséquent que tout indicateur supplémentaire permette d'obtenir des informations sensiblement différentes de celles que donnent déjà les autres indicateurs de *Comment va la vie ?*, et que ces informations soient suffisamment importantes pour justifier que l'on augmente la taille et la complexité de la série de données. Chacune des parties de ce chapitre examine plus précisément la valeur ajoutée des indicateurs supplémentaires.

Emplois et salaires dans des marchés du travail en mutation rapide

Les marchés du travail ont subi de profondes transformations ces dernières décennies et se caractérisent notamment par le fait qu'aujourd'hui, la situation dans l'emploi et les salaires évoluent rapidement. Comme le souligne l'OIT, ces changements ont des implications pour la mesure des performances du marché du travail². De même, la nature dynamique du marché du travail a des implications pour la mesure de la qualité du travail et de l'emploi parce qu'elle influence le bien-être des travailleurs à travers une moindre stabilité de l'emploi et des revenus, qui peut être source de difficultés financières pour les ménages. Dans cette partie, on examine d'abord s'il existe une corrélation significative entre la situation des individus au regard de l'emploi (le fait d'être actif occupé, chômeur ou inactif) et leur bien-être subjectif. On s'intéresse ensuite à certaines caractéristiques de l'instabilité de l'emploi et à la précarité économique liée au travail.

Comment le travail influence-t-il le bien-être ?

Pour avoir un emploi de bonne qualité, il faut d'abord avoir un emploi. Même si elle n'est pas directement liée à la qualité de l'emploi à proprement parler, la situation au regard de l'emploi joue un rôle important dans la satisfaction à l'égard de l'existence et constitue donc un élément fondamental du cadre de mesure du bien-être défini par l'OCDE. De plus en plus de données montrent que pour les personnes qui veulent travailler, ne pas avoir d'emploi est une cause importante de faiblesse du bien-être subjectif (voir par

exemple Clark, 2010 ; Latif, 2010 ; Dolan et al., 2008 ; McKee-Ryan et al., 2005 ; Blanchflower et Oswald, 2002 ; Theodossiou, 1998). À cet égard, il est fondamental, pour comprendre les conséquences du non-emploi sur le bien-être subjectif, de savoir si l'exercice ou non d'une activité rémunérée résulte d'un choix des individus concernés.

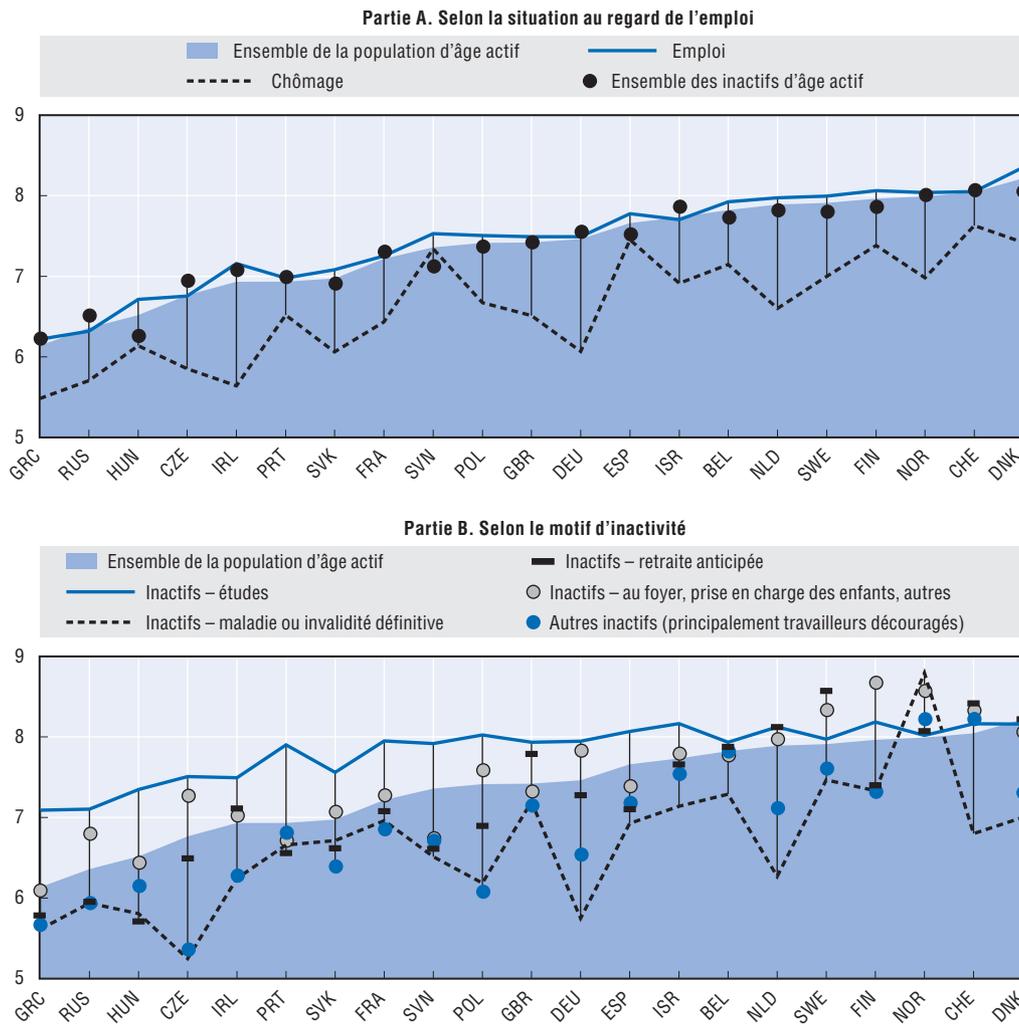
L'Enquête sociale européenne montre que les personnes interrogées expriment une satisfaction à l'égard de l'existence très variable selon qu'elles exercent une activité rémunérée, sont au chômage ou ne travaillent pas mais ne recherchent pas d'emploi (personnes inactives) :

- Le non-emploi n'a pas la même incidence sur les inactifs que sur les chômeurs (graphique 5.1, partie A). Comme on pouvait s'y attendre, dans la quasi-totalité des pays européens, les travailleurs au chômage sont moins satisfaits de leur existence que les actifs occupés. Le lien entre non-emploi et faible niveau de bien-être subjectif est plus direct dans le cas des chômeurs, puisqu'ils sont à la fois disponibles pour travailler et en recherche active d'emploi ; il est donc logique que ne pas trouver d'emploi les conduise à porter un regard plus négatif sur leur existence. En revanche, les inactifs – qui, par définition, ne sont pas disponibles pour occuper un emploi ou n'en recherchent pas, voire ne sont ni disponibles ni en recherche d'emploi – ont fort bien pu choisir délibérément de ne pas travailler. En pareil cas, il n'est pas surprenant que, comme le confirme l'enquête, le non-emploi influence peu leur bien-être subjectif.
- La notion d'inactivité recouvre cependant une grande diversité de situations, et la satisfaction à l'égard de l'existence exprimée par les inactifs varie grandement en fonction de la cause de leur inactivité (graphique 5.1, partie B). Cette cause peut, en elle-même, jouer un rôle important dans le bien-être subjectif. Fort logiquement, dans la majorité des pays, ce sont les personnes inactives à la suite d'une maladie ou d'une invalidité définitive qui se déclarent les moins satisfaites de leur existence. De nombreuses études montrent que les personnes invalides sont doublement pénalisées : en effet, alors qu'elles sont nombreuses à vouloir travailler et à pouvoir le faire, dans beaucoup de pays, elles se heurtent à d'importantes barrières à l'emploi (OCDE, 2012). La satisfaction à l'égard de l'existence est également relativement faible parmi les personnes en retraite anticipée et les travailleurs découragés, qui sont disponibles pour travailler et souhaiteraient travailler mais ne recherchent pas d'emploi parce qu'ils sont convaincus que, pour diverses raisons, il n'en existe pas pour eux. Il est permis d'en déduire que pour ces deux catégories de la population, l'inactivité résulte, non pas d'un choix délibéré, mais d'une conjoncture économique difficile ou de caractéristiques personnelles pénalisantes – le manque de compétences adaptées par exemple –, qui font que ces personnes n'ont pas leur place sur le marché du travail. *A contrario*, dans la majorité des pays, les personnes qui suivent des études, qui, selon toute vraisemblance, ont fait le choix de ne pas travailler pour pouvoir étudier, expriment une grande satisfaction à l'égard de l'existence.

Cette analyse descriptive ne permet pas d'établir de lien de causalité entre le bien-être subjectif des individus et leur situation au regard de l'emploi au moment où ils sont interrogés. Néanmoins, de nombreuses études montrent que le chômage réduit réellement l'impression de bien-être (Winkelmann et Winkelmann, 1998 ; Clark, Lucas et al., 2004). En outre, les éléments présentés *supra* démontrent que les inactifs forment un groupe très hétérogène en termes de motifs de l'inactivité et d'effets de cette inactivité sur le bien-être subjectif. En réalité, bon nombre de travailleurs se trouvent dans une situation

Graphique 5.1. Satisfaction à l'égard de l'existence et situation au regard de l'emploi

Indice de bonheur, échelle 0-10, 2010



Note : L'indice du bonheur correspond à la moyenne pondérée des réponses individuelles à la question suivante : « Tout bien considéré, dans quelle mesure diriez-vous que vous êtes heureux ? » Les réponses sont exprimées sur une échelle graduée de zéro (« extrêmement malheureux ») à dix (« extrêmement heureux »).

Source : ESS (2010), Enquête sociale européenne, 5^e vague.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933150117>

intermédiaire, soit parce qu'ils sont à mi-chemin entre inactivité et chômage – c'est le cas des personnes qui ont un « lien marginal avec le marché du travail », comme les travailleurs découragés –, soit parce qu'ils sont à mi-chemin entre chômage et emploi – c'est le cas des personnes sous-employées, qui ne travaillent que quelques heures ou quelques jours par semaine ou ont un emploi saisonnier alors qu'elles souhaiteraient travailler à plein temps. Avoir un lien marginal avec le marché du travail peut avoir, sur le bien-être subjectif, des conséquences sensiblement différentes de celles observées en cas de chômage ou d'inactivité choisie. De même, le sous-emploi peut avoir des effets spécifiques sur le bien-être subjectif, différents de ceux observés chez les personnes qui travaillent à plein temps ou sont au chômage total. L'existence de ces situations intermédiaires conduit à se demander si les indicateurs larges de l'état du marché du

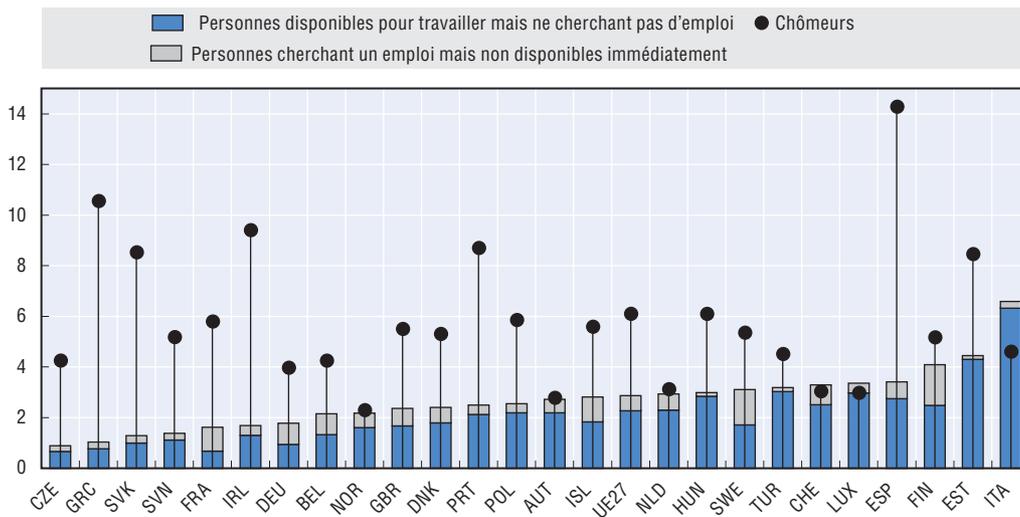
travail, comme les taux de chômage et d'emploi, sont suffisants pour décrire les liens entre bien-être subjectif et situation au regard de l'emploi. Cette interrogation rappelle un débat qui a cours depuis longtemps parmi les économistes du travail et les responsables de l'action publique au sujet des limites liées à l'utilisation d'un indicateur unique, en l'occurrence le taux de chômage, pour mesurer les ressources de main-d'œuvre inutilisées. En réalité, le sous-emploi et l'éloignement du marché du travail fournissent des indications sur les besoins de travail non satisfaits autres que ceux de la population au chômage.

Alors que beaucoup de pays de l'OCDE disposent d'indicateurs qui se prêtent à des comparaisons internationales pour mesurer le sous-emploi – généralement évalué d'après le taux de temps partiel subi (pourcentage de personnes travaillant à temps partiel qui souhaiteraient travailler plus ou à plein temps) –, il n'existe pas d'indicateurs de ce type pour mesurer le pourcentage de personnes inactives ayant un lien marginal avec le marché du travail. Les outils de mesure de ce concept n'existent qu'en Europe, où Eurostat a défini, parmi une série d'indicateurs destinés à compléter le taux de chômage, un indicateur de la « population active supplémentaire potentielle », qui porte sur les personnes exclues du marché du travail mais n'ayant pas rompu tout lien avec ce dernier (de la Fuente, 2011a et 2011b). Ces personnes ne satisfont pas à l'ensemble des critères retenus par l'OIT pour définir le chômage et ne sont par conséquent pas comptabilisées parmi les chômeurs, avec lesquels elles ont cependant des caractéristiques communes. La « population active supplémentaire potentielle » au sens d'Eurostat regroupe deux catégories d'inactifs : les personnes qui recherchent un emploi mais ne sont pas immédiatement disponibles et celles qui sont disponibles pour travailler mais ne recherchent pas d'emploi. Cette deuxième catégorie englobe, entre autres, les travailleurs découragés et les personnes qui ne recherchent pas d'emploi parce qu'elles en sont empêchées par leur situation personnelle ou familiale. Comme le montre le graphique 5.2, ces deux catégories d'inactifs représentent une part non négligeable de la population âgée de 15 à 74 ans, dont elles constituent 3 % en moyenne dans l'UE27 tandis que les chômeurs en représentent 6 %. Dans certains pays, comme la Norvège, l'Autriche, les Pays-Bas, la Suisse, le Luxembourg et l'Italie, la part de la population constituée de personnes qui ont un lien marginal avec le marché du travail est égale, voire supérieure, à la proportion de chômeurs.

La notion de lien marginal avec le marché du travail revêt un intérêt particulier du point de vue du bien-être : elle renvoie en effet aux personnes qui ont une probabilité plus forte que les autres inactifs d'être peu satisfaites de leur existence parce qu'elles ne travaillent pas, puisqu'elles expriment une volonté de travailler (soit en recherchant un emploi ou en se disant disponibles pour travailler). Beaucoup de pays de l'OCDE non européens évaluent eux aussi la taille de ce groupe dans le cadre de leurs enquêtes sur la population active et publient des indicateurs supplémentaires des ressources de main-d'œuvre inutilisées, mais les définitions employées sont très diverses. Par exemple, aux États-Unis, le Bureau of Labor Statistics retient une définition plus restrictive de la notion de lien marginal avec le marché du travail : entretiennent un lien marginal avec le marché du travail les personnes qui ont recherché un emploi au cours des 12 mois précédents et sont disponibles pour travailler durant la semaine de référence mais n'ont pas recherché d'emploi au cours des 4 semaines précédant la semaine de référence (Haugen, 2009). Ailleurs, par exemple au Canada, en Israël et au Japon, l'accent est mis sur les travailleurs découragés, qui aimeraient travailler et sont disponibles mais qui ne recherchent pas d'emploi parce qu'ils sont convaincus, pour diverses raisons, qu'il n'y a pas de poste pour eux. Il reste donc du chemin à parcourir pour s'entendre sur une définition harmonisée à

Graphique 5.2. Personnes ayant un lien marginal avec le marché du travail, Europe

Pourcentage de la population âgée de 15 à 74 ans, 2011



Note : Les personnes qui ont un lien marginal avec le marché du travail regroupent les personnes qui ne sont pas immédiatement disponibles mais qui recherchent activement un emploi et celles qui sont disponibles mais ne recherchent pas d'emploi.

Source : Eurostat, base de données *Emploi et chômage* (enquête sur les forces de travail).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933150126>

l'échelle internationale de ce qu'est une « personne ayant un lien marginal avec le marché de l'emploi ». Cette question est à l'ordre du jour de la prochaine Conférence internationale des statisticiens du travail (prévue fin 2013). Dans cette perspective, l'OIT travaille à une définition de la notion de personne ayant un lien marginal avec le marché du travail et a formulé à cet égard une proposition globalement conforme à la définition de la « population active supplémentaire potentielle » employée par Eurostat (OIT, 2013).

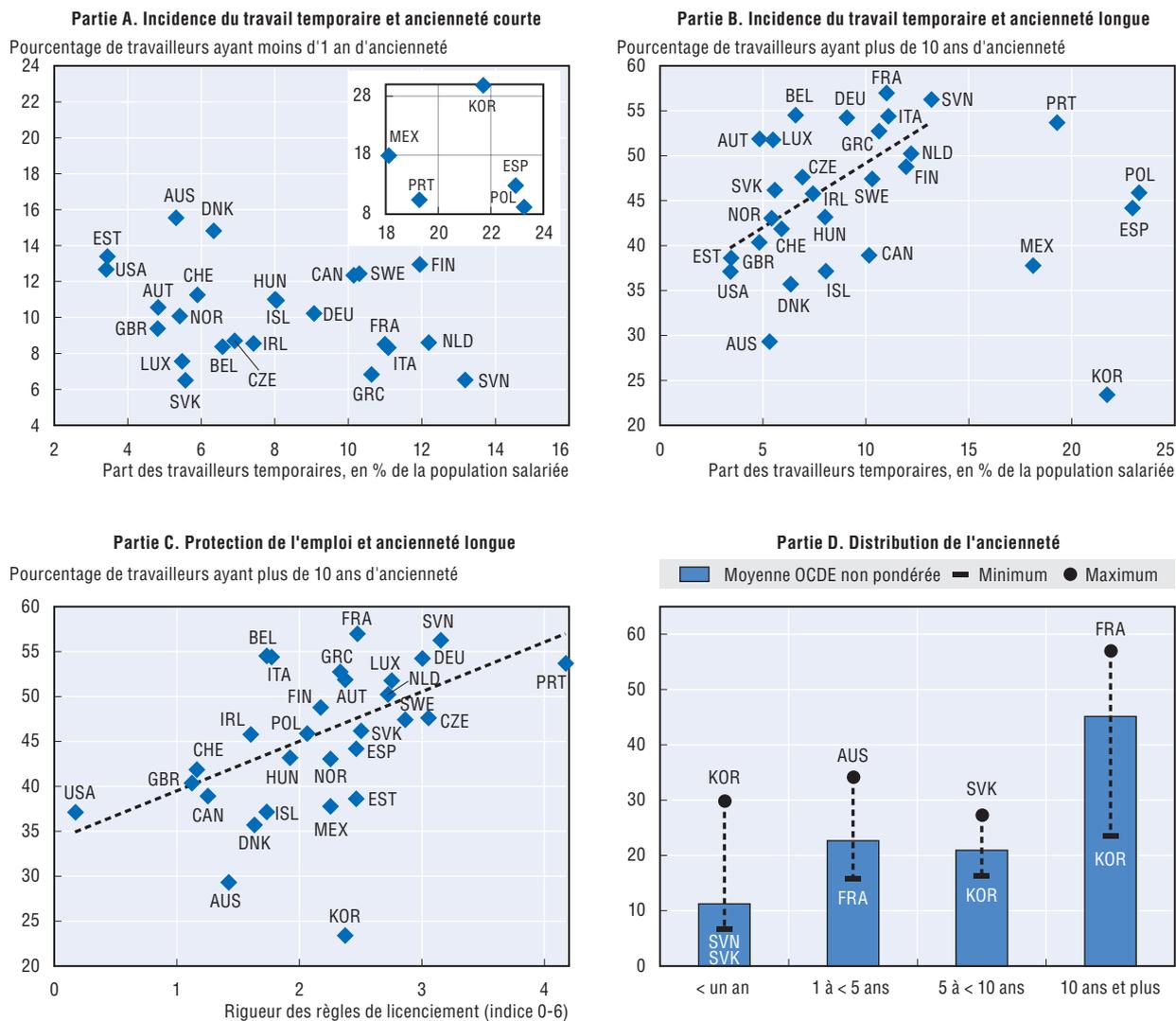
Sécurité de l'emploi

Les marchés du travail contemporains se caractérisent par un mouvement continu de redéploiement de la main-d'œuvre et autres ressources productives entre entreprises et entre secteurs. S'il constitue un moteur de croissance économique, ce processus de « destruction créatrice » peut cependant être préjudiciable au bien-être parce qu'il diminue le sentiment de sécurité de l'emploi. En général, les cadres de mesure de la qualité de l'emploi retiennent deux indicateurs indirects de l'insécurité de l'emploi : la proportion de travailleurs qui ont une faible ancienneté et l'incidence du travail temporaire. Chacun de ces deux indicateurs présente des avantages et des inconvénients. De surcroît, comme le montre le graphique 5.3 (partie A), leur corrélation inter-pays est faible, ce qui laisse penser qu'ils ne rendent pas compte des mêmes aspects de la sécurité de l'emploi.

En théorie, travail temporaire et insécurité de l'emploi sont étroitement liés : par définition, les contrats à durée déterminée ne garantissent pas la poursuite de la relation de travail au-delà du terme du contrat. Toutefois, les règles qui régissent le recours au travail temporaire (relatives, par exemple, aux types d'emplois qu'il est possible de pourvoir par des salariés en contrat à durée déterminée et à la durée de ces contrats) sont très différentes selon les pays, si bien que l'emploi temporaire est associé à des degrés de précarité qui varient selon les pays (Venn, 2009 ; OCDE, 2013). De surcroît, il est également

Graphique 5.3. Travail temporaire et ancienneté dans l'emploi

Emploi salarié, 2011



Note : Les indicateurs relatifs à l'ancienneté dans l'emploi sont calculés pour la population salariée âgée de 30 à 64 ans. Aucune donnée n'est disponible pour le Chili, Israël, le Japon, la Nouvelle-Zélande et la Turquie. L'indicateur relatif au travail temporaire est calculé pour la population salariée de 25 à 64 ans. Les données se rapportent à 2005 pour l'Australie, 2004 pour le Mexique et 2005 pour les États-Unis. Dans la partie B, la corrélation inter pays entre l'incidence du travail temporaire et le pourcentage de salariés ayant une longue ancienneté est de 0.55 lorsque la Corée, le Mexique, la Pologne, le Portugal et l'Espagne sont exclus et de 0.01 dans le cas contraire.

Dans la partie C, la corrélation inter pays entre le pourcentage de salariés ayant une ancienneté longue et l'indice de protection de l'emploi s'établit à 0.60 lorsque la Corée est exclue et à 0.49 dans le cas contraire. Pour une description complète des indicateurs de la protection de l'emploi définis par l'OCDE, voir OCDE (2013), « Protéger l'emploi, renforcer la flexibilité : un nouveau regard sur la législation sur la protection de l'emploi », *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2013*.

Source : OCDE (2013), *Statistiques de l'OCDE sur l'emploi et le marché du travail*, <http://dx.doi.org/10.1787/lfs-data-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933150139>

permis d'avancer que l'incidence du travail temporaire est avant tout un indicateur du dualisme du marché du travail plutôt qu'un indicateur moyen de l'insécurité de l'emploi. En effet, le travail temporaire est généralement plus répandu dans les pays qui appliquent des règles restrictives en matière de licenciement des travailleurs réguliers parce qu'il permet aux entreprises de disposer d'un volant de régulation face aux fluctuations de la demande. Il peut en résulter une dualisation du marché du travail, phénomène qui se manifeste par

la coexistence d'une forte proportion de travailleurs temporaires et d'une proportion relativement forte de travailleurs justifiant d'une ancienneté très longue.

Au contraire, le travail temporaire est moins répandu dans les pays où la rigueur de la législation sur la protection de l'emploi est moindre, avec l'inconvénient cependant que les travailleurs réguliers sont confrontés à une plus forte insécurité de l'emploi parce qu'ils peuvent être licenciés facilement lorsque les entreprises réduisent leur activité. Le graphique 5.3 (partie B) montre que les pays qui affichent les pourcentages de travailleurs temporaires les plus faibles sont généralement aussi ceux où la proportion de travailleurs justifiant d'une longue ancienneté est la plus faible, et *vice versa*.

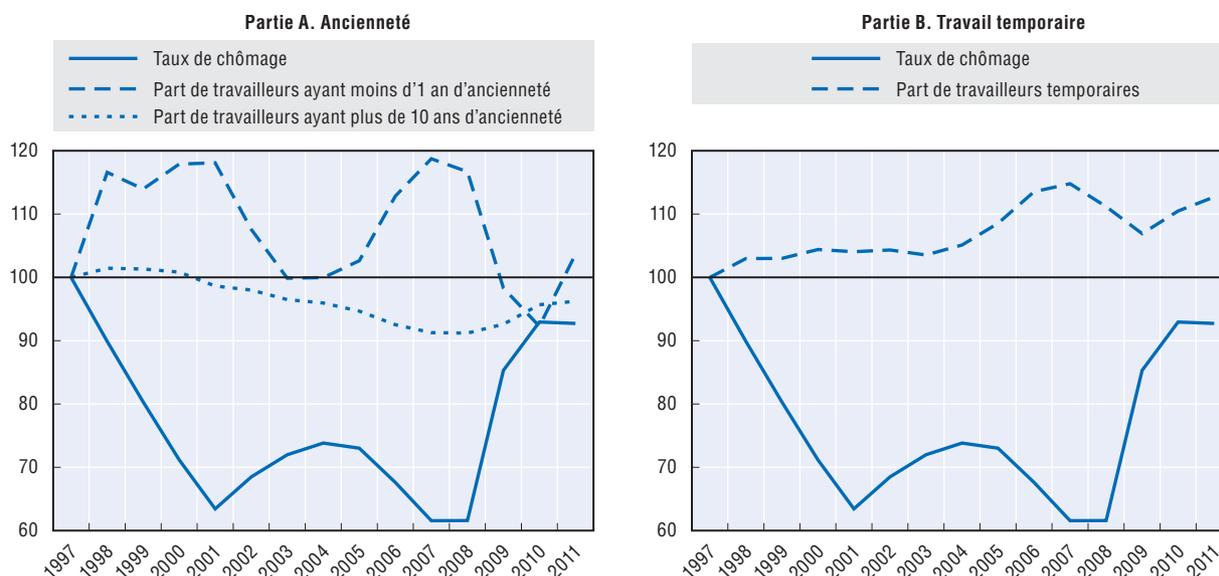
Les indicateurs relatifs à l'ancienneté présentent l'avantage de mesurer le temps depuis lequel les salariés travaillent pour leur employeur, indépendamment de la durée du contrat, ce qui, par exemple, permet de tenir compte du fait que des contrats à durée déterminée peuvent fort bien être renouvelés par le même employeur pendant une longue période. Néanmoins, ces indicateurs mesurent la stabilité dans l'emploi plus que la sécurité de l'emploi. La durée pendant laquelle un salarié travaille pour le même employeur peut être la résultante d'une décision de l'employeur ou d'un choix du salarié, et les démissions (départs à l'initiative du travailleur) représentent une forte proportion des cessations d'emploi (OCDE, 2009)³. Les salariés étant moins susceptibles de démissionner juste après avoir pris un nouveau poste, le pourcentage de travailleurs qui ont une ancienneté très courte (inférieure à un an) pourrait constituer un indicateur plus complet de l'insécurité de l'emploi que l'incidence du travail temporaire parce qu'il tient compte de la rotation des travailleurs *temporaires* et *réguliers*. De surcroît, bien que les cessations d'emploi volontaires concourent à expliquer la part de salariés justifiant d'une ancienneté très longue (supérieure à 10 ans), il existe une corrélation inter-pays significative entre ce pourcentage et la rigueur des règles nationales applicables en matière de licenciement (graphique 5.3, partie C) telle que mesurée par l'indice de la protection de l'emploi pour les travailleurs réguliers défini par l'OCDE (OCDE, 2013). L'existence de cette corrélation laisse penser que la proportion de travailleurs justifiant d'une ancienneté très longue pourrait constituer un bon indicateur indirect de la sécurité de l'emploi.

La stabilité dans l'emploi mesurée par les indicateurs relatifs à l'ancienneté est très variable d'un pays à l'autre (graphique 5.3, partie D). En moyenne dans la zone OCDE, 10 % des travailleurs de 30 à 64 ans ont moins d'un an d'ancienneté, cette proportion étant comprise entre 6 % en République slovaque et en Slovénie et 30 % en Corée. Les différences entre pays sont encore plus fortes lorsque l'on examine la proportion de travailleurs justifiant d'une ancienneté très longue, cette proportion, parmi les travailleurs de 30 à 64 ans, étant de 23 % seulement en Corée tandis qu'elle atteint 57 % en France, pour une moyenne de l'OCDE égale à 46 %. Considérées ensemble, l'incidence du travail temporaire ou la proportion de salariés ayant une courte ancienneté et la relation entre la rigueur de la protection de l'emploi et la proportion de salariés qui justifient d'une longue ancienneté (graphique 5.3, parties A et C) laissent penser que la dualisation du marché du travail à l'œuvre dans des pays comme l'Espagne, le Portugal et la Pologne va de pair avec une insécurité de l'emploi moyenne voire inférieure à la moyenne. Le Portugal constitue un exemple particulièrement pertinent car la forte protection de l'emploi, telle que mesurée par l'OCDE, se traduit à la fois par une incidence du travail temporaire supérieure à la moyenne, et par un pourcentage élevé de salariés justifiant d'une ancienneté très longue.

Reste à savoir, et il s'agit là d'un autre aspect important, dans quelle mesure ces divers indicateurs peuvent être employés pour évaluer l'évolution dans le temps de la sécurité de l'emploi. De ce point de vue, la proportion de travailleurs qui justifient d'une ancienneté très courte présente le gros inconvénient d'être extrêmement sensible au cycle économique (parce qu'elle reflète, non seulement les redéploiements de main-d'œuvre entre emplois existants, mais aussi la création nette d'emplois). De ce fait, l'évolution dans le temps du pourcentage de travailleurs qui ont une courte ancienneté reflète bien davantage les fluctuations de la conjoncture économique que l'évolution de l'insécurité de l'emploi (graphique 5.4, partie A). En moyenne dans les 14 pays de l'OCDE pour lesquels des données longitudinales sont disponibles, ce pourcentage a connu une baisse spectaculaire ces dernières années, perdant 26 % entre 2007 et 2010. Cette diminution ne doit cependant en aucun cas être interprétée comme le signe que la qualité de l'emploi s'est améliorée dans le sillage de la crise, et résulte plutôt d'un ralentissement de la création d'emplois et d'une augmentation des destructions d'emplois – lorsque de nombreux travailleurs sont exposés à un risque de perte d'emploi, ce sont souvent ceux qui ont peu d'ancienneté, notamment ceux recrutés dans le cadre de contrats à durée déterminée, qui sont licenciés les premiers. Schématiquement, l'insécurité de l'emploi dépend à la fois de facteurs conjoncturels et de facteurs structurels, et il importe de distinguer l'influence des uns de l'influence des autres avant de tirer des conclusions au sujet de l'évolution dans le temps de la qualité de l'emploi.

Graphique 5.4. **Ancienneté, travail temporaire et cycle économique**

Moyenne non pondérée pour 14 pays de l'OCDE, 1997 = 100



Note : La moyenne non pondérée a été calculée en tenant compte de la Belgique, du Canada, du Danemark, de la Finlande, de la France, de l'Allemagne, de l'Irlande, de l'Italie, des Pays-Bas, de la Norvège, du Portugal, de l'Espagne, de la Suède et du Royaume-Uni.

Source : OCDE (2013), *Statistiques de l'OCDE sur l'emploi et le marché du travail*, <http://dx.doi.org/10.1787/lfs-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933150145>

Comparativement, la proportion de travailleurs ayant une ancienneté très longue et l'incidence du travail temporaire sont beaucoup moins sensibles au cycle (graphique 5.4). Ainsi, la proportion de travailleurs justifiant d'une ancienneté très longue n'a progressé que de 4 % en moyenne entre 2007 et 2010 et l'incidence du travail temporaire a reculé dans

les mêmes proportions. De surcroît, sur une longue période, l'évolution de ces deux indicateurs va dans le sens d'une érosion du modèle de « l'emploi à vie », qui constituait autrefois le modèle dominant dans la plupart des pays de l'OCDE. Si l'on fait abstraction des fluctuations de courte durée, on observe, dans certains pays de l'OCDE, une diminution tendancielle de la proportion de travailleurs justifiant d'une ancienneté très longue au cours de la période 1997-2007, ainsi qu'une augmentation comparable de l'incidence du travail temporaire.

Pour résumer, il n'existe pas, pour mesurer l'insécurité de l'emploi, un seul indicateur susceptible de permettre des comparaisons entre pays et dans le temps. Faute de mieux, il pourrait être envisagé d'inclure dans le cadre de mesure du bien-être défini par l'OCDE, comme indicateur supplémentaire de la sécurité de l'emploi, la proportion de travailleurs justifiant d'une ancienneté très longue. Conjugué à l'incidence du travail temporaire, cet indicateur permettrait en particulier d'obtenir une image plus exacte de l'insécurité de l'emploi dans des pays tels que l'Espagne, le Portugal et la Pologne, où une majorité de travailleurs bénéficient d'une forte protection tandis que de nombreux autres travaillent dans le cadre de contrats temporaires. Les comparaisons entre pays et dans le temps de l'évolution de la sécurité de l'emploi en seraient facilitées, puisque la proportion de travailleurs justifiant d'une longue ancienneté est peu sensible aux fluctuations du cycle économique.

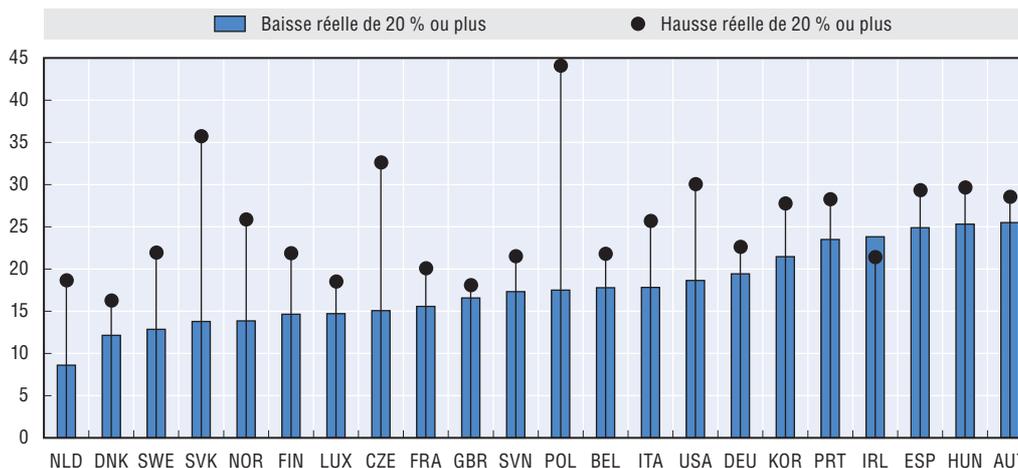
Salaire et sécurité économique

Le salaire et la question de savoir dans quelle mesure un salarié gagne correctement sa vie grâce à son travail, constituent une autre dimension importante de la qualité de l'emploi. Le cadre d'évaluation du bien-être défini par l'OCDE mesure cette dimension au moyen d'un indicateur global du revenu du travail, à savoir le salaire annuel brut moyen des travailleurs à plein temps. Toutefois, la plus ou moins grande variabilité des salaires dans le temps due à la nature dynamique du marché du travail joue également un rôle important dans le bien-être.

Chaque année, beaucoup de travailleurs voient leur revenu annuel brut fluctuer de manière non négligeable en raison de variations de leur temps de travail, de mouvements d'entrée et de sortie de l'emploi et de modifications de leur rémunération (OCDE, 2011). L'instabilité des salaires diffère cependant beaucoup selon les pays (graphique 5.5). Au milieu des années 2000, c'est en Autriche, en Hongrie, en Corée, au Portugal et en Espagne, pays où les fortes hausses comme les fortes baisses de salaire étaient fréquentes, qu'elle était la plus forte. Dans ces pays, plus d'un salarié de 25 à 59 ans sur quatre voyait son salaire brut augmenter de 20 % ou plus d'une année sur l'autre tandis que plus d'un salarié sur cinq voyait son salaire brut diminuer de 20 % ou plus. Si l'on exclut la République tchèque, la République slovaque et la Pologne, qui ont vu leur PIB croître de plus de 6 % par an au cours de la période examinée, il existe une forte symétrie entre les hausses et les baisses de salaire : dans les pays où une forte proportion de salariés ont vu leur salaire augmenter, la proportion de salariés dont la rémunération a diminué est, en général, forte également.

Les épisodes de chômage jouent indéniablement un rôle important dans les pertes de revenu (Venn, 2011). Comme les travailleurs éprouvent souvent des difficultés à prévoir les variations de leur salaire et à évaluer si elles sont temporaires ou définitives, une forte baisse du revenu d'activité individuel peut être associée à une augmentation du risque de difficultés financières et de pauvreté. Par conséquent, il est possible que lorsqu'une forte

Graphique 5.5. Instabilité des salaires d'une année sur l'autre
Proportion de travailleurs dont le salaire brut a fortement évolué d'une année sur l'autre, travailleurs salariés âgés de 25 à 59 ans, milieu des années 2000



Note : Les estimations se rapportent aux travailleurs de 25 à 59 ans, ce qui permet de réduire l'impact de l'entrée de jeunes sur le marché du travail et du départ en retraite de travailleurs âgés. Les données se rapportent à 2004-07 pour tous les pays sauf l'Italie et le Portugal (2006-07), la France (2005-06), le Danemark (2004-05) et les États-Unis (1995-96). La corrélation inter-pays entre l'incidence de fortes augmentations des salaires et l'incidence de fortes baisses des salaires s'établit à 0.72 lorsqu'on exclut la République tchèque, la République slovaque et la Pologne (0.31 dans le cas contraire).

Source : OCDE (2011), « La volatilité des gains : causes et conséquences », *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2011*, http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2011-5-fr.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933150157>

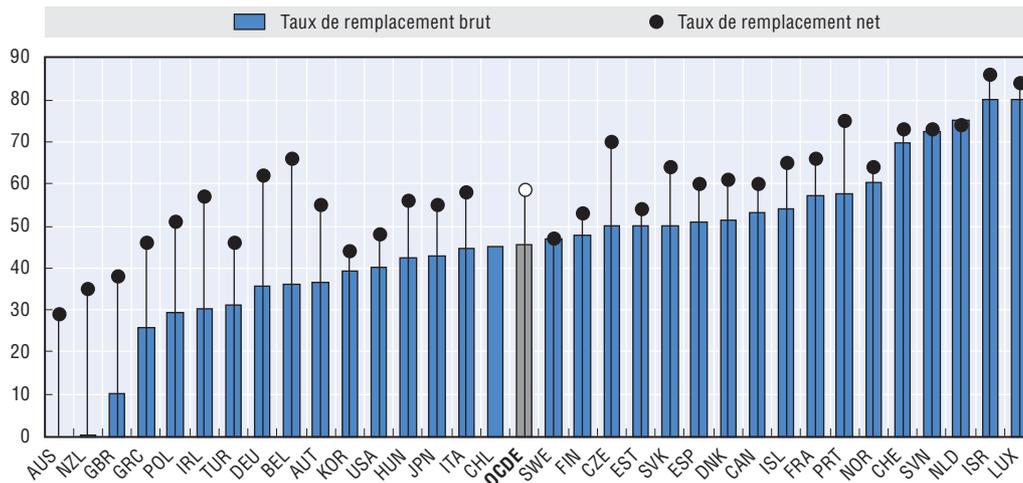
incertitude règne sur le marché du travail, le revenu courant ne rend pas fidèlement compte de l'avantage financier que procure le travail, les travailleurs étant alors autant préoccupés par leur avenir que par leur situation matérielle du moment. Par ailleurs, les perspectives de revenu des travailleurs dépendent également des divers types de prestations auxquelles ils ouvrent droit s'ils subissent une perte importante de salaire. Les systèmes d'assurance chômage en particulier offrent aux ménages un coussin de sécurité en cas de diminution temporaire de leur revenu d'activité. Par conséquent, il y a lieu de considérer que les indemnités de chômage constituent un aspect de la qualité de l'emploi tout au long de la vie active. Par exemple, Clark et Postel-Vinay (2009) montrent que les travailleurs sont plus confiants concernant leur situation professionnelle dans les pays où le système d'aide financière aux chômeurs est plus développé.

En moyenne dans les 33 pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles, les indemnités d'assurance chômage représentent, au début de l'épisode de chômage, 47 % du salaire antérieur (graphique 5.6). Le taux de remplacement brut varie cependant grandement d'un pays à l'autre, puisqu'il est compris entre plus de 70 % en Suisse, en Slovaquie, aux Pays-Bas, en Israël et au Luxembourg et moins de 30 % au Royaume-Uni, en Grèce, en Pologne, en Australie et en Nouvelle-Zélande. À noter cependant que le taux de remplacement brut ne tient pas compte de l'effet, sur le revenu disponible, de divers types de prélèvements et du versement d'autres prestations. Par conséquent, les différences entre pays ont principalement deux causes :

- La première a trait à la générosité des systèmes nationaux d'assurance chômage, qui n'est que partiellement mesurée par le montant des indemnités versées. Il faudrait disposer, pour avoir une image plus complète de cette générosité dans les différents

Graphique 5.6. Prestations d'assurance chômage

Début de l'épisode de chômage, personne seule sans enfant, dont le salaire antérieur était égal au salaire moyen, 2011



Note : Le taux de remplacement brut exprime les indemnités de chômage brutes perçues pendant la période de chômage en pourcentage du salaire brut antérieur. Le taux de remplacement net, qui tient compte du système de prélèvements et de prestations, correspond au pourcentage du revenu d'activité conservé par un individu lorsqu'il est au chômage. Le taux de remplacement net est calculé à partir du revenu net du ménage, qui tient compte des prestations en espèces reçues et des impôts et cotisations sociales versés par le ménage. Il exprime le revenu net perçu par le ménage pendant l'épisode de chômage en pourcentage du revenu net du ménage lorsqu'il travaillait.
Source : OCDE (2012), « Impôts et prestations », Statistiques de l'OCDE sur les dépenses sociales, <http://dx.doi.org/10.1787/data-00201-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933150166>

pays, de données comparables sur les taux de couverture (proportion de bénéficiaires d'indemnités de chômage au sein de la population remplissant les conditions requises pour en bénéficier). Or, ces données ne sont pour l'heure pas disponibles⁴.

- La deuxième tient à place relative, dans l'indemnisation des chômeurs, de l'assurance chômage et de l'assistance chômage (qui sert des prestations dont le montant dépend des revenus ou du patrimoine du ménage). Par exemple, en Australie et en Nouvelle-Zélande, il n'existe pas d'assurance chômage parce que l'indemnisation des chômeurs relève uniquement de l'assistance chômage.

Pour qu'un salarié puisse être indemnisé en cas de perte de son emploi, il faut et il suffit qu'il ait travaillé pendant un certain temps. Cette condition d'ouverture des droits crée un lien fort entre indemnités de chômage et qualité de l'emploi. Toutefois, en termes de protection sociale, d'autres éléments que les indemnités de chômage perçues entrent en ligne de compte : les impôts, les prestations d'aide sociale, les prestations familiales et les allocations logement, par exemple, sont pris en compte dans le calcul du taux de remplacement net, qui mesure la part du revenu disponible que conserve le ménage en cas de perte d'emploi (pour de plus amples informations, voir www.oecd.org/els/social/workincentives). Ces autres éléments ne sont certes pas directement liés à la qualité de l'emploi, mais jouent un rôle essentiel dans l'évaluation de l'effet net de la perte d'emploi sur le revenu disponible du ménage⁵. En somme, le taux de remplacement net donne des informations utiles sur le niveau global de la protection sociale garantie en cas de perte d'emploi, tandis que le taux de remplacement brut renseigne sur les droits spécifiques auxquels peuvent prétendre les travailleurs au titre de leur travail. À noter que les écarts

de taux de remplacement net entre pays sont moins grands que les écarts de taux de remplacement brut (graphique 5.6).

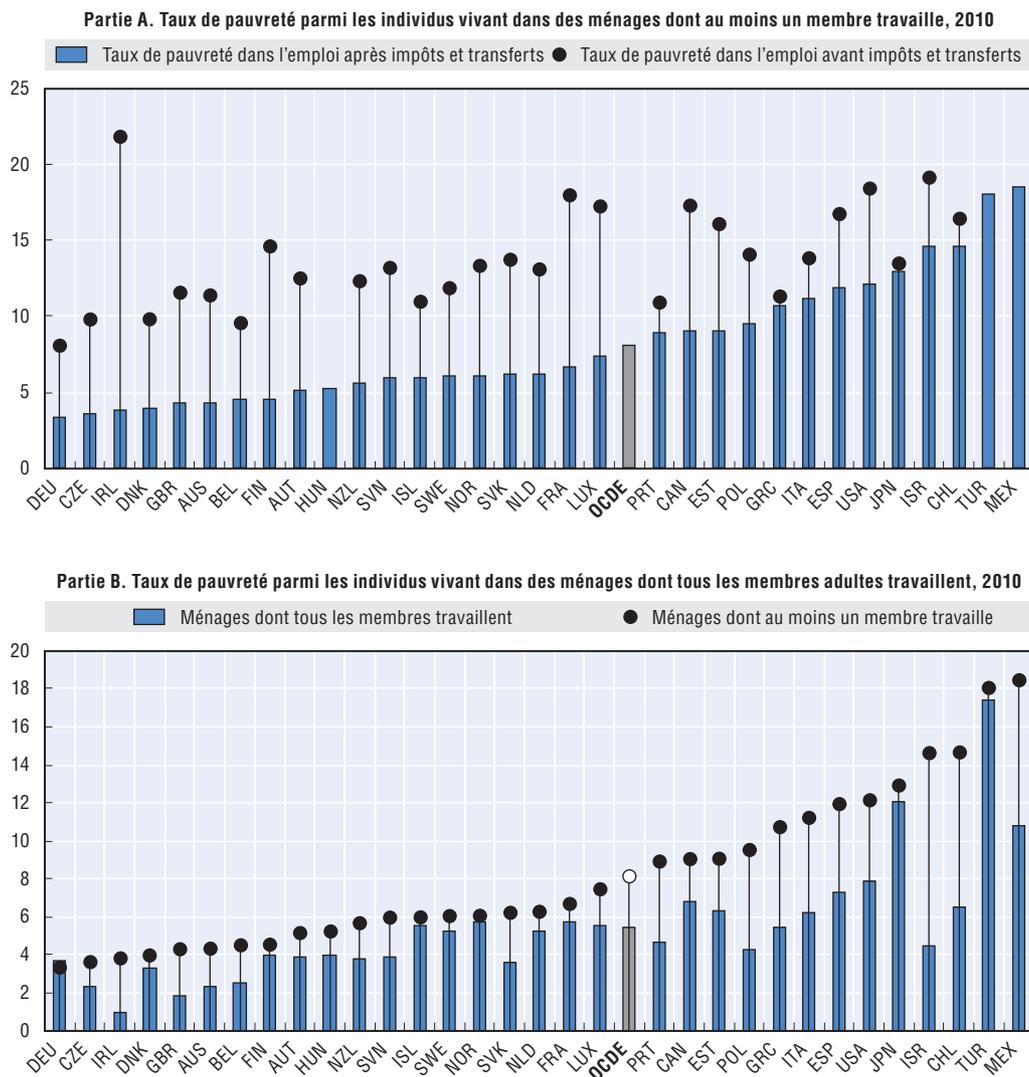
Pauvreté dans l'emploi

Les systèmes de sécurité sociale des pays de l'OCDE ont vocation, non seulement à offrir aux ménages une sécurité en cas de baisse temporaire de leur revenu d'activité, mais aussi à offrir une garantie de ressources aux catégories vulnérables qui ont des difficultés à s'intégrer pleinement sur le marché du travail et alternent périodes d'emploi, de chômage et d'inactivité, venant souvent grossir les rangs des travailleurs pauvres (OCDE, 2009). La pauvreté dans l'emploi recouvrant différentes formes d'emploi précaire (faible temps de travail, travail exercé à plein temps en contrepartie d'un salaire horaire faible, passages fréquents d'un emploi peu rémunéré au chômage), le taux de pauvreté dans l'emploi renseigne sur la qualité de l'emploi.

Les systèmes de protection sociale réduisent certes considérablement le risque de pauvreté dans l'emploi, mais ne résolvent pas tous les problèmes. En moyenne dans la zone OCDE, 8 % des personnes qui vivent au sein d'un ménage actif (c'est-à-dire dont au moins un membre travaille) étaient pauvres en 2009, et cette proportion aurait atteint 14 % en l'absence de transferts sociaux (graphique 5.7, partie A). La pauvreté est mesurée d'après le niveau de vie habituel dans chaque pays, à savoir que les ménages dont le revenu disponible (par unité de consommation) est inférieur à 50 % du revenu disponible national médian sont classés parmi les pauvres. Le taux de pauvreté dans l'emploi varie sensiblement d'un pays à l'autre, puisqu'il est compris entre 5 % ou moins en Irlande, en République tchèque, au Royaume-Uni, au Danemark, en Finlande, en Allemagne, en Australie et en Autriche et 12 % ou plus en Grèce, en Espagne, aux États-Unis, au Japon, en Suisse, en Israël, en Turquie et au Mexique.

Toutefois, ces taux de pauvreté dans l'emploi ne renseignent pas seulement sur la qualité de l'emploi. Comme ils sont calculés en fonction du revenu des ménages et non du revenu individuel, ils ne reflètent pas seulement les situations dans lesquelles le fait d'avoir un emploi ne permet pas de gagner correctement sa vie, puisqu'ils dépendent également de la proportion de ménages comptant un membre au chômage (ou inactif). De ce fait, la proportion de pauvres parmi les personnes vivant dans un ménage dont tous les membres travaillent pourrait constituer un meilleur indicateur du lien entre qualité de l'emploi et pauvreté. Dans la majorité des pays, cette proportion est nettement inférieure au taux de pauvreté parmi l'ensemble des ménages actifs (en d'autres termes au taux total de pauvreté dans l'emploi), s'établissant à 5.4 % (à comparer à 8.1 %) en moyenne au sein de la zone OCDE. On observe en particulier que plus le taux total de pauvreté dans l'emploi est élevé, plus la différence entre les deux indicateurs est grande (graphique 5.7, partie B). Par conséquent, le taux de pauvreté dans l'emploi plus élevé observé en Israël, au Chili et au Mexique, par exemple, s'explique, dans une large mesure, par le fait qu'un membre adulte du ménage ne travaille pas.

Plusieurs raisons justifient l'inclusion du taux de pauvreté dans l'emploi dans le cadre d'évaluation du bien-être défini par l'OCDE. D'un point de vue conceptuel, la pauvreté dans l'emploi est un aspect fondamental de la qualité de l'emploi, ce dernier étant censé garantir un niveau de vie suffisant aux travailleurs et à leur famille. La lutte contre la pauvreté constitue d'ailleurs une priorité de l'action publique dans beaucoup de pays, *a fortiori* dans le contexte de crise actuel. D'un point de vue méthodologique, les indicateurs de pauvreté dans l'emploi définis par l'OCDE semblent conformes à la plupart des critères retenus pour sélectionner les indicateurs : ils présentent une validité apparente, couvrent

Graphique 5.7. **Pauvreté dans l'emploi**

Note : Le taux de pauvreté dans l'emploi est égal au pourcentage d'individus qui vivent dans un ménage dont le chef est un adulte d'âge actif, dont au moins un membre travaille et dont le revenu disponible par unité de consommation est inférieur à 50 % du revenu médian national. Le taux de pauvreté dans l'emploi avant impôts et transferts est égal au pourcentage d'individus qui vivent dans un ménage dont le chef est un adulte d'âge actif, dont au moins un membre travaille et dont le revenu disponible équivalent avant impôts et transferts est inférieur à 50 % du revenu médian national. Les taux de pauvreté se rapportent à 2009 pour le Chili, la Hongrie, l'Irlande, le Japon, la Nouvelle-Zélande et la Turquie.

Source : OCDE (2013), « Distribution des revenus », *Statistiques de l'OCDE sur les prestations et questions sociales*, <http://dx.doi.org/10.1787/data-00654-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933150173>

la quasi-totalité des pays de l'OCDE, proviennent de sources officielles, se prêtent à des comparaisons entre pays et sont actualisés régulièrement. Ils feront l'objet d'une analyse plus approfondie dans le cadre d'un plus ample projet sur la qualité de l'emploi récemment lancé par l'OCDE pour évaluer la qualité de l'emploi et ses liens avec la situation du marché du travail et le bien-être.

Au-delà de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée : mesurer la qualité de vie au travail

Au sein du cadre d'évaluation du bien-être défini par l'OCDE, le lien entre vie professionnelle et vie privée est examiné à travers la dimension « équilibre vie professionnelle-vie privée », qui porte sur la possibilité qu'ont les individus de parvenir à un juste équilibre entre le temps qu'ils passent au travail et celui qu'ils consacrent à leur vie privée et familiale. Outre le manque de temps qu'il entraîne, le travail peut empiéter sur la vie privée de multiples manières. L'impact du travail sur la santé physique et mentale, en particulier, joue un rôle déterminant dans la capacité d'une personne à concilier travail et vie privée. Dans le cadre d'évaluation du bien-être défini par l'OCDE, l'exposition des travailleurs à des facteurs de risque pour la santé physique est mesurée par un indicateur couramment employé pour évaluer la sécurité au travail, à savoir le taux d'accidents du travail. En revanche, l'exposition à des facteurs de risque pour la santé mentale n'est pas prise en compte, alors que de nombreuses données montrent que l'état de santé mentale des travailleurs est un aspect important de la qualité de vie au travail (OCDE, 2012). Or, il n'existe actuellement aucun cadre de mesure susceptible de permettre des comparaisons entre pays de la qualité de vie au travail. La partie qui suit constitue une première tentative de combler cette lacune.

Trouver un juste équilibre entre les obligations qu'impose le travail et les possibilités qu'il offre

Les nombreuses études consacrées à la santé au travail ces trente dernières années montrent que l'organisation du travail et les relations professionnelles peuvent exercer une forte influence sur le bien-être et la santé mentale des travailleurs. Plusieurs théories ont été mises au point pour prédire les conséquences négatives du travail sur la santé mentale des travailleurs exposés à certains risques psychosociaux. L'un des principes fondamentaux sur lesquels elles reposent est que le stress constitue un aspect normal de l'existence tant que l'on parvient à le gérer, et qu'il en va de même du stress lié au travail. Par conséquent, du point de vue de la qualité de vie au travail, ce sont les mécanismes par lesquels le stress normal induit par le travail se transforme en « mauvais » stress, c'est-à-dire en un stress qui conduit à des troubles mentaux, qui importent.

Plusieurs modèles ont été mis au point pour déterminer quelles caractéristiques de l'emploi influencent le plus le bien-être et la santé mentale des travailleurs, mais les deux modèles qui font le plus autorité sont le modèle exigences-contrôle et celui du déséquilibre entre effort et récompense (Bakker et Demerouti, 2007 ; van Vegchel et al., 2005a ; van Vegchel, et al., 2005b). Le premier repose sur l'idée selon laquelle de fortes exigences professionnelles, par exemple une surcharge de travail ou le manque de temps, ont des effets négatifs sur la santé mentale lorsque les individus n'ont aucune latitude décisionnelle au sujet des tâches qu'ils effectuent (Kasarek, 1979). Le modèle du déséquilibre entre effort et récompense met davantage l'accent sur les récompenses reçues par le travailleur – le salaire, l'estime, les perspectives de promotion et la sécurité de l'emploi – que sur la structure décisionnelle (Siegrist, 1996). Il repose sur l'argument selon lequel les conditions de travail qui engendrent le plus de stress sont celles dans lesquelles la récompense n'est pas à la hauteur de l'effort fourni par le travailleur. Ces deux cadres théoriques sont étayés par de nombreuses études empiriques qui établissent un lien entre mauvaise organisation du travail et troubles mentaux (par exemple Stansfeld et Candy, 2006 ; van Vegchel et al., 2005a ; van der Doef et Maes, 1999).

Il y a peu de temps encore, le fait que le travail offre également des possibilités d'épanouissement personnel qui ont une incidence positive sur la santé mentale et le bien-être des individus suscitait moins d'intérêt. Cependant cet aspect a été pris en compte dans des modèles récemment mis au point dans le domaine de la santé au travail, dans lesquels a été introduit un éventail plus large de conditions de travail susceptibles d'être préjudiciables ou bénéfiques aux travailleurs sur le plan psychologique. Le modèle exigences-ressources en est un exemple (Bakker et Demerouti, 2007). Dans ce modèle, les « exigences professionnelles » recouvrent les aspects du travail qui demandent des efforts physiques et psychologiques soutenus, comme le fait d'accomplir des tâches physiquement pénibles, de devoir gérer une charge de travail lourde, d'être soumis à des contraintes de temps et à des exigences contradictoires, ou encore d'être confronté à une insécurité de l'emploi. À l'inverse, les « ressources » renvoient aux caractéristiques de l'emploi qui peuvent être source d'épanouissement personnel ou qui permettent d'atteindre des objectifs professionnels. Elles englobent l'autonomie et la récompense, mais aussi les possibilités d'apprentissage, le soutien des collègues et responsables hiérarchiques, le fait que les objectifs professionnels soient bien définis et le retour d'informations sur le travail réalisé. Le principe fondamental sur lequel repose ce modèle est que les ressources professionnelles peuvent entraîner un processus de motivation, tandis que les exigences professionnelles peuvent induire des problèmes de santé, en particulier lorsque les ressources professionnelles dont disposent les salariés ne sont pas suffisantes pour leur permettre de répondre à ces exigences. De plus en plus de travaux démontrent de manière convaincante l'existence de liens entre les exigences du travail et les problèmes de santé mentale liés au travail, ainsi qu'entre les ressources professionnelles et l'implication des travailleurs (voir, par exemple, Alarcon, 2011 ; Schaufeli, Bakker et van Rhenen, 2009 ; Mauno, Kinnunen et Ruokolainen, 2007 ; Demerouti, Bakker et Bulters, 2004 ; Hakonen et Schaufeli, 2012).

Comment l'environnement professionnel influence-t-il le bien-être ?

Cette partie présente divers indicateurs établis à partir de données issues de l'Enquête européenne sur les conditions de travail (EECT) et relatifs à l'environnement professionnel et aux résultats en terme de santé liés au travail. L'Enquête européenne sur les conditions de travail est un instrument relativement adapté parce qu'elle inclut de nombreuses questions portant sur ces deux aspects. Les indicateurs relatifs aux exigences professionnelles sont : i) la pression globale subie par le salarié du fait de son travail ; ii) l'existence de conflits entre les exigences professionnelles et les convictions ou comportements personnels (travail « émotionnellement exigeant ») ; iii) l'exposition à des facteurs de risque pour la santé physique sur le lieu de travail ; et iv) l'intimidation sur le lieu de travail. Les indicateurs relatifs aux ressources sont : i) l'autonomie professionnelle ; ii) les possibilités d'apprentissage offertes par le lieu de travail ; iii) le fait que les missions soient bien définies ; iv) de bonnes pratiques de gestion ; et v) le fait de pouvoir compter sur le soutien des collègues. Chacun des indicateurs appartenant à ces deux catégories est construit à partir des questions de l'EECT reproduite dans le tableau 5.2.

Deux indicateurs de l'état de santé autodéclaré sont également présentés. Le premier renseigne sur l'exposition à des facteurs de risque pour la santé physique sur le lieu de travail, mesurée par la proportion de travailleurs déclarant que leur travail nuit à leur santé. Le deuxième informe sur la santé mentale des individus, à partir de cinq propositions : se sentir joyeux, se sentir calme, se sentir actif, se réveiller frais et dispos et

avoir une vie pleinement satisfaisante (OCDE, 2012). L'Organisation mondiale de la santé (OMS) décrit la santé mentale comme « un état de bien-être dans lequel une personne peut se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et contribuer à la vie de sa collectivité ». Pour chaque individu, on a établi un indicateur unique de la santé mentale en calculant la moyenne des réponses à ces cinq propositions (étant entendu qu'une même échelle, graduée de 0 pour « constamment » à 5 pour « jamais », a été utilisée).

Le graphique 5.8 représente le lien entre ces deux indicateurs relatifs à la santé et les différentes composantes des exigences de l'emploi (partie A) et des ressources (partie B), prises séparément. Les principales conclusions qui s'en dégagent sont les suivantes :

- Pour chaque indicateur des exigences professionnelles, les travailleurs qui ont un emploi plus exigeant déclarent plus souvent être exposés à des facteurs de risque pour la santé sur le lieu de travail et sont généralement en moins bonne santé mentale que leurs homologues soumis à des exigences comparativement plus faibles (partie A). Les différences entre ces deux catégories de travailleurs sont importantes : quel que soit le type d'exigence considéré, entre 40 % et 50 % des travailleurs soumis à des exigences relativement grandes déclarent que leur travail nuit à leur santé, alors que cette proportion est comprise entre 20 % et 25 % parmi les autres travailleurs. Par comparaison, le lien entre exigences et état de santé mental est relativement faible, sauf dans le cas d'intimidation sur le lieu de travail.
- De même, un niveau de ressources professionnelles suffisant va de pair avec une moindre exposition à des facteurs de risque pour la santé liés au travail et avec une meilleure santé mentale, sauf dans le cas des possibilités d'apprentissage, qui ne sont pas – ou ne sont que faiblement – corrélées à ces variables de santé (partie B). Bien que les écarts en matière d'exposition autodéclarée à des facteurs de risque pour la santé soient moins grands que dans le cas des indicateurs relatifs aux exigences de l'emploi, il existe une corrélation forte entre la quantité de ressources professionnelles à la disposition des travailleurs et leur santé mentale. Trois catégories de ressources jouent un rôle prépondérant à cet égard : le fait que les missions soient bien définies, les bonnes pratiques en matière de gestion et le fait d'avoir des collègues sur qui compter.

Cette analyse descriptive laisse penser que la qualité de l'environnement professionnel joue un rôle dans la santé des travailleurs, même si elle ne permet pas d'établir de liens de causalité. De plus en plus de données indiquent cependant que cette relation est effectivement une relation de causalité : ainsi, des études longitudinales montrent que l'organisation du travail et les relations sur le lieu de travail ont une incidence sur la santé mentale et le bien-être subjectif (voir Schaufeli, Bakker et van Rhenen, 2009 ; Mauno, Kinnunen et Ruokolainen, 2007). Néanmoins, d'autres travaux restent nécessaires avant de pouvoir inclure les indicateurs relatifs à la qualité de l'environnement professionnel dans le cadre de mesure du bien-être défini par l'OCDE. La première raison en est que leur inclusion dans ce cadre accroîtrait sensiblement la taille et la complexité de la série de données étant donné le nombre de caractéristiques différentes d'un emploi qui devraient alors être prises en compte. Les études sur la santé au travail fournissent cependant quelques pistes pour surmonter le problème que constitue la taille de la série de données, en particulier parce qu'elles contiennent des directives – étayées par des données empiriques – sur la marche à suivre pour regrouper les multiples indicateurs portant sur l'organisation du travail et les relations au travail en un petit

Tableau 5.2. Indicateurs relatifs aux exigences et ressources professionnelles

Exigences professionnelles		Ressources professionnelles	
Composantes	Questions de l'EECT	Composantes	Questions de l'EECT
Pressions du travail	Travaille habituellement plus de 50 h par semaine N'a pas assez de temps pour faire son travail Horaires de travail incompatibles avec les engagements sociaux et familiaux extraprofessionnels Cadences de travail très élevées Doit respecter des délais très courts	Autonomie dans le travail	Peut choisir ou modifier l'ordre des tâches Peut choisir ou modifier les méthodes de travail Peut choisir ou modifier son rythme ou sa cadence de travail Peut appliquer ses propres idées à son travail
Exigences émotionnelles	Doit gérer des clients mécontents Doit accomplir des tâches en contradiction avec ses valeurs personnelles Doit dissimuler ses sentiments personnels	Possibilités d'apprentissage	Formation fournie par l'employeur ou formation pratique Travail permettant l'acquisition de nouvelles connaissances Travail comportant la résolution de problèmes imprévus
Facteurs de risque pour la santé physique	Forte exposition au bruit Exposition à des températures élevées Exposition à des températures basses Positions fatigantes et pénibles Soulève ou déplace des charges lourdes	Clarté des tâches	Objectifs professionnels bien définis Retour d'informations de la part du supérieur hiérarchique A un supérieur hiérarchique qui sait planifier et organiser le travail
Intimidation sur le lieu de travail	Insultes verbales Menaces ou comportement humiliant Harcèlement	Pratiques de gestion	Aide et soutien du supérieur hiérarchique Se sent respecté en tant que personne par son responsable hiérarchique A un responsable hiérarchique qui sait résoudre les conflits Est encouragé par son responsable à prendre part aux décisions importantes
		Soutien des collègues	Aide et soutien des collègues Se sent « chez lui » au travail A de très bons amis au travail

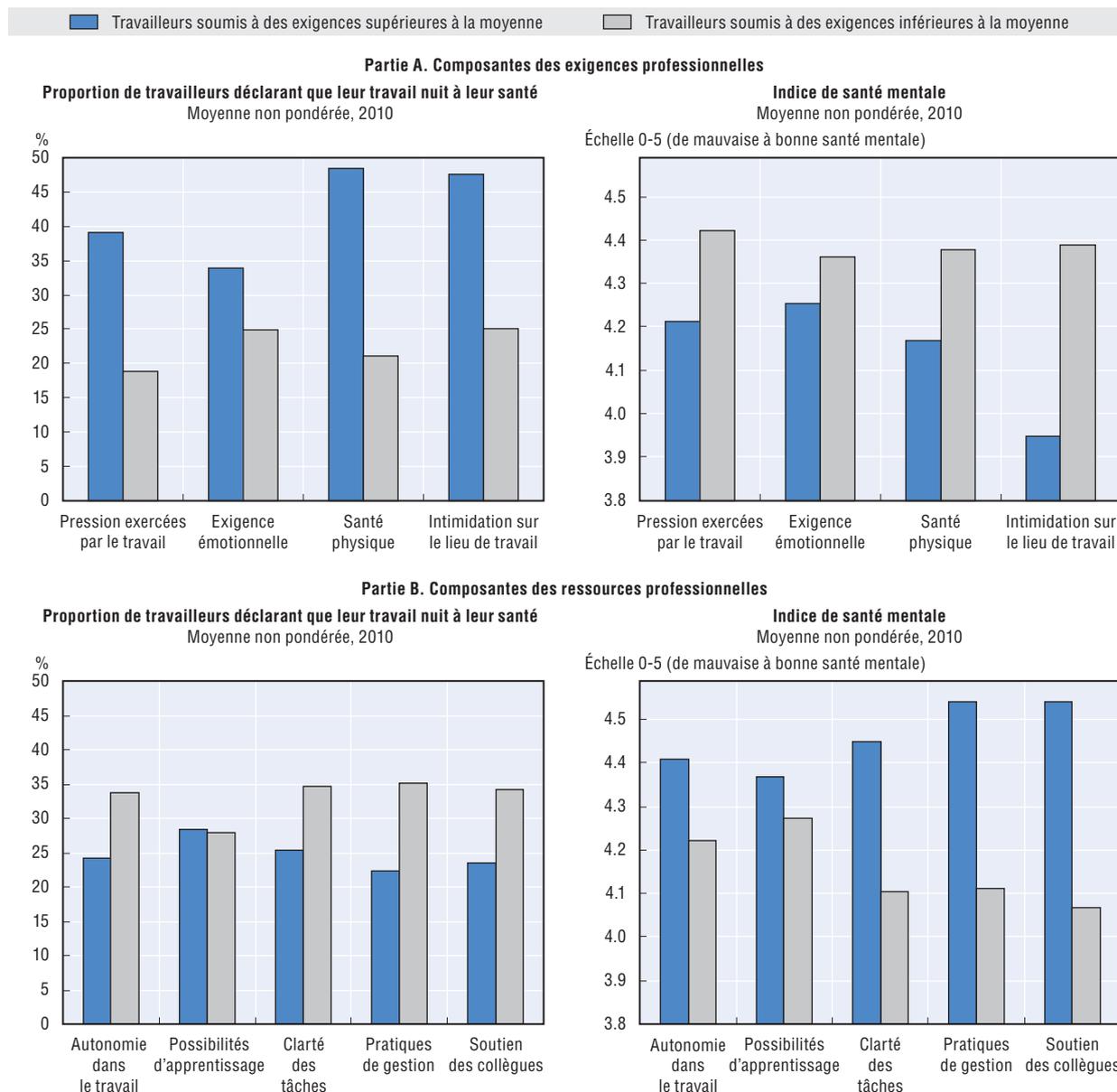
Note : Pour chaque composante des exigences professionnelles (et des ressources professionnelles), un indicateur synthétique correspondant à la moyenne des réponses aux questions pertinentes de l'EECT a été calculé pour chaque individu, étant entendu qu'il fallait répondre à ces questions par oui ou par non.

nombre d'indicateurs synthétiques décrivant la qualité globale de l'environnement professionnel (voir l'annexe 5.A1 pour de plus amples informations). Deuxièmement, d'autres recherches sont nécessaires pour déterminer dans quelle mesure ces indicateurs synthétiques permettraient des comparaisons internationales, parce que les indicateurs à partir desquels ces outils de mesure synthétiques sont construits reposent essentiellement sur le jugement subjectif que les individus portent sur leur travail ; or, ce jugement peut être faussé de diverses manières, par exemple par la façon dont le questionnaire est conçu ou par l'influence de facteurs culturels sur les réponses (OCDE, 2013).

Travail statistique à accomplir

Ce chapitre a démontré combien il est important de mieux tenir compte, dans le cadre d'évaluation du bien-être défini par l'OCDE, de la diversité des situations des individus au regard de l'emploi. À cette fin, il pourrait être envisagé d'ajouter un indicateur sur les personnes qui ont un lien marginal avec le marché du travail, en s'appuyant, pour faciliter le recueil de données comparables dans d'autres pays que les pays européens, sur les nouvelles directives de l'OIT. Il importe également de conduire des travaux supplémentaires pour mieux définir la relation entre bien-être et liens des personnes inactives avec le marché du travail, notamment pour faire en sorte que ces indicateurs présentent une validité apparente pour la mesure du bien-être. De fait, la majorité des

Graphique 5.8. Lien entre exigences professionnelles, ressources professionnelles et santé des travailleurs en Europe



Note : Pour chaque composante des exigences professionnelles, la population salariée a été répartie dans deux catégories : les salariés obtenant un score supérieur à la moyenne de leur pays pour chacune des composantes, et salariés affichant un score inférieur à la moyenne. La proportion de salariés déclarant être très exposés à des facteurs de risque pour la santé sur leur lieu de travail et l'indice de santé mentale ont été calculés séparément dans ces deux groupes dans chaque pays.

La moyenne non pondérée a été calculée pour 22 pays de l'OCDE : Autriche, Belgique, République tchèque, Allemagne, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Royaume-Uni, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Slovénie, République slovaque et Suède.

Source : Eurofound (2010), Enquête européenne sur les conditions de travail, 5^e vague.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933150189>

études consacrées aux effets du non-emploi sur le bien-être portent exclusivement sur les chômeurs, tandis que les incidences du non-emploi sur le bien-être de différentes catégories d'inactifs ont jusqu'à présent suscité moins d'intérêt.

La sécurité économique que procure un emploi constitue un autre aspect de la qualité de l'emploi susceptible d'avoir des implications importantes pour les conditions de vie matérielles des individus tout au long de leur vie active. L'emploi à vie étant un phénomène de plus en plus rare, il est essentiel que les individus soient suffisamment protégés en cas de difficultés liées à l'emploi. Deux indicateurs sont nécessaires pour mesurer cet aspect : le premier indique dans quelle mesure le salaire des travailleurs est préservé lorsqu'ils ne travaillent pas et le second correspond à la proportion de chômeurs indemnisés. S'il existe divers indicateurs relatifs aux revenus de remplacement dans la plupart des pays de l'OCDE, il n'existe en revanche pas de données comparables entre pays sur le taux de couverture de divers dispositifs d'indemnisation, en particulier de l'assurance chômage. Il s'agit là d'un autre aspect à faire figurer parmi les travaux statistiques à accomplir dans le domaine de la qualité de l'emploi.

Enfin, les études consacrées à la santé au travail fournissent des cadres conceptuels utiles – qui plus est étayés par des données empiriques fiables –, à partir desquels pourraient être mis au point des indicateurs sur l'organisation du travail et les relations professionnelles. Ces aspects de l'environnement professionnel constituent des dimensions importantes de la qualité de l'emploi. Une mauvaise ambiance de travail et une mauvaise organisation ont des conséquences négatives sur la santé mentale et le bien-être des travailleurs, alors qu'un environnement de travail stimulant peut être source d'épanouissement personnel. Toutefois, il faudra mener des travaux complémentaires pour pouvoir utiliser des indicateurs relatifs à ces aspects dans un contexte international. L'organisation du travail et les relations professionnelles, par exemple, sont en effet des dimensions qu'il est difficile d'exprimer sous forme d'indicateurs comparables entre pays parce qu'elles sont mesurées à partir du jugement subjectif que les travailleurs portent sur leur emploi. Comme ce jugement peut être influencé par, entre autres, la manière dont l'enquête est conçue, le libellé ou l'ordre des questions, il faudrait, pour obtenir des données comparables à l'échelle internationale, disposer d'enquêtes auprès des ménages harmonisées. Or, il n'existe actuellement aucune enquête harmonisée susceptible de couvrir suffisamment de pays de l'OCDE, y compris des pays non européens. Il faudra donc élaborer des directives internationales sur la marche à suivre pour mesurer les principaux aspects de l'organisation du travail et des relations professionnelles dans un contexte international. Cette question sera examinée dans le cadre d'un nouveau projet de l'OCDE intitulé « *Defining, Measuring and Assessing Job Quality and its Links to Labour Market Performance and Well-Being* », dont le principal objectif consiste à mettre la qualité de l'emploi au cœur du débat sur l'action publique, au nom de l'idée selon laquelle la situation du marché du travail doit être évaluée en termes d'augmentation du nombre d'emplois mais aussi d'amélioration de la qualité des emplois. Ce projet, qui s'appuiera sur des travaux déjà accomplis dans ce domaine au sein et en dehors de l'OCDE, vise à élaborer un cadre opérationnel d'analyse de la qualité de l'emploi du point de vue de la situation du marché du travail et du bien-être global.

Conclusions

Bien que le cadre d'évaluation du bien-être défini par l'OCDE couvre la plupart des dimensions pertinentes de la qualité de l'emploi, ce chapitre a mis en lumière des indicateurs supplémentaires susceptibles d'apporter des informations précieuses sur les conditions matérielles et sur la qualité de vie telles qu'elles résultent de ce que les individus vivent au travail. Certains des indicateurs proposés pourraient être inclus

prochainement dans le cadre d'évaluation défini par l'OCDE, tandis que d'autres posent des problèmes de méthodologie et de mise en œuvre qu'il faut préalablement résoudre. Il convient également de déterminer le meilleur compromis à trouver entre l'ajout de nouveaux indicateurs à *Comment va la vie ?* pour mieux mesurer la qualité de l'emploi et le risque d'accroître la taille et la complexité du cadre d'évaluation.

Notes

1. Ce rapport repose sur des données recueillies dans le cadre de l'Enquête européenne sur les conditions de travail, qui constitue une source de données sans équivalent pour étudier la qualité de l'emploi dans différents pays et son évolution dans le temps. Financée, conçue et coordonnée par Eurofound, cette enquête couvre de nombreux aspects de la qualité du travail et de l'emploi, des salaires aux facteurs de risque psychosociaux pour la santé.
2. Dans son rapport, l'OIT souligne que « certains aspects des normes internationales actuellement utilisées pour établir les statistiques sur la population active sont désormais obsolètes » (OIT, 2013, p. 9).
3. D'après l'OCDE (2009), au cours de la période 1995-2007, les cessations d'emploi à l'initiative des employeurs n'ont pas représenté plus d'un quart des cessations totales dans les cinq pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles, à savoir l'Australie, la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les États-Unis.
4. La base de données issue de l'Enquête du Bureau international du travail sur la sécurité sociale contient certes des indicateurs sur la couverture des systèmes d'indemnisation par l'assurance chômage, mais elle ne porte pas sur l'ensemble des pays de l'OCDE.
5. Les impôts, les prestations d'aide sociale, les prestations familiales et les allocations logement ne sont pas directement liés aux antécédents professionnels des individus. Ils dépendent plutôt du revenu et, souvent, de la composition du ménage. Les taux de remplacement nets sont plus élevés pour les familles avec enfants que pour les ménages sans enfants, les premières percevant des transferts sociaux plus élevés et bénéficiant souvent d'un traitement fiscal plus avantageux. Par conséquent, comme ils se rapportent à une personne seule sans enfants, les indicateurs figurant dans le tableau 5.6 constituent une sous-évaluation basse des taux de remplacement.

Bibliographie

- Alarcon, G. (2011), « A meta-analysis of burnout with job demands, resources, and attitudes », *Journal of Vocational Behavior*, vol. 79, pp. 549-562.
- Bakker, A. et E. Demerouti (2007), « The Job Demands-Resources model: state of the art », *Journal of Managerial Psychology*, vol. 22/3, pp. 309-328.
- Blanchflower, D. et A. Oswald (2002), « Well-being over time in Britain and the USA », *Journal of Public Economics*, vol. 88, pp. 1359-1386.
- CEE-ONU (Commission économique des Nations Unies pour l'Europe) (2010), *Measuring Quality of Employment – Country Pilot Reports*, Genève.
- Clark, A. (2010), « Work, Jobs, and Well-Being Across the Millennium », in Diener, E., D. Kahneman et J. Helliwell (éd.), *International Differences in Well-Being*, Oxford University Press.
- Clark, A. et F. Postel-Vinay (2009), « Job security and job protection », *Oxford Economic Papers*, n° 61, pp. 207-239.
- de la Fuente, A. (2011a), « 8.5 million underemployed part-time workers in the EU-27 in 2010 », Eurostat, *Statistiques en bref*, n° 56/2011.
- de la Fuente, A. (2011b), « New measures of labour market attachment », Eurostat, *Statistiques en bref*, n° 57/2011.
- Demerouti, E., A.B. Bakker et A.J. Bulters (2004), « The loss spiral of work pressure, work-home interference and exhaustion: Reciprocal relations in a three-wave study », *Journal of Vocational Behavior*, vol. 64, pp. 131-149.

- Dolan, P., T. Peasgood et M. White (2008), « Do we really know what makes us happy? A review of the economic literature on the factors associated with subjective well-being », *Journal of Economic Psychology*, vol. 29, pp. 94-122.
- Eurofound (2012), *Trends in job quality in Europe*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.
- Hakanen, J. et W. Schaufeli (2012), « Do burnout and work engagement predict depressive symptoms and life satisfaction? A three-wave seven-year prospective study », *Journal of Affective Disorders*, vol. 14, pp. 415-424.
- Haugen, S. (2009), « Measures of Labor Underutilization from the Current Population Survey », *BLS Working Paper*, n° 424.
- Hu, Q., B. Schaufeli et T. Taris (2011), « The Job Demands – Resources model: An analysis of additive and joint effects of demands and resources », *Journal of Vocational Behavior*, vol. 79, pp. 181-190.
- Karasek, R. (1979), « Job demands, job decision latitude, and mental strain: Implications for job design », *Administrative Science Quarterly*, vol. 24, pp. 285-308.
- Latif, E. (2010), « Crisis, unemployment and psychological wellbeing in Canada », *Journal of Policy Modeling*, vol. 32, pp. 520-530.
- Lucas, R., A. Clark, Y. Georgellis et E. Diener (2004), « Unemployment alters the set-point for life satisfaction », *Psychological Science*, vol. 15, pp. 8-13.
- McKee-Ryan, F., Z. Song, C. Wanberg et A. Kinicki (2005), « Psychological and physical well-being during unemployment: a meta-analytic study », *Journal of Applied Psychology*, vol. 90, pp. 53-76.
- Mauno, S., U. Kinnunen et M. Ruokolainen (2007), « Job demands and resources as antecedents of work engagement: A longitudinal study », *Journal of Vocational Behavior*, vol. 70, pp. 149-171.
- Muñoz de Bustillo, R., E. Fernández-Macías, J.I. Antón et E. Fernando (2011), *Measuring More Than Money – The Social Economics of Job Quality*, Cheltenham: Edward Elgar.
- OCDE (2013), « Protéger l'emploi, renforcer la flexibilité : un nouveau regard sur la législation sur la protection de l'emploi », *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2013*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2013-6-fr.
- OCDE (2012), *Mal-être au travail ? Mythes et réalités sur la santé mentale et l'emploi*, Santé mentale et emploi, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264124523-fr>.
- OCDE (2011), « La volatilité des gains : causes et conséquences », *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2011*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2011-5-fr.
- OCDE (2009), « Comment les caractéristiques des branches d'activité, des entreprises et des travailleurs façonnent-elles les flux d'emplois et de main-d'œuvre ? », *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2009 : Faire face à la crise de l'emploi*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2009-3-fr.
- OIT (Organisation internationale du travail) (2013), *Statistiques du travail et de la main-d'œuvre – Rapport soumis aux fins de discussion à la Réunion d'experts des statistiques du travail sur le développement des statistiques de l'emploi et du chômage* (Genève, 28 janvier-1^{er} février 2013).
- OIT (2012), *Decent Work Indicators: Concepts and definitions*, ILO Manual, première édition, Genève.
- OMS (Organisation mondiale de la santé) (2007), « La santé mentale : renforcer notre action », Aide-mémoire n° 220, Organisation mondiale de la santé, Genève.
- Schaufeli, W., A. Bakker et W. van Rhenen (2009), « How changes in job demands and resources predict burnout, work engagement, and sickness absenteeism », *Journal of Organizational Behavior*, vol. 30, pp. 893-917.
- Siegrist, J. (1996), « Adverse health effects of high effort-low reward conditions », *Journal of Occupational Health Psychology*, vol. 1, pp. 27-41.
- Stansfeld, S. et B. Candy (2006), « Psychosocial Work Environment and Mental Health – A Meta-analytic Review », *Scandinavian Journal of Work and Health*, vol. 32, Special Issue n° 6, pp. 443-462.
- Theodossiou, I. (1998), « The effects of low-pay and unemployment on psychological well-being: a logistic regression approach », *Journal of Health Economics*, vol. 17, pp. 85-104.
- van der Doef, M. et S. Maes (1999), « The job demand-control (-support) model and psychological well-being: A review of 20 years of empirical research », *Work and Stress*, vol. 13, pp. 87-114.

- van Vegchel, N., J. de Jonge, H. Bosma et W. Schaufeli (2005a), « Reviewing the effort-reward imbalance model: drawing up the balance of 45 empirical studies », *Social Science and Medicine*, vol. 60, pp. 1117-1131.
- van Vegchel, N., J. de Jonge et P. Landsbergis (2005b), « Occupational stress in (inter)action: the interplay between job demands and job resources », *Journal of Organizational Behavior*, vol. 26, pp. 535-560.
- Venn, D. (2011), « Earnings Volatility and Its Consequences for Households », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 125, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5kg3v00zgslw-en>.
- Venn, D. (2009), « Legislation, Collective Bargaining and Enforcement: Updating the OECD Employment Protection Indicators », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 89, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/223334316804>.
- Winkelmann, L. et R. Winkelmann (1998), « Why Are the Unemployed So Unhappy ? Evidence from Panel Data », *Economica*, vol. 65, pp. 1-15.

ANNEXE 5.A1

Interactions entre exigences et ressources professionnelles

Comment les exigences et les ressources professionnelles interagissent-elles pour influencer la qualité de vie au travail ? Les études sur la santé au travail révèlent que les divers aspects de l'environnement professionnel peuvent à la fois se renforcer et se compenser (Hu et al., 2011). Elles montrent également que, s'agissant de la qualité de vie au travail, ces effets de renforcement et de compensation sont plus forts que les effets de chacune des composantes des exigences et des ressources considérées individuellement.

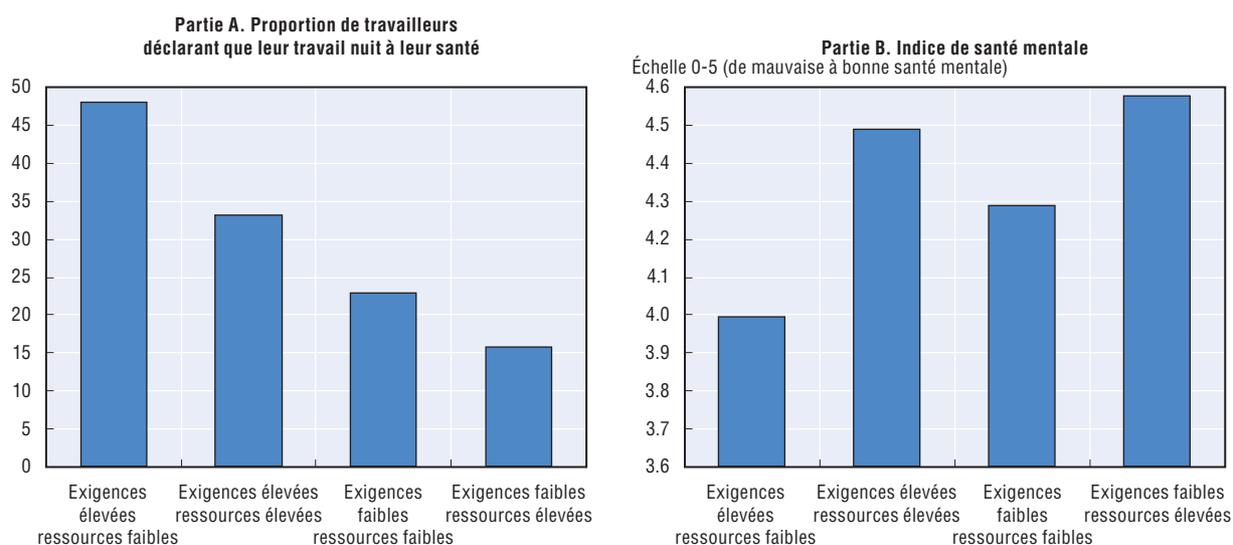
Deux catégories de travailleurs présentent un intérêt particulier du point de vue du bien-être. La première est composée de travailleurs que leur emploi soumet à des exigences importantes tout en mettant peu de ressources à leur disposition. Ces travailleurs sont ceux qui risquent le plus d'avoir un faible niveau de bien-être au travail et de souffrir de problèmes de santé liés à leur emploi. La deuxième catégorie est composée de travailleurs qui sont soumis à des exigences acceptables et ont beaucoup de ressources à leur disposition. Le graphique 5.A1.1 montre que l'interaction entre exigences et ressources professionnelles a une incidence sur le bien-être. Pour chaque travailleur, on a obtenu deux indicateurs composites (l'un relatif aux exigences totales, l'autre portant sur les ressources totales) en faisant la moyenne de leurs composantes respectives. Les seuils retenus pour qualifier de faible ou d'élevé le score obtenu pour ces deux indicateurs synthétiques ont été fixés en fonction du score national moyen pour chacun d'eux. Quatre groupes de travailleurs ont ainsi été distingués dans chaque pays : les salariés qui ont un travail pénible (ils sont soumis à de fortes exigences et ont peu de ressources à leur disposition), ceux qui ont un environnement de travail stimulant (ils sont soumis à des exigences faibles et ont beaucoup de ressources à leur disposition), ceux qui sont soumis à des exigences importantes mais qui ont à leur disposition des ressources susceptibles de réduire les conséquences négatives de ces exigences sur leur santé, et ceux qui sont soumis à de faibles exigences et ont peu de ressources à leur disposition.

Comme le montre le graphique 5.A1.1, il existe une forte corrélation entre la qualité de l'environnement professionnel et l'impact du travail sur la santé tel qu'il est perçu par les individus. En moyenne dans les 22 pays européens pour lesquels des données sont disponibles, 47 % des travailleurs qui exercent un emploi pénible déclarent que leur travail les expose à des facteurs de risque pour la santé, contre 15 % des travailleurs qui bénéficient de l'environnement de travail le plus stimulant (partie A). Ces derniers affichent également une meilleure santé mentale que les précédents (partie B). Le graphique 5.A1.1 laisse également penser que les ressources professionnelles protègent

des effets négatifs que de trop grandes exigences peuvent avoir sur la santé et le bien-être des salariés. Comparativement à leurs homologues qui ne disposent pas de ressources à la hauteur des exigences auxquelles ils sont soumis, les travailleurs qui disposent de ressources plus importantes sont beaucoup moins nombreux à déclarer que leur travail nuit à leur santé (33 % contre 47 %). L'indice de santé mentale de ce groupe est le même que celui observé parmi les travailleurs qui bénéficient de l'environnement professionnel le plus stimulant. Bien qu'elle ne permette pas d'établir des liens de causalité, cette analyse laisse penser que les divers aspects de l'organisation du travail et des relations professionnelles examinés ici ont des répercussions sur le bien-être des travailleurs et que leurs interactions influencent la qualité de vie globale au travail.

Graphique 5.A1.1. Exigences professionnelles, ressources professionnelles et santé des travailleurs

Moyenne non pondérée, 2010



Note : La moyenne non pondérée tient compte de 22 pays de l'OCDE : Autriche, Belgique, République tchèque, Allemagne, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Royaume-Uni, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Slovaquie, République slovaque et Suède.

Pour la description des variables, voir le tableau 5.2.

Source : Eurofound (2010), Enquête européenne sur les conditions de travail, 5^e vague.

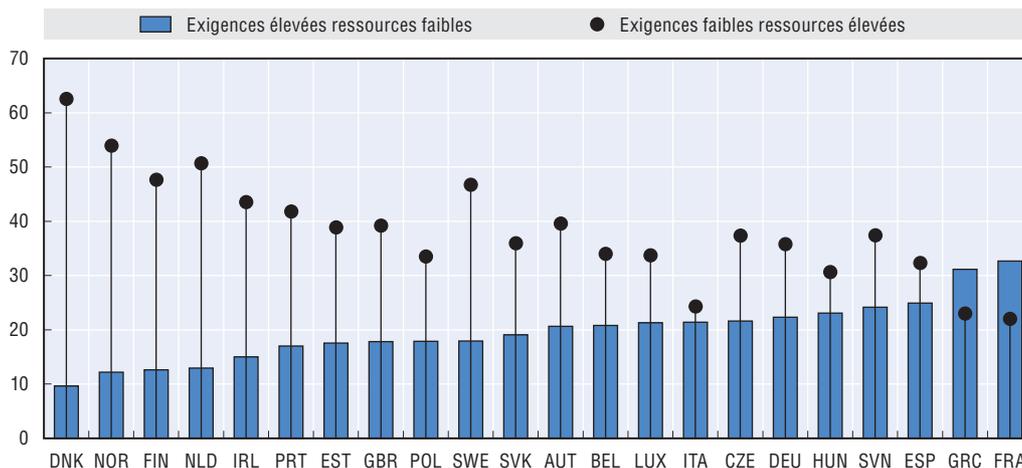
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933150195>

La méthode appliquée jusqu'à présent a consisté à comparer les effets sur la santé de différents environnements de travail au sein d'un même pays. Reste à savoir s'il est possible d'utiliser ce cadre de mesure pour effectuer des comparaisons entre pays de la qualité de vie au travail. Effectuer ce type de comparaison suppose de définir des critères communs pour la description des différents environnements professionnels rencontrés dans les divers pays, en d'autres termes des seuils communs définissant ce qui constitue un niveau faible ou élevé d'exigences et de ressources. À titre d'exemple, il a été décidé de retenir, pour ces deux seuils, la valeur moyenne des deux indices composites dans chacun des 22 pays européens étudiés. Parce qu'ils définissent (comme faible ou élevé) le niveau total des exigences et ressources pour chaque travailleur dans chaque pays, ces seuils permettent de calculer, dans chaque pays, la proportion d'individus souffrant d'une mauvaise qualité de vie au travail.

Le graphique 5.A1.2 présente les répercussions de la qualité de l'environnement de travail dans les 22 pays européens pour lesquels des données sont disponibles. Il montre que les environnements de travail positifs sont plus répandus que les environnements de mauvaise qualité dans la quasi-totalité des pays, mais qu'il existe de fortes disparités entre pays. Ainsi, 30 % environ des travailleurs ont un travail pénible en Grèce et en France, contre 10 % ou plus au Danemark, en Norvège, en Finlande et aux Pays-Bas. Inversement, moins d'un travailleur sur quatre dispose de ressources importantes tout en étant soumis à des exigences professionnelles relativement faibles en Italie, en Grèce et en France, alors que cette proportion est supérieure à 45 % au Danemark, en Norvège, en Finlande, en Suède et aux Pays-Bas.

Graphique 5.A1.2. Qualité de l'environnement professionnel dans quelques pays européens

Proportion de travailleurs déclarant être soumis à des exigences élevées (faibles) et disposer de ressources professionnelles faibles (élevées), 2010



Note : Pour la description des variables, voir le tableau 5.2.

Source : Eurofound (2010), *Enquête européenne sur les conditions de travail*, 5^e vague.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933150200>

Ces comparaisons entre pays doivent toutefois être interprétées avec prudence. Premièrement, elles peuvent être influencées par les choix méthodologiques sur lesquels elles reposent. En particulier, le cadre de mesure de la qualité de vie au travail utilisé dans cette partie suppose de définir : une série de variables (essentiellement) qualitatives pour mesurer les diverses exigences et ressources, une procédure de normalisation pour pouvoir comparer des variables qualitatives mesurées sur différentes échelles, un critère pour définir les scores considérés comme bons ou mauvais et une procédure d'agrégation pour calculer les exigences et ressources professionnelles totales. Deuxièmement, nombre d'aspects de la qualité de vie au travail reposent sur le jugement subjectif que les travailleurs portent sur leur emploi, ce qui pose certains problèmes pour les comparaisons entre pays (OCDE, 2013). Par exemple, il arrive qu'en raison de différences culturelles, des personnes de pays différents ne relatent pas de la même manière des expériences similaires. Il faudra donc conduire d'autres travaux pour garantir que ce cadre de mesure permet de comparer la qualité de vie dans les différents pays de manière significative.

Chapitre 6

Mesurer la durabilité du bien-être

Quels sont les facteurs susceptibles de façonner le bien-être futur ? En quoi nos choix actuels influent-ils sur les possibilités offertes aux générations futures ? Il s'agit là de questions complexes mais importantes. Les décideurs, les citoyens et les organisations ont besoin d'être informés sur ce qui permet de préserver le bien-être dans le temps, afin d'orienter les décisions prises aujourd'hui. Ce chapitre traite de quatre sortes de ressources (ou types de « capital ») mesurables à l'heure actuelle et déterminantes pour le bien-être futur : le capital économique, le capital naturel, le capital humain et le capital social. Il démontre que ces ressources devraient être suivies au moyen d'un tableau de bord d'indicateurs, permettant notamment d'évaluer les stocks de capital, leur répartition et certains des facteurs pouvant les faire augmenter ou diminuer dans le temps. Ce tableau de bord d'indicateurs devrait être élaboré en complément du tableau de bord des résultats actuels en matière de bien-être de Comment va la vie ?, afin qu'il soit possible d'évaluer le bien-être actuel en tenant compte des ressources disponibles pour les générations futures.

Introduction

Comment être sûr que les mesures prises aujourd'hui pour améliorer le bien-être ne compromettent pas le bien-être futur ? Il est difficile d'évaluer la durabilité du bien-être ; en effet, un grand nombre d'éléments qui influenceront sur le bien-être futur, de l'évolution des goûts aux progrès technologiques, ne peuvent ni être connus ni être mesurés dans le présent. Nous pouvons toutefois examiner les stocks de ressources qui contribuent à façonner les résultats en matière de bien-être et contrôler si ces dernières sont préservées pour les générations futures. C'est l'approche proposée dans le cadre de l'OCDE pour la mesure du bien-être (voir chapitre 1) et recommandée par le récent Groupe de travail CEE-ONU/Eurostat/OCDE sur les statistiques du développement durable (voir encadré 6.1). Les stocks de ressources ne seront pas les seuls déterminants du bien-être futur, mais ils sont utiles pour examiner les liens entre le présent et le futur. En effet, selon que ces stocks augmentent ou diminuent, les choix opérés par une génération peuvent influencer les possibilités offertes à la génération suivante.

Encadré 6.1. **Groupe de travail CEE-ONU/Eurostat/OCDE sur les statistiques du développement durable**

En 2009, la Conférence des statisticiens européens a créé un Groupe de travail conjoint CEE-ONU/Eurostat/OCDE sur les statistiques du développement durable. Il avait notamment pour objectif d'élaborer un vaste cadre conceptuel visant à harmoniser les multiples méthodes utilisées par les institutions nationales et internationales pour mesurer le développement durable.

Le Groupe de travail réunit les concepts de bien-être et de développement durable. À l'instar du rapport Brundtland réalisé à la demande de l'ONU qui a ouvert des horizons nouveaux, le Groupe de travail estime que le développement durable est une question de justice distributive : « qui répond aux besoins de la génération actuelle sans compromettre la possibilité des générations futures de répondre à leurs propres besoins » (Commission mondiale de l'environnement et du développement, 1987). Le bien-être est donc intégré au cadre en tant que moyen de préciser les « besoins » des générations de manière tangible et quantifiable.

Le cadre proposé par le Groupe de travail est conçu comme un instrument souple pouvant être adapté aux besoins de chaque pays. Il comporte 20 thèmes de développement durable couvrant les aspects environnementaux, sociaux et économiques du développement. Ces thèmes sont également organisés en trois dimensions conceptuelles : le bien-être humain « ici et maintenant » ; le potentiel de bien-être humain chez les générations futures « à l'avenir » ; et le bien-être « ailleurs », qui fait référence à l'interdépendance des modes de développement des différents pays. Le Groupe de travail a également proposé trois ensembles potentiels d'indicateurs de développement durable, chacun d'entre eux reprenant ces trois différentes perspectives du bien-être.

La préservation du bien-être dans le temps est davantage liée aux recommandations du Groupe de travail portant sur les besoins des générations « à l'avenir ». Pour examiner cette dimension, le Groupe de travail recommande d'adopter une approche basée sur le capital, c'est-à-dire sur le capital à préserver pour les générations futures, constitué du capital économique, du capital naturel, du capital humain et du capital social.

Très conceptuel, ce chapitre se singularise du reste du rapport *Comment va la vie ?*. Il a pour principal objectif de décrire nos connaissances sur les ressources (ou « stocks de capital ») qui assurent la pérennité du bien-être futur, et la façon de les mesurer au mieux. Ce chapitre est basé sur le modèle du bien-être de l'OCDE et sur les recommandations du Groupe de travail sur les statistiques du développement durable, et montre comment l'approche fondée sur les ressources (ou sur le capital) pour mesurer la durabilité du bien-être peut être mise en œuvre dans le cadre de *Comment va la vie ?*. Il porte sur quatre types de ressources (capital économique, naturel, humain et social) et décrit en quoi elles contribuent à façonner les résultats en matière de bien-être au niveau des individus et des ménages.

Sur la base des principes exposés dans le rapport du Groupe de travail sur les statistiques du développement durable (CEE-ONU, 2013), des grands thèmes de mesure et des exemples d'indicateurs sont identifiés pour chacun des quatre stocks de capital. Ce chapitre démontre que la priorité en matière d'évaluation de la durabilité du bien-être devrait être le suivi de ces stocks de capital et de leur répartition, notamment lorsque celle-ci met en lumière certains risques ou vulnérabilités. D'autres indicateurs sont utiles, notamment l'efficacité de l'utilisation des stocks pour contribuer à la production de résultats en matière de bien-être et certains facteurs de risque pouvant provoquer l'augmentation ou la diminution des stocks dans le temps. Il convient également de prêter une attention particulière aux seuils ou points de basculement au-delà desquels les stocks sont jugés dangereusement faibles ou déséquilibrés (Stiglitz et al., 2009).

Compte tenu de la multiplicité des mesures pouvant découler de cette approche, il conviendra de les réexaminer et de les affiner pour parvenir à un ensemble d'indicateurs aussi concis et pertinent que possible. Un tableau de bord final des mesures des stocks de capital contribuant à la durabilité du bien-être pourra ensuite être progressivement intégré à *Comment va la vie ?*, afin de compléter le tableau de bord des indicateurs actuels du bien-être.

Préserver le bien-être futur : l'approche fondée sur le capital

Les mesures du bien-être actuel (voir chapitre 1) fournissent une photographie instantanée de la situation de bien-être : la vie s'améliore-t-elle et pour qui ? Mais, pour comprendre si ces résultats sont susceptibles de durer, il faut s'intéresser davantage aux facteurs déterminants du bien-être à moyen et long terme. La meilleure approche consiste à examiner les ressources durables pouvant être considérées comme un « capital », c'est-à-dire les ressources qui peuvent accumuler de la valeur et être une source de bienfaits pour la société dans le futur.

La notion de capital est utile pour comprendre la durabilité, les stocks de capital faisant le lien entre le présent et l'avenir. En faisant augmenter ou diminuer ces stocks de capital, les choix opérés par une génération peuvent influencer les possibilités qui se présentent à la génération suivante. Par exemple, la décision de ne pas investir dans l'entretien des routes, ponts et chemins de fer permet à une génération de réduire ses dépenses à court terme, mais peut avoir des implications sur les nécessités de dépenses des générations futures pour satisfaire leurs besoins en matière d'infrastructures. Le fait de s'intéresser au capital permet de suivre les mouvements des stocks de ressources et de compenser toute diminution des ressources par l'investissement et la gestion. Les pays peuvent donc recourir à une approche fondée sur le capital pour orienter leurs stratégies d'investissement en faveur de la durabilité (UNU-IHDP et PNUE, 2012).

Pour appliquer cette approche fondée sur le capital au bien-être, il convient de répertorier et de surveiller les moteurs sous-jacents du bien-être. Si la recherche sur ces déterminants est raisonnablement avancée dans certains secteurs (tels que la santé), ce n'est pas le cas d'autres aspects du bien-être (tels que l'équilibre vie professionnelle-vie privée), pour lesquels les études approfondies sont insuffisantes. Il existe d'importantes interactions entre les onze dimensions du bien-être de *Comment va la vie ?*, ce qui signifie que certains résultats en matière de bien-être peuvent être considérés comme des moteurs pour en atteindre d'autres. Par exemple, un bon état de santé est considéré comme un résultat à part entière, mais l'état de santé peut également influencer sur la participation à l'éducation et à la formation, sur les activités sociales et sur la probabilité de trouver un emploi. Il est donc essentiel, pour comprendre la durabilité du bien-être, d'approfondir l'analyse de ses moteurs et de leur fonctionnement dans le temps.

Le cadre de l'OCDE pour la mesure du bien-être et le Groupe de travail sur les statistiques du développement durable proposent d'étudier quatre sortes de ressources, ou stocks de capital : le capital économique, le capital naturel, le capital humain et le capital social (CEE-ONU, 2013). Ce même découpage a été adopté par le ministère des Finances de Nouvelle-Zélande, dans son *Living Standards Framework* (2011), et par Harper et Prince (2011), dans un document rédigé pour la *Social Impacts Task Force* du Gouvernement britannique. La définition de ces stocks de capital est détaillée ultérieurement dans le présent chapitre mais, en résumé :

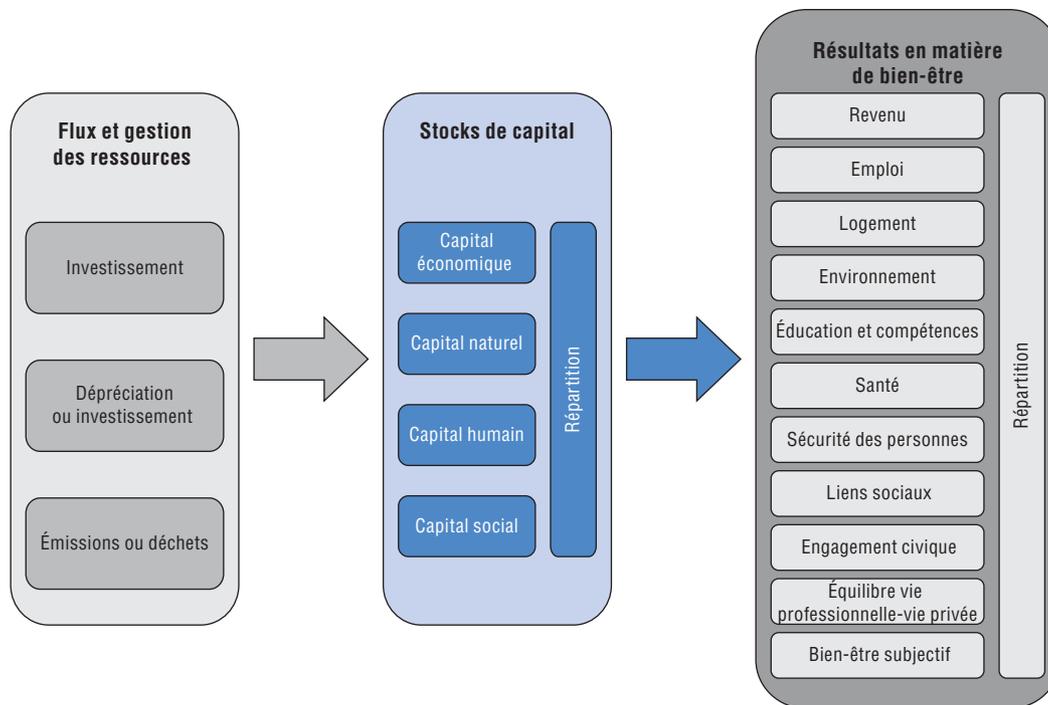
- **Le capital économique** couvre à la fois le *capital produit* (actifs corporels créés par l'homme tels que les bâtiments, les machines ou les infrastructures de transport, et actifs intellectuels comme les logiciels ou les objets d'art) et le *capital financier* (qui peut englober divers actifs financiers comme les devises et dépôts et les engagements sous forme de dette).
- **Le capital naturel** correspond à des éléments de l'environnement naturel. Il peut inclure des ressources individuelles comme les minéraux, les ressources énergétiques, les terrains, le sol, l'eau, les arbres, les plantes et les espèces sauvages. Le capital naturel comprend en outre les écosystèmes plus vastes, c'est-à-dire le fonctionnement commun des différents actifs naturels ou leurs interactions, comme on peut l'observer dans les forêts, dans les sols, dans le milieu aquatique et dans l'atmosphère.
- **Le capital humain** est défini de différentes manières, mais correspond généralement à des aspects tels que le savoir, les compétences, les qualifications et la santé des individus.
- **Le capital social**, sans doute le moins bien défini de ces quatre stocks de capital, fait référence aux normes, valeurs et convictions sociales qui facilitent la coopération au sein des groupes de la société ou entre eux. Certaines définitions du capital social englobent également des aspects de la gouvernance et des dispositifs institutionnels.

Ces différentes sortes de capital ont des caractéristiques communes, comme, par exemple, un certain degré de persistance, et influent toutes sur de nombreux résultats en matière de bien-être. Toutefois, elles diffèrent sur un certain nombre de points. Certaines sortes de capital appartiennent à un propriétaire et sont transférables entre propriétaires ; cela s'applique typiquement à toutes les formes de capital économique et à certaines formes de capital naturel (minéraux et terrains). D'autres sortes de capital sont publics, non rivales, c'est-à-dire que le fait qu'une personne les utilise n'empêche pas les autres d'en faire autant. Cela s'applique souvent au capital social et à certains aspects du capital naturel tels que les écosystèmes. Enfin, si certains types d'actifs s'abîment à l'usage (actifs

produits tels que les infrastructures), d'autres peuvent se renforcer à l'usage (par exemple : éducation et compétences, et éléments du capital social tels que les normes de coopération).

Le graphique 6.1 illustre l'approche fondée sur le capital. Les stocks de capital économique, naturel, humain et social sont au centre, et les résultats à préserver sont décrits à l'aide des 11 dimensions du bien-être de *Comment va la vie ?*. La répartition des résultats est présentée comme un aspect clé du bien-être actuel tout au long de *Comment va la vie ?*, mais c'est également une caractéristique importante à prendre en compte dans les stocks de capital. Enfin, les stocks eux-mêmes peuvent être concernés par différents « flux » tels que l'investissement (c'est-à-dire les mesures prises pour accroître le stock) et la dépréciation ou l'épuisement (réduction du stock au fil du temps). Les émissions et les déchets peuvent également influencer les stocks et leur valeur (par exemple, la pollution a des conséquences sur le capital humain au travers de ses effets sur la santé ; les émissions peuvent détériorer les écosystèmes nécessaires à leur absorption).

Graphique 6.1. **Liens entre les stocks et flux de capital et les résultats en matière de bien-être dans le modèle du bien-être de l'OCDE**



Capital économique et bien-être

Définir et mesurer le capital économique

Le capital économique est sans doute le mieux défini de tous et le mieux adapté à un environnement comptable tel que le Système de comptabilité nationale (SCN). Il couvre à la fois le capital produit et le capital financier. Le *capital produit* (parfois dit « capital créé par l'homme ») comprend des actifs corporels tels que les routes, chemins de fer, bâtiments, machines, et les stocks de biens finaux et intermédiaires, ainsi que les actifs intellectuels comme la propriété intellectuelle, les logiciels ou les objets d'art. Le *capital financier*

comprend des actifs tels que les devises et dépôts, les actions et les obligations, les produits dérivés, les créances, les fonds de pension privés et les réserves des compagnies d'assurance (Nations Unies, 2009a). Dans une économie fermée, le capital financier est un stock nul, puisqu'à chaque actif correspond un élément de passif de valeur égale. En revanche, dans une économie ouverte, le passif financier d'un pays peut excéder les actifs financiers et vice versa, le stock d'avoirs et d'engagements extérieurs nets qui en résulte faisant partie du stock national de capital financier. Bien que les actifs financiers soient des créances sur des actifs réels, le capital financier influe sur la durabilité du bien-être, aussi bien en tant qu'élément du patrimoine des ménages qu'en tant que facteur influant sur la stabilité du système économique (CEE-ONU, 2013).

Le Groupe de travail sur les statistiques du développement durable a mis en avant une catégorie particulière de capital économique, le « capital intellectuel », qui constitue un sous-ensemble du capital produit. Dans le cadre du nouveau Système de comptabilité nationale 2008 (Nations Unies, 2009b), les dépenses de recherche et développement (R-D) sont comptabilisées comme des investissements visant à constituer un stock de capital intellectuel, alors qu'elles étaient auparavant considérées comme de la consommation intermédiaire. Le capital intellectuel est considéré comme crucial pour la durabilité, car il peut contribuer à l'augmentation de la productivité, notamment grâce au développement de technologies pouvant permettre de parvenir au bien-être futur par une utilisation plus efficace des ressources.

Au-delà du stock total de capital économique d'un pays, sa répartition, que ce soit entre les secteurs institutionnels (ménages, administrations publiques, institutions non financières, intermédiaires financiers) ou en leur sein (entre différentes sortes de ménages, par exemple), peut être un élément important pour la durabilité du bien-être (CEE-ONU, 2013). Par exemple, si la richesse économique est concentrée entre les mains d'un petit groupe de la population, seul ce groupe disposera des ressources nécessaires pour se protéger des chocs économiques soudains, ce qui risque de provoquer une diminution du bien-être chez les moins riches. Des déséquilibres intenablement peuvent également se produire entre différents secteurs, par exemple lorsque les ménages contractent d'importantes dettes alors que les entreprises réduisent les leurs.

Le Système de comptabilité nationale (Nations Unies, 1993, 2009b) propose un environnement comptable pour la mesure du capital économique ; le manuel de l'OCDE intitulé « La mesure du capital » (OCDE, 2001b ; OCDE, 2009) renseigne sur les concepts et pratiques utilisés pour la mesure du stock de capital produit. En général, les indicateurs des stocks nationaux de capital économique ne sont pas présentés par habitant ou par ménage, mais en pourcentage du PIB (comme pour la dette publique). Il s'agit souvent de choix purement pragmatiques. Par exemple, il est plus facile de présenter le montant du capital financier détenu par les banques par rapport au total des actifs de ces établissements que par rapport au nombre d'habitants du pays en question. Toutefois, pour comprendre les implications du capital économique sur le bien-être futur des individus et des ménages, les indicateurs doivent être exprimés à une échelle qui renvoie au vécu des individus et des ménages. La mesure par habitant peut également permettre de comprendre l'impact des évolutions démographiques sur les ressources matérielles et financières disponibles pour les générations futures. Les mesures de la richesse au niveau des ménages existent (comme le montre *Comment va la vie ?*) mais, à l'heure actuelle, elles excluent souvent les actifs non financiers tels que les biens immobiliers, qui représentent une part importante de la richesse totale.

Rapport entre capital économique et bien-être

Le capital économique a de multiples liens directs et indirects avec les résultats en matière de bien-être décrits dans *Comment va la vie ?* :

- *Le capital économique joue un rôle direct dans la situation matérielle des personnes* (ou bien-être économique), notamment dans les résultats en matière de bien-être tels que le logement, la richesse, l'emploi et le revenu. D'une manière plus générale, le bien-être des personnes découle de la consommation de biens et de services produits grâce au capital économique.
- Les actifs produits et les actifs financiers servent également de réserve de valeur pour les ménages, afin de préserver leur sécurité économique face à différents risques et choix de vie. Le patrimoine des ménages contribue directement au bien-être en les protégeant des pertes de revenus inattendues et en les rendant plus libres de choisir leur vie. À plus long terme, le patrimoine des ménages contribue à pérenniser le niveau de vie (OCDE, 2011c).

Capital naturel et bien-être

Définir et mesurer le capital naturel

Le capital naturel comprend un large éventail d'actifs présents dans la nature, allant des actifs commercialisables, tels que les minéraux et le bois, aux océans, en passant par l'atmosphère. Il convient de distinguer les « actifs naturels », éléments individuels de l'environnement (tels que les ressources halieutiques ou pétrolières), des « écosystèmes », qui désignent le fonctionnement commun des différents actifs naturels ou leurs interactions (comme on peut l'observer dans les sols, dans les forêts, dans le milieu aquatique et dans l'atmosphère).

En 2012, la Commission de statistique de l'ONU (CSNU) a publié un nouveau Système de comptabilité économique et environnementale intégrée (SCEE) et en a adopté le cadre central en tant que norme internationale¹. Le Cadre central du SCEE (CSNU, 2012) définit les actifs naturels comme étant les composantes biotiques ou abiotiques de la Terre présentes dans la nature, constituant l'environnement biophysique, qui procurent des bienfaits à l'humanité (p. 124). Il classe les actifs en 7 groupes (voir tableau 6.1).

Les actifs naturels comprennent aussi bien les ressources renouvelables que non renouvelables. Les ressources non renouvelables sont limitées, c'est-à-dire que leurs réserves naturelles ne se régénèrent pas après avoir été exploitées (par exemple : métaux et autres minéraux, terrains, charbon, pétrole et gaz). Les ressources renouvelables, elles, peuvent en principe se régénérer après exploitation, par croissance ou réapprovisionnement, si certaines conditions, telles que le respect des niveaux de stocks critiques, sont remplies². Elles incluent le bois provenant de forêts exploitées, la laine issue d'élevage de moutons et le poisson issu de stocks gérés durablement. Le SCEE souligne le rôle croissant des sources d'énergie renouvelables (énergie éolienne, houlomotrice, hydroélectrique, solaire et géothermique) dans de nombreux pays, mais précise que, compte tenu de leur nature, ces ressources sont difficiles à conceptualiser en termes de stocks physiques, n'étant ni amoindries lors de leur utilisation ni régénérées à la manière du bois ou de la biomasse, par exemple. Dans le contexte de la comptabilisation des actifs, le SCEE propose donc que la possibilité de génération d'énergie à partir de ces sources soit prise en compte dans la valeur des terrains (ou de la réserve d'eau correspondante, dans le cas de l'énergie hydroélectrique).

Tableau 6.1. **Classification des actifs naturels selon le cadre central du SCEE**

1. Ressources minérales et énergétiques
1.1. Ressources pétrolières
1.2. Ressources en gaz naturel
1.3. Ressources en charbon et en tourbe
1.4. Ressources minérales non métalliques (sauf ressources en charbon et en tourbe)
1.5. Ressources minérales métalliques
2. Terrains
3. Ressources en sols
4. Ressources en bois
4.1. Ressources en bois cultivées
4.2. Ressources en bois naturelles
5. Ressources aquatiques
5.1. Ressources aquatiques cultivées
5.2. Ressources aquatiques naturelles
6. Autres ressources biologiques (sauf ressources en bois et aquatiques)
7. Ressources en eau
7.1. Eau de surface
7.2. Eaux souterraines
7.3. Eau du sol

Source : Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale intégrée (SCEE) (CSNU, 2012).

Le SCEE propose un cadre de mesure des actifs naturels en unités physiques et monétaires. Les évaluations monétaires se limitant à l'évaluation des bénéfices revenant aux propriétaires des actifs, cela exclut les bénéfices plus largement partagés et toute forme de capital naturel, comme les écosystèmes et les services associés, qui n'appartiennent à personne. La portée des actifs naturels mesurés en unités physiques est, elle, plus large. Toutefois, le Cadre central du SCEE ne tient compte que des actifs naturels procurant des bienfaits matériels directs (espace et matériaux pour les activités économiques, par exemple). Les bienfaits immatériels des usages indirects des actifs et leurs services environnementaux associés (stockage du carbone, atténuation des inondations, par exemple) ne sont donc pas pris en compte. De plus, les actifs sont limités aux territoires économiques nationaux ; les effets transfrontaliers et les actifs communs au monde entier (tels que l'atmosphère et les océans) ne sont donc pas comptabilisés.

La Comptabilisation expérimentale des écosystèmes du SCEE (actuellement au stade de projet soumis à consultation) englobera davantage de bénéfices matériels et immatériels que le Cadre central. Elle est axée sur les écosystèmes, qui sont des groupes d'actifs naturels *fonctionnant ensemble* dans un espace déterminé. Le Cadre central du SCEE définit les écosystèmes comme « des zones où un ensemble dynamique de communautés biotiques (plantes, animaux et micro-organismes par exemple) et leur milieu physique interagissent en tant qu'unité fonctionnelle pour fournir des structures, des fonctions et des processus environnementaux » (CSNU, 2012, 2013). Par exemple, les forêts et les écosystèmes marins interagissent avec l'atmosphère. La comptabilisation des écosystèmes inclut la mesure du stock et des évolutions du stock d'actifs écosystémiques, ainsi que la mesure de la capacité des écosystèmes à produire des flux de *services écosystémiques*, c'est-à-dire les bénéfices tirés du fonctionnement des écosystèmes par l'économie et l'humanité en général. Ces bénéfices établissent le lien indispensable entre actifs écosystémiques et bien-être humain.

Les fonctions ou services écosystémiques peuvent être classés de différentes manières et il n'existe actuellement aucun consensus international concernant leur classification ou

leur mesure. Une approche (Évaluation des écosystèmes pour le millénaire, 2005 ; OCDE, 2010a) décompose les services écosystémiques comme suit : i) les *services d’approvisionnement*, comme la nourriture, les substances biochimiques, les ressources génétiques, l’eau potable et les combustibles ; ii) les *services de régulation*, notamment la régulation du climat, l’assainissement de l’eau, la régulation de l’érosion et la pollinisation ; iii) les *services culturels*, enseignement et sensibilisation, loisirs et valeurs spirituelles et esthétiques ; et iv) les *services d’appui*, comme l’offre d’habitats et le cycle de l’eau et des éléments nutritifs³. Un aspect de la mesure des services écosystémiques est toutefois bien développé : leur capacité à jouer le rôle de puits de carbone. Les mesures telles que l’acidité des océans, le niveau moyen de la mer à l’échelle mondiale et les concentrations de CO₂ dans l’atmosphère sont des indicateurs de cette capacité de stockage limitée.

Les aspects environnementaux qui président à la « qualité environnementale de la vie » (OCDE, 2011b ; OCDE, 2011c), tels que la qualité de l’air, la qualité de l’eau et l’accès à des espaces de loisirs ou à des espaces verts, ont des caractéristiques communes avec le capital en ce qu’ils sont relativement durables dans le temps, que leur accumulation est relativement lente mais peut changer rapidement et qu’ils influent sur de nombreux résultats en matière de bien-être. Si l’on considère le stock de capital, il est préférable de mesurer les *actifs écosystémiques* qui procurent ces aspects environnementaux (tels que les écosystèmes assainissant l’air et l’eau). Mais, en l’absence de concertation pour la mesure des écosystèmes, il pourrait être intéressant de mesurer la disponibilité de l’air pur, de l’eau potable et des espaces verts dans le cadre d’une approche fondée sur le capital, même si, en pratique, certains de ces éléments s’apparentent davantage à des variables intermédiaires reliant les actifs écosystémiques sous-jacents aux résultats en matière de bien-être.

Rapport entre capital naturel et bien-être

Les stocks de capital naturel sont une source de bienfaits et de services qui influent sur le bien-être humain. Les bienfaits peuvent être directs (par exemple : l’air pur ou l’eau potable, ou encore le boisement qui protège des inondations), ou indirects, au travers de liens de causalité plus complexes impliquant des médiations sociales, économiques et politiques, telles que les tensions politiques dues à la concurrence pour les ressources naturelles ou les baisses de rendement agricole ayant des conséquences sur les prix alimentaires et la santé nutritionnelle (Évaluation des écosystèmes pour le millénaire, 2005). La Stratégie de l’OCDE pour une croissance verte (2011b ; 2011c) décrit le rôle des actifs naturels dans la production économique.

Le modèle du bien-être de l’OCDE établit les liens suivants entre le capital naturel et les résultats en matière de bien-être :

- *Le capital naturel est en rapport direct avec la dimension du bien-être relative à la « qualité environnementale ».* Il est reconnu que les ressources telles que l’air pur, l’eau potable, l’accès aux espaces verts et la satisfaction par rapport au cadre de vie ont une valeur intrinsèque, tout en contribuant à d’autres résultats en matière de bien-être tels que la santé, les liens sociaux, la sécurité des personnes et le bien-être subjectif (OCDE, 2011c).
- *C’est généralement le capital naturel qui fournit l’énergie et/ou les ressources matérielles nécessaires à la production d’autres formes de capital.* Il s’agit des intrants tels que l’énergie, les matières premières, l’eau, l’air, les terrains et le sol, ainsi que des services environnementaux et sociaux (par exemple : espace physique, logement,

nourriture et air pur) qui contribuent au développement du capital économique, humain et social.

- *Les actifs naturels contribuent à la production de revenus et de richesse.* Par définition, les actifs naturels décrits dans le Cadre central du SCEE procurent des bienfaits matériels directs, notamment en fournissant l'espace, l'énergie et les matériaux nécessaires aux activités économiques. Les intrants incluent toute la gamme des actifs naturels décrits ci-dessus, tels que les combustibles, la nourriture, l'eau potable, les substances biochimiques et les ressources génétiques. La Banque mondiale (2011) estime que, en 2005, le capital naturel représentait 30 % de la richesse économique totale des pays à faible revenu et 25 % pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Les ressources naturelles et les services écosystémiques ajoutent souvent de la valeur à d'autres actifs. Par exemple, les prix de l'immobilier tiennent compte de la valeur du cadre de vie, et la valeur économique des terres agricoles reflète les actifs naturels qu'elles contiennent (Nations Unies, 2009a). À mesure que les pays commencent à adopter le Cadre central du SCEE (et la Comptabilisation expérimentale des écosystèmes), leur capacité à tenir compte des bienfaits économiques du capital naturel devrait s'améliorer.
- *Le capital naturel et les services écosystémiques associés ont d'importantes implications sur la santé et la survie humaines* ainsi que sur la qualité du logement, les activités récréatives, les loisirs et les relations à l'échelon local. Les services écosystémiques concernés sont les services de régulation (tels que l'assainissement de l'eau et la régulation de l'érosion), les fonctions de piégeage (telles que la capacité à absorber ou stocker la pollution, les déchets et le carbone), la protection contre les risques naturels (inondations et rayons UV, par exemple), la fourniture d'espaces pour l'agriculture et l'habitat, et d'autres fonctions telles que la pollinisation. Le capital naturel procure également des bienfaits en matière d'éducation, d'activités récréatives et de loisirs, et a une valeur esthétique, spirituelle et psychologique. Par exemple, le fait de vivre près d'un espace vert est associé à une amélioration du bien-être mental (White et al., 2013 ; van den Berg et al., 2010 ; Maas et al., 2009) et à un risque inférieur de maladie (Maas et al., 2009), alors que des niveaux élevés de pollution atmosphérique sont associés à une vie moins satisfaisante (Silva et Brown, 2013). L'encadré 6.2 décrit certains liens existant entre le capital naturel et la santé physique.

Capital humain et bien-être

Définir et mesurer le capital humain

L'OCDE (2001a) définit le capital humain comme « les connaissances, qualifications, compétences et caractéristiques individuelles qui facilitent la création de bien-être personnel, social et économique ». Pour l'ONU-IHDP et le PNUE (2012), le capital humain englobe l'éducation, les compétences, le savoir informel et la santé. De nombreux chercheurs et de nombreuses institutions utilisent aujourd'hui des définitions du capital humain qui mettent en avant son intérêt pour la production économique (Boarini et al., 2012), bien que la santé et l'éducation aient également une valeur intrinsèque et contribuent largement à la production d'autres résultats en matière de bien-être (OCDE, 2011c).

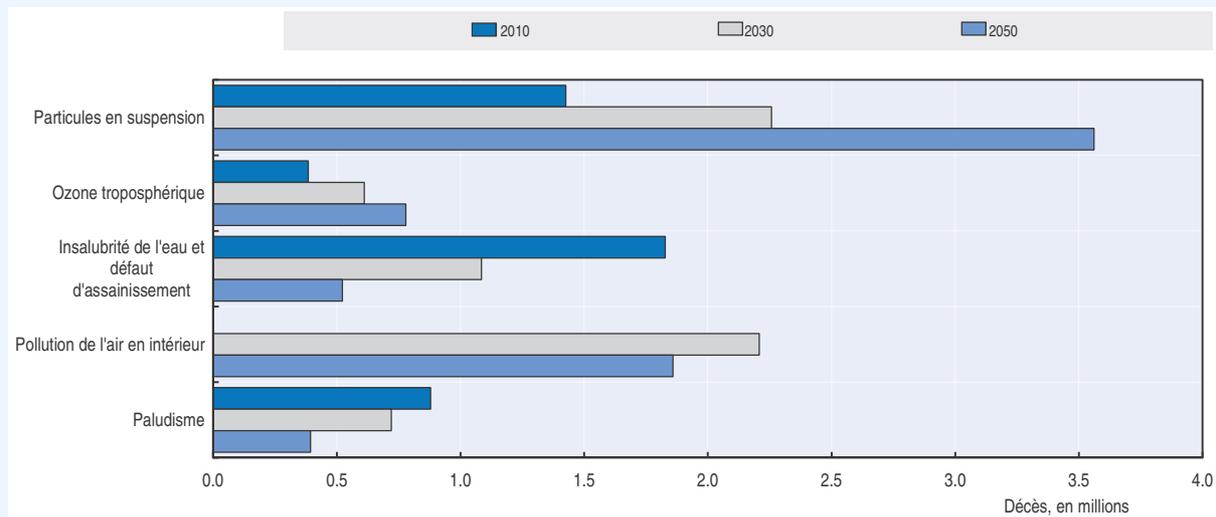
Le concept de capital humain trouve ses origines dans les travaux sur l'importance de la qualité de la main-d'œuvre dans la production économique et les écarts de rémunération (par exemple : Schultz, 1961 ; Becker, 1962). En théorie, pour la même

Encadré 6.2. Capital naturel et santé physique

Il existe un rapport direct entre le capital naturel et la santé humaine. Le capital naturel fournit des ressources pour le logement et l'énergie pour le chauffage et l'éclairage. L'air pur et l'eau potable sont indispensables à la santé humaine. Par exemple, on estime qu'en 2004 la pollution de l'air extérieur en ville a causé pratiquement 1.2 million de décès dans le monde et que la pollution de l'air intérieur en a causé presque 2 millions (OMS, 2009). D'ici 2050, le nombre de décès prématurés dus à l'exposition aux particules en suspension devrait être multiplié par plus de 2, pour atteindre 3.6 millions par an dans le monde, principalement en Chine et en Inde (graphique 6.2). Le capital naturel joue aussi un rôle de régulation, qui limite la portée et la transmission de certaines maladies telles que le paludisme.

Graphique 6.2. **Décès prématurés, dans le monde, dus à certains risques environnementaux**

Scénario de référence, 2010-50



Note : « Insalubrité de l'eau et défaut d'assainissement » : mortalité infantile seulement.

Source : OCDE (2012a), *Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2050, Les conséquences de l'inaction*, OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264122246-en>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933150218>

quantité de travail (heures) et d'autres intrants, l'augmentation du stock de capital humain entraîne une augmentation de la productivité et des revenus. Au-delà des compétences techniques, le concept de capital humain a depuis été étendu aux aspects liés à la motivation et au comportement ainsi qu'à la santé physique, émotionnelle et mentale des individus (OCDE, 2001a). Le « capital santé » est parfois considéré comme un actif à part entière (par exemple : National Research Council, 2010 ; UNU- IHDP et PNUE, 2012). Dans ce contexte, le Groupe de travail sur les statistiques du développement durable distingue différents facteurs de risque pouvant influencer sur les résultats futurs en matière de santé (comme l'hypertension et l'obésité), parfois considérés comme éléments du stock de capital.

Les investissements en capital humain peuvent prendre diverses formes, notamment l'éducation des enfants, l'enseignement scolaire, la formation en cours d'emploi, la formation non structurée, les habitudes en matière de santé (concernant le tabac, l'alcool, l'alimentation et l'exercice physique) et les soins de santé. Le stock de capital humain peut également être modifié par les flux migratoires. Contrairement au capital économique et à

de nombreuses formes de capital naturel, le capital humain peut s'accroître à l'usage, au lieu de s'amoinrir. Par exemple, le fait d'exercer des compétences peut les renforcer dans le temps, alors que leur inutilisation (en cas de chômage involontaire, par exemple) peut les détériorer. Cela souligne le fait que les différentes formes de capital ne suivent pas la même évolution en ce qui concerne la production de bien-être (Laroche et al., 1999 ; Boarini et al., 2012). Toutefois, à l'instar d'autres formes de capital, le stock de capital humain met longtemps à se constituer et peut se déprécier en cas d'investissements insuffisants (par exemple, les compétences peuvent être « rouillées », voire obsolètes, du fait des évolutions technologiques).

Le capital humain étant porté par les individus, le stock diminue lorsque l'individu « propriétaire » du capital décède. Les connaissances et compétences sont toutefois transférables d'une génération à l'autre de différentes façons. Les individus peuvent ainsi laisser derrière eux un héritage contribuant au stock de capital humain des générations futures. L'entretien du stock de capital humain dépendra des investissements publics et privés, marchands ou non, dans l'éducation, la formation et la santé (Abraham et Mackie, 2005), ainsi que des migrations (Stark et al., 1998 ; Beine et al., 2008) et des évolutions démographiques (Liu, 2011). Les familles et le capital social jouent notamment un rôle dans le transfert du capital humain entre générations (Abraham et Mackie, 2005). Par exemple, dans la plupart des pays de l'OCDE, le niveau scolaire des jeunes est en rapport direct avec celui de leurs parents (OCDE, 2012b), et la participation des parents à l'éducation et à l'apprentissage est associée à de meilleurs résultats scolaires (OCDE, 2012c).

Compte tenu des nombreuses caractéristiques contenues dans la définition du capital humain, les mesures intègrent souvent des indicateurs concernant les niveaux d'études ou de compétences, les statistiques du travail telles que l'emploi, ainsi que des indicateurs de santé comme l'espérance de vie (par exemple : CEE-ONU, 2013 ; Liu, 2011). Les mesures existent en unités monétaires et en unités physiques.

Estimer la valeur monétaire du capital humain

Il n'existe aucun consensus international pour l'estimation de la valeur monétaire des stocks de capital humain, mais des indicateurs expérimentaux ont vu le jour (voir la liste chez Boarini et al., 2012). *L'approche fondée sur le revenu tout au long de la vie* (Jorgenson et Fraumeni, 1989 ; Liu, 2011) associe les informations sur la population totale d'un pays, sa structure (par âge et par sexe), l'espérance de vie, le niveau scolaire, les caractéristiques de l'emploi et les revenus. Parmi les autres approches, citons *l'approche indirecte (résiduelle)* adoptée par la Banque mondiale (2006 ; 2011)⁴ et *l'approche fondée sur les coûts*, qui s'intéresse aux investissements réalisés dans le capital humain par les individus, les ménages, les employeurs et les pouvoirs publics. Toutefois, ces approches ne s'intéressent qu'à la *valeur économique* du stock total de capital humain et excluent les nombreux bénéfices non marchands que peuvent procurer des facteurs tels que l'amélioration des compétences (voir OCDE, 2010b). Des estimations monétaires existent néanmoins pour les effets non productifs de l'éducation sur la criminalité et la santé (Lochner et Moretti, 2004 ; Lochner, 2011).

Mesures physiques du capital humain

Pour le capital humain, les indicateurs physiques les plus couramment utilisés pour l'examen de la durabilité sont :

- **Les mesures du niveau scolaire**, comme le niveau scolaire maximum atteint, la durée moyenne de la scolarité de la population totale ou en âge de travailler, ou la durée attendue de la scolarité des jeunes.
- **Les mesures des capacités et compétences** (acquises en milieu scolaire ou en dehors) des élèves (par exemple : Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves, PISA) ou des adultes (par exemple : Programme international de l'OCDE pour l'évaluation des compétences des adultes, PIAAC).
- **Les mesures de l'état de santé**, telles que l'espérance de vie ou l'espérance de vie en bonne santé, qui reflète les limites imposées par la maladie ou le handicap dans la vie quotidienne (par exemple : mesure Eurostat des années de vie en bonne santé, 2009, 2011).

Ces variables peuvent se combiner pour influencer sur le stock total de capital humain mais, prises indépendamment les unes des autres, elles doivent être considérées comme des conditions nécessaires mais non suffisantes. Par exemple, une espérance de vie élevée peut, même si ce n'est pas indispensable, s'accompagner des connaissances, des capacités et des compétences nécessaires pour garantir un niveau élevé de capital humain. De même, une population active très instruite et très qualifiée mais connaissant des taux élevés de maladie ne pourra pas satisfaire son potentiel de capital humain.

Rapport entre capital humain et bien-être

Le capital humain et les résultats en matière de bien-être sont étroitement liés dans le cadre de *Comment va la vie ?*, car :

- *Le capital humain est un intrant essentiel pour la production économique et la création de revenus.* En ce qui concerne les bénéfices économiques engendrés par les stocks de capital humain, d'après le *Inclusive Wealth Report 2012* (UNU-IHDP et PNUE, 2012), le capital humain constituerait 90 % de la base productive de l'économie au Royaume-Uni, 78 % aux États-Unis et 61 % en Norvège. Les « nouveaux modèles de croissance » (par exemple : Romer, 1990 ; Barro et Sala-i-Martin, 1995) attribuent également un rôle important au capital humain en tant que moteur du progrès technologique. Au niveau individuel, le capital humain peut être considéré comme un actif personnel pouvant générer des revenus tout au long de la vie et protéger des chocs soudains (Boarini et al., 2012).
- *Le capital humain recouvre des résultats en matière de bien-être qui ont une valeur intrinsèque et contribue à la réalisation d'autres résultats non monétaires en matière de bien-être.* Par exemple, la bonne santé physique et mentale permet de prendre part à l'éducation, à la formation et au marché du travail, ainsi qu'aux relations sociales ; la santé est également étroitement liée au bien-être subjectif (OCDE, 2011c). De même, des niveaux élevés d'instruction et de qualifications sont associés, sur le plan individuel, à des revenus élevés et à une meilleure employabilité, à une meilleure santé, à une meilleure sensibilisation civique et à une meilleure participation politique et, sur le plan collectif, à la baisse de la criminalité, à une meilleure cohésion sociale et à une plus grande stabilité politique (Nations Unies, 2009a, 2013 ; OCDE, 2011c). L'OCDE (2010b) décrit les données empiriques reliant l'éducation à l'engagement civique et social et à la santé, et présente ce que l'on sait et ce qu'il reste à étudier sur les mécanismes qui sous-tendent

ces relations. Ces travaux de recherche mettent en évidence le fait que de nombreux bénéfices intrinsèques sont rattachés au concept de capital humain.

Capital social et bien-être

Définir et mesurer le capital social

Le capital social est le moins bien défini de tous les types de capital examinés dans le présent rapport et sans doute celui pour lequel il est le plus difficile de faire une simple analogie avec la structure de comptabilisation des autres types de stocks et de flux de capital. Des mesures indirectes du stock de capital social existent, mais elles sont souvent plus restrictives que la définition suivante, relativement large, du capital social : « des réseaux, ainsi que des normes, valeurs et convictions communes qui facilitent la coopération au sein des groupes ou entre eux » (OCDE, 2001).

On distingue quatre grandes approches de la définition et de la mesure du capital social (Scrivens et Smith, 2013) :

- **Les relations personnelles**, qui désignent les réseaux (amis, famille, etc.) et les comportements sociaux qui contribuent à créer et entretenir ces réseaux, tels que le temps passé avec les autres ou l'échange de nouvelles par téléphone ou e-mail.
- **Le réseau social**, conséquence directe des relations personnelles, qui désigne les ressources (émotionnelles, matérielles, pratiques, financières, intellectuelles ou professionnelles) auxquelles chaque individu peut avoir accès grâce ses réseaux personnels.
- **L'engagement civique**, qui comprend les activités au travers desquelles les individus participent à la vie civique et communautaire, telles que le bénévolat, la participation politique, l'adhésion à des groupes et différentes formes d'action communautaire.
- Enfin, **la confiance et la coopération**, qui désignent les valeurs et attentes communes qui sous-tendent le fonctionnement de la société et permettent une coopération mutuellement bénéfique.

Si ces quatre concepts sont importants pour l'évaluation du bien être actuel des individus, Scrivens et Smith (2013) ont montré que la dimension la plus importante pour la *durabilité* du bien-être est la confiance et la coopération, et ce pour deux raisons principales : tout d'abord, la confiance et la coopération se constituent lentement et sont relativement durables dans le temps, pouvant ainsi être transmises d'une génération à l'autre. Ensuite, la confiance et la coopération ont une valeur instrumentale importante, en ce qu'elles contribuent au fonctionnement des systèmes sociétaux (marché, infrastructure publique, stabilité sociale) et à l'action collective qui, à leur tour, étayent la performance économique et d'autres aspects clés du progrès social.

Les deux formes de confiance qui sont le plus souvent incluses dans le capital social sont la confiance généralisée (c'est-à-dire la confiance dans les « autres », y compris dans les inconnus) et la confiance institutionnelle, qui fait référence aux institutions politiques, ainsi qu'au système judiciaire, à la police, aux médias et aux autres systèmes institutionnels. La coopération désigne les règles informelles régissant le comportement des individus, qui se diffusent dans un groupe ou une communauté par les modèles sociaux, la socialisation (y compris l'enseignement scolaire) et l'application de sanctions (c'est-à-dire de punitions formelles ou informelles, telles que l'exclusion de la société) en cas de non-respect.

Outre ces quatre approches du capital social, les avis divergent pour savoir si les dispositifs politiques, institutionnels et juridiques doivent être considérés comme des *composantes*, des *déterminants* ou des *résultats* du capital social (Scrivens et Smith, 2013). D'après l'OCDE (2001a), les dispositifs politiques, institutionnels et juridiques *définissent les règlements et les institutions en vertu desquels le capital humain et capital social fonctionnent*, mais ne constituent pas des stocks de capital en eux-mêmes. Mais, dans d'autres définitions du capital social, les institutions occupent un rôle central (par exemple : CEE-ONU, 2013 ; Banque mondiale, 2011). De plus, les institutions et les systèmes juridiques sont relativement durables dans le temps, et peuvent donc être considérés comme des stocks de valeur. Ils partagent également d'autres caractéristiques avec le concept de capital, telles que la détérioration dans le temps en l'absence d'investissements. Que les institutions soient considérées comme appartenant au capital social ou comme une catégorie à part, elles sont importantes pour la durabilité du bien-être à partir du moment où elles sont en mesure de satisfaire les besoins futurs des citoyens en matière de bien-être (Mira d'Ercole et Salvini, 2003).

Le capital social diffère du capital humain, naturel et économique en ce qu'il est majoritairement *relationnel*, ce qui signifie qu'il existe entre les individus au lieu d'être centré sur les individus, l'économie, ou des caractéristiques de l'environnement naturel. Étant un bien public, il est commun à un groupe de personnes ou à l'ensemble de la collectivité. Il est exposé au risque de sous-investissement, la confiance et la coopération étant souvent les conséquences involontaires de différentes formes d'interactions sociales, mais il ne se déprécie pas à l'usage et peut parfois se renforcer s'il est utilisé fréquemment⁵. Comme pour le capital humain, il est difficile d'identifier clairement les éléments du capital social transférables entre « propriétaires » comme le sont les actifs économiques. Le capital social est davantage « disponible » chez les individus que « détenu » par eux. Cela correspond à une définition (non économique) élargie du capital, mais cela implique qu'il est particulièrement compliqué de réaliser des évaluations monétaires du capital social.

Mesures physiques du capital social

Il n'existe aucun indicateur de la valeur monétaire de la confiance et de la coopération ou des aspects liés aux dispositifs politiques, institutionnels et juridiques, mais Hamilton et Liu (2013) estiment que la valeur combinée des actifs tels que la qualité des institutions et le capital social pourrait représenter, en moyenne, 25 % de la richesse totale dans les pays à haut revenu qu'ils ont étudiés.

La confiance se mesure avant tout par la question standard « D'une manière générale, diriez-vous que l'on peut faire confiance à la plupart des gens ou qu'il faut être très prudent dans ses relations avec les autres ? », qui figure dans de nombreuses enquêtes nationales et internationales (Scrivens et Smith, 2013). La confiance peut également être étudiée par rapport à certaines institutions ; certaines enquêtes analysent la confiance que les gens portent aux institutions comme les administrations nationales ou locales, la police, le système judiciaire, etc. D'autres approches produisent des mesures moins directes mais plus nuancées des attitudes se rapportant à la confiance, au moyen de questions sur l'intégrité (ou l'absence de corruption), la représentativité et la performance perçues de différentes institutions. Les mesures de la confiance à l'égard des institutions peuvent également porter sur le système politique dans son ensemble, à l'aide de questions sur la liberté politique et la satisfaction vis-à-vis de la démocratie.

En dépit de l'importance accordée à la coopération dans les travaux sur le capital social, sa définition et sa mesure n'ont pas fait l'objet d'autant d'attention qu'en ce qui concerne la confiance. La coopération est souvent mesurée au moyen de questions sur les attitudes des individus envers différents groupes (pour mesurer la tolérance et les attitudes discriminatoires) ou sur la confiance dans la serviabilité des autres (pour mesurer la réciprocité généralisée). Par exemple, Knack et Keefer (1997) mesurent les attitudes en matière de coopération civique grâce à des questions visant à déterminer si la fraude dans les transports publics ou pour percevoir les allocations versées par l'État peut se justifier.

Il n'existe aucune approche standard pour la mesure de la gouvernance ou des dispositifs politiques, institutionnels et juridiques. Le Groupe de travail sur les statistiques du développement durable propose de mesurer le taux de participation électorale pour illustrer la qualité des institutions, bien qu'il s'agisse sans doute davantage d'un flux que d'un stock. Les mesures de la gouvernance ou des dispositifs politiques, institutionnels et juridiques dans le cadre de la durabilité du bien-être devront s'intéresser avant tout aux aspects du *capital* qui peuvent être transmis aux générations futures et qui sont clairement et étroitement liés à de nombreux résultats en matière de bien-être (encadré 6.3).

Rapport entre capital social et bien-être

La confiance, la coopération et les dispositifs politiques, institutionnels et juridiques peuvent contribuer aux résultats en matière de bien-être de *Comment va la vie ?*, et ce de différentes manières. Ils peuvent :

- *Réduire les coûts de transaction et améliorer les performances économiques.* Lorsque le niveau de confiance est élevé, il est moins nécessaire d'établir des contrats formels, ce qui réduit les coûts de transaction (Fukuyama, 1995 ; Knack et Keefer, 1997). Cela favorise les échanges et la productivité dans les sphères économiques et non économiques, y compris l'emploi et le revenu au niveau individuel. De même, l'existence d'attentes communes diminue le temps nécessaire à la fixation des conditions des échanges. Un niveau de confiance élevé améliore également les performances de l'administration. En effet, du fait de la réduction des coûts de transaction, les accords, la collaboration et l'innovation sont facilités à tous les échelons de l'administration (Knack, 2000).
- *Promouvoir l'allocation efficace des ressources.* La confiance et la coopération permettent des formes d'action collective pouvant remplacer ou compléter les interventions du marché ou les interventions publiques (gestion des ressources naturelles, par exemple) ou faire face aux urgences. Les stratégies d'action collective fondées sur la confiance et la coopération représentent souvent la façon la plus efficace de gérer les ressources communes telles que les forêts, les terres agricoles ou les stocks halieutiques, contribuant ainsi à la préservation de la qualité environnementale. Les mécanismes d'action collective ont également leur importance dans la production de différents biens publics, dont dépend le bon fonctionnement des marchés (et plusieurs aspects du bien-être au sens large). Cela s'applique aux niveaux national et international et la préservation des « biens publics mondiaux » tels que l'environnement, la sécurité, la stabilité financière et le respect des droits de propriété doit s'appuyer sur la coopération internationale (Kaul et al., 1999). Les normes et valeurs relatives aux comportements respectueux de l'environnement peuvent également contribuer à l'utilisation durable des ressources naturelles (CEE-ONU, 2013).

Encadré 6.3. Le capital social pour préserver le bien-être : programme statistique

L'élaboration de données comparables à l'échelle internationale se heurte à la diversité des approches retenues pour définir le capital social. La compilation, par Scrivens et Smith (2013), d'une banque de données de questions confirme l'intérêt porté à la mesure du capital social, mais aussi le manque de cohérence en ce domaine. À l'heure actuelle, on dénombre environ 50 études nationales et internationales récentes visant la collecte de données sur le « capital social » sous ses différentes formes. Les questions ne sont toutefois guère harmonisées, la terminologie et le champ d'application varient selon les pays et les données sont rares. La plupart des données comparables proviennent de sources non officielles, notamment de plusieurs modules du programme international d'enquêtes sociales (*International Social Survey Program, ISSP*) et des enquêtes World Values Survey et Gallup World Poll, mais il est difficile d'en tirer des conclusions, du fait notamment de la taille réduite des échantillons. Toutefois, le premier ensemble d'indicateurs de la « Qualité de Vie » d'Eurostat comportera plusieurs mesures ayant trait au capital social, sous les dimensions « rapports sociaux » et « gouvernance et droits élémentaires », extraites des statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC)*. Eurostat entend collecter ces données régulièrement à l'avenir, au moyen de modules tournants.

En ce qui concerne les mesures internationales ou transfrontalières du capital social (notamment la coopération entre pays), il n'existe pas d'indicateur communément accepté ; dans ce domaine, un vaste travail de définition et de mesure est encore nécessaire. Si de nombreux travaux sur le capital social portent sur les échelons locaux ou nationaux, le rôle de la coopération internationale dans la préservation des « biens publics mondiaux », tels que l'environnement, la sécurité, la création de savoir et la stabilité financière, a été jugé particulièrement important pour soutenir le développement et le bien-être (Kaul et al., 1999 ; Sachs 2008). L'OCDE (2013a) a choisi des études de cas pour présenter les exemples en matière de coopération réglementaire internationale. Le Groupe de travail sur les statistiques du développement durable propose, lui, de recourir au critère de « contribution aux organisations internationales » pour mesurer les effets transfrontaliers, en se référant à l'utilisation, par l'Office fédéral suisse de la statistique, des traités multinationaux en tant qu'indicateurs du capital institutionnel international. En revanche, il ne propose aucun indicateur pour mesurer le stock de capital social mondial.

Il n'existe pas non plus d'approche standard pour mesurer la gouvernance ou les dispositifs politiques, institutionnels et juridiques. L'élaboration d'un cadre statistique pour ces mesures ne sera pas une mince affaire, mais cela revêt une importance croissante, comme le montre par exemple la décision de l'Office australien des statistiques de faire de l'indicateur « gouvernance et démocratie » un pilier à part entière des *Measures of Australia's Progress* (ABS, 2012). Dans le cadre de la durabilité du bien-être, les mesures devront s'intéresser avant tout aux aspects de la gouvernance et des institutions naturellement liés au capital, qui peuvent être transmis aux générations futures et qui sont clairement et étroitement liés à de nombreux résultats en matière de bien-être.

* Eurostat a collecté des données sur le capital social au moyen des modules ad-hoc des statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC). Des mesures des relations personnelles, du soutien d'un réseau social et de l'engagement civique ont été collectées au moyen du module ad hoc 2006 sur la participation sociale et des mesures du soutien d'un réseau social et de la confiance figurent dans le module ad hoc 2013 sur le bien-être subjectif.

- *Influer sur la qualité de vie et la formation de capital humain.* Les individus vivant dans un environnement dominé par la confiance et la coopération sont souvent plus heureux (Helliwell et Putnam, 2004 ; Helliwell et Wang, 2010 ; Hudson 2006), en meilleure santé (Lochner et al., 2003), plus instruits et plus impliqués sur le plan civique (Putnam, 2000), et moins susceptibles d'être victimes d'actes criminels (Sampson et al., 1997). Bien que les relations de cause à effet ne soient pas toujours évidentes à montrer, il a été prouvé que le capital social influence les comportements en matière de bien-être individuel. Par exemple, Coleman a démontré comment les normes en faveur de l'éducation ont contribué à maintenir un faible taux d'échec scolaire dans certaines collectivités (Coleman, 1988) ; Sampson et al. (1997) ont observé que les quartiers dans lesquels les gens s'impliquent davantage en faveur de l'ordre public connaissent une criminalité inférieure.

Considérations supplémentaires pour la mesure des stocks de capital

Les stocks de capital peuvent être mesurés en unités monétaires et non monétaires (ou « physiques »), ce qui pose la question de la meilleure façon de rassembler ces indicateurs afin de renseigner sur la durabilité du bien-être. Les mesures doivent-elles être agrégées ou présentées sous forme de tableau de bord ? Est-il suffisant de mesurer le capital au niveau national ou avons-nous besoin, dans certains cas, d'indicateurs internationaux et mondiaux ? Conformément aux conclusions de Stiglitz et al. (2009) et du Groupe de travail sur les statistiques du développement durable, la rubrique qui suit privilégie un tableau de bord de mesures physiques et monétaires pour le suivi des stocks de capital qui assurent la pérennité du bien-être. Ces tableaux de bord peuvent être compilés au niveau national mais devront parfois refléter les dimensions internationales plus vastes se rapportant à certains stocks.

Bien que l'approche par le capital constitue un cadre organisationnel important, il n'est pas toujours simple d'interpréter les implications des évolutions des stocks de capital sur les politiques. Afin de créer une relation plus directe avec les politiques, il peut être nécessaire de décomposer davantage les mesures de stock ou de les compléter par des informations supplémentaires, pour que les décideurs les comprennent et en tiennent compte. La répartition des stocks, entre secteurs ou au niveau des ménages, peut notamment servir à repérer les déséquilibres, ou les groupes de la société dont le bien-être futur risque d'être compromis. Les informations sur différents flux liés aux stocks de capital, c'est-à-dire l'investissement, la dépréciation, les émissions ou les déchets, peuvent nous renseigner plus directement sur la façon dont nos actions d'aujourd'hui influent sur la qualité et la quantité de stocks disponibles pour les générations futures. Les mesures de l'efficacité de l'utilisation des stocks indiquent également si les progrès technologiques et les évolutions de la société conduisent à une utilisation plus ou moins prudente des ressources. Souvent, ces indicateurs utiles pour les politiques publiques sont destinés à renseigner sur certains « facteurs de risque », en montrant plus clairement les évolutions des stocks qui risquent de nuire à la durabilité du bien-être.

Mesure unique ou tableau de bord d'indicateurs ?

L'approche par le capital est utilisée pour créer des mesures composites du développement durable (par exemple : Banque mondiale, 2006, 2011 ; UNU-IHDP et PNUE, 2012). Dans le cadre de cette approche, le développement est considéré comme non durable lorsqu'il implique des *niveaux de richesse totale par habitant diminuant dans le temps*.

La richesse totale est la somme de la valeur monétaire des stocks de capital d'un pays. Par exemple, l'Indice de richesse globale (UNU-IHDP et PNUE, 2012) repose sur la valeur estimée du capital naturel, du capital humain et du capital produit d'un pays, par habitant, et analyse son évolution dans le temps dans différents pays.

Le fait d'évaluer et de regrouper différentes sortes de capital met en évidence les arbitrages inhérents à la gestion des ressources: si un stock de capital perd de la valeur, il faut que d'autres stocks en gagnent pour assurer l'intégrité de la base totale de capital. L'évaluation par habitant signifie que les effets des hausses ou baisses démographiques peuvent être pris en compte dans les calculs. L'évaluation de la durabilité au moyen d'un simple test de réussite est un signal puissant qui peut être communiqué facilement aux décideurs et au grand public. Pour être fiable, elle implique toutefois, avant tout, de disposer d'estimations monétaires complètes et précises du capital.

En matière d'évaluation de la durabilité du bien-être, le regroupement de différentes sortes de capital présente deux défis clés. Il convient tout d'abord d'estimer, en unités monétaires, la valeur totale de toutes les sortes de stocks de capital (naturel, humain, social et économique) pour le bien-être futur. Ensuite, il faut évaluer dans quelle mesure les différentes sortes de capital peuvent se substituer les unes aux autres (c'est-à-dire s'échanger), tout en maintenant un même niveau de résultats en matière de bien-être des individus et des ménages.

Estimer la valeur monétaire des stocks pour le bien-être

L'unité commune habituellement utilisée pour décrire la valeur des stocks de capital est l'argent. L'évaluation implique d'estimer la valeur totale des bienfaits escomptés d'un stock de capital donné pour les générations futures, également appelée « prix virtuel » d'un stock. Les prix virtuels reposent généralement sur les prix de marché actuels lorsqu'ils existent, ces prix servant à estimer la valeur future du stock total de capital. Le recours aux prix de marché pose toutefois deux problèmes lorsqu'il s'agit d'évaluer la durabilité du bien-être.

La première difficulté est liée aux imperfections dans le fonctionnement des marchés, ce qui signifie que les prix de marché ne reflètent pas toujours la véritable valeur des actifs en termes de bien-être, notamment les coûts et avantages pour le bien-être de leur utilisation dans la production économique. Il existe différentes méthodes pour corriger les prix de marché, afin qu'ils reflètent davantage ces effets externes (c'est-à-dire les coûts ou avantages des activités non pris en compte dans les prix de marché et pouvant concerner des personnes autres que celles participant directement à l'activité). Par exemple, le changement climatique a été décrit comme « l'effet externe le plus important » (Tol, 2009) et les estimations de la richesse peuvent être adaptées en fonction des émissions de carbone afin d'« internaliser » cet effet externe (par exemple : UNU-IHDP et CEE-ONU, 2012). Mais il est techniquement très difficile de procéder à ces ajustements pour refléter les coûts et avantages dans toutes les dimensions du bien-être.

La seconde difficulté de la monétisation réside dans le fait que la plupart des stocks de capital, et de nombreux avantages en termes de bien-être qu'ils induisent, n'ont tout simplement pas de prix de marché. La comptabilisation de la durabilité et l'analyse coûts-avantages pour la société offrent différentes méthodes d'estimation de la valeur monétaire de ces facteurs non marchands, parfois appelée « valeur sociale » (Demos, 2010 ; Social Enterprise UK, 2012) ou « rendement social de l'investissement » (NEF, 2013 ; Cabinet Office,

2009 ; Centre for Social Justice, 2011). Une technique relativement récente a également été élaborée pour réaliser des évaluations fondées sur les résultats en matière de satisfaction à l'égard de l'existence associés à différents facteurs non marchands (examinée dans Fujiwara et Campbell, 2011 ; et OCDE, 2013b).

Cependant, il est difficile à l'heure actuelle d'appliquer ces méthodes d'évaluation en tenant pleinement compte de tous les avantages en termes de bien-être que le capital humain, social et naturel peut procurer à l'avenir. La plupart des méthodes ont en effet été élaborées pour évaluer l'impact de projets et mesures spécifiques (par exemple : Cabinet Office, 2009 ; Social Enterprise UK, 2012) ou de certains biens et services, et non pour estimer la valeur en termes de bien-être futur des stocks de capital. Cela devrait se traduire par un besoin supplémentaire de données et d'hypothèses retenues au cas où ces méthodes s'utiliseraient sur une plus grande échelle.

Interchangeabilité de différents stocks de capital

Le regroupement des stocks de capital repose sur l'hypothèse implicite selon laquelle différents stocks de capital peuvent être *totale*ment interchangeables. L'interchangeabilité signifie qu'une forme de capital peut être remplacée par une autre, afin qu'une association différente d'apports de capital produise le même résultat. L'interchangeabilité totale implique que les possibilités de substitution sont illimitées ; ainsi, l'appauvrissement d'un stock de capital peut être totalement compensé par l'accroissement d'un autre stock de capital de valeur équivalente. Par exemple, en cas d'interchangeabilité totale, l'appauvrissement des stocks de minéraux pour générer des revenus peut être considéré comme « durable » à partir du moment où ces revenus sont suffisamment réinvestis dans le capital humain, économique et social, ces stocks étant ceux dont dépendra la croissance économique à venir, une fois les stocks de minéraux épuisés. Le *Norwegian State Petroleum Fund* et l'*Alaska Permanent Fund* sont deux exemples de conversion du capital naturel (pétrole et gaz, dans ce cas) en capital financier, censé être rentable une fois les ressources en pétrole et en gaz épuisées (Heal, 2011).

Si l'interchangeabilité n'est pas totale, l'évaluation de la durabilité au moyen de la richesse totale agrégée risque de masquer des déséquilibres intenable entre les différents stocks de ressources. Ces déséquilibres pourraient se manifester par des évolutions des prix des actifs à l'avenir, mais cela risque d'intervenir trop tard pour permettre de redresser les tendances non durables. De plus, certains actifs n'ont pas de prix. Dans certains cas, le dépassement des limites de l'interchangeabilité implique de dépasser des « points de basculement » ou « seuils critiques » au-delà desquels les évolutions des stocks de capital peuvent être irréversibles (voir ci-dessous). En pratique, la plupart des approches de l'évaluation de la durabilité adoptent le principe de l'interchangeabilité limitée et non totale des stocks de capital (UNU-IHDP et PNUE, 2012 ; OCDE, 2011b ; Heal, 2011).

Au vu des défis associés à la monétisation et à l'interchangeabilité des stocks, un tableau de bord d'indicateurs, associant des mesures physiques et monétaires, semble être l'approche la mieux adaptée pour le suivi des ressources indispensables au bien-être durable. Bien que le tableau de bord ne soit pas aussi efficace en termes de communication qu'une simple mesure de la durabilité, il peut servir d'outil de diagnostic, en mettant en lumière certaines problématiques.

Répartition du capital

La répartition des résultats en matière de bien-être entre les différents groupes de la société est une composante clé du bien-être dans le présent (OCDE, 2011c). De même, l'accès aux stocks de capital (et les différences en la matière entre les différents groupes et individus) peut également jouer sur l'efficacité avec laquelle ces stocks pourront influencer sur le bien-être à l'avenir. Par exemple, il a été démontré que les pays ayant une répartition plus équilibrée du capital humain affichent également des inégalités de revenus moindres (par exemple : Alesina et Rodrik, 1992 ; OCDE et Statistique Canada, 2000). Une étude récente de l'OCDE montre également que, durant les deux dernières décennies, la tendance à l'allongement des études est l'un des principaux facteurs ayant compensé le creusement des écarts de salaires (OCDE, 2011d).

Les évolutions des stocks de capital peuvent aussi avoir des conséquences inégales sur le bien-être humain. Par exemple, le bien-être des collectivités pauvres et rurales est souvent perçu comme plus exposé aux effets négatifs des évolutions du capital naturel. Cela s'explique en partie par le fait que ces communautés dépendent souvent davantage du capital naturel en tant que source de revenus et qu'elles ont rarement les moyens d'importer du capital naturel et des services écosystémiques lorsque les stocks locaux s'épuisent (Évaluation des écosystèmes pour le millénaire, 2005). Crifo et Laurent (2013) soulignent le rapport entre les inégalités sociales et l'accès aux ressources naturelles ainsi que l'exposition aux risques environnementaux et aux catastrophes naturelles.

En ce qui concerne le capital économique, la composition et la répartition des stocks de capital font l'objet d'une attention soutenue depuis quelques années, les déséquilibres au sein du système économique pouvant avoir des répercussions sur la durabilité du bien-être. Le Groupe de travail sur les statistiques du développement durable recommande que les actifs et passifs économiques soient ventilés et étudiés séparément en fonction des différents secteurs : administration publique, ménages, intermédiaires financiers et sociétés non financières. Les recommandations du Conseil d'analyse économique et du Conseil des Experts économiques du gouvernement allemand (2010) sur la durabilité incluent la prise en compte des signaux d'alerte dans les différents secteurs de l'économie (allant de la formation nette de capital fixe dans le secteur privé aux indicateurs de dette du secteur public). Au niveau microéconomique, on a également souligné combien il importe d'analyser la répartition du capital économique entre les ménages, notamment dans la récente publication de l'OCDE intitulée « *Framework for Statistics on the Distribution of Household Income, Consumption and Wealth* » (OCDE, 2013c).

Répartition géographique des stocks de capital

La plupart des approches comptables visant à mesurer les stocks de capital (SCN et SCEE, par exemple) portent sur les stocks nationaux. Néanmoins, il est parfois souhaitable de mesurer les stocks de capital à l'échelle locale, nationale ou internationale.

La mesure des actifs naturels et des écosystèmes peut notamment nécessiter des mesures détaillées à l'échelle infranationale, les écosystèmes étant généralement définis par rapport à certaines zones géographiques. Pour analyser la répartition du capital, il peut être nécessaire de ventiler les mesures à l'échelon infranational, par exemple pour étudier les différences dans l'accès aux ressources ou leur utilisation entre différentes régions d'un même pays ou entre les populations rurales et urbaines. Il importe également de pouvoir adapter le système de mesure à l'échelon local si les résultats sont censés faciliter la prise

de décisions sur des projets ou des programmes, qui peuvent être par nature infranationaux.

À l'inverse, la nature mondiale de certaines formes de capital implique d'adopter une perspective internationale pour le suivi de la durabilité du bien-être. En effet, certains stocks de capital sont partagés par le monde entier (comme l'atmosphère) et il existe de nombreuses interdépendances complexes entre des pays qui comptent mutuellement sur leurs stocks de capital (écosystèmes pour la production alimentaire, par exemple). La durabilité du bien-être dans un pays donné dépend donc non seulement de ses stocks nationaux de capital, mais également de l'état des stocks mondiaux de capital, ce qui implique aussi bien la mesure que la gestion des stocks.

Certaines composantes du capital naturel, en particulier, ne respectent pas les frontières nationales. Les actifs tels que l'atmosphère et les océans (ainsi que la capacité d'absorption et les autres services qu'ils fournissent) sont difficilement attribuables à des territoires spécifiques. D'autres formes de capital peuvent également être partagées : la coopération internationale, la reconnaissance des droits de propriété ou les accords de paix sont autant d'exemples d'actifs sociaux (ou institutionnels) partagés et mondiaux. Inversement, les conflits transfrontaliers peuvent être considérés comme des responsabilités partagées menaçant les stocks mondiaux de capital social.

L'interdépendance entre les pays peut adopter diverses formes. Certains actifs peuvent être limités à des zones géographiques bien définies, tout en ayant des implications sur la durabilité du bien-être ailleurs. Par exemple, la biodiversité de la forêt tropicale humide permet l'élaboration de nouveaux médicaments utilisés dans le monde entier. Le savoir et les marchés financiers sont également fortement interconnectés. D'après Kaul et al. (1999), la durabilité environnementale, l'efficacité des marchés, la stabilité financière, la santé et la paix sont tous des « biens publics mondiaux », dont la préservation repose sur la coopération internationale. Compte tenu de l'existence de ces interdépendances, les indicateurs nationaux des stocks de capital ne suffiront pas, à eux seuls, à évaluer la durabilité du bien-être.

Autres indicateurs utiles pour les politiques

Effets transfrontaliers

Le Groupe de travail sur les statistiques du développement durable fait aussi référence à certains *effets transfrontaliers* qui illustrent l'interdépendance des modes de développement des différents pays. Les facteurs cités par le Groupe de travail sont les transferts financiers (tels que l'Aide publique au développement), les importations de biens et services, les migrations et les transferts de connaissances. L'exportation, par les pays à revenu élevé, de leurs pressions environnementales vers des pays où les normes d'environnement sont moins strictes constitue un sujet de préoccupation (CEE-ONU, 2013). Le transfert d'émissions de carbone en est un bon exemple : les pays parviennent à réduire leur production nationale de carbone en important des biens produits à l'étranger au moyen de technologies à plus forte intensité de carbone.

Les mesures d'empreintes, axées sur la consommation intérieure, permettent d'évaluer ces effets transfrontaliers, en illustrant dans quelle mesure la consommation nationale dépend de l'utilisation de ressources provenant de l'étranger. Actuellement, les mesures d'empreintes portent sur les émissions de carbone, l'utilisation de l'eau et la biodiversité, mais les calculs sont complexes et les mesures ne sont encore guère standardisées.

Efficiencia de l'utilisation des ressources

Les changements environnementaux, économiques, sociaux ou technologiques peuvent influencer sur la quantité de ressources nécessaire au maintien du bien-être. L'efficacité de l'utilisation des ressources (c'est-à-dire les intrants nécessaires à la production de résultats en matière de bien-être) peut donc fournir aux décideurs un retour d'informations important. Par exemple, les progrès technologiques peuvent accroître l'efficacité de l'utilisation de nombreuses ressources naturelles. En revanche, un changement environnemental tel que le réchauffement climatique risque d'avoir des conséquences sur le bien-être provenant des stocks de capital, allant de l'évolution de la productivité agricole aux effets sur le capital humain du fait des risques pour la santé (OCDE, 2012a).

Il existe de nombreuses façons de mesurer la productivité ou l'efficacité des ressources. Le plus souvent, les indicateurs portent sur la quantité produite par unité d'intrant. Par exemple, dans sa Stratégie pour une croissance verte, l'OCDE (2011b ; 2011c) propose différentes mesures de la productivité afin d'évaluer l'utilisation des ressources naturelles dans la production de résultats économiques. Il peut s'agir de mesures de la productivité du CO₂, axées sur le PIB ou le revenu disponible réel généré par unité de CO₂ émise. D'autres mesures de l'efficacité examinent les résultats en matière de bien-être par rapport à l'empreinte écologique d'un pays, tel qu'illustré dans le *Happy Planet Index* (NEF, 2012) et le *Rapport sur le développement humain* (PNUD, 2013) (voir également Global Footprint Network, 2012).

Contrairement à d'autres actifs naturels et économiques, le capital humain et le capital social, ainsi que certaines formes de capital naturel, ne sont pas « consommés » pour « produire » du bien-être (voir ci-dessus). Il convient donc de concevoir l'efficacité ou la productivité de ces actifs davantage en termes de rendement de l'investissement (ou impact sur le bien-être) que de rendement par rapport à la consommation. Par exemple, l'OCDE (2010b) a commencé à analyser le rendement des investissements dans l'éducation en termes de santé et de cohésion sociale et de nombreuses estimations monétaires du capital humain tentent d'évaluer les bienfaits sur l'économie de l'augmentation des niveaux de qualifications (Boarini et al., 2012).

Dans la pratique, l'évaluation de l'efficacité de l'utilisation des ressources pour la production de bien-être pose le même genre de problèmes que l'évaluation monétaire des stocks de capital (méconnaissance de la façon dont les stocks de capital s'associent pour contribuer à la production de différents résultats en matière de bien-être dans le temps). Du fait du caractère pluridimensionnel du bien-être, l'évaluation de l'efficacité est compliquée ; en effet, les évolutions du capital peuvent être liées à des évolutions dans de nombreuses dimensions du bien-être. Avec autant d'intrants et d'extrants participant à la « production » de bien-être, il conviendra d'affiner les mesures de l'efficacité pour parvenir à un ensemble maniable d'intrants-extrants. Cela devrait faire l'objet de travaux de recherche à venir.

Facteurs de risque et flux susceptibles d'influer sur les stocks de capital

Les informations sur différents flux liés aux stocks de capital peuvent renseigner plus précisément les décideurs sur la façon dont nos actions d'aujourd'hui influent sur les stocks disponibles pour les générations futures. Les flux utiles du point de vue de l'action publique peuvent être les suivants :

- **L'investissement** : il s'agit, dans ce contexte, de mesures prises pour accroître le stock de capital (par exemple, dépenses d'éducation et de formation dans le cas du capital humain).

- **La dépréciation** : désigne la détérioration d'un stock (par exemple, la baisse de la valeur du capital produit due à l'usure des machines ou la baisse de la valeur du capital humain lorsque les compétences deviennent obsolètes). Dans le cas du capital naturel, l'*appauvrissement d'une ressource* désigne l'extraction des stocks de capital naturel des réserves (par exemple, l'extraction du pétrole des gisements).
- **Les émissions et les déchets** : dans ce contexte, il s'agit des sous-produits susceptibles d'influer sur les stocks (par exemple : pollution atmosphérique, qui détériore le capital humain du fait des effets sur la santé ; excédents d'azote dans l'agriculture, qui nuisent au capital naturel en modifiant le bilan minéral des sols et de l'eau).

Les facteurs susceptibles d'influer sur les stocks, dans le présent ou dans le futur, sont aussi parfois appelés « facteurs de risque ». Les catastrophes (comme les crises financières mondiales ou les catastrophes naturelles) ainsi que les évolutions plus progressives de la société (telles que l'augmentation de l'obésité) peuvent avoir des effets considérables sur les stocks de capital nécessaires à la durabilité du bien-être. La notion de facteurs de risque ou « signaux d'alerte précoce » est clairement mise en avant dans certaines approches de la mesure de la durabilité⁶.

En ce qui concerne la durabilité économique, le rapport franco-allemand recommande de suivre l'investissement (dans le capital produit et la R-D, notamment), la dette du secteur public et les facteurs de risque tels que les évolutions des secteurs privé et financier pouvant indiquer la formation de bulles des prix des actifs.

En matière de durabilité environnementale, les facteurs de risque mis en avant dans le rapport franco-allemand sont les émissions de gaz à effet de serre et l'épuisement des ressources non renouvelables. En adoptant une approche légèrement différente, Rockström et al. (2009), dans leurs travaux sur les limites de la planète, mettent en évidence des facteurs de risque pour le bien-être futur, en soulignant le risque de dépassement des seuils naturels au-delà desquels les modifications environnementales peuvent être irréversibles. Ces seuils concernent le changement climatique, la perte de biodiversité, l'utilisation de l'eau douce, l'utilisation du sol, l'acidification des océans, l'appauvrissement de la couche d'ozone stratosphérique et les cycles de l'azote et du phosphore. Stiglitz et al. (2009) soulignent la nécessité de disposer d'indicateurs clairs de l'imminence de dommages environnementaux dangereux (et potentiellement irréversibles), notamment dans le contexte du changement climatique, où de nombreux travaux existent déjà (par exemple : Stern, 2009).

En ce qui concerne le capital humain, de nombreux facteurs de risque pour la santé future ont été identifiés et peuvent être mesurés dans la population actuelle (National Research Council, 2010). Il s'agit de facteurs tels que l'obésité, le tabagisme et l'activité physique. Les indicateurs de développement durable d'Eurostat comportent plusieurs « facteurs influençant la santé », comme la production de produits chimiques toxiques dans l'UE, l'exposition de la population urbaine à la pollution de l'air et l'exposition à la pollution de l'air par l'ozone.

Propositions de mesures visant à préserver le bien-être dans le cadre de Comment va la vie ?

Le recours à une approche fondée sur le capital pour mesurer la durabilité du bien-être implique de repenser les mesures de « durabilité » existantes et de créer ou consolider des ensembles de données. Du fait de la grande diversité des ressources nécessaires à la

production de bien-être, il conviendra, pour choisir et concevoir les mesures, de se focaliser sur les indicateurs clés à même de communiquer les informations les plus importantes.

Les mesures des quatre sortes de stocks de capital et leur répartition doivent être considérées comme des indicateurs essentiels auxquels il convient d'accorder la priorité. Chaque sorte de stock de capital devra être évaluée au moyen d'un tableau de bord d'indicateurs comportant des mesures aussi bien monétaires que physiques. La plupart des aspects des stocks de capital peuvent être mesurés à l'échelle nationale mais, dans certains cas (notamment pour le capital naturel), des indicateurs internationaux ou mondiaux peuvent être nécessaires. Le cas échéant, la présentation des mesures des stocks par habitant permet de refléter les conséquences des évolutions démographiques sur les stocks de capital.

La répartition des stocks s'entend entre secteurs (secteur public, entreprises, ménages), catégories de population (par exemple : sexe, âge, niveau d'instruction, niveau de revenus, population rurale/urbaine) et situations géographiques (différentes régions d'un pays, par exemple). La ventilation diffèrera en fonction du stock de capital considéré et de l'emplacement supposé des risques connus pour la durabilité du bien-être. Par exemple, dans le cas du capital économique, il est recommandé d'analyser séparément les actifs et les passifs de l'administration publique, des ménages, des intermédiaires financiers et des sociétés non financières (CEE-ONU, 2013). La répartition de la richesse entre les ménages joue également un rôle clé (OCDE, 2013c).

La mesure des stocks de capital a pour objectif de déterminer le *stock net* de ressources transmises aux générations futures (c'est-à-dire les actifs moins les passifs). Dans la pratique, la mesure est tantôt axée sur les actifs (ressources en eau douce dans le capital naturel ou coopération dans le capital social), tantôt sur les passifs (par exemple, pour le capital naturel, la qualité de l'air se mesure en général par la pollution atmosphérique).

Au-delà des indicateurs permettant le suivi des stocks de capital essentiels, différents « indicateurs clés pour l'action publique » peuvent informer les décideurs sur les facteurs risquant de modifier ces stocks. Il s'agit des effets transfrontaliers (évalués au moyen des mesures d'empreintes), de différents flux de capital, comme l'investissement et la dépréciation, et de facteurs de risque connus susceptibles de menacer le stock de capital à l'avenir (par exemple, l'obésité qui menace la santé future dans le cas du capital humain). De plus, les travaux de recherche portant sur l'efficacité de l'utilisation des ressources permettent de savoir si les changements technologiques, économiques, environnementaux et sociaux procurent davantage de bien-être avec moins de ressources ou vice-versa.

Le tableau 6.2 résume les catégories de mesures les plus utiles pour le suivi de la durabilité du bien-être, dans le contexte de *Comment va la vie ?*. Pour chacun des quatre principaux stocks de capital, le choix des principales mesures doit être guidé par la recherche sur les moteurs clés du bien-être dans le temps. Les propositions d'indicateurs (SCN, SCEE et Groupe de travail sur les statistiques du développement durable) constituent une référence essentielle.

Le tableau 6.3 présente les thèmes de mesure recensés jusqu'à présent pour chaque stock de capital, ainsi que des exemples d'indicateurs pouvant servir à leur suivi. Il s'agit d'une partie des principaux thèmes de mesure identifiés par le Groupe de travail sur les statistiques du développement durable, portant sur les stocks de capital pour le bien-être « à l'avenir » (c'est-à-dire pour les générations futures). Ils ont été légèrement adaptés, dans un souci de cohérence avec le SCN, le SCEE et les travaux réalisés par l'OCDE.

Tableau 6.2. **Catégories de mesures proposées pour le suivi de la durabilité du bien-être**

Principaux indicateurs : stocks de capital et leur répartition		Autres indicateurs clés pour l'action publique			
Principales mesures des stocks (actifs et passifs)	Mesures de la répartition des stocks	Effets transfrontaliers	Efficacité	Flux de capital	Autres facteurs de risque
Capital naturel, humain, social et économique. Mesures physiques et/ou monétaires, éventuellement par habitant. Suivi à l'échelle locale, nationale, internationale ou mondiale.	Entre pays. Entre différents groupes et/ou secteurs au sein des pays.	Empreintes carbone, eau, sol.	Résultats en matière de bien-être par rapport aux apports de capital.	Investissement Dépréciation/ appauvrissement Émissions/déchets.	Risques connus et mesurables pour les stocks de capital naturel, humain, social et économique.

Tableau 6.3. **Thèmes de mesure et exemples d'indicateurs proposés pour mesurer la durabilité du bien-être**

Capital	Thème de mesure	Exemples d'indicateurs
Naturel	Actifs naturels <i>Classifications du Cadre central du SCEE</i>	Ressources minérales et énergétiques Terrains Ressources en sols Ressources en bois Ressources aquatiques Autres ressources biologiques Ressources en eau Concentrations de CO ₂ dans l'atmosphère (Organisation météorologique mondiale) État de la couche d'ozone (concentration d'ozone stratosphérique)
	Écosystèmes, biodiversité <i>Sous-thèmes et indicateurs à élaborer, conformément à la Comptabilisation expérimentale des écosystèmes du SCEE. Peuvent inclure:</i> • Atmosphère • Océans • Forêts • Biodiversité Conditions déterminant la qualité environnementale de la vie	Utilisation du sol (FAO ; <i>Perspectives de l'environnement de l'OCDE</i>), y compris manteau forestier Abondance des espèces (<i>Perspectives de l'environnement de l'OCDE</i>) Espèces menacées (Données OCDE sur l'environnement) Exposition de la population urbaine aux particules en suspension (<i>Perspectives de l'environnement de l'OCDE</i>) Qualité de l'eau Présence d'espaces de loisirs et d'espaces verts
Humain	Valeur économique du capital humain Éducation	Estimations du revenu d'une vie entière pour certains pays de l'OCDE (Liu, 2011) Plus haut niveau d'instruction atteint (Statistiques de l'OCDE sur l'éducation) Compétences des élèves (PISA, OCDE) et des adultes (PIAAC, OCDE, à paraître)
	Santé	Espérance de vie à la naissance (Statistiques de l'OCDE sur la santé); années de vie en bonne santé (Eurostat)
Social	Confiance Institutions/gouvernance Coopération	Confiance dans les autres (Enquête sociale européenne ; Gallup World Poll) Qualité des institutions et des processus de mobilisation des citoyens (OCDE, à développer) Valeurs et attentes communes qui sous-tendent le fonctionnement de la société et permettent la coopération mutuellement bénéfique (tolérance et réciprocité, par exemple) (à développer)
Économique	Actifs produits	Actifs produits, y compris le capital intellectuel (Données de l'OCDE sur les comptes nationaux)
	Capital financier (partie des actifs non produits)	Actifs moins passifs (Données de l'OCDE sur les comptes nationaux)

Note : Les thèmes et indicateurs sont une partie des thèmes de mesure du bien-être « futur » identifiés par le Groupe de travail sur les statistiques du développement durable, adaptés comme suit:

- Les mesures du capital naturel ont été adaptées pour refléter la classification des actifs naturels du SCEE.
- Le thème « climat » est pris dans le sens « atmosphère » et inclus dans la catégorie plus large des « écosystèmes ».
- Les thèmes « qualité de l'air » et « qualité de l'eau » ont été regroupés sous le nouveau thème « Conditions déterminant la qualité environnementale de la vie », auquel vient s'ajouter la présence d'espaces de loisirs et d'espaces verts.
- La « coopération » a été ajoutée au capital social, conformément aux travaux de Scrivens et Smith (2013).
- Le « capital intellectuel » a été inclus dans les « actifs produits », conformément au SCN.
- Des sources de données spécifiques à l'OCDE figurent dans la colonne « exemples d'indicateurs ».

Pour certains thèmes du tableau 6.3, des mesures nationales pertinentes existent déjà dans plusieurs pays de l'OCDE et des sources de données potentielles figurent entre parenthèses, si nécessaire. D'autres mesures sont en cours de mise en œuvre : mesures des

actifs naturels dans le cadre du SCEE ; mesures des écosystèmes dans le cadre de la Comptabilisation expérimentale des écosystèmes du SCEE ; et mesures du capital intellectuel dans le cadre du SCN. Des travaux sont encore nécessaires pour concevoir des mesures des stocks en ce qui concerne la qualité de l'eau, les espaces de loisirs et espaces verts, les institutions et la coopération, qui, à l'heure actuelle, sont généralement mesurés par l'intermédiaire de flux ou d'indicateurs utiles pour les politiques, comme le taux de participation électorale et l'accès au traitement des eaux usées.

Les mesures existantes, de même que toute nouvelle mesure, devront être évaluées par rapport aux critères de qualité présentés au chapitre 1 pour la sélection des indicateurs de *Comment va la vie ?*.

Certains thèmes et mesures proposés dans la dernière colonne du tableau 6.3 sont également utilisés pour suivre le bien-être actuel, aussi bien dans *Comment va la vie ?* que dans d'autres initiatives nationales. Cela montre bien que certains résultats en matière de bien-être, tout en étant précieux en eux-mêmes, contribuent également à façonner ou à déterminer d'autres résultats en matière de bien-être dans le temps. Le chevauchement des mesures est particulièrement évident en matière de capital humain et de capital social.

La Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi (2009) recommande de mesurer la durabilité indépendamment du bien-être actuel, afin d'éviter de mélanger le bien-être actuel et les mesures concernant le bien-être futur. Dans certains cas, cependant, il est impossible d'éviter complètement le chevauchement des indicateurs : des facteurs tels que l'éducation, la santé et la richesse sont importants pour le bien-être, aussi bien à court terme qu'à plus long terme. Toutefois, afin de préserver autant que possible une séparation conceptuelle, il conviendrait que le bien-être actuel et les stocks de capital contribuant à la durabilité du bien-être soient analysés au moyen de deux tableaux de bord distincts, présentés séparément.

Futur programme statistique

Il reste beaucoup à faire pour élaborer un tableau de bord d'indicateurs comparables pouvant servir au suivi des stocks de capital afin d'évaluer la durabilité du bien-être. Toute estimation du bien-être dans le futur est, par essence, faite de probabilités, le bien-être futur dépendant de nombreux facteurs (stocks de capital compris) et de nombreux risques que l'on ne connaît que partiellement à l'heure actuelle. L'une des priorités des travaux de recherche à venir consistera à identifier les ressources « critiques » indispensables au bien-être et dont l'interchangeabilité n'est pas totale. En outre, il sera primordial d'améliorer l'évaluation des limites inférieures ou seuils critiques des quatre grandes catégories de stocks de capital étudiées ici. Les stocks dont les possibilités de substitution sont limitées sont ceux qu'il convient de surveiller au plus près, ce qui pourrait contribuer à affiner et réduire les données nécessaires au suivi de la durabilité.

Il est nécessaire, dans chaque dimension du bien-être, de mieux comprendre la façon dont les résultats sont produits dans le temps, et notamment la façon dont différents apports de capital peuvent avoir des effets conjoints sur la répartition des résultats en matière de bien-être dans le futur. Par exemple, des recherches plus poussées sont nécessaires pour comprendre les relations de cause à effet existant entre la confiance, les normes sociales et d'autres variables de la qualité de vie, telles que le bien-être subjectif, la santé, la sécurité des personnes et l'engagement civique (Scrivens et Smith, 2013). Des travaux sont également en cours (OCDE, 2010b ; Boarini et al., 2012) pour l'étude des relations de cause à effet entre l'éducation et l'engagement social et civique, la santé et les

salaires. En ce qui concerne le capital économique et naturel, il importera de relier les mesures à l'échelle des systèmes (au niveau de l'économie globale ou de l'environnement global) et les résultats en matière de bien-être futur à l'échelon des individus et des ménages, en tenant compte des éventuelles relations complexes de causalité. L'étude de la répartition du patrimoine et de l'accès aux stocks de capital, ainsi que de la façon dont cela influence le bien-être futur, sera un élément clé pour améliorer cette compréhension.

Programme de mesure de la durabilité du bien-être

De nombreuses lacunes en termes de données ont été identifiées tout au long du présent chapitre ; il conviendra de les combler avant de définir un ensemble d'indicateurs, tel que celui proposé dans le tableau 6.3 ci-dessus. Parfois, ce sont les stocks de capital qu'il convient de mieux définir et mesurer. Parfois, il est plus urgent d'améliorer la compréhension et la mesure des flux, des facteurs de risque et de l'efficacité avec laquelle les stocks sont gérés.

Les aspects suivants doivent notamment être pris en compte dans le programme statistique pour la durabilité :

- La mesure du capital économique est, de loin, la plus aboutie. Mais, même dans ce domaine, des lacunes importantes demeurent, comme le montre la pénurie de données sur le patrimoine des différents secteurs institutionnels et sur la répartition de ces actifs entre les différents groupes de la population. Des travaux récents de l'OCDE (OCDE, 2013c et 2013d) visent à améliorer la qualité et la comparabilité des statistiques en la matière sur les ménages. La mesure du capital intellectuel a également été intégrée au nouveau Système de comptabilité nationale (Nations Unies, 2009b), afin que les dépenses de recherche et développement (R-D) soient comptabilisées comme des investissements contribuant à constituer un stock de capital de R-D.
- En 2012, l'adoption du Système de comptabilité économique et environnementale intégrée en tant que norme internationale a constitué un grand pas en avant. Cela devrait produire des données de meilleure qualité sur les actifs naturels dans les prochaines années, bien qu'il ne faille pas sous-estimer les problèmes liés à la comptabilisation des actifs naturels dans la pratique. La prise en compte des écosystèmes dans les mesures est une priorité de la Comptabilisation expérimentale des écosystèmes, pour laquelle la CSNU présente actuellement un programme de recherche détaillé. Ces cadres serviront de base à l'approfondissement des mesures du capital naturel, afin d'optimiser la comparabilité internationale des statistiques.
- En ce qui concerne le capital humain, différentes mesures physiques existent, mais il s'est avéré compliqué de les utiliser pour évaluer le stock total de capital humain, car elles considèrent ses composantes séparément et non comme un tout. À l'heure actuelle, on observe également d'importants chevauchements entre les mesures physiques du capital humain et les résultats en matière de bien-être actuel dans les domaines de l'éducation, de la santé ainsi que de l'emploi et des revenus. Il convient donc de réfléchir à la façon de parvenir à une distinction conceptuelle plus claire entre le bien-être actuel et le stock de capital humain transmis aux générations futures. Les techniques d'estimation monétaire, telles que l'estimation du revenu d'une vie entière, sont une façon d'y parvenir, mais elles se heurtent à de nombreuses insuffisances en matière de données. De plus, elles ne reflètent que la valeur économique du capital humain, et non le vaste éventail de bienfaits en matière de bien-être associés à l'éducation, à la santé et à l'emploi. Boarini et al. (2012) proposent la création de comptes satellites

expérimentaux pour le capital humain (ou l'éducation) afin d'améliorer la qualité et la comparabilité des données, ainsi que la cohérence avec le SCN. L'OCDE, avec ses prochaines mesures comparables à l'international sur les compétences cognitives et professionnelles des adultes (PIAAC), ouvre aussi de nouvelles perspectives sur le capital humain. Un autre axe de développement consiste à améliorer la prise en compte de la santé dans les estimations du capital humain, l'évaluation de la santé s'avérant être une question particulièrement complexe (PNUE et UNU-IHDP, 2012).

- Le capital social est un domaine qui présente des lacunes aussi bien en termes de conceptualisation que d'évaluation. Scrivens et Smith (2013) identifient les domaines prioritaires pour l'élaboration et l'harmonisation futures de statistiques, en partant du principe qu'elles pourront servir aux politiques. Cela pourrait jeter les bases d'un programme statistique, en accordant la priorité aux domaines nécessitant le plus de travail pour améliorer les mesures de la confiance et de la coopération, qui sont le plus étroitement liées à la durabilité. De plus, un cadre statistique est nécessaire à l'élaboration des mesures des dispositifs politiques, institutionnels et juridiques (gouvernance comprise). Il convient également de poursuivre les recherches sur les liens de causalité existant entre chacun de ces éléments du capital social et les différents résultats en matière de bien-être futur. Dans bien des cas, ces recherches sont indispensables à l'élaboration des mesures, étant donné qu'elles aident à choisir les indicateurs les plus pertinents.
- La dimension internationale de la durabilité est essentielle et souvent négligée. Il est pourtant important d'étudier en quoi la recherche du bien-être dans un pays peut influencer sur le bien-être futur d'un autre pays. Cela concerne particulièrement les ressources naturelles. Pour ce faire, il faut disposer de statistiques mondiales de qualité et poursuivre l'élaboration et la standardisation des mesures des effets transfrontaliers, y compris les mesures d'empreintes.
- Enfin, il convient de s'intéresser de plus près aux mesures de suivi de la durabilité du bien-être qui doivent intégrer la répartition (ou la disponibilité) de différentes ressources ou stocks de capital dans la société, la répartition des stocks de capital pouvant influencer la répartition future des résultats en matière de bien-être. Mieux comprendre qui possède, contrôle ou influence les stocks de capital, c'est également mieux déterminer qui doit endosser la responsabilité de leur gestion.

Conclusions

La durabilité du bien-être implique *au minimum* de maintenir les niveaux actuels de bien-être dans le temps. Elle doit être évaluée indépendamment des résultats actuels en matière de bien-être et être axée sur les moteurs à long terme du bien-être. L'approche d'évaluation la plus prometteuse semble être celle qui cible les ressources ou « stocks de capital » ; elle est définie dans le cadre de l'OCDE pour la mesure du bien-être, et recommandée par le Groupe de travail CEE-ONU/Eurostat/OCDE sur les statistiques du développement durable. Cette approche tient compte des stocks durables de capital économique, naturel, humain et social qui contribuent à façonner ou à déterminer le bien-être dans le temps. Un tableau de bord d'indicateurs physiques et monétaires est indispensable au suivi de ces stocks, aussi bien sur le plan national qu'international.

Le suivi des évolutions des stocks n'est que la première étape de l'étude de la durabilité du bien-être. L'interprétation des données concernant les stocks et des risques

potentiels des évolutions des stocks pour le bien-être futur repose sur la recherche, qui permet de savoir à quel moment il faut considérer que les stocks sont dangereusement faibles ou trop déséquilibrés. De plus, divers indicateurs « utiles pour les politiques » sont nécessaires aux décideurs pour les aider à gérer les stocks, qu'il s'agisse d'informations sur la répartition des stocks et sur tout déséquilibre important, sur les raisons des évolutions des stocks (par exemple : investissement, dépréciation) ou sur l'efficacité de leur utilisation. Ces indicateurs orientés vers l'action seraient conçus pour informer sur des risques précis, en expliquant plus précisément à quel moment et pour quelles raisons les stocks pourraient évoluer d'une manière susceptible de menacer la durabilité du bien-être.

Beaucoup reste à faire, en matière d'analyse et de statistiques, pour choisir et produire un ensemble concis d'indicateurs reflétant avec précision les aspects des stocks de capital (et leur évolution dans le temps) les plus pertinents pour le bien-être futur. Le tableau de bord d'indicateurs final devrait être intégré à *Comment va la vie ?*, pour compléter le tableau de bord des résultats actuels en matière de bien-être. Cela renseignera les décideurs sur la façon dont les mesures prises pour satisfaire les besoins actuels en matière de bien-être peuvent influencer sur les ressources qui contribuent à préserver le bien-être des générations futures.

Notes

1. Le SCEE (2012) est un cadre statistique établissant des concepts, des définitions, des classifications et des règles comptables convenus à l'échelle internationale pour la collecte de données comparables sur les interactions entre économie et environnement. Sa structure est compatible avec le cadre du Système de comptabilité nationale.
2. Cela implique de toujours considérer le caractère renouvelable comme conditionnel. Par exemple, dans le *Inclusive Wealth Report 2012* (UNU-IHDP et PNUE, 2012), la ressource halieutique est citée comme exemple d'une ressource qui, bien que renouvelable en principe, est exploitée à un rythme qui met en péril le renouvellement du stock.
3. Il existe d'autres classifications. Par exemple, selon de Groot, Wilson et Boumans (2002), les principales fonctions des écosystèmes sont : i) *régulation* ; ii) *habitat* ; iii) *production* ; et iv) *information*. La *Common International Classification of Ecosystem Services (CICES)*, élaborée par l'Agence européenne pour l'environnement (version 4.3, janvier 2013) comprend, elle : i) *services d'approvisionnement* ; ii) *services de régulation et d'entretien* ; et iii) *services culturels*.
4. L'approche résiduelle estime la valeur du capital humain en estimant la richesse totale nationale (au moyen de la valeur actualisée totale des flux de consommation futurs nationaux), et en soustrayant la somme des composantes corporelles de cette richesse (c'est-à-dire le capital produit et les éléments du capital naturel ayant un prix de marché). Le solde reflète donc l'ensemble du capital « incorporel », qui comprend le capital humain et le capital social, ainsi que les aspects du capital naturel n'ayant pas de prix de marché.
5. Il est fait ici référence au bénéfice procuré par le capital ; la confiance sociale peut ainsi être « utilisée » pour faciliter les transactions commerciales. Le capital n'est toutefois pas nécessairement détruit par cet usage et, dans le cas de la confiance, il est même renforcé si les deux partenaires reçoivent les bénéfices attendus de la transaction.
6. Par exemple, le rapport franco-allemand « *Monitoring Economic Performance, Quality of Life and Sustainability* » (Conseil d'analyse économique et Conseil des Experts économiques du gouvernement allemand, 2010) propose un ensemble de « signaux d'alerte nous avertissant dès que l'organisation actuelle de nos vies menace la durabilité ».

Références

Abraham, K.G. et C. Mackie (éd.) (2005), *Beyond the Market: Designing Nonmarket Accounts for the United States*, National Research Council Panel to Study the Design of Nonmarket Accounts, Committee on National Statistics, Division of Behavioral and Social Sciences and Education, The National Academies Press, Washington, DC.

- Agence européenne pour l'environnement (2013), *Towards a Common International Classification of Ecosystem Services (CICES)*, version 4.3, janvier 2013, <http://cices.eu/> (consulté le 22 juillet 2013).
- Alesina, A. et D. Rodrick (1992), « Distribution, Political Conflict and Economic Growth: A Simple Theory and Some Empirical Evidence », in *The Political Economy of Business Cycles and Growth*, A. Cukierman, Z. Hercovitz et L. Leiderman, Cambridge, MA: MIT Press.
- Australian Bureau of Statistics (2012), *Measures of Australia's Progress 2012: Summary Indicators*, www.abs.gov.au/AUSSTATS/abs@.nsf/mf/1370.0.55.001 (consulté le 22 juillet 2013).
- Banque mondiale (2011), *The Changing Wealth of Nations: Measuring Sustainable Development in the New Millennium*, Banque mondiale, Washington.
- Banque mondiale (2006), *Where is the Wealth of Nations? Measuring Capital for the 21st Century*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Becker, G.S. (1962), « Investment in Human Capital: A Theoretical Analysis », *The Journal of Political Economy*, vol. 70/5, pp. 9-49.
- Beine, M., F. Docquier et H. Rapoport (2008), « Brain Drain and Human Capital Formation in Developing Countries: Winners and Losers », *The Economic Journal*, vol. 118/528, pp. 631-652.
- Boarini, R., M. Mira d'Ercole et G. Liu (2012), « Approaches to Measuring the Stock of Human Capital: A Review of Country Practices », *OECD Statistics Working Papers*, n° 2012/04, Editions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k8zlm5bc3ns-en>.
- Borucke, M., D. Moore, G. Cranston, K. Gracey, I. Katsunori, J. Larson, E. Lazarus, J.C. Morales, M. Wackernagel et A. Galli (2013), « Accounting for Demand and Supply of the Biosphere's Regenerative Capacity: The National Footprint Accounts' Underlying Methodology and Framework », *Ecological Indicators*, vol. 24, pp. 518-533.
- Cabinet Office (2009), *A Guide to Social Return on Investment*, Office of the Third Sector, www.neweconomics.org/publications/entry/a-guide-to-social-return-on-investment (consulté le 22 juillet 2013).
- CEE-ONU (2013), *Framework and Suggested Indicators to Measure Sustainable Development*, rapport élaboré par le Groupe de travail conjoint CEE-ONU/Eurostat/OCDE sur les statistiques du développement durable, Commission économique pour l'Europe des Nations Unies, 27 mai 2013, www.unece.org/fileadmin/DAM/stats/documents/ece/ces/2013/SD_framework_and_indicators_final.pdf (consulté le 22 juillet 2013).
- Centre for Social Justice (2011), *Outcome-based Government: How to improve spending decisions across government*, Policy Report from the Social Return on Investment Working Group, janvier, www.centreforsocialjustice.org.uk/publications/outcome-based-government (consulté le 22 juillet 2013).
- CMED (1987), *Our Common Future*, Commission mondiale de l'environnement et du développement, Oxford, Oxford University Press.
- Coleman, J. (1988), « Social Capital in the Creation of Human Capital », *American Journal of Sociology*, vol. 94, Supplement, Organizations and Institutions: Sociological and Economic Approaches to the Analysis of Social Structure, pp. S95-S120.
- Conseil d'analyse économique et Conseil des Experts économiques du gouvernement allemand (2010), *Monitoring economic performance, quality of life and sustainability*, rapport conjoint commandé par le Conseil des ministres franco-allemand, Rapports du Conseil des Experts économiques du gouvernement allemand, www.sachverstaendigenrat-wirtschaft.de/expertisen.html (consulté le 22 juillet 2013).
- Crifo, P. et É. Laurent (2013), « Enjeux environnementaux et question sociale : Pourquoi et comment lier justice sociale et écologie ? », *Références économiques du Conseil économique pour le développement durable*, n° 23-2013, www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/023.pdf (consulté le 22 juillet 2013).
- CSNU (2012), *System of Environmental-Economic Accounting Central Framework*, Commission de statistique de l'ONU, publication provisoire, texte soumis à révision, http://unstats.un.org/unsd/envaccounting/White_cover.pdf (consulté le 22 juillet 2013).
- Daly, H. et J. Cobb (1989), *For the Common Good*, Beacon Press, Boston.
- de Groot, R.S., M.A. Wilson et R.M.J. Boumans (2002), « A Typology for the Classification, Description and Valuation of Ecosystem Functions, Goods and Services », *Ecological Economics*, vol. 41, pp. 393-408.
- Defra (2010), *Measuring Progress: Sustainable development indicators 2010*, Department for Environment, Food and Rural Affairs, Londres, http://sd.defra.gov.uk/documents/SDI2010_001.pdf (consulté le 22 juillet 2013).

- Documents de travail statistiques de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, à paraître.
- Eurostat (2011), *Sustainable development in the European Union: 2011 monitoring report of the EU sustainable development strategy*, Livres statistiques d'Eurostat, Union européenne, http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-31-11-224/EN/KS-31-11-224-EN.PDF (consulté le 22 juillet 2013).
- Eurostat (2009), *Sustainable development in the European Union: 2009 monitoring report of the EU sustainable development strategy*, Livres statistiques d'Eurostat, Union européenne, http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-78-09-865/EN/KS-78-09-865-EN.PDF (consulté le 22 juillet 2013).
- Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (2005), *Rapport de synthèse sur la biodiversité, Les écosystèmes et le bien-être de l'Homme : Un cadre d'évaluation*, World Resources Institute, Island Press, Washington, www.unep.org/maweb/fr/Framework.aspx (consulté le 22 juillet 2013).
- Fukuyama, F. (1995), *Trust: The Social Virtues and the Creation of Prosperity*, Hamish Hamilton, Londres.
- Fujiwara, D. et R. Campbell (2011), *Valuation Techniques for Social Cost-Benefit Analysis*, HM Treasury et Department for Work and Pensions guidance.
- Global Footprint Network (2010), *National Footprint Accounts, 2010 edition*, www.footprintnetwork.org (consulté le 22 juillet 2013).
- Gough, I. (2013), « Carbon Mitigation Policies, Distributional Dilemmas and Social Policies », *Journal of Social Policy*, vol. 42/2, pp. 191-213.
- Halpern, D. (2005), *Social Capital*, Polity Press, Cambridge.
- Hamilton, K. et G. Liu (2013), « Human Capital, Tangible Wealth, and the Intangible Capital Residual », *OECD Statistics Working Paper*, n°2013/2, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k4840h633f7-en>.
- Hardin, R. (2004), *Trust and Trustworthiness*, Russell Sage Foundation, New York.
- Harper, G. et R. Prince (2011), *A framework for understanding the social impacts of policy and their effects on wellbeing*, Paper 3, document pour la Social Impacts Task Force, DEFRA Evidence and Analysis Series, www.defra.gov.uk/publications/files/pb13467-social-impacts-wellbeing-110403.pdf (consulté le 22 juillet 2013).
- Heal, G. (2011), « Sustainability and its Measurement », *NBER Working Paper Series*, n° 17008, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA, www.nber.org/papers/w17008 (consulté le 22 juillet 2013).
- Helliwell, J. et R. Putnam (2004), « The Social Context of Well-being », *Philosophical transactions-royal society of London series B biological sciences*, vol. 359, n° 1449, pp. 1435-1446.
- Helliwell, J. et S. Wang (2010), « Trust and Well-being », *NBER Working Paper Series*, n° 15911, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA, www.nber.org/papers/w15911 (consulté le 22 juillet 2013).
- Hudson, J. (2006), « Institutional Trust and Subjective Well-Being across the EU », *Kyklos*, vol. 59, n° 1, pp. 43-62.
- ISTAT (2013), *Rapporto Bes 2013: il benessere equo e sostenibile in Italia*, www.misuredelbenessere.it/ (consulté le 22 juillet 2013).
- Jorgenson, D.W. et B.M. Fraumeni (1989), « The Accumulation of Human and Non-Human Capital, 1948-1984 », in Lipsey, R.E. et H.S. Tice (éd.), *The Measurement of Savings, Investment, and Wealth*, The University of Chicago Press, Chicago.
- Juniper, T. (2013), *What has Nature Ever Done for Us? How Money Really Does Grow on Trees*, Profile Books, Londres.
- Kaul, I., I. Grunberg et M.A. Stern (1999), *Les biens publics à l'échelle mondiale : La coopération internationale au XXI^e siècle*, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), New York.
- Knack, S. et P. Keefer (1997), « Does Social Capital have an Economic Payoff? A Cross-Country Investigation », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 112/4, pp. 1251-88.
- Knack, S. (2000), « Social Capital and the Quality of Government: Evidence from the United States », *World Bank Policy Research Working Paper*, n° 2504, Banque mondiale, New York, <http://elibrary.worldbank.org/content/workingpaper/10.1596/1813-9450-2504> (consulté le 22 juillet 2013).
- Laroche, M., M. Mérette et G.C. Ruggeri (1999), *On the Concept and Dimensions of Human Capital in a Knowledge-based Economy Context*, Canadian Public Policy/Analyse de Politiques, vol. XXV(1), pp. 87-100.
- Liu, G. (2011), « Measuring the Stock of Human Capital for Comparative Analysis: An Application of the Lifetime Income Approach to Selected Countries », *OECD Statistics Working Paper*, vol. 2011/06, n°41, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5kg3h0jnn9r5-en>.

- Lochner, K., I. Kawachi, R. Brennan et S. Luka (2003), « Social Capital and Neighbourhood Mortality Rates in Chicago », *Social Science and Medicine*, vol. 56, pp. 1797-1805.
- Lochner, L. (2011), « Non-Production Benefits of Education: Crime, Health and Good Citizenship », *NBER Working Paper*, n° 16722, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA, www.nber.org/papers/w16722 (consulté le 22 juillet 2013).
- Lochner, L. et E. Moretti (2004), « The Effect of Education on Crime: Evidence from Prison Inmates, Arrests and Self-Reports », *American Economic Review*, vol. 94/1, pp. 155-189.
- Maas, J. et al. (2009), « Morbidity is Related to a Green Living Environment », *Journal of Epidemiology and Community Health*, vol. 63, pp. 967-973.
- Ministère des finances de Nouvelle-Zélande (2011), « Working Towards Higher Living Standards for New Zealanders », *New Zealand Treasury Paper*, vol. 11/02, mai, p. 3, www.treasury.govt.nz/publications/research-policy/tp/higherlivingstandards/tp-hls-may11.pdf (consulté le 22 juillet 2013).
- Mira d'Ercole, M. et A. Salvini (2003) « Towards Sustainable Development: The Role of Social Protection », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 12, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/221667753377>.
- Morrone, A., N. Tontoranelli et G. Ranuzzi (2009), « How Good is Trust?: Measuring Trust and its Role for the Progress of Societies », *OECD Statistics Working Papers*, vol. 2009/03, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/220633873086>.
- National Research Council (2010), *Accounting for Health and Health Care: Approaches to Measuring the Sources and Costs of Their Improvement*, Panel to Advance a Research Program on the Design of National Health Accounts, Committee on National Statistics. Division of Behavioral and Social Sciences and Education, Washington, The National Academies Press.
- Nations Unies (2011), « Le monde compte 7 milliards de personnes, l'ONU appelle à la solidarité », *Communiqué de presse du Centre d'actualité de l'ONU*, 31 octobre 2011, www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=40257&Cr=population&Cr1=&Kw1=7+billion+milestone&Kw2=&Kw3=#.Ue0-yEpKaz4 (consulté le 22 juillet 2013).
- Nations Unies (2009a), *Measuring Sustainable Development*, Nations Unies, en coopération avec l'OCDE et l'Office statistique de l'Union européenne (Eurostat), New York et Genève.
- Nations Unies (2009b), *Système de comptabilité nationale 2008*, Nations Unies, New York.
- Nations Unies (2009c), *World Population Prospects: The 2008 Revision*, Nations Unies, New York.
- Neumayer, E. (2012), « Human Development and Sustainability », *Journal of Human Development and Capabilities: A Multi-Disciplinary Journal for People-Centered Development*, vol. 13, n° 4, pp. 561-579.
- NEF (2013), *Our Work: Social Return on Investment*, New Economics Foundation, www.neweconomics.org/projects/social-return-investment (consulté le 22 juillet 2013).
- NEF (2012), *The Happy Planet Index: 2012 Report – A global index of sustainable well-being*, New Economics Foundation, Londres, www.happyplanetindex.org/assets/happy-planet-index-report.pdf (consulté le 22 juillet 2013).
- Nordhaus, W.D. et J. Tobin (1973), « Is Growth Obsolete? », in Moss, M. (éd.), *The Measurement of Economic and Social Performance*, Studies in Income and Wealth, vol. 38, National Bureau of Economic Research, pp. 509-564.
- OCDE (2013a), *La coopération réglementaire internationale : Faire face aux défis de la mondialisation*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264200463-en>.
- OCDE (2013b), *Lignes directrices sur la mesure du bien-être subjectif*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264191655-en>.
- OCDE (2013c), *OECD Framework for Statistics on the Distribution of Household Income, Consumption and Wealth*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264194830-en>.
- OCDE (2013d), *OECD Guidelines for Micro Statistics on Household Wealth*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264194878-en>.
- OCDE (2012a), *Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2050 : Les conséquences de l'inaction*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264122246-en>.
- OCDE (2012b), « Le niveau de formation des parents affecte-t-il les chances des élèves ? », in *Regards sur l'éducation 2012: Panorama*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eag_highlights-2012-34-en.

- OCDE (2012c), *Lisons-leur une histoire ! : Le facteur parental dans l'éducation*, PISA, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264176232-en>.
- OCDE (2011a), *Comment va la vie ? : Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264121164-en>.
- OCDE (2011b), *Vers une croissance verte*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264111318-en>.
- OCDE (2011c), *Vers une croissance verte : Suivre les progrès : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264111356-en>.
- OCDE (2011d), *Toujours plus d'inégalité : Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264119536-en>.
- OCDE (2011e), *Quality Framework and Guidelines for OECD Statistical Activities*, Éditions OCDE, Paris, www.oecd.org/std/qualityframeworkforoecdstatisticalactivities.htm (consulté le 18 juillet 2013).
- OCDE (2010a), *Payer pour la biodiversité : Améliorer l'efficacité-coût des paiements pour services écosystémiques*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264090279-en>.
- OCDE (2010b), *L'éducation, un levier pour améliorer la santé et la cohésion sociale*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264086319-en>.
- OCDE (2009), *La mesure du capital – Manuel de l'OCDE 2009 : Deuxième édition*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264068476-en>.
- OCDE (2001a), *Du bien-être des nations : Le rôle du capital humain et social*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264189515-en>.
- OCDE (2001b), *La Mesure du Capital – Manuel de l'OCDE : La mesure des stocks de capital, de la consommation de capital fixe et des services du capital*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264193260-en>.
- OCDE et Statistique Canada (2000), *La littératie à l'ère de l'information : Rapport final de l'Enquête internationale sur la littératie des adultes*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264181762-en> (consulté le 22 juillet 2013).
- Office fédéral suisse de la statistique (2013), *Le développement durable en bref 2013 : 17 indicateurs-clés pour mesurer les progrès*, www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/21/01/new.html?gnpID=2013-267 (consulté le 22 juillet 2013).
- Office fédéral suisse de la statistique (2012), *Rapport sur le développement durable 2012*, www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/21/22/publ.html?publicationID=4064 (consulté le 22 juillet 2013).
- Office fédéral suisse de la statistique (2004), *Monitoring du développement durable MONET – Rapport final – Méthodes et résultats*, www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/21/22/publ.html?publicationID=463 (consulté le 22 juillet 2013).
- OMS (2009), *Global Health Risks: Mortality and Burden of Disease Attributable to Selected Major Risks*, Organisation mondiale de la santé, Genève.
- PNUD (2013), *Rapport sur le développement humain 2013 – L'essor du Sud : le progrès humain dans un monde diversifié*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York, http://hdr.undp.org/en/media/HDR_2013_EN_complete.pdf (consulté le 22 juillet 2013).
- Putnam, R. (2000), *Bowling Alone: The Collapse and Revival of America's Community*, Simon and Schuster, New York.
- Rockström, J. et al. (2009), « A Safe Operating Space for Humanity », *Nature*, vol. 461, pp. 472-475.
- Sachs, J. (2008), *Common Wealth: Economics for a Crowded Planet*, Allen Lane, Londres.
- Sampson, R., S. Raudenbush et F. Earls (1997), « Neighborhoods and Violent Crime: A Multilevel Study of Collective Efficacy », *Science*, vol. 277, n°5328, pp. 978-924.
- Schultz, T.W. (1961), « Investment in Human Capital », *The American Economic Review*, vol. 51, n° 1, pp. 1-17.
- Scrivens, K. et C. Smith (2013), « Four Interpretations of Social Capital: An Agenda for Measurement », *OECD Statistics Working Papers*, Éditions OCDE, à paraître.
- Silva, J. et Z. Brown (2013), « More Than the Sum of their Parts: Valuing Environmental Quality by Combining Life Satisfaction Surveys and GIS Data », *OECD Statistics Working Papers*, vol. 2013/01, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k4840hfpwkb-en>.
- Skidelsky, R. et E. Skidelsky (2012), *How Much is Enough? The Love of Money and the Case for the Good Life*, Allen Lane, Londres.

- Social Enterprise UK (2012), *The Social Value Guide: Implementing the Public Services (Social Value) Act*, Social Enterprise UK, www.socialenterprise.org.uk/uploads/files/2012/12/social_value_guide.pdf (consulté le 22 juillet 2013).
- Stark, O., C. Helmenstein et A. Prskawetz (1998), « Human Capital Depletion, Human Capital Formation, and Migration: a Blessing or a 'Curse'? », *Economics Letters*, vol. 60, n° 3, pp. 363-367.
- Statistics New Zealand (2008), *Measuring New Zealand's Progress Using a Sustainable Development Approach 2008*, www.stats.govt.nz/browse_for_stats/environment/sustainable_development/sustainable_development.aspx (consulté le 22 juillet 2013).
- Stern, N. (2009), *A Blueprint for a Safer Planet*, The Bodley Head, Londres.
- Stiglitz, J.E., A. Sen et J.P. Fitoussi (2009), Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/fr/index.htm (consulté le 22 juillet 2013).
- Tol, R.S.J. (2009), « The Economic Effects of Climate Change », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 23/2, pp. 29-51.
- UNU-IHDP et PNUE (2012), *Inclusive Wealth Report 2012: Measuring progress towards sustainability*, Cambridge: Cambridge University Press.
- van de Kerk, G. et A. Manuel (2012), *Sustainable Society Index SSI-2012*, The Sustainable Society Foundation, La Haye, www.ssfindex.com/cms/wp-content/uploads/ssi2012.pdf (consulté le 22 juillet 2013).
- van den Berg, A., J. Maas, R.A. Verheij et P.P. Groenewegen (2010), « Green Space as a Buffer between Stressful Life Events and Health », *Social Science and Medicine*, vol. 70, pp. 1203-1210.
- White, M.P., I. Alcock, B.W. Wheeler et M.H. Depledge (2013), « Would You Be Happier Living in a Greener Urban Area? A Fixed-Effects Analysis of Panel Data », *Psychological Science*, publié en ligne, 23 avril 2013.
- Wood, C. et D. Leighton (2010), *Measuring Social Value: The Gap between Policy and Practice*, Demos, Londres, www.demos.co.uk/files/Measuring_social_value_-_web.pdf?1278410043 (consulté le 22 juillet 2013).
- WWF (2012), *Rapport Planète vivante 2012*, WWF International, Gland, Suisse.

Glossaire

Activités regrettables : Certaines des activités prises en compte dans le PIB correspondent en fait à une réduction du bien-être de la population (augmentation des coûts de transport du fait d'une congestion croissante et d'un allongement des trajets domicile-travail, par exemple) ou visent à remédier à certains des coûts sociaux et environnementaux liés à la production (dépenses consacrées à la lutte contre la pollution, par exemple). Ces activités « regrettables » contribuent à la croissance économique, mais manifestement pas au bien-être de la population.

Ancienneté dans l'emploi : Correspond aux épisodes continus d'emploi et mesure la durée d'occupation de l'emploi actuel ou l'ancienneté dans l'entreprise actuelle.

Années de vie en bonne santé (AVBS) : Cet indicateur (également désigné sous l'appellation « espérance de vie sans incapacité ») mesure le nombre d'années qu'il reste à vivre à une personne d'un certain âge sans handicap. Il est utilisé pour faire la distinction entre les années de vie passées sans limitation de l'activité et les années vécues en subissant au moins une limitation de l'activité. L'accent n'est pas uniquement mis sur la durée de vie, comme c'est le cas pour l'indicateur relatif à l'espérance de vie, mais aussi sur la qualité de vie.

Bilan des affects positifs et des affects négatifs : Il correspond au solde net entre les états et les sentiments positifs (joie, plaisir ou détente par exemple) et négatifs (inquiétude, tristesse ou encore dépression).

Capital : Dans le contexte de la durabilité du bien-être, le terme « capital » est utilisé pour désigner les ressources économiques, naturelles, humaines et sociales durables qui contribuent à façonner ou à déterminer les résultats en matière de bien-être dans le temps. Les stocks de capital se caractérisent par leur persistance dans le temps, leur capacité à accumuler de la valeur et leur aptitude à être une source de bienfaits pour la société. Le capital s'accumule lentement au moyen d'investissements, il peut se déprécier avec le temps et il peut s'appauvrir de différentes manières (consommation, négligence ou dommage). Voir aussi : *capital économique, capital humain, capital naturel et capital social*.

Capital économique : Couvre à la fois le capital produit (actifs corporels créés par l'homme tels que les bâtiments, les machines ou les infrastructures de transport, et actifs intellectuels comme les logiciels ou les objets d'art) et le capital financier (qui peut englober divers actifs financiers comme les devises et dépôts et les engagements sous forme de dette).

Capital humain : Il est défini de différentes manières, mais correspond généralement au savoir, aux compétences, aux qualifications et à la santé des individus, qui contribuent au bien-être personnel, social et économique.

Capital naturel : Il correspond aux éléments de l'environnement naturel qui contribuent à la production économique et, plus largement, au bien-être. Il peut inclure des

ressources individuelles comme les minéraux, les ressources énergétiques, les terrains, le sol, l'eau, les arbres, les plantes et les espèces sauvages. Le capital naturel comprend en outre les écosystèmes plus vastes, c'est-à-dire le fonctionnement commun des différents actifs naturels ou leurs interactions, comme on peut l'observer dans les forêts, dans les sols, dans le milieu aquatique et dans l'atmosphère.

Capital social : Le capital social peut être considéré comme « des réseaux, ainsi que des normes, valeurs et convictions communes qui facilitent la coopération au sein des groupes ou entre eux » (OCDE, 2001a). On distingue au moins quatre types de capital social : les relations personnelles, le réseau social, l'engagement civique et la confiance et la coopération (Scrivens et Smith, 2013). Certains considèrent que le capital social comprend également les mécanismes de gouvernance ou les dispositifs politiques, institutionnels et juridiques.

Cohabitation/Précarisation : Ces termes sont apparus à la suite de la crise du logement aux États-Unis. La cohabitation correspond aux situations où un individu ou un ménage s'installe avec un autre ménage, pour former un ménage composé de plusieurs adultes. Les ménages « cohabitants » sont définis comme ceux qui comprennent au moins un adulte « supplémentaire » qui n'est ni le chef de famille, ni son époux/épouse ni son concubin. La précarisation intervient lorsque la perte d'un emploi ou d'autres événements défavorables entraînent une crise en matière de logement (saisie d'un bien immobilier ou expulsion par exemple) qui contraint un ménage auparavant propriétaire de son logement à se tourner vers la location ou vers un hébergement gratuit.

Échelle de Cantril : L'échelle de Cantril, également connue sous le nom de « Self-Anchoring Striving Scale » (Cantril, 1965), a été mise au point par le Dr Hadley Cantril, chercheur en sciences sociales aux travaux précurseurs. Elle est définie de la manière suivante : *Imaginez une échelle dont les barreaux sont numérotés de 0 à 10. Le haut de l'échelle représente la meilleure vie possible et le bas de l'échelle la pire existence possible. Selon vous, sur quel barreau de l'échelle vous situez-vous aujourd'hui ? (échelle du présent). Sur quel barreau pensez-vous vous situer dans 5 ans ? (échelle du futur).* L'échelle de Cantril est aujourd'hui le meilleur outil de mesure de la satisfaction globale à l'égard de l'existence.

Écosystème : Le cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale intégrée (SCEE) définit les écosystèmes comme « des zones où un ensemble dynamique de communautés biotiques (plantes, animaux et micro-organismes par exemple) et leur milieu physique interagissent en tant qu'unité fonctionnelle pour fournir des structures, des fonctions et des processus environnementaux » (CSNU, 2012:13).

Groupe de travail sur les statistiques du développement durable : Le Groupe de travail conjoint CEE-ONU/Eurostat/OCDE, créé dans le cadre de la Conférence des statisticiens européens en 2009, avait notamment pour objectif d'élaborer un vaste cadre conceptuel visant à harmoniser les multiples méthodes utilisées par les institutions nationales et internationales pour mesurer le développement durable. Il a publié, en mai 2013, un rapport intitulé « Framework and Suggested Indicators to Measure Sustainable Development » pour rendre compte de ses travaux (CEE-ONU, 2013).

Horaires atypiques : Ces horaires correspondent au nombre d'heures travaillées en dehors des horaires de travail normaux. Ils englobent le travail le soir et le travail de nuit, ainsi que le travail effectué le samedi et le dimanche.

Indicateurs principaux : On considère que les indicateurs principaux de *Comment va la vie ?* sont de suffisamment bonne qualité pour pouvoir être utilisés aux fins du suivi du bien-être dans le temps et entre les pays. Ils répondent, à des degrés divers, à plusieurs critères de qualité, comme l'intérêt conceptuel et pratique, la qualité des données sous-jacentes, la comparabilité des concepts et des questions posées dans l'enquête et la fréquence de la mesure.

Indicateurs secondaires : Ils fournissent des informations complémentaires à celles dispensées par les indicateurs principaux du rapport *Comment va la vie ?* (indicateurs portant sur des aspects plus spécifiques de la dimension du bien-être considérée, couvrant un plus petit nombre de pays ou fondés sur des sources jugées moins fiables que celles des indicateurs principaux).

Indice de Gini : L'indice de Gini indique dans quelle mesure la répartition des revenus entre les individus ou les ménages s'écarte d'une distribution totalement égale dans une économie donnée. Il mesure l'écart entre la courbe de Lorenz et une ligne hypothétique correspondant à une situation d'égalité absolue, soit le pourcentage correspondant à la zone maximum située sous cette ligne. Un indice de Gini égal à zéro correspond à une situation d'égalité parfaite et un indice égal à 100 à une situation d'inégalité parfaite.

Jeunes déscolarisés et inactifs : Correspond à la proportion de jeunes qui sont sans emploi, qui ne vont pas à l'école et qui ne suivent pas de formation. Ce concept a été utilisé pour la première fois au Royaume-Uni et il est désormais courant dans d'autres pays de l'OCDE.

Manque de temps libre : Pénurie de temps disponible à consacrer aux loisirs en tenant compte du temps consacré au travail rémunéré ou non rémunéré et aux activités de la vie quotidienne.

Monétisation : Dans le contexte de la mesure de la durabilité du bien-être, la monétisation consiste à estimer la valeur d'une ressource (ou du stock de capital) en termes monétaires.

Patrimoine financier net des ménages : Il englobe l'or, les devises et dépôts, les titres autres que des actions, les prêts, les actions et autres participations (y compris les titres émis par les fonds d'investissement), les réserves techniques des compagnies d'assurance et les autres montants à recevoir ou à payer par les ménages, nets des passifs financiers, conformément à la définition fournie par le Système de comptabilité nationale (SCN). Cet indicateur du patrimoine ne tient pas compte d'un éventail d'actifs essentiels au bien-être matériel des ménages, comme le logement ou les terrains, ni des actifs qui contribuent à la production économique des quasi-sociétés.

Pauvreté relative : La pauvreté monétaire relative est mesurée par rapport à un seuil, défini en fonction de la répartition globale du revenu dans un pays. Ce seuil relatif est généralement fixé à 50 % du revenu médian chaque année.

Personnes ayant un lien marginal avec l'emploi : Il existe deux catégories de personnes inactives : celles qui cherchent du travail mais qui ne sont pas immédiatement disponibles pour travailler et celles qui sont disponibles mais qui ne cherchent pas activement un emploi. Dans la mesure où ces personnes ne remplissent pas tous les critères de l'OIT définissant le chômage, elles ne sont pas considérées comme au chômage, même si elles partagent certaines caractéristiques avec les chômeurs.

Plafond de verre : Plafond limitant la progression de carrière, plus particulièrement imposé aux femmes, qui n'est pas immédiatement visible ou ouvertement reconnu.

Plancher collant : Fait référence aux difficultés rencontrées pour accéder à des postes à plus haute responsabilité.

PPA : Les parités de pouvoir d'achat (PPA) correspondent aux taux de conversion monétaire qui égalisent les pouvoirs d'achat des différentes monnaies en éliminant les écarts dans les niveaux de prix entre les pays. Sous leur forme la plus simple, les PPA sont des prix relatifs qui illustrent les ratios de prix, dans la monnaie nationale, pour un même bien ou service dans différents pays.

Revenu disponible ajusté net des ménages : Ce concept, utilisé dans les chapitre 2 et 3, mesure le montant maximum que tout membre d'un ménage peut se permettre de dépenser sans réduire son patrimoine ni augmenter ses dettes. Il s'obtient en ajoutant au revenu brut (salaires, revenus des professions indépendantes et revenus du capital, couplés aux transferts monétaires en provenance d'autres sources) les transferts sociaux en nature que les ménages perçoivent de l'État (éducation et services de santé), puis en soustrayant l'impôt sur le revenu et le patrimoine, les cotisations de sécurité sociale versées par les ménages et l'amortissement des biens d'équipement consommés par les ménages. Il peut être exprimé en valeur réelle (les valeurs nominales étant corrigées par le déflateur de la consommation individuelle réelle).

Revenu disponible équivalent des ménages : Ce concept, tel qu'il est utilisé au chapitre 4, correspond à la part du revenu total des ménages qu'ils peuvent dépenser ou épargner, divisée par la racine carrée de la taille du ménage. Cette échelle fondée sur la racine carrée suppose l'existence d'économies d'échelle dans les besoins des ménages : pour chaque membre supplémentaire, l'augmentation nécessaire des revenus du ménage pour maintenir un certain niveau de vie sera moindre. Ainsi, un ménage composé de quatre personnes a des besoins deux fois plus importants qu'un ménage composé d'une seule personne. Le revenu total du ménage inclut tous les revenus monétaires perçus par chaque membre du ménage, quelle que soit leur source (revenus du travail, des investissements et des prestations sociales, plus tout autre revenu). Les impôts et les cotisations sociales sont déduits de cette somme.

Revenu primaire : Ce revenu correspond à la somme de la rémunération des salariés, des revenus fonciers et de l'excédent d'exploitation. Avec le revenu secondaire, il est l'une des principales composantes du revenu disponible ajusté des ménages.

Revenu secondaire : Ce revenu correspond aux prestations sociales en nature, aux transferts en espèces du secteur public et aux impôts et cotisations de sécurité sociale payés par les ménages. Avec le revenu primaire, il est l'une des principales composantes du revenu disponible ajusté des ménages.

SCEE : Le Système de comptabilité économique et environnementale intégrée (CSNU, 2012) est un cadre statistique établissant des concepts, des définitions, des classifications et des règles comptables convenus à l'échelle internationale pour la collecte de données comparables sur les interactions entre économie et environnement. Sa structure est compatible avec le cadre du Système de comptabilité nationale.

Stabilisateurs automatiques : Ils correspondent aux composantes des politiques budgétaires (plus particulièrement les impôts sur les revenus et les dépenses de protection sociale) dont l'action peut lisser le cycle économique. C'est pour cette raison qu'ils jouent un rôle de « stabilisateurs automatiques » en macroéconomie.

Statistiques ventilées par sexe : Un domaine de la statistique qui couvre l'ensemble des domaines traditionnels afin de recenser, de produire et de diffuser des statistiques rendant compte de la réalité de la vie des hommes et des femmes et des enjeux de l'action publique en matière de parité.

Services écosystémiques : Les *services écosystémiques* font référence aux bénéfices tirés du fonctionnement des écosystèmes par l'économie et le bien-être humain en général. Ils se décomposent comme suit : i) les *services d'approvisionnement*, comme la nourriture, les substances biochimiques, les ressources génétiques, l'eau potable et les combustibles ; ii) les *services de régulation*, notamment la régulation du climat, l'assainissement de l'eau, la régulation de l'érosion et la pollinisation ; iii) les *services culturels*, enseignement et sensibilisation, loisirs et valeurs spirituelles et esthétiques ; et iv) les *services d'appui*, comme l'offre d'habitats et le cycle de l'eau et des éléments nutritifs (Source : Millennium Ecosystem Assessment 2005 ; OCDE, 2010a).

Stocks et flux de capital : En principe, les indicateurs relatifs aux stocks reflètent le montant total de capital disponible (c'est-à-dire d'actifs) à un moment donné. Les stocks sont souvent opposés aux flux, mesurés sur une période fixe, une année par exemple. Dans le contexte du bien-être durable, les flux qui doivent être pris en compte pour élaborer les politiques publiques sont notamment *l'investissement* (sous forme des mesures prises pour accroître le stock de capital) et *l'amortissement* (qui correspond à la détérioration d'un stock).

Substitution : Dans le contexte de la « production » du bien-être, la substitution correspond à l'échange d'une forme de capital pour une autre de valeur équivalente. Deux ressources peuvent être considérées comme « totalement interchangeables » si l'appauvrissement de l'une peut être compensé par l'accroissement de l'autre, sans avoir de répercussion sur le niveau global du bien-être durable.

Taux de pauvreté « ancré dans le temps » : Pauvreté mesurée à un moment fixe dans le temps. Ce taux est fondé sur un seuil correspondant à la distribution globale des revenus dans un pays donné et pour une année donnée, qui est maintenu à un niveau constant en valeur réelle pour les années suivantes. Ce seuil de pauvreté ancré dans le temps est généralement fixé à 50 % du revenu médian d'une année donnée.

Taux de remplacement brut : Correspond aux allocations brutes perçues en cas de chômage, en pourcentage des revenus bruts antérieurs.

Taux de remplacement net : Représente la proportion du revenu total d'un ménage qui est maintenue en cas de chômage d'un des adultes composant le foyer. Le taux de remplacement net est calculé en fonction du revenu net du ménage, qui tient compte des prestations en espèces perçues, ainsi que du montant des impôts et des cotisations de sécurité sociale versées par le ménage. Le revenu net du ménage pendant la période de chômage est exprimé en pourcentage du revenu net du ménage pendant la période d'emploi.

Temps partiel subi : Il fait référence aux travailleurs à temps partiel qui ne parviennent pas à trouver un emploi à plein temps, ainsi qu'à ceux dont le temps de travail est inférieur à leur temps de travail habituel en raison de la conjoncture.

Violence conjugale : Toute violence exercée par l'un des deux partenaires sur l'autre au sein d'un couple marié, concubin ou qui se fréquente. Cette violence peut prendre différentes formes : violences physiques, violences sexuelles, violences psychologiques, intimidation, harcèlement et violence passive/latente.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Comment va la vie ? 2013

MESURER LE BIEN-ÊTRE

Toute personne aspire à une bonne vie. Mais que signifie « une bonne ou une meilleure vie » ? La deuxième édition du rapport *Comment va la vie ?* examine les aspects les plus importants qui façonnent le bien-être et la vie des gens : le revenu, l'emploi, le logement, la santé, l'équilibre vie professionnelle-vie privée, l'éducation, les liens sociaux, l'engagement civique et la gouvernance, l'environnement, la sécurité personnelle et le bien-être subjectif. Il dresse un tableau complet de bien-être dans les pays de l'OCDE et dans d'autres grandes économies, en observant les conditions de vie matérielle et la qualité de vie des personnes à travers la population. Grâce à un large éventail d'indicateurs comparables, le rapport montre que les pays se comportent différemment en fonction des dimensions du bien-être. Par exemple, les pays de la zone OCDE à faible revenu ont tendance à se distinguer dans les dimensions du bien-être subjectif et de l'équilibre vie professionnelle-vie privée. Ce rapport répond ainsi aux attentes des citoyens pour une meilleure information sur le bien-être, et à celles des décideurs politiques en donnant une image plus précise du progrès sociétal.

En outre, le rapport apporte un éclairage approfondi sur quatre questions transversales du bien-être qui sont aujourd'hui particulièrement importantes. Tout d'abord, ce rapport étudie l'impact de la crise économique et financière sur les différents éléments du bien-être. Si certains de ces effets ne seront connus que sur le long terme, les conséquences de la crise sont déjà visibles tant sur le bien-être économique que non économique des ménages. Ce rapport s'intéresse également aux différences hommes-femmes en matière de bien-être, montrant que l'écart entre les sexes, traditionnellement en faveur des hommes, a diminué sans pour autant disparaître. Les hommes et les femmes réussissent différemment selon les dimensions du bien-être et les rôles et représentations de chacun d'eux sont aujourd'hui mieux partagés. Sujets d'études relativement novateurs, la qualité de l'emploi et le bien-être au travail sont également abordés dans cette publication, qui montre que certains facteurs sont déterminants pour soutenir l'investissement professionnel des individus et leur permettre de renforcer leurs capacités, afin de répondre au mieux aux exigences du monde du travail. Enfin, le dernier chapitre se penche sur les liens entre bien-être actuel et bien-être futur et s'attache à définir la durabilité du bien-être.

Comment va la vie ? s'inscrit dans le cadre de l'Initiative du vivre mieux de l'OCDE, lancée à l'occasion du 50^e anniversaire de l'Organisation en 2011. L'Initiative du vivre mieux de l'OCDE vise à promouvoir de « meilleures politiques pour une vie meilleure », relayant ainsi la mission globale de l'OCDE. Un des autres piliers de l'Initiative est l'outil interactif Better Life Index (www.oecdbetterlifeindex.org), un indice composite du bien-être qui vise à associer les citoyens dans le débat sur le progrès des sociétés.

Veillez consulter cet ouvrage en ligne : http://dx.doi.org/10.1787/how_life-2013-fr.

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.

Rendez-vous sur le site www.oecd-ilibrary.org pour plus d'informations.

2013

éditions OCDE
www.oecd.org/editions



ISBN 978-92-64-20325-9
30 2013 07 2 P



9 789264 203259